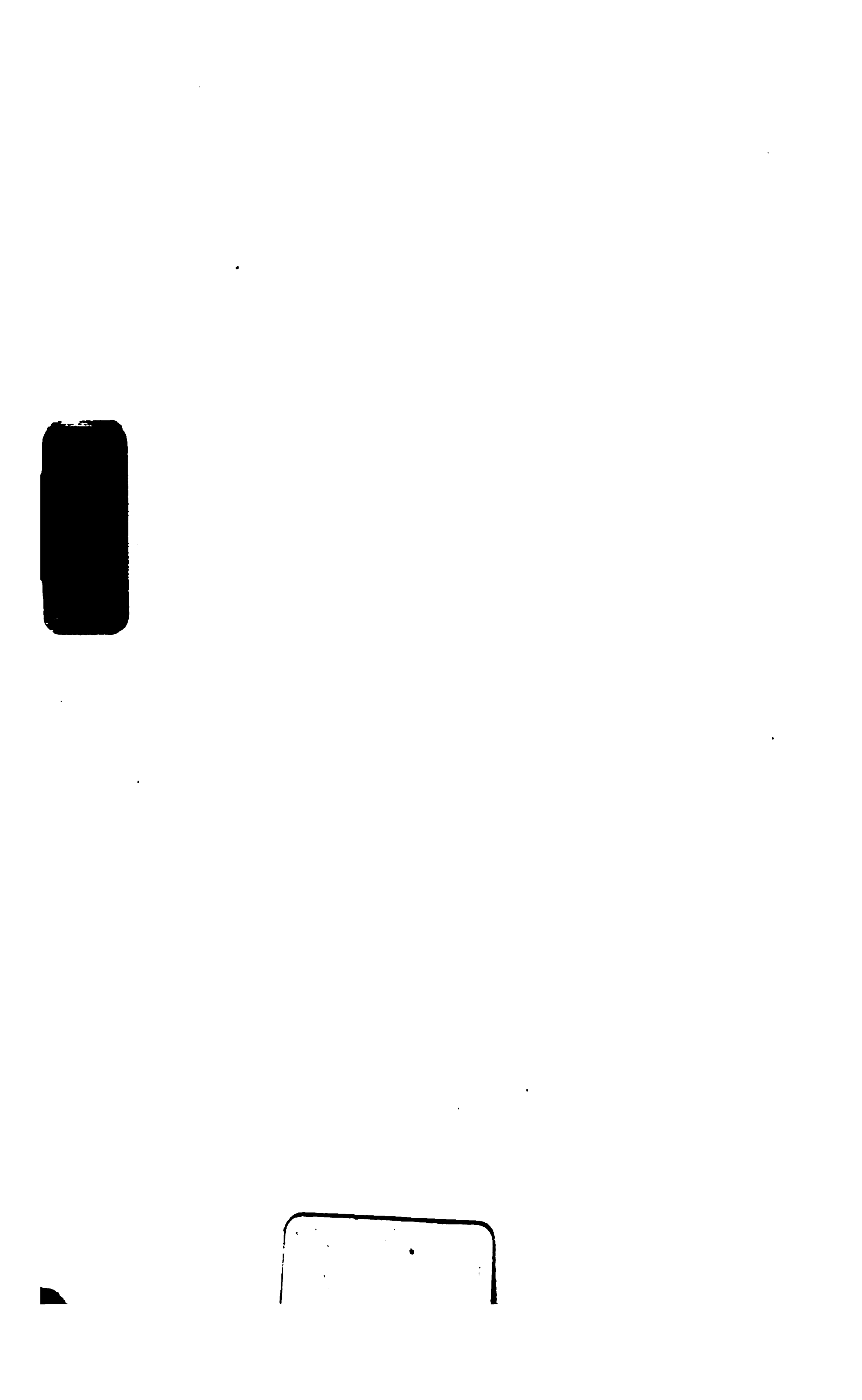




NKW
C. plus

CORRESPONDANCE

INÉDITE

DU COMTE DE CAYLUS

CORRESPONDANCE

INÉDITE

DU COMTE DE CAYLUS

AVEC LE P. PACIAUDI, THÉATIN

(1757-1765)

SUIVIE DE CELLES

DE L'ABBÉ BARTHÉLEMY ET DE P. MARIETTE AVEC LE MÊME

PUBLIÉES

PAR CHARLES NISARD

DE L'INSTITUT

TOME SECOND



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

À L'IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXVII

R. A. H.

Nelson.

78

LETTRES
INÉDITES
DU COMTE DE CAYLUS.

LETTRES AU PÈRE PACIAUDI.

XCI

Ce 29 avril 1764.

Vous êtes en retraite; je ne recevrai pas de vos nouvelles, je n'aurai pas de réponse à vous faire; je vais donc, mon cher abbé, vous en faire de vieilles et vous dire ce que je pense de la lettre de Winckelmann[1].

Sans faire une dissertation, Perrault explique ce qui surprend votre abbé; du moins je le comprends. Mais les auteurs français sont difficilement écoutés par les Italiens, et cet Allemand veut faire sa cour à la nation. Indépendamment des raisons particulières qu'il peut avoir, je ne vois de convaincant à cet égard que le bois qu'il a vu pétrifié dans le gond ou dans l'axe qui servait à faire mouvoir les machines.

A l'égard du jour des maisons qui n'était tiré que par la porte, quelque difficile qu'il soit de se le persuader, et quel-

[1] La lettre à Paciaudi citée en note dans la lettre qui précède. C'est dans ses notes sur Vitruve que Perrault explique ce qui surprenait Winckelmann. Voyez la traduction de Vitruve par Perrault, édition de 1784, in-f°, p. 175, note 21, et les chapitres VI et IX, p. 220 et 224. — Le paragraphe qui suit indique qu'il s'agit là du théâtre d'Herculanum, des gonds (crapaudines) et du bois carbonisé qu'on y avait trouvés. Voyez *Recueil de lettres sur les découvertes d'Herculanum*, Paris, 1784, in-8°, p. 171, 172. Voyez aussi dans la lettre précédente, celle de Winckelmann que j'indique au commencement de cette note.

ques exceptions que demande cette opinion, les thermes de Dioclétien[1] font voir plusieurs chambres qui ne reçoivent pas le jour d'une autre manière. Ainsi cette question veut être examinée selon les cas, et la règle ne peut être générale.

Je crois avoir trouvé le motif des plaintes de Winckelmann contre Watelet[2]. J'ai plus d'une raison pour me persuader que votre Allemand est un peu avantageux, et qu'il veut tirer parti de tout. La connaissance du cardinal Alessandro[3] qu'il voulait vendre ou faire valoir, me donnerait une preuve de cette prétention; car, entre nous, Watelet pouvait connaître ce curieux sans lui. De plus, je crois votre brillant *cicerone* gâté, d'autant plus que tout homme qui dit fièrement[4]: *Gare que je passe,* précepte de tous les pays, se range, persuadé que celui qui passe ainsi, a des raisons de supériorité. De plus, les Anglais ont de l'esprit, mais pas tous; ils ont plus sûrement des préventions et des guinées, deux articles qui rendent la conversation fort complaisante. Watelet ayant déjà été à Rome, avait ses connaissances ou ses préjugés; il aura trouvé le caractère de votre Allemand tel, je crois, qu'il me paraîtrait. Le bailli[5], qui est fin et madré, l'aura même confirmé dans ces idées. Il résulte de toutes ces circonstances une séparation ou un éloignement nécessaire, non-seulement de la part de Watelet, mais de celle de tous les Français qui généralement ont plus de connaissances et beaucoup moins de guinées que les Anglais. Je crois vous avoir donné la solution

[1] Voyez *Thermæ Diocletiani, ad pristinum splendorem revocatæ, studio Ant. Perrenoti, industria Seb. ab Oya*, Anvers, 1558, in-f°.

[2] Voyez la lettre précédente.

[3] Le cardinal Alessandro Albani. «Winckelmann, avec toute sa bonhomie, n'a pas quitté son caractère allemand. Si vous voulez que je vous parle naïvement, il est meilleur que son cardinal Alexandre Albani, qui, par une réputation constante, est tant soit peu fripon. Winckelmann ne l'est pas assurément, avec tous les défauts qu'il peut avoir.» (Paciaudi, lettre LXXIV.)

[4] Il veut dire : «*A qui* on dit fièrement,» sans quoi sa conclusion est contradictoire.

[5] De Breteuil.

du problème dont le motif ne valait peut-être pas la peine d'être examiné si sérieusement [1].

M. Needham m'est venu voir la veille de son départ. J'ai eu l'occasion de lui faire un petit plaisir du côté mécanique des arts. Il ne m'a pas parlé de sa prétendue découverte, sur laquelle, entre nous, je sais qu'il est battu dos et ventre [2]. Je

[1] Je crois bien qu'en effet Caylus a deviné; mais il reste toujours quelque obscurité dans son explication, notamment en ce qui regarde les Anglais. Caylus veut dire, selon moi, qu'il n'y avait que les Anglais à qui Winckelmann fit bon accueil et dont il ne fût point jaloux. Il insinue en même temps que l'antiquaire de la Chambre apostolique était corruptible; ce qui n'est sans doute pas vrai, et ce que Paciaudi nie catégoriquement dans le passage de sa lettre LXXIV, citée à la page ci-contre, note 3.

[2] Ceci a besoin d'explication. Il y avait au Cabinet des antiquités du roi de Sardaigne, à Turin, un petit buste que j'ai demandé à voir avec insistance, et que, par un motif qu'on verra plus loin, on n'a pas pu me montrer, sur la poitrine et sur le front duquel on lisait des caractères reconnus alors comme égyptiens par quelques antiquaires. M. Needham ayant comparé ces caractères avec ceux d'un dictionnaire chinois de la bibliothèque du Vatican, trouva une ressemblance exacte entre les caractères du buste et ceux du dictionnaire. Il y vit la confirmation de l'opinion de M. Deguignes sur l'origine des Égyptiens, des Phéniciens, des Chinois, et affirma résolûment que le buste était égyptien. Il se répandit alors à Rome un écrit sans nom d'imprimeur ni d'auteur, où le sentiment de M. Needham était réfuté avec une extrême vivacité. On y prétendait de plus que les caractères du dictionnaire chinois avaient été altérés et falsifiés. — Le P. Jacquier, qui fut présent deux fois à la confrontation des caractères, n'y remarqua aucune différence sensible entre ceux du buste et ceux du dictionnaire. Seulement, à la seconde confrontation, il lui parut que ces derniers étaient un peu plus noirs; mais il assure que l'écrivain chinois, juge du débat, n'avait fait que passer légèrement la plume sur les caractères pour les rendre plus visibles, et qu'il n'en avait nullement altéré la forme. La preuve en était que les caractères ainsi retouchés se trouvaient plusieurs fois répétés et intacts dans le même dictionnaire. La probité de M. Needham à cet égard était donc hors de cause. Quant à la conséquence que ce savant tirait de la conformité de ces caractères, savoir la conformité d'origine et d'écriture des Égyptiens et des Chinois, le P. Jacquier assurait qu'elle était sans fondement. Car, dit ce Père, « quelle que soit l'origine de ce buste, qu'on ne croit pas être égyptien, en supposant que les caractères le soient, on ne peut rien conclure pour la valeur des lettres. Il peut arriver très-aisément que la langue chinoise, si abondante en caractères, en ait plusieurs qui ressemblent aux lettres des langues orientales, et plus encore aux figures hiéroglyphiques des Egyptiens, sans avoir

ne lui en ai rien dit, comme vous le croyez bien, et le tout s'est bien passé. Mais il demeure attaché à l'Égypte; il ne

pour cela la même signification. En effet, j'ai envoyé à M. Needham une copie exacte d'une inscription égyptienne assez longue qui se trouve dans l'hôtel de M. le bailli de Breteuil, ambassadeur de Malte à Rome. M. Needham a parcouru plusieurs dictionnaires chinois, sans y pouvoir rencontrer aucune des lettres contenues dans l'inscription; et quand il en aurait découvert quelques-unes, il ne pouvait en rien conclure, surtout relativement à des langues riches et nombreuses. Aussi, croyons-nous qu'il faudrait attaquer seulement la méthode de M. Needham, qui ne paraît pas suffisante, mais qu'on devrait lui abandonner le fait, dans lequel il n'y a certainement point de supposition.» (*Gazette littéraire de l'Europe*, du 17 octobre 1764, p. 164-167.) — C'est fort bien; mais pourquoi le Chinois qui rajeunissait si bien les caractères du dictionnaire, pour que leur ressemblance avec ceux de l'inscription du buste en ressortît mieux, ne lisait-il pas et n'interprétait-il pas lui-même cette inscription? (Voy. ci-dessus lettre LIV.) D'abord, ni les bustes chinois ni les égyptiens ne portent de caractères sur le front. Il y a donc lieu de croire que ces caractères étaient une addition faite par quelque Européen. Cependant admettons que les caractères chinois aient été tracés en Chine, pour peu qu'ils fussent anciens, ils devaient opposer au jeune Chinois de la Propagande une très-grande difficulté. On ne peut faire lire ici des inscriptions chinoises ou japonaises, âgées de trois ou quatre cents ans, par aucun des naturels de l'extrême Orient qui viennent en France. Dans tous les pays ce sont les épigraphistes qui lisent les inscriptions. — Quoi qu'il en soit, ce petit buste est gravé dans un ouvrage singulier que Poinsinet de Sivry publia en 1778, sous le titre de *Nouvelles recherches sur la science des médailles, inscriptions et hiéroglyphes antiques*, pl. III (in-4°). Le buste porte bien sur la poitrine, les joues et le front, une série de caractères dits hermétiques, semblables à ceux dont les alchimistes faisaient usage; mais ces caractères ne ressemblent ni au chinois ni à l'égyptien. Poinsinet discute ce monument dans le chapitre: «Examen et explication de deux inscriptions antiques, l'une grecque, l'autre égyptienne ou hiéroglyphique, trouvées sur le monument qu'on est convenu de nommer l'Isis de Turin, quoique ce ne soit point une *Isis*, mais une *Hermi'Alèthe*, c'est-à-dire la Sagesse véridique.» Il dit, p. 164, «que les hiéroglyphes qui se voient sur cette statue ont été publiés assez récemment par M. Needham, mais beaucoup plus correctement par M. Bartoli.» Il donne ensuite, p. 165 et 166, cette citation tirée des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois de M. de Paw* (p. 23): «M. Needham, qui voyageait alors en Italie, y apprit cette prétendue découverte, et fut assez inconsidéré pour la publier dans toute l'Europe. Aujourd'hui on sait que ce buste d'Isis, qu'on croyait si ancien, a été fait, il n'y a pas longtemps, dans le Piémont, et même qu'il a été fait d'une pierre noirâtre fort commune dans ce pays-là.» Il n'est donc pas sur-

faut pas écarter les sujets d'une république déjà peu nombreuse [1].

Cette semaine m'a fourni deux estampes qui peuvent vous amuser. Elles me paraissent étoffées; elles sont nouvelles du moins. J'y ai joint deux *Malagrida;* il m'a paru que vous pourriez les placer. Enfin j'ai trouvé trois petites pièces sur la même matière; elles ne sont ni magistrales ni ecclésiastiques. Il se pourrait qu'elles m'eussent échappé et j'aime mieux que vous les ayez deux fois que pas du tout. La semaine prochaine, je ne vous réponds d'aucune nouveauté, ni même de lettre, car je n'aurai pas encore de réponse à faire. Je vous embrasse donc, mon cher abbé, pour quinze jours.

Jamais, mon cher abbé, cette lettre ne comptait être une réponse; elle était écrite ce matin; elle devait rester ouverte pour renfermer ce que la ville pourrait me produire, et n'être cachetée qu'en rentrant. Eh bien, moi qui vous crois dans une retraite dont vous devez enrager [2], du caractère dont je vous connais (car, vous aurez beau dire, *Dieu ne va pas jusque-là*), je reçois de vous un gros paquet et des plus gros! Je répondrai la semaine prochaine, car je suis bien sûr que par honnêteté vous ne m'écrirez pas le samedi saint. Il est vrai que je ne me croyais pas assez profane pour mériter cet honneur, mais en vieillissant il faut acquérir des distinctions; on les refuse difficilement à l'âge. D'un autre côté, je suis fort aise de vous accuser la réception du paquet de M. de Choi-

prenant qu'il ne soit plus ou qu'on ne le fasse plus voir au musée de Turin. Après avoir combattu l'assertion de M. de Paw par des objections malheureuses et dont aucune n'a la force de preuve, Poinsinet finit par donner (p. 175-185) une traduction qui, si elle vaut ses objections, ne vaut pas grand'chose. J'ajoute qu'il prend aussi à partie l'abbé de Guasco, parce que, dans son livre de *l'Usage des statues chez les anciens* (p. 296, in-4°), cet abbé s'était permis d'être de l'avis de M. de Paw.

[1] C'est-à-dire qu'on n'est pas tellement riche en monuments égyptiens qu'il faille en rejeter un que Needham affirmait être de cette origine.

[2] Voyez la lettre précédente à la fin.

seul, comme j'ai toujours fait. Ils arrivent plus tard, il est vrai, c'est-à-dire le samedi ou le dimanche, comme celui-ci: mais tous ceux que vous m'avez adressés par cette voie m'ont été rendus, et je jure que le simple coup d'œil que j'ai jeté sur le théâtre de Bologne[1] me confirme dans l'idée que j'avais de ne l'avoir jamais vu. Je vous en parlerai dans ma prochaine réponse. Aujourd'hui vous en avez assez pour un homme qui a été en retraite.

Je ne puis envoyer ou porter votre lettre à Tilliard que demain matin. Je doute qu'il puisse y faire réponse; ne l'accusez donc pas de négligence.

XCII

20 mai 1764[2].

En vérité, mon cher abbé, tout le mouvement que vous vous êtes donné au commencement de ce mois, pour le dérangement d'une mauvaise lettre, est flatteur pour moi, et vous aurez ri vous-même quand l'objet regretté vous aura été remis. J'ai été assez heureux pour avoir toujours un petit courant d'affaires ou de gravures. Il y a même en cet envoi des nouveaux venus sur la scène, tel que M. l'évêque d'Alais[3].

On ne peut consulter de loin sur la manière de restaurer un bronze[4]. Après l'avoir bien vu et bien examiné, on est quelquefois étonné du parti que l'on prend. Vous êtes trop heureux d'avoir à Naples un homme intelligent en cette ma-

[1] Voy. la lett. XXXIV, p. 429 du t. Ier.

[2] A partir de cette lettre, toutes les autres, à deux ou trois près, ne sont plus que de la main du secrétaire.

[3] *Ordonnance et Instruction pastorale de Mgr l'évêque d'Alais* (du Buisson de Beauteville), *au sujet des assertions... dénoncées aux évêques par le Parlement.* Du 16 avril 1764, in-12, 163 pages. Cette ordonnance, hostile aux jésuites, fut condamnée par M. de Brancas, archevêque d'Aix, dans *Lettre à Mgr l'évêque d'Alais*, du 6 juin 1764, in-12, 21 pages. En revanche, elle fut approuvée par l'*Acte d'adhésion de Mgr l'évêque de Soissons* (Fitz-James) *à l'Instruction pastorale de Mgr l'évêque d'Alais*, du 11 juillet 1764, in-12, 4 pages.

[4] La Table alimentaire dite de Trajan. Voyez un peu plus bas, et la lettre LV.

tière, et assez connu pour qu'on n'ait rien à vous reprocher, si par hasard il ne réussissait pas; mais je regarde cela comme impossible. Il ne s'agit que du bien au mieux.

Je suis enchanté du bien que vous me voulez dire de ce chanoine de Mayence[1]; je ferai pour lui tout ce que vous me demandez. Mais j'aimerais mieux ne devoir sa rencontre qu'au hasard. Mme Geoffrin sera prévenue de votre lettre et de son arrivée.

Je vous rendrai compte de ce que La Bléterie aura déterminé sur le gazetier ecclésiastique[2]. J'ai si vigoureusement souffert d'une attaque de goutte indécise et qu'on ne pouvait prendre pour ce qu'elle était, que je ne puis encore vous écrire de ma main.

J'ai prévenu Mme Geoffrin de votre lettre sur le chanoine de Mayence. La Bléterie a copié devant moi, à l'Académie, tout l'article qui devait l'intéresser.

Je reviens à votre grande inscription de Trajan. Des morceaux de cette nature font trembler. L'inégalité première, l'inégalité des rouilles et par leur nature rendent ces ouvrages d'une délicatesse extrême. Il est vrai que l'affaire est moins importante pour une inscription bien lue et bien entendue, et qu'il est aisé de charger le derrière de ces sortes d'ouvrages[3]. D'ailleurs vous sentez bien qu'il est difficile de rien dire de juste, quand on parle de si loin et qu'on n'a pas vu l'objet.

Je joins à l'envoi des petites nouveautés le catalogue des

[1] J'ignore quel est ce chanoine.

[2] Au sujet du fameux catéchisme du P. Velasti. Voyez lettre LXXVIII.

[3] Pour raccommoder cette table de bronze, Caylus pense qu'on aura peut-être besoin de mettre par derrière des agrafes à cheval sur les morceaux rapprochés, peut-être une certaine épaisseur de soudure, afin de n'en pas introduire entre les fragments que cette soudure empêcherait alors de se rapprocher entièrement. Il fait remarquer que, pour une tablette, c'est une opération acceptable, et il sous-entend qu'elle serait impossible s'il s'agissait de rattacher un bras ou une jambe à une statue de bronze. Entre hommes pratiques, tout cela était aisément compris.

curiosités, médailles et autres guenilles des R. P.[1] Adieu, mon cher abbé.

La mort de l'archevêque de Cambrai[2], l'archevêché de Cambrai donné à l'évêque d'Albi[3], tout cela ne change pas beaucoup à toutes les affaires capitales de l'Église. Ainsi ce ne sont que des compliments particuliers qu'on apprend avoir à faire. Je vous embrasse et espère être en état de vous écrire de ma main la semaine prochaine[4].

J'ai trouvé le portrait d'un des bénits Pères. Il porte la corde au cou et le couteau dans la gorge d'une manière si indifférente que l'on ne peut décider si c'est pour son plaisir ou pour punition de méfaits[5]. Vous savez leur histoire; ainsi vous n'ignorez rien.

Je comptais vous envoyer cet ordinaire le mauvais mémoire sur Porsenna tel que je l'ai retrouvé[6]; mais ce paquet était trop considérable pour ne pas le surcharger. Je crains bien que les temps suivants ne soient que trop dépourvus de nouveautés. Adieu, mon cher abbé.

[1] *Catalogue des médailles antiques, modernes et autres curiosités de la bibliothèque de la maison professe de la rue Saint-Antoine, dont la vente se fera le lendemain de la fête de saint Louis, dans une salle de ladite maison, en vertu d'un arrêt de la Cour du Parlement, les Chambres assemblées, du 14 mai de la présente année* (1764).

[2] Charles de Saint-Albin, fils naturel du Régent et de la Florance, fille de l'Opéra. Il était ami des jésuites. Voyez dans le *Vrai recueil des Sarcelles*, Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12, t. II, p. 153 et suiv., la plaisante *Harangue des habitants de la paroisse de Sarcelles à Monseigneur Charles, dit de Saint-Albin, archevêque-duc de Cambrai, pair de France.*

[3] De Choiseul Stainville, frère du duc de Choiseul, né le 6 décembre 1724, mort en 1774. Il n'hérita que du siége archiépiscopal et non de l'attachement de son prédécesseur pour les jésuites.

[4] Il se trompait bien.

[5] Je n'ai pas trouvé, au cabinet des Estampes, ce bel échantillon des aménités de la gravure envers les jésuites.

[6] Voyez lettres LXXXIII, LXXXVII et LXXXVIII.

XCIII

Paris, ce [1] juin 1764.

Vous les aurez les quatre mots de ma main [2], mon cher abbé, et la goutte n'en est point pour cela dissipée. Je commence à pouvoir écrire, mais n'en ai pas pour cela plus de forces. Mais je suis armé de patience, *e mi burlo del vostro adagio : che vive sperando, muore cacando.*

Je connaissais mes dettes; elles sont payées et emballées dans les caisses de livres qu'on vous envoie. Le relieur du volume de l'Infant n'a pas été difficile à trouver. La reliure du vôtre était marquée chez le relieur; celle de M. du Tillot a été exécutée de mémoire. Je vous prie de croire que je ne laisse point pareilles dettes en arrière, et que ce n'est pas ma faute si elles ne sont point acquittées plus tôt. Mais je vous conjure, et vous avez le temps de vous y préparer, de me sauver la lettre du petit prince [3]. Vous savez que je me tire mal de ce genre de lettres.

Le libraire (et il faut un peu les considérer dans les entreprises de cette étendue) a prétendu qu'il était nécessaire, pour son intérêt, de désigner ce volume [4] pour le dernier de la collection. Il prétend que bien des gens achètent plus aisément quand un ouvrage est terminé; mais rien ne m'empêchera de donner un supplément, si je vis assez, et de laisser suffisamment de matières, à peu près pour un volume, si par hasard *scampo di quà* [5]. Je vous dirai même que j'ai déjà trente

[1] Quantième omis.

[2] Voyez le dernier paragraphe de cette lettre.

[3] C'est-à-dire *au* petit prince. Il entend la lettre de remercîment pour l'envoi du III[e] volume d'Herculanum. Voyez lettres LXXXIV et LXXXIX.

[4] Le VI[e] volume du *Recueil d'Antiquités.*

[5] «Il avait laissé des matériaux pour un VII[e] volume (du *Recueil d'Antiquités*); toutes les planches en étaient gravées; on n'en parle point, et M. de Bombarde, son ami, auquel il en avait donné le soin, étant mort, je crains fort que l'ouvrage n'ait été mis avec lui dans le même cercueil.» (Mariette, lettre XII.) On pourrait donc s'étonner, M. de

planches gravées et expliquées. Elles sont en réserve et me paraissent au moins aussi curieuses que celles des volumes précédents. Il me semble même qu'on est plus libre dans un supplément, c'est-à-dire qu'on n'est point obligé de remplir toutes les classes, et qu'on ne l'est que de donner que ce que l'on a. Par conséquent, si Dieu n'y met la main, je ne donnerai que la moitié d'une planche étrusque. Quant à l'égyptien, je crois que toutes les planches que j'ai rassemblées depuis peu l'emporteront sur celles que j'ai déjà données. Personne n'en douterait si un anonyme répétait souvent le tour qu'il m'a fait avant-hier. J'étais le soir dans mon lit; on m'a amené un commissionnaire anglais qui me cherchait et qui m'a remis une lettre dont il ignorait l'auteur, et qui s'est enfui en me laissant un paquet de cinq petites figures très-bien choisies, et dans lesquelles il y en a trois dont je puis profiter. Cet envoi était accompagné d'une caisse contenant un marbre d'environ trois pieds de long sur un peu plus d'un pied de haut, et qui est un bas-relief qu'on pourrait regarder comme représentant l'enfance des arts en Égypte, mais toujours curieux en lui-même, d'autant qu'il est orné de fort beaux hiéroglyphes. La lettre, que je me suis fait lire (car elle était en anglais), disait: « Un amateur de la liberté, un citoyen du monde, possède quelques antiques égyptiennes; il les envoie à un gentilhomme français éclairé et bienfaisant ». La lettre finit par un vers de Milton à la louange des antiquaires. Vous sentez bien que ce sont des bombes qui vous tombent sur la tête, et qu'on n'aime pas être obligé à tout le monde

Bombarde étant mort au moment où Mariette écrivait cette remarque, et ce *septième* volume n'ayant été publié qu'en 1767, qu'on ait pu dire dans le *Trésor des livres rares et précieux*..... par Graesse, t. II, p. 94 (in-4°, Dresde), que « ce septième volume a été extrait des manuscrits de l'auteur par M. de Bombarde. » C'est donc que celui-ci, avant de mourir, aura laissé ce volume en état d'être imprimé, puisque nous l'avons. La crainte exprimée par Mariette ne fut pas de longue durée. La remarque sans doute était inutile.

indifféremment. J'ai déjà mis tant de personnes en campagne que j'espère que l'anonyme ne me restera pas longtemps inconnu et que je pourrai reconnaître sa politesse et son honnêteté, auxquelles je ne puis m'empêcher d'être sensible [1].

Je conserve encore les monuments de Véleia pour ce supplément [2]; je les joins à des morceaux gaulois de la plus grande singularité. Jugez ainsi de ce que sera mon petit reste.

[1] Laissons Caylus éclaircir lui-même ce paragraphe :

« Le 18 juin de l'année 1764, M. Majors, graveur anglais, m'apporta cinq petites figures égyptiennes et un bas-relief de marbre. Curieux de savoir d'où me venait cet envoi, je l'interrogeai en conséquence; et comme on lui avait recommandé le secret, il ne s'expliqua point; et, dans la crainte d'être séduit apparemment par mes instances, il s'échappa et disparut; ce qui lui fut d'autant plus aisé, que j'étais retenu malade dans mon lit. Il m'avait auparavant remis un billet dont il était également porteur. Je crus y trouver les éclaircissements que je désirais, mais je fus détrompé lorsque je l'eus fait traduire. L'écrit portait, en substance, qu'un anglais, ami de la liberté et dont la patrie s'étendait sur tout l'univers, voulait placer dans mon cabinet quelques antiquités égyptiennes... Pénétré de reconnaissance d'un procédé si noble et presque sans exemple, j'ai employé tous les moyens possibles pour connaître ce galant homme; je n'ai pu y réussir, et voyant l'inutilité de mes recherches, j'ai été obligé de recourir à la voie des papiers publics de Londres. Il y a là une partie de mes remercîments, et il a connu le désir et le besoin que j'avais de savoir en quel lieu le bas-relief principalement avait été découvert, et comment il avait été transporté en Europe. J'ai obtenu promptement ce que je désirais. Le même Anglais, le même partisan de la liberté, le même citoyen du monde (car c'est ainsi qu'il continue de se nommer dans la seconde lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire) m'a mandé que le bas-relief que je dois à sa générosité a été apporté du Caire, il y a environ quinze ans, par le capitaine d'un vaisseau anglais; qu'il fut remis à un marchand de Londres qui s'en était défait, et que, dans la suite, celui qui m'en faisait le présent en avait fait l'acquisition. » (*Recueil d'antiquités*, Supplément au t. VII, p. 3, pl. I. Les cinq figures sont dans la même planche, n°s 2, 3, 4, 5 et 6.) Caylus avait discerné avec une grande sagacité que ce bas-relief appartenait à une période très-ancienne de l'art égyptien. Ce discernement, à une époque où l'on n'était pas aidé par la lecture des textes, dénote un sentiment très-développé de l'art. Comment, avec si peu d'éléments à sa disposition, Caylus avait-il pu deviner si juste un fait dont on reconnaît aujourd'hui la parfaite exactitude? C'est ce dont il est, en vérité, difficile de se rendre compte.

[2] Ils y sont en effet, pl. LIV et LV. Le satyre agenouillé (n°s 1 et 2 de la

Je suis bien aise que vous soyez content du tombeau de Porsenna[1], et j'espère que la fin vous en paraîtra plus ingénieuse. Du reste, je ne vous fais point d'excuses; vous savez que c'est un brouillon et une première copie.

Il y a longtemps que je vous ai mandé que les jésuites du Paraguay avaient fait un traité particulier avec l'Angleterre. Ainsi il n'est pas étonnant que le P. Lavallette ou le chevalier Duclos intrigue à Londres pour de petits objets[2]. Il est cependant vrai que la méchanceté de d'Eon a été assez grande pour n'avoir pas besoin de conseil, et l'on voit, par sa conduite, qu'il n'a besoin que de lui seul pour faire ce qu'il a fait et ce qu'il fera[3].

Remerciez beaucoup M. du Tillot, portez-lui ma santé. Dites-lui que j'attends des médailles de Savoie et que je serai heureux de les lui envoyer.

planche LIV), qui a servi de support à un candélabre, figure de bronze des plus remarquables, est aujourd'hui au cabinet des Antiques de la bibliothèque Nationale. Au temps de Caylus on ne connaissait pas l'usage des têtes de mulet bachique, couronnées de lierre, comme celle qui est gravée pl. LV, n° 1 : on sait maintenant que c'étaient des ornements de siéges et de lits. Le dernier monument de ce genre a été trouvé en juillet 1866 et à fleur de terre, par un moissonneur, entre Verdilly et Brasles, près de Château-Thierry. Il est tout à fait remarquable par sa belle conservation et le mérite de son exécution. M. A. Barbey, archiviste de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, lui a consacré une notice très-intéressante et qui a pour titre : *L'âne bachique, bronze antique découvert à Brasles, près Château-Thierry* (Aisne), Château-Thierry, 1867, in-12, 12 pages, planche. C'est M. Thiers, je crois, qui possède aujourd'hui ce joli bronze. Il y a au Louvre un meuble antique en bronze provenant de la vente Pourtalès, sur lequel on peut voir deux de ces têtes, et comment elles s'agençaient dans l'ornementation.

[1] Voyez lettres LXXXIII, LXXXVII, LXXXVIII et XCII.

[2] Voyez lettre CVII.

[3] Tout cela est fort peu clair, les intrigues et méfaits du chevalier d'Eon étant presque innombrables, et n'étant pas possible de démêler, parmi les réticences de Caylus, à quoi il fait allusion. On voit seulement que d'Eon passait pour avoir pris conseil de Lavallette; mais, comme le dit fort bien Caylus, il n'avait besoin ni des conseils de ce Père ni d'autres. Voyez d'ailleurs *Bachaumont*, t. I, p. 313; t. II, p. 42, 44, 48, 59, 61, 76, 80, 124, 125, 140 et 205; t. XVI, p. 198.

Adieu, mon cher abbé, portez-vous bien et faites mes compliments à M. de Kéralio. Je le prie de se joindre à vous pour me sauver la lettre du petit prince.

La main commençant à m'obéir[1], il ne me sera pas difficile de vous dire combien je vous aime, et combien vos lettres me font de plaisir. Mais pour vous faire juger de ma faiblesse et de l'attaque que j'ai eue, je n'ai pu aller depuis Pâques prendre l'air sur ma terrasse. — Dimanche au soir.

XCIV

Paris, ce 1er juillet (1764).

J'ai déjà éprouvé, mon cher abbé, vos procédés quand vous êtes à Colorno; aussi je n'ai nulle inquiétude. Si vous avez été bien aise d'apprendre le départ des trois ballots, vous pouvez redoubler le plaisir, car il en part demain sept.

Je vous envoie tout ce qui paraît sur les bénits Pères; ainsi je n'ai pas à me rengorger du choix. Je sais que cela vous amuse, et je suis flatté quand je pense que votre collection de ces pauvretés est peut-être la plus fine et la plus complète.

J'ai envoyé l'extrait de votre lettre à l'apothicaire, et je lui mande que s'il peut concilier ses drogues avec ce que vous lui mandez de votre estomac, il m'en envoie un cent[2] par l'ordinaire prochain, et vous croyez bien que j'aurai soin de vous les faire tenir.

Je ne sais pas aujourd'hui des nouvelles positives du bailli de Solar[3]; cependant je crois que cela ne va pas si mal. Il est sûr que les grands chirurgiens qui l'ont réduit dans l'état où il est le condamnent tous. J'aurai soin de vous en mander des nouvelles à la fin de ma lettre, si j'en ai de plus cer-

[1] Ce dernier paragraphe seul est de la main de Caylus. Voy. les premiers mots de cette lettre.

[2] Il s'agit de pilules.

[3] Ambassadeur de Sardaigne à Paris.

taines; car je conçois qu'on s'intéresse au sort d'un aussi galant homme, pour peu qu'on l'ait connu.

Barthélemy n'a pas laissé, je crois, que d'être embarrassé; car il est difficile, comme dit notre proverbe, de garder la chèvre et le choux. Il était enfermé depuis plus d'un mois chez le pauvre bailli, quand M[me] de Choiseul est partie pour Chanteloup, où elle se fait inoculer. Vous sentez bien qu'il était nécessaire de faire ce voyage. J'ignore quels ont été les moyens de la conciliation; mais ils étaient en bonne main.

A l'égard de M. de Kéralio, je vous prie de le remercier toujours des préventions favorables qu'il a pour moi, et de lui remettre les épreuves que vous trouverez dans votre paquet. Il les donnera au petit prince, s'il le juge à propos; elles peuvent l'instruire et l'amuser, ou du moins lui donner sans peine des notions d'un pays dont il entendra souvent parler. Je vais vous en conter l'histoire.

Il y a quelques années qu'un peintre français de ceux que nous appelons *à talents*[1], partit pour la Russie, et j'ai vu peu d'hommes avoir plus d'esprit, de finesse et de sagesse que lui. Il a vécu dans la meilleure compagnie de Pétersbourg, et tout le monde s'est empressé de lui faire venir les modes et même les poupées de toutes les provinces de la Russie. Il a donc dessiné tous les états, et je l'ai engagé à son retour à Paris de les graver et d'en faire de petites suites dont j'espère qu'il se

[1] C'est Jean Leprince, peintre français, né à Metz en 1733, mort à Saint-Denis-du-Port, près de Lagny, le 30 septembre 1781. Ce que Caylus dit de son talent est vrai. Il était allé en Russie pour se dérober à ses créanciers. Il y fut parfaitement accueilli et en revint avec un portefeuille rempli de dessins pris parmi les marchands, les hommes du peuple, les paysans, les bergers; il reproduisit leurs costumes, leurs habitudes, leurs industries, leurs divertissements. Il dessina aussi des soldats, principalement des Strelitz, divers genres de supplices, etc. Il dédia une partie de ses *Suites* à Caylus, une autre à Boucher. Son œuvre est au cabinet des Estampes. Agréé en 1764 à l'Académie de peinture, il en fut reçu membre titulaire l'année suivante, après avoir fait son tableau d'un *Baptême du rite grec*.

déféra avantageusement. J'ai si bien pris toutes les premières que je n'ai pas donné le temps de graver le titre, et que vous le trouverez à la main. Mais toutes les explications de chaque sujet et qui se trouvent au bas, ne sont pas oubliées. Si M. de Kéralio juge que cela puisse amuser le petit prince, je lui enverrai la suite de tous les états de Russie.

Gardez-moi le secret sur le sentiment que j'ai eu sur la calomnie; mais je rougis quand de pareils ouvrages sortent de la main de quelqu'un à qui je me suis intéressé[1].

Vous aurez à la fin la lettre de Winckelmann; elle est beaucoup plus curieuse que vous ne croyez; elle apprend plusieurs détails d'Herculanum qu'on n'aurait jamais appris, sans ce qu'il a rapporté. Il est vrai que son obscurité et son enthousiasme pour les arts, qu'il n'entend point, sont et seront toujours d'une difficulté qu'on ne peut comparer; mais à force de soins, d'argent, d'amis éclairés et de remaniements d'épreuves, j'espère qu'on sera content de cette traduction. Le libraire a seulement donné quelques petits démentis nécessaires mais polis à l'auteur[2].

On m'a dit qu'Algarotti était mort[3], et qu'il avait fait,

[1] La calomnie atteignait-elle Caylus ou Paciaudi? C'est ce que j'ignore, comme aussi le nom du calomniateur. Il est clair toutefois que Caylus se plaint ici de quelque ingrat.

[2] «Le libraire,» c'est-à-dire Caylus. Allusion à la note où le soi-disant libraire nie avoir gravé un des tableaux de Guerra, pour sa *Suite*. (Voy. t. Ier, lettre XLIII, p. 208, note 1.)

[3] Il mourut à Pise dans la nuit du 22 au 23 mai 1764, laissant entre autres legs faits à diverses personnes, huit mille écus romains au peintre Mauro Tessi, de Bologne, à la charge d'en employer deux mille à lui ériger un mausolée à Pise, avec cette épitaphe : *Hic jacet Algarothus sed non omnis*. On passerait ce trait d'orgueil à Horace, qui a écrit : *Non omnis moriar*, et dont on pourrait dire encore, en lui empruntant un de ses propres vers :

Quaesitam meritis sumpsit superbiam;

mais il s'en faut de quelque chose qu'Algarotti ait droit au même privilége. — Sa lettre contre l'Académie de France à Rome, a pour titre : *Saggio sopra l'Academia di Francia che è in Roma*. Livourne, 1763, in-8°. Il n'y attaque point cette Académie, il la défend au contraire contre quelques Fran-

quelque temps avant de mourir, une lettre contre l'Académie de France. En général, il n'y a certainement rien à lui reprocher; car quand on voit un secrétaire, qui est toujours supposé l'âme d'une académie, écrire des jugements aussi singuliers et aussi peu avoués de tous les gens qui pensent et qui aiment les arts, on est en droit de supposer que tout le corps est d'un habit uniforme.

Adieu, mon cher abbé. Il n'y a que deux petites pièces pour vous.

Je n'ai pas d'autres nouvelles de M. de Solar.

XCV

Paris, ce 8 (juillet) au soir (1764).

Je vous dirai, mon cher abbé, que je veux vous gronder, et que votre dernière lettre est encore plus déraisonnable que toutes les autres. Si je suis mourant[1], vous ne faites que m'at-

çais qui voulaient qu'on la supprimât, sous prétexte que, depuis que les arts avaient été transplantés en France et y avaient jeté d'assez profondes racines, il était honteux, dans un siècle aussi *philosophique* que le XVIII[e], de se laisser dominer par l'opinion du vulgaire, aux yeux duquel cette institution avait encore du prestige, de maintenir debout les antiques idoles de la prévention et de l'autorité, et d'entretenir un hommage qu'on rendrait moins au mérite qu'au nom des étrangers. N'est-ce pas encore aujourd'hui le langage de nos économistes comme aussi de ceux qui font profession de la *libre peinture*? Algarotti avait donc bien raison de s'élever contre ces sophismes, bien qu'il le fît par un sentiment d'amour-propre national, et pour maintenir aux Italiens le droit de se vanter d'être encore nos maîtres au XVIII[e] siècle, comme ils l'avaient été au XVI[e]. Il n'est pas, il est vrai, très-impartial, quand il juge nos grands peintres et qu'il les compare aux Italiens; mais Italien avant tout, vivant dans un pays tout plein des chefs-d'œuvre de la peinture et les voyant tous les jours, il était bien difficile qu'il n'y contractât point l'habitude de dénigrer plus ou moins les œuvres des meilleurs artistes des autres pays, et qu'il ne se laissât pas emporter par elle. C'est le défaut de cette lettre, où d'ailleurs il dit d'excellentes choses. — Le secrétaire de l'Académie dont Caylus parle dans ce paragraphe avec défaveur, est évidemment le secrétaire de l'Académie de France à Rome, et c'était le coupable du délit contre lequel Algarotti s'élève dans son Essai.

[1] Voyez sur l'état où Caylus était alors, la lettre III de Mariette.

trister par l'amitié touchante que vous me témoignez; si je suis en convalescence, vous me privez du seul instant de gaieté que je puisse avoir. Ainsi, traitez donc la santé légèrement, comme il faut toujours faire. Je vous dirai cependant que tous mes accidents sont diminués, quoique les impressions subsistent, et qu'il n'y a plus que les forces qui me manquent. Il faut espérer qu'elles reviendront; sinon il faudra bien s'en passer.

M. Bonnet m'avait annoncé la suspension de quelqu'un des ordinaires; je vous en ai même averti, croyant que vous en comprendriez mieux que moi la raison. Cependant je vous ai écrit tous les ordinaires, et j'ai numéroté le dessus des paquets pour qu'il vous fût aisé de mettre les pièces dans leur ordre d'impression. Mais tout cela s'arrangera.

Mariette, que vous savez si exact, est parti pour la campagne, sans envoyer chez Tilliard le VIe volume relié[1] comme vos cinq premiers. Ainsi le petit prince ne recevra pas la suite de ce que vous lui avez donné. Ce retardement n'est pas un grand malheur; mais il valait mieux laisser partir vos sept ballots. MM. Bonnet ou Tilliard trouveront quelque moyen de vous l'envoyer.

Je croyais n'avoir rien à vous envoyer aujourd'hui; mais je vois que je serai obligé de diviser le paquet de ce que j'ai recueilli cette semaine et que je vous garderai, pour la prochaine, au moins un des comptes rendus, pour ne pas effrayer M. Bonnet.

Adieu, mon cher abbé. Les détails de vos fouilles, quelque médiocres qu'ils soient, m'amuseront toujours. Portez-vous bien, et faites mille compliments à M. du Tillot et à M. de Kéralio.

On dit que M. de Solar va mieux. J'en saurai des nouvelles

[1] Du *Recueil d'antiquités.*

plus positives l'ordinaire prochain. Quant à l'évêque de Soissons, le dévoiement lui a pris, et l'on assure que c'est une preuve de sa fin [1].

Nous avons eu bien des tracasseries de prêtres et de curés au sujet de la paroisse de Saint-Sulpice [2]. Ce détail ne regarde qu'indirectement les jésuites; ainsi je ne vous l'aurais pas envoyé, quand même il aurait été imprimé.

Vous ne recevrez les derniers comptes rendus que l'ordinaire prochain.

XCVI

Paris, ce 13 juillet (1764).

Vous prenez le parti, mon cher abbé, que je vous reprochais de ne pas prendre dans ma dernière lettre. Il faut cependant vous dire un mot de ma santé. Je mange bien, je dors bien, mais les forces ne sauraient revenir, et je ne puis marcher. Il faut espérer que tout cela se conciliera.

Je suis charmé que mes derniers envois soient de votre

[1] Voy. lettre XCVIII.

[2] Ces tracasseries résultaient de la démission qu'avait donnée de la cure de Saint-Sulpice l'abbé Dulau Dallemans, au profit de l'abbé Noguier. Il l'avait donnée entre les mains du comte de Clermont, patron de cette paroisse, comme abbé de Saint-Germain-des-Prés. Les jésuites n'avaient rien à voir, même indirectement, dans cette affaire, et la preuve, c'est que M. de Montazet, archevêque de Lyon et primat des Gaules, qui ne les aimait pas du tout, accepta, en vertu de sa primatie, la démission de l'abbé Dulau, et octroya les provisions de curé de Saint-Sulpice à l'abbé Noguier: ce qu'il n'eût pas fait, s'il eût pensé être agréable à un jésuite ou à quelqu'un de leurs amis. La question d'ailleurs n'était pas là; elle était tout entière dans l'usurpation constante de M. de Montazet sur la juridiction de l'archevêque de Paris. Aussi M. de Beaumont refusa-t-il de reconnaître le nouveau curé et la validité de la démission de l'ancien. De là procès. Il semblait qu'il n'appartînt qu'à la puissance ecclésiastique de le juger; ce fut néanmoins le Parlement qui en connut, et, chose singulière, il donna gain de cause à l'archevêque de Paris (arrêt du 21 mars 1765). Voyez dans les *Mémoires du clergé* de 1764, le *Rapport de l'Agence* sur ces démêlés, par l'abbé de Broglie, p. 16-44. Paris, 1773, in-f°.

goût, et j'en suis d'autant plus aise que je prévois la disette. Mais la Providence pourvoit à tout. Vous avez aujourd'hui deux comptes rendus que je vous ai annoncés [1], et une petite brochure sur les convulsionnaires. Je ne sais si elle est pour ou contre; mais toutes les folies de l'esprit humain méritent d'être préconisées.

Les bénédictins étaient déjà remerciés, et ils le seront encore de votre part.

Je ne puis vous rien dire au sujet de l'acquisition des manuscrits [2]. On ne sait pas encore comment ils seront vendus. C'est une des plus importantes affaires que vous puissiez avoir. Je verrai ce que je pourrai par mes petits amis. Mais ce serait bien le cas où le crédit serait nécessaire, et où il serait bon d'avoir un homme intelligent et ferme à la tête de vos affaires en France. Je ferai la guerre à l'œil, et je vous avertirai de tout ce que je saurai.

Dom Pater [3] ne décidera rien sur vos manuscrits. Cependant je l'enverrai chercher, et je verrai s'il pourra vous rendre service; mais je ne le crois pas. Je crains bien qu'on ne veuille tout vendre ensemble, et que cette partie de manuscrits ne

[1] Des constitutions des jésuites. — Je ne vois pas de brochure sur les convulsionnaires à cette date; on ne s'occupait plus d'eux alors. Il s'agit donc ici d'une ancienne. La collection la plus complète sur les convulsionnaires est décrite dans le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de la Cour de cassation* (1824), t. Ier, p. 275 à 283. Mais toutes ces pièces sont de 1725 à 1735.

[2] Des jésuites. Voy. lettre CXVIII. A la fin du paragraphe : « Je ferai la guerre à l'œil, » c'est-à-dire j'aurai l'œil à tout de manière qu'il ne m'échappe rien de ce que vous avez intérêt à savoir. Cette locution était très-usitée au XVIIe siècle :

> Dieu sait comme ils *firent la guerre !*
> *J'entends à l'œil;* car autrement
> Je parlerais peu nettement.
>
> (SCARRON, *Virg. Trav.*, l. VI.)

« Il n'importe, elle est amoureuse, je lui réponds de tout; tu n'as qu'à *faire la guerre à l'œil* et à nous seconder, Champagne et moi. » (Dancourt, *la Folle enchère*, sc. IV.)

[3] Ou Peter, comme il me paraît plus lisiblement écrit dans la lettre XCVIII. Je suppose que c'était un religieux bénédictin sur qui comptait Paciaudi pour lui acheter quelques manuscrits des jésuites.

passe en pays étrangers. En tout cas, vous serez instruit du fond et des détails de cette affaire.

Cette commission ne peut en effet convenir à Tilliard; elle ne doit pas passer par les mains des marchands. Mais comme vous êtes content de lui, je l'en préviendrai de votre part. Tout ce que je puis vous dire, c'est que MM. de la Bibliothèque du roi et ce qu'il y a de plus habile en cette matière seront consultés pour le choix et pour le prix de ce qui vous regardera.

Je vous remercie en passant du petit sermon que vous me faites; mais il y a longtemps que j'ai fait mes preuves que je ne pense pas comme mon oncle[1]. Mais vous savez qu'il y a place pour tout le monde.

Je suis fâché que vous ne découvriez pas mieux dans vos fouilles que ces petites maisons. Il ne faut pas désespérer de la bonne fortune. Mais ces petites maisons étaient appuyées sur des grandes, et j'espère qu'au moins vous avez fait lever le plan de ces habitations communes[2]. Vous savez qu'ils nous sont plus inconnus que ceux des temples et des palais. De plus, la carte qui se trouvera à la tête de votre ouvrage sera plus riche et plus curieuse[3]. Je voudrais encore que dans les plus

[1] L'évêque d'Auxerre, grand janséniste. On a vu précédemment que Paciaudi avait reçu le portrait de ce prélat. J'en conclus, et en cela je ne crois pas me risquer, qu'il avait saisi cette occasion pour, au nom d'un oncle si pieux, rappeler le neveu aux pensées religieuses; ce dont Caylus ne se souciait guère et dont il ne se soucia pas davantage à l'heure même de sa mort.

[2] C'est ce que fit en effet Paciaudi.

[3] On trouve dans *I Scrittori de' cherici regolari detti teatini, d'Anton. Franc. Vezzosi della loro congregazione, parte seconda*, p. 123 (Rome, 1780, in-4°), quelques renseignements sur cet ouvrage de Paciaudi, qu'il n'est pas inutile de rapporter :

« Come antiquario dove il P. Paciaudi soprantendere ai scavi che dal real Infante don Philippo si facevan fare su i monti Piacentini, ove credesi che situata fosse l'antica Velleia. Vi si portò più volte a riconoscerli, esaminò i monumenti che vi s'erano trovati; quindi ne scrisse in lingua francese un' esatta relazione, in cui, fissata la corografia del paese, adotte le conjetture le più verisimili sulla fundazione della nominata città e sulla condizione de' suoi abitatori... Tutte queste nozioni, corredate d'ogni necessaria autorità, for-

beaux aspects pour l'intérieur de la ville, vous voulussiez faire jeter quelques puits. Ce serait le moyen de ne vous pas dégoûter du peu de produit de vos travaux. Et quand vous aurez fait une pareille chose, vous n'aurez du moins plus rien à vous reprocher. L'essentiel de l'ouvrage que vous donnerez sera constamment établi sur les lois singulières que vous avez trouvées à Véleia[1]. En donnant vos statues et vos autres ustensiles pour ce qu'ils valent, on n'aura rien à vous reprocher, et je vous garantis que vous aurez encore assez de matière.

Vous pouvez compter sur toutes les consultations que vous pouvez désirer de Paris. J'approuve très-fort que vous écriviez votre ouvrage en latin[2], et je me contenterais, à votre place, de décrire les proportions et l'état auquel vos figures se trouvent. Je ne détaillerais et ne ferais peut-être graver que celles qui, grandes ou petites, présenteraient quelque singularité. Du reste, nous sommes encore trop éloignés des conseils. Il faut que votre plan soit au moins préparé, et que

mano come un' intera storia di que' popoli. L'autore mandolla al ministro di Stato (le duc de Choiseul) della corte di Francia, che glie avea richiesta, e contemporaneamente al suo amico conte di Caylus, perchè si leggesse nell' Academia delle Inscrizioni. Due giornalisti, nell mani de' quali quest' opera capiti, ne resero conto; ma la dieder mutilata e scontrafatta a segno che il P. Paciaudi nulla vi riconobbe di che gli ciò era costato tanta faticha.»

Ces deux obligeants et savants journalistes, mis en possession de ce travail probablement par le duc de Choiseul ou par quelqu'un de ses amis (car Caylus avait trop d'éloignement pour les journalistes pour leur faire une pareille confidence), étaient des rédacteurs de la *Gazette littéraire de l'Europe*. Leurs articles sont au t. IV, p. 353, et t. V, p. 79, de cette gazette.

[1] La loi *Rubria* et la *Table alimentaire* gravés sur des tables de bronze.

[2] Paciaudi, comme l'indique la note précédente, changea d'avis, et écrivit son ouvrage en français. On voit d'ailleurs par tous les détails dans lesquels entre ici Caylus que cet ouvrage devait renfermer des plans, des cartes et des monuments gravés, de toute sorte, de Véleia. Ce que Paciaudi en avait envoyé à Caylus était sans doute un croquis sous forme de mémoire, et il est très-probable que l'indiscrétion qui eut pour effet la mutilation de cet écrit par des journalistes français le dégoûta de donner suite à son projet primitif, lequel il abandonua tout à fait. (Voyez la *Gazette littéraire de l'Europe*, *loc. cit.*)

vous n'ayez plus aucune espérance sur l'ouverture de la terre.

Vous aurez Winckelmann dans huit ou dix jours[1]. Vous connaissez mon impatience, et vous pouvez être assuré que s'il a été retardé aussi longtemps, ce n'a pas été la faute de mes soins, de ma dépense et de mes jurements.

Je ne me rengorge point de vous avoir assuré que vous aviez trouvé un réservoir d'eau[2]: les vraisemblances m'avaient paru y convenir. Mais je m'étais rendu, comme de raison, à votre avis, et je n'y pensais plus.

Mme de Choiseul est parfaitement inoculée, et revient le 24 à Paris, pour aller de là aux eaux de Forges, dans l'espérance de faire un enfant; ce qu'elle désire aussi. L'abbé sera témoin de toutes ces cérémonies[3], et il ira sûrement à Forges. Quoique ces eaux soient bonnes pour la propagation, je ne crois pas qu'elles fassent beaucoup d'effet sur Louison[4].

On m'a fort assuré que l'ambassadeur de Solar continuait à bien aller. Il n'en est pas de même du pauvre évêque de Soissons, que l'on dit à l'extrémité. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse et vous prie de remettre ces médailles à M. du Tillot; je les reçois en ce moment.

CAYLUS[5].

XCVII

16 au soir (juillet 1764).

Vous continuez à me gâter par l'intérêt excessif que vous

[1] C'est-à-dire la traduction de sa lettre au comte de Brühl.

[2] A Véleia. Paciaudi avait commencé par y voir un cirque, il paraît ici s'être rangé depuis à l'opinion de Caylus, qui tenait pour un réservoir ou un *ustorium;* finalement il opta pour ce dernier, comme avait fait Winckelmann, et comme l'indique la lettre suivante, note 8. Mais tous se trompaient. Voyez la lettre LXXIX et la note relative à cet objet.

[3] Il y en aura au moins une d'exceptée.

[4] Petit nom de la duchesse de Choiseul.

[5] La signature seule est de la main de Caylus.

prenez à ma santé, mon cher abbé, vous et votre bonne compagnie; mais je vous avouerai que l'attaque que j'ai eue, et que je possède encore, a été si vive que je ne sais pas quand je pourrai vous écrire de ma main.

J'ai mal compris la raison du retardement de mes lettres dont M. Bonnet m'a prévenu; je l'ai prié seulement de vous en donner avis; mais pour moi je ne puis ni rien faire ni étudier. Je continuerai à mon ordinaire la douce occupation de ce que je pense à votre sujet ou de ce que j'ai à vous répondre. J'enverrai même à mon ordinaire les paquets garnis chez M. Bonnet. Il est constant qu'ils partiront un jour, et cela me suffit.

Si votre chanoine est bel et bien fait, il n'aura pas besoin de votre lettre pour être reçu[1]. Quant à moi, je n'ai nulle envie de le voir.

J'ai vu, je crois, une fois ou deux votre ami le baron de Gleiken[2], il y a sept ou huit ans; depuis lors je ne l'ai ni vu ni rencontré. Vous voyez que cela ne fait ni une connaissance ni une liaison. Il est vrai que je ne cherche guère à connaître des hommes nouveaux, et que plusieurs même des vieux amis ne sont que trop propres à la réforme.

Votre petit M. Hoppe est un très-joli sujet[3]; je ferai pour lui ce qu'il pourra désirer; mais j'ai du temps avant que de mettre la main à l'œuvre, car il part ces jours-ci pour se rendre à Venise, et faire le voyage de Constantinople avec

[1] Voyez lettre XCII.

[2] Le baron de Gleichen, écuyer de la margrave de Bareith, ensuite ambassadeur du roi de Danemark en Espagne (voyez lettre XXXIV), puis enfin ambassadeur du même prince à Paris. C'est en effet sous ce dernier titre qu'il figure dans l'*Almanach royal de 1765*.

[3] Quelque Hollandais de la famille de ce nom, qui subsiste encore aujourd'hui, et le même dont il est question lettres LXV, LXVII et CXXVI. Mais dans celle-ci son nom, estropié par le secrétaire, est écrit *Obs*. On a pu voir aussi par la lettre de l'abbé Schiavo à Caylus, citée dans la lettre LVII, p. 284, que ce M. Hoppe, qui y est nommé *Houp*, à l'italienne, envoya à l'abbé, à Palerme, un paquet de lettres *pour le service du comte*, c'est-à-dire de Caylus.

l'ambassadeur de cette république. Vous voyez bien que cela nous donne au moins un an d'avance.

Votre bulletin est juste; M[me] de Choiseul est allée se faire inoculer à Chanteloup [1], dans une terre de son mari. L'abbé Barthélemy, de toute éternité, était destiné pour le voyage, et vraisemblablement il serait parti aussitôt qu'elle, sans la maladie du bailli de Solar dont je vous ai parlé. Je ne vous en manderai point de nouvelles, parce que je n'en ai pas de certaines. Je crois cependant que l'abbé est parti depuis peu. Quant à votre livre d'antiquités, je lui en parlerai, si je m'en souviens, à son retour.

Je souhaiterais que le nouvel archevêque de Cambrai [2] ressemblât encore à l'ancien, en plaçant un bénéfice aussi bien qu'il le serait, sur votre tête. Il est certain que son frère et sa sœur pourraient aisément l'y déterminer; mais je crois qu'ils ont des entours qui leur tiennent plus à cœur que vous.

Je suis charmé que vous ayez un homme capable de restaurer vos tables de bronze [3]. Quant aux restaurations de marbre, vous sentez bien qu'un pauvre Gaulois ne peut rien dire à des artistes aussi fins et aussi adroits que les Italiens. Je vous recommanderais tout grossièrement de les empêcher de trop ajouter, et de se tenir dans le simple de l'antique [4].

Je suis très-fâché de ce que vous me mandez de vos

[1] Ce bulletin de Paciaudi était écrit et parti quand la lettre précédente de Caylus était en route. C'est pourquoi Caylus ne parle ici que du voyage à Chanteloup, sans se répéter sur celui de Forges.

[2] Charles de Choiseul-Stainville, frère du duc de Choiseul, premier ministre. Il paraît, si je ne me trompe, résulter de tout ce paragraphe que Charles de Saint-Albin, son prédécesseur, avait « placé un bénéfice sur la tête » de Paciaudi. Le fait est assez singulier pour être remarqué.

[3] La *Table alimentaire* et la loi *Rubria*.

[4] Il n'y avait peut-être pas alors en France et en Italie un autre que Caylus qui eût l'intelligence et le courage de combattre les restaurateurs de marbres antiques. Les musées d'Italie ont donné l'exemple de cette misérable coutume de restaurations qui a fait tant de tort à l'étude de l'art. On en est si dégoûté chez nous, qu'on démembre des statues ainsi raccommodées.

fouilles. J'espérais et je désirais qu'elles vous produisissent des morceaux intéressants pour entretenir le goût et la dépense de votre cour, dans un projet où le succès est nécessaire.

J'étais bien sûr que vous aviez des raisons convaincantes pour l'un ou l'autre sentiment, d'un réservoir ou d'un *ustorium*[1]. Les preuves que vous avez du dernier sont si claires qu'elles vous fourniront des choses fort agréables à dire, d'autant qu'on n'a pas fréquemment rencontré ces monuments.

Je n'ai plus rien à ajouter, mon cher abbé, et je me contenterai de mettre mon nom au bas de cette lettre, pour donner quelque signe de vie.

CAYLUS.

XCVIII

Paris, ce 22 juillet 1764.

Ce vendredi[2] est fort avancé, mon cher abbé, et je n'ai pas encore reçu de vos lettres; cependant je vais vous écrire tous les bavardages du jour et toutes les vieilles réponses. J'aurai d'autant moins de mérite à ce procédé, quand encore vous ne m'écririez pas, que je suis retenu dans mon lit par une opération qu'on m'a faite à la jambe pour ouvrir le dépôt que la maladie singulière que j'ai eue y avait formé. Ils disent tous que rien ne peut aller mieux, et j'en suis très-persuadé.

On m'a dit que l'Infant avait donné un titre à M. du Tillot; il l'a tant mérité et je suis sûr qu'il continuera si fort de le mériter, que ce ne serait pas à lui que j'en ferais compliment, mais à l'Infant[3].

[1] Voyez la lettre LXXXI, où Caylus emploie le mot *ustrinum* tandis qu'ici il dit *ustorium*. Le mot propre me paraît être *ustrina*. Voyez la lettre précédente.

[2] Caylus ou plutôt son secrétaire s'est trompé en datant cette lettre du 22 juillet; le 22 était un dimanche, il eut donc fallu la dater du 20. D'un autre côté, il est dit un peu plus bas que l'évêque de Soissons était mort depuis deux jours, et il mourut en effet le 19. Voilà, comme eût dit Caylus, qui n'est pas aisé à concilier.

[3] Le titre donné à du Tillot était celui de marquis de Felino. Mais alors le projet en était arrêté seulement. Du

L'évêque de Soissons est mort il y a deux jours[1].

On m'assure très-fort que les manuscrits des bénits Pères seront vendus au mois de septembre et criés, quoiqu'on dise que si quelqu'un se présentait pour prendre le tout, on le lui céderait. Mais tous ceux qui s'y entendent doutent qu'un tel particulier se trouve[2].

Je n'ai pas envoyé chercher don Peter; non que je ne l'estime, mais il ne pourrait pas grand'chose pour votre satisfaction[3]. De plus, je ne pourrais pas lui parler aussi ferme ni aussi décidément que je l'ai déjà fait à celui que je chargerai de votre commission. C'est celui qui doit pousser pour la bibliothèque[4] : ainsi vous serez bien servi, à la réserve de tout ce qu'il n'aura pas marqué pour elle. J'attends donc votre catalogue ou pour mieux dire votre choix, pour en raisonner avec lui, et vous donner une idée des choses sur lesquelles vous pouvez compter, ou du moins fonder quelque espérance.

Ce que l'on m'a dit de la santé de M. de Solar est plus consolant qu'affligeant; mais les suites sont toujours à craindre et incertaines.

Je finis sans réponse à vous faire. Je vous envoie ce qui a paru de nouveau. A la vérité, c'est une dispute de moines blancs[5]; mais la couleur n'y fait rien, et je ne cherche qu'à vous amuser.

Adieu, mon cher abbé; dans huit jours, toutes choses nouvelles.

Tillot n'obtint ce titre, avec investiture de la juridiction féodale dans ce village, qu'en septembre de la même année.

[1] François Fitz-James, mort le 19 juillet 1764. Il est fameux par son instruction pastorale conforme aux vues du Parlement à l'égard des jésuites, laquelle instruction fut condamnée par le pape. Il a été parlé plusieurs fois de cette instruction dans les lettres précédentes.

[2] Voyez lettre CXVII.

[3] Voyez lettre XCVI.

[4] Il s'agit ici de la Bibliothèque du roi, pour laquelle on voulait acquérir des livres ayant appartenu aux jésuites.

[5] Je n'ai pas eu le bonheur de mettre la main sur quoi que ce soit relatif à

XCIX

Paris, ce 30 juillet (1764).

Je vous remercie, mon cher abbé, de votre billet précurseur de la grande lettre que je n'ai pas encore reçue. Je me doute bien que tout ce que vous m'y mandez regarde l'achat des manuscrits. Et comme votre vivacité m'est connue, j'ai fait d'avance tout ce qui dépend de moi pour votre emplette, au cas que la vente soit détaillée, et c'est, en vérité, ce qu'on ignore encore.

Il y a disette aujourd'hui par rapport aux bénits Pères, et je n'ai à vous envoyer qu'un mémoire que j'ai fait imprimer séparément, et dont vous verrez que j'ai toute l'obligation à M. de Jussieu[1]. C'est même à cause de l'obligation que je lui ai qu'il a été tiré séparément. J'avais résolu de lui en donner quelques-uns pour ses amis; ces ouvrages détachés sont ordinairement des petites curiosités pour les bibliomanes. Voilà tout ce que Paris m'a produit. Nous verrons si, d'ici à demain que je fermerai ma lettre, il n'y aura rien qui puisse vous amuser.

L'abbé de Lanti[2] a envoyé très-poliment deux boîtes de pommade à M. de la Reynière. Il voudrait lui envoyer quelque chose de convenable et à peu près de même goût[3]. Si vous pouvez lui indiquer cette bagatelle, vous lui ferez un très-grand plaisir. Il m'a prié de vous le demander et de vous faire mille et mille compliments.

Je viens de recevoir votre boîte cassée[4], et j'attends la grande lettre pour en savoir le mystère.

cette dispute, et je n'en devine pas l'objet.

[1] Son mémoire sur le papyrus, qui est au tome XXVI, pages 267 et suivantes des *Mémoires* de l'Académie des inscriptions.

[2] Il avait été chargé de porter la barrette aux cardinaux de Rohan et de Choiseul, et c'est avec lui que Paciaudi avait fait le voyage de Paris.

[3] De la poudre à poudrer alors?

[4] C'est une tabatière. Elle aussi, comme celle de M. de La Reynière, donnera lieu à bien des histoires.

Je reçois votre bonne lettre bien près du départ de celle-ci; cependant je vais tâcher d'y répondre tout autant qu'il me sera possible. Je le puis d'autant plus, qu'étant obligé de garder le lit, je me trouve bien désœuvré tout le jour. Je ne doute pas de l'occupation que l'assemblage d'une grande bibliothèque est capable de vous donner; mais aussi, le délassement que vous donne la bonne compagnie que vous êtes sûr de trouver après votre travail, doit servir à soutenir bien des fatigues.

Je suis toujours charmé que vous soyez content de Tilliard, puisque c'est moi qui vous l'ai donné. Je vous puis répondre que son zèle et son attention ne se ralentiront point.

On va donner, m'a-t-on dit, un supplément du catalogue contenant les livres des jésuites que l'on n'avait pas trouvés d'abord [1]. Comme je vous mande le fait, il est difficile à concevoir. Si je le sais mieux, vous en serez instruit; car livres et jésuites sont choses absolument de votre ressort.

Je trouve tout ce que vous me mandez sur la décoration que Petitot [2] avait imaginée, très-raisonnable; car la première règle de la décoration est l'utilité de la chose. On place ensuite les ornements pour rendre cette même chose plus agréable.

Vous devez juger, par les lettres d'avis, du temps auquel vos caisses arriveront. Il me paraît qu'il y a plus d'un mois qu'elles sont parties, et vous pouvez à peu près calculer le temps de leur arrivée.

Vous me donnez une furieuse idée de ce cabinet de M. Cleonori [3]; je ne l'avais jamais entendu nommer. J'avoue que j'at-

[1] Je ne vois de supplément qu'à la fin du catalogue de la maison professe, p. 446-448, et encore la pagination y fait-elle suite à celle dudit catalogue. Ce supplément, que je sache, ne fut point publié à part.

[2] Une décoration sans doute du palais pour les assemblées de la noblesse, à Parme. Voyez lettre XC, note 11.

[3] Ce Cléonori est écrit *Bléonori* dans Paciaudi, lettre XXX. Ce n'est ni l'un ni l'autre; c'est Leonori. (Voyez ci-devant lettre XXXVII, tome Ier, page 173, note 1.)

tends le retour de votre voyage pour savoir ce que j'en dois penser; car, si la jactance des propriétaires est commune dans tous les pays, vous savez qu'elle n'est pas rare en Italie.

Je savais toute la modération de votre ministre, et personne ne rend plus de justice à ses vertus. Je le trouve si fort au-dessus du compliment que je n'ai pas daigné lui en faire[1]. Mais tout le détail que vous m'avez mandé à cette occasion m'a fait plaisir par l'honneur qui en résulte pour l'Infant. Vous aurez des nouvelles plus détaillées un autre jour à l'égard des manuscrits. Envoyez-moi toujours le catalogue de ce que vous désirez.

Le roi de Prusse ne ressemble pas dans sa médaille, dont le dessin et l'exécution me paraissent d'ailleurs assez communs. J'ai vu mieux que cela de Dubois[2]. Mais que ceci soit entre nous.

Je suis charmé que le petit prince soit content des estampes russes[3]; il aura la suite, puisque ces bagatelles peuvent l'amuser.

Je vous prie de remercier M. de Kéralio des préventions favorables qu'il a pour moi; mais il serait injuste de ne pas vous en remercier, vous qui les lui avez inspirées.

[1] A l'occasion du titre de marquis de Feliuo conféré à du Tillot.

[2] Il n'y a pas, pour ce temps-là, de graveur en médailles du nom de Dubois. Nous connaissons des médailles du grand Frédéric signées M. HOLTZHEY. Ce Martin Holtzhey, qui était né à Ulm, et qu'il ne faut pas confondre avec Jean-Georges Holtzhey, à qui l'on doit la médaille commémorative de la mort de ce prince (1786), avait un nom difficile à prononcer pour des Français. Il est donc à croire que, lorsqu'il travaillait dans les Pays-Bas et qu'il eut fait la réflexion que les Français donnaient à la ville de S'Gravenhaag le nom de la Haye, il résolut de vendre ses œuvres à Paris sous le nom de Dubois; ce qui constituait une traduction pour ainsi dire adjuvante de son nom allemand. La médaille dont parle Caylus, et qu'il n'approuve pas, était peut-être l'œuvre, soit de Jacob Abraham, soit de Nils Georgi, dont les noms se trouvent sur des médailles du grand Frédéric, aux dates de 1762, 1763.

[3] Voyez lettre XCIV.

Je me flatte que les pilules du dernier envoi réussiront; quand vous aurez reconnu et bien établi leur mérite, vous m'en instruirez, et elles ne vous manqueront pas.

Je ne puis rien vous dire de positif sur la santé du pauvre bailli de Solar; le temps peut seul instruire du succès de ses remèdes.

Mme de Choiseul a été parfaitement inoculée par Gatti [1], qui continue à avoir des partisans dans Paris. Mme de Choiseul, qui désire infiniment avoir des enfants, part ces jours-ci pour aller aux eaux de Forges, qu'elle prendra pendant quinze jours, et vous croyez bien que le grand abbé [2] fera encore ce voyage.

Algarotti, dont vous me parlez, sont (*sic*) de ces gens qui ont vécu et qui ne laissent rien après eux [3].

Je verrai à vous compléter ce que vous desirez du catalogue de Falconet. Je m'adresserai pour cela à un de nos plus forts bibliomanes, et je verrai à avoir l'autre exemplaire du catalogue des antiquités que vous désirez.

Si vous n'avez pas l'ordinaire prochain un exemplaire de la traduction de Winckelmann, vous pouvez compter le recevoir huit jours après, car on tire les planches, et je vous avouerai naturellement que ce petit ouvrage doit être recherché par les choses qu'il apprend sur Herculanum. Ce que je dis n'excuse pas d'ailleurs les fautes qu'il peut avoir faites.

J'examinerai à loisir votre tabatière [4]; je verrai les moyens de la réparer, et vous pouvez compter que vous en aurez sûrement une; mais elle ne sera jamais aussi agréable qu'elle

[1] Médecin italien, grand partisan de l'inoculation et fort à la mode. Le roi l'avait pris à son service.

[2] Barthélemy. Voyez lettre XCVI.

[3] Décision aussi concise que brutale, mais non pas absolument vraie. Quoi qu'il en soit, Algarotti est au moins assuré de vivre longtemps dans la correspondance de Voltaire et dans celle de Frédéric II; ce qui n'est pas un petit honneur.

[4] Voyez ci-dessus, p. 27, note 4.

était dans son premier état. Je ne sais d'où elle vous vient; mais, en vérité, je n'ai rien vu de plus agréable que ce bijou que vous êtes un vilain d'avoir cassé. Nous réparerons le dommage le moins mal qu'il nous sera possible.

Pour vos lunettes, je réponds d'elles, et je vous enverrai une autre façon de les porter qui vous sera peut-être plus commode; du moins elle vous mettra en état de choisir.

Je verrai à vous faire venir une canne d'Orléans[1], telle que vous me la demandez, et vous n'imaginez pas le plaisir avec lequel je vous l'enverrai. Adieu; il ne m'est heureusement venu personne, et j'ai pu répondre à tous les articles de votre lettre.

C

27 août (1764.)

Je vous suis très-obligé, mon cher abbé, de m'avoir envoyé l'empreinte de l'athlète du chevalier Basquiat[2]. Il faut espérer que je pourrai joindre quelques morceaux grecs qui rempliront la planche; mais ce sont des grâces du ciel sur lesquelles on ne doit pas trop compter. L'explication et le détail de la pierre que vous m'avez envoyée ne peuvent être meilleurs. Aussi vais-je les serrer sous clef pour en faire usage en temps et lieu. Mariette a de plus acheté une assez grande cornaline dont le sujet est intéressant et le travail de la plus grande beauté[3]. Ainsi la planche se trouve à moitié composée.

Je suis charmé que les envois que je vous ai faits aient

[1] Voyez lettres LXXXV et LXXXVI.

[2] M. Basquiat était possesseur d'une belle hyacinthe gravée en creux qui représentait un athlète, et dont il envoya, par l'intermédiaire de Paciaudi, l'empreinte à Caylus. Celui-ci la fit graver, et elle est au t. VII, pl. XXVII, n° 2, des *Antiquités*. Dans l'explication qu'il donne de cette pierre (p. 156), et qui est presque littéralement celle que lui avait envoyée Paciaudi (lettre LXXIV de celui-ci), on lit *Bastiat*. C'est une faute d'impression, car on lit correctement *Basquiat* au t. VI, p. 142, du même Recueil. (Voy. lettre LIII de Caylus, p. 262, note 1.)

[3] Elle est sur la même planche que celle de M. Basquiat, et sous le n° 1.

réussi. J'aime mieux que vous ayez des doubles que d'en manquer; mais je crains bien pour l'avenir la disette de ces sortes d'écrits.

On a fait un tour qui me paraît assez leste. La Bastille n'est peut-être pas plus solidement bâtie que l'était la porte du collége de Clermont; cependant, pour effacer et le nom et les attributs des jésuites, on a imaginé le prétexte de faire déclarer par des architectes que cette porte avait besoin d'être réparée, et on l'a abattue de fond en comble.

Il est arrivé une chose singulière à Besançon[1]. Le parlement s'est assemblé, et l'on a proposé de terminer l'affaire des jésuites, dont plusieurs circonstances avaient retardé la décision. Mais comme on proposait de faire sortir de l'assemblée ceux qui étaient de la congrégation des jésuites, tous les juges se sont récusés les uns les autres, ou comme parents des Pères, ou comme affiliés à la Société. Il en est résulté qu'on a dressé procès-verbal de ces faits, et qu'on a envoyé au roi pour prendre ses ordres.

Je n'ai encore qu'une petite feuille; mais, pour soutenir la dignité de mon paquet, j'y joins le mémoire important que je vous ai promis et que je ne devais pas vous envoyer[2]. Mais je compte trop sur votre amitié pour vous rien refuser, et pour avoir la moindre inquiétude sur la communication de ce papier, que j'espère que vous verrez tout seul, et que vous me renverrez avec le même incognito.

Je vous prie de faire mille et mille compliments à M. de Ké-

[1] Voyez lettre LXXIX, tome Ier, page 404. On trouvera les détails de cette affaire, qui est tout à l'honneur de ce parlement, dans le *Journal de ce qui s'est passé au Parlement de Besançon depuis le 17 jusqu'à 23 août 1762, dans l'affaire des soi-disants Jésuites*, in-12, 30 pages, et dans *Séance du Parlement de Besançon, chambres assemblées, du 7 mai 1764, au sujet de l'affaire des Jésuites. Extrait du registre des délibérations du Parlement de Besançon, à la séance du matin 7 mai 1764*, in-12, 36 pages.

[2] Son mémoire sur le papyrus. Voy. la lettre précédente.

ralio. Je pense toujours aux amusements qui peuvent convenir au petit prince; mais vous savez qu'il faut que ces bagatelles se présentent à l'esprit d'une façon qui leur soit convenable. Je suis charmé et point surpris que le portail de Petitot ait réussi[1]. Un architecte n'est pas responsable de la place qu'on lui donne pour bâtir; mais il doit bien faire.

Personne ne disputera la friponnerie au cardinal Albani[2]; sa réputation est faite. Mais j'avouerai que Winckelmann s'engoue et s'enthousiasme des arts que je puis certifier qu'il n'entend pas. Du reste, il y a des choses très-curieuses dans sa lettre au comte de Bruhl, qu'il m'en a coûté une peine du diable et un argent infini à faire traduire[3]. L'ouvrage est sous presse et contiendra, je pense, 60 ou 80 pages d'impression. Il est constant que vous recevrez le premier exemplaire.

Je vous plains d'être dans le houlvari du duc d'York[4], et quand je pense à Parme, je ne vois avec plaisir que le courant de votre simple société et de vos agréables amusements.

J'ai déjà demandé ce que peut être le catalogue surnuméraire de Falconnet[5] que je vous ai promis. Cela me paraît extraordinaire, car personne ne sait ce que c'est.

[1] Voy. t. I, p. 314, note 15. Le portail de l'église de Saint-Pierre, à Parme. Ce portail très-étroit ajouté à une ancienne église située sur la place de la mairie ou de l'Horloge, y fait une assez triste figure. Resserré entre deux maisons de la place et dans le même alignement, c'est à peine si on l'aperçoit. Il n'est pas toutefois sans mérite, eu égard à la gêne qu'a éprouvée l'architecte.

[2] Voy. lettre XCI.

[3] Voy. lettre LXXX, p. 409, note 4, et d'autres lettres postérieures. Cette traduction a pour titre : *Lettre de l'abbé Winckelmann au comte de Brülh sur les découvertes d'Herculanum, traduites de l'allemand par Michel Huber*, Dresde et Paris, chez Tilliard, 1764, in-4°.

[4] «Nous avons ici le duc d'York, et je crois que nous le garderons quelque temps. On lui donne tous les jours des spectacles français et italiens, des ballets, des conversations, des divertissements différents avec une magnificence étonnante.» (Paciaudi, lettre LXXIV.) *Houlvari* pour hourvari. Le peuple dit *boulvari*.

[5] C'est la table des matières qu'il appelle ailleurs l'index, et Paciaudi le catalogue surnuméraire. Il n'est pas étonnant que personne ne sût ce que c'était, Caylus le désignant, comme il fait de

L'accès de goutte que j'ai eu a été si violent et si bizarre dans son développement que je ne dois pas être étonné de ce qu'il dure encore aussi vivement, et qu'il m'empêche de vous écrire et de faire mille choses auxquelles on ne peut me donner secours. Il ne me faut que de la patience, et j'en ai d'autant plus que j'ai très-bon appétit.

Je ne vous enverrai qu'à la troisième ou quatrième demande de cette marbrure que vous désirez pour les livres; elle est du plus mauvais goût, et si vous en aviez la recette, je vous prierais de ne pas vous en servir. Cependant, si vous le désirez bien fort, je l'enverrai.

Je finirai par le détail exact de ce qui se sera passé entre l'apothicaire et moi[1]. Je connais celui que vous m'avez indiqué; je m'en suis rapporté à lui sur la quantité et la qualité des pilules; je ne sais pourquoi il n'a voulu vous en envoyer qu'un cent. Apparemment qu'elles peuvent se gâter. En tout cas, l'envoi n'est pas difficile à répéter.

Adieu, mon cher abbé, je souhaite qu'elles vous fassent tout le bien que je vous désire.

CI

Paris, 13 septembre 1764.

Je suis fort aise, mon cher abbé, des soins que vous prenez de votre santé, et dont le succès répond aux désirs de vos amis. Il est fâcheux qu'un lieu aussi agréable que Colorno[2] ait l'inconvénient du mauvais air. Vous avez bien du temps devant vous pour décider de vos manuscrits. On s'était imaginé que pendant les vacances il se présenterait quelqu'un pour les acheter en gros; mais leur vente se trouve remise

presque tous les ouvrages qu'il cite dans ses lettres, par un titre qui ne lui appartenait pas. Voyez t. I, p. 318, note 3.

[1] Voy. lettres XCIV et XCIX.

[2] Maison de plaisance des ducs de Parme, à 14 milles de cette ville. On en a fait récemment un hôpital de fous.

après celle des livres qu'on a retrouvés, et elle n'est indiquée que pour le mois de mars[1].

J'ai envoyé chez Tilliard vos deux volumes des Mémoires de l'Académie ; il attend vos ordres pour le détail de la reliure, d'autant plus qu'ils sont en blanc.

Je ne puis vous envoyer qu'un petit arrêt donné en faveur d'un homme qui veut, comme il en a le droit, renoncer aux jésuites[2].

Les détails de la police qui ne peuvent être plus certains m'ont appris qu'on avait arrêté, il y a trois jours, quatre cordeliers dans un mauvais lieu, à table avec des filles. Mais, oserais-je vous le dire ? ce qui n'est point ordinaire, il y avait en leur compagnie deux théatins[3] qui prenaient leur part du plaisir et du repas. Selon l'usage on les a renvoyés chacun chez eux.

L'archevêque de Paris a un dépôt au cul qui pourrait devenir la fistule[4] ; mais il aura beau avoir des dépôts dans le corps, il n'en aura pas la tête moins dure.

La largeur de vos lunettes est fort aisée à réparer, car avec les deux doigts on en vient facilement à bout. J'enverrai à M. Bonnet lundi la branche de la seconde lunette dont je vous ai parlé ; elle est brisée[5] et se transporte très-aisément.

[1] Il s'agit toujours des manuscrits des jésuites. (Voyez lettre CXII.) Par les « livres retrouvés » Caylus entend une partie des livres de la maison professe qu'on disait avoir été cachés par les jésuites eux-mêmes. (Voyez lettre XCIX.)

[2] Arrêt rendu par le parlement de Rouen le 24 juillet 1764, sur la requête de Pierre-Antoine-Laurent Fleury, prêtre.

[3] Paciaudi appartenait à cet ordre.

[4] Remarquons, à l'honneur de l'esprit parisien, si enclin à trouver matière à rire dans les malheurs publics comme dans les particuliers, cette plate épigramme (elle est dans *Bachaumont*) lancée à l'occasion de l'opération qu'on pensait devoir être faite à l'archevêque. Elle est adressée au chirurgien Moreau :

> Moreau, quelle est ta gloire et ta vocation !
> Le ciel t'a réservé pour cette occasion ;
> Il anime ton zèle et ton patriotisme.
> Par toi s'opérera ce grand événement ;
> Ton bras *frappera* sourdement.
> Le fondement du fanatisme.

L'auteur aurait dû dire *sapera* ; mais son français est à la hauteur de sa pensée.

[5] C'est-à-dire formée de deux parties se repliant l'une sur l'autre.

Je comptais que vous étiez déjà parti pour aller voir ce cabinet [1], et je me suis d'avance préparé à être deux ou trois ordinaires sans recevoir de vos nouvelles. Non-seulement c'est votre devoir, mais c'est une commission agréable en elle-même. Tout ce qui prouve la confiance du prince auquel on est attaché ne peut être que très-flatteur. D'ailleurs je me trouve fort intéressé dans cette affaire; car, comme je vous l'ai mandé, je suis persuadé que vous trouverez à Pise ou ailleurs quelqu'un de ces petits cabinets borgnes dont toute l'Italie est remplie, et dont vous aurez la bonté de me faire l'emplette. J'avoue qu'il n'y a presque plus que ces petites ravauderies qui m'amusent. De plus je serai fort tranquille sur leur mérite et leur curiosité, quand ils auront passé sous vos yeux. Je vous ai déjà dit l'argent que je pouvais dépenser, et il sera remis sur-le-champ à M. Bonnet. Heureux s'il pouvait être employé en étrusque et en grec, car je regorge des trois autres classes [2].

Adieu, mon cher abbé, je vous écrirai toujours à Parme. Si on ne vous envoie pas mes lettres, vous les trouverez à votre retour, et j'aurai soin de ne pas perdre le fil de mes envois.

L'ambassadeur de Solar va réellement beaucoup mieux, et je commence à en espérer. Il doit être content de l'intérêt qu'on lui témoigne dans ce pays-ci. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

Je compte que vous trouverez dans la petite boîte qui contient la branche de vos lunettes, le morceau de bois pétrifié que j'ai pu tirer de votre tabatière. Il est taillé et peut se placer dans tous les cabinets d'histoire naturelle.

[1] A Modène. Voyez ci-après lettre CVII.

[2] De l'égyptien, du romain et du gaulois.

CII

Ce 21 décembre 1764.

Je suis bien aise, mon cher abbé, que vous ayez pu vous tirer de votre fièvre, et que vos soins, votre intelligence et l'éloignement de Colorno vous aient soulagé. Vous faites bien de vous tranquilliser chez vous et de ne pas vous fatiguer par le détail de tous ces livres, qui ne laisse pas d'être considérable[1].

Je vous demande toujours une critique très-sévère et sans ménagements des articles qui vous déplairont dans le VI[e] volume[2]; j'en ai déjà marqué plusieurs, et j'en ferai usage avec les vôtres.

Je suis charmé qu'on soit content de la canne.

J'aurai soin du manuscrit[3] qui paraît vous intéresser avec raison. Vous savez, et je vous ai mandé, jusqu'à quel temps cette emplette sera retardée.

Je suis en pleine convalescence; cependant je souffre encore des reins, et mes forces ont bien de la peine à revenir.

J'espère beaucoup de la façon dont vous pourrez glaner pour moi à Pesaro.

Je vais tâcher de vous avoir l'index de Falconnet[4].

J'ignore comment nous pourrons faire la contrebande[5]. Je ne suis pas en peine pour la France, mais je ne réponds pas pour Turin et le reste. Je vais cependant consulter M. de La Reynière.

La commission de la tabatière a été faite tout de travers; mais ce n'est pas ma faute. J'ai mieux aimé vous l'envoyer

[1] Les livres que Paciaudi rassemblait et cataloguait lui-même pour la bibliothèque royale.

[2] Des *Antiquités* de Caylus.

[3] Un de ceux qui appartenaient aux jésuites.

[4] Voy. lettre C, p. 33, note 5.

[5] Pour faire passer en Italie du tabac français que Paciaudi lui avait demandé.

toute ridicule qu'elle est que de vous faire attendre. J'en suis d'autant plus fâché que l'ivoire devient jaune et malpropre.

Je ne ferai jamais de difficulté de demander quelque chose à M. du Tillot, et quand j'aurai besoin de tabac d'Espagne, je ne ferai nulle peine de lui en demander une petite boîte.

Je suis bien fâché que votre nez soit si difficile à chausser. Je vous envoie cet ordinaire une lunette simple telle que vous la demandez; mais je vous avertis que le calibre de Paris est moins grand que celui d'Italie[1]. Mais j'ai mieux aimé vous envoyer tout de suite ces lunettes que de vous faire attendre trop longtemps en en faisant faire de neuves.

J'espère que vous aurez l'index de Falconnet, et que vous le recevrez la semaine prochaine. Celle-ci, l'affaire à souffert quelque difficulté.

Je ne puis m'empêcher de vous envoyer un livre qui m'étonne par la quantité de recherches : c'est une critique de ce qui a paru de l'*Encyclopédie*[2]. L'on conçoit à peine qu'un homme seul ait pu l'exécuter. Il faut dire aussi que l'auteur est un homme des plus savants et qui a le plus de mémoire. Il se nomme l'abbé Saas, chanoine de Rouen. Je crois qu'il vous plaira par l'objet de son ouvrage et par la manière dont il l'a traité.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

CIII

Ce 30 septembre 1764.

Vous avez bien fait, mon cher abbé, de vous défaire de votre fièvre, et j'approuve d'autant mieux ce procédé que je connais plus particulièrement le prix de la santé. Ma plaie est fermée, mais je ne puis non plus me soutenir sur mes jambes

[1] Rien n'est plus vrai, à Parme surtout, bien que Paciaudi fût de Turin.

[2] *Lettres sur l'Encyclopédie pour servir de supplément aux sept volumes de ce dictionnaire*, par l'abbé Saas. Amsterdam, 1764, in-8°.

que sur mes cheveux. Il faut pourtant espérer que mes forces reviendront.

Ne pleurez plus; vous aurez du tabac [1]. L'affaire est consommée, du moins de ma part. J'ai envoyé jeudi, chez M. Bonnet, la caisse contenant vos six boîtes de tabac. Elle est accompagnée d'un passavant que le fermier général, qui a fait ma commission, m'a dit qu'il ferait arriver votre caisse à bon port à Parme [2]. Ceci convient mieux que d'exposer les ballots envoyés par le roi de France à l'Infant de Parme. Ainsi je n'aurai rien à changer aux arrangements que j'ai pris. Le nom est en blanc, et j'ai prié M. Bonnet d'y mettre celui qu'il jugerait à propos, du moins le plus efficace, pour le faire passer en Italie. M. Bonnet m'a renvoyé le prix; c'est donc une affaire finie.

Votre index est fort difficile à avoir [3]; on n'en a tiré que le nombre d'exemplaires qu'on a tirés du catalogue, et on ne le donne qu'à ceux qui présentent la reconnaissance attachée à ce catalogue. Si vous l'avez, envoyez-la moi. On ne veut ni donner ni vendre cet index; mais j'ai mis des amis en campagne pour l'avoir.

Je serais suffisamment content si je pouvais accepter la moitié de ce que vous me dites sur le VI[e] volume; je crois que plus à tête reposée vous distinguerez des fautes ou du moins des matières pour l'errata que je suis dans l'habitude de faire [4], selon les avis que mes amis me donnent. A l'égard du livre de M. du Tillot [5], je l'ai fait relier comme ceux qu'il a déjà reçus, et il doit être envoyé ou le sera à la première occasion.

Je suis très-flatté que l'Infant ait bien voulu recevoir l'exemplaire dont je lui fais hommage.

[1] Voyez la lettre précédente, p. 37, note 5.

[2] Cela est d'un français un peu irrégulier.

[3] Le supplément du catalogue de Falconnet. Voyez la lettre C, p. 33, note 5.

[4] Il n'en a pas fait pour ce volume.

[5] Non pas *de* M. du Tillot, mais *à lui* destiné.

Je vous prie de marquer ma reconnaissance au petit prince de la continuation de ses bontés, et de faire mille amitiés à ses mentors, en les remerciant de la prévention favorable qu'ils ont pour moi. Je vois avec plaisir qu'enfin il y aura en Europe un prince bien élevé, ce qui, dans la vérité, a toujours été fort rare. Je suis flatté de l'envoi que ce prince a la bonté de me faire[1]. Mais après que je m'en serai paré et que je l'aurai montré par vanité, je compte le placer avec des dessins de plusieurs autres genres, du grand Dauphin et du duc de Bourgogne.

Je demande pardon à M. l'abbé de Condillac du tort que j'ai pu lui faire; mais cette idée n'a pas de grandes traces dans mon esprit. J'ai été charmé de la chasser et je n'ai pas eu grande peine. Si M. l'abbé peut exécuter le vol qu'il me dit l'année prochaine, j'avoue que, si son projet réussit, il est capable de me ruiner. Dieu veuille qu'il ait la main bonne[2]!

Expliquez-moi, je vous prie, quel est le bruit que peut faire la lettre de Winckelmann, et quelle affaire elle peut attirer[3]? Elle m'a paru plus à son avantage qu'à son détriment. Il apprend plusieurs choses nouvelles et il loue beaucoup le marquis Tanucci. Que faut-il de plus à Naples? On m'a dit qu'on traduisait ici son *Histoire de l'art;* mais je ne vous garantis pas le fait.

[1] Deux cartes dessinées par le prince Ferdinand. Voyez lettres CIV et CV.

[2] Je n'entends rien à tout ce passage. Qu'est-ce que ce tort fait par Caylus à Condillac, et qu'est-ce que ce vol que celui-ci se proposait de faire l'année prochaine? Il semble que cela marque la suite de quelque plaisanterie que nous apercevrions si une ou deux lettres qui manquent, de Caylus et de Paciaudi, nous en avaient donné le commencement. Ainsi, de cette justification assurément ironique de Caylus, on pourrait conclure qu'ayant un jour, en se jouant, chargé Paciaudi de sonder Condillac, pour savoir s'il aurait bien la hardiesse de voler pour lui, Caylus, quelques antiquités, l'abbé se serait défendu de la timidité qu'on lui supposait, en s'engageant à voler une collection tout entière *l'année prochaine*. La réponse n'était pas plus sérieuse que la demande. Cette conjecture n'est peut-être pas la bonne, mais elle n'est pas invraisemblable.

[3] Voyez, à ce sujet, la lettre VII de Mariette.

Je vous prie, sans importuner M. du Tillot, de savoir adroitement s'il a eu la bonté d'écrire à Milan pour quelques plaques de sardoine, d'agate, de lapis, etc. Je les attends avec le prix, et je serais bien aise que ce petit envoi ne fût pas retardé.

L'Infant a trop de bonté de me remercier d'un hommage qui lui est dû. Il est bien naturel de lui témoigner une faible reconnaissance pour les bontés dont il m'honore.

Je n'ai pas voulu laisser les caractères de Fournier imparfaits [1]; j'y ai joint les autres petits livres. Ce sont des instruments de poche nécessaires à un bibliomane aussi intrépide que vous. J'adresse ces derniers à Tilliard pour éviter la grosseur de mon paquet. Celui-ci sera bien mince, mais ce n'est ni ma faute ni celle des moines; car les capucins ont recommencé leurs batailles [2]. La relation n'en est pas encore imprimée. On dit qu'on verra aussi des factums sur l'affaire des Jacobins [3]. Si tout cela paraît, soyez sûr de l'avoir.

Ce n'est pas moi qui vous donne les Mémoires de l'Académie. Lebeau, à qui on en donne plusieurs exemplaires en qualité de secrétaire, a su que je voulais les acheter, et m'en a fait présent. Vous n'avez donc pas de remercîments à me faire, car vous en payerez même la reliure : elle attend vos ordres chez Tilliard.

J'ai écrit sur le même ton que vous à M. de Montrichard.

[1] Il s'agit de caractères d'imprimerie fondus par Fournier, que l'Infant don Philippe faisait venir de Paris, et qui servirent à l'imprimerie royale de Parme jusqu'au moment où les beaux caractères de Bodoni les firent négliger.

[2] Sur ces querelles scandaleuses et souvent accompagnées de voies de fait, où les capucins se traitaient de voleurs ou de recéleurs, où l'un était accusé de s'être fait trois mille livres de rente en grapillant sur les provisions du couvent, où l'on imputait à un autre d'avoir séduit une jeune fille, et de l'avoir mariée à un cordonnier, après avoir eu d'elle un enfant, voyez le *Mémoire du frère Athanase au Parlement*, 1764, in-4°.

[3] Cette affaire n'aurait-elle pas quelque rapport avec la dispute des moines blancs dont il est question à la fin de la lettre XCVIII?

Du reste, permettez-moi de ne pas me mêler de cette affaire, et d'approuver très-fort le parti que vous avez pris de le déclarer mort, pour charger sa succession de la vilainie de son procédé. J'avais envoyé les cent vingt livres à M. Bonnet; je ne puis rien changer[1].

Alfani est parti[2], et je vous ai mandé comme quoi j'avais agi avec lui pour avoir plus tôt fait. Il a été ici le véritable polichinelle de Rome; mais il n'y a demeuré que quinze jours, et je crois que ma boîte est allée à fond[3]. J'aime mieux la perdre que de faire crier qui que ce soit après moi.

Adieu, mon cher abbé; si vous m'en avez écrit long, j'ai fait de même.

Grâce à Dieu, je tiens enfin l'index de Falconnet; ça n'a pas été sans peine, je puis l'assurer. De toutes les commissions que vous m'avez données, celle-ci a été la plus difficile, et, sans un ami puissant et zélé, je n'aurais jamais pu l'accomplir.

Le combat des capucins a eu des suites; on m'assure qu'il y en a quinze à la Conciergerie.

CIV

Paris, ce 8 octobre 1764.

J'ai oublié, mon cher abbé, de dire à mon petit Lefebvre[4]

[1] Il n'est dit nulle part quel est ce procédé. Il est très-probable pourtant qu'il a trait à l'envoi des cent vingt livres fait à M. Bonnet.

[2] De Paris.

[3] La boîte qu'Alfani prétendait lui avoir envoyée depuis longtemps déjà, et que Caylus n'avait jamais reçue, quoiqu'il eût consenti à en payer le contenu.

[4] C'était un jeune homme protégé de Caylus, peut-être même le fils d'André Lefèvre né à Troyes, ami et collaborateur de Grosley dans les *Mémoires de l'Académie de Troyes*, et auteur du *Pot-pourri, ouvrage nouveau de ces Messieurs et de ces Dames* (1748, in-12), que quelques personnes attribuent à Caylus. Cette parenté morale entre l'auteur du *Pot-pourri* et celui des *Écosseuses* est peut-être la cause de la protection accordée par Caylus au fils d'un homme que des goûts analogues ont fort bien pu rapprocher de lui. — Ce nom doit être écrit ici Lefèvre, comme il l'est aux lettres CV, CVI et CVII.

que si par hasard il ne vous trouvait pas à Parme, il devait donner ma petite lettre pour vous à M. du Tillot, et le prier de la décacheter; sans cela, il demeurera à Parme sans savoir ce qu'il doit devenir. Si vous partez pour votre grand voyage [1], faites-lui dire ce qu'il doit faire de sa lettre. J'espère que votre voyage à Véleia [2] vous donnera le temps de recevoir celle-ci, et d'arranger conséquemment cette petite affaire, d'autant que ce jeune homme n'est parti que mercredi 3 de ce mois par la diligence, et qu'il prendra à Lyon les autres voitures publiques.

J'attends avec la plus grande impatience les cartes dont m'honore l'Infant [3], et je vous manderai en temps et lieu l'usage que j'en ferai et l'impression que j'en aurai reçue. Je suis persuadé que la vue du local et l'assemblage de tout ce qui a été trouvé aura raccommodé un peu avec Véleia, pour lequel je trouve que vous commencez à avoir un peu trop d'injustice.

En tout cas, le plan de la ville et ce que vous avez ramassé me paraissent capables de satisfaire le public, surtout quand on donne une propriété [4].

J'ai fait mettre à la poste la lettre de M. de Montrichard; elle n'était pas cachetée, ainsi je l'ai lue, m'attendant à y trouver des nouvelles de ce mort que vous aviez résolu de lui an-

[1] Paciaudi se disposait à aller à Pesaro.

[2] Caylus écrit constamment Velléia, à l'italienne.

[3] Voyez la lettre qui suit, au commencement.

[4] Le terrain sur lequel était située Véleia était une propriété paroissiale de la commune de Macinesso, sur le territoire de Plaisance, et pour commencer les fouilles, il fallait le consentement de l'évêque de cette ville. Non-seulement l'évêque le donna, mais encore il proposa à l'Infant de lui céder le fonds, à condition qu'on donnerait en échange à la paroisse de Macinesso un fonds d'une valeur égale. M. du Tillot accepta cette proposition, au nom de l'Infant, et voilà comment il donna une propriété à la ville et même au duché de Parme tout entier. (Extrait des archives d'État de Parme; papiers relatifs à Véleia; *Lettre de Martelli à du Tillot*, du 17 mars 1760.)

noncer[1]. Au reste, tout ce que vous lui mandez est à merveille; et je crois que votre projet de ne plus vous mêler de ses emplettes, est ce qu'il y a de plus sage.

J'avais espéré premièrement que le lapis serait plus beau[2], secondement que ces plaques seraient accompagnées de quelques autres de sardoine, d'agate, etc. La boîte n'est pas encore arrivée et j'ai bien envie de la renvoyer telle qu'elle est venue[3], car je ne veux que de très-belle matière. On aurait dû déterminer au juste le prix de ces morceaux; car comment voulez-vous que je paye à M. Bonnet un prix vague et qu'on ne m'a point fixé?

Je suis enchanté de ravoir la maudite boîte blanche[4]: j'étais au désespoir d'avoir part, quoique indirectement, à la chose du plus mauvais goût.

Vous avez dit que j'avais bien auguré du vase de bronze[5]; j'espère que vous m'en enverrez les proportions.

Il est sûr que nous sommes les premiers à mépriser et à ne point rendre justice aux parties avantageuses que présente notre école française. Ce n'est que depuis quelque temps qu'en rendant justice aux grands mérites d'Italie, on a connu le mérite de nos Français, et c'est pour vous en donner une idée que je vous ai envoyé le catalogue du cabinet qui sert le plus à connaître notre école[6].

On m'a amené le P. Gradenigo[7]; je sais qu'il est de vos

[1] Voyez la lettre qui précède, p. 42, note 1.

[2] Il ne s'agit plus ici d'un lapis pour M. de La Reynière, mais pour Caylus lui-même. — Voyez les lettres CV, CVI, CVII et CVIII. Il avait été acheté à Milan sur l'ordre de du Tillot, avec les autres pierres dont il est ici question. Voyez la lettre précédente, p. 41.

[3] Il veut dire «telle quelle *est venue*» de Milan.

[4] La tabatière à raccommoder de Paciaudi. Voyez lettres XCIX et CVII.

[5] Trouvé à Véleia.

[6] Je pense qu'il désigne ici le catalogue du cabinet de M. de Lalive : *Catalogue historique du cabinet de peinture et de sculpture*, 1764, in-4°, fait par M. de Lalive lui-même.

[7] Voyez la lettre XXXI de Barthélemy.

amis, et je l'ai accueilli en conséquence. Il sait qu'il est le maître du peu que je puis lui offrir. Tout ce que je vois, c'est qu'il est furieusement Père de l'Église.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

Il n'y a plus d'ouvrages sur les jésuites, ainsi ma lettre est fort sèche. Vous ne vous souciez pas des affaires de nos parlements et moi non plus.

Comme j'allais fermer ma lettre, on m'apporte un ouvrage, pour ainsi dire posthume des jésuites; je me fais un plaisir de vous l'envoyer. Il a été trouvé manuscrit dans une de leurs bibliothèques[1].

CV

13 octobre 1764.

Je n'ai reçu, mon cher abbé, les deux beaux plans[2] du petit prince qu'un moment après le départ de mon dernier paquet. Je vous puis répondre que j'ai besoin de toute la confiance que méritent les honnêtes gens de votre cour, pour les croire de la seule main du prince. Les jeunes gens à cet âge et de ce sang ne sont pas ordinairement si patients ni si propres dans leurs opérations, et vous savez qu'un des mérites des dessins de fortifications est la propreté. J'avoue que je ne l'ai jamais vu pousser à un plus haut degré d'intelligence et de perfection[3].

A l'égard de la carte, je ne conçois pas quelle patience il a fallu avoir pour la rendre aussi chargée sans la moindre confusion. Quand on est capable de porter l'attention aussi loin, il est difficile de dire jusqu'à quel point on peut aller dans le travail. Il est constant que j'admire l'exécution de ces deux morceaux, qu'elle est peu commune, et qu'on est le maître,

[1] Nous ne sommes pas plus avancés pour cela sur le contenu de ce manuscrit

[2] Ou cartes. Voy. p. 40 et 43.

[3] Voyez la lettre CIII, p. 40.

quand on fait de pareilles choses, de pousser l'étude et l'application aux derniers excès, car ces sortes d'ouvrages ne sont point attrayants par eux-mêmes. Témoignez donc ma respectueuse reconnaissance de l'envoi [1].

Je vois que votre voyage à Véleia a eu lieu, puisque je n'ai pas reçu de vos nouvelles aujourd'hui. J'en suis un peu dédommagé par l'idée des antiquités que vous m'avez promises.

Je n'ai pas encore reçu la vilaine boîte en question; mais il me suffit que son mauvais goût ne soit plus sous les yeux de personne. Cette circonstance vous la fera seulement recevoir plus tard.

Je vous prie de faire remettre cette lettre à Petitot. J'espère par le calcul que je fais de votre voyage, que vous trouverez Lefèvre [2] avant votre départ pour Pesaro, ou que du moins vous aurez pu lui faire dire de quelle manière il doit se conduire pour les manuscrits dont vous êtes occupé, et qui fournissent encore un assez grand nombre de volumes. Croiriez-vous bien que la Bibliothèque du roi [3] s'est augmentée par les jésuites ou par Falconnet d'environ 20,000 volumes?

Je vous ai envoyé ces années passées de petites gravures qui concernent l'histoire sacrée et l'histoire profane [4]; on continue ce petit recueil qui n'est bon que pour un memento. Il en a paru ces jours-ci trois cahiers. Je vous les envoie pour compléter ce que vous avez déjà. Je souhaite qu'ils amusent un moment le petit prince. Mais je ne crois pas que cela soit

[1] Le pauvre Caylus a beau se fatiguer et suer d'ahan pour communiquer son pénible enthousiasme à Paciaudi, il n'en demeure pas moins un triste complimenteur.

[2] Voyez la lettre précédente, au commencement, où le nom est à tort écrit Lefebvre.

[3] La part léguée à la Bibliothèque par Falconnet comprenait 11,000 volumes, et les livres des jésuites s'élevaient à plus de 8,000, ce qui fait bien environ 20,000.

[4] Voyez lettre XXVII, page 119, note 1.

digne de lui être montré. Vous en jugerez. Adieu, mon cher abbé, à huitaine.

Il n'y a rien et on ne promet rien sur les jésuites.

Je n'ai pas reçu le lapis; je ne puis vous en rien dire; je puis encore moins vous le renvoyer. Souvenez-vous que ce retard ne vient pas de ma faute.

CVI

21 octobre 1764.

Votre lettre du 29 m'arrive, mon cher abbé, et je ne m'attendais pas à la recevoir si tôt. J'espère de plus grands détails de vos fouilles, quand vous vous serez reposé quelque temps à Parme. En attendant je vous remercie de l'inscription que vous m'avez envoyée de Naples ou d'Herculanum [1]. Nous verrons s'il me sera possible d'en tirer parti. Quant aux poids, je compte en faire usage en demandant quelques éclaircissements que j'espère que vous me ferez avoir de l'ami qui vous les a donnés [2]. Je vous en écrirai plus d'une fois.

Je suis charmé de vous voir dans le vrai au sujet de vos fouilles, et je vous promets que ce sera la chose la plus agréable et la plus curieuse que l'on ait vue. Je serai enchanté de voir votre plan, et je vous réponds que je ne le garderai qu'un ordinaire [3]. C'est le véritable cas de la foi de Bohême [4].

Par rapport aux poids arrangés en pyramide [5], j'espère que lorsque je les emploierai, votre ami voudra bien m'aider à corriger les formes et les dessins, et me donner les proportions précisés. Je ne suis point inquiet des soins que vous

[1] C'est-à-dire depuis que Paciaudi y était allé, et il y avait déjà longtemps. L'inscription lui avait été envoyée à lui-même de Naples ou d'Herculanum, et il l'avait à son tour envoyée à Caylus.

[2] Ils sont au t. VII, p. 219, pl. LIX des *Antiquités*.

[3] Il le renvoya en effet à Paciaudi; on le voit au musée de Parme.

[4] Voy. lettre LXXVI, page 394, note 5.

[5] Ils sont au t. VII, p. 168, 169, pl. XXXI des *Antiquités*.

prendrez pour moi dans votre voyage. Je serais fort étonné s'il ne produisait rien. En tout cas il faudrait s'en consoler et ne vous être pas moins obligé.

Je suis charmé de vos arrangements pour notre correspondance; elle ne sera point interrompue de mon côté, et je crois même entrevoir que mon petit Lefèvre [1] pourra recevoir des ordres de vous assez à temps pour n'être pas embarrassé de sa personne.

Je n'ai point encore reçu ni la boîte blanche ni les morceaux de lapis que vous m'avez annoncés de la part de M. du Tillot; ainsi je n'ai pu les faire repartir. M. Bonnet m'a mandé qu'il arriverait lundi ou mardi. Je compte donc que l'ordinaire prochain les lapis seront remis ou leur valeur.

Je pensais ne vous rien envoyer cette semaine; mais j'ai trouvé un petit recueil de lettres dans lequel on m'a dit qu'il y en avait une de vos bons amis. Ce n'est peut-être que du réchauffé; mais enfin cela regarde toujours cet objet.

Adieu, mon cher abbé, vous n'aurez que cela de moi cet ordinaire.

CVII

Ce 30 novembre 1764.

J'ai commencé, mon cher abbé, par aller aux informations sur la boîte traitée en ivoire au lieu de l'être en écaille, et j'ai trouvé que celui que j'avais chargé de cette commission, parce que j'étais malade, avait chargé de ce travail un des meilleurs ouvriers de Paris, et qu'il n'était pas possible de l'exécuter sans des frais considérables. Il résulte de cette contrariété qu'un autre ouvrier à qui je l'ai donnée à faire m'oppose les mêmes difficultés, et que je ne vois d'autre moyen que de teindre l'ivoire en noir. Vous savez qu'elle (*sic*) prend toutes les couleurs. Mais j'attends votre décision pour opérer [2].

[1] Voyez lettres CIV et CV.

[2] Voilà un nez aussi difficile à alimenter qu'il l'était à chausser, comme dit ailleurs Caylus après Rabelais. Toutes ces

Le nom de l'auteur des *Lettres sur l'Encyclopédie* est un des plus savants hommes (*sic*). Il se nomme l'abbé Saas[1] et demeure à Rouen. On m'a dit qu'il possédait 30,000 volumes et qu'il en savait 1,500 par cœur.

Je ne suis point surpris que le repos et la tranquillité rétablissent votre santé. Je vous exhorte à profiter du séjour agréable où vous êtes. Je vous remercie de ne m'avoir pas acheté le cabinet de Modène[2]. Qu'en aurais-je fait? Mais je suis tranquille sur vous; vous savez mieux que moi ce qui peut me convenir.

Je vous remercie de la révision que vous me promettez de mon VI[e] volume. Ces critiques vraies et point ménagées siécnt fort bien et donneront du corps au supplément[3].

N'ayez pas peur, mon cher abbé, que je me presse de courir Paris. Je suis d'une faiblesse qui passe toute imagination; je ne sors pas de mon lit. Je n'ai point de fièvre et mon estomac est assez bon.

Vous savez ce que j'ai fait pour le tabac; je ne puis rien changer à cet arrangement. Si vous vous étiez expliqué aussi clairement, j'aurais suivi vos idées, et cela m'eût été plus aisé.

Voilà une réponse faite. S'il survient quelque chose de nouveau, je l'ajouterai avant de finir ma lettre.

Le célèbre P. Lavalette, jésuite, ci-devant supérieur à la Martinique, s'était rétiré à Londres, où il avait établi une maison de commerce sous le nom de chevalier du Clos[4]; il vient de faire une banqueroute de plus de 100,000 écus, et l'on ne sait ce qu'il est devenu.

histoires, toutes ces redites de tabatières, de lunettes et de lapis sont déplorables; il n'est vraiment pas possible au lecteur de s'y intéresser. Caylus ne se relèvera un peu que lorsqu'il entrera en convalescence.

[1] Il l'a déjà dit lettre CII.

[2] Voyez lettre CI.

[3] Du VII[e] volume.

[4] Je ne me rappelle pas avoir lu nulle part ce fait singulier. Voyez lettre XCIII.

On vient de brûler à Genève un nouvel ouvrage de Voltaire, intitulé : *Dictionnaire philosophique*[1]. C'est un recueil où il a rassemblé les impiétés éparses dans ses autres ouvrages[2].

Je n'ai pas encore reçu les lapis; dès qu'ils arriveront, je vous les renverrai ou vous ferai tenir l'argent.

Adieu, mon cher abbé, Paris ne me fournit pas davantage aujourd'hui. Faites mille tendres compliments à M. du Tillot. Je vous recommande mon petit Eugène[3] en tant que besoin sera.

CVIII

Paris, 4 novembre 1764.

Vous m'avez fait, l'ordinaire dernier, mon cher abbé, deux présents, tous deux intéressants et auxquels j'ai été très-sensible. Il faut absolument les compléter et les mettre en état de me servir, sans craindre les critiques fondées du Tanucci. Je vous renvoie l'inscription, parce qu'elle est fautive[4]. Elle est curieuse; mais je soupçonne l'architecte des religieuses de savoir mieux tirer une ligne que lire du grec. En tout cas, vous savez mieux que moi les moyens de mettre ce monument en état d'être rapporté dans mon recueil[5].

Je vous envoie la petite note sur les poids[6], et vous prie de répondre à votre loisir ou à celui de votre ami, si cela ne l'incommode pas, aux questions qui se trouvent en bas.

Je m'étais bien douté que les embarras d'un voyage vous empêcheraient de m'écrire; ainsi je n'ai pas été surpris de

[1] Il fut également condamné au feu par le parlement de Paris le 19 mars 1765, et par la cour de Rome le 8 juillet de la même année. Le Parlement lui donna pour compagnons de brûlure deux libelles de peu d'importance; ce qui dépara un peu cette apothéose.

[2] Et où il en a introduit quantité de nouvelles.

[3] Lefèvre. Voy. lettre CIV.

[4] Voyez lettre CVI.

[5] Il paraît que cette inscription était dans un couvent de religieuses. Elle n'est pas dans le VII[e] vol. du *Recueil d'antiquités*, où elle devrait être.

[6] Voyez lettre CVI, au commencement.

n'avoir point de nouvelles de vous cet ordinaire. Ce sera beaucoup même si, à votre retour de Pesaro, j'ai des détails de votre voyage. Vous courez grand risque aussi de n'avoir rien cet ordinaire pour vous amuser, et qui regarde les bénits Pères. Mais un de mes amis fort au fait de ces matières m'a promis une brochure écrite par un de ces messieurs[1] et qui ne ménage aucun article.

Je garde toujours mon lit; les forces ne reviennent pas. Bellotti m'a envoyé des scarabées assez mauvais. Il n'y a pas là de quoi boucher le vide que j'éprouve depuis cinq mois.

Je suis toujours inquiet de ce que le lapis de M. du Tillot n'arrive pas[2]. Souvenez-vous toujours que ce n'est point ma faute. J'ai eu le plaisir de faire voir et admirer la carte du prince[3]; je serais bien étonné si vous n'en entendiez point parler. Adieu, mon cher abbé; l'ordinaire prochain nous serons plus étoffés.

CIX

8 novembre 1764.

Dans le doute, mon cher abbé, si je serai plus chanceux cet ordinaire, je préviens le courrier pour m'entretenir avec vous. C'en est fait enfin des bénits Pères! L'autorité royale s'est jointe aux arrêts du Parlement pour les détruire sans espérance. Il y a eu ces jours-ci une convocation des pairs au Parlement, où l'on a présenté un édit du roi qui déclare que la Société n'aura plus lieu en France désormais, qui permet aux membres dispersés de revenir en France, à condition d'y vivre sous l'autorité de l'ordinaire et des lois du royaume. Le Parlement a enregistré cette déclaration et l'a modifiée en or-

[1] Par «un de ces messieurs» Caylus ne veut pas dire un jésuite, puisqu'aucun article concernant les jésuites n'est ménagé dans cette brochure; je crois qu'il entend par là un de *messieurs* du Parlement. — [2] C'est-à-dire le lapis que du Tillot avait demandé à Milan pour Caylus.

[3] Voy. lettres CIV et CV.

donnant aux ci-devant jésuites de se retirer dans les diocèses de leur naissance, avec défense de n'approcher de Paris de plus de dix lieues. La modération que le roi a employée dans son édit, qui n'est point motivé, et dans lequel il vient au fait tout d'un coup, ne servira qu'à rendre la chose plus stable, parce qu'on ne pourra jamais équivoquer sur les motifs de l'édit[1].

J'espère recevoir, cet ordinaire, de vos nouvelles, de celles de votre santé et des détails de votre voyage. Je me flatte même que vous m'annoncerez quelque petite acquisition pour moi.

Vous recevrez, avec ma lettre, l'édit dont je vous parle avec l'arrêt du Parlement, un mandement de l'évêque d'Augsbourg[2]

[1] Par extraordinaire, Caylus indique correctement l'édit et emploie les termes mêmes dans lesquels la suppression des jésuites y est exprimée. Il n'y manque pour ainsi dire que la date, qui est de novembre (sans le quantième) 1764. L'arrêt qui en prescrit l'enregistrement est du 1er décembre suivant. Sans doute que le roi, dans son édit, se montre modéré; mais le Parlement estima que Sa Majesté l'était trop, et il renchérit sur l'édit royal par la petite clause qu'on voit ici et que le roi ne lui demandait pas.

[2] Caylus parle ici d'un mandement de l'évêque de cette ville occasionné par la traduction en latin d'un écrit intitulé : *La réalité du projet de Bourg-Fontaine démontrée par l'exécution*, traduction imprimée à Augsbourg en cette année 1764. L'original français avait paru en France en 1755; on l'attribuait au P. Patouillet. « C'était, disent les *Nouvelles ecclésiastiques* du 20 février 1765, un nouveau réchauffé du roman diabolique fabriqué par les jésuites, il y avait plus de cent ans. » Il fut alors réfuté dans la *Seconde Lettre* de M. Arnauld *à un duc et pair*, dans la *Seizième Provinciale*, dans le VIIIe volume de la *Morale pratique*, dans le *Phantosme du Jansénisme*, etc. Quant à la *Réalité du projet*, on s'était efforcé de démontrer qu'elle n'était pas moins fausse que le *Projet* lui-même, dans un écrit janséniste intitulé : *La vérité et l'innocence victorieuses de la calomnie*, 2 vol. in-12, 1758; tandis que M. Omer Joly de Fleury, avocat général au parlement de Paris, requérait contre ce libelle, comme renouvelant malicieusement *des faits faux et calomnieux*, la lacération et la brûlure, qui furent effectivement prononcées par un arrêt du 21 avril 1758*.

* Voici une note de Sainte-Beuve concernant le projet de Bourgfontaine et l'écrit auquel il a donné lieu, extraite du t. I, p. 296, de *Port-Royal*, 2e édit. 1860. Sainte-Beuve vient de parler d'une entrevue de Saint-Cyran avec Jansénius, en novembre 1621, et il ajoute en note :

pour défendre une brochure fabriquée anciennement par les bénits Pères, des comptes rendus sur le collége[1] de Saint-

Pour en revenir à la traduction latine, elle avait pour auteur le P. Luid, jésuite de Munich. Le vicaire général de l'évêque d'Augsbourg l'avait approuvée, et elle était répandue à profusion par les jésuites et leurs amis dans tout le diocèse. C'est alors que M. Folard, envoyé extraordinaire de France près l'électeur de Bavière, se plaignit fortement, de la part de son souverain, demandant que l'approbation fût retirée et que le livre fût prohibé. Conformément à cette demande, le prince-évêque d'Augsbourg «ordonna très-expressément que l'approbation fût révoquée au plus tôt, et qu'il fût absolument défendu et de lire le livre et de le garder, voulant qu'il fût tenu comme n'ayant jamais été approuvé.» Tels sont les termes d'un court mandement de ce prélat adressé le 7 septembre 1764, à tout le clergé, tant séculier que régulier, de son diocèse.

[1] C'est en conformité de ces comptes rendus que fut prononcé l'arrêt du parlement de Paris, en date du 24 novembre 1762, relativement au collége anglais des jésuites, à Saint-Omer, pour la conservation des biens et propriétés qui en dépendaient et qui lui avaient été donnés en vue de cette destination. En vertu de cet arrêt, l'administration du collége fut confiée à Thomas Talbot, en qualité de président, et à d'autres ecclésiastiques anglais. Un autre arrêt, du 10 mai 1763, accorda par provision au même collége la jouissance de ces biens.

«L'époque de cette entrevue coïncide assez bien avec ce que les jésuites ont raconté des conférences de Bourgfontaine. Ils prétendirent qu'à la chartreuse de ce nom, située dans la forêt de Villers-Cotterets, s'étaient réunies secrètement, vers la fin de l'été de 1621, six ou sept personnes, dans le but d'aviser à une certaine réforme religieuse. Un des témoins ou assistants, qui s'en repentait, un ecclésiastique, en aurait fait la révélation, en 1654, au sieur Filleau, avocat du roi à Poitiers, pour lui fournir un argument de plus dans sa guerre de réquisitoires contre les jansénistes. Le reste des détails pour le fond était odieux et mensonger. Filleau n'ayant donné que les initiales des personnages, on chercha à remplir les noms; on se trompa en interprétant A. A. par Ant. Arnauld, qui n'avait alors que neuf ans; c'était Arnauld d'Andilly qu'il fallait lire. On a débité là-dessus, de part et d'autre, force injures et sottises; on a entassé factums contre factums. Les jansénistes, triomphant d'une méprise de nom, se sont jetés de côté et ont poussé les hauts cris. Quant à moi, je le redis ici, le simple fait d'une conférence à Bourgfontaine, entre Jansénius, Saint-Cyran et (sinon d'Andilly) un ou deux autres peut-être, ne me paraît aucunement impossible ni même improbable à cette date; il a dû se passer, à Bourgfontaine ou ailleurs, en cette année, quelque chose comme cela. On a dû se réunir pour causer de la chose religieuse, pour chercher à s'entendre et se concerter sur une marche à suivre.»

Ainsi les jésuites n'auraient pas bâti que sur du sable, seulement ils auraient trop élevé et trop chargé l'édifice. Ajoutons encore ce que Sainte-Beuve ne dit pas, c'est que le même Filleau est l'auteur de la *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine de Jansénius*, 1654, in-4°.

Omer, et un arrêt sur l'affaire de l'exhumation des cadavres dont je vous ai parlé précédemment[1].

Nous avons pour spectacle, à Paris, la vente des meubles de Mme de Pompadour, qui est étonnante par le nombre et la valeur des effets[2].

Vous savez, mon cher abbé, que je ne suis pas savant et que je m'appuie autant que possible sur le savoir de mes amis[3];

[1] Des lettres patentes du 21 novembre 1763 ayant ordonné la translation dans le collége Louis-le-Grand de tous les colléges de l'Université qui n'étaient pas de plein exercice, il n'était plus question que de disposer des bâtiments et emplacements de ces petits colléges devenus inutiles, en employant les formes nécessaires pour convertir à des usages profanes les chapelles de ces colléges, et transporter les corps qui y étaient inhumés dans les cimetières de leurs paroisses respectives. L'archevêque de Paris, consulté à cet effet, ayant refusé de donner son consentement à cette mesure, on fut obligé de recourir à l'archevêque de Lyon, *primat des Gaules*, et, comme tel, supérieur de l'archevêque de Paris. Le 19 octobre 1764, le primat rendit une ordonnance par laquelle il interdisait les chapelles et permettait l'exhumation. En conséquence, le 24 du même mois, à 7 heures du matin, l'exhumation fut faite en présence de commissaires désignés qui accompagnèrent les cadavres transportés dans les trois cimetières de Saint-Étienne-du-Mont, de Saint-André-des-Arts et de Saint-Côme. C'est sur ces paroisses qu'étaient les colléges dits des *Cholets*, de *Boissy*, d'*Autun* et de *Bourgogne*, lesquels se trouvaient dans le cas dont il s'agit. Pour plus de détails sur cette affaire, voyez les *Nouvelles ecclésiastiques* du 13 février 1765, p. 31. — Caylus dit ici qu'il en a parlé précédemment à Paciaudi; mais la lettre où il l'a fait manque.

[2] Cette vente de meubles fut faite au profit de M. de Marigny, frère et héritier de Mme de Pompadour. Il fit vendre également la riche bibliothèque de la marquise, dont il retira 41,946 livres, et une partie de ses tableaux. On possède, à la bibliothèque de l'Arsenal, le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Mme la marquise de Pompadour, dame du palais de la Reine*, un fort volume in-8° de XVI-404 pages, contenant 3,525 articles; et l'on trouve à la bibliothèque Nationale le *Catalogue des tableaux originaux de différents maîtres, miniatures, dessins et estampes sous verre de feu Mme la marquise de Pompadour*, in-8°, 1766. Mais la vente de ces tableaux n'eut lieu qu'environ dix-huit mois après celle des livres et des meubles, à savoir le 28 avril 1766. Cette dernière dura un an. On y courut comme au feu, et il sembla, est-il dit dans la *Vie privée de Louis XV* (t. IV, p. 26), « que toutes les parties du monde se fussent rendues tributaires du luxe de la marquise. »

[3] On ne peut que louer cet aveu plein de franchise et de modestie. Cay-

je me suis étayé des connaissances de M. de Maisons[1]. Cela, je l'espère, vous fera plaisir.

La lettre que je vous envoie a paru très-bien discutée, et vous la trouverez telle. Vous verrez quelle en a été l'occasion, et qu'une petite galanterie de ma part a fourni le sujet d'une savante dissertation[2].

J'ai attrapé quelques-uns des dessins d'Herculanum; je suis sûr de leur fidélité; mais je n'ai pas encore pu les faire copier. Je vous les enverrai pour savoir votre sentiment, dans l'espérance de faire enrager M. Tanucci[3].

Je reçois enfin votre lettre du 24 octobre. Puisque vous voulez savoir des détails sur ma santé, écoutez, une fois pour toutes, ce que je m'en vais vous dire. Il m'a pris, à Pasques dernier, une attaque de goutte; elle a fini par un dépôt sur la jambe qu'il a fallu ouvrir, et à laquelle on a fait une grande opération[4]. J'ai été très-bien traité de tout cela; je n'ai pas eu de fièvre. Mais depuis ce temps-là je n'ai pu me lever et je garde le lit à cause de ma faiblesse. On me fait espérer que le lait de chèvre, que je prends pour toute nourriture, me ramènera mes forces; je les attends très-impatiemment. N'en parlons plus.

Le roi vient de nommer pour son confesseur un curé d'au-

lus le répète si souvent qu'on doit croire qu'il y prenait plaisir.

[1] Quel est ce M. de Maisons? Je ne sache personne de ce nom qui ait passé pour savant et qui ait fait partie d'un corps savant. Je subodore là un malentendu du secrétaire de Caylus. Celui-ci aura dicté Desmaisons, personnage qui était *écuyer, chevalier de l'ordre du roi* et membre de l'Académie d'architecture en 1762 (voyez la *France littéraire* d'Hébrail et de La Porte, t. III, p. 26), et le secrétaire aura écrit de Maisons. On verra maintes autres méprises de ce genre de sa part, et plus singulières. Caylus ne relisait jamais ses lettres, celles même qu'il dictait.

[2] Rien, ni avant, ni après la lettre, ne m'a fourni des éclaircissements sur cette dissertation et le fait qui l'a motivée.

[3] Ces dessins sont gravés au t. VII des *Antiquités*, p. 168, pl. XXXI; p. 177, pl. XXXVI.

[4] Voyez lettre XCVIII.

près de Paris[1]; celui de Saint-Paul est mort[2]. C'était un homme célèbre par son attachement au parti janséniste, et le choix de son successeur fait une affaire d'état[3]. C'est l'archevêque qui nomme à cette cure; mais il y avait un résignataire[4], et on ne sait si le courrier est arrivé à Rome à temps[5].

Je suis vraiment fâché de tous les contre-temps qui ont empêché Lefèvre de faire sa cour à l'Infant et de lui faire voir des choses qu'il ne connaît pas. Mais il n'y a pas loin de Parme à Rome, et ces obstacles peuvent être levés en huit jours.

Je vous envoie la traduction[6] de la lettre de M. de Montrichard, que vous me demandez.

Je viens de recevoir la galanterie que l'Infant m'a faite, c'est-à-dire les *Disquisitiones plinianæ* d'un secrétaire de M. de Nivernais[7]. Ce livre me sera cher par la main dont il vient et par la matière qu'il traite. Je ne veux entrer en discussion sur le caractère et les bontés de votre petit prince; cela me mènerait trop loin. Adieu, mon cher abbé, à huitaine.

[1] L'abbé Mandoux, curé de Brétigny, diocèse de Paris. C'est à tort qu'il est dit, dans le *Journal encyclopédique* de mars 1764, III[e] partie, p. 167, que ce fut l'abbé Thierry, chanoine de Notre-Dame.

[2] L'abbé Guéret, doyen de la faculté de théologie, mort vers la fin de 1764, et non en 1758, comme le dit la *Biographie* Didot, ou en 1759, comme le dit la *France littéraire* de de La Porte, t. II, p. 57. Je ne sais où l'une et l'autre ont pris que c'était le 9 septembre; mais à la manière dont Caylus annonce cette mort, elle ne devait pas être fort antérieure au 8 novembre, qui est la date de cette lettre.

[3] L'abbé François Midor. — Le successeur de l'abbé Guéret au décanat de la faculté de théologie fut l'abbé Xaupy.

[4] C'est-à-dire un ecclésiastique à qui le curé de Saint-Paul, à cause de son grand âge, avait résigné sa cure, et pour lequel il fallait obtenir du pape de nouvelles provisions.

[5] Ce courrier était sans doute porteur de la demande de ces provisions.

[6] C'est-à-dire le déchiffrement.

[7] *Disquisitiones plinianæ in quibus utriusque Plinii patria, scriptis, codicibus, editionibus atque interpretibus agitur. Auctore A. J. comite a Turre Rezzonici. Parmæ*, 1763-1767, 2 vol. in-folio. Voyez dans le *Voyage de l'abbé Barthélemy en Italie* (publié par Sérieys), p. 321, une lettre latine du comte Rezzonico à Caylus, où il entretient ce dernier de son ouvrage.

Je vous prie de faire tenir cette lettre et ce rouleau à Petitot, dont je suis extrêmement content. Je suis charmé que M. du Tillot ne m'ait pas envoyé les lapis et les agates, puisqu'ils sont de la nature dont vous me parlez.

CX

2 décembre 1764.

Dans mon lit, mon cher abbé, et en convalescence, je n'ai pas de plus agréable distraction que de vous écrire. Aussi je devance les courriers, et je vous écris ce qui se présente à ma pensée, comme dans la conversation.

J'ai trouvé enfin la brochure que je vous annonce depuis longtemps et que j'ai eu toutes les peines du monde à avoir. C'est une lettre d'un chevalier de Malte à un évêque de France[1]. Ce prétendu chevalier casse les vitres. On n'a jamais écrit si violemment en faveur des bénits Pères. Cet écrit est si fort qu'il a déplu même aux partisans des jésuites, et à l'archevêque lui-même, qui a fait tout ce qu'il a pu pour en soustraire les exemplaires. Voilà pourquoi il est devenu si rare. Il y a apparence qu'il sera dénoncé au Parlement; il est dans tous les cas de la brûlure. On le disait du P. Griffet; mais ce bruit ne s'est pas soutenu, et on s'accorde à le donner à l'abbé de Caveirac, qui, vous le savez, a eu le front de faire, il y a deux ans, l'apologie de la Saint-Barthélemy.

[1] *Lettre d'un chevalier de Malthe à M. l'évêque de* *** (par le P. Patouillet, jésuite), 1764, in-12. Le parlement de Paris, par arrêt du 5 février 1765, condamna cet écrit à être lacéré et brûlé; le parlement de Rouen fit de même deux jours après; puis le parlement d'Aix, le 27 mars. Rien n'égale la passion des magistrats qui dénoncèrent cet écrit à leur cour respective, si ce n'est celle qui se déploya environ trente ans plus tard devant les tribunaux révolutionnaires. L'écrit du P. Patouillet est violent sans doute; mais ce ne sont pas tant les violences qui blessaient les parlements que le persiflage dont elles étaient assaisonnées. Avec leurs haines recuites et leurs perruques austères, ces graves magistrats ne pouvaient ni admettre ni souffrir qu'un jésuite fût gai.

J'avais imaginé que les négociations de la cour de Parme avec celle de France étaient suffisantes pour le....[1] politique de M. le comte d'Argental; mais il a voulu se jeter dans celles d'Angleterre, où il paraît qu'il n'a pas réussi. Comme ses (?) négociations sont imprimées et publiques, on peut au moins en porter ce jugement-là[2].

Voilà enfin vos lunettes et vos étuis. Je vous envoie un mémoire de nouvelles pompes qui pourra amuser vos mécaniciens[3].

Je ne comprends rien aux lapis que vous m'aviez annoncés et que je n'ai point reçus; j'en suis inquiet.

Si je puis vous envoyer un édit qui vient de passer au Parlement cet ordinaire, je l'enverrai; il fait la clôture de toute l'affaire[4].

[1] Mot illisible qui pourrait être ou esprit, ou génie, ou talent.

[2] Je ne sache pas qu'il existe imprimées des négociations d'aucune sorte de d'Argental en Angleterre; il n'y en a même pas de manuscrites aux archives du ministère des affaires étrangères. Mais je connais une correspondance très-suivie et très-volumineuse de ce diplomate avec du Tillot, dans le temps qu'il représentait la cour de Parme à Paris. Cette correspondance manuscrite est aux Archives d'État du ci-devant duché de Parme. Elle m'a paru offrir peu d'intérêt et moins encore d'agrément. D'Argental était plutôt homme du monde que diplomate, et il a le style mou et lâche d'un écrivain qui se complaît dans les détails et s'efforce de donner de l'importance à des bagatelles. Je ne doute pas cependant que, consultée par un homme accoutumé et habile à débrouiller les matériaux historiques, cette correspondance ne prenne sous sa main du corps et de la vie, et ne se fonde avec succès dans une histoire de cette époque, qui aurait un caractère plus général. Ainsi on tirerait peut-être un assez bon parti des lettres qui ont trait à l'échange du duché de Parme contre des possessions équivalentes en Flandre, échange que don Philippe souhaitait passionnément. On trouverait de plus annexées aux lettres de d'Argental les minutes des réponses de du Tillot, lequel n'était pas d'avis de cet échange et y fait les objections les plus raisonnables. L'un et l'autre toutefois me paraissent s'attarder trop à causer.

[3] *Mémoire sur les pompes, par Martin de Vaugondy, second fils de Gilles de Vaugondy, géographe.* S. l. n. d. in-4°.

[4] C'est l'édit du roi, daté de Versailles, mois de novembre 1764, qui dit que « la société de Jésus n'a plus lieu dans le royaume, mais qu'il est permis à ses membres de vivre en particuliers,

Il me prend fantaisie de vous apprendre des nouvelles de Parme, et je vous envoie pour cet effet la relation de l'inoculation du petit prince[1].

Je vous embrasse, mon cher abbé. Je suis très-mécontent de n'avoir pas de lettre cet ordinaire; mais je vous le pardonne, si vous vous portez bien.

CXI

Paris, 13 décembre (1764).

L'ordinaire est arrivé bredouille comme le précédent, mon cher abbé. Dieu sait combien vous avez de choses à me dire! Je n'en ai guère aujourd'hui à vous mander. Je n'ai pu avoir

en France, sous l'autorité spirituelle de l'ordinaire.» Le roi ayant témoigné au premier président le désir que l'enregistrement de cet édit fût *prompt et pur et simple*, comme devant être *une nouvelle preuve de la soumission et de la fidélité de son Parlement*, les Chambres s'assemblèrent le 1er décembre suivant, et la cour rendit un arrêt par lequel elle veut bien reconnaître le droit que l'édit accorde aux jésuites, mais où, pour mieux montrer son obéissance *prompte, pure et simple* au roi, elle ajoute ceci : «Ordonne que lesdits ci-devant soi-disants jésuites *qui seraient dans le cas de profiter de ladite permission* seront tenus de résider dans le diocèse de leur naissance; néanmoins *ne pourront approcher de la ville de Paris de plus de dix lieues;* comme aussi de se présenter tous les six mois devant le substitut du procureur général du roi aux bailliages et sénéchaussées dans lesquels ils feront leur résidence; le tout à peine d'être les contrevenans poursuivis extraordinairement.» C'est ainsi qu'on en usait et qu'on en use encore envers les forçats libérés. Aussi, Sa Majesté satisfaite de cet enregistrement *prompt, pur et, simple* surtout, de cette nouvelle preuve de soumission et de fidélité, remercia son Parlement et retourna à ses plaisirs.

[1] Voyez lettre CXII. — J'ai lu la relation officielle de cette opération faite par Tronchin, et de toutes les circonstances qui l'ont signalée, dans les procès-verbaux de la communauté de Parme, le brevet de citoyen parmesan décerné à Tronchin par cette communauté, et enfin la délibération à la suite de laquelle fut votée une médaille d'or avec le portrait de l'illustre docteur d'un côté, et de l'autre un sujet allégorique avec légende qui rappelle cet événement. J'ai vu le modèle en cire de cette médaille qui ne fut jamais exécutée, et dont l'allégorie serait incompréhensible, si les procès-verbaux n'avaient pris la peine de l'expliquer. Elle est tirée d'une comparaison prise dans les mémoires sur l'inoculation de La Condamine. D'après cette comparaison, le sujet allégorique représente un fleuve rapide que traverse

la brochure dont je vous ai parlé[1]; mais je l'aurai si un seul colporteur la vend. Il n'a paru de nouveau que les *Sarcelades* que je vous envoie. C'est un recueil de pièces gaies qui a commencé le branle des molinistes et qui a eu du succès. Ces pièces sont nécessaires dans le recueil général. On vient de les réimprimer avec beaucoup d'augmentations, et j'ai cru que l'ouvrage serait bon pour compléter votre suite, quoique le commencement ait plus de quinze ans de date[2].

Je suis toujours dans la même situation par rapport aux lapis de M. du Tillot, et c'est tout de même pour ma convalescence.

Il n'y a aucune espèce de nouvelles qui puisse vous intéresser, et je n'ai rien de particulier à vous écrire. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

un homme à la nage, tandis qu'un autre homme demeure sur la rive, montre une barque par un geste qui semble dire qu'il traversera le fleuve avec plus de sûreté au moyen de cette barque qu'en nageant. Au-dessous du sujet on lit ces mots : *Tutissimus ibis*.

[1] Il dit dans la lettre qui précède «qu'il l'avait trouvée,» mais il ne l'avait pas encore.

[2] *Le vrai recueil des Sarcelles, mémoires, notes et anecdotes intéressantes sur la conduite de l'archevêque de Paris et quelques autres prélats français; Le Philotanus et le Portefeuille du Diable : ouvrage absolument nécessaire à ceux qui veulent prendre une juste idée des maux que l'Église a soufferts pendant le règne de la soi-disant Société de Jésus.* A Amsterdam. Aux dépens de la Compagnie. 1764-1766, 2 parties en 3 vol. in-12. Une première édition avait été publiée en 1755 à Utrecht, en 2 vol. in-12, sous le titre de *Pièces et anecdotes intéressantes, savoir les Harangues des habitans de Sarcelles, Dialogue des bourgeois de Paris, Le Philotanus, etc.* La première *Sarcelade* ou harangue des habitants de Sarcelles parut en 1731; d'autres parurent ensuite à des époques irrégulières, ou isolément ou de compagnie. Ainsi, de 1731 à 1764, il y avait un peu plus de quinze ans, époque marquée par Caylus pour le commencement de cette publication; il y en avait trente-trois. — L'auteur de toutes ces Sarcelades était un nommé Jouin, ancien banquier ruiné. Jusqu'à sa dernière, celle contre M. de Beaumont, archevêque de Paris, il était resté ignoré; mais alors, en 1754, il fut dénoncé par son propre fils et mis à la Bastille. Sa femme vint se jeter aux pieds du bon archevêque, qui fit mettre en liberté le mari, et lui donna une somme d'argent qui le tira de la misère. Voyez ma notice sur les *Sarcelles* dans *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue* (p. 358-381), Paris, librairie A. Franck, 1872, in-8°.

CXII

18 décembre 1764.

Je suis très-fâché de vous apprendre, mon cher abbé, que vous ne devez plus penser aux manuscrits des bénits Pères, et que toutes les peines que nous nous sommes données, pour rapprocher des prix demandés pour la totalité, ont été inutiles. Nous avions la somme ronde; le roi ne dépensait que mille écus. Mais il semble que le Parlement qui nous gouverne aujourd'hui n'est point du tout patriote. Il a mieux aimé qu'on les vendît en gros, et ils ont été achetés par un Hollandais qui compte en faire présent à la bibliothèque de Leyden. Ainsi nous sommes la dupe des pères conscripts, qui ne pensent pas toujours grandement. Malgré la peine que je sens que cela peut vous faire, bien des gens m'assurent que la perte est légère. C'est peut-être le renard et les raisins; mais enfin il n'y faut plus compter [1].

Vous êtes un aimable homme. Je reçois de vous une lettre du 1er décembre à laquelle je ne m'attendais pas, et où vous me mandez une nouvelle la plus flatteuse que l'on puisse écrire. Quoi! j'aurais contribué, quoique de bien loin, à une aussi bonne œuvre que l'inoculation du petit prince [2]? Ce serait bien le cas d'écrire mes fastes. Je vous prie de remercier M. de

[1] Ces manuscrits furent achetés, en effet, par le baron Meermann, savant hollandais, né à Leyde en 1722, mort à Aix-la-Chapelle le 15 décembre 1771. Louis XV ayant insisté pour acheter ceux qui étaient relatifs à l'histoire de France, le baron en céda une trentaine environ de cette espèce, et obtint, en compensation, l'ordre de Saint-Michel. Il légua le reste à la bibliothèque de Leyde.

[2] Il dit seulement, lettre CX, à la fin, qu'il a envoyé à Paciaudi la relation de l'inoculation du petit prince de Parme, et l'on ne voit pas comment l'envoi de cette relation aurait pu contribuer à l'inoculation elle-même, qui était déjà faite. Il faut que, dans cette même lettre CX, Caylus plaisante, comme on le fait quand on fait semblant d'apprendre à quelqu'un une nouvelle que nous savons avoir été connue de lui avant nous, et qu'ici Caylus continue la plaisanterie. Mais cela n'importe guère.

Kéralio de son attention à m'en faire avertir. Je ne quitterai pas la petite vérole sans vous dire que je vous remercie de m'avoir donné des nouvelles de l'abbé de Condillac[1]; on était fort alarmé pour lui à Paris, et personne n'en avait de nouvelles. Aussi en ai-je mandé dans le moment, et j'ai envoyé vos lettres à la petite poste. M. de Nivernais était surtout d'une inquiétude distinguée.

Je vous remercie de vos pierres étrusques. C'est toujours un rafraîchissement, d'autant que je suis dans un temps de disette.

On met de l'esprit et du bon sens à tout quand on en a. Ainsi je ne suis point étonné du parti sage que M. du Tillot a bien voulu prendre sur les pierrailles que j'avais demandées de Milan. Je vous prie de l'en remercier encore. Vous me manquez pour la ressource du général des jésuites[2], ainsi je ne compte plus sur aucun lapis d'Italie.

J'ai envoyé à M. Pellerin, de votre part, l'imprimé sur les médailles que vous m'avez envoyé. Vous pouvez compter sur la pareille par rapport aux pièces fugitives.

Comptez hardiment sur moi pour vos lunettes, de quelque nature qu'elles soient. Regardez-moi comme votre grand lunettier. Mais n'oubliez pas de m'envoyer le numéro et le diamètre.

Vous trouverez bien des honnêtes gens qui seront pour le remède heureux donné à l'abbé de Condillac[3]. Lebeau ne me contredira pas; mais je ne puis encore user du remède qu'avec

[1] L'abbé avait eu la petite vérole et il en était guéri.

[2] Allusion au beau lapis que Paciaudi avait, en plaisantant, montré l'envie de voler dans l'église des jésuites, à Rome. Voyez lettre L, p. 248, note 3.

[3] Il n'y avait, en effet, aucun rapport entre la maladie de Condillac et celle de Caylus, celui-là ayant eu la petite vérole, celui-ci ayant la goutte compliquée d'une maladie de vessie. Ce remède consistait peut-être à manger; ce que Caylus, à son grand regret (car il était gourmand), ne pouvait faire encore qu'avec beaucoup de modération.

modération. Cependant depuis trois jours je me vois en bien meilleur état, et je me crois hors de l'hôpital. Je vous manderai quand je pourrai sortir; ce sera, je vous l'assure, avec un très-grand plaisir. Adieu, mon cher abbé; à huitaine. La petite boutique[1] n'a rien fourni de nouveau.

CXIII

Ce 24 décembre 1764.

Je suis en colère contre vous, mon cher abbé; vous savez combien je suis occupé de faire ma cour à l'Infant et de lui témoigner ma respectueuse reconnaissance; je trouve celle de remplir ce devoir en lui offrant les ruines de Pæstum[2], et, par une vilainie de bibliomane, vous ne voulez pas lui donner ces dessins. Jugez vous-même de votre procédé. Et comme vous me paraissez très-décidé à poursuivre votre projet de vilainie, je vous envoie un second exemplaire pour votre bibliothèque, de ces monuments, en vous priant de remettre l'autre à sa destination.

Vous avez raison de croire que j'attends avec impatience les monuments étrusques que vous voulez bien m'envoyer. Je n'ai aucun genre qui puisse me fournir une planche complète. Vous voyez clairement que je suis dans le malheur, puisque les inondations, qui produisent toujours des antiquités, en Italie, sont arides cette année[3]. Ces malheurs s'épuiseront peut-être.

Remerciez ces messieurs[4] de l'intérêt qu'ils prennent en ce

[1] Des jésuites.

[2] *Les Dessins des ruines de Pæstum dessinés et mesurés par Soufflot, architecte du roi, et mis au jour par les soins de M. G. M. Dumont.* Paris, 1764, in-folio. — Ces dessins ne sont pas fort beaux, et peut-être Paciaudi se fit-il scrupule un moment de les offrir au duc. Mais l'envoi que lui fit Caylus d'un autre exemplaire pour sa bibliothèque dut lever ses scrupules.

[3] Ces inondations atteignirent principalement les provinces de Bologne, Ferrare et la Romagne.

[4] Kéralio, Condillac et du Tillot.

qui me regarde. Je suis en pleine convalescence; les forces me reviennent, et j'espère que dans quinze jours je pourrai me lever et m'habiller tout à fait. Du reste, je n'ai ni fièvre ni aucun sujet d'inquiétude.

J'espère bien que vous m'enverrez deux ou trois exemplaires de la feuille que vous voulez faire imprimer à la suite des monuments de Pæstum [1]. Je pense comme vous que cette explication, et faite par vous, ne peut être que très-avantageuse pour l'ouvrage.

Je vous enverrai, la semaine prochaine, un ouvrage rare, mais intéressant, nécessaire pour compléter ce qu'on a écrit au sujet des bénits Pères : c'est une *Réponse* aux Assertions que je crois que vous n'avez pas [2]. En tous cas, il vous serait très-aisé de la placer en Italie. Elle est in-4°, en blanc et peut s'envoyer par la poste.

On ne parle ici que d'un nouvel édit sur les finances. Il intéresse assez pour mériter qu'on s'en occupe. Quant à moi, je vous en parlerais mal, et je ne crois pas devoir vous envoyer ces drogues-là. Votre ministre, M. d'Argental, est bon pour cela; mais je vois avec chagrin que toutes les besognes sur les bénits Pères vont toujours en diminuant.

J'ai tous les remercîments à vous faire de la part de Soufflot; il est charmé que vous soyez content de son ouvrage [3], et je vous remercie de ce que vous lui mandez d'obligeant à ce sujet. Mais nous avons fait une réflexion que je vous prie de mettre à bien. Rien n'est mieux pensé que le petit discours que vous avez déjà exécuté sur ces antiques de Pæstum. Si vous le faites pour vous, comme vous m'y paraissez résolu, envoyez-

[1] Paciaudi ne réalisa pas ce projet, du moins il ne fit pas imprimer sa *feuille* ou son discours.

[2] *Réponse au livre intitulé : Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses en tous genres que les soi-disant jésuites ont dans tous les temps, etc.* 3 vol. in-4°, 1763.

[3] Celui indiqué ci-dessus.

m'en un exemplaire; je le ferai traduire et imprimer pour mettre à la tête de l'ouvrage. Indiquez-moi les médailles que l'on pourrait ajouter, je les ferai graver. En un mot, j'y ajouterai l'historique de Soufflot, et, comme vous le croyez bien, je vous ferai tout l'honneur de l'ouvrage. C'est encore un moyen de réparer votre vilain procédé.

On m'a envoyé cette lettre par la petite poste, sans doute pour que je la mette dans mon paquet.

J'ai envoyé vos trois dernières lettres par la petite poste, et je crois que vous recevrez enfin, par cet ordinaire, votre tabatière d'ivoire, qui, pour avoir été attendue, n'en sera pas plus belle. Mais il y a des choses qui, malgré tous les soins et les attentions, ne peuvent jamais réussir. Je suis très-fâché quand elles vous regardent.

Adieu, mon cher abbé, je vous prie de faire mes compliments à votre bonne compagnie.

N'oubliez pas de mettre, dans votre petit discours sur Pæstum, l'historique de M. le comte de Gazolle, c'est-à-dire l'intérêt qu'il a pris à ces monuments, et les soins qu'il s'est donné pour les publier [1].

CXIV

Ce 26 décembre 1764.

Je me doutais toujours, mon cher abbé, que votre diable de voyage à Pesaro vous mettrait hors d'état de m'écrire. En effet, cet ordinaire et le précédent ne m'ont rien apporté. Je vous envoie la seule brochure qui ait paru.

Je vous félicite, c'est-à-dire votre cour, de toutes les générosités [bien] placées et raisonnables que vous avez faites, à l'occasion de l'inoculation du petit prince [2]. Je ne sais com-

[1] Voyez, à ce sujet, et au sujet du comte de Gazolle, une lettre de Barthélemy à Caylus, dans le *Voyage de l'abbé Barthélemy en Italie* (édit. Sérieys), p. 56 et suiv.

[2] On avait fait des distributions de

ment vous faites, mais tout ce qui se fait chez vous est loué et approuvé.

Quoique ces planches ne soient pas bien exécutées, je vous envoie celles qu'on a gravées de la ville de Pæstum. M. le comte de Gazzole s'en était occupé autrefois et avait voulu les donner au public [1]. Soufflot les avait dessinées le premier. Je ne sais qui a dérangé tout cela. Enfin elles ont paru et peuvent vous amuser. J'espère, je l'avoue, qu'elles pourront amuser encore le petit prince.

On m'a apporté une autre brochure qu'on dit très-bien faite, en faveur des ex-jésuites qui ont prêté le serment exigé par le Parlement. C'est bon pour compléter votre suite [2].

Adieu, mon cher abbé, je ne puis vous en donner davantage, ayant aussi peu reçu. Je grappille dans Paris et dans les provinces, et j'ai eu quelques marbres qui ne sont pas mauvais.

Malgré tout ce que vous me mandez de l'empressement avec lequel on recherche les antiquités en Italie, j'espère toujours de votre amitié pour me trouver quelques morceaux. Adieu, mon cher abbé. Pour cette fois-ci, c'est véritablement la dernière que je vous souhaite le bon soir.

CXV

Paris, 13 janvier 1765.

Je préviens, mon cher abbé, l'arrivée de votre courrier pour m'entretenir avec vous.

Vous savez que les lettres et les sciences sont assujetties à la mode et qu'il y a des temps où toutes les têtes se tournent

provisions aux hospices et aux pauvres de Parme.

[1] Voyez la lettre précédente.

[2] *Apologie des jeunes ex-jésuites qui ont signé le serment prescrit par arrêt du 6 février 1764* (par Dieudonné Thiébault, depuis professeur à Berlin), s. l. (Paris), 1764, in-12, 75 pages. Caylus a déjà entretenu Paciaudi de la brochure et de l'auteur huit mois auparavant. Mais alors il ne lui avait pas envoyé la brochure. Voyez lettre XC.

vers un seul objet. Il a pris par exemple parmi nous une belle fureur pour Homère. Il nous pleut des traductions de tous les côtés. Il n'y a pas de mal qu'on s'occupe un peu de ce grand homme que vous et moi nous admirons pour le moins autant que bien d'autres. Ainsi un M. Bitaubé, fils d'un Français réfugié en Prusse, nous a donné l'*Iliade* traduite en prose; mais il l'a donnée abrégée, raccourcie, corrigée[1]. Je ne m'accoutume pas à voir Homère mutilé; ces corrections ne me paraissent point pardonnables, et j'aime mieux le ridicule d'un auteur qui ne paraît ridicule que parce que le genre de ses contemporains, les usages de son pays et les finesses de sa langue nous sont inconnues, que de voir un *Homère-Bitaubé,* comme nous avons vu, il y a trente ans, un *Homère-La Mothe,* dont le succès aurait dû effrayer le dernier traducteur.

Un M. Poinsinet de Sivry, auteur de quelques tragédies sans succès, nous annonce une véritable polyglotte d'Homère. Il donnera le texte grec et des traductions latine, anglaise, italienne et française, en prose et en vers, ces dernières de sa façon[2].

[1] *L'Iliade d'Homère, traduction nouvelle, précédée de réflexions sur Homère.* Paris, 1764, 2 vol. in-8°. Cette traduction tout imparfaite qu'elle est, n'en est pas moins celle qui a été le plus lue, et qui a eu le plus d'éditions. En parlant ainsi, je n'entends pas faire son éloge. J'ajoute qu'on l'imprime encore, et on n'imprime que celle-là, pour le colportage de librairie. Cela n'empêche pas que Caylus n'ait eu raison de ne pas aimer ces traductions d'Homère costumées à la française, comme il n'aimait pas non plus les statues complétées par des restaurateurs. Mais on n'en était pas encore là de son temps.

[2] Il n'en fit rien, par bonheur, et bien qu'il eût osé paraphraser en méchants vers Anacréon, Bion, Moschus et Sapho, je ne crois pas qu'il ait jamais eu de soi-même l'idée de mettre Homère à toutes ces sauces. Je crois très-fort au contraire que c'était là un bruit répandu par ses amis mêmes pour se moquer de lui; car il était très-vain, et comme il n'y avait pas d'audaces littéraires dont il ne se crût capable, il a bien pu se laisser persuader d'avoir celle-là, s'il n'y songea pas de lui-même un moment. Il ne faut pas le confondre avec Poinsinet le jeune, son cousin, dit aussi le *petit Poinsinet*, pour qui l'on inventa le mot *mystifier*. Il était également vain, et d'une vanité si pleine et si naïve, que ses propres amis lui faisaient accroire les choses du monde les plus invraisemblables, pour peu qu'elles flattassent sa vanité.

Un jeune homme qui vit de son bien et qui s'est consacré à l'étude, nommé M. de Rochefort, a traduit Homère en vers français, et vient d'essayer le goût du public, en en imprimant trois livres séparés [1]. Son ouvrage a du succès ; je vous l'envoie. Le jugement sincère de la petite assemblée de Parme lui sera d'un grand secours. Je le lui ai promis; ne me faites pas manquer de parole. C'est un sujet papal [2], c'est-à-dire très-convenable pour notre Académie. Je n'ose me flatter que votre charmant petit prince veuille jeter les yeux sur cet ouvrage. Les impressions d'Homère sont toujours de durée, parce que ses idées sont justes et grandes.

Vous trouverez dans votre paquet une gravure d'un de nos amateurs. Elle est d'après le petit peintre [3] qui a fait les modes et usages de Russie, et donne une idée des maisons de bois, et de la tristesse du coup d'œil que la Russie présente en ce jour.

J'envoie ce même ordinaire à M. du Tillot un mémoire nouveau sur le canal de Provence. Ce n'est pas pour badiner avec le mot ni faire une mauvaise allusion aux machines hydrauliques, qu'il trouvera dans le même paquet le mémoire du procès d'un hermaphrodite [4]. Mais il m'a paru très-bien fait,

[1] *Essai d'une traduction en vers de l'Iliade, précédé d'un discours sur Homère*, 1765, in-8°.—*L'Iliade en vers avec des remarques*, 1766-1770, 4 vol. in-8°. — *L'Odyssée en vers*, 1777, 2 vol. in-8°.

[2] Il veut dire papable.

[3] Voyez lettre XCIV.

[4] Quel rapport peut-il bien y avoir entre ces deux objets? Mais passons. Il fut rendu compte de ce joli mémoire de l'avocat Vermeil, dans l'*Année littéraire* de Fréron, t. I, p. 101, année 1765. Mais l'ordre auquel appartenait l'auteur, «ayant trouvé mauvais que le sieur Fréron ait rendu compte du *Mémoire* de Mᵉ Vermeil sur l'*Hermaphrodite*, quelque favorablement que ce journaliste en ait parlé, on lui enjoignit de ne plus faire mention d'aucun ouvrage de cette nature.» (*Bachaumont*, t. XVI, p. 220.) L'ordre admettait bien le mémoire, mais non le compte rendu. Celui-ci est sous la forme d'une lettre, et a pour théorème : Un hermaphrodite qui a épousé une fille, peut-il être réputé profanateur du sacrement de mariage, quand la nature, qui le

précis et contenant la réunion de plusieurs citations et de différents temps, faites au sujet de cette bizarrerie de la nature. J'ai imaginé qu'il n'était pas convenable à votre robe, quoiqu'elle lise et qu'elle fasse tout, de lui adresser une matière qu'il (*sic*) n'aurait peut-être pas osé montrer. Vous trouverez cependant moyen de la lire en cachette et de m'en mander votre avis.

Je reçois votre lettre du 29 décembre. Je vous suis obligé de l'intérêt que vous prenez à ma santé. Aux forces près, elle ne peut être meilleure. Je ne puis sortir; mais quand on a été si longtemps malade, on peut bien avoir patience encore huit ou dix jours.

Je m'étais toujours attendu que les jésuites nous donneraient un plat de leur véritable métier, et j'étais surpris de n'en avoir point encore vu paraître; mais ils viennent d'en donner un à Alais. Il y a eu révolte, mais pas de sang répandu. Les autres moines ont couru risque du feu. Ils y ont échappé par leur prudence, surtout les dominicains, à qui les partisans des bénits Pères en voulaient. Ils ont eu leur porte brûlée et leurs fenêtres brisées. On fait des informations sur cette émeute. Je vous en rendrai compte si elle est bientôt imprimée [1].

Je vous envoie le portrait d'un janséniste dont on ne peut douter au simple aspect [2].

trompait, l'appelait à l'état de mari?» Le *Mémoire* de Mᵉ Vermeil est in-4° et a 24 pages.

[1] Il y a lieu d'être surpris de ne rencontrer aucune mention de cette émeute dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, ordinairement si promptes à régaler leurs lecteurs des sottises vraies ou fausses des jésuites. M. E. Roschach, dans ses *Études historiques sur la province de Languedoc* (2 vol. in-4°, 1876), n'en parle pas. Mais peut-être trouverait-on toutes les explications désirables à ce sujet dans les *Heures perdues*, journal manuscrit de Pierre Barthès, répétiteur à Toulouse, que M. Roschach a souvent consulté.

[2] Je ne devine pas de qui est ce portrait.

Ne pensons plus au lapis d'Italie. Je vous dirai cependant que cette matière d'un bleu égal est très-récommandable, quoique sans marcassite.

Il n'est pas que vous n'ayez entendu parler du fameux P. Norbert, capucin que les jésuites ont tant persécuté et qui s'était sauvé à Lisbonne. Il est actuellement à Paris sous le nom de l'abbé Platel. Il a ses poches pleines de pièces rares et singulières, et il travaille à les donner au public. Ce sont des anecdotes qu'on ignorait et que l'on dit très-sûres et surprenantes[1].

[1] «L'illustre, le fameux, le célèbre Norbert, est-il dit dans un *Compte rendu* (p. 119) cité à la fin de cette note, ce généreux confesseur de la foi, réduit ci-devant par les persécutions des jésuites à apostasier, à chercher un asile dans les marais de la Hollande, à créer des manufactures en Angleterre, et actuellement pensionné à Lisbonne, pour faire l'oraison funèbre des jésuites portugais et l'horoscope des autres, et pour entretenir deux jeunes Irlandaises dont il protége la vertu;» le capucin Norbert ou, ce qui est la même chose, l'abbé Platel, en son vrai nom Curel Parisot, était, à parler sérieusement, un de ces religieux qui, une fois qu'ils ont traîné leur robe dans la fange, y tombent eux-mêmes après, et s'y enfoncent à n'en plus jamais sortir. On l'avait attaché à la mission des Indes, et voilà les certificats de bonne vie et mœurs que lui décernait, dans ses lettres à M. Dumas, gouverneur de Pondichéry, en 1739, le R. P. Thomas, de Poitiers, supérieur général des missionnaires capucins de Madras et de Pondichéry : «C'est un menteur, un calomniateur et un faussaire. Il contrefit la signature de M. de Lollière, procureur général de MM. des Missions étrangères et vicaire apostolique, et fut obligé de signer le 20 janvier 1740 un acte juridique où il avouait le fait. Orgueilleux et indiscipliné à l'excès, il déclare hautement qu'il ne reconnaît aucun supérieur, ni ecclésiastique, ni séculier. Par ses mensonges, ses faux rapports, il sème la discorde parmi ses frères, et il finira par nous brouiller tous, si on ne nous délivre de ce génie malfaisant. S'il reste plus longtemps aux Indes, il n'y a plus de paix possible parmi nous, et une fois les vaisseaux partis, il nous fera enrager plus que jamais.» Je ne donne pas le texte tout au long du P. Thomas, je le résume. — De son côté, l'évêque de Saint-Thomé avait déjà écrit au cardinal de Fleury pour le prier de délivrer son diocèse d'un missionnaire si indigne de ce nom, et pour lui demander une lettre de cachet qui éloignât des Indes cet homme de scandale. Il était si décrié que M. Igou, sous-préfet apostolique, lui défendit de prêcher et de confesser dans le port de l'Ile-de-France. — Ayant été chassé des Indes, il passa aux Antilles, où il resta

Après de telles nouvelles, je vous crois satisfait. Je vous quitte donc sans regrets en vous embrassant.

deux ans. Il alla ensuite à Rome, où il composa et fit imprimer clandestinement à Avignon, sous la rubrique de Lucques, les deux premiers volumes de ses Mémoires, que Benoît XIV condamna par un décret du 1er avril 1745*. M. de Belzunce, évêque de Marseille, en dévoila aussi les impostures dans deux *Instructions*, l'une du 22, l'autre du 29 janvier de la même année. Chassé de Rome dans le même temps, Norbert se retira en Hollande, puis à Londres, puis enfin à Lisbonne, accompagné des deux jeunes Irlandaises indiquées plus haut et qu'il disait être ses *nièces*. A Lisbonne, où il était lors de l'exécution du P. Malagrida, il écrivit, sous le titre de *Lettre de l'abbé Platel à un évêque de France*, une relation du procès et du supplice de Malagrida, où il ne se contente pas de reproduire, mais où il aggrave les sottes et monstrueuses accusations dont ce malheureux vieillard fut l'objet, et où il l'insulte jusqu'au pied de la potence. Il est indigné de sa constance, il est furieux de l'entendre protester de son innocence; il n'est pas satisfait de le voir brûler, il voudrait encore le savoir damné. Il ajoute qu'il est mort plus endurci qu'Antiochus, plus désespéré que Judas, et il cite pieusement des textes de l'Écriture parmi ces abominables invectives. On pense bien que les jésuites n'y sont pas plus ménagés que le P. Malagrida; il leur attribuait ses disgrâces au lieu de les attribuer à sa mauvaise conduite, et si, comme l'avaient déjà fait ses supérieurs, les jésuites se sont plaints de lui, ils ne faisaient que suivre l'exemple de tous les capucins, ses confrères. — C'est à Lisbonne qu'il écrivit aussi son apologie sous le titre : *Requête et apologie pour l'abbé Curel Parisot, dit Platel, ci-devant Norbert, capucin, au chapitre général de tout l'ordre des capucins assemblés à Rome, au mois de mai 1761; dressée par lui-même et par lui envoyée de Lisbonne, au mois d'août de la même année; traduite du latin* (le latin est à la suite du français). In-12. S. l. n. d. Malgré cela, le pape eut la cruauté de séculariser cet honnête religieux. — Tel était le galant homme dont la présence à Paris et les projets de publications nouvelles, «très-sûres et surprenantes» contre les jésuites, excitaient la curiosité de Caylus et de tous ceux qui partageaient sa manière de s'intéresser à eux. Voyez le très-curieux écrit qui a pour titre : *Compte rendu au public des Comptes rendus au Parlement, ou Extraits des assertions fausses et calomnieuses en tout genre que les soi-disants Jésuites ont dans tous les temps et persévéramment combattues, réfutées et détruites dans leurs livres et par leur conduite, etc.* Nancy, 1763, in-12. Voyez aussi un livre écrit par un personnage de la même farine, que Norbert avait pu connaître

* *Mémoires historiques sur les affaires des jésuites avec le Saint-Siége... ouvrage dédié à S. M. T. C. par l'abbé C. P. Platel, ci-devant missionnaire apostolique et procureur des Missions étrangères de France en cour de Rome, avec les approbations les plus amples et les plus distinguées de Lisbonne.* Lisbonne 1766, 7 vol. in-4°. Les deux premiers volumes avaient déjà paru en 1742 et 1750.

CXVI

Sans date. (Janvier 1765.)

Vous me paraissez prendre tant d'intérêt à tout ce qui me regarde, mon cher abbé, que je vous dirai que je sors depuis quatre à cinq jours, que je ne suis qu'un peu fatigué, mais que je soutiens le carrosse à merveille, et qu'enfin je puis me donner tous les airs de la convalescence. Elle sera peut-être longue, mais elle est certaine [1].

Personne ne connaît les globes dont vous m'avez envoyé la notice [2]; je l'ai donnée à Danville, qui m'en dira des nouvelles dans huit jours, et qui n'en avait entendu rien dire. Cette ignorance si générale ne me donne pas une bonne opinion de l'affaire. Cependant elle ne lui a pas fait autant de tort dans mon esprit qu'une proposition du prospectus dans laquelle l'auteur avance que l'on pourra voir avec précision la marche des armées sur son globe. Au reste, je suis incapable d'ôter le pain de la main de personne. Je ferai tout ce que vous ordonnerez pour vous ou pour votre cour; mais je n'irai pas sur les brisées de votre comte d'Argental, et n'irai pas lui ôter une de ses plus importantes affaires, d'autant plus que celle-là est faite, et qu'on m'a voulu donner les deux livres du catalogue, dont le paquet était fait depuis longtemps à l'adresse de votre cour [3]. Ainsi vous n'avez qu'un mot à écrire pour

à Londres, et dont, en tout cas, il était bien connu lui-même, Chevrier, l'auteur du *Colporteur*. Cet écrit est intitulé : *la Vie du fameux P. Norbert, ex-capucin, connu aujourd'hui sous le nom de l'abbé Platel, par l'auteur du Colporteur*. Avec l'épigraphe : *Cave a fune Francisci*. Londres, 1762, in-12.

[1] Voyez la lettre XXXI de Barthélemy, et la lettre IV de Mariette.

[2] Il s'agit des *Globes céleste et terrestre de dix-huit pouces de diamètre faits par ordre du roi en 1751, corrigés et augmentés en 1765*, par Didier-Robert de Vaugondi, géographe du roi Louis XV et du roi Stanislas. Paciaudi voulait les acquérir pour l'Infant ou pour la bibliothèque qu'il était en train de former pour Son Altesse Royale.

[3] Du catalogue de notre Bibliothèque du roi, lequel catalogue fut en effet envoyé à celle de Parme.

être servi. Il en doit être de même du livre de Buffon; on doit savoir si c'est à l'imprimerie royale qu'on l'a été chercher[1]. Je pourrais également l'avoir, mais les mêmes raisons me retiennent[2], et vous avez les mêmes facilités pour les avoir.

Il n'y a encore paru ici qu'un volume contre les Assertions[3], que je crois le même qu'on vous a envoyé de Francfort[4]. Les deux ou trois autres qui doivent composer la suite me sont promis en temps et lieu, et seront portés chez Tilliard pour y joindre le premier volume que je lui ai remis pour vous.

Je ne crois pas, quelque endiablé que soit le Tanoutchi[5] que sa tyrannie s'étende jusqu'à Pæstum, dont les plans ont été levés publiquement, publiés par M. de Gazolle[6], et pour ainsi dire avoués : mais je n'ai rien à dire avec de pareilles têtes. Vous connaissez ces gens-là; vous n'êtes pas manchot, et vous savez vous conduire. Mais si vous craignez la tracasserie, comme il est assez naturel, vous pourrez me confier vos idées sur ce petit discours préliminaire[7], et je le ferai exécuter sans nom d'auteur et comme vous le prescrivez.

Il y a pour boire aujourd'hui deux arrêts et un livre sur les libertés de l'Église gallicane, qui n'est qu'indirectement contre les bénits Pères, mais dont il y a longtemps qu'ils empêchent l'impression[8].

[1] C'est la belle édition in-4° en quarante-quatre volumes, 1749-1804.

[2] C'est-à-dire qu'il ne veut pas aller sur les brisées de d'Argental.

[3] Il s'agit du Ier volume de la *Réponse aux Assertions*. Voyez lettre CXIII.

[4] Avant l'ouverture de la foire de Francfort, les libraires qui devaient s'y rendre dressaient un catalogue des livres qui y seraient mis en vente. Ce catalogue était communiqué aux magistrats, qui pouvaient y effacer les livres qu'ils jugeaient à propos, et cela même pendant la durée de la foire. Il était ensuite envoyé dans les principales villes de l'Europe. C'est sur ce catalogue que les amateurs faisaient leur choix. Ils s'adressaient alors à tel ou tel libraire, selon leur convenance, pour avoir le livre dont ils avaient besoin, et ce livre leur était aussitôt envoyé.

[5] Orthographe du secrétaire de Caylus. Lisez Tanucci.

[6] Voyez lettre CXIII, à la fin.

[7] *Ibid.*

[8] Ce livre est le *Neuvième discours* de

Les dessins étrusques que vous m'avez envoyés composent une très-belle planche, et votre explication est très-intéressante. A propos d'étrusque, je me rappelle qu'il y a un an, vous me parlâtes, vous et M. du Tillot, de deux figures étrusques qui se trouvaient à Parme, chez un gentilhomme. Je devais, ce me semble, les avoir en communication; mais je n'en ai plus entendu parler.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Mariette est charmé de votre lettre, et il doit vous envoyer sa réponse, apparemment par le prochain ordinaire.

CXVII

27 janvier 1765.

Je commence, mon cher abbé, par l'affaire de vos globes [1]. Danville a vu l'auteur et ne connaît sa machine que par la description qu'il lui en a faite; mais l'auteur est furieux contre celui qui vous en a donné l'avis, et une description si gauche qu'il m'a prié de ne la pas laisser subsister, et de la jeter au feu; ce que j'ai fait pour contenter un homme que Danville dit être un bon homme, et dont la description de la machine lui a plu. Au reste, Danville dit une chose que nous savions tous comme lui, c'est que l'auteur et la gravure des globes décident beaucoup de leur bonté. Danville s'offre donc de faire le choix et de les faire monter, s'ils vous conviennent, après l'examen exact qu'il en fera. Mais il faut encore faire passer cette négociation par M. le comte d'Argental, à qui vous devez en écrire. Pour moi, je persiste dans le parti qu'il faut prendre avec un ministre. Vous trouverez dans ce paquet les nouvelles affiches de l'auteur desdits globes; vous trouverez

l'abbé Fleury, publié sous ce titre : *Discours sur les libertés de l'Église gallicane, par l'abbé Fleury, prieur d'Argenteuil... avec un Commentaire par M. l'abbé C*** de L**** (Chiniac de La Bastide). *Au delà des monts, à l'enseigne de la vérité*, 1765, in-12.

[1] Voyez la lettre précédente.

aussi le discours d'un homme de loi aux jésuites d'Alsace, qui certainement est bien d'un Normand et d'un homme qui craint les revenants [1].

Si le pavé [2] a produit quelque chose, personne ne le saura si vous l'ignorez.

Je fais remettre à M. du Tillot une monnaie de Savoie; c'est la seule que j'ai trouvée depuis que je lui en ai envoyé. J'attends des nouvelles d'un homme que j'ai mis en quête.

Le prospectus des chansons que je vous envoie peut amuser vos princes [3]. Ils sont les maîtres de juger s'ils veulent le faire venir. Il ne s'agit point ici de la discussion des musiques; il y a des chants naïfs, simples et badins, d'une gaieté, d'une facilité qui conviennent aux vaudevilles. Mais le plus essentiel et qu'on ne peut refuser à ce genre français, est sans contre-

[1] Il m'a été impossible, malgré toutes mes recherches, de découvrir cet ouvrage.

[2] Caylus fait allusion à un pavé romain découvert à Parme, en 1765, en creusant pour les fondations du nouveau palais royal. C'était une mosaïque. D'autres furent également découvertes en 1766. Voyez à ce sujet la *Guida del forestiere al ducale Museo di Parma* (Parma, 1824), par Pietro di Lama, p. 122, et la *Memoria intorno ad alcuni preziosi ornamenti antichi d'oro scoperti in Parma nell' anno 1821* (Roma, 1824, in-4°), par le même, p. 8.

[3] C'est le prospectus de l'*Anthologie française ou chansons choisies depuis le XV° siècle jusqu'à présent*, par J. Monet, 4 vol. in-8°, 1765. L'auteur « a prétendu donner un choix de chansons faites en France, depuis le XV° siècle jusqu'à présent. Rien de plus mal fait. Il est une preuve combien il faut un goût exquis pour faire un pareil ouvrage, qui ne peut sortir des mains d'un homme dont l'intérêt guide la plume. On voit à la tête un mémoire historique sur la chanson en général, et en particulier sur la chanson française. C'est sans contredit ce qu'il y a de mieux dans l'ouvrage. Il est de M. Meunier de Querlon. Le portrait de l'éditeur précède tout cela, avec ces trois mots dans lesquels se dilate son ingénieuse vanité : *Mulcet, Movet, Monet.* Il avait trouvé cette devise si belle qu'il l'avait mise au théâtre de l'opéra-comique (à Lyon), dont il était directeur. » (*Bachaumont*, t. II, p. 209.) — Quoique platement exprimé, ce jugement est bon. Monet était un parfait ignorant, et absolument incapable de discerner, parmi les chansons qu'il a recueillies, les bonnes d'avec les mauvaises. Ce qui n'empêche pas que son livre ne soit toujours fort recherché des amateurs, non de belles poésies, mais de belles impressions. Il est, en effet, bien imprimé.

dit l'agrément des paroles, les oppositions et les liaisons de l'amour et du vin; elles sont traitées avec une grâce, une légèreté et une nouveauté qui vont de pair avec tout ce que les anciens nous ont laissé en ce genre. Malgré ces vérités, ce recueil a besoin d'être choisi et fait par un homme de goût. Il est vrai que celui qui le donne au public est depuis longtemps à portée de consulter et d'avoir les matières sous les yeux.

Au nom de Dieu, l'abbé, ne me parlez jamais de la tabatière blanche devenue noire; jamais on n'a fait une commission si indignement.

Vous avez vu, par une lettre écrite il y a un ou deux ordinaires, combien j'étais excédé des Homères [1]; j'ignorais celui de votre Panckoucke. Indépendamment de ce que je n'y entends rien, l'intérêt que vous y prenez doit être si médiocre que je ne crois pas lui être d'aucun secours.

Adieu, mon cher abbé. Je continue toujours à sortir; mon appétit subsiste, et l'amitié avec laquelle je vous embrasse de tout mon cœur subsistera longtemps.

J'espère que les pluies qui vous tourmentent nous fourniront des monuments [2]. Je n'ai pas besoin de vous recommander une bagatelle que vous savez qui m'intéresse beaucoup.

Je ne doute pas que vous n'ayez reçu à Parme et vu avec plaisir un portrait du roi d'Espagne, d'après un beau tableau de Solimène, et auquel on n'a fait que substituer la tête du roi régnant à celle de Philippe V [3]. J'aime à rappeler les pro-

[1] Voyez lettre CXV. Quant à l'*Homère* de Panckoucke, celui-ci en fut l'imprimeur seulement; car je ne sache pas qu'il l'ait jamais traduit.

[2] Parce qu'elles déchaussent le terrain et dissolvent les mottes de terre, mettant ainsi à découvert des médailles, des pierres gravées et autres petits objets antiques. Les paysans italiens vont, après les pluies, faire leur petite récolte, pour la vendre aux marchands de *brico à braca*, comme disait le fin et excellent Schnetz.

[3] Voyez la lettre IV de Mariette.

cédés et la conduite des grands hommes, et cette estampe me rappelle l'idée de l'Ensenada qui aurait été bien utile à l'Espagne. Elle ne manque pas d'esprit, puisque, sans aucun secours, elle a fourni de bons ouvrages en tous les genres; mais l'esprit a besoin de secours et d'avertissements. En conséquence de ce principe, M. de l'Ensenada comptait envoyer des jeunes gens de ce pays-ci comme de quelques autres pour étudier les arts, et les moyens souvent les plus vils, mais les plus utiles à la société. Il m'en a même adressé plusieurs, quoique je ne le connusse pas, et auxquels j'ai donné tous les éclaircissements qu'ils pouvaient désirer. Vous savez plutôt les détails de l'intrigue qui l'a fait renvoyer que les détails dont je vous entretiens. Il fut donc mis hors de place et tous les jeunes gens qu'il faisait voyager retournèrent en Espagne[1]. Salvador[2], le graveur de la planche qui a donné lieu à cet

[1] J'ai dit ailleurs que la ferme attitude du marquis de la Ensenada, ministre de la marine, de la guerre et des finances du roi Ferdinand VI, contre les exigences de l'Angleterre, avait été la principale cause de sa chute. Il y en avait une autre pourtant, laquelle, jointe à celle-là, et si elle était vraie, était plus que suffisante pour le renverser. Je dis *si elle était vraie*, parce que je la tire d'une source le plus généralement suspecte. Cette seconde cause fut donc, au rapport des *Nouvelles ecclésiastiques*, la part que prit le ministre au ressentiment du P. Ravago, jésuite et confesseur du roi, contre le doyen du conseil, Carvajal, qui avait refusé au Père une place pour son neveu. Le marquis fit aussitôt expédier au jeune homme des provisions pour un emploi de 15,000 livres que celui-ci n'était pas en état de remplir. Afin de s'attacher encore plus le P. Ravago, il fit établir dans l'Alcarria, pays natal du jésuite, une manufacture de draps où tous les parents du Père eurent les premiers emplois. Le crédit dont jouissait à la cour le P. Ravago y attira un essaim de ses confrères. Les intrigues, les cabales, les mésintelligences s'y multiplièrent en proportion; on en accusa les jésuites, qui furent tous exilés de la cour et qui entraînèrent dans leur ruine le marquis de la Ensenada. (Voyez les *Nouvelles ecclésiastiques* du 8 août 1763.)

[2] Salvador Carmona, graveur espagnol, né à Madrid en 1730, mort dans la même ville en 1807. Envoyé par son gouvernement à Paris pour y étudier son art et s'y perfectionner, il prit des leçons de Ch. Dupuis, et fit de tels progrès qu'il fut nommé membre de notre Académie de peinture. De retour dans sa patrie en 1760, il y épousa la fille de Raphaël Mengs.

article, demeura à Paris, et put se soutenir apparemment par lui-même; et comme il avait du talent et qu'il avait été recommandé par la cour d'Espagne, il fut accueilli par toute l'Académie, et il en a heureusement profité, car nous avons très-peu de gens capables d'une pareille exécution. Il m'en a envoyé une épreuve que j'ai fait porter à l'Académie, qui doit être flattée du succès d'un homme qu'elle a élevé. Pour moi, j'en suis d'autant plus satisfait que l'Espagne enfouit des trésors, qu'elle renferme les plus beaux tableaux des grands maîtres, qu'il pourra nous en faire connaître quelques-uns et peut-être former quelques élèves.

Adieu, mon cher Paciaudi; rengorgez-vous donc en Italie sur ce bel ouvrage, et soyez persuadé qu'aucun graveur italien n'en viendrait à bout.

Je ne vous ai pas vainement parlé du P. Norbert[1]; je vous envoie le prospectus que je vous avais annoncé, et je vous donne des rayons d'espérance qui serviront à vous amuser jusques à l'exécution de l'ouvrage proposé. Je le mets dans un paquet à part, pour mettre M. Bonnet à portée de le séparer et de ne le point envoyer, si cet ordinaire était trop chargé. Il contient deux petits ouvrages de l'abbé Garnier, de notre Académie; l'un a pour titre : *De l'éducation civile*[2], et l'autre : *Traité de l'origine du gouvernement français*. Je vous les envoie l'un et l'autre pour avoir le sentiment sincère des honnêtes têtes que je connais à Parme.

CXVIII

Ce 10 février (1765).

Je suis très-fâché du dérangement des postes; il est constant qu'on y perd toujours.

[1] Voyez lettre CXV.

[2] *De l'éducation civile*, par M. Garnier, Paris, 1765, in-12. — *Traité de l'origine du gouvernement français*, par M. Garnier. Paris, 1765, in-12.

Je n'augure pas bien du Ravenet, puisque M. du Tillot n'en est pas content[1]; mais enfin il y aura peut-être quelque moyen de réparer, quand nous aurons vu les épreuves. En attendant qu'il puisse faire tirer les bonnes, il devrait m'en envoyer une mauvaise; je la jugerais, ou plutôt je pourrais lui faire conseiller ce qu'il y aurait à y faire.

Les manuscrits des R. P. ont été arrêtés à temps sur la frontière, au moment qu'on les embarquait. Leur retour est assuré[2]. Mais j'ignore le parti qu'on prendra; vous en serez instruit d'abord que je pourrai l'être, et je suivrai vos arrangements.

Watelet est à la campagne. Je serais bien fâché que M. du Tillot se donnât la peine de me remercier de ces guenilles de brochures; ce serait le moyen de n'en plus avoir. Je vous prie de faire mille remercîments à M. le comte de Baschi[3] de son bon souvenir, et j'espère que vous voudrez bien témoigner ma reconnaissance à ceux qui vous ont paru s'intéresser à moi.

La lettre du danseur de l'Opéra lui a été remise avec la plus grande exactitude. Vous avez oublié sur votre table la

[1] M. du Tillot avait raison. Ravenet est un graveur français médiocre. On ne saurait guère lui pardonner de s'être attaqué au Corrège, et d'avoir gravé le Saint Jérôme et la Vierge à l'Écuelle. C'est sans doute à cette entreprise que Caylus fait allusion ici et dans sa lettre CXXIII.

[2] Voyez les lettres CXII de Caylus et IV de Mariette.

[3] Le comte de Baschi avait épousé une sœur de M. Le Normand d'Étiolles, mari de Mme de Pompadour, et il s'en trouva bien. Ni lui ni sa femme ne firent les délicats au sujet de leur belle-sœur. Plus elle devint puissante, plus ils se rapprochèrent d'elle, et cette conduite assez grossièrement habile eut sa récompense. Le comte fut d'abord chargé des affaires de France à Munich, puis et successivement ambassadeur en Portugal et à Venise. C'était, dit d'Argenson, « un automate et le plus grand nigaud du royaume. » (*Mémoires*, t. V, p. 237, édition de la *Société de l'histoire de France.*) — Mme de Pompadour eut quelque peine à faire admettre la comtesse à la cour; mais enfin elle en vint à bout. L'histoire en est racontée dans les *Mémoires du duc de Luynes*, t. VIII, p. 90 et 105. M. de Baschi se trouvait alors à Parme; il y était venu de Venise, où il était ambassadeur du roi de France.

lettre de la femme de Baldrighi[1], à moins que vous n'en parliez sous le nom de Rangeart, négociant de la Rochelle. Mais vous conviendrez que les rapports sont un peu éloignés; ainsi ne pouvant lui rien faire dire, j'ai fait remettre tout simplement la lettre du négociant à la poste.

Mandez-moi si l'on vous a donné l'ouvrage de Mariette, c'est-à-dire le *Cabinet des pierres gravées du roi;* je ne renvoie pas cette affaire à M. le comte d'Argental, car elle dépend uniquement de moi. Le livre est beau et bien fait, et je désire que vous l'ayez indépendamment de la part que j'ai à cet ouvrage[2].

Il paraît une histoire de Port-Royal que je mettrai en dépôt pour vous chez Tilliard, car l'in-4° est trop considérable pour être envoyé par la poste[3].

Les deux volumes des Mémoires de l'Académie sont remis chez Tilliard depuis que je vous l'ai mandé. Ils sont reliés comme vous l'avez ordonné à Tilliard, et n'attendent qu'une occasion pour vous être envoyés.

Je vous conjure toujours, mon cher abbé, de me faire quelques emplettes d'antiquités grecques et étrusques, mais surtout des dernières, car je n'ai [que] deux planches et demie. Pour des grecques, j'en ai attrapé sept pour divertir M. Tanucci. Malheureusement dans le nombre des dessins dont je suis on ne peut plus sûr, j'en ai onze dont je n'ai pu

[1] Voyez sur Baldrighi, lettre LIX.

[2] Pour les gravures, et naturellement aussi pour les classements archéologiques. Voyez lettre CXXV, où Caylus explique qu'il a fait dessiner les pierres par Bouchardon, et qu'il les a fait graver.

[3] Je ne vois pas d'histoire de Port-Royal qui ait été publiée à cette date. Il n'y a d'ouvrage in-4° concernant Port-Royal que le *Nécrologe* de Port-Royal-des-Champs (publié par D. Rivet et le P. Desmares, avec un supplément par Le Fèvre de Saint-Marc. Amsterdam, Rouen, 1723-1735, 2 vol. in-4°). Dans la nomenclature raisonnée des écrits historiques sur Port-Royal, qu'on lit à l'Appendice du tome III, p. 631 et suiv. (1869) de son ouvrage intitulé *Port-Royal*, Sainte-Beuve ne parle pas de cette histoire. On ne la trouve pas non plus indiquée dans Brunet.

me servir, ou parce qu'ils étaient trop obscènes, ou parce que je les avais déjà rapportés. Le petit envoi de brochures peut passer cet ordinaire.

On prétend que l'Assemblée du clergé sera un peu plus tumultueuse, parce que nous avons des évêques bien plats et bien ignorants. Celui de Châlons-sur-Saône m'a troqué les monuments dont je vous ai parlé et qui lui avaient été remis [1]. J'aurai en communication ceux de la belle découverte qu'on a faite à Mâcon et dont je vous ai parlé [2]. Ils sont tous en argent, et la description qu'on m'en a envoyée présente des morceaux que je n'ai jamais vus. Je vous en parlerai quand j'en aurai jugé par moi-même [3].

J'attends vos idées sur Pæstum pour les faire exécuter comme vous me le prescrirez. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

CXIX

18 février 1765.

Je vois par votre lettre du 2 février, mon cher abbé, la part que vous voulez bien prendre à ma convalescence; elle

[1] Voyez lettre LXXXII et *Recueil d'Antiquités*, t. VIII, pl. LXXIX et suiv. Ces magnifiques bronzes légués au roi par Caylus sont au cabinet des Antiques, à la bibliothèque Nationale, où ils font l'admiration des archéologues. M. le duc de Luynes a fait exécuter une gravure du *Jeune nègre* (*Rec.* de Caylus, *ibid.*, pl. LXXXI, n[os] 3, 4, 5) qu'il a publiée dans les *Monuments de l'Institut archéogique*, in-f°, t. IV, pl. XX, 2.

[2] Voyez lettre LXXXVIII.

[3] Voici l'explication de ces monuments dans une lettre de M. de Montrichard à Paciaudi : «L'on a trouvé à Châlons-sur-Saône dix-sept statues de bronze; elles sont tombées entre les mains de l'évêque, qui est de mes amis. A ma prière, il les a envoyées à M. de Caylus, qui en a trouvé six ou sept des plus curieuses; ensuite il me les a envoyées. Je les ai gardées plus d'un mois. Mais cet évêque ne veut pas s'en défaire. M. de Caylus les citera. On a aussi trouvé depuis peu à Mâcon quinze statues d'argent. Je ne les ai pas vues, mais j'espère qu'on me les enverra et que j'en aurai quelques-unes.» Cette lettre avait été envoyée par Paciaudi à Caylus, et c'en est la copie faite par le secrétaire de celui-ci et gardée par le Père que j'ai trouvée parmi les lettres du comte.

est essentiellement complète; elle n'est pas vigoureuse; mais je ne puis marcher seul, et je suis encore brouillé avec les premiers étages.

Je suis fort aise que vous soyez content de l'*Essai sur Homère* de M. de Rochefort [1]; je l'ai été beaucoup de son avant-propos. Je lui ferai part du sentiment que vous avez, et sûrement je lui ferai grand plaisir.

Je suis bien aise que M. du Tillot soit content du Mémoire de l'Hermaphrodite, et je ne suis pas du tout fâché que vous ne l'ayez pas lu [2]. Je ferai toujours mon possible pour trouver ce qui pourra l'amuser.

C'est avec chagrin que je viens à un éclaircissement auquel votre lettre m'engage. Il y a deux ans que vous me parlâtes de deux figures étrusques qui appartenaient à un gentilhomme parmesan; vous me fîtes espérer dans ce temps-là les bons soins et l'amitié de M. du Tillot [3]. J'ai imaginé que le gentilhomme en avait disposé, les avait perdues ou n'avait pas voulu s'en défaire; mais il est constant que je ne les ai jamais reçues. Vous jugez aisément combien j'en suis fâché. C'est d'ailleurs avec regret que je donne à M. du Tillot quelque soupçon sur les voies qu'il peut employer; mais aussi, quand on est averti, on prend des précautions. De pareils avis ont fait même quelquefois retrouver ce que l'on croyait perdu. Quand tout cela ne serait pas, il faut toujours dire la vérité, et témoigner une égale reconnaissance à M. du Tillot de l'envoi qu'il m'a fait.

Le parti que vous prenez entre Montrichard et Bellotti est assurément le plus sage et celui que je prendrais à votre place. Je lui enverrai le mémoire et la lettre de Bellotti avec une copie de tout ce que vous me mandez à cette occasion d'honnête et de poli pour le prétendu curieux. Je demanderai

[1] Voyez lettre CXV. — [2] *Ibid.* — [3] Voyez lettre CXVI.

le nom de baptême de Rochefort[1]; Dieu veuille que je ne l'oublie pas!

J'attends avec impatience ce que vous me faites espérer de Pæstum, et je ferai graver toutes les planches nécessaires. Mais je conçois presque autant que Capperonnier tous les embarras et toutes les contraintes d'un bibliothécaire qui a un catalogue à faire[2]. Je lui ai lu l'article de votre lettre; il vous fait mille compliments, et il faudrait presque copier la liste de l'Académie pour vous parler de tous ceux qui vous font des amitiés et qui s'intéressent à vous.

Le livre de l'abbé Platel est sous presse et déjà fort avancé[3]. On a renvoyé la bulle que vous trouverez dans ce paquet, ainsi que trois lettres que le pape a écrites à trois évêques pour les engager à se rétracter[4]. Adieu, mon cher abbé: l'ordinaire est maigre, mais ce n'est pas ma faute.

Je n'ai pas écrit à Bellotti et je n'ai aucune relation avec lui par rapport à M. de Montrichard; aussi vous voyez que j'approuve très-fort la conduite qui vous éloigne de ses commissions.

A l'égard de vos globes[5], vous n'en aurez de réponse que

[1] Il le donne lettre CXXI. C'est *Guillaume*.

[2] Le catalogue de la bibliothèque de Parme. Ce catalogue, fait par cartes et toutes de la main de Paciaudi, est admirable à tous égards. Voilà un bibliothécaire qui savait et faisait son métier, et qui ne s'en rapportait qu'à soi!

[3] Voyez lettre CXV. Ce livre, Caylus mourut sans avoir la joie de le voir imprimé, car il ne parut que l'année suivante, sous le titre de *Mémoires historiques sur les affaires des Jésuites avec le Saint-Siége, etc., par l'abbé Platel.* Lisbonne, 1766, 7 vol. in-4°. Il a fourré là dedans tous les contes qu'il avait débités dans ses différents écrits publiés à part, et il en a ajouté d'autres. Les pièces seules qu'il cite ont droit à quelque créance; encore ne faut-il pas se fier à toutes.

[4] *Lettre ou bref de Clément XIII aux évêques de Grenoble, d'Alais et d'Angers*, dans le *Recueil contenant la Constitution qui confirme l'Institut des Jésuites, les trois brefs aux évêques de Grenoble, d'Alais et d'Angers, etc.*, 1765, in-12, XL et 56 pages. On a vu précédemment que ces trois évêques, dans leurs *Instructions pastorales*, s'étaient déclarés pour le Parlement contre les jésuites.

[5] Voyez lettres CXVI et CXVII.

par votre grand ministre. Danville est un homme vain auquel j'ai annoncé les questions d'un ambassadeur [1] de la part d'un prince; vous sentez bien que ça n'est pas possible à changer.

Dans le moment que votre lettre m'arrivait, les trois qu'elle renfermait ont été envoyées à la petite poste, et si vous n'avez pas de réponse, ce ne sera pas ma faute.

CXX

Sans date. (Entre le 18 et le 24 février 1765.)

J'envoie cet ordinaire, mon cher abbé, à M. du Tillot un nouveau mémoire sur un canal de Bourgogne dont il est fait mention depuis longtemps, et je n'ai d'autre raison que celle de la défense qu'on en a faite, et des exemplaires qui ont été supprimés [2]. Et vous savez que quand on peut ajouter à ces distinctions celle de la brûlure, un auteur n'a plus rien à désirer, surtout quand il a été jugé digne de quelque séjour à la Bastille.

J'ai partagé, comme l'ordinaire dernier, et pour la commodité de M. Bonnet, votre envoi en deux paquets. Je mets les petites guenilles dans celui-ci, et j'ai séparé l'*Histoire de l'église d'Utrecht* [3], parce qu'elle est véritablement un peu épaisse. Vous trouverez aussi un deuxième prospectus du P. Norbert [4]; mais on me l'a envoyé, et j'ai cru que vous trou-

[1] D'Argental, ministre de Parme à la cour de France.

[2] *Mémoire sur le canal de Bourgogne*, par Thomas Dumorey, 1764, in-8°, 58 pages. Ce mémoire a été couronné par l'Académie de Dijon en 1763. Il est dédié au prince de Condé. Comment est-ce qu'un mémoire sur un pareil sujet a pu être défendu, et l'auteur, si j'entends bien Caylus, mis à la Bastille? Dumorey y prend le titre d'ingénieur ordinaire du roi et en chef des États de Bourgogne. Le journal de Verdun du mois d'août 1764, p. 111, rend compte de ce mémoire, et ne parle pas de la prohibition dont il fut l'objet. Les *Mémoires de Trévoux* en rendent compte également (juillet 1764, p. 369).

[3] *Abrégé de l'histoire de l'église métropolitaine d'Utrecht*, par l'abbé de Bellegarde. 1763, in-8°; 1765, in-12.

[4] Voyez la lettre précédente. Un prospectus de ses *Mémoires historiques*.

veriez l'occasion de le placer en Italie, d'autant qu'il annonce des preuves d'un caractère bien singulier.

Votre lettre ne m'a pas encore été rendue; cependant l'ordinaire de Rome est arrivé. Vous ne m'avez peut-être pas écrit, et cependant vous prendrez ceci pour une réponse, quoique je sois réduit par votre silence à vous parler beaucoup de moi.

Je continue à sortir, à bien dormir, à bien manger; cela console un peu de la privation de marcher.

Je ne sais si je vous ai parlé d'un ouvrage que je fais faire[1], et qui, je crois, sera utile par lui-même et agréable par son exécution. Il faut reprendre les choses d'un peu haut. M. Colbert, c'est tout dire, quand on l'a nommé, pour la grandeur et la sagesse de ses projets, a fait dessiner toutes les antiquités de la France méridionale par un peintre nommé Mignard[2], d'Avignon, et cet homme dessinait on ne peut mieux l'architecture. M. Colbert est mort apparemment avant d'avoir terminé cette entreprise, et j'ai fait acheter dans Avignon ce que j'ai pu recouvrer de ces beaux dessins. Heureusement il ne m'en manque pas beaucoup, quoique l'on m'ait assuré que la veuve de Mignard s'en servait pour allumer son feu. Malgré cette barbarie, mon recueil est assez complet pour donner un deuxième volume ou plutôt une suite du Desgodets, ouvrage immortel et qui fera éternellement l'éloge de M. Colbert. Ce que je donnerai sera bon, à ce que j'en espère. Les explications sont courtes et faites par un homme du métier. L'historique sera dans le même goût, et c'est notre ami Mariette qui préside à la totalité[3]. Quant à moi, je ne me suis réservé que la préface, dans laquelle je dédie l'ouvrage à M. Colbert. Je me flatte que la gravure de ces morceaux, qui sont presque

[1] Il en a parlé dans les lettres LXII et LXVII.

[2] Le frère de l'autre. Voyez *ibid.*

[3] Voyez au sujet de cet ouvrage et de la part qu'y prit Mariette, les *Lettres* de celui-ci VIII, IX, X, XIII et XIV.

tous finis, plaira aux gens de goût; ils y trouveront plus d'agrément à l'œil. La précision ne peut être altérée, et l'effet de la planche sera toujours plus facile à produire. Je vous envoie deux épreuves de chaque genre de travail[1], pour vous mettre à portée de juger et me dire votre sentiment. Dans le doute où je suis de vous avoir parlé de tout ce détail, je me reproche la longueur avec laquelle je viens de vous en écrire. Je vous prie toujours de ne me point oublier et de rafraîchir la mémoire à vos correspondants d'Italie et de Sicile pour me faciliter l'emplette de quelques petits cabinets d'antiquités; j'y mettrai volontiers deux ou trois cents pistoles.

Le retardement que votre lettre a éprouvé pour m'être rendue n'a été que de la petite poste au plus, et j'ai été fort aise d'apprendre que le 19 de cette année[2] vous vous portiez bien. Je vais répondre aux articles dont elle est remplie, et auxquels je n'ai pas répondu. Je suivrai l'affaire des XXIXe et XXXe volumes de l'Académie; je n'y négligerai rien.

Je renverrai à M. de Montrichard la lettre qu'il vous a écrite, mais je ne me chargerai pas d'être son éternel déchiffreur[3]. Je lui écrirai avec toute la politesse possible pour vous et pour moi. A l'égard du Ier volume du cabinet des jésuites, je ne le ferai certainement pas venir[4]; je vis à cet égard sur le commun. J'ignore d'ailleurs leurs projets, leurs plans et la quantité de volumes qu'ils veulent donner. J'attends que ce livre soit à Paris pour en juger comme j'ai fait des antiquités de Spalatro[5] que les Anglais viennent de donner. Si l'on

[1] On n'a pas retrouvé ces épreuves à la bibliothèque de Parme.

[2] Le mois est omis. C'est janvier sans doute.

[3] Montrichard envoyait à Caylus les lettres qu'il écrivait à Paciaudi, afin que Caylus les fît parvenir à ce dernier. Voy. lettre LXII, p. 314, note 1.

[4] Il parle du *Musei Kircheriani in Romano Societatis Jesu Collegio aerea notis illustrata*, par le P. Contucci. Rome, 1763-1765, 2 vol. in-f°.

[5] Par Robert Adam. Londres, 1764, in-f°. Voyez la lettre IV de Mariette.

continue à mettre l'antiquité sur le grand ton et le grand prix auquel elle est montée depuis quelques années, aucun particulier ne pourra y atteindre, et il y a des choses bien plus piquantes dans les *Ruines de Cora* de Piranesi [1]; mais aussi, en vérité, il y a trop de noir et trop de foin. Regardez un peu la fortification qu'il a rapportée de la montagne sur laquelle le temple était situé, et vous verrez si la défense peut être poussée plus loin. Les angles saillants et rentrants et les communications intérieures m'ont causé un étonnement dont je ne reviens pas, et qui sont la base et le principe de tout ce qui sert aujourd'hui contre le canon. Enfin je ne crois pas qu'aucun auteur, sur la parole des gens de guerre, dont les anciens n'ont pas manqué, ait parlé de cette ville de Cora comme d'un poste imprenable [2].

[1] *Antichità d'Albano, di Castel Gandolfo, del Emissario del lago d'Albano e di Cora, etc., descritte et intagliate da G. B. Piranesi.* Rome, 1762-1764, in-fol.

[2] Il est à remarquer que ces observations de Caylus sur les gravures des ruines de Cora, et sur les fortifications de cette ancienne cité des Volsques, sont à peu près les mêmes que celles que fait Mariette dans un article de la *Gazette littéraire de l'Europe*, du 28 avril 1765, c'est-à-dire à deux mois de distance de la lettre de Caylus. Seulement, en ce qui regarde les fortifications et leur analogie avec celles qu'on construit aujourd'hui en vue du canon, il est plus réservé, comme il sied à un homme qui n'est pas du métier, et peut-être aussi parce qu'il n'était pas tout à fait d'accord en cela avec Caylus. Quoi qu'il en soit, il exprime très-nettement et très-clairement son opinion; j'ajouterai même qu'il l'exprime avec cette compétence qu'on acquiert dans la critique des monuments, quels qu'ils soient, de l'architecture, quand on a passé cinquante ans de sa vie à les observer et à les étudier. « Les murailles de Cora, dit-il, ont cela de particulier qu'en embrassant la montagne depuis le pied jusqu'au sommet, elles s'élèvent par étages les unes au-dessus des autres, et que chaque enveloppe laisse, à l'endroit où elle fait retraite, une large plate-forme sur laquelle les assiégés pouvaient tenir et se défendre. On y arrivait de la place par des boyaux ou conduits souterrains taillés dans le cœur de la montagne, et qu'on pourrait comparer à nos casemates. Ce n'est pas que nous prétendions chercher des rapports entre cette manière d'établir des fortifications et la nôtre. Les anciennes murailles de Cora offrent, il est vrai, en certains endroits, des angles saillants et rentrants, comme sur nos bastions; mais quoiqu'une telle disposition servît merveilleusement à la

Je vous remercie de vos bons avis sur Bélisaire[1]; mais je n'avais pas plus d'envie que d'occasions de faire quelque affaire avec lui.

Vous prenez le parti que je désirais comme le plus sage sur la préface de Pæstum, et je ferai de mon côté tout ce qui dépendra de moi pour l'enrichir et embellir son impression[2].

Je ferai vos compliments à notre ami Le Beau et à Mariette, et si j'ai quelque chose à ajouter à ma lettre, je vous embrasserai encore une fois avant de finir.

J'ai fait votre réponse au Montrichard, et je lui ai dit qu'il fallait absolument qu'il trouvât un secrétaire pour écrire. J'ai ajouté que sans cela il prenait une peine inutile, et j'ai enveloppé le tout des paroles les plus polies et les plus honnêtes de votre part.

Nous avons ici un écrit qui fait du bruit et qui doit en faire; il est sous le nom des *Matinées du roi de Prusse*[3]. Il est

défense, l'on peut croire que c'est la nature seule du terrain qui l'a indiquée, et que la muraille de Cora ne décrit des zigzags que parce qu'on a été contraint de lui faire suivre tous les détours et les sinuosités du roc sur lequel elle est assise. Nous prendrons la liberté d'avertir M. Pirancesi que ses gravures plairaient davantage et produiraient un meilleur effet, si, comme les premières (celles sans doute qui avaient paru en 1762), elles étaient plus légères d'ouvrage et moins chargées d'ombre. On voudrait n'y point voir de figures, ou qu'elles fussent mieux dessinées.»

[1] Ce n'est pas du roman de Marmontel qu'il s'agit ici, mais d'un célèbre brocanteur de Rome, «notre tyran, dit Paciaudi (lettre XXX), d'autant plus qu'il est fortuné et ne connaît pas le besoin.»

[2] Voyez lettres CXIII, CXVI, CXVIII et CXIX.

[3] *Les Matinées du roi de Prusse écrites par lui-même*. Berlin, 1766, in-12. — Autre édition sous le titre de : *Les Matinées royales*, s. d. — Autre sous le titre de : *Les six Matinées du roi de Prusse*, à son neveu, 1768, avec un avis de l'éditeur signé Spiess. Paris, Dentu, an V (1797), in-8°. — Autre sous ce titre : *Matinées du roi de Prusse, Frédéric II*. Paris, Lefebvre, 1801, in-8° de 99 pages. — J'ai sous les yeux une des copies manuscrites de cet ouvrage qui circulaient dans Paris au commencement de 1765. Personne, les premiers moments de surprise passés, ne douta qu'il ne fût du roi Frédéric. On connaissait bien le personnage par le soin que ses bons amis les philosophes prenaient à le faire connaître et par la gloire qu'ils tiraient de

écrit sans courir après l'esprit, par un homme qui pense bien et qui sait peindre de même. C'est le prince qui parle; mais jamais homme, même le plus abandonné capucin, n'a déterminé toutes les actions de sa vie par des aveux de cette nature. On a voulu donner cet ouvrage à Voltaire, parce qu'on lui donne tout; mais il n'a pas assez de véritable esprit, c'est-à-dire de profondeur ou de justesse, pour en être capable. J'avoue même que je n'ai pu comparer la tête et la tournure de cet auteur à rien de ce que je connais d'antique ou de moderne[1]. Je ne doute pas qu'un ouvrage qui doit mettre ce prince au désespoir, et qui le démasque si véritablement, qui même est si court, ne soit bientôt imprimé. Il y a même des rapports assez considérables avec ceux[2] des jésuites que je leur donne-

son amitié. Il s'est si fidèlement peint d'ailleurs dans cet écrit, on y reconnaît si bien son langage, ses mœurs, ses croyances, sa politique astucieuse, et si l'on peut dire, plus que machiavélique, son mépris parfait des hommes, enfin son cynisme dépouillé de tout artifice, qu'on ne croyait pas se tromper en disant qu'il en était l'auteur. Depuis, Frédéric est mort, mais dans sa personne seulement; aucun ou presque aucun de ses principes n'a péri avec lui. Ses héritiers, dans la politique principalement, en ont tout recueilli, tout pris, sans refuser même les charges qui dépassaient le chiffre réel de l'émolument. Comme nous avons beaucoup souffert de ce testament, à cause de la fidélité avec laquelle ils en ont préparé et accompli l'exécution, et comme notre insouciance chevaleresque, sinon notre patriotisme refroidi, nous expose à en souffrir encore, j'ai cru qu'on ne me saurait pas mauvais gré d'en mettre les clauses essentielles sous les yeux de cette génération. Il est dédié au prince Frédéric, neveu de Sa Majesté. Il est divisé en sept matinées. La première a pour objet l'origine de la maison de Hohenzollern, la conformation et les productions du territoire de la Prusse, les mœurs de ses habitants; la seconde, la religion; la troisième, la justice; la quatrième et la cinquième, la politique; la sixième, l'armée et son régime; la septième, les finances. Je me bornerai à abréger les six premières, la septième offrant quelques difficultés que je ne me sens pas en état d'aborder pertinemment. Je laisse presque toujours la parole à l'auteur. (Voy. l'Appendice à la fin des lettres de Caylus.)

[1] Est-ce de Voltaire qu'il parle ou de Frédéric? On verra page 96 que c'est de celui-ci.

[2] C'est-à-dire avec la morale qu'on attribuait aux jésuites. Quant au privilége que Caylus dit qu'il *leur* donnerait, ce mot *leur* désigne sans doute les imprimeurs; car il est à remarquer que le pamphlet n'est pas encore imprimé

rais un privilége, moi qui, vous le savez, ne me permets dans mes lettres que la littérature et les bénits Pères. Adieu encore, mon cher abbé.

CXXI

24 février (1765).

Je suis charmé que M. du Tillot ait été content de la médaille de Savoie; on m'en a fait espérer d'autres. Dites-lui qu'il ne se donne pas la peine de me remercier; il suffit qu'on sache réciproquement qu'on les a reçues, et qu'on est content l'un de l'autre.

Je ne sais ce que je pourrai faire sur le portrait du roi d'Espagne; il ne s'est pas vendu, et nous n'avons eu ici à Paris que ceux que Salvador[1] a demandés au roi d'Espagne pour ses amis, et dont il lui a adressé la liste. Je n'ai pas douté qu'on n'eût envoyé ce portrait par centaines à Parme, et dans cette idée j'ai été au moment de vous en demander un dont j'avais besoin; mais je crois que vous n'avez qu'à siffler pour en avoir. Du reste, le roi d'Espagne, en rappelant Salvador à son service, et quand ses études ont été finies à Paris, l'a attaché à sa cour et me paraît l'avoir fait graveur de la cour.

Plus vous me mandez les bontés du petit prince et le souvenir des dignes gens dont il est environné, et plus je suis pénétré des marques d'une reconnaissance dont je vous prie de donner des témoignages quand l'occasion s'en présentera. Je prévois d'avance le chagrin que vous ressentirez quand il faudra vous en séparer[2]; mais jouissons sans prévoir, c'est le meilleur des secrets.

et qu'il court en manuscrit. Si l'on concédait le privilége d'impression aux jésuites, Caylus, qui achète pour Paciaudi tous les écrits qu'ils publient, aurait lieu de s'occuper de celui-là.

[1] Voyez lettre CXVII.

[2] Caylus n'est pas bon prophète; car s'il eût prévu que Paciaudi serait un jour dépossédé de toutes ses charges par ce même petit prince, devenu grand,

Je n'ai pas vu l'ouvrage de Patte dont je vous ai parlé[1]; mais j'en entends dire du bien. Vous avez bien fait, je crois, de ne point acheter cet ouvrage, d'autant que je le crois de la nature de ceux dont le roi est obligé de prendre une centaine d'exemplaires, et qu'il donne dans la suite, selon les occasions. Si la chose arrive, en ce cas, comme il est assez vraisemblable, j'en aurai bientôt demandé un exemplaire, et de cette façon, vous voudrez bien qu'il vous passe par les mains.

J'ai bien envie de savoir les sentiments de vos amis sur les livres de l'abbé Garnier[2].

Je n'ai pas oublié de demander le nom de baptême de M. de Rochefort[3], et cela est bien heureux, car nous faisons peu de cas de ces sortes de surnoms[4]. Il se nomme Guillaume.

Je crois que Bellotti est fait, comme tous ceux qui me font des envois depuis six mois, pour me faire enrager et pour empêcher que rien ne m'arrive. Il m'a proposé une prétendue chaise curule. Je dis prétendue, car elle est de bronze. Je lui en demande le prix, le volume et le poids, pour me déterminer à l'acheter et à la faire venir. Je ne reçois aucun détail. J'écris et je récris pendant l'espace de trois mois; enfin Bellotti m'écrit que je dois l'avoir reçue, et qu'elle est au moins à Lyon, à l'adresse de M. de La Reynière, qui cependant n'a pas reçu la moindre lettre d'avis.

il n'eût pas entendu le chagrin qu'il appréhende pour Paciaudi dans le sens où il l'entend ici, mais dans celui où ce mot doit être entendu quand la chose qu'il exprime est le résultat de l'ingratitude. Voyez lettre CXLIV.

[1] *Monuments érigés en France en l'honneur de Louis XV.* Paris, 1765, in-f°.

[2] Voyez lettre CXVII.

[3] Voyez lettres CXV et CXIX.

[4] C'est un trait de mœurs très-curieux que cette remarque de Caylus; mais il s'explique fort bien. Pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, on donnait aux enfants, dès leur âge le plus tendre, un nom de n'importe quel petit fief qui dispensait de les qualifier par leur nom de baptême. S'il y avait, par exemple, six frères, ils portaient six noms différents. Rien d'étonnant, après cela, que Caylus ait considéré les noms de baptême comme des espèces de surnoms; le nom pour lui était celui de famille, et le vrai surnom celui du fief.

Vous savez combien j'ai approuvé que vous puissiez vous débarrassér du Montrichard. Je pense comme vous sur les commissions de ces demi-connaisseurs. Cependant, si cela ne vous donne pas trop de peine, je lui enverrai encore cette caisse; mais ce serait la dernière, et vous avez assez de prétextes pour vous en débarrasser.

On croit ici comme vous que le journal intitulé *Bibliothèque des sciences et des arts* s'imprime en Hollande[1]. On ne le connaît pas à Paris. J'en saurai d'autant plus des nouvelles que Fagel[2], à qui vous en écrirez, doit être à présent à Constantinople, et sur le point même d'en revenir. Je puis me tromper, et j'ai toujours envoyé la lettre à la poste, le père devant empêcher que la lettre du fils ne soit perdue.

Je crois peu Galiani, et quand je le verrais, il ne se vanterait pas à moi d'avoir inséré l'article du cadran dans le journal[3]. En tout cas, je ne négligerai rien pour satisfaire votre curiosité, et je me livre au crime en criminel, en donnant au public dans le supplément (si je le donne) sept planches remplies de monuments délicieux pour leurs formes, et qui feront

[1] Rédigé par Chais, de Joncourt, de La Fitte, C.-F.-G. Dumas, Hope, Guiot, L'Héritier, etc., depuis 1754 jusqu'en 1778 inclusivement. La Haye, 1754-1780, 50 vol. petit in-12.

[2] Henri Fagel, qui fut élu greffier des états généraux de Hollande en 1744, et contribua en cette qualité à l'élévation de Guillaume V au stathoudérat en 1747. Il mourut à la Haye en 1790. C'est de son fils que parle Caylus, pensant qu'il était alors à Constantinople; mais Caylus se trompait; ce n'était pas M. Fagel, mais M. Hoppe, comme il le dit à la lettre CXXVI, où ce dernier nom est écrit *Obs*.

[3] J'ai vainement cherché cet article dans la *Bibliothèque des sciences et des arts*, journal indiqué un peu plus haut. La vérité est sans doute que Galiani n'avait point fait cet article, mais qu'il s'était vanté à d'autres que Caylus de l'avoir fait. Il craignait pour le moins un démenti de Caylus, et la remarque de celui-ci le donne assez à entendre. Quant à Paciaudi, s'il se montrait curieux de connaître l'article, c'est qu'il avait traité fort au long dans ses *Monumenta peloponnesia* de cadrans solaires antiques, et qu'il s'intéressait toujours à ce genre de monuments. Voy. ma Préface, p. LXI à LXXIV; j'y donne une analyse assez développée de la description que Paciaudi a faite d'un de ces cadrans.

enrager le Tanucci, si tant est qu'il ait du goût ou qu'il juge sur parole[1].

Vous n'aurez que deux ou trois petites guenilles d'arrêts cette semaine. Mais avez-vous celui qui brûle l'ouvrage du chevalier de Malte[2]? Or vous savez que cet ouvrage est de l'abbé de Caveyrac[3], qui a fait l'infâme éloge de la Saint-Barthélemy, et qui, vous le savez, jouit à Rome, autant que l'on peut jouir, d'une mauvaise action.

Je dirai à l'abbé Barthélemy ce que vous me mandez; il est toujours avec l'ambassadeur de Sardaigne[4], dont la santé ne paraît ni aller ni venir.

Comme je cachetais ma lettre, je reçois celle-ci de votre Francomtois[5]; elle vous déterminera peut-être à quelque parti différent. Mais il me semble toujours qu'il regarde un brocanteur de Rome comme un banquier dont le procédé doit soutenir la réputation.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur. Ma santé continue à revenir lentement.

CXXII

3 mars 1765.

J'ai oublié de vous dire, le dernier ordinaire[6], en vous envoyant une lettre condamnée à être brûlée par la main du bourreau, que le chevalier de Malte dont il est question est l'abbé de Caveyrac, qui a osé faire l'éloge de la Saint-Barthé-

[1] Ce sont les dessins de morceaux tirés d'Herculanum, et publiés dans le VII[e] volume des *Antiquités*.

[2] Voyez lettre CX.

[3] Il est du P. Patouillet.

[4] M. de Solar. Voyez le début de la lettre XXXI de Barthélemy.

[5] M. de Montrichard.

[6] Il ne l'a pas du tout oublié; mais il oublie ici qu'il ne l'a pas oublié ailleurs. En quoi il justifie ce que Mariette (lettre VII) dit de lui, savoir que, dans les derniers temps de sa vie, il perdait la mémoire. On en verra un autre exemple bien plus frappant et très-singulier dans sa lettre CXXXI, commencée à l'adresse de Paciaudi, et finie à celle de du Tillot.

lemy. Aussi il n'a pu demeurér à Paris, et il fait les beaux jours à Rome chez l'agréable cardinal Toreggiani[1].

Depuis l'envoi que Bignon[2] avait fait à votre bibliothèque, il ne vous manquait qu'un volume du catalogue de ceux qu'on vous devait. Ce qui nous a trompés sur le nombre de deux, c'est que chaque partie a toujours été traitée par ce nombre, et celle-ci, qui traite de la jurisprudence, a été suspendue à moitié; vous l'aurez d'abord qu'elle paraîtra. J'ai mis tout cela hier en ordre, et j'ai porté tout cela tout de suite bien relié, bien conditionné, chez M. Bonnet, auquel je l'ai remis. Dieu veuille que cela ne me fasse pas d'affaire avec M. *Gobemouche*[3], qui me fera passer pour un intrigant.

Le détail que vous avez la bonté de me faire de l'intérêt que M. de Kéralio et l'abbé de Condillac prennent à moi, mérite des remercîments plus étendus que je ne suis à portée

[1] Le cardinal Torrigiani, secrétaire d'État du pape Clément XIII et ami déclaré des jésuites. C'est lui qui, de concert avec les cardinaux Cavalchini et Corsini, celui-ci protecteur de la couronne de Portugal à Rome, prit une part considérable aux négociations entamées entre les deux cours, après l'attentat du 3 septembre 1758 contre le roi de Portugal, et l'expulsion des jésuites de tous les États de ce prince. Voyez, à ce sujet, le *Recueil des actes émanés des secrétaireries d'État de Rome et de Lisbonne... au sujet du bref de commission demandé par S. M. T. F. pour son tribunal royal de conscience ou des ordres*. 1761, in-12.

[2] Armand-Jérôme Bignon, bibliothécaire du roi, né le 27 octobre 1711, mort le 8 mai 1772. Il fut maître des requêtes, intendant de Soissons, successeur de Jean-Paul Bignon, son oncle, dans la charge de bibliothécaire du roi, et prévôt des marchands à l'époque du mariage du dauphin avec Marie-Antoinette. On impute à son imprévoyance les malheurs qui signalèrent cette solennité, et dont la place Louis XV notamment fut le théâtre. Il avait été reçu à l'Académie française en 1743, et à celle des inscriptions, comme honoraire, en 1771.

[3] Le comte d'Argental. C'est ainsi qu'on le qualifiait généralement, et c'est ainsi que l'appelle Marmontel dans ses *Mémoires*, ajoutant «que c'était une espèce d'imbécile qui ne savait ni avoir ni exprimer une opinion.» En tout cas, sa volumineuse correspondance avec du Tillot, qui existe en manuscrit aux archives d'État de la ville de Parme, n'est pas faite pour donner une haute idée de sa capacité comme diplomate ni comme écrivain.

de les faire. Je suis faible; cette maladie m'a bien vieilli, et je ne puis encore marcher. Mais vous savez qu'avec de l'incurie[1] et du peu de souci, j'ai soutenu un état plus douloureux et plus dangereux. Un bon averti en vaut deux.

Je redoublerai de soins pour tout ce qui regardera le travail des eaux, et ce ne sera pas ma faute si M. du Tillot ne voit pas tout[2]. On m'a dit qu'il y avait deux critiques du mémoire de M. de Parcieux[3]; je ne les ai pas vues, mais j'ai mis du monde après.

Je suis charmé que vous soyez content du projet et de l'exécution des antiquités méridionales de France[4]. J'en suis fâché, mais cela fera encore un livre cher.

Je pense absolument comme vous sur l'excès de l'encre et du foin de Piranesi[5]; mais que voulez-vous? c'est sa manière, et passé quelques conjectures avancées sur des choses que lui ni d'autres n'ont vues, je ne sais quel est celui qui lui fait ses explications, car, généralement parlant, elles sont bonnes, et je ne crois pas qu'il y ait plus de part que moi. Vous faites l'ignorant, mais en critiquant les corps trop entassés, vous sous-entendez l'élégance de la peinture, qui demande des repos pour plaire.

Je ne connais que de réputation le peintre lyonnais dont vous me parlez. Je sais qu'il est habile homme, et qu'on peut

[1] L'incurie et le peu de souci sont la même chose. Mais le secrétaire ayant écrit très-lisiblement l'*inquiri*, m'a donné l'humiliation de croire un moment que Caylus avait en effet dicté ce mot anglais (*inquiry*); mais, outre que ce mot ne répondait pas à la pensée de Caylus, Caylus ne savait pas l'anglais. J'ai fini par admettre le pléonasme, et j'ai écrit *incurie*.

[2] Ceci a rapport à des recherches que faisait faire du Tillot d'ouvrages qui traitaient du desséchement des eaux et des moyens employés à cet effet. Voyez lettre CXXXVI.

[3] On a de Deparcieux (Antoine), membre de l'Académie des sciences, *Trois mémoires sur la possibilité et la facilité d'amener auprès de l'estrapade de Paris les eaux de la rivière d'Yvette.* Paris, 1763, in-4°. C'est d'un de ces mémoires que parle Caylus.

[4] Voyez lettre CXX.

[5] *Ibid.* La lettre où Paciaudi exprime cette opinion manque.

lui confier des ouvrages. Dans quelques jours je vous en dirai plus, car on dit que M. Mariette avait un morceau de sa main. Ce que vous me mandez de ses connaissances sur l'histoire et sur la fable me paraît encore bien plus flatteur pour lui, et je me fais d'avance un grand plaisir de voir sa *Continence de Scipion*[1].

Je désire très-fort que vous ayez le temps de m'envoyer vos idées sur Pæstum, mais je crains bien que les planches ne soient usées avant de pouvoir mettre les explications sous la presse.

Vous avez pu remarquer que j'évite dans mes lettres tout ce qui peut avoir trait à la politique et à la conduite des rois. Cette raison m'a seule empêché de vous envoyer les *Matinées du roi de Prusse*[2]. On les suppose adressées par lui-même à son neveu, et je vous avoue que, depuis que je vois des idées énoncées sur le papier, je n'ai pas vu de tête[3] plus singulière que celle de l'auteur de ce petit ouvrage, qui pense, qui voit d'une façon lumineuse, et qui ne court point après l'esprit. Enfin, malgré la sage résolution qui m'a toujours conduit, je vous promets que si je puis mettre ce petit écrit dans ce paquet, il vous sera envoyé l'ordinaire prochain.

[1] Ce peintre n'était pas Lyonnais; il était Parisien et s'appelait François Le Moine ou Moyne, né en 1688, et mort le 4 juin 1737, à Paris. Il fit vers la fin de 1723 un voyage en Italie, pendant lequel il peignit le tableau d'Hercule et d'Omphale, qui fait partie de la collection Lacaze. A son retour, il prit part, en 1727, à un concours ordonné par le roi entre plusieurs peintres de l'Académie de peinture, de laquelle Le Moine était membre depuis 1718. Il choisit pour sujet la Continence de Scipion, et il partagea le prix avec de Troy. Ce tableau fut gravé en 1767, par Ch. Le Vasseur. Nommé peintre du roi en 1736, il conçut un chagrin si vif de ne pas jouir à ce titre de toutes les faveurs dont Le Brun, peintre du roi Louis XIV, avait été gratifié par ce prince, qu'il en perdit peu à peu la raison. Dans un accès de fièvre chaude, il se perça de neuf coups d'épée, au moment où il entendait monter un de ses amis qui venait le chercher pour le conduire à la campagne et l'y faire traiter; il avait cru qu'on venait l'arrêter pour le mener en prison.

[2] Voyez lettre CXX.

[3] Voy. *ibid.*, page 89, note 1.

Je sens très-bien les raisons qui vous retiennent sur l'emplette d'un cabinet, et je vois que vous y êtes encore plus attentif pour moi que vous ne seriez pour vous. Sur cet article comme sur les autres, il est toujours très-bon de s'en rapporter à vous, et je sais par mes anciennes idées et les relations que j'ai eues avec la ville de Venise, qu'on y peut trouver plus aisément du grec que partout ailleurs [1]. Vous aurez la bonté de me mander quand et comment vous voulez que je vous envoie la lettre de change. Mais, entre vous et moi, elle sera plus tirée sur votre connaissance que sur celle de toute la famille des Bacchi [2]. Je désire d'autant plus du grec que je n'ai que deux planches, et huit, il est vrai, d'Herculanum, bien arrangées et bien disposées pour les plaisirs du Tanucci [3]. Je n'en possède que cinq étrusques, encore le plus grand nombre est-il rempli par des pierres gravées. Vous voyez que je ne suis pas riche, et que mon supplément est médiocre.

Si la première lettre dont vous m'avez parlé, qui critique l'Académie au sujet des inscriptions, est aussi bête et d'un pédantisme aussi obscur que la seconde que je viens de recevoir et que je vous envoie [4], je suis étonné que vous m'en ayez parlé, car j'ai été près de la jeter dans le feu.

Vous avez les *Matinées du roi de Prusse* dans ce paquet, et le portrait de cette hyène ou de cet animal qui fait tant de ravages [5]. Son portrait, vrai ou faux, pourra amuser l'Infant.

[1] Paciaudi se disposait à aller à Venise. « Du grec, » c'est-à-dire des antiquités grecques.

[2] Lisez Baschi. Voyez lettre CXVIII. Le comte de Baschi, je le répète, était alors ambassadeur de France près la République de Venise.

[3] Le secrétaire avait encore écrit *Tanoutchi*, comme dans la lettre CXVI; mais il était inutile de maintenir cette orthographe.

[4] Tout cela est, comme le pédantisme de la critique, trop obscur pour pouvoir être éclairci.

[5] La bête du Gévaudan. C'était un loup, et même d'une taille qui n'avait rien d'extraordinaire; car il ne pesait pas plus de 130 livres. L'imagination populaire en faisait un monstre comme on n'en avait jamais vu de pareil. Il fit de grands ravages dans le Gévaudan et les contrées circonvoisines pendant les

Quant à moi, j'avoue que ces sortes de dessins me paraissent toujours difficiles à comprendre, et quiconque a le temps de dessiner un pareil animal, a constamment le temps de le tirer et celui de le tuer[1]. Adieu, mon cher abbé. Le paquet était trop gros; j'en ai retranché la moitié, que je vous garde pour l'ordinaire prochain. Toutes vos lettres ont été remises ou envoyées.

CXXIII

Lundi, 11 mars 1765.

Vous n'en aurez pas plus long, mon cher abbé, que vous m'en donnez, car, en vérité, la dose de votre dernière lettre était trop courte. Quand je recevrai l'estampe de Ravenet[2], je ne lui ferai pas de tracasseries, et je dirai tout ce qui pourra être favorable pour mettre l'ouvrage en état, si par hasard il n'y est pas.

La lettre de Mme Baldrighi ayant été mise aussi sûrement à la poste[3], ne peut manquer d'avoir été rendue; et si l'on m'adressait la réponse, je crois que vous n'en seriez point inquiet.

L'affaire des manuscrits des jésuites n'est point encore finie.

neuf premiers mois de l'année 1765, et la *Gazette de France* des 8, 11 et 18 février, 15 mars, 1er et 15 avril, 10 et 17 mai, 3 juin 1765, en raconte quantité de traits à faire dresser les cheveux. Il fut tué le 19 septembre de cette même année. On en a fait quantité de portraits, et il a été l'objet de plusieurs brochures. Citons entre autres le *Poëme sur la bête monstrueuse et cruelle du Gévaudan, par M. le baron de Rhodes*, 1765, in-8°. En voici quelques vers. L'auteur parle de l'abord du monstre; c'est

De certaine distance alors, à quelques toises,
Par derrière, à la gorge, ou bien par le côté,
Qu'il attaque sans cesse avec rapidité;
Sur sa propre victime il va, court et s'élance,
Par lui couper la gorge aussitôt il commence.

Monstre indéfinissable, il est d'ailleurs poltron;
De grandes et fortes griffes il a la patte armée...

et aussi sans doute d'un couteau, puisqu'il *coupait la gorge* à ses victimes. Tout est dans ce goût. Ce poëme est d'environ cent soixante vers. Ce fut un ami de l'auteur qui l'édita. Il s'excuse dans un avis de n'avoir pu, comme il l'aurait voulu, orner ce chef-d'œuvre «d'un beau portrait de la bête du Gévaudan ou de celui de l'auteur.» Pourquoi pas de tous les deux, et l'un portant l'autre?

[1] C'est incontestable. Mais la remarque est bien amenée, et, à cause de cela, spirituelle.

[2] Voyez lettre CXVIII.

[3] *Ibid.*

Les ambassadeurs s'en mêlent; cela fait du moins honneur aux lettres[1]. Mais je la crois finie pour vous, car il s'agit de quelques ouvrages qui conviennent à la Bibliothèque du roi, et qu'on ne doit point laisser sortir de France, pour des raisons d'État.

Je vais travailler aux deux volumes des pierres gravées de Mariette[2]; j'espère que je réussirai.

J'espère beaucoup dans votre voyage de Venise. Mandez-moi quand et comment je pourrai vous faire tenir de l'argent. Vous voyez que le temps presse, puisque vous devez partir après Pâques.

Les *Matinées du roi de Prusse,* dont j'espère que vous serez content (du moins vous avez dû l'être de ma diligence), m'ont fait garder la moitié de l'envoi; sans cela, votre paquet aurait été bien sec, car la semaine n'a rien produit.

Adieu. Vous me remettez à huitaine; nous verrons ce qu'elle produira. Je vous embrasse sans rancune. Je n'aurais pas eu davantage à vous dire, quand vous m'auriez écrit une lettre de six pages.

Mille compliments à M. du Tillot et à vos autres messieurs, qui sont assurément de bonne compagnie.

CXXIV

18 mars 1765.

Il faut s'attendre, mon cher abbé, à toutes les révolutions; celles des saisons nous annoncent sans cesse celles des événements. Pour les unes et pour les autres, il faut s'en tenir à l'ancien proverbe qui dit qu'il faut prendre le temps comme il vient. Il est cependant vrai qu'on ne peut pas être insensible au dérangement particulier que ces mêmes révolutions nous causent.

Nous savions depuis quinze jours la mort du pauvre abbé

[1] Voyez lettre CXVIII. — [2] C'est-à-dire «travailler à vous envoyer les deux volumes».

Lenti[1]; j'en ai été fâché à proportion du peu que je le connaissais; mais j'en ai été touché par rapport à vous, car il m'avait paru que vous aviez de l'amitié pour lui.

Je ne doute pas de la bonne volonté des jésuites pour répandre le trouble et le schisme; mais je crois qu'ils auront peine à y réussir. On connaît leurs finesses et leurs moyens: il est par conséquent aisé de les prévenir, et [c'est] ce qu'il me paraît qu'on a fait dans l'arrêt que je vous ai envoyé sur le dernier bref du pape. D'ailleurs, autant que je le puis imaginer, la constitution *Unigenitus* me paraît une vieille catin édentée dont les souteneurs ont été répandus, dispersés et traités selon leur mérite. De plus, nos évêques très-peu savants et très-peu redoutables dans leurs diocèses, meurent ordinairement de peur quand ils sont à Paris, et que leur conduite est éclairée par la cour. La plus grande preuve de cette vérité c'est qu'auparavant toutes les assemblées du clergé, on dit toujours qu'elles seront turbulentes, et elles sont toujours pacifiques.

Je viens d'écrire au marquis de Montrichard de vous envoyer une adresse pour Lyon, si les prix de Bellotti dont il a la note lui conviennent, en l'assurant qu'il était le maître de ne rien faire venir, mais qu'il fallait prendre ou laisser, et lui représentant que vous avez d'autres choses à faire, et qu'il n'était pas naturel de vous chicaner pendant six mois pour une bagatelle de cette espèce; enfin, pour terminer la conclusion de cette misère, qu'après qu'il aurait choisi, il pouvait m'envoyer les morceaux qui ne lui auraient pas convenu, et que je les prendrais aux prix marqués par Bellotti, dont je vous avoue que je suis bien las. Mais vous voyez, mon cher abbé, que je ne puis faire autre chose pour vous tirer de peine.

Je crois avoir été assez heureux pour vous offrir les premiers volumes de médailles de M. Pellerin; on vient de me donner

[1] Lisez Lanti. Voyez lettre XCIX.

les deux derniers. Je les ai remis à Tilliard; donnez-lui vos ordres pour rendre leur reliure uniforme à celle des premiers. De quelque côté qu'ils vous viennent, ils doivent toujours se ressembler. On dit véritablement que ces deux derniers sont encore meilleurs, plus curieux et plus utiles [1]. Vous en jugerez mieux qu'un autre.

Je ne vous ai parlé des petites figures étrusques dont il est mention depuis un an, que pour n'avoir pas l'air impoli, et vous laisser dans l'idée que je les avais reçues, sans vous en avoir rien témoigné à vous ni à M. du Tillot, à qui je vous prie de faire mille tendres compliments. Demandez-lui avec instance des commissions qui puissent se faire plus promptement que ses monnaies.

Malgré le regret que j'ai de n'avoir point de vos ouvrages, je vous exhorte à ne vous tourmenter plus sur Pæstum [2]. Ces planches ont pris leur cours, et votre ouvrage, tel bon qu'il fût, n'aurait plus l'air que d'un réchauffé, imaginé par le graveur.

Je suis très-fort de l'avis de M. de Kéralio, au sujet des globes [3]; je crois votre aimable petit prince fort au-dessus de ce qu'ils pourraient lui apprendre. D'ailleurs je ne suis pas infiniment persuadé du mérite de ces globes. Je m'étais soulagé des conversations auxquelles ils pouvaient m'engager avec Dan-

[1] Il s'agit des deux volumes qui ont pour titre : *Mélanges de diverses médailles*, 1765. Il est vrai qu'ils contiennent la description et la figure d'un grand nombre de médailles rares et surtout intéressantes; mais les trois premiers volumes du Recueil de Pellerin (voy. lettre LXIX) sont si bien remplis qu'il est difficile d'établir une distinction marquée au sujet de leur utilité. Eckhel, qui n'a pas donné de planches dans sa *Doctrina nummorum veterum; Vindobonæ*, 1792-1798, 8 volumes in-4°, cite si souvent le recueil de Pellerin, que les deux ouvrages sont inséparables.

[2] C'est ce discours ou cette préface que Paciaudi y devait faire et ne fit pas, et dont Caylus lui a tant parlé et qu'il lui a tant recommandé ci-devant.

[3] Ces globes étaient donc exclusivement pour le prince Ferdinand, et non pour la bibliothèque, comme il a été dit p. 72, note 2.

ville. Son amour-propre est si puant que je l'avais flatté que les instructions sur ces globes lui seraient demandées par l'ambassadeur du prince[1] et de sa part. Ainsi depuis longtemps cette affaire était finie pour moi, et moins j'en puis avoir, et plus je suis content. Je ne me réserve que celles que le sentiment soutient et conduit.

Vous me dites un lieu commun qu'on emploie avec les convalescents, c'est-à-dire que vous m'accusez de trop manger[2], et par conséquent de ne me pas bien conduire. Vous savez que je ne suis pas gourmand, et que ce que l'on appelle bonne chère m'est très-indifférent. Aussi, depuis trois mois que je suis maître de manger ce qui me plaît, je n'ai eu à me reprocher qu'un plat de gros pois mangés au coin de mon feu avec notre ami Le Beau. Nous les aimons beaucoup, et ils étaient excellents. Ainsi nous mangeâmes tout[3]. Il est vrai que je fus incommodé pendant vingt-quatre heures; mais il y a quinze jours que ce grand événement est passé et qu'il n'a laissé aucunes traces. Cet aveu vous prouve ma sincérité sur la conduite générale, et vous doit certifier que ce n'est pas la faute de mon régime si mes forces ne reviennent pas plus vite et si je ne puis marcher sans secours. Mais la force de la maladie et l'âge ont prévalu.

J'ai tant de besogne à vous envoyer que je suis obligé, par discrétion pour votre courrier, de partager ce qui m'est venu cette semaine. Adieu, mon cher abbé, vous n'en aurez pas davantage. N'oubliez pas de m'instruire des moyens de vous faire tenir l'argent pour les emplettes que vous m'avez promis

[1] Voyez lettre CXIX.

[2] C'est ce que dit aussi Mariette, lettre IV, à Paciaudi, qui n'est ici qu'un écho.

[3] Si par gourmand, il veut dire gourmet, et il l'entend bien ainsi, non il ne l'était pas; mais il était gros mangeur, et ce plat de gros pois mangé tout entier avec Le Beau l'indique assez; outre qu'à ce trait j'oserais presque reconnaître l'auteur des *Écosseuses*. Voy. p. 62, note 3.

de faire à Venise. Je vous embrasse et ne sais plus rien qui puisse vous intéresser.

CXXV

Lundi, 25 mars 1765.

Je vous plains de l'intempérie de la saison; mais vous en serez bientôt consolé par la beauté et la sérénité du printemps de l'État de Parme. D'ailleurs vous sentez bien que cette espérance ne me console pas du défaut de réponse.

Vous avez une furieuse opinion de mon pouvoir et de mes moyens pour trouver ce que vous désirez; je ferai mon possible pour soutenir la réputation que vous m'accordez. Ce ne sera certainement pas par aucune vanité, mais par le désir de faire quelque chose qui soit agréable à M. du Tillot, et je trouve que les *Constitutions des jésuites* sont si singulières par elles-mêmes et ont si fort occupé la scène, que l'ouvrage est digne de curiosité. Je ne sais si je le trouverai; je ne le connais pas, et si je ne l'ai pas envoyé au père Paciaudi[1] dans ces derniers temps, [c'est qu'] il n'a pas été réimprimé. Ce qu'il y a de certain c'est que je vais le chercher vivement, et que vous ne pourrez l'avoir cet ordinaire.

J'ai oublié de dire vendredi à La Blèterie les nouvelles que vous m'avez mandées pour lui; c'est un plaisir retardé jusqu'à mardi, car je ne crois pas le voir plus tôt.

Je vous ai dit que je ne pensais plus à Pæstum, et que je crois qu'il serait à présent trop vieux, non que tout ce qui vienne de vous ne soit toujours bon, mais il y a des choses plus à propos les unes que les autres.

Mariette vous remercie de tous vos soins, et je vous prie de faire mes compliments à M. de Baschi[2].

Je ne suis plus inquiet de vous cet ordinaire; il s'est joint

[1] *Constitutions des jésuites, avec les déclarations, traduites sur l'édition de Prague*, 1762, 3 volumes in-12, publiées par Saboureux. — [2] Voyez ci-devant lettres CXVIII et CXXII.

d'autres nouveautés à celles que j'avais gardées l'ordinaire dernier. On dit qu'il y a surtout un arrêt du parlement de Provence [1] qui n'est pas indifférent, et dans lequel on dit que les termes ne sont pas ménagés.

Vous aurez, je crois, l'ordinaire prochain (car elle n'est pas encore entrée à Paris), une histoire de l'expulsion de vos bons amis. Elle est courte et on la dit de Dalembert [2], ou simplement de ses aides de camp; mais comme elle est agréable, n'importe de qui elle est; je suis sûr d'avoir toute la première (*sic*); vous savez bien pourquoi.

[1] Cet arrêt rendu le 26 janvier, sur le réquisitoire de M. de Peirolles, avocat général, condamne à être lacérée et brûlée une troisième *Lettre de l'archevêque d'Aix à l'évêque d'Alais*, en date du 1er décembre 1764. Les conclusions du magistrat sont en effet déduites avec une violence extrême. C'était alors le ton habituel et pour ainsi dire convenu, dans tous les parlements du royaume, à l'égard des évêques.

[2] *Sur la destruction des jésuites en France*, par un auteur désintéressé (Dalembert). 1765, in-12. — Nouvelle édition augmentée d'un supplément sous le titre de : *Lettre à M..., conseiller au parlement de..., pour servir de supplément à l'ouvrage qui est dédié à ce même magistrat et qui a pour titre : Sur la destruction, etc.* 1767, in-12. Selon Dalembert, «c'est proprement la philosophie qui, par la bouche des magistrats, a porté l'arrêt contre les jésuites.» Ce n'est pas que l'Institut en soi ne soit digne d'éloges, et Dalembert ne les lui refuse pas, mais quelques-uns de ses membres ont osé critiquer l'Encyclopédie! Voilà leur crime irrémissible, et il ne tient pas à Dalembert qu'on ne croie qu'ils ont été proscrits uniquement à cause de cela. Mais il engage aussi le Parlement à proscrire de même les jansénistes, plus intolérants, dit-il, que les jésuites. Il se flatte que «le gouvernement et les magistrats» consommeront ainsi leur ouvrage «en réprimant et en avilissant ainsi les deux partis.» — «Nous le disons, ajoute-t-il, avec d'autant plus de confiance que personne ne révoque en doute l'impartialité des sages dépositaires de la justice et le profond mépris qu'ils ont pour ces querelles absurdes.» La «raison» jouira enfin de tous ses droits. «Le clergé de France se relèvera bientôt, grâce à l'esprit philosophique qui éclaire aujourd'hui quelques-uns de ses membres.» La route qu'il indique a été tracée dès le temps de la Régence. Voltaire, que Dalembert ne cite jamais qu'avec admiration et enthousiasme, et dont il reproduit et ressasse les éternelles plaisanteries à propos de l'*infâme* et ses suppôts, a suivi cette route avec succès. Mais l'honneur en revient d'abord «aux philosophes qui entouraient le Régent, qui commençaient déjà à se faire écouter, et surtout au cardinal Dubois, dont la façon de penser en matière de religion était bien connue.» Telles sont les le-

Donnez-moi le temps de faire habiller convenablement, pour le présenter au petit prince, le livre des *Pierres gravées*, de Mariette [1]. Je viens de le porter chez le relieur, et M. Bonnet m'a promis de l'envoyer promptement. On n'en trouve plus. J'ai contracté une obligation avec le roi, car c'est le premier livre et la première chose que je lui ai demandés. Ce livre joint aux soins que m'a donnés l'ouvrage pour le faire dessiner par Bouchardon ou pour le graver à l'eau forte, autorise la liberté que je prends de l'offrir au petit prince, que je n'ai pas fait souvenir de moi depuis longtemps. Mais j'attends incessamment des choses qui pourront l'amuser, du moins je l'espère.

Je n'ai pas à me rengorger, car la première chose que j'ai trouvée ce matin a été la *Constitution des jésuites*, imprimée sur l'exemplaire de Prague [2]. Tout ce qui m'a fâché a été de ne pas la trouver reliée, ce qui m'aurait retardé plus de huit jours, et il me paraît que la diligence, dans ces sortes de choses, est ce qu'il y a de plus agréable. Les trois volumes in-12 ont donc été portés chez M. Bonnet, pour être envoyés à temps à leur adresse. Adieu, mon cher abbé, faites mille tendres compliments à M. du Tillot; priez-le de disposer toujours de moi, et tenez-vous pour bien embrassé.

çons que l'auteur donne aux magistrats et constamment sur un ton goguenard et persifleur qui dut les flatter médiocrement. La vérité est que les philosophes furent pour beaucoup moins que les jansénistes dans l'œuvre de destruction des jésuites; que les magistrats, animés de l'esprit janséniste, n'avaient pas consulté les philosophes sur la façon de se venger de leur vieil ennemi le jésuitisme; que Dalembert le voyait assez et s'en affligeait, regrettant même déjà, ainsi que ses amis, d'y avoir donné les mains, et sentant bien que recommander aux magistrats de faire preuve d'*impartialité*, en supprimant aussi les jansénistes, c'était leur dire de se supprimer eux-mêmes.

[1] *Traité des pierres gravées*, par P. J. Mariette. De l'imprimerie de l'auteur, 1750, in-4°.—Cet ouvrage est suivi d'un second volume qui a pour titre : *Recueil des pierres gravées du cabinet du roi*. A Paris, chez P. J. Mariette. 1750, in-4°.

[2] Voyez plus haut le second paragraphe de cette lettre.

Quoique je ne m'ingère pas à vous envoyer d'autres nouveautés que des nouveautés ecclésiastiques, le *Siége de Calais*[1] a fait tant de bruit que je ne puis me dispenser de vous en faire la galanterie. Si par hasard vous l'avez déjà reçu, ce qui serait difficile, vous trouverez aisément quelqu'un à qui le donner.

CXXVI

30 mars 1765.

Je vous ai mandé tout simplement ce que je pensais de l'ouvrage de Salvador, comme gravé; comme tel, vous ferez bien de le demander à Madrid, parce qu'il est fort beau et fort ressemblant[2]. Vous pouvez me citer comme vous en ayant mandé du bien. J'aime beaucoup ces sortes de tracasseries.

Je veux mourir si je me souviens de cet ouvrage de Patte dont vous me parlez, à moins que ce ne soit les monuments de Patte gravés sous le règne de Louis XIV et de Louis XV, dont je ne puis convenir vous avoir dit du mal[3], car je suis fort éloigné d'en penser. Ce petit malentendu s'expliquera.

Je suis charmé de la sorte du bien que vous me mandez de l'abbé Garnier; il sentira dans tout son entier le plaisir d'avoir plu à des hommes tels que les habitants de Parme.

Je veux mourir si je sais que vous dire entre le Montrichard et le Bellotti. J'ignore également auquel des deux j'ai renvoyé la note et les prix de l'envoi. Cependant je crois avec assez de vraisemblance que c'est à M. de Montrichard.

Je crois que vous avez raison, et que je me suis trompé en vous nommant M. Fagel[4] pour M. Obs (*sic*)[5]. Ce dernier va

[1] Tragédie en cinq actes par de Belloy, jouée pour la première fois au Théâtre-Français le 13 février 1764.

[2] C'était le portrait du roi d'Espagne. Voyez lettres CXVII et CXXI.

[3] Voyez lettre CXXI où cet ouvrage est indiqué. Quant aux monuments «gravés sous le règne de Louis XIV,» il n'en est pas question dans le livre de Patte.

[4] Voyez lettre CXXI.

[5] Lisez Hoppo. Voyez lettre XCVII.

revenir de Constantinople, et nous en serons plus instruits. Mais il n'importe, j'ai mis la lettre à la poste de Hollande, et je n'ai pas fait heureusement de cacophonie.

Vous avez très-bien connu l'ouvrage de l'abbé de Caveyrac[1]; ainsi il n'y a plus rien à dire sur cet article.

L'abbé Mably a sans doute envoyé à M. son frère un ouvrage qui lui fait beaucoup d'honneur, ce sont des *Observations sur l'histoire de France*[2], que l'on dit des meilleures qui aient été faites. Je ne les lirai pas, car je n'aime pas notre histoire; de plus, on m'a dit qu'elles étaient un tant soit peu sèches[3].

J'espère que vous trouverez dans ce paquet l'ancienne condamnation du pain mollet, du temps de Catherine de Médicis[4].

La Condamine, dont vous savez l'attachement pour l'inoculation, a rapporté tout simplement la condamnation du pain mollet en général par un décret de la Faculté et par un arrêt du Parlement; et vous savez qu'il est plus sûr de donner

[1] Il fait allusion à la *Lettre d'un chevalier de Malte*, qui est du P. Patouillet. Voyez la lettre CXXII.

[2] Genève, 1765, 2 vol. in-12. Le frère de l'abbé Mably était Condillac.

[3] Très-sèches.

[4] Du temps de Catherine de Médicis, le pain mollet n'existait pas, ou du moins sous ce nom, ni selon les procédés de panification qu'on y employa depuis, et qui le firent effectivement condamner par la Faculté. Delamarre rapporte les conclusions données à cette occasion par les docteurs, le 31 août 1668; La Condamine les rapporte également. Delamarre cite tout au long le grand règlement qui fut fait par Charles IX, le 4 février 1567, et renouvelé par Henri III, le 21 novembre 1577. On y voit qu'il y avait alors quatre sortes de pain : 1° le pain le plus blanc, qu'on appelait anciennement pain de Chailli, lequel était mollet, à la vérité, mais n'en portait pas encore le nom, et qui d'ailleurs était prescrit et non proscrit par ledit règlement; 2° le pain moyennement blanc ou pain bourgeois; 3° le pain plus noir, appelé anciennement pain de brode; ces trois espèces existaient dès le temps du roi Jean; 4° enfin, le pain de Chapitre, inventé depuis cette époque, et ainsi nommé parce que ce fut le boulanger du chapitre de Notre-Dame qui en fit le premier. Ces quatre espèces de pain étaient toutes faites avec du *levain franc*, et vendues d'après un tarif fixé par le même règlement. Mais, au commencement du XVII[e] siècle, les boulangers imaginèrent d'ajouter au pain

un ridicule à un adversaire que de vouloir le convaincre par des raisons.

J'ai remis votre lettre à La Bléterie; il en a été charmé, et il en fera usage sans vous commettre. J'ai eu une très-belle pierre étrusque et deux jolies petites figures de bronze.

de Chailli, déjà blanc et mollet par lui-même, de la *levûre* de bière, du sel et du lait, mélange qui le rendit plus blanc, plus mollet et surtout plus délicat. Marie de Médicis n'en avait pas d'autre sur sa table, et on l'appelait à cause de cela pain à la Reine. Quantité de personnes à Paris firent comme la reine Marie, sans se douter un moment qu'elles pussent compromettre leur santé par cet agréable régime. Le bruit en courut cependant; il partait de boulangers jaloux qui ne pouvaient vendre que du pain commun; tels étaient, par exemple, les boulangers de Gonesse et les boulangers forains. Le lieutenant de police s'en alarma; il s'adressa à la Faculté de médecine pour avoir son avis, et, dans une assemblée de docteurs qui eut lieu le 24 mars 1668, et dont Guy Patin faisait partie, il fut décidé par quarante-cinq voix contre trente que le pain mollet à la *levûre de bière* était nuisible à la santé. Cet arrêt porta le trouble dans tous les estomacs habitués à ce pain, et des protestations s'élevèrent de toutes parts. C'est alors que le Parlement, prenant en main l'affaire, rendit un arrêt, le 31 août 1668, par lequel il désignait six médecins et six anciens et notables bourgeois pour donner leur avis sur la composition du pain mollet, et le rapport en être fait par M. Dulaurens, conseiller de la grand'chambre. Ce magistrat présenta son rapport le 31 janvier 1669; la cour du Parlement en ordonna la communication à M. de La Reynie, lieutenant de police. Mais M. de La Reynie, ayant pris connaissance du rapport, lequel se bornait à exposer les dépositions des douze commissaires, sans conclure, estima, *sous le bon plaisir de la cour,* «que la levûre de bière devait être entièrement défendue, aussi bien que le lait et tout autre mélange de cette qualité.» L'affaire tournait au ridicule; Guy Patin s'en était mêlé, et à l'antagoniste inflexible du pain mollet on reconnaissait l'adversaire, ou plutôt l'ennemi implacable de l'antimoine. Enfin un arrêt du Parlement du 21 mars 1670 trancha la question. Il admit la levûre de bière, mais «fit défense aux boulangers d'en employer d'autre que celle qui se faisait dans la ville, fauxbourgs, banlieue, prévôté et vicomté de Paris, fraîche et non corrompue (comme celle qui venait de Flandre et de Picardie), à peine de cinq cents livres d'amende.» Le pain mollet était sauvé. — Je me suis un peu étendu sur cette matière, premièrement pour en venir à ce fait curieux que Guy Patin gagnerait aujourd'hui son procès, nos chimistes désapprouvant à l'heure qu'il est l'emploi des ferments; secondement, pour aider à l'éclaircissement du petit poëme burlesque que La Condamine fit sur le pain mollet; car c'est à cette pièce que Caylus fait allusion. Elle est très-spirituelle et de plus très-rare. On me saura

Adieu, mon cher abbé; mandez-moi donc quand et comment je vous enverrai de l'argent pour les emplettes que vous voulez bien me faire à Venise. Si vous trouvez quelque beau

gré de la republier. L'impression est de 1768, in-12. Mais elle courait alors en manuscrit, et c'est d'une des copies qui est à la bibliothèque Nationale que je l'ai tirée.

On connaissait le pain molet
Longtemps avant l'abbé Nollet;
On l'appelait pain à la reine.
Médicis, notre souveraine,
L'ayant trouvé fort de son goût,
En faisait son premier ragoût.
Ainsi fit la cour et la ville.
Chacun pensait faire un bon chyle,
Et le tout se passa sans bruit
Jusqu'en six cent soixante et huit,
Que les habitants de Gonesse,
Ennemis nés du pain molet,
En vertu de leur droit d'aînesse,
Voyant que ce goût prévalait,
Par une mauvaise finesse
Le dénoncent au parlement
Comme un dangereux aliment.
Lors les pères de la patrie,
Réfléchissant sur leur santé,
Somment la docte Faculté
De déclarer sans flatterie
Ce qu'on doit penser de la mie
Que mâchent depuis soixante ans
Ceux même qui n'ont point de dents;
Elle pourrait bien être aigrie.
Chacun pour et contre parie.
La Faculté, de tous les temps,
Eut des Astrucs et des tyrans.
Gui Patin en était despote;
Je tiens de bon lieu l'anecdote;
Il soutint que la mort volait
Sur les ailes du pain molet.
Mais Perrault, son antagoniste,
Dit tout haut : «Je suis *pain moliste*,
Messieurs, et je vous soutiendrai
Que vous l'avez bien digéré.»
Patin reprend : «Mais la levûre,
Et celle de Flandre surtout,
Ce ferment d'une bière impure,
Est un germe de pourriture
Contraire à l'humaine nature.
Quel démon a soufflé ce goût?
De plus, invention moderne.
— Moderne? répondit Perrault,
Votre mémoire est en défaut.
Apprenez qu'au canton de Berne
On en fit du temps d'Holopherne.
Mais ne remontons pas si haut
De la levûre l'origine,
Et vous la trouverez dans Pline.
Je vois bien que maître Patin
Sait mieux l'hébreu que le latin.»
Patin fit un saut en arrière,
Puis s'élance dans la carrière,
Et pour la levûre de bière
Chacun des deux docteurs est prêt
De prendre l'autre à la crinière :
Spectacle digne de Molière.
La cour, à leur ardeur guerrière,
Met le holà par son arrêt :
«Deffendons d'acheter ni vendre
Levain ni levûre de Flandre.
Condamnons les contrevenants
En l'amende de cinq cents francs.»
Depuis ce temps, en conséquence,
C'est-à-dire depuis cent ans,
Dans la capitale de France
Il entre levains défendus
Chacun an pour vingt mille écus.
Et de janvier jusqu'en décembre,
Et licenciés et bacheliers,
Et présidents et conseillers
Des Enquêtes, de la Grand'Chambre,
En prenant leur café au lait,
Rendent hommage au pain molet.

Ce petit poëme, avec quelques variantes, et une addition sur l'inoculation, est donné sous le titre d'Anecdote historique, dans le *Choix des Poésies de Pezai, Saint-Péravi* et *La Condamine*. Paris, 1810, in-18 (p. 289-292). Le second vers s'y lit ainsi :

Plus d'un siècle avant Nicolet,

variante insignifiante; mais le 19e :

Tuteurs nés de notre santé,

n'a pas le naturel, et ne marque pas la préoccupation de l'égoïsme inquiet qu'on voit dans le vers qu'il remplace.

sujet en pierre gravée, je vous serai bien obligé de m'en faire l'acquisition.

M. de Montrichard m'écrit qu'il prend les pierres de Bellotti au prix qu'il lui en demande, et je vous prie de les lui adresser, à son libraire de Lyon, avec ce que vous lui avez promis de vos ouvrages, et sur-le-champ il me mande que Bellotti sera payé. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse et vous envoie ce que je peux cet ordinaire.

CXXVII.

7 avril 1765.

J'ai été un peu trop vite, mon cher abbé, en vous mandant autant de bien du livre de M. l'abbé Mably[1]; il y a de très-bonnes choses dans son ouvrage; mais il est homme à systèmes et a toujours forcé les matières d'entrer dans ses idées; de plus, il n'a rien entendu aux ressorts ni aux motifs de la politique. D'ailleurs, M. de Castres[2], qui est beaucoup attaché par reconnaissance à la mémoire de M. de Bellisle, est furieux contre l'auteur, du mal qu'il dit de ce ministre, qui cependant méritait beaucoup qu'on en dît.

Je vous envoie cet ordinaire l'Expulsion des jésuites[3], livre de Dalembert, mais que j'aurais cru être fait par un manœuvre de l'Encyclopédie. L'ouvrage n'est pas agréable à lire, mais il a le mérite de n'être pas partial. Il a le diable au corps avec son esprit philosophique; c'est une marotte qu'il ramène à tout, et l'on peut assurer qu'il est un des mauvais Français que je connaisse[4].

La lettre de Baldrighi est déjà à la poste.

Je suis charmé que les *Matinées du roi de Prusse*[5] vous aient

[1] Voyez la lettre qui précède.

[2] Lisez Castries. Ses services, dans la campagne de 1758, lui avaient valu le grade de lieutenant général, Bellisle étant alors ministre de la guerre.

[3] Voyez lettre CXXV.

[4] Et personne n'y contredira.

[5] Voyez lettre CXX.

fait autant de plaisir qu'à moi. Je crois que de longtemps on ne fera un aussi joli ouvrage.

Vous n'aurez rien que ce que je vous envoie cette semaine. Les bonnes fêtes sont cause qu'il n'y aura pas de nouveautés la semaine prochaine.

Vous ne sauriez croire combien je suis fâché du retardement de votre voyage de Venise; j'en espérais beaucoup pour moi, et je ne suis pas content de mes bonnes fortunes.

Vous me faites des questions sur l'état actuel des esprits molinistes et jansénistes; je ne sais si je pourrai vous satisfaire, mais du moins ce ne peut être qu'après ces fêtes. En tout cas, le livre de Dalembert que je vous envoie vous apprendra le cas que vous devez faire des jansénistes d'aujourd'hui.

Si le hasard vous faisait trouver quelque belle pierre grecque qui représentât un sujet avec le nom du graveur, ou ne l'ayant pas (il y a quelquefois des gens qui s'en dégoûtent ou qui sont bien aises d'avoir autre chose), je vous prierais de m'en mander le prix et de m'en envoyer l'empreinte; votre choix me suffirait. Je pourrais aussi placer quelques belles têtes de relief, mais ces monuments ne soutiennent pas la médiocrité.

Nos médecins n'ont pas réparé leur honneur à Paris; ils ont été nommés six de la Faculté pour rassembler tous les faits contre l'inoculation, tandis que six autres traitaient tout ce qui était favorable à ce traitement. Les premiers, dont le mémoire est publié, ont menti, calomnié, altéré tous les faits, et l'on ne peut s'être plus déshonoré qu'ils l'ont fait, en sacrifiant à un sordide intérêt l'avantage de l'humanité[1]. En

[1] Dès le mois d'août 1764, M. de l'Épine, l'un des douze commissaires nommés par la Faculté pour rendre compte *sur le fait de l'inoculation*, avait lu un mémoire signé de lui, d'Astruc, de Bouvart, Baron, Verdelhan et Mocquart*, où il concluait à interdire provisoirement l'inoculation, sauf à l'admettre

* Verdelhem et Macquart, dans l'édition citée à la page 109.

attendant le mémoire des six autres médecins, l'escarmouche a commencé; on a tiré les premiers coups de fusil, et je vous envoie, pour vous mettre au fait, un extrait du mémoire de ces messieurs. Si cette matière-là ne vous plaît pas (car on sait du reste à quoi s'en tenir), vous en serez quitte pour jeter au feu la petite brochure que je vous envoie.

Je n'ai pas encore eu des nouvelles de Bellotti ni de sa prétendue chaise curule[1]. Je ne sais cependant pas comment il faut faire pour n'être pas la victime de ces messieurs, soit à cause du prix, soit à cause du retardement et la négligence des envois. Ces messieurs sont insupportables, et, malgré toute la prévoyance imaginable, il n'y a pas moyen d'être servi à propos. On devient surtout difficile, quand on a été servi et obligé comme je l'ai été si longtemps par le père Paciaudi. Il est vrai que les principes étaient différents.

CXXVIII

Paris, ce 12 avril (1765).

Vous me donnez de très-bons conseils, mon cher abbé; vous me prêchez même on ne peut mieux, et je ne puis vous être

ensuite en cas de perfectionnement. Huit jours après, M. Petit lut un mémoire en faveur de l'inoculation. La Faculté alla aux voix, et vota *la tolérance de l'inoculation*. Au reste, il est bon de consulter, au sujet de cette controverse, les *Lettres de M. de La Condamine à M. le docteur Maty sur l'état de l'inoculation en France*. Paris, 1764. On y verra que l'établissement de l'inoculation en France fut une affaire qui agita fort les esprits, et qui fit noircir du papier presque autant que celle des jésuites, mais qu'elle fut un peu plus gaie; on y verra également les mensonges débités dans les rapports des commissaires, au sujet de plusieurs personnes estropiées soi-disant, ou tuées par l'inoculation, et les protestations de ces mêmes personnes contre ces mensonges. Enfin, si l'on est plus curieux encore, on fera bien de parcourir le t. V de la *Gazette littéraire de l'Europe*, de janvier à mai 1765, gazette qui, selon les termes de La Condamine, « était devenue le dépôt des réclamations contre les faits qui s'étaient glissés, sur de fausses informations, dans le rapport des six commissaires de la Faculté contraires à l'inoculation. »

[1] Voyez lettre CXXI.

que très-obligé, parce qu'assurément la persuasion et l'autorité vous y conduisent. Je garderai votre lettre pour une autre occasion [1], car, pour celle-ci, je crois que j'en serai bientôt quitte. Une attaque de goutte très-molle, très-peu embarrassante et que l'on dit n'être pas commune, m'a tourmenté pendant plus de six semaines. Enfin elle a fait un dépôt très-considérable sur une jambe, et il a fallu l'ouvrir. A présent on est occupé à la fermer, et je crois que je ne pourrai me lever que dans huit ou dix jours. J'attends ce moment avec impatience, car je ne puis rien faire, et j'ai bien des antiquailles accumulées. Heureusement l'impatience ne m'a pas encore pris [2].

On peut parler dans les nouvelles publiques de la découverte de Bougainville [3]. Je vous ai prévenu, en vous envoyant la carte des terres australes. Vous en parlerez ou vous n'en parlerez pas au prince, selon que vous aviserez bon être.

Je n'ai pas les mêmes scrupules pour les gravures des Russes [4]; je vous renvoie ce qui a été continué; le reste vous

[1] C'est-à-dire pour le jour où il ne pourra plus douter que sa fin est proche : preuve du conseil que lui donnait Paciaudi de songer à son salut. Mais Paciaudi en fut pour ses prêches.

[2] Il ne va pas loin pour se contredire, car il dit une ligne plus haut «qu'il attend avec impatience.»

[3] Le célèbre navigateur, frère de Bougainville de l'Académie des inscriptions. Voici comment sa découverte est annoncée dans *Bachaumont*, t. II, p. 72 : «M. de Bougainville est revenu depuis quelques jours, après avoir fait une découverte d'îles situées par les degrés... de latitude sud (par 60° 10′ 64° 35′ longitude ouest, et par 51° 52° 45′ latitude sud). On croit que ce sont les îles Malouines, dont le nom même indique que les Français en ont eu connaissance autrefois. Elles sont désertes. Il en a pris possession au nom du roi, y a bâti un château et laissé quelques familles.» — La remarque de Caylus qu'on en pouvait parler dans les nouvelles publiques fait supposer naturellement qu'on l'avait d'abord défendu. C'est qu'on craignait la revendication de la propriété de ces îles de la part de l'Espagne, à qui on les rendit en effet trois ans après; mais provisoirement on les garda. Les Anglais, à qui elles appartiennent aujourd'hui, les appellent *Falkland*. C'est le nom de la principale, qu'ils étendent à tout le groupe. L'Espagne les leur abandonna en 1771.

[4] Voyez lettre XCIV.

sera fidèlement adressé. J'imagine que ce petit envoi ne souffre pas de difficulté. J'espère que vos lunettes partiront cet ordinaire. Quant à votre tabatière, elle est fort difficile à réparer. Le bois pétrifié de cette nature est non-seulement très-rare et très-cher, mais très-difficile à assortir. Je ne me rendrai qu'après de grandes difficultés dont je vous informerai.

Vous trouverez dans cette lettre un petit mémoire dont je voudrais avoir la réponse, et que je vous prie de donner à M. du Tillot. Je sais qu'il a des correspondants à Milan, et assez de crédit pour qu'on lui confie, le temps de l'allée et du retour, les morceaux que je désire. Je ne les garderai qu'une poste, après laquelle ils retourneront à Parme, où l'argent sera remis chez M. Bonnet[1]. Je prie seulement M. du Tillot de ne demander que de bons morceaux, et de prier qu'on soit raisonnable sur les prix.

Tout ce que vous désirez savoir touchant les manuscrits des jésuites est en l'air. Il y a cependant beaucoup d'apparence qu'ils se vendront à la criée, parce que c'est l'intérêt de la Bibliothèque du roi[2]. Du reste, que risquez-vous de m'envoyer vos projets? s'ils ne peuvent avoir lieu, il me sera facile de vous les renvoyer; et si tout d'un coup il se fait quelque arrangement à la française, je serais en état d'en profiter à votre satisfaction. Par rapport à l'emplette que vous avez envie de faire de ces manuscrits, envoyez tout simplement l'argent à M. Bonnet, qui remettra à messieurs de la Bibliothèque du

[1] Caylus demande qu'on lui envoie à Paris, «où il ne les gardera qu'une poste,» les morceaux d'antiquités qu'on n'hésitera pas à confier à M. du Tillot, et il ajoute que l'argent, sans doute pour les payer, sera remis (chez M. Bonnet) à Parme. Ici il s'agit d'objets que Caylus veut acheter; là, d'objets qu'il veut emprunter et rendre à bref délai. On devinerait difficilement ce qu'il veut dire, si, revenant là-dessus dans la lettre XXXI, il ne se faisait comprendre en disant que «les *emplettes* dont M. du Tillot veut bien se charger pour lui lui font un grand plaisir.»

[2] Voyez lettre CXVIII.

roi, ou à ceux que je chargerai de votre emplette, les sommes qu'ils auront employées.

Adieu, mon cher abbé; s'il vient quelque chose avant que de fermer ma lettre, je vous l'enverrai.

CXXIX

14 avril 1765.

Je me suis heureusement trompé, en vous mandant, mon cher abbé, que je n'aurai rien à vous envoyer cette semaine; j'ai trouvé la lettre[1] d'un jeune écolier des soi-disants, qui je l'espère vous donnera de quoi boire.

Il faut que les livres défendus ou de controverse soient plus aisés à trouver que les antiquités, car vous désirez de m'en trouver. J'ai de l'argent, je ne suis point avare, et depuis des siècles vous ne m'avez rien procuré.

On m'a parlé depuis deux jours de deux livres écrits par le parti des jésuites, et qu'il faut absolument que vous ayez pour compléter votre suite : l'un a pour titre : *le Cosmopolite*, et l'autre : *Avis important*[2]. J'ai mis du monde après et j'espère les avoir incessamment.

[1] Quelque zèle que j'aie mis à compulser les milliers de brochures du temps relatives aux jésuites, je n'ai pu rencontrer cette lettre. Le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier n'en donne même pas le titre. Mais comme il est arrivé plus d'une fois à Caylus d'envoyer une seconde fois à Paciaudi des brochures qu'il oubliait de lui avoir envoyées une première, je suppose que celle dont il est ici question pourrait bien être l'*Apologie* citée dans la lettre CXIV, page 66, note 2.

[2] Le *Cosmopolite*, par l'abbé Dazès, 1764, in-12. — *Avis important aux cardinaux, archevêques et évêques, au clergé séculier et régulier, à la noblesse, etc.* in-12, 1765. Recueillons encore au sujet du second de ces écrits, que le *Dictionnaire des anonymes* n'indique pas, le témoignage des contemporains. « Cette brochure est un tocsin général pour mettre toute la nation en mouvement, sous prétexte de la ruine imminente de la religion. On y fait un précis très-exact et circonstancié des différents assauts que l'Église de France a éprouvés depuis la mort du cardinal Fleury; on dévoile toutes les manœuvres pour saper sourdement et à petit bruit l'autel et le trône; on y reproche surtout aux évêques leur indolence, leur inaction, leurs mé-

Le livre que je prends la liberté de présenter au petit prince est relié; il doit être actuellement porté chez M: Bonnet; il sera remis à M. de Kéralio, qui l'offrira au petit prince, s'il le juge à propos, sinon vous le placerez dans la bibliothèque comme un cochon, sans rien dire[1]. Pourquoi donc ne m'avez-vous plus parlé de Véleia ni de ses fouilles? Avez-vous continué, continuez-vous? Avez-vous été heureux? En un mot, mandez-moi quelques détails, car vous me négligez beaucoup sur ce point.

Il n'y a plus d'enfant! Je ferai dans le supplément l'énumération d'un pays dont on n'a pas encore parlé. Il s'agit d'un gentilhomme qui m'a prévenu de politesse, il y a six mois, et qui m'a parlé des grands morceaux que son père et lui avaient

sintelligences. Cet ouvrage est écrit avec force et beaucoup de chaleur. Les jésuites n'y sont pas oubliés. On trace d'une façon effrayante les suites funestes de leur destruction. Le jansénisme y est traité d'une façon injurieuse et méprisante. Cet ouvrage comme littéraire est d'une éloquence frappante, et propre à allumer l'enthousiasme et le fanatisme dont il est empreint.» (*Bachaumont*, t. II, p. 198.) Il n'a rien allumé du tout, il n'a fait que constater les progrès d'une révolution qui continuait à faire son chemin, et qu'on était de plus en plus impuissant à arrêter. Il n'en fut pas moins condamné à la lacération et à la brûlure, ainsi que le *Cosmopolite*, à propos duquel M. de Monclar disait en requérant : «Juste ciel! dans quel siècle vivons-nous? Les portes de l'enfer se sont-elles ouvertes pour vomir un essaim de monstres sur ce malheureux royaume? Rien ne nous étonne de la part de ces hommes... à la langue d'aspic et de vipère.»

[1] Caylus veut dire : Si le livre n'est pas jugé digne d'être offert au petit prince, mettez-le dans la bibliothèque comme un bouche-trou (*stoppabuco*, ou *tappo riempietivo*, dit-on vulgairement en italien), ou plutôt comme un *cocchiume*, un *coccone*, mots par lesquels on désigne dans la même langue un bouchon et un bondon; car par la confidence qu'avait dû lui en faire Paciaudi, Caylus savait qu'il y avait dans la bibliothèque de Parme, bien qu'elle ne cessât pas de s'accroître chaque jour, quelques vides sur les tablettes, et qu'afin de remplir ces vides, on y introduisait des planchettes taillées en forme de livres et peintes sur le dos. J'ai encore vu quelques-unes de ces planchettes. Or, *cocchiume* est rendu en latin barbare par *cochio*, et *coccone* par *coconus* et *cochonus* (voy. Du Cange, éd. Didot, t. II, p. 409, col. 1, et p. 410, col. 3), et Caylus paraît ne l'avoir pas ignoré. Il n'y a pas d'autre explication à donner d'une expression qui au premier abord semble aussi singulière qu'incompréhensible.

rassemblés. Six mois après, il m'en a envoyé les dessins, et je juge autant que je le puis qu'il y a de très-belles choses. J'ai fait graver une planche des monuments qui m'ont paru les plus précieux; mais j'ai cité les différents morceaux trouvés dans diverses villes d'Espagne. J'espère que cette petite nouveauté ne sera pas indifférente aux antiquaires, et que du moins les monuments seront un peu plus soignés dans ce pays[1].

On commence le 15 la vente des livres de la maison professe; il y aura de bonnes choses dans les bouquins qui n'ont point été insérés dans le catalogue. Il n'y a encore rien de désespéré ou plutôt de décidé sur les manuscrits qui devaient passer en Hollande[2]. Voilà à peu près tout ce que je sais qui vous puisse amuser. Si j'apprends quelque chose avant le départ de ma lettre, j'aurai soin de l'ajouter. Mandez-moi s'il y a quelque événement qui puisse vous rapprocher de votre voyage de Venise; c'était une chose qui me convenait bien; mais vous voyez que rien ne me réussit en fait d'antiquités.

Je n'ai pas besoin de faire les choses pour les approuver.

[1] «J'ai reçu, il y a six mois, les plus grandes politesses de M. le marquis de la Canada, retiré dans ses terres au port Sainte-Marie, dans les environs de Cadix, et j'ai trouvé en lui le possesseur d'un des plus beaux cabinets d'antiquités pour lequel il a suivi les errements de M. son père... Si l'on voulait fouiller, l'Espagne nous aurait instruits autant et peut-être plus qu'aucun autre pays.» (Caylus, dans son *Recueil d'Antiquités*, t. VII, p. 328.)

[2] J'ai donné le titre du catalogue de la maison professe ci-devant lettre LXXXVI; celui des manuscrits est ainsi conçu : *Catalogus manuscriptorum codicum collegii Claromontani quem excipit catalogus manuscriptorum domus professæ parisiensis. Parisiis, in Palatio, apud Saugrain et Le Clerc.* 1764, in-8°, 349 pages et 856 numéros. Déguignes et dom Bernard travaillèrent à ce catalogue, l'un pour les langues orientales, l'autre pour l'hébreu. Il contient trois manuscrits hébreux, neuf arabes, dix-huit latins, trente-trois grecs, cinquante français, trois italiens, enfin un malabar sur feuilles de latanier, et non de palmier, comme dit le catalogue, car la feuille de palmier serait trop étroite pour qu'on pût y écrire. Les manuscrits tamouls sont maintenant très-nombreux à la bibliothèque Nationale et à celle de l'Institut. (Voy. lett. CXII, p. 61, note 1.

Votre retraite est un très-bon procédé, et qui convient fort à votre robe. Vous voyez que je fais réponse à votre lettre dans le moment que je la reçois, c'est-à-dire celle du 30 mars; ce qui veut dire que je suis plus fâché que vous voyiez les Chartreux que moi[1].

Vous croyez bien que le comte de Firmian[2] recevra mon portrait et celui de ma mère dans huit jours; ceux-là dépendent de moi, et ils ne valent pas la peine d'être demandés deux fois. Watelet vous enverra sans doute ce que vous lui avez demandé. Je viens de lui faire passer votre lettre. Si Mme Le Comte[3] me consulte sur la légende et sur la médaille, je lui dirai tout ce que je pense; sans cela, je ne lui en parlerai pas. Il est certain que nous ne pouvons mieux faire que de consulter Le Beau. J'enverrai à M. de Montrichard au sujet de Bellotti, mais ce sera toujours dans le même goût que j'ai fait jusqu'ici. Je viens de faire vos compliments à M. Pellerin; il vous est très-obligé, et je suis charmé de vous avoir envoyé son livre.

Je vous plains de tous vos tracas. Il y a longtemps que j'ai laissé tomber Pæstum[4]. Faisons le même de tout ce qui nous embarrasse. Adieu, mon cher abbé, aimez-moi. Je vous embrasse.

Je vois par une lettre que, je crois, vous avez écrite de Véleia, qui est insérée dans la *Gazette littéraire*[5], et que je soup-

[1] C'est-à-dire que vous me voyiez; il ne faut pas s'y tromper.

[2] Le comte Joseph Firmian, ministre du gouverneur général de la Lombardie, à Milan. Il aimait les lettres et les arts. Il laissa une bibliothèque de 40,000 volumes ainsi qu'une précieuse collection d'objets d'art.

[3] C'est la *meunière* dont il est question t. I, lettre LXXVI, p. 392, note 3. — Cette dame était artiste; elle gravait et se fit remarquer par son talent dans cet art. Elle a gravé à l'eau forte des têtes et des paysages, et une suite de papillons d'après nature, pour une traduction de Gessner, par Huber, 1764. On a son portrait dessiné par Watelet et gravé par Lempereur.

[4] Voyez lettre CXXIV.

[5] Aux t. IV, février 1765, p. 353, et V, mars de la même année, p. 79 de la *Gazette littéraire de l'Europe.*

çonne être de vous, qu'il ne faut plus compter sur les fouilles, et qu'elles ne sont plus praticables. Si le hasard faisait qu'il s'y trouvât encore des bagatelles à ma portée, et qu'il fût possible de les acheter sans paraître, je vous prierai de m'en faire l'emplette, et de me garder le secret, parce que je ne voudrais pas avoir l'air de les demander.

CAYLUS [1].

Donnez, je vous prie, la suite des Mémoires sur les pompes à M. du Tillot [2].

CXXX

30 avril 1765.

Je ne vous écrirai pas longtemps, mon cher abbé, parce que j'ai peu de choses à vous dire et que je suis un peu incommodé, et que cette incommodité m'empêche de sortir et de m'habiller. Je crois qu'il est inutile de me recommander à vous pour les emplettes de Venise; l'abbé de Condillac vous engagerait encore à dépenser plus que moi. Votre voyage est d'autant plus agréable qu'il sera court, et qu'au bout de quinze jours les choses se retrouveront en *statu quo*. Si vous pouvez sans peine et sans embarras m'envoyer le livre de Barbarigo [3], je l'accepterai avec plaisir. Je ne serai content que quand vous serez quitte de Bellotti et du Francomtois [4]; mais vous me permettrez de ne pas m'en mêler. Il m'a écrit en dernier lieu une lettre indéchiffrable sur cette discussion, et j'avoue que je n'entends rien à cette matière.

L'abbé de La Bléterie fera une terrible grimace à la nouvelle des jésuites logés et accueillis dans Modène [5].

[1] Signature seule de la main de Caylus.

[2] Voyez lettre CX, p. 58, note 3.

[3] Voyez au sujet de ce livre les lettres VI, VII, VIII et X de Mariette.

[4] M. de Montrichard, toujours en discussion avec Bellotti et Paciaudi au sujet d'antiquités ou à faire venir, ou à renvoyer, ou à payer.

[5] Il est regrettable sans doute que le

Toutes les dames dont vous êtes curieux se portent bien et parlent de vous avec très-grand plaisir. Il n'y a rien de nouveau cette semaine, ainsi ne me sachez pas mauvais gré de ma disette. Adieu, mon cher abbé. Vous voilà donc dégagé des embarras de Véleia [1].

POST-SCRIPTUM DU SECRÉTAIRE [2].

Vous pouvez à peu près deviner, Monsieur, de cette seconde lettre que l'état de M. le Comte m'avait engagé à le prévenir, pour suspendre votre inquiétude. Faites-moi la grâce de garder le silence sur cette apostille, car vous me *perderiez* (*sic*).

CXXXI

5 mai 1765.

Vous me donnez, mon cher abbé, une marque d'amitié par votre lettre du 19 avril. Vous êtes inquiet de n'avoir point de mes nouvelles; il est vrai que je suis un peu malade et que j'ai été obligé de garder le lit, mais, dans la vérité, je suis en convalescence, et mon mal n'est plus absolument rien. Vous ne savez peut-être pas que les maux de reins qui me tourmentaient depuis si longtemps ont attaqué mes urines, m'ont

duc de Modène n'ait pas fermé ses frontières aux jésuites, et n'ait pas fait ce plaisir à La Bletterie; mais il était écrit que le jansénisme outré du bon abbé ne lui porterait pas bonheur, non-seulement auprès des princes qui accueillaient les jésuites proscrits, mais auprès de ceux qui les proscrivaient : c'est en effet sous ce prétexte de jansénisme que Louis XV donna son veto à l'élection de La Bletterie à l'Académie française.

[1] Les fouilles de Véleïa furent en effet abandonnées comme infructueuses à cette époque, et le 27 août suivant, sur la proposition de Paciaudi, le ministre du Tillot fit rendre un décret par le duc don Ferdinand, qui ordonnait la suspension définitive des travaux.

[2] Le secrétaire de Caylus a écrit, comme on le voit bien, ce post-scriptum en cachette. Il avait écrit de même une lettre auparavant à Paciaudi. C'est par ce moyen seulement que Paciaudi était informé de la santé de Caylus, celui-ci cherchant toujours à le tromper à cet égard, comme aussi peut-être il se trompait soi-même.

donné de la fièvre et même de la déraison[1]. J'ai été saigné une fois, et j'ai pris le dessus; mais il a fallu recourir à la sonde, dont l'opération est ennuyeuse et embarrassante. Je vois clair dans tout cet embarras, et je vous mande cet ennuyeux détail par M. du Tillot. Il est assez de vos amis et des miens pour vouloir s'en charger. Je ne ferai pas plus de façon avec lui; je lui manderai les mêmes choses que je vous aurais écrites, et s'il se trouve quelque article qui puisse l'amuser, je le chercherai avec ma vivacité ordinaire, d'autant plus que j'espère que M. du Tillot vous fera passer ce qu'il jugera à propos à Venise, où votre voyage ne doit pas être long. Je vous avoue que les emplettes, dont il veut bien se charger pour moi, me font un très-grand plaisir, car depuis quelque temps j'éprouve de la disette, et, de la part des brocanteurs, bien des procédés à la diable. J'enverrai cette semaine savoir s'il y a quelques petites guenilles pour amuser Paciaudi, sûr que vous aurez la bonté de les lui garder[2].

Il paraît certain qu'enfin la bête qui ravageait le Gévaudan est tuée[3]. Nous en saurons les détails dans quelques jours, et je ne manquerai pas de les envoyer au Père[4].

On m'a envoyé deux brochures dont il n'y a qu'une seule, à ce que je crois, qui puisse compléter le Père; je vous les adresse à tout hasard. On nous promet quelques livres sur ces guenilles d'affaires de prêtres; elles ne manqueront pas au P. Paciaudi.

Adieu, Monsieur. Je me flatte que je voudrais inutilement vous instruire de tous les sentiments que je vous conserve,

[1] On penserait voir quelques traces de cette déraison dans le désordre de cette lettre même. Elle s'adresse d'abord à Paciaudi qui est à Venise, puis à M. du Tillot qui est à Parme, et elle parle à l'un et à l'autre et de l'un et de l'autre, tantôt à la première, tantôt à la troisième personne. Une pareille méthode n'indique pas un esprit bien présent.

[2] Ceci s'adresse à M. du Tillot.

[3] Eh non, elle n'est pas tuée; mais en attendant on a fait son portrait. Voy. les lettres CXXII et CXXXIV.

[4] Le père Paciaudi.

et avec lesquels je me contenterai de vous embrasser en finissant.

CAYLUS.

CXXXII

Ce 10 mai (1765)[1].

Je ne sais pas encore si j'aurai de vos nouvelles cet ordinaire. J'en ai reçu quelquefois le vendredi, et nous sommes à la fin de jeudi. Mais je vous écris toujours pour entretenir les bonnes coutumes et pour vous envoyer une réponse sur l'abbé...[2], et dont je peux répondre que l'information est bien faite, et que vous y pouvez compter. D'ailleurs la petite boutique a formé (fourni?) de quoi vous amuser[3]. Voilà tout ce que j'ai à vous mander. Si, avant le départ de ma lettre, il survenait quelque événement, j'aurai soin de vous en instruire.

Vous trouverez dans le nombre des guenilles que je vous envoie un arrêt de la grande police qui défend les inhumations dans la ville de Paris[4]. Tout le monde approuvera un pareil règlement, et M. du Tillot sera peut-être bien aise de le voir.

Adieu, mon cher abbé; votre retour[5] rendra notre commerce plus vif.

J'ouvre ma lettre pour vous dire qu'il est bon d'avoir des amis partout, et vous n'imaginerez pas d'avoir une obligation d'une nature particulière[6]. Quelques amis des bénits Pères,

[1] Cette lettre n'est qu'une copie donnée à la bibliothèque de Parme par un particulier, possesseur de l'original.

[2] En blanc dans le texte. Le copiste n'ayant pu lire le nom, l'a omis tout simplement.

[3] Il a déjà employé ce mot pour désigner la vente des livres et brochures concernant les jésuites.

[4] Cet arrêt, rendu sur les conclusions de Lepelletier de Saint-Fargeau, a pour titre : *Arrêt du Parlement de Paris, du 7 juin 1765, par lequel, à compter du 1er janvier 1766, aucunes inhumations ne pourront être faites à l'avenir, sous quelque prétexte que ce puisse être, dans les cimetières actuellement existant à Paris, etc.*

[5] De Venise.

[6] Une obligation à qui? Au cabinet noir du temps, c'est-à-dire à M. de La Reynière, administrateur des postes et ami

qui ne sont pas des vôtres, machinaient les moyens de vous nuire. On a découvert cette correspondance et on vous a fait justice. Ces coquins sont arrêtés, et je suis pour quelque chose dans cette bonne œuvre. Ne m'en demandez pas davantage [1]; vous apprendrez peut-être des détails par Rome, et gardez-vous de ces scélérats.

CXXXIII

Sans date. (Entre le 10 et 21 mai 1765.)

Je vous croyais parti, mon cher abbé, ou du moins dans tous les embarras du départ [2]; ainsi je ne comptais tout au plus que sur un mot d'amitié : point du tout, je reçois du 27 avril une lettre de vous très-longue et pleine de détails agréables.

Je ne suis pas fâché que la traduction de Winckelmann fasse le train que vous me mandez [3]; mais, quoique je ne le connaisse point et ne lui doive rien, je serais fâché que l'on sût que j'en suis l'auteur; je ne prévois pas qu'on puisse le savoir. Le mécontentement de Martorelli et des académiciens [4]

particulier de Caylus. En effet, « il est bon, dit Caylus, d'avoir des amis partout. »

[1] Paciaudi eût été bien placide, s'il ne se fût pas montré un peu inquiet de cette révélation. Aussi y revint-il souvent dans ses lettres à Caylus postérieures à celle-ci, et qui ont été détruites. C'est dommage; elles nous eussent certainement donné quelques lumières sur ce singulier complot. On verra dans la suite, par les efforts que fait Caylus pour tranquilliser son ami, qu'il se repent de s'être trop avancé; on ne sera même pas éloigné de croire que les rapports qu'il avait reçus à ce sujet étaient faux, ou du moins étrangement exagérés, et que Paciaudi, dont les jésuites n'ignoraient plus l'inimitié, n'était pas une victime désignée à leurs poignards ou à leurs poisons. Il paraît certain cependant qu'ils avaient au moins cherché à le perdre dans l'esprit de M. du Tillot. Voy. la lettre CXXXIX.

[2] Pour Venise.

[3] La traduction de la *Lettre au comte de Bruhl*. Voyez lettre IX de Mariette.

[4] Cette Académie de Naples, dite des *Ercolanesi* et dont Martorelli, archéologue napolitain, était membre, avait été instituée pour travailler à l'explication des monuments déterrés à Herculanum. Ses membres étaient au nombre de seize. Voyez le *Voyage en Italie de Barthélemy*, publié par Sérieys, p. 123 et suiv.

ne peut nous conduire qu'à de plus grandes vérités, et la colère fait souvent dire ce que le sang-froid est bien éloigné d'avouer. J'espère bien que vous m'enverrez les critiques dont vous parlez, quand elles seront imprimées.

Je vois les cieux ouverts, et mon imagination s'épanouit quand je pense à votre voyage de Venise et à l'usage que vous en ferez pour moi. Vous êtes adroit, vous avez de l'esprit, le parti de volé (*sic*)[1] me paraît assez certain; mais comme il ne peut être général, et que vous ne m'avez pas donné d'adresse de banquier, je compte remettre à M. Bonnet, l'ordinaire que je serai instruit de ma dette, tout ce que vous aurez eu la bonté d'avancer pour moi. J'espère que M. du Tillot ne trouvera pas mauvais cette légère avance. Cependant, si vous me donnez une autre voie d'ici à ce temps-là, il me sera très-égal de m'en servir; mais je ne puis en avoir que par vous.

Non-seulement j'approuve l'achat des deux pierres de cinq cents livres, quand elles n'auraient pas le nom grec du graveur, [mais encore] il me suffit qu'elles aient votre approbation.

Je suis charmé que vous soyez content de mon exactitude à vous envoyer toutes les guenilles qui paraissent. On vient de m'envoyer le premier exemplaire de la vie de mon oncle[2]; je

[1] Je n'entends pas du tout ce qu'il veut dire, s'il faut lire ici *volé*, au lieu de *voler*. A voir le texte, il semble qu'on avait d'abord écrit *voler*, à l'infinitif. Mais le secrétaire a rayé l'r. Je crois malgré cela qu'il faut lire *voler*. Caylus continue la plaisanterie, pour l'appeler de son nom le plus doux, commencée à propos des monuments d'Herculanum qu'il ne pouvait obtenir de gré; il disait qu'il les volerait ou les ferait voler. Il dit ailleurs qu'il en a eu quelques-uns «par des voies singulières,» mais qu'il doit se taire, «parce qu'il est un moyen de faire des vols plus considérables, etc.» Voyez lettres XX, XXVI, XXVIII, XXIX et XXXI.

[2] *Vie de M. de Caylus, évêque d'Auxerre* (par l'abbé Dittey ou Dettey), 2 vol. in-12, 1765. «Ouvrage excellent, et qui se fait lire avec une singulière satisfaction. Le portrait qu'on y fait de M. de Caylus est des plus honorables, mais sans que la flatterie y ait aucune part; elle aurait été déplacée dans l'histoire d'un évêque qui a tant

ne l'ai désirée si promptement que par rapport à vous. Mais le parti grossit tout aisément, car cette vie contient deux assez gros volumes in-12. Je les enverrai cachetés et séparés chez M. Bonnet, pour qu'il puisse vous les faire parvenir séparément et à sa commodité. Je ne les lis ni ne les lirai; ce n'est pas de ce côté-là que j'aimais mon oncle, et je vous manderai l'impression que cet ouvrage aura fait dans le public, avec mon indifférence et ma sincérité ordinaires.

Je vous ai déjà parlé de la mauvaise foi de nos médecins, qui ont écrit par ordre de la Faculté pour et contre l'inoculation [1]. Il a paru plusieurs mémoires qui sont approuvés du public et qui leur répondent. Je vous en ai même envoyé quelques-uns que je vous ai prié de remettre à M. du Tillot. Vous en trouverez encore un dans ce paquet qu'on dit un des bons; je vous prie de le remettre à M. du Tillot comme une faible marque de tout ce que je voudrais faire pour son amusement.

J'ai jeté au feu la lettre du P. Ruffin, selon ce que vous m'avez mandé; il n'était pas à Paris, et le portier ignorait le temps de son retour.

J'ai écrit, comme vous l'avez voulu, dans la lettre de Montrichard. Je pense avec vérité que M. Bellotti l'a fort bien traité; et comme il me paraît difficile à contenter, je lui offre de prendre pour le même prix ce qui ne lui plaira pas de l'envoi, et principalement l'étrusque.

Quand je vous ai fait des reproches de Véleia, j'étais occupé de votre cour et de ses succès; car, du reste, on ne peut pas être moins inquiet que je le suis de tous les partis que vous prendrez; et constamment l'article de la dépense est le seul, quand il est bien conduit, qui puisse produire non-seulement le brillant, mais le courant. Cependant il y a toujours des

soutenu de combats pour la défense de la vérité. » (*Nouvelles ecclésiastiques* du 31 juillet 1765.) — [1] Voyez lettre CXXVII.

détails dont on peut s'entretenir avec un ami qui ne cherche pas à paraître instruit. Il est cependant vrai que je pense comme vous et que j'espère peu d'une pareille dépense. La carte de cette ville ancienne, quelque chose qu'il arrive, sera toujours très-curieuse. Mais l'exactitude des noms latins et italiens serait bien difficile. Je ne sais qu'un homme qui pourrait nous faire ce plaisir à Paris, et qui en fût véritablement capable, c'est Mariette. Il a les connaissances, la patience et l'intelligence pour une pareille opération.

Je suis charmé que le comte Firmian soit content des portraits[1] qu'il désirait; mais vous savez bien que c'est pour lui que j'ai eu cette petite attention.

La vente des bénits Pères continue et va fort bien. L'affaire des manuscrits paraît se négocier toujours, mais je n'en sais pas le détail particulier[2].

Watelet ne m'a pas parlé de votre médaille; je n'en suis pas fâché. Il est aimable, mais son genre d'esprit et sa société ne vont pas avec la façon dont je pense sur certaines choses. S'il consulte M. Le Beau, vous serez suffisamment content, et je crois que l'opinion que vous avez du livre de M. Pellerin ne sera pas démentie par la lecture.

Je ferai des recherches sur les dispositions de l'abbé Jacques Papeleux[3], qui demeurait à Anvers; je ne réponds pas de

[1] Ceux de Caylus et de sa mère. Voyez lettre CXXX.

[2] Voyez lettre CXII, p. 61, note 1.

[3] Comme Paciaudi était alors occupé à former la bibliothèque royale de Parme, et qu'il achetait, à cette occasion, des livres partout où il y en avait à vendre, surtout après décès des possesseurs, il est vraisemblable qu'il s'agit ici d'un achat de ce genre, et que les livres de l'abbé Jacques Papeleux en sont l'objet. Quant à ce personnage, on a vainement consulté, pour savoir quel il était, les six volumes des Monuments funéraires d'Anvers, son nom ne s'y trouve pas. Tout ce que je puis dire, c'est que les Papeleux sont une famille noble de Gand, mais d'une noblesse peu ancienne, et qui a donné quelques prêtres à l'Église. Un peintre distingué, M. Victor Papeleu (il écrit son nom sans *x*), de cette même famille et de cette même ville de Gand, où il a encore une sœur plus qu'octogénaire, m'a fait l'honneur

réussir; mais il suffit que vous vous y intéressiez pour que je ne néglige rien.

J'ajouterai à l'article des deux pierres gravées du commencement de ma lettre que non-seulement je les achète, mais que si vous en trouvez quelques autres dans cette ville qui vous plaisent et qui soient accompagnées du nom, je vous prierai d'en faire le marché sous condition, et selon l'empreinte et la qualité de la pierre; je répondrai le même ordinaire la négative, ou remis [remettrai] l'argent soit à M. Bonnet, soit au correspondant que vous m'aurez donné. Si, par la même occasion, vous trouvez quelques beaux camées grandeur de bague, je vous prie de me les décrire et de m'en mander le prix; j'en agirai de même.

Quand vous écrirez à l'abbé Schiavo[1], remerciez-le des procédés polis qu'il a eus pour moi; il m'a envoyé des livres de botanique que je lui avais demandés; ils lui ont coûté beaucoup de peine et par conséquent beaucoup d'argent. Mais grondez-le sur son silence sur l'argent. Loin de m'en parler, il m'a fait présent d'une très-belle tabatière d'agate de Sicile, et que je n'oserais porter, car vous savez que les beaux bijoux et moi nous ne marchons pas ensemble, et que les présents ne me vont guère. Je voudrais en premier lieu que vous puissiez découvrir quelque chose qui lui fît plaisir, et que je lui pusse envoyer; en second lieu, que vous le grondassiez de son procédé; car c'est prendre la politesse à rebours, c'est ôter toute la liberté du commerce. Il m'ôte, en effet, toute l'espérance d'acquisition de quelques petits monuments que certainement je ne lui demanderai pas. Il m'a

de me dire qu'ils avaient eu un grand oncle, l'abbé Papeleu, chanoine à Gand, et qui y mourut, et non à Anvers; qu'il est très-probable que l'abbé ait été à Anvers, mais qu'il n'y eut jamais sa résidence. L'un et l'autre ignorent donc si le personnage dont il est question dans cette lettre était de leur famille.

[1] Voyez lettres LVII, LXXVII, LXXIX, LXXX, XC, etc.

envoyé douze dessins de bâtiments qui subsistent de l'ancienne Sicile; ils me paraissent curieux et très-exactement levés; ils seraient donc aisés à graver. Dans tout autre pays je pourrais trouver quelque savant qui, bien aise d'avoir quelque argent, me donnerait quelques réflexions sur le local, sur la tradition, et me renverrait aux auteurs anciens et modernes qui en ont fait mention; j'en prendrais ce que je voudrais, étant libre, puisque j'aurais payé. L'abbé Schiavo me fâche donc, puisqu'il m'ôte cette espérance. Je n'ai pu m'empêcher de lui témoigner ces regrets, en l'assurant de ma reconnaissance, et du chagrin de ce qu'il ne me donnait pas la plus petite commission de Paris. Je crains véritablement de ne faire aucune impression sur son esprit; j'ai plus d'espérance dans ce que vous pouvez lui mander.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse, et vous aurez tous les ordinaires de mes nouvelles, quand même vous ne m'écririez pas. Portez-vous bien, voilà tout ce que je vous demande.

CXXXIV

21 mai 1765.

Je vous suis très-obligé, mon cher abbé, de m'avoir fait donner de vos nouvelles avant de partir. Ayez la bonté de remercier M. l'abbé Pezanale[1], qui a bien voulu s'en charger, et

[1] Faute du copiste. Lisez Pezzana. Giuseppe Pezzana, né à Parme le 28 octobre 1735, n'était point abbé. Il étudia les belles-lettres dans sa patrie et cultiva particulièrement la poésie. Il fut chargé par le ministre du Tillot de plusieurs emplois honorables, et nommé membre de l'Académie des Arcades de Rome, ainsi que des Académies de Bologne et de Palerme. En 1772 il quitta Parme et alla demeurer à Paris, où du Tillot, déjà disgracié et renvoyé, l'aida du peu de crédit qu'il pouvait avoir encore dans cette capitale. Notre abbé y édita les classiques italiens, et publia en 1776 la *Gierusalemme liberata di T. Tasso;* en 1777, les *Opere di Lod. Ariosto*, dédiés à Voltaire; en 1780-82, les *Opere del Metastasio*, dédiés à la reine Marie-Antoinette, à qui il avait enseigné l'italien. Ayant malheureusement perdu la raison la dixième année de son séjour à Paris, ses parents le firent revenir à Parme et admettre dans une maison de fous où il

qui m'a écrit la lettre du monde la plus polie. Ne le connaissant pas, ne sachant ni ses qualités ni sa demeure, vous ne pouvez éviter l'embarras que je vous donne. J'avais imaginé que votre voyage vous éviterait au moins une de mes lettres, et vous empêcherait de la recevoir; mais j'ai calculé que ma lettre étant onze [jours] en chemin, se trouverait arriver presqu'en même temps que vous qui revenez à Parme à la fin du mois.

Je vous avais mandé que cette vilaine bête de Gévaudan était tuée[1]; j'avais de très-bonnes raisons pour le croire, mais elle vit encore et fait les mêmes ravages.

Je vous envoie les petites guenilles que j'ai pu ramasser cette semaine et qui vous intéressent. J'y joins deux volumes in-12 sur la peinture et la sculpture[2]. Ils sont l'introduction à un grand ouvrage; ils m'ont paru contenir de bonnes choses, mais ils développent fort bien l'histoire de notre École française, sans perdre de vue ni parler autrement qu'il ne convient de nos grandes écoles. Il y a des endroits bien pensés, bien vus; il y en a quelques-uns un peu métaphysiques, et quelques mots dont la signification ne me paraît pas toujours juste ni claire. Mais le bon emporte de beaucoup le mauvais. Ainsi j'ai cru que vous pouviez recevoir dans votre bibliothèque ce petit livre qu'on m'a donné. L'auteur même a été si flatté de l'usage que je lui ai dit que j'en ferais, que je ne pouvais me dispenser de l'envoi. Je crois que voilà tout ce que vous aurez de moi pour aujourd'hui. Quand on fait réponse, on a reçu des idées, et les différentes impressions qu'elles ont faites donnent occasion à l'esprit de prendre plusieurs partis.

mourut en 1802. Il était le père d'Angelo Pezzana, qui a décrit sa vie malheureuse et dans les termes les plus touchants, au tome VII, p. 359-371 des *Memorie degli scrittori e letterati Parmigiani.*

[1] Voyez lettre CXXII.

[2] *Traité de peinture, suivi d'un Essai sur la sculpture, pour servir d'introduction à une histoire universelle relative à ces beaux arts, par M. Dandré Bardon, l'un des professeurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture.* Paris, 1765, 2 vol. in-12.

Adieu, mon cher abbé. Vous vous doutez bien que je vous ai souhaité un bon voyage, que votre santé était le premier objet du désir, le second la satisfaction pour le service de votre prince, et le troisième un peu de bonheur antique et surtout grec pour quelqu'un qui vous embrasse et qui vous aime de tout son cœur.

J'ai trouvé une voie dont je suis sûr pour l'éclaircissement que vous me demandez pour la ville d'Anvers[1]; vous le recevrez d'abord qu'on me l'aura envoyé. Mais il faut me donner le temps.

CXXXV

26 mai 1765.

Pour cette fois, mon cher abbé, je vous écris bien gratis, car vous ne pouvez encore être revenu de Venise, et je n'attends tout au plus de vos nouvelles que l'ordinaire prochain. D'ailleurs je n'ai pas beaucoup de choses à vous mander. Je verrai si je trouve quelque chose à votre goût avant de fermer ma lettre. Il n'y avait encore rien au milieu de la semaine, et dans la crainte que mon paquet ne fût absolument vide, j'ai pris au hasard, ne connaissant pas l'auteur, une brochure sur les systèmes du monde[2]. Elle pourra amuser peut-être par son ridicule quelques-uns de messieurs de votre bonne compagnie; car on tire parti de tout quand on a de l'esprit.

Notre Académie des sciences a fait une perte. Clairaut est mort[3]. C'était non-seulement un des plus grands géomètres de l'Europe, mais un honnête homme qui ne se mêlait que de son affaire et qui n'était pas du tout encyclopédiste.

J'ai eu la curiosité de savoir l'objet de M. du Tillot en

[1] Voyez la lettre qui précède.

[2] Je ne le connais pas davantage. Le signalement n'est pas assez clair pour que j'aie pu découvrir le nom de l'auteur et le titre de la brochure dont il s'agit.

[3] Le 17 mai 1765. Il n'y a rien à ajouter à l'éloge que fait Caylus de ce célèbre mathématicien.

cherchant tout ce qui regarde les machines hydrauliques, ne doutant pas qu'un tel homme n'était pas conduit par une curiosité frivole. J'ai appris, en effet, que le desséchement des marais de Guastalle pouvait être son objet. Un pareil projet m'a paru vraisemblable de sa part; mais s'il est vrai, je puis lui rendre un service plus essentiel que de lui ramasser des morceaux détachés sur cette matière. On a beaucoup desséché en France, et avec succès, depuis quelques années, et je crois qu'on a écrit [des mémoires] sur les projets et sur l'exécution. Je pourrais les lui envoyer apostillés même par un homme de mes amis qui en vient de faire un très-considérable, très-avantageux pour le pays, et plus encore pour lui, dont il a quadruplé la fortune[1]. Si M. du Tillot accepte ma proposition, et si le secret lui est nécessaire, il lui sera gardé. Il peut même, pour le plus sûr, ne mettre aucun nom de lieu ni de personne intéressée. M. du Tillot sait mieux que moi, et la simple physique le fait penser, que cette opération dépendra entièrement des pentes et de l'écoulement que l'on peut donner. Si cet objet est impraticable ou cause trop de dépenses, il ne faut pas penser à l'entreprise. Ce défaut de sagesse et de précaution fait presque toujours échouer les opérations de ce genre, que nous voyons si souvent annoncées avec tant d'appareil. Au reste, ce n'est par aucun motif de curiosité ni par aucune envie de me mêler, que je fais cette proposition, mais à cause des secours et éclaircissements que je puis tirer d'un homme que je puis croire de mes amis. Aussi, pour mettre M. du Tillot en état de ne pas me répondre, au cas que ma proposition soit indiscrète et ne lui convienne pas, c'est à vous que je m'adresse, comptant

[1] Cet ami est très-vraisemblablement Deparcieux, qui a écrit quelques mémoires sur ce sujet, entre autres celui où il indique la possibilité d'amener les eaux de la rivière d'Yvette à Paris, (1763, in-4°), mémoire que Caylus, ainsi qu'on l'a vu précédemment, avait déjà envoyé à Paciaudi pour du Tillot. Voyez lettre CXXII.

que vous la ferez sagement et de façon que je pourrai faire comme s'il n'en avait pas été question.

J'ai trouvé, à la veille des fêtes [1] pour l'amusement du public, une pièce contre les jésuites et dont j'ignore le mérite; mais tout entre dans une suite.

Cette lettre s'est trouvée commencée sur une demi-feuille; mais plus de la moitié étant écrite, je n'ai pas voulu la recommencer. J'ai trouvé que votre dignité et la mienne ne devaient pas être offensées de cette incongruité.

Adieu, mon cher abbé; j'ai l'esprit bien fait; je me suis représenté le peu de séjour que vous aurez fait à Venise, tous les obstacles que vous avez trouvés, les autres affaires qui vous y conduisaient, et j'ai vu que je ne devais m'attendre à rien. C'est aussi ce que je fais, sans vous être moins obligé. Il y a là un bon vieux Anetti [2]; je ne sais si vous le connaissez, mais la nichée sera bonne à avoir (voir?). Il a entre autres de belles Rosalba et en grand nombre. A propos des ouvrages de cette fille illustre [3], s'il vous en tombait par hasard quelques-uns entre

[1] Ou de la Pentecôte, qui tombait le jour même de la date de cette lettre.

[2] Le secrétaire a entendu *vieux Anetti*, à cause de la liaison de l'*x* avec l'*a*, et a écrit en conséquence. Mais il s'agit ici du vieux comte Zanetti, de Venise, possesseur d'un des plus riches cabinets d'antiquités de l'Europe, et ami intime de Mariette. Celui-ci donna à Paciaudi une lettre de recommandation pour ce personnage, en l'engageant fort à visiter son cabinet. Paciaudi n'eut pas le temps d'en profiter. Voyez sur le comte Zanetti les lettres VII, XV, XVII et XIX de Mariette.

[3] Cette fille illustre, comme l'appelle Caylus à bon droit, et qu'il vit beaucoup à Paris, est trop connue pour que j'en dise ici plus que Caylus lui-même. Elle a laissé écrit par elle-même en italien, et, il faut bien le dire, sans aucun effort d'esprit ni de littérature, un journal de son séjour à Paris en 1720 et 1721, publié à Venise en 1793 par Vianelli, et traduit en français, il y a quelques années, par M. Sensier. Voici le titre de cette traduction : *Journal de Rosalba Carriera pendant son séjour à Paris, en 1720 et 1721, publié en italien par Vianelli, traduit, annoté et augmenté d'une biographie et de documents inédits sur les artistes et les amateurs du temps par Alfred Sensier*. Paris, Techener, 1865, in-12. C'est un petit livre excellent, fait par un homme versé dans la connaissance des nombreux personnages dont il parle, comme s'il avait vécu dans leur intimité, et qu'ils lui eussent fourni les

les mains, je vous prierais de m'en faire l'acquisition, si le prix n'en est pas ridicule par son excès.

CXXXVI [1]

2 juin 1765.

Vous n'êtes pas encore revenu de Venise, mon cher abbé; il ne vous a donc pas encore été possible de m'écrire : ce n'est donc pas par une petite vengeance que cette lettre sera aussi sèche et aussi courte; mais je n'en veux pas perdre l'habitude. D'ailleurs nous sortons des fêtes de la Pentecôte, pendant lesquelles on n'a rien voulu imprimer. Ainsi je suis réduit à vous assurer de mon amitié et à vous dire combien je serai charmé de voir reprendre notre ancien commerce.

Quoique nos évêques soient un peu plus savants que les vôtres, ils sont accoutumés à une paresse de travail que l'on quitte avec peine, et qui redouble l'attachement que peut donner l'esprit de parti [2]. Ils sont arrivés ici avec quatre sentiments différents [3]; celui de l'archevêque de Paris était le

curieux mémoires dont il a paré le procès-verbal tout nu et tout sec de la vie de son héroïne à Paris. M. Sensier est mort il n'y a pas longtemps.

[1] L'original de cette lettre, où la signature seule est de la main de Caylus, m'a été obligeamment communiqué par M. le comte Simonetta de Parme. La bibliothèque de cette ville n'en a que la copie.

[2] Il faut lire peut-être : «que redouble l'attachement» pour le parti duquel on est.

[3] A l'Assemblée du clergé qui s'était ouverte le 31 mai, et qui finit le 22 août suivant. Elle a publié le résultat de ses opérations sous le titre de : *Actes de l'Assemblée générale du clergé de France sur la religion;* elle y a joint la *Réclamation* de l'Assemblée de 1760, et la *Déclaration* de celle de 1762 : ce qui forme en tout 60 pages in-4° et 96 in-12. L'Assemblée les avait envoyés à l'imprimeur avec défense expresse d'en débiter des exemplaires avant les vacances du Parlement. Mais dès le 4 septembre le Parlement était en possession d'un desdits exemplaires, et vite et tôt nos *Messieurs* de juger, toutes chambres assemblées, de «déclarer nuls lesdits actes de 1760, 1762 et 1765, comme faits incompétemment par aucuns évêques de France et autres ecclésiastiques, etc.,» et d'ordonner la saisie et le dépôt au greffe de tous les exemplaires. Indignés contre Desprez, leur imprimeur, qu'ils accusaient d'avoir enfreint leur défense, les prélats de l'Assemblée

plus bête et par conséquent le plus opiniâtre. Tout ce détail sera sans doute imprimé, et vous le recevrez. Leur assemblée est ouverte, et l'essentiel c'est l'argent qu'on doit leur demander.

Adieu, mon cher abbé. Par un nouveau calcul, je ne crois pas pouvoir encore recevoir de vos nouvelles l'ordinaire prochain; mais à tout événement le sage est préparé.

CAYLUS.

CXXXVII

17 juin (1765).

Je n'ai pas réussi jusques ici, mon cher abbé, à posséder plusieurs ouvrages imprimés de nos provinces méridionales, et qui compléteraient votre suite. Il y a entre autres un mandement de l'évêque de Sarlat[1] qu'il doit sûrement avoir en-

obtinrent, dit-on, un ordre pour le faire mettre à la Bastille. Mais l'imprimeur se justifia. Il fut constaté qu'il n'avait laissé sortir de chez lui que les huit cents exemplaires que l'archevêque de Reims, président de l'Assemblée, était venu prendre dans son carrosse, et que c'était à lui qu'elle devait imputer la publication prématurée de ses actes. Telle est du moins la version des *Nouvelles ecclésiastiques* du 6 novembre 1765, et par conséquent elle est suspecte. L'Assemblée ayant trouvé bon d'envoyer aux autres évêques du royaume une *Lettre circulaire* où elle les invitait à adhérer à ses actes, Perrin-Dandin, de la lucarne où il faisait le guet, fulmina soudain un arrêt par lequel il condamnait au feu ladite lettre circulaire, comme «fanatique et séditieuse.»

[1] Jacques de Montesquiou. Ce mandement a pour titre: *Instruction de Mgr l'Évêque de Sarlat adressée au clergé séculier et régulier, etc.* 18 novembre 1764, in-4°, 112 pages, et in-12, 267 pages. Elle fut traduite en latin sous le titre de: *Instructio pastoralis Rever. et Ill. Dom. Episcopi Sarlatensis ad clerum secularem, etc. Aug. Vindelic.* 1766, in-4°. «Nous venons de le lire. L'auteur y dévoile d'abord les raisons de son silence et celles de plusieurs évêques; il révèle à cette occasion des anecdotes précieuses. Il combat le livre des *Assertions* avec une adresse singulière; il soutient les jésuites et prétend démontrer leur innocence. Cet ouvrage, même comme littéraire, est très-bien fait, est écrit avec autant de force que de modération, et donne un bel exemple du zèle avec lequel un évêque doit dire son sentiment dans les matières qui le concernent.» (*Bachaumont*, t. II, p. 197.) C'est sur un ton bien différent que Caylus parle de cet écrit, et que les *Nou-*

voyé en Italie, pour en faire sa cour à Rome. C'est le tocsin le plus vif et le plus insolent qui puisse paraître. C'est de ce même canton que doivent me venir pour vous le *Cosmopolite* et l'*Avis au public*[1] dont je vous ai parlé il y a longtemps; je ne puis les demander et me donner les mouvements qui seraient nécessaires pour les avoir, et me fâcher du peu de succès de mes peines; mais en les continuant, il faut espérer qu'elles réussiront.

Je me flatte qu'à la fin j'aurai de vos nouvelles; sans cela, j'aurais de l'inquiétude sur votre santé. Vous m'avez bien fait écrire de Parme la nouvelle de votre départ, dont j'étais suffisamment instruit par vous-même. Il était plus naturel, ce me semble, de charger ce galant homme[2] de me mander ce qu'on apprenait de vous à Parme, pendant votre séjour à Venise; vous ne l'avez pas fait; mais votre retour va remettre toutes les choses en *statu quo*.

Le commencement de cette lettre était triste et sérieux; depuis ce temps j'ai reçu votre lettre du 2 juin, et vous trouverez le ton de la suite de ma réponse fort différent. Je suis toujours en convalescence, et à dire la vérité, elle n'est causée que par la faiblesse. Je dors bien; mais l'appétit n'est pas revenu, et je ne puis reprendre mes forces. Voilà l'état au vrai de ma santé pour lequel il n'y a que la patience à employer, si tant est qu'un vieux corps tel que le mien en puisse reprendre.

Ne pensons plus à Venise. J'espérais et je n'espère plus, et je ne me souviens presque plus d'y avoir pensé. Je suis seulement fâché de la peine que la recherche vous a donnée.

Je ne suis point étonné de ce que vous me mandez du mar-

velles ecclésiastiques en donnent une analyse. Voyez le numéro du 11 septembre 1765, p. 149 et suiv.

[1] Voyez lettre CXXIX.

[2] L'abbé Pezzana. Voyez lettre CXXXIV.

quis Saibante (*sic*)[1] de Vérone; il y a bien des cabinets de ce goût-là et bien des gens qui ne savent pas s'exécuter, et qui préfèrent le nombre à la qualité. Il n'y a rien de plus désagréable que les caractères pareils à ce monsieur de Vérone. Je trouve que vous avez été bien patient avec lui. C'est encore quelque chose et qui ne vous est pas indifférent que de savoir qu'il y a de bons livres dans un pays, et je vois que vous en avez profité bien heureusement pour votre bibliothèque.

Je ne me soucie pas de tout le détail des tracasseries de Winckelmann, ni des pouilles que lui chantent MM. de l'Académie[2]; mais je vous serai obligé de ne me pas laisser ignorer les détails principaux de leurs disputes.

Je vois par la façon dont le petit Infant a regardé la carte de Danville, quel est le degré de son intelligence, et je vois encore avec plus de plaisir que ce petit présent ne lui a pas été désagréable.

Quoique je ne veuille point me mêler des affaires de Bellotti et du Montrichard, je compte bien recevoir l'argent qu'il me doit envoyer, et le remettre aussitôt à M. Bonnet.

Je suis charmé que mes petits envois vous aient amusé, et j'ai en effet entendu dire du bien de la vie de mon oncle. On dit qu'il y a beaucoup d'anecdotes qui sont amusantes[3].

Je suis bien aise que vous ayez mis l'ouvrage d'André Bardon[4] dans votre bibliothèque.

Le pauvre Zanetti doit être, en effet, bien vieux[5]; je l'ai

[1] Ce nom n'a guère la physionomie italienne. Peut-être faut-il lire *Sebante* ou *Sabante*.

[2] L'Académie Ercolanèse. Voyez lettre CXXXIII.

[3] Voyez lettre CXXXIII. Les *Nouvelles ecclésiastiques* relèvent également la circonstance des anecdotes. Mais que dire de l'indifférence du neveu, qui ne daigne pas même jeter un regard sur une *Vie* dont on lui parle dans ces termes et dont son oncle est le sujet?

[4] Graveur. Il s'appelait Dandré Bardon et non pas André. Voyez lettre CXXXIV. Mais c'est encore le secrétaire qui a mal entendu.

[5] Il avait à cette époque de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-six ans (voyez

beaucoup connu; il a ramassé de très-belles choses; elles ont acquis entre ses mains une réputation qui les mettra hors de prix à son inventaire.

Personne n'est plus dégoûté que moi des brocanteurs italiens. Mais comment faire? Il y en a peu qui acceptent la proposition de faire faire le voyage aux morceaux désirés, et d'être le maître de les renvoyer, s'ils ne conviennent pas.

Il faut espérer que Véleia aura des veines plus heureuses; mais la carte sera toujours le monument le plus curieux de l'Europe.

Ne pensons plus aux camées de Venise, ni à rien de leurs antiquités, et au nom de Dieu, n'ayez aucun chagrin de n'avoir rien trouvé.

J'ai fait toutes vos commissions; j'ai remis vos lettres à la petite poste, et fait dire à Fougeroux ce que vous me mandez sur le paquet.

Je vous remercie de ce que vous avez mandé à l'abbé Schiavo [1]; il en deviendra peut-être plus traitable, en me mandant de lui envoyer des livres; et c'est mon plus grand désir. J'y joindrai volontiers des estampes. Mais il est bon de savoir en général quel genre de littérature il préférerait, et quel genre d'estampes lui serait plus agréable.

Je vous prie de faire mille et mille compliments à M. du Tillot.

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse et me suis dédommagé du passé. Je vais courir dans l'espérance de trouver quelque chose pour vous amuser.

Mes démarches ont été inutiles, mais j'espère qu'elles produiront [2].

lettre CXXXV). Il n'en laissa pas moins Caylus mourir avant lui.

[1] Voyez lettre CXXXIII.

[2] Cette phrase est évidemment un post-scriptum écrit au retour des courses de Caylus. Il veut dire qu'elles n'ont rien produit, mais quelles produiront dans la suite.

CXXXVIII

23 juin 1765.

Les embarras de toutes les affaires dont on se trouve accablé à son retour, les nouvelles même dont je vous ai parlé très-vaguement, et qui méritent d'occuper, m'avaient persuadé que je ne recevrais pas de vos nouvelles cet ordinaire; mais votre lettre du 8 juin m'a surpris et fait beaucoup de plaisir. Ne pensez plus aux antiquités que vous n'avez pas trouvées à Venise. Je juge de mes amis par moi-même. Si je m'étais trouvé dans la même circonstance, j'aurais fait pour vous les mêmes recherches, et avec le même soin que vous les avez faites pour moi; j'aurais éprouvé le même chagrin de mon peu de succès; mais je n'y penserais plus, et je vous conseille d'en faire autant.

J'apprends par votre lettre un détail auquel je me serais bien opposé, si je m'étais trouvé à Parme au temps de votre départ, c'était l'ordre de M. du Tillot de préférer la charge des antiquités que je désirais à celle des livres pour votre bibliothèque.

Je voyais peu Clairaut[1], mais j'estimais et je pensais sur son compte tout comme vous. Je ne suis pas étonné qu'un homme du caractère de M. de Kéralio l'ait aimé et le regrette.

Je n'ai rien à ajouter au désir que j'ai témoigné pour le desséchement des marais[2]; si je puis contribuer à une œuvre si utile, je vous le prouverai.

Je suis bien persuadé que le bonhomme Zanetti n'ira pas loin[3], mais je ne le suis pas que son cabinet ne monte trop haut à sa mort. A l'égard des miniatures de la Rosalba dont je vous ai parlé[4], je n'en suis nullement pressé; mais je vous prie de ne pas laisser échapper celles que vos amis qui s'y

[1] Voyez lettre CXXXV.

[2] *Ibid.*

[3] Il enterra Caylus. Voyez la lettre qui précède et la lettre XV de Mariette.

[4] Voyez la lettre précédente et la lettre CXXXV.

connaîtront vous diront être bonnes. Le prix de vingt, vingt-cinq et trente sequins ne me fera pas rompre le marché. J'aime beaucoup les ouvrages de cette célèbre fille; j'ai une vingtaine de morceaux de sa main qui font le plaisir de mes yeux. Mais dans le nombre, j'ai deux ou trois copies qui en font le désagrément. Ainsi, plus je pourrai me défaire de ce qui me déplaît, et plus vous sentez que cela me fera de plaisir, mais qu'en même temps il n'y a rien de pressé; et j'avoue que je préférerais encore de belles poteries étrusques et de beaux bronzes avec les inscriptions sur la cuisse, d'autant que je n'ai jamais pu avoir un de ces derniers en ma possession. Je vous fais part de mes peines et de mes plaisirs.

Il m'est arrivé depuis deux jours un morceau de marbre trouvé ces années dernières à Athènes; je suis enchanté du travail et du caractère des têtes, mais je crois que le diable ne l'expliquerait pas. D'abord qu'il sera gravé, je vous en enverrai une épreuve; j'y joindrai mon sentiment dont je vous demanderai la critique, et votre opinion sur les neuf figures qui composent le monument[1].

Je vous dirai pour nouvelle que l'abbé Sainctes, auditeur de rote, a été renvoyé à Rome, et qu'on a arrêté en même temps un abbé Novi, frère de l'abbé de Caveyrac, le Père Léa, théatin, un officier, et plusieurs autres bons amis des bénits Pères. Tous ces messieurs servaient apparemment vos bons amis avec trop de chaleur, et cherchaient à desservir tous ceux qui n'étaient pas de leurs amis[2].

J'ai plus tôt fait de vous envoyer une note que j'ai reçue de remercîments de M. Pellerin pour les médailles de Venise

[1] Ce marbre n'est pas dans le supplément ou VII[e] et dernier volume des *Antiquités*. La mort a sans doute empêché Caylus de donner suite au dessein qu'il avait de le publier.

[2] Ce sont les grands conspirateurs dont parle Caylus lettre CXXXII, et qui avaient enveloppé Paciaudi dans leurs noirs desseins.

que vous avez eu la bonté de lui envoyer; si vous pouvez faire ce qu'il vous dit, nous vous serons l'un et l'autre très-obligés[1].

Vous avez dénoncé dans vos *Monumenta peloponesiaca* que les Mérologes (*sic*) de Florence[2] avaient été imprimés en Italie; on ne sait si c'est à Rome ou à Florence. En quelque

[1] Voici cette note : « Je suis très-obligé au R. P. Paciaudi des marques de son souvenir et je le remercie des six épreuves de médailles gravées qu'il a envoyées pour moi à M. le comte de Caylus. J'étais prévenu que le cabinet de M. le marquis de Savorgnani [a] contient un grand nombre de médailles rares, et je connaissais déjà celle de la ville de Solopolis qui a été publiée par le P. Khell [b]. Il y en a deux parmi les cinq autres qui me paraissaient uniques, savoir celle de Ptolémée, tétrarque de la Chalcide, et celle de la ville de Tripolis avec la date ΘΜΣ. Je crois que la tête qui y est représentée est celle de Dionysius, tyran de cette ville, que Pompée fit mourir. J'ai donné la médaille de Polémon plus entière dans mon recueil de médailles des rois. Celle d'Achaeus semble être la même qu'on voit dans les planches du cabinet impérial. Je ne crois pas qu'on eût donné encore la médaille arménienne. J'en ai qui sont toutes semblables et quelques autres différentes que j'ai laissées à l'écart, n'ayant trouvé personne qui les sût lire. M. le comte de Caylus enverra au R. P. Paciaudi un petit supplément à mes recueils, qui vient d'être imprimé. Je le prie instamment de me procurer des épreuves de toutes les autres médailles rares que M. de Savorgnani fait graver. Je lui présente mes respects. »

[2] Naïve méprise du secrétaire de Caylus. Celui-ci avait dicté l'Hémérologe, le secrétaire a entendu *les mérologes* et l'a écrit ainsi. Il a fait une méprise analogue (lettre CXXXV) à propos de Zanetti, et de Dandré Bardon, lettre CXXXVII. Voy. sur l'*Hémérologe* et sur l'ouvrage de Paciaudi où il est cité, la lettre CXLIII.

[a] Sénateur de Venise. Il faisait faire de petites estampes d'après les monuments de sa collection sur lesquels il désirait attirer l'attention. Une de ces petites estampes représentant une monnaie de cuivre de Léon, roi chrétien d'Arménie, fut envoyée à Pellerin, qui l'a reproduite, en y joignant le dessin de deux autres pièces arméniennes de sa propre collection et un long commentaire : *Lettres de l'auteur des Recueils de médailles de Rois, de peuples et de villes*, Francfort et Paris, 1770, in-4°, pl. I, n° 6, p. 112 et suiv.

[b] Le P. Joseph Khell, savant jésuite de Vienne, et le maître d'Eckhel, a publié la monnaie antique de Solopolis dans son premier ouvrage intitulé : *Adpendicula altera ad numismata græca populorum et urbium a Jac. Gessnero tabulis æneis repræsentata*, Vienne, 1764, in-4°. Le mot *altera* tient à ce que le comte Louis Cristiani avait déjà publié un supplément à Gessner, sous le titre d'*Adpendicula*. Les ouvrages du P. Jos. Khell sont assez rares en France; le plus connu et celui aussi que recherchent les bibliophiles, à cause des jolis culs-de-lampe dont il est orné, est le supplément aux *Numismata imperatorum* de Vaillant; Vienne, 1767, in-4°.

endroit qu'ils l'aient été, ce petit ouvrage m'est nécessaire, et je vous prie, mon cher abbé, de me le faire acheter et de me l'envoyer. Il sera pour la Bibliothèque du Roi, que nous regardons comme un centre, et j'en remettrai le prix à M. Bonnet.

Ne négligez pas, je vous prie, les détails pesants de l'Académie de Naples et de M. Tanucci, au sujet des critiques de Winckelmann[1].

L'abbé Galiani retourne à Naples, à ce qu'on dit, où il doit passer quelques mois. Je vous manderai, à son retour, ce qu'il voudra débiter de son voyage. Il m'a promis des antiquités, à la vérité point d'Herculanum. Mais quoiqu'il soit plus fin que moi, je vous promets qu'il ne me fera pas tomber dans aucun panneau. On n'est plus si content ici de la lettre de Dalembert[2]; on prétend qu'il est persuadé que leur parti encyclopédique est la seule chose qui ait fait renvoyer les jésuites[3].

CXXXIX

30 juin 1765.

Ne sachant pas les détails de l'affaire de l'auditeur, du théatin, du frère de ce fripon d'abbé de Caveyrac et autres de cette espèce[4], je ne pouvais vous les envoyer; je pouvais seulement vous mettre sur les voies, sachant surtout que vous arriviez de Venise, où vous ne pouvez avoir été informé.

Le fond de cette intrigue, qui ne me paraît pas avoir été trop bien conduite, a toujours été le retour, et regardait les affaires des bénits Pères. Vous êtes vu et prononcé comme une pierre d'achoppement à l'objet de cette intrigue. Les lettres du père

[1] Voyez la lettre précédente.

[2] Voyez lettre CXXV.

[3] C'était bien de la vanité, car sans ce parti parlementaire ou janséniste (ce qui est la même chose) dont l'acharnement contre les jésuites était plus implacable, plus soutenu, parce qu'il était plus personnel, les philosophes n'eussent pas été certainement assez forts pour venir seuls à bout de cette grande affaire.

[4] Voyez la lettre qui précède et la lettre CXXXII.

Velo[1] sont remplies des moyens qu'il faudrait employer pour vous perdre dans l'esprit de M. du Tillot. Autant que j'ai pu l'entrevoir, ils connaissent mal ce galant homme. Sans doute que l'on aura rendu compte de cette plate intrigue à votre cour, dont je n'ai été instruit que par hasard, et dont je vous rends un aussi mauvais compte. J'ai cru devoir vous en parler par intérêt. Tout ce que je sais, c'est que cette bonne compagnie est encore à la Bastille, d'où, selon les apparences, on les enverra promener de différents côtés. Tout ce que je vous dis, c'est d'écouter la prière que je vous renouvelle, de prendre garde à ce que vous mangerez, et avec qui vous le prendrez[2].

Je vous envoie un prospectus qui me paraît bien fait, c'est-à-dire qui promet un ouvrage utile et de secours.

Il se répand un bruit qui n'est pas, à beaucoup près, sans fondement, mais auquel, pour moi, je ne comprends rien du tout; c'est la sécularisation des bénédictins, que l'on dit qu'ils demandent à force[3]. Vous saurez mieux que moi s'il y a quelque chose la-dessous ou non.

[1] Je n'ai pas trouvé ce nom dans la bibliographie de la Compagnie de Jésus par les PP. de Backer. C'est ou que ce père n'a rien écrit, ou qu'il n'était pas jésuite. Mais dans une lettre de Mercier de Saint-Léger au P. Paciaudi, en date du 13 janvier 1780, lettre que j'ai copiée sur l'original à la bibliothèque de Parme, on lit ceci : «Savez-vous ce qu'est devenu le P. Velo, qui a passé quelques mois à Paris, il y a quelques années? Je le voyais assez fréquemment; il m'a donné une ou deux fois de ses nouvelles, et depuis je n'en ai plus entendu parler.» D'après ce passage, il me paraît très-probable que le conspirateur contre Paciaudi et le Père que Mercier a vu et fréquenté à Paris sont une seule et même personne. Et alors on se demande comment Paciaudi pouvait et devait savoir ce que cet homme était devenu, ou comment Mercier osait lui en demander des nouvelles. Il faut donc admettre ou que le P. Velo s'étant justifié auprès de Paciaudi, était en relation quelconque avec lui, ou que Mercier ignorait les griefs de l'un contre l'autre. Cette dernière conjecture est peut-être la bonne, l'affaire ne s'étant point ébruitée à Paris, et Caylus ayant recommandé, même avec menaces, à Paciaudi de n'en dire ni écrire un mot à personne.

[2] Voyez lettre CXXXII, à la fin.

[3] On lit dans *Bachaumont*, t. II, p. 206 : «Il se répand une *Requête des Bénénédictins au Roi*, imprimée, et qui a été présentée à S. M. par M. le duc d'Or-

L'Assemblée de notre clergé me paraît assez douce, ils ont accordé le don gratuit. C'est l'essentiel; qu'ils braillent après cela tant qu'ils voudront.

Vous ne me mandez pas ce qui pourrait être du goût de l'abbé Schiavo[1]. Je suis au désespoir d'être en reste avec lui. Je viens de recevoir encore une caisse comble d'histoire naturelle. Je l'aurais bien troquée contre quatre ou cinq guenilles d'antiquités.

Adieu, mon cher abbé. Rien n'est plus vrai que l'affaire des

léans. C'est une feuille de quatre pages, signée par un grand nombre de religieux de Saint-Germain-des-Prez, et autres; elle paraît être l'ouvrage des plus savants de l'ordre. Ils se plaignent sommairement d'être soumis à des pratiques minutieuses, à des formules puériles, à une règle gênante et qui n'est d'aucune utilité à l'État. Ils demandent à n'être plus tondus, à faire gras, à porter l'habit court, à ne plus aller à matines à minuit, etc., en un mot à être comme séculiers. Ils prétendent la réunion des petites maisons en grandes, et se regardent dès lors comme en état d'être plus utiles au public. Ils offrent d'éduquer et d'entretenir gratis soixante gentilshommes. Cette requête fait grand bruit. » On croirait, à lire cette pièce, où de graves religieux s'exposent ainsi au ridicule, que l'auteur en est quelque mauvais plaisant : mais non, elle était signée de vingt-huit bénédictins, parmi lesquels un des plus turbulents, Dom Pernetti. Elle n'eut pas le succès qu'on s'en promettait. M. de Saint-Florentin en témoigna son mécontentement aux supérieurs, de la part du roi, et Dom Pernetti et Dom Lemaire furent exilés. En même temps il se répandit une *Réclamation des religieux bénédictins du monastère des Blancs-Manteaux contre la requête des religieux de Saint-Germain-des-Prés*, précédée d'une *Requête au roi*, en date du 30 juin, où les réclamants s'élevaient avec force contre la rébellion de leurs confrères. Ils revendiquaient le froc, la tunique, toutes les cérémonies soi-disant puériles dont on voulait les affranchir, et disaient que leur gloire y était attachée. Cette anarchie dans un des ordres religieux les plus respectés ne s'explique que par cette fièvre de réformes qui dévorait toutes les classes, toutes les institutions civiles et religieuses et jusqu'à celles qui avaient le moins besoin d'être réformées; c'était le grondement encore lointain du tonnerre qui allait tout réduire en poudre et écraser à la fois les malades et leurs médecins. La requête des bénédictins fit naître une foule de parodies, entre autres : *La Requête des Mousquetaires à l'Assemblée du clergé*, imprimée à Noyon, pendant un voyage du roi à Compiègne; *la Requête des Capucins pour se faire raser et de leur barbe faire des perruques aux Bénédictins, etc.; la Requête des perruquiers, etc.* (*Bachaumont*, t. II, p. 230.)

[1] Voyez lettre CXXXVII.

bénédictins; ils ont imprimé la requête qu'ils ont présentée au Roi.

On me l'avait promise et je la désirais pour vous; mais, selon les apparences, vous la recevrez l'ordinaire prochain.

Bonsoir, portez-vous bien.

CXL

Sans date. (Entre le 1[er] et le 15 juillet 1765.)

Tout ce que je vous ai mandé, mon cher abbé, de la requête des bénédictins est parfaitement vrai[1]; elle était imprimée, mais en campagne. Il ne fallait jamais penser à cette édition, qui n'était que pour le nécessaire; mais depuis ce que nous avons su, M. de Saint-Florentin a envoyé quérir le supérieur ou le général, et lui a dit que le roi était indigné de leur requête, qu'il leur ordonnait d'en retirer tous les exemplaires, et qu'il leur défendait l'adhésion d'aucune de leurs maisons. Vous croyez bien qu'il m'a été impossible d'avoir une copie imprimée, et qu'il m'a fallu de l'adresse et l'envie de vous servir, et copier un des manuscrits qu'ils faisaient imprimer pour Paris. Vous la trouverez dans ce paquet, et vous pouvez compter sur sa fidélité, à un mot latin près qui ne sera pas difficile à restituer. Les Blancs-Manteaux n'ont pas voulu entrer dans les sentiments des bénédictins de l'abbaye[2]. Je vous envoie aussi leur requête, qui ne m'a pas coûté tant de peine à avoir. On prétend qu'il y a quelque intrigue sous ces démarches, et je vous manderai les discours vrais ou faux qu'elle fera tenir.

Je ne crois pas être fort aujourd'hui en imprimés; mais du moins voilà du manuscrit et qui peut vous amuser.

J'ai reçu un marbre trouvé depuis peu à Athènes[3]; il est rond et groupé de sept figures de femmes. Je le crois le mon-

[1] Voyez la lettre qui précède. — [2] *Ibid.* — [3] Voyez lettre CXXXVIII.

tant d'un trépied ou d'une des cuvettes consacrées dans les temples et qui servaient à recevoir des offrandes. Les têtes de femmes de ce monument ne peuvent être plus agréables ni plus élégantes; mais les corps et les draperies sont d'un genre et d'une sécheresse difficiles à concevoir. Il est d'ailleurs impossible de deviner, du moins pour moi, le motif de la disposition des figures, non plus que le temps de leur fabrique. Le monument n'en est pas moins curieux. J'ai toujours besoin de secours et je compte vous en demander. Quand j'aurai fait dessiner ce beau marbre avec toute l'exactitude qui sera possible, je vous en enverrai une épreuve, et je vous prierai de me mander votre sentiment.

On laisse souvent à ma porte des mémoires, des factums et autres papiers imprimés; je ne les lis jamais, comme vous croyez bien. Mais la semaine dernière il en vint un sur le titre duquel je vis le nom de M. de Kéralio, et il m'intéressa[1]. Quoique très-incapable d'en juger, il m'a paru sagement et modérément écrit; mais je trouve que l'affaire est commencée depuis bien longtemps, que par conséquent elle en est d'autant plus arbitraire, et qu'il y a un très-grand nombre de prétendants depuis différents siècles. Malheureusement c'est une affaire qui peut être fort sujette à chicane, et sur laquelle

[1] Ce n'est pas de M. de Kéralio, gouverneur de don Ferdinand, duc de Parme, que Caylus parle ici, mais selon toute apparence, du chevalier Louis-Félix Guinement de Kéralio, qui était alors capitaine aide-major à l'École royale militaire, qui devint professeur à cette école en 1769, fut élu associé de l'Académie des inscriptions en 1780, et qui, né à Rennes le 17 septembre 1731, mourut à Groslay le 10 décembre 1793. Il a laissé plusieurs écrits. Celui qui se rapproche le plus de la date à laquelle écrit Caylus est la *Collection de différents morceaux sur l'histoire naturelle du Nord et sur l'histoire naturelle en général* (trad. de l'allemand). Paris, 1763, 2 volumes in-12. Mais le passage de la lettre de Caylus ne paraît guère regarder cet ouvrage. Les autres du chevalier de Kéralio n'ont paru qu'après la mort de Caylus. Si les deux Kéralio n'étaient pas frères, il est très-probable qu'ils étaient au moins parents, l'un et l'autre étant d'origine bretonne.

je crois que les gens les plus éclairés dans les discussions auraient peine à porter un jugement. Je n'en porte pas; mais si j'étais juge de cette affaire, je chercherais à me guérir de la prévention.

Je n'ai point reçu de vos nouvelles cet ordinaire; mais je n'en suis pas inquiet pour votre santé. Le corps d'armée et les détachements de coquins qu'elle avait faits, qui tiraient déjà contre vous, sont des objets suffisants pour occuper un homme, quand il n'aurait été instruit que par le peu que je lui ai mandé [1]; mais certainement ce même homme [2] aura eu des avis plus positifs et plus détaillés que les miens. Adieu, mon cher abbé; votre situation me touche, mais j'espère beaucoup dans les conseils et l'amitié de M. du Tillot, auquel je vous prie de faire mille sincères compliments.

CAYLUS [3].

CXLI

Ce 15 juillet 1765.

Vous aurez vu, par ma dernière lettre, mon cher abbé, tout ce que l'oubli de votre laquais m'a fait penser, l'ordinaire dernier. Celui-ci me rassure par vos deux lettres, mais il m'afflige par les inquiétudes dans lesquelles vous me paraissez être. Je suis très-fâché de la chaleur que vous avez mise dans une chose très-simple et sans conséquence [4]. Je suis si gauche à annoncer les nouvelles, que je vous ai dit celle-là apparemment tout de travers [5], puisqu'elle vous a tant alarmé. Je suis

[1] Voyez lettres CXXXII, CXXXVII et CXXXIX. Ainsi, non-seulement Caylus engage Paciaudi à se défier de ce qu'il boit et mange, mais il suppose que l'avis qu'il lui en a donné est l'objet de sa préoccupation constante. Il sera bien venu tout à l'heure, quand Paciaudi effrayé lui serrera le bouton, à se plaindre de ses frayeurs, à lui dire de se rassurer et surtout de se taire!

[2] Inutile de dire que cet homme est Paciaudi lui-même. Il ne paraît pas cependant qu'il ait été averti par d'autres que Caylus.

[3] Seul mot de la main de Caylus.

[4] Il en parle bien à son aise. Voyez lettres CXXXII, CXXXVII, CXXXIX et CXL.

[5] Il l'a dite au contraire fort nettement. *Ibid.*

inquiet de tout le bruit que vous avez fait, et je n'aurais pas voulu que vous montriez ma lettre. Vous devez être bien assuré, mon cher abbé, que, s'il y avait eu des précautions à prendre[1] pour la suite, et le moindre danger pour vous pour l'avenir, je n'aurais pas oublié de vous en instruire. N'ayez donc, je vous prie, aucune espèce d'inquiétude à ce sujet; ne craignez rien, ni du côté de la famille royale, ni du côté de Rome, ni du côté de votre cour. N'écrivez à personne, encore moins à M. de Choiseul, parce que vous me désobligeriez. Vous avez presque mis le doigt dessus dans votre dernière lettre[2], et c'est tout ce que je puis vous en dire pour des raisons essentielles.

Vous ne sauriez faire trop de compliments et d'amitiés à M. du Tillot et à M. de Kéralio; ce sont de bons amis que vous méritez d'avoir. Consolez-vous avec eux des tracasseries monacales que vous ne méritez pas d'essuyer.

Je serais bien fâché si le premier volume du beau La Fontaine qu'on vient d'imprimer[3] n'arrive pas assez tôt pour donner quelque dissipation à votre aimable petit prince, dans sa solitude; mais quand il s'agit de finir, les ouvriers font enrager. Je vous prie d'assurer ce même prince de ma reconnaissance pour les bontés qu'il me témoigne.

L'abbé Galiani, qui est depuis quinze jours à Naples, m'écrit la lettre du monde la plus pleine d'intérêt et la plus

[1] Comment! il lui recommande de prendre garde à ce qu'il mange! Voyez lettre CXXXIX.

[2] Il est fâcheux que nous n'ayons pas cette lettre de Paciaudi; elle nous eût mis au moins sur la voie.

[3] Ce *La Fontaine*, avec des gravures en taille douce, d'après les dessins de Monnet, est non pas en cinq volumes, comme le dit Caylus dans la lettre suivante, mais en six volumes in-8°. Les figures ont été gravées par Fessard, et le texte par Montulay et Drouet. Il est dédié aux Enfants de France, et on le vendait *Chez l'auteur, graveur ordinaire du cabinet du Roi et de l'Académie de Parme, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch, et à la bibliothèque du Roi. 1765. Avec privilége du roi.*

amusante. Il me mande qu'il est arrivé au moment de la mort d'un curieux qui depuis longtemps achetait indifféremment le bon comme le mauvais, et dont les bronzes peuvent peser cinq quintaux. Il me décrit son pays comme barbare, plein de voleurs et d'une ignorance crasse. Il compte que ces bronzes seront vendus au poids, et que, maître de choisir, il me fera un quintal des monuments les plus curieux. Quelque succès qu'ait cette négociation, j'avoue que ce genre de marché, peu commun parmi les antiquaires, me divertit beaucoup. J'ai donc accepté sa proposition, et de quelque façon que ce soit, nous pourrons en parler soit en bien, soit en mal.

Je vous remercie de l'inquiétude que vous avez sur ma santé. Je me porte bien, je dors bien, mais je n'ai pas d'appétit, et je ne puis marcher; je suis même obligé de me faire porter pour les plus petites distances. Le siége de mon mal est une humeur de goutte qui me fait souffrir des reins, mais pour laquelle je ne connais pas de remède. Je suis presque toujours dans mon lit, et je cherche une dissipation qui m'a fait profiter avec plaisir de l'antiquité par quintal. Au reste, je me conduis fort bien, peut-être parce que je ne puis me conduire mal; mais je ne suis pas sorti avec la sonde. Je défierais d'ailleurs au diable de le faire; je ne l'ai gardée que vingt-quatre heures la dernière fois [1].

Ce voyage-ci n'a rien fourni; ce n'est pas faute de recherches. On n'est occupé que de la singulière *Centurie* de Nostradamus, et je vous l'envoie vérifiée sur six exemplaires de la bibliothèque du Roi. Vous sentez bien que je n'en crois pas Nostradamus plus prophète; mais je ne comprends pas com-

[1] Combien de temps, grand Dieu! l'avait-il donc gardée les autres fois? Je ne connais pas d'exemple d'un si rare courage, si ce n'est Posidonius s'écriant dans le fort d'un accès de goutte : Ô douleur! tu auras beau faire, tu ne me feras pas convenir que tu es un mal! Mais Posidonius n'était qu'un entêté; le vrai stoïcien, c'est Caylus.

ment un homme qui n'est occupé d'aucune idée peut écrire[1]. Quant au reste, le hasard le fait.

Adieu, mon cher abbé; soyez tranquille, et suivez exactement les conseils que je vous donne dans cette lettre. L'affaire en question et ceux qui ont été mis à la Bastille n'ont pas fait le moindre bruit[2], et je suis sûr que M. d'Argental n'en a point entendu parler, et par conséquent n'a pas écrit à M. du Tillot; cependant il est assez répandu dans le monde.

> Apparoîtra auprès de Buffalore
> L'haute et procère entrée dedans Milan.
> L'abbé de Foix avec ceux de Saint-Morre
> Feront la forbe habiller en vilain[3].
>
> Centurie VIII[e], stance 12, édition de Troyes, 1611.

CXLII

22 juillet (1765).

Je n'ai rien à ajouter, mon cher abbé, à tout ce que je vous ai mandé lundi dernier[4], et si je ne vous avais pas écrit, je ne pourrais que vous répéter les mêmes choses. Ainsi, soyez tranquille; tout ce que je sais et tout ce que je vous ai dit concourt à vous donner cette sécurité.

Je vous envoie des bagatelles qui pourront vous amuser. Je suis fort aise de les avoir trouvées, parce que je n'aime pas que mes paquets soient à sec; mais je suis plus aise, vous me

[1] Il est très-vrai qu'un homme sans idée ne devrait jamais se mêler d'écrire. Nostradamus ne s'en doutait pas, lui qui a gâté tant de papier en le chargeant de tant de stupidités. Son frère Jean ne valait pas mieux que lui, et tout ce qu'il a dit sur nos poëtes provençaux est ridicule. Nous le savons d'autant mieux qu'on a retrouvé le manuscrit dont il s'était servi et qu'il a altéré.

[2] Voyez la lettre précédente. Il n'est pas dit un mot, en effet, de cette affaire ni dans Grimm ni dans Bachaumont.

[3] Nostradamus a donc, autant que je puis deviner, prédit qu'un certain abbé de Foy ferait en 1765 un méchant livre sur les chartes et diplômes, «avec ceux de Saint-Morre,» c'est-à-dire les bénédictins. (Voyez lettre CXLV.) Je n'entends pas les deux premiers vers.

[4] Voyez la lettre qui précède, à la fin.

le pardonnerez, d'avoir trouvé le moyen d'envoyer cet ordinaire à votre aimable Infant de quoi le dissiper dans sa solitude. Il jugera mieux qu'un autre de la justesse et de la beauté de la nouvelle carte de l'Italie. Je vous prie de me mander son sentiment avec la sincérité que nous aimons. Tout ce que j'ai pu faire a été de faire mettre Véleia en son lieu et place; il ne m'a paru sur aucune carte de ce pays là [1]. Je joins à cette carte de l'ancienne Italie le premier volume du beau La Fontaine dont je vous ai parlé [2]; c'est le premier exemplaire qui ait été délivré. Remettez ces deux bagatelles à M. de Kéralio; il les offrira, s'il le juge à propos, en assurant l'Infant de mon respect et de mon attachement. Je vous avoue que c'est toujours avec un nouveau plaisir que je vois les hommes jeter des fleurs sur le tombeau de ceux qui ont mérité dans leur souvenir. La Fontaine est bien un de ceux à qui ces distinctions sont dues. Un homme tel que lui, naïf, naturel et fort instruit (car on voit le cas qu'il faisait d'Homère), ces hommes-là, dis-je, méritent des autels. La multiplicité et la magnificence des éditions valent bien le culte des anciens. Cette édition aura cinq volumes; le second, à moitié gravé, paraîtra dans le mois de décembre.

Vous êtes trop bibliomane pour ne pas vous entretenir d'une chose qui m'a fort étonné et qui mérite curiosité. Vous savez que les Anglais ne me tournent pas la tête, et qu'au contraire, ayant été trois fois chez eux, je les vois peut-être plus du côté de leurs défauts et de leur mauvais goût que de leurs bonnes qualités. Cependant il faut toujours rendre justice. Il y a un Anglais retiré dans sa campagne à une lieue de Londres et qui se nomme, je crois, Blacvil [3]; il fait son papier lui-

[1] Cette carte avait été faite à Paris. On voit ici que c'est à la prière de Caylus qu'on y avait mis Véleia.

[2] Voyez la lettre qui précède.

[3] Le secrétaire de Caylus a tellement estropié ce nom qu'il m'a fait douter longtemps s'il n'était pas question d'un autre que Jean Baskerville, imprimeur

même, il grave ses caractères, bref il imprime, et je n'ai rien vu de si beau que le Juvénal in-4° qu'il vient d'imprimer. On ne peut lui reprocher qu'un léger manque de goût dans la distribution; du reste, le coup d'œil ne peut être plus satisfait. Ce Juvénal est son quatrième ouvrage. Il a donné un Horace, un Milton et un Virgile. Ce dernier va de pair avec le Juvénal. Ces livres se trouvent à vendre à Paris et à Londres. Mais, comme vous le croyez bien, ils sont rares et chers. Cependant, pour la curiosité, je vous conseille d'en avoir au moins un des quatre.

On m'a dit que l'évêque d'Autun [1] aurait distribué dans l'Assemblée un libelle contre l'archevêque de Lyon [2]. Si cela est vrai, il est difficile à avoir, car tous les particuliers le gardent, et jusqu'ici il ne s'est pas vendu. Si on peut en avoir, vous jugerez d'un motif très-peu apostolique, car l'évêque d'Autun étant comte de Lyon, sa vanité souffre impatiemment qu'un homme d'une naissance aussi médiocre que le Montazet soit à la tête de son chapitre. De plus, l'étendue de la primatie de Lyon sont (*sic*) encore des sujets de préférence, d'argent et de crédit sur l'évêché d'Autun, et l'on a peine à digérer des sentiments si communs à l'humanité, et que l'épiscopat ne fait le plus souvent qu'augmenter. Cependant, toute réflexion faite, je crois que l'on peut avoir confondu le discours que je vous envoie de l'évêque de Bayeux [3], qui fait de l'archevêque de Paris un grand homme, et qui critique l'archevêque de Lyon par des motifs à la vérité différents. Ce n'est pas pour me rengorger que je vous avoue que j'ai eu beaucoup de

amateur, auquel se rapporte en effet tout ce qu'il est dit ici de ce *Blacvil*. Mais c'est bien de Baskerville que parle Caylus; et s'il a mal dicté le nom, comme il paraît le soupçonner, il s'absout soi-même de son ignorance, en disant : « je crois. » Cependant le secrétaire doit être aussi pour quelque chose dans ce solécisme. Il est sujet à caution.

[1] Nicolas II de Bouillé.

[2] De Montazet. Voyez la note qui suit.

[3] De Rochechouart-Montigny. Caylus avait raison : il s'agissait en effet du discours de M. de Rochechouart.

peine à avoir cet écrit de M. de Rochechouart. La peur lui a pris quand il l'a eu lâché, et il a retiré tous les exemplaires qu'il lui a été possible. Mais l'Assemblée se terminera comme les autres[1], et l'essentiel est que ces messieurs ont donné les douze millions demandés.

Je reçois votre lettre du 6 juillet, et je n'ai rien à ajouter à l'impossibilité où je suis de vous donner le moindre éclaircissement. Vous pouvez être bien sûr que je vous manderai tout ce que je saurai; mais il n'est pas plus mention de cette affaire aujourd'hui et depuis un mois, que si elle était arrivée il y a deux cents ans. N'en parlons plus[2].

Ce n'est pas un tableau que je vous demande de Rosalba, c'est une miniature faite pour le dedans d'une tabatière[3]. Ne pensons plus aux statues étrusques avec des caractères, non plus qu'aux vases étrusques; s'il en vient, tant mieux, sinon j'ai de quoi m'en passer. Je vous remercie de l'*Hemerologium*[4] que vous avez eu la bonté de m'envoyer; il nous manquait ainsi qu'à la Bibliothèque.

J'espère que vous aurez par cet ordinaire les dix vers *Parmenses* que vous désirez. Ils seront collationnés et certifiés par nos Messieurs, et les variantes des manuscrits de Robertus Vulturius *De re militari* que vous m'indiquez seront confrontées[5].

Je viens d'envoyer la réponse que vous faites à M. Pellerin;

[1] Cette assemblée condamna une grande quantité d'ouvrages, entre autres l'*Encyclopédie;* elle établit la distinction et l'indépendance des deux puissances, l'incompétence des tribunaux en matière de sacrements et de dissolution des vœux religieux. Enfin, elle éleva au rang des objets de la croyance catholique la *Constitution Unigenitus*. Mais, comme dit Caylus, elle donna les douze millions demandés, et paya ainsi la liberté de ses jugements.

[2] C'est toujours l'histoire de la conspiration contre Paciaudi.

[3] Voyez lettre CXXXVIII. C'était en effet une des spécialités, comme on dit, de Rosalba, de peindre des dessus ou des dedans de tabatières.

[4] Voyez lettre CXLIII.

[5] Voyez la lettre suivante, et lisez ici *Valturius* au lieu de *Vulturius*.

il en sera pénétré et je vous en remercie d'avance et de tout mon cœur.

Galiani fera tous les contes qu'il voudra, mais je me livre à la plaisanterie du quintal d'antiquités[1].

Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur, et je n'ai en aucun genre rien à ajouter à ce que je vous mande, car ma faiblesse et mon dégoût sont toujours les mêmes. Mais tout cela se supporte encore.

On vient d'apporter cette lettre chez moi et j'ouvre mon paquet pour vous l'envoyer.

CXLIII

29 juillet (1765).

Je vous prie de remercier l'abbé Pezzana[2] de m'avoir mandé de vos nouvelles. Je crois que votre indisposition n'est qu'une courbature, mais dont je vous crois moins occupé que [de] l'événement d'Alexandrie [qui] me paraît affreux[3]. Le moindre chan-

[1] Voyez la lettre précédente.

[2] Voy. lettre CXXXIV, au commencement.

[3] La mort de don Philippe, infant d'Espagne et dixième duc de Parme. Ce prince naquit le 15 mars 1720, de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Élisabeth Farnèse. C'est en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle qu'il prit possession de ce duché, en février 1749; il y arriva au mois de mai suivant. Six mois après, il y fut rejoint par Louise-Élisabeth, sa femme, fille aînée de Louis XV, et dont il avait déjà une fille, la princesse Isabelle. Il trouva son duché dans un état voisin de la ruine; il le releva, grâce à son énergie et surtout à celle de du Tillot, d'abord secrétaire des commandements de la duchesse, puis intendant général de l'*Azienda*, puis enfin ministre d'État. Le règne de ce prince est considéré comme ayant été l'âge d'or du duché de Parme. La mort l'empêcha de mener à fin les réformes bienfaisantes qu'il avait inaugurées à son avénement et qu'il poursuivit pendant tout le cours de son règne. La petite vérole l'enleva, on peut le dire, à l'affection de ses sujets, le 18 juillet 1765, à Alexandrie, où il s'était rendu, pour de là accompagner jusqu'à Cortona sa fille Louise-Marie, qui allait épouser don Carlos, prince des Asturies, puis roi d'Espagne. On répandit alors le bruit que don Philippe, étant à la chasse dans ces quartiers, tomba de cheval au milieu d'un épais fourré du bois, resta sur la place et y fut dévoré par ses chiens. Ce bruit trouva créance parmi le vulgaire, lequel se rappelait que le duc avait eu une

gement opéré par l'Espagne peut déranger le gouvernement le plus heureux qui existe. D'ailleurs la société intime de quatre hommes de mérite et d'esprit[1] peut se trouver dérangée, et je vous avoue que l'imagination me présente les tableaux plus fâcheux les uns que les autres. Mais il ne faut pas s'affliger avant que le coup soit porté. On doit seulement regretter aujourd'hui un prince doux et aimable et dont le bon sens mettait à portée de profiter des conseils sages qu'on pouvait lui donner.

Gardez bien la petite lettre que je vous ai envoyée de l'abbé de Caveyrac[2]. Il y avait trop de vérités épiscopales pour que

première fois la petite vérole vingt-cinq ans auparavant, et qui n'admettait pas qu'il ait pu l'avoir une seconde. La vérité est qu'alors comme aujourd'hui on avait la petite vérole deux et même trois fois. Quant à être dévoré par ses chiens à la chasse, ce serait le troisième exemple d'un accident dont le roi Achab et Actéon furent les deux premiers; encore fallut-il que Diane changeât en cerf celui-ci. Don Ferdinand, fils de don Philippe, était mineur, quand il succéda à son père. Il avait eu pour précepteur et pour sous-gouverneur l'abbé de Condillac et M. de Kéralio; il semblait que de si illustres maîtres dussent en faire un prince accompli; ils lui inculquèrent effectivement tous les principes qui alors étaient à la mode, c'est-à-dire les principes philosophiques et humanitaires (car la chose existait, quoique le mot n'ait été créé que cent ans plus tard), de façon à en faire un Frédéric en raccourci; ils n'en firent qu'un ingrat; car, après avoir continué du Tillot dans ses fonctions de premier ministre, il le renvoya en 1769, après avoir épousé l'archiduchesse d'Autriche Marie-Amélie, et parce que du Tillot avait été contraire à ce mariage. Du Tillot avait, en effet, proposé au prince d'épouser Marie-Béatrice d'Este, fille et unique héritière du duc Hercule Renauld d'Este, dans le dessein très-politique et très-sage de réunir les duchés de Modène, de Reggio et de Mirandola à ceux de Parme, de Plaisance et de Guastalla. La disgrâce de du Tillot entraîna bientôt celle de Paciaudi, qui ne savait rien peut-être du projet du premier ministre; mais comme il était son ami, on le crut son complice, et on le destitua. Il est vrai que le duc le rappela depuis et lui rendit le gouvernement de la belle bibliothèque dont le Père avait été l'unique et intelligent fondateur; mais Paciaudi n'y trouva ni son repos ni sa considération d'autrefois; et las enfin des misérables intrigues qui s'ourdissaient continuellement autour de lui, soit pour lui faire ôter de nouveau sa charge, soit pour en affaiblir l'autorité, il donna sa démission et se retira à Turin. On verra dans ma Préface comment il fut rappelé une seconde fois, rétabli dans son emploi, et quand il mourut.

[1] Du Tillot, Paciaudi, Condillac et de Kéralio.

[2] Voyez la lettre CXLVI.

le clergé et surtout l'archevêque de Paris n'en demandassent pas la suppression; elle leur a été accordée, et l'on dit que ce fripon d'abbé de Caveyrac, qui véritablement est en fuite, a été assassiné [1].

Quoique je vous aie envoyé de très-bonnes copies de la requête des bénédictins et de la réponse des Blancs-Manteaux, on les a imprimées, et je vous les envoie [2]. L'impression du temps est toujours plus authentique et convient mieux à votre suite. D'ailleurs la grosseur du paquet pourrait se trouver trop forte, avec ce qui peut survenir l'ordinaire prochain.

Ne vous inquiétez pas et ne me demandez aucun détail sur la Bastille ni sur votre affaire [3]; il me serait impossible de vous satisfaire. Je vous ai promis de vous instruire de ce que j'apprendrais, et je vous tiendrai parole. Adieu; je vous écris trop longuement pour un homme triste et un affligé.

Voilà les dix vers que vous m'avez prié de faire vérifier [4];

[1] Il n'en était rien. Il mourut en 1782, dans son lit.

[2] Voyez lettre CXXXIX.

[3] Voyez lettre CXXXVIII et suivantes.

[4] Voyez la lettre précédente, à la fin. — J'ai cherché dans Valturius quels pouvaient être ces dix vers et en quoi ils intéressaient Paciaudi. La plupart des vers cités sont de Virgile, d'Ovide, de Lucain et de quelques autres poëtes de l'antiquité latine. Ce n'est pas de ceux-là certainement que Paciaudi s'inquiétait. Mais j'ai trouvé au livre IV, p. 56, dix vers faits «par *Laureus* (lisez Laurea) Tullius, affranchi de Cicéron», sur des sources d'eaux thermales qui avaient jailli de son temps dans une villa de la Campanie ayant appartenu à l'orateur romain, et qu'avait acquise, après sa mort, Antistius Vetus. J'ai trouvé ensuite (livre XI, p. 350) dix autres vers où l'auteur, qui n'est pas nommé, fait un tableau sinistre des violences que peut commettre un officier ou un soldat résolu d'obéir en aveugle aux ordres même insensés de son général. Il est peu probable que de ces deux dizaines de vers, la seconde ait intéressé Paciaudi, encore que cela ne soit pas impossible, le Père pouvant y avoir vu de la conformité avec l'obéissance aveugle qui est de prescription rigoureuse dans la Compagnie de Jésus. Il n'en est pas de même de la première. Paciaudi avait la vue très-délicate et souffrait des yeux quelquefois. Les vers de Tullius Laurea vantant l'excellence des eaux thermales de la villa de Cicéron, pour les maladies d'yeux, et l'édition de Valturius que

ils sont conformes dans les éditions que vous m'avez indiquées, à quelques petites fautes d'impression [près] qui n'attaquent en rien le texte.

Je vous remercie du livre que vous m'avez envoyé; mais je vous prie de me faire acheter et de m'en mander le prix (sans cela, je n'en veux pas absolument), l'*Hemerologium florentinum*[1], que l'on dit être du Père Corsini. Vous trouverez moyen

possédait Paciaudi (peut-être celle de Vérone, 1472, in-f°, qui est la première) lui paraissant fautive, comme elle l'est en effet, à l'égard de ces vers, il écrivit à Caylus, pour le prier de comparer les éditions de cet auteur qu'on avait à Paris, et de lui envoyer un texte correct. Caylus n'osant prendre sur soi de faire cette besogne, en chargea, comme il dit, «nos Messieurs», c'est-à-dire ses confrères de l'Académie des inscriptions. Mais voici ces vers, tels qu'on les lit dans l'édition de 1472, la seule que j'ai pu consulter :

Quod tua Romanæ vindex clarissima linguæ
Sylva loco melius surgere jussa viret,
Atque Academiæ[a] celebratam nomine villam
Nunc reparat cultus[b] sub potiore Vetus,
Hæc etiam apparent lymphæ non ante repertæ,
Languidaque infusæ lumina rore levant.
Nimirum locus ipse sui Ciceronis honori
Hæc dedit, hæc[c] fontes cum patefecit ope;
Et quoniam totum legitur sine fine per orbem,
Sunt plures oculis quæ medeantur aquæ.

[1] Voyez la lettre CXLII. Il demande ici un exemplaire de l'*Hemerologium*, parce que les deux exemplaires qu'il avait reçus déjà (voyez la lettre qui précède) n'étaient pas pour lui, mais pour la Bibliothèque du Roi et pour celle de l'Académie. Cet hémérologe, cité en effet par Paciaudi dans ses *Monumenta peloponnesia*, t. I, p. 180, note 4, a été découvert par Làmi, savant antiquaire italien, dans un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne, qui contenait d'autres ouvrages grecs. Il a pour titre : Ἡμερολόγιον Μήνων διαφόρων πόλεων, et est écrit «tantôt en cinabre, tantôt en or, en lettres carrées et avec toutes les marques de son antiquité.» Les villes, royaumes ou provinces désignés dans cette espèce de calendrier sont au nombre de quatorze : Romains, Alexandrins, Grecs, Tyriens, Arabes, Sidoniens, Héliopolitains, Lyciens; Asie, Crète, Chypre, Éphèse, Bithynie et Cappadoce. Le texte grec est dans les *Novelle litterarie* (1740-1770, 30 vol. in-4°), de Làmi, n° 1 de l'année 1748. Au n° 17 des mêmes Nouvelles et de la même année, Làmi donne en latin le jour romain correspondant au premier jour de chacun des mois nommé dans le texte grec. Par exemple :

Alexandrinorum.	*Initium.*
Tybi.	VI. Kal. Jan.
Mechir.	VII. Kal. Febr.
Phamenoth.	V. Kal. Mars. etc. etc.

Caylus paraît croire que cet hémérologe

[a] La beauté des jardins et des eaux de cette villa lui avait fait donner par Cicéron le nom d'*Académie*, à l'exemple de Platon.

[b] Lisez *cultu*.

[c] Lisez *hos*, en le rapportant à *fontes*, ou *hâc*, en le rapportant à *ope*.

de me le faire tenir; je ne suis pas du tout pressé. Adieu, je vous embrasse encore de tout mon cœur.

CXLIV

5 août 1765.

Les lettres de Parme n'avaient pu m'instruire l'ordinaire dernier du triste détail de vos affaires. M. Bonnet, à qui j'en ai demandé des nouvelles, m'en a instruit, et le premier début est tel que les amis de M. de Félino peuvent le désirer[1].

Je vous écris avant l'arrivée de votre lettre pour vous mander plusieurs choses que je crois indépendantes de la réponse que j'aurais à vous faire. Je vous prie de vouloir bien faire mes compliments à M. de Félino et à vos Messieurs; je ne leur écrirai certainement pas pour leur mander la part que je prends à leur douleur; vous me suffirez pour leur en dire un mot. D'ailleurs la lettre que j'écrirais exigerait un jour une réponse aussi inutile que fatigante.

Pellerin m'a donné pour vous un supplément qu'il vient de publier; il est broché et trop mince pour être relié. Je l'ai remis à Tilliard pour attendre quelques autres augmentations auxquelles je sais que l'on travaille.

On dit qu'on a arrêté et coupé court à des projets ou à des délibérations déterminées par le clergé, qui n'allaient pas moins qu'à mettre le feu dans le royaume : telle était une ordonnance qui déclarait article de foi la bulle *Unigenitus*[2]. Il

a été publié par le P. Édouard Corsini. Il pouvait cependant s'assurer du contraire, puisque le volume où Lâmi en parle était déjà à la Bibliothèque du Roi et à celle de l'Académie. Ce qui est vrai, c'est que le P. Corsini a traité des mois des diverses nations, dans la quatorzième dissertation de ses *Fasti Attici, etc.* Florence, 1744-1756, 4 vol. in-4°. Voyez aussi Andrichius, *Institutiones antiquariæ, etc.* in-4°, part. I, cap. v, p. 34 et suiv.

[1] Du Tillot, créé marquis de Félino par le feu duc.

[2] C'était vrai. Voyez lettre CXLII, et *Nouvelles ecclésiastiques* du 6 novembre 1765.

y avait plusieurs choses dans ce goût-là dont je ne doute pas que le Parlement et les jansénistes ne prennent soin d'instruire le public des bonnes intentions de nos ignares, et ces imprimés ne vous manqueront pas.

Vous avez pu voir par ma dernière lettre que je prévoyais votre sensibilité et les malheurs de votre situation; elle est aussi heureuse qu'elle peut l'être en ce moment; mais c'est le premier moment.

Le prince est bien né, mais il est bien jeune et la cour d'Espagne est bien scabreuse[1]. Écrivez-m'en les détails. Vous m'avez surpris en me mandant que le pauvre don Philippe était mort de la petite vérole; je crois que vous m'avez écrit cela fort légèrement, et parce que cela est plus tôt fait. Mais approfondissez et voyez si ce n'est pas plutôt d'une fièvre milliaire. Il est important de le savoir[2].

Je suis outré de vous avoir écrit sur votre petite affaire dont il m'est impossible de vous instruire davantage. Comment diable voulez-vous que j'aille vous écrire après six semaines de temps écoulées sur des récits vagues qui ne m'auraient pas intéressé, s'ils ne vous avaient regardé[3]? C'est beaucoup que j'aie retenu les noms des gens dont il était question; mais vous me rendez sage pour l'avenir, et je vous conjure par tout ce que vous avez de plus cher, de suivre les conseils de M. de Félino, et d'oublier vous-même une affaire qui fait aussi peu

[1] Elle avait trouvé à redire aux prodigalités de don Philippe, et d'ailleurs il ne se passait pas le moindre événement dans le duché qu'elle ne se crût le droit de s'en mêler et de donner, d'imposer même son avis. Elle y avait rencontré quelque résistance de la part de don Philippe; il était donc à craindre qu'elle ne prît des mesures pour rendre plus docile le prince don Ferdinand. Mais ce fut l'influence de la cour de Vienne qui prévalut à la cour de Parme, l'infant ayant contracté, par déférence pour elle, un mariage très-impolitique avec une archiduchesse d'Autriche. Voy. p. 153, note 3.

[2] Voyez *ibid.*

[3] Quoi que vaillent ces excuses, il n'était plus temps de les faire. Voyez ma note, la dernière, de la lettre CXXVII.

de bruit, et dont le public a fait aussi peu de mention. Mais je vous donne ma parole qu'ayant fait la sottise de vous instruire, vous saurez tout ce que j'apprendrai. Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout cœur.

Je suis charmé que le petit prince ne m'ait pas envoyé le billet dont il m'avait honoré. Évitez-le-moi si vous le pouvez, car vous savez mon ineptie pour y répondre.

Toutes vos lettres sont envoyées.

Je sors pour vous chercher de l'amusement. La dissipation vous est plus nécessaire aujourd'hui que jamais.

CXLV

11 août (1765).

Je ne puis que vous répéter tout ce que je vous ai dit au sujet de l'impossibilité où je suis de vous mander le moindre détail de votre affaire [1]. On commet une indiscrétion devant moi, je vois qu'elle vous intéresse, et je vous instruis de ce qu'il m'a été possible de retenir; depuis ce temps-là je n'en ai pas entendu souffler, et c'est même pour n'être pas commis que je vous ai prié de n'en écrire à personne. Au reste, je ne vous pardonnerais pas d'en avoir écrit à M. de Choiseul, si vous n'avez reçu les mêmes avis de Rome. Je ne vous ai dit de prendre garde à vous que par une suite d'estime pour les bénits Pères, que j'ai regardés comme la source de cette intrigue, et qu'il me semblerait plus tôt fait de vous donner la gobbe ou la corelle [2]. Je suis charmé de voir par votre lettre que vous avez pris vos précautions sur cet article [3].

[1] Voyez la lettre qui précède.

[2] La *gobe* est une boulette empoisonnée comme on en jette aux chiens errants; j'ignore ce qu'il entend par la *corelle*. En patois des cantons de la basse Bourgogne, on appelle *coraille* une inflammation des parois de la muqueuse, depuis le gosier jusqu'à l'estomac, occasionnée par l'abus de la boisson. Grégoire de Tours, au livre V, ch. xxxv, de son *Historiae Francorum*, parle d'une certaine maladie dissentérique qu'il nomme *coralis*, et dit : *a multis autem adserebatur venenum occultum esse.*

[3] C'est-à-dire qu'avant de manger,

On n'a parlé qu'un moment d'un gâteau composé que le roi de Portugal devait manger dans un couvent à une collation en usage. Le roi a été averti par une religieuse; il n'a point mangé du gâteau et l'a emporté[1]. Si cela était vrai, je crois que cela aurait fait plus de bruit. Le temps nous instruira.

Je ne suis pas étonné que vous suspendiez dans ces premiers moments les achats de votre bibliothèque; ce sera beaucoup si vous pouvez les continuer par la suite.

Il est tout naturel que vous recueilliez les premiers fruits de la bonne éducation de votre petit prince[2]. Les désirs et leurs emportements qui doivent avoir leur cours sont ce que vous avez à redouter. Cependant il faut espérer que la semence du bon grain répare quelquefois ces cruelles impressions de la nature. Je suis touché de l'honneur de son souvenir; j'espère que La Fontaine, que j'ai pris la liberté de lui offrir, le pourra dissiper quelques moments. Mais évitez-moi, je vous en conjure, un remercîment de sa part, et chargez-vous-en; ce que vous me manderez sera plus que suffisant.

J'envoie votre lettre à M. de La Reynière. Je crains bien qu'elle n'arrive trop tard, car il se plaignait l'autre jour de la lenteur des courriers. Ce qui vous arrive à ce sujet ne me paraît pas plaisant et me paraît même très-désagréable; et puisque l'homme qui vous avait donné la commission a perdu sa femme, je serais d'avis qu'il en prît une autre, ou plutôt qu'il prît une maîtresse pour lui faire des présents[3]. Du reste,

il faisait goûter ses aliments à son chat ou à son carlin, ou quelque chose d'approchant.

[1] « La bourde a (*est*) belle, » dit Alix à Janin de Montmorency, « le manteux n'est pas loen. » (*IIe Conférence de deux paysans de Saint-Ouen et de Montmorency*, p. 8, 1649, in-4°.)

[2] Don Ferdinand, fils et successeur de don Philippe.

[3] Il s'agit ici d'une commission donnée à Paciaudi par ce personnage pour l'achat de quelque objet dont il voulait faire cadeau à sa femme, et qui, celle-ci morte, restait pour compte à Paciaudi. C'est pourquoi Caylus est d'avis que le-

je verrai avec M. de La Reynière les arrangements qui pourront se prendre.

Je ne crois pas plus que vous à la proposition de l'abbé Galiani[1]; mais elle m'a paru si comique et si rare pour un antiquaire, que je lui ai sur-le-champ envoyé l'argent qu'il m'a mandé nécessaire. Nous verrons comme il s'en tirera. Il a de l'esprit et il est gai; cela ne pourra que nous amuser, et l'argent n'est bon qu'à cela.

On dit que les barbiers ont demandé les barbes des capucins pour avoir suffisamment de matière pour suffire aux perruques des bénédictins[2].

L'assemblée du clergé, dont on craint apparemment les plaintes, a suspendu toutes les petites impressions; mais ces messieurs qui se chamaillent, et qui heureusement ne sont pas d'accord, donnent de la matière pour les peindre après leur séparation, et j'espère pour votre plaisir qu'il y aura au moins une inondation de brochures, ou du moins une très-grande abondance.

Il n'y a rien de nouveau dans la littérature qu'un livre de l'abbé de Foy sur les chartes des bénédictins, et dans lequel il fait les fautes les plus grossières[3]. C'est dommage, car le livre est imprimé au Louvre. Cela étant, il se peut que le roi en donne, et votre ambassadeur d'Argental ne peut vous être guère bon qu'à s'informer du fait et à vous procurer un livre, du moins beau à l'œil, sans bourse délier, et dans lequel, malgré ses fautes, on trouve toujours la réunion de plusieurs recherches. Cette demande ferait même honneur à votre petit prince, et ferait voir qu'il suit les errements de son père.

dit personnage prenne une maîtresse et lui donne le présent destiné à l'épouse.

[1] Voyez lettre CLXI.

[2] Voyez lettre CXXXIX. — C'est ce qu'on voit amplement dans un écrit indiqué ci-dessus, p. 143, tout au bas de la dernière colonne, et intitulé : *La Requête des Capucins pour se faire raser, etc.*

[3] *Notice des diplômes, des chartes et des actes relatifs à l'histoire de France, par l'abbé de Foy*, t. I (unique). Paris, 1765, in-fol.

Adieu, mon cher abbé; je suis toujours faible, en convalescence du moins; je n'ai pas la tête altérée [1]. Je puis m'occuper et dicter; ainsi je soutiens encore ma situation.

Il me paraît, du moins par la lettre que vous m'avez écrite, que vous aimez assez Fougeroux; il a été bien mal, et son état est encore douteux. Mais s'il en revient, vous lui devez un compliment pour la mort de son frère, qui a été tué à l'échauffourée de Salès [2].

CXLVI

19 août 1765.

Les bontés dont votre prince m'honore, mon cher abbé, me pénètrent; car je ne me connais pas bien en princes; mais je ne crois pas que le sentiment qu'il me fait éprouver soit ordinaire. Je ne m'étendrai pas avec vous sur le germe des vertus qui cherchent à éclore, et sur la politesse aisée et fine dans la lettre dont il m'a honoré. Voilà mes sentiments: vous les pouvez citer sans crainte que je vous contredise.

Je suis charmé que vous soyez content de la nouvelle édition de La Fontaine. Elle m'a paru belle et digne d'être offerte au prince.

Je ne vous contredirai pas sur l'évêque d'Autun [3], qui ne pardonne pas à l'autre d'avoir obtenu l'archevêché de Lyon, et d'être son supérieur et d'une naissance fort inférieure. Mais vous savez aussi que l'archevêque de Lyon est ce qu'on appelle un *drôle*.

Je vous envoie un petit papier de l'évêque d'Alais qui ne concilie pas les esprits de l'Assemblée [4].

Ne vous donnez pas beaucoup de peine pour trouver des Rosalba; je ne me soucie pas du tout des pastels de cette illustre

[1] Il se vante un peu; mais il lui est bien pardonnable de ne pas s'en douter.

[2] Ou Saliès-du-Salat, dans l'arrondissement de Saint-Gaudens. Il y a une source d'eau salée dont on extrait un sel très-fin. C'est sans doute dans quelque expédition contre les faux sauniers qu'aura été tué le frère de Fougeroux.

[3] Voyez lettre CXLII.

[4] Du Buisson de Beauteville. Cet

fille; il y a trop de risque à les porter, et la fleur du pastel tombe par le transport. Ce que j'aurais désiré eût été des miniatures que le hasard pouvait faire trouver dans Parme, peintes sur l'ivoire, et qui ne craignent pas le transport. Mais je vois que cela est plus difficile à trouver que je ne pensais; ainsi n'y pensons plus.

Je suis très-content de ce que vous me mandez de la Préface du IV[e] volume d'Herculanum[1]. C'est beaucoup d'avoir obtenu par ces journées[2] que ces Messieurs ne disent pas de mal, et ne trouvent pas mauvais que la vérité leur soit quelquefois présentée. Pour moi, j'irai toujours mon train, tant que je vivrai, et tant que ce petit amusement pourra m'occuper. Adieu, mon cher abbé; j'espère que je trouverai quelque petit imprimé de plus pour vous amuser.

Je ne suis point étonné que vous soyez satisfait du style de

écrit est intitulé : *Acte de protestation de Mgr l'Évêque d'Alais signifié à l'Assemblée du clergé du 29 juillet contre l'entreprise du bureau de juridiction au sujet de son mandement sur le recueil des Assertions.* 1765, in-12.

[1] Caylus craignait qu'on n'y eût mal parlé de lui. On n'en parle qu'avec une certaine indifférence. Ainsi, à propos de deux tessères en os, trouvées à Herculanum, et qu'on déclare des tessères de théâtre, parce que l'une porte le nom d'*Eschyle*, et l'autre le mot *Hémicycle*, on dit (Préface du IV[e] volume, p. VII, note 8) : « Come nella tessera del Caylus colla sola maschera comica, si è voluto forse indicare la rappresentanza di una comedia, cosi que col nome di Eschilo si è voluto accennare che il drama a cui era destinata quella tessera, era una delle opere di quell' eccelente tragico. » Que diraient les Ercolanèses s'ils voyaient la tessère sur laquelle on lit, non plus seulement le nom d'un tragique ou d'une pièce, mais ceci :



ils commenceraient à croire que Caylus devinait assez bien. Voir le grand travail de Friedrich Wieseler intitulé : *Theatergebaüde und Denkmäler der Bühnenwesens bei den Griechen und Römern.* Göttingen, 1851, in-4°. Pl. III et IV, p. 37 et suiv.

[2] C'est-à-dire par ces efforts. Voy. sur cette signification du mot *journée*, Littré t. II, p. 204, col. 3, vers le bas.

la petite lettre de l'abbé de Caveyrac[1]. Les faits ont été mandés avec simplicité de Rome, et l'abbé Morlaix[2], un encyclopédiste endiablé, les a rédigés. On prétend que ce petit ouvrage, ainsi que tous ceux qui partent de la main de ces messieurs, ne cherchent à prouver que l'expulsion des jésuites n'est due qu'au crédit qu'a pris le système de l'Encyclopédie. Mais chacun a ses prétentions.

On prétend que le roi de Prusse veut permettre la poly-

[1] Voyez lettre CXLIII.

[2] Par ces termes «la petite lettre de Caveirac», il faut entendre «concernant Caveirac». Caylus emploie communément cette formule, ainsi que je l'ai déjà remarqué. Cette petite lettre, la voici :

D'Italie. Juin 1765.

«Il vient de se passer à Rome un événement bien propre à déconcerter les jésuites, et à couvrir de confusion les prélats français qui sont si ardents pour leur défense.

«On sait que l'abbé de Caveyrac, banni de France pour la part qu'il a eue dans l'*Appel à la Raison*, s'est retiré à Rome, où il a pris le nom d'*abbé de Saint-Césaire*. Ayant obtenu du pape une pension de cent pistoles sur un bénéfice du comtat Venaissin, cette faveur a fait des jaloux. Elle a principalement choqué le prélat Giacomelli, secrétaire des brefs, dont le nom paraît si souvent au bas de ceux qui inondent la France depuis quelques années. Caveyrac, informé que ce prélat tenait quelques mauvais discours sur son compte, et l'ayant trouvé chez le prince Piombino, lui en fit des reproches; et dans la chaleur de la querelle, il dit : «Il vous convient bien de m'envier quelque récompense modique, vous qui avez reçu quatre cents louis des évêques de France pour les derniers brefs que vous avez envoyés; et vous ne pouvez pas le nier, car c'est moi qui vous les ai comptés.» Giacomelli, à qui ce mot tranchant et si bien placé fit perdre la tête, répondit, sans songer aux conséquences : «Pourquoi me les avez-vous donnés? — On m'en avait chargé, répliqua Caveyrac; je me suis acquitté de ma commission; mais vous, vous êtes un méchant gueux (*birbone*), de vendre ainsi les bulles et les brefs.

«A ce doux compliment, toute la compagnie se regardait. On dépêche au cardinal ministre, qui accourt chez le prince Piombino, le prie de vouloir bien ménager une réconciliation et surtout une rétractation; faisant sentir au prince combien il serait préjudiciable à la bonne cause qu'une pareille scène et de tels aveux devinssent publics. Le jour de l'Octave de la Fête-Dieu, le prince invite les deux champions à dîner, sans les prévenir qu'ils se rencontreraient. A peine se virent-ils qu'ils recommencèrent à s'attaquer de plus belle. Jamais Caveyrac ne voulut rester à dîner, quelque instance que lui fit le prince. En sortant, il lâcha ces mots plus énergiques encore que les premiers : «Qu'on ne me pousse point à bout, car je n'ai pas tout dit...»

«Cette affaire fit tant de bruit à Rome

gamie dans ses États, et l'on assure que Voltaire a dénoncé l'Ancien Testament à tous les princes de l'Europe [1].

J'ajoute une brochure moins intéressante, mais nécessaire à votre suite, les affaires des jésuites et la conduite de nos évêques étant assez la même [chose].

Dans un payement que l'on faisait devant moi, on refusait une monnaie de Savoie; dans le doute où je suis si elle est bonne ou mauvaise, je l'ai prise et j'ai mis les gens d'accord. Je l'envoie à M. du Tillot plus comme une marque d'attention que comme une espérance de trouver quelque chose qui lui plaise. A tout hasard, je vous prie de la lui offrir, en lui faisant mille et mille compliments.

CXLVII

26 août (1765).

Je commence, mon cher abbé, par répondre à vos questions. La *Diplomatique pratique* de M. Lemoine, que l'on débite chez

que Caveyrac crut prudent de se cacher. Mais il reparut quelques jours après chez le cardinal Feroni, protecteur-né de toutes les mauvaises têtes françaises qui sont à Rome. Cette éminence le combla de caresses pour lui arracher une rétractation.» (*Nouvelles ecclésiastiques* du 28 août 1765, et *Bachaumont*, où cette aventure est tirée de cette même lettre et racontée en raccourci, t. II, p. 211.)

C'est sur cettre lettre «où, comme dit Caylus, les faits sont mandés avec simplicité,» que l'abbé Morellet (c'est ainsi qu'il faut lire) a rédigé l'écrit dont parle Caylus. Le nouvelliste ecclésiastique s'était sans aucun doute empressé de la lui communiquer; car philosophes et jansénistes aimaient à se rendre réciproquement des services de cette nature, toutes les fois que les jésuites ou leurs avocats pouvaient en recevoir quelque dommage.

Six mois après, c'est-à-dire le 23 janvier 1766, on lit dans les mêmes *Nouvelles ecclésiastiques*, que l'évêque de Lodève, M. de Fumel, ayant reçu un bref du pape, qui lui avait été envoyé de Rome par Caveirac, prétendit que le fait de la dispute entre cet abbé et Giacomelli était faux, attendu que Caveirac ne lui en disait rien. Ce n'était pas raisonner très-logiquement.

[1] Voltaire venait alors de publier : *Autres questions d'un Proposant à M. le professeur en théologie, sur les miracles*, 14 pages d'impression, in-12. Il y traite trois points : 1° Comment les philosophes peuvent admettre les miracles; 2° de l'évidence des miracles de l'Ancien Testament; 3° des miracles du Nouveau. Est-ce de cela que parle Caylus?

Despilly[1], a pour objet de former un garde d'archives et de chartes. On propose un plan pour arranger ces mêmes archives et pour en tirer tout l'avantage possible. Il y a quelque chose cependant sur la science diplomatique en général. L'ouvrage paraît bon et utile.

La *Vie d'Henri IV*, que l'on vend chez Didot[2], est un ouvrage médiocre que l'auteur pouvait se dispenser de mettre au jour; il empêchera qu'un homme d'un véritable mérite ne donne la vie privée de ce grand roi.

Danville n'est pas venu à l'Académie; ainsi je ne pourrai vous donner que l'ordinaire prochain son sentiment sur les cartes manuscrites sur lesquelles vous voulez être instruit. Mais en général il désapprouve tout ce qu'il n'a pas fait, et je crois qu'il n'a pas tort sur ces vieilles cartes manuscrites composées par des hommes peu éclairés à qui l'on avait toujours obligation du peu qu'ils mettaient au jour. Il n'y a pas de science qui se soit perfectionnée de proche en proche comme la géographie, et constamment la dernière carte est toujours la meilleure, du moins pour les points dont la dernière carte donne la correction. Ce sont des faits dont on ne saurait douter et dont vous êtes convaincu vous-même. Quoi qu'il en soit, vous serez instruit avec plus de certitude l'ordinaire prochain. En attendant, ne vous engouez ni du manuscrit, ni du vélin, ni de l'ancienneté des cartes marines dont vous me parlez; vous pourriez aisément vous donner un ridicule[3].

Je suis charmé que vous soyez content de moi et de ma

[1] *La Diplomatique pratique ou traité de l'arrangement des archives*, par M. Le Moine, 1765, in-4°.

[2] *Histoire de la vie de Henri IV, roi de France*, par M. de Bury, 2 vol. in-4°, 1765; 4 vol. in-12, 1766. Voltaire a attaqué cette histoire, parce que l'auteur y critique avec assez d'amertume l'historien de Thou. Elle est d'ailleurs fort médiocre, et, contrairement à la remarque peu judicieuse de Caylus, était très-propre à encourager un écrivain de mérite à la recommencer. Et c'est ce qu'a fait M. Poirson.

[3] Il n'est pas malaisé de deviner ce que les érudits de nos jours, dans les

façon de penser. Quand on exprime ses sentiments avec vérité, il est facile de les communiquer. Je suis cependant bien aise du début de vos affaires en Espagne[1]. Les Espagnols sont paresseux, et laissent aller les choses qu'ils ont bien ou mal établies. Je trouve que ce que la France a écrit à votre sujet est tout ce que votre cour pouvait désirer d'elle.

Je souhaite que votre plan de gouvernement puisse reprendre son premier arrangement, c'est-à-dire que tous ceux de M. du Tillot ne soient pas suspendus. Faites-lui mille tendres compliments.

Mes forces ne reviennent pas et je ne compte pas les voir revenir à mon âge et après une si longue maladie; mais je ne souffre pas dans mon lit et j'y suis presque toujours. J'ai la tête bonne. Il m'arrive assez d'antiquités de différents côtés; je m'en occupe tant bien que mal, soit pour les expliquer, soit pour les faire dessiner. J'ai fait acheter en dernier lieu six des plus beaux vases de verre blanc et de différentes formes qui ont été trouvés depuis peu à Langres[2]. On m'a fait quelques emplettes heureuses en Égypte; je les attends pour vous en parler. J'ai reçu aussi une colonie de dix petits étrusques tels que vous les connaissez, à la tête desquels est un Hercule assez bien travaillé pour le temps.

Il n'y a rien de nouveau sur les affaires des jésuites; il faut laisser séparer notre ignorante Assemblée, dont tous les propos s'en iront en fumée. Adieu, mon cher abbé; je ne vous envoie qu'une réponse des bénédictins; mais il faut compléter les suites.

La réponse qu'on a faite à Winckelmann ne nous est pas parvenue; vous me l'aviez cependant fait espérer. Je sens très-

matières géographiques, penseraient d'une opinion si intrépidement irrévérencieuse.

[1] Il s'agit de petites négociations de la cour de Parme avec celle de Madrid, indispensables au début d'un nouveau règne, et dans lesquelles Louis XV était intervenu en faveur de son petit-fils.

[2] Voyez *Recueil des Antiquités*, t. VII, pl. LXXXIX, p. 295.

bien que votre révolution[1] a apporté quelque désordre dans l'arrangement de ces bagatelles; mais si vous pouvez m'envoyer celle-là, vous me ferez plaisir. Vous sentez toutes les raisons de curiosité qu'elle peut me donner. Si même il n'y avait pas d'indiscrétion à vous en demander deux exemplaires, je le ferais.

CXLVIII

1er septembre 1765.

La conversation que j'ai eue avec Danville ne diffère pas de celle que j'ai soupçonnée que j'aurais avec lui. Après cela, les généralités ont demandé plus de répétitions sur le terrain que toutes les autres parties des mathématiques. Enfin, ne vous engouez pas de ces cartes[2]; ne les recevez même pas comme présent, elles vous coûteraient plus cher, avec la prévention d'ancien ouvrage, et, si vous voulez, de premières découvertes. Vous savez que la géographie s'est perfectionnée de carte en carte, et que la dernière levée est toujours la meilleure.

Je ne voulais pas vous envoyer la brochure sur le titre de laquelle le parlement de Pau est cité, ces sortes d'affaires nous convenant aussi peu l'un à l'autre. Mais le libraire m'a si fort assuré que ces pièces regardaient vos bons amis que j'ai mieux aimé de risquer de vous envoyer de quoi faire des papillotes que de ne pas compléter votre affaire. L'autre brochure est une réponse à Dalembert[3]. Ainsi la matière est donnée. Adieu, mon cher ami; vous n'aurez que cela de moi aujourd'hui[4].

[1] Le changement de règne.

[2] Voyez la lettre précédente.

[3] A son livre *Sur la destruction des Jésuites en France*. Voyez lettres CXXV et CXXXVIII. Cette réponse parut en effet bientôt après, et elle a pour titre : *Lettre à un chevalier de Malte touchant un écrit sur la destruction des Jésuites en France*, 1765, in-12.

[4] Caylus mourut quatre jours après avoir dicté cette lettre (le 5 septembre).

APPENDICE.

EXTRAIT DES MATINÉES DU ROI DE PRUSSE[1].

PREMIÈRE MATINÉE.

« Dans les temps du désordre et de la confusion, les gouverneurs de différents pays secouèrent le joug. Dans le nombre de ces audacieux plusieurs ont jeté les fondements des plus grandes monarchies, et peut-être même, à bien compter, tous les empereurs, rois et princes souverains doivent à cela leurs États. Pour nous, nous sommes à coup sûr dans ce cas. Vous rougissez? Je vous le pardonne; mais ne vous avisez plus de faire l'enfant, et sachez qu'en fait de royaume, l'on prend où l'on peut, et l'on n'a jamais tort que quand on est obligé de rendre. Le premier de nos ancêtres qui a acquis quelques droits de souveraineté dans le pays qu'il gouvernait, est Tassillon de Hohenzollern. Le vingt-cinquième de ses descendants fut électeur de Brandebourg, le trente-septième roi de Prusse. Depuis Tassillon jusqu'au grand électeur, nous n'avons fait que végéter. Guillaume le Grand, par ses actions éclatantes, nous tira de pair. Enfin, en 1701, la vanité mit une couronne sur la tête de mon grand-père. Je vous ferai même observer que le diadème s'est posé sur une tête des plus vaines et des plus légères, et sur un corps tortu et bossu. — La plus grande partie de mes États est divisée de manière à ne pouvoir pas se secourir mutuellement. Je n'ai pas de grandes rivières qui traversent mes États; un grand tiers en est en friches;

[1] Voyez lettre CXX.

un autre tiers en bois, rivières et marais; l'autre tiers, qui est cultivé, ne rapporte ni vin, ni oliviers, ni mûriers, mais dans quelques cantons seulement, du seigle et du froment. — En général, mes sujets sont braves et durs, peu friands, mais ivrognes, tyrans dans leur tête, mais esclaves à mon service, amants insipides et bourrus, d'un grand sang-froid, savants dans le droit, peu philosophes, moins orateurs, encore moins poëtes. Pour les femmes, elles sont toujours grosses ou nourrices. Quant aux filles, elles jouissent du privilége à la mode. J'en suis si peu fâché que, même pour les encourager, j'ai soin de donner dans mes régiments la préférence au fruit de leurs amours, et, s'il doit le jour à un officier, je le fais porte-enseigne et souvent officier avant le temps. »

DEUXIÈME MATINÉE.

« La religion est absolument nécessaire à un État; c'est une vérité qu'il serait fou de disputer. Mais aussi un roi n'est pas sage d'en avoir. Rien ne tyrannise tant l'esprit et le cœur que la religion, parce qu'elle ne s'accorde ni avec les passions ni avec les grandes vues politiques. Est-il question pour un monarque de profiter d'un moment favorable pour s'emparer d'une province voisine, une armée de diables se présente à ses yeux pour la défendre. Voulons-nous faire un traité avec une puissance, si nous nous souvenons seulement que nous sommes chrétiens, tout est perdu. Nous serons toujours dupes pour la guerre, où le moindre scrupule gâte tout. Qui voudrait la faire, s'il n'y avait des règles qui permettent le pillage, le feu et le carnage? Il ne faut pourtant pas afficher l'impiété ni l'athéisme, mais il faut penser suivant le rang qu'on occupe. Ce serait le comble de la folie si un prince s'attachait à des misères qui ne sont faites que pour le peuple. Soyez donc de la plus belle indifférence du monde sur la religion. A cet égard nos ancêtres ont opéré de la façon la plus sensée. Ils ont fait une réforme qui leur a donné un air d'apôtres, en remplissant leur bourse. Il serait dangereux en ce moment de marcher sur leur trace, puisqu'il n'y a presque plus rien à y gagner; il faut s'en tenir à la tolérance vis-à-vis de toutes les sectes

du royaume. C'est le moyen de le maintenir dans un état de tranquillité. »

TROISIÈME MATINÉE.

« Nous devons la justice à nos sujets; mais il faut prendre garde de se laisser guider par elle, et se la représenter conduisant Charles Ier sur l'échafaud. La justice étant l'image de Dieu, nul ne peut atteindre à une telle perfection, et il serait insensé d'y prétendre. Ni les hommes ni les pays ne s'accordent sur la manière de rendre la justice; quoi d'étonnant alors qu'un homme veuille être juste à sa mode? Quand j'ai jeté les yeux sur mes tribunaux, j'ai trouvé une armée de légistes tous censés honnêtes gens, mais très-soupçonnés de ne le pas être; et quand j'ai calculé ce qu'il m'en coûtait pour faire vivre ces légions, j'ai vu en tremblant que la dixième partie de mes revenus passaient entre leurs mains. Mais ce qui m'inquiétait le plus, c'était cette marche sûre et constante des hommes de loi, cet esprit de liberté inséparable de leurs principes, et cette façon adroite d'écraser leurs ennemis par l'apparence de l'équité la plus sévère. C'est alors que je résolus de saper les fondements de cette puissance et de la réduire au point où elle est. Je n'aurais rien fait si j'avais été gêné par elle. L'ayant soufferte, j'aurais pu passer pour un roi juste; on me refuserait le titre de héros. »

QUATRIÈME MATINÉE.

« Comme il est convenu que duper son semblable est lâche et criminel, on a adopté un mot qui adoucit la chose, c'est le mot *politique*. Infailliblement, il ne l'a été qu'en faveur des souverains, car on ne peut décemment nous traiter de fripons et de coquins. J'entends donc par le mot *politique*, qu'il faut toujours chercher à duper les autres. Cela posé, ne rougissez pas de faire des alliances en vue d'en tirer vous seul tout l'avantage. Ne faites pas la faute de ne pas les abandonner, quand vous croirez qu'il y va de votre intérêt. Surtout, soutenez vivement cette maxime, que dépouiller ses voisins, c'est leur ôter les moyens de nuire. — Il y a deux politiques, la politique d'État et la politique particulière,

laquelle ne regarde que les princes.» Au sujet de celle-ci, l'auteur entre dans des détails sur sa conduite à l'armée, dans ses voyages, partout où il doit paraître en public; il dit qu'il s'applique toujours à faire voir qu'il est un roi actif, frugal, simple dans sa tenue, d'abord facile, populaire et même familier; mais il montre ensuite comment il s'en dédommage dans la vie privée, en faisant bonne chère, en s'enivrant, en satisfaisant enfin à ses passions animales, mais douces, comme il dit, et que la nature lui a données. «Croyez, ajoute-t-il, que l'homme est toujours livré à ses passions, que l'amour-propre fait sa gloire, et que toutes ses vertus ne sont appuyées que sur son intérêt et son ambition. Voulez-vous passer pour héros? approchez hardiment du crime. Voulez-vous passer pour sage? contrefaites-vous avec art. — J'ai fait tout ce que j'ai pu pour me faire une réputation dans les lettres, et je passe pour auteur; mais, entre nous, c'est une maudite race que celle des beaux esprits. Vous avez vu avec quelle distinction j'ai traité Dalembert; je l'ai toujours fait manger avec moi, et n'ai fait que le louer. Vous en avez paru surpris. Vous ne savez donc pas que ce philosophe est écouté à Paris comme un oracle, qu'il ne parle jamais que de mes talents et de mes vertus, et qu'il soutient partout que j'ai tous les caractères d'un héros et d'un grand roi? Je ne suis pas insensible aux louanges, et je sais que toutes mes actions ne peuvent pas m'en rapporter. Mais Dalembert est si doux qu'il n'ouvre jamais la bouche que pour me dire des choses obligeantes. Voltaire n'était pas avec moi de ce caractère, aussi l'ai-je chassé. Dans le fond je le craignais, parce que je n'étais pas sûr de lui faire toujours le même bien, et savais parfaitement qu'un écu de moins m'aurait attiré mille coups de patte.»

CINQUIÈME MATINÉE.

«La politique d'État se réduit à trois principes : se conserver, et, selon les circonstances, s'agrandir; ne s'allier que pour son avantage; se faire craindre et respecter même dans les temps les plus fâcheux.» En montant sur le trône, Frédéric visita les coffres de son père, et employa les sommes énormes qu'il y trouva à for-

mer une armée. Quand il l'eut instruite et disciplinée de façon qu'à cet égard elle l'emportât sur toutes les autres, il examina les prétentions qu'il pouvait avoir sur différentes provinces, et jeta les yeux sur la Silésie. « La France voulait ôter l'empire à la maison d'Autriche; je ne demandais pas mieux. Elle conçut le noble projet d'aller aux portes de Vienne; c'est où je l'attendais pour m'emparer de la Silésie. Ayez donc, mon cher neveu, de l'argent; donnez un air de supériorité à vos troupes; attendez l'occasion, et vous serez assuré non pas de conserver vos États, mais de les agrandir. Il faut toujours tenter et être bien persuadé que tout nous convient. Il faut seulement ne pas afficher ses prétentions avec trop de vanité, et surtout nourrir à votre cour deux ou trois éloquents auteurs, et leur laisser le soin de vous justifier. — Je vous ai dit que qui dit politique dit presque coquinerie, et cela est vrai. Cependant vous trouverez sur cela des gens de bonne foi qui se sont fait certains systèmes de probité. Ainsi vous pouvez tout hasarder avec vos ambassadeurs. J'en ai trouvé qui m'ont servi sur les toits, et qui, pour découvrir un mystère, auraient fouillé jusque dans les poches d'un roi. Attachez-vous surtout à ceux qui ont le talent de s'exprimer en termes vagues ou en phrases louches. Vous ne feriez pas mal d'avoir des médecins et des serruriers politiques, ils pourraient vous être quelquefois d'une grande utilité. Je sais par expérience tous les avantages qu'on en peut tirer. — Se faire craindre de ses voisins, c'est le comble de la grande politique. Pour leur en imposer, jetez dans vos actions le plus d'éclat que vous pourrez, et surtout que personne n'écrive dans votre royaume que pour louer tout ce que vous ferez. Ne demandez jamais faiblement; paraissez toujours exiger. Si l'on vous manque, réservez votre vengeance jusqu'au moment où vous pourrez avoir une satisfaction des plus complètes. Surtout ne craignez pas les représailles; votre gloire n'en souffrira pas. Tant pis pour vos sujets sur qui cela retombera. Mais voici le vrai point : il faut que vos voisins soient persuadés que vous ne doutez de rien, et que rien ne peut vous étonner. Tâchez surtout de passer dans leur esprit pour une tête dangereuse qui ne connaît d'autre principe que celui qui conduit à la gloire. »

SIXIÈME MATINÉE.

«Mon royaume par sa nature est militaire, et ce n'est à proprement parler que par ce secours que vous pouvez vous soutenir. Il faut donc que vos yeux soient toujours fixés sur cette partie. Mais il faut bien prendre garde que le militaire ne s'aperçoive pas qu'il fait notre unique ressource. On croit que la discipline seule constitue le soldat; on se trompe; c'est plutôt le ton qu'on lui donne. Elle ne saurait être toujours égale. Quand je commençai la guerre, je nourrissais, je payais bien mes troupes; j'étais très-sévère et voulais que mes ordres fussent exécutés à la rigueur. Après deux campagnes, ne pouvant plus ni les bien payer ni les bien nourrir, je leur lâchais la main sur la maraude. Je paraissais content quand ils emportaient le toit d'une maison pour se chauffer. Je fermais les yeux sur beaucoup de petites négligences dans le service et ne punissais que très-légèrement. Quand un régiment s'écartait un peu trop, je l'envoyais en Saxe, à mon frère Henri, qui avait tout le loisir de le remettre sur un bon pied, son armée ne faisant qu'observer. Pour donner de l'ambition à mes officiers, je donne de l'éclat à leurs belles actions. A Rosbach, j'embrassai un major de cavalerie au milieu de l'action, et le fis sur-le-champ chevalier du Mérite. Pour leur inspirer le mépris de la mort, je fis la fameuse ode au général Keith [1], et je fis prêcher contre le libre arbitre pendant toute la guerre. Je ne sais comment j'étais parvenu à les rendre exacts dans le service, eux qui étaient de vrais pillards et qui avaient un ton de la plus grande arrogance. C'étaient des Arabes qui écrasaient le pays, mais qui gagnaient des batailles. Le même esprit animait à peu près tous les officiers généraux. Je fermai les yeux sur toutes les vexations qu'ils commettaient de sang-froid; ils travaillaient pour moi en travaillant pour eux : au moyen de quoi il fallait bien que nous vécussions ensemble.» Ici Frédéric s'étend

[1] Dans les *Poésies diverses* de Frédéric II, l'épître XVIII, «Sur les vaines terreurs de la mort et les frayeurs d'une autre vie.» Édit. de Berlin 1760, in-4°.

un peu sur les revers qu'il a essuyés et sur la manière dont il s'en est tiré. «Malgré cela, poursuit-il, je suis général et l'on ne saurait me disputer de grandes qualités. Si j'ai perdu des batailles, j'en ai gagné. Mais ce qui m'a sauvé, mon cher neveu, c'est mon désespoir et mon amour-propre. J'ai mieux aimé être enseveli sous les ruines de mon royaume que de céder, et c'est mon opiniâtreté qui a fatigué tout le monde. A présent que je suis de sang-froid, je vois toute ma gloire s'en aller en fumée. J'ai fait du bruit, j'ai résisté aux trois plus fortes puissances de l'Europe; mais qu'ai-je gagné? rien, au contraire, j'ai perdu beaucoup, puisque l'élection d'un roi des Romains[1] a eu lieu. Vous savez le projet de notre maison, j'en suis réellement affecté, et je vous avouerai que je mourrai avec douleur, si je ne fais pas passer l'empire à quelque prince protestant.»

Il est mort de vieillesse, à soixante-quatorze ans, en 1786, et c'est à son arrière-petit-neveu, élu empereur d'Allemagne quatre-vingt-cinq ans après sa mort, qu'est échue la gloire de consoler ses mânes. Les maximes et les conseils qu'il couchait dans cet écrit «en homme qui pense bien, comme dit Caylus, et qui sait peindre de même,» ont été assez scrupuleusement observés et suivis avant et pendant les guerres de 1866 et 1870. Les écoliers s'y sont montrés dignes du maître; mais la France et l'Autriche ayant payé les frais d'école, j'aime à croire qu'elles aussi profiteront des leçons.

On a exclu[2], cela va sans dire, les *Matinées du roi de Prusse*

[1] L'archiduc Joseph, élu le 27 mai 1764. Frédéric eut le crève-cœur de voter pour lui.

[2] Voici les motifs qu'en donne l'éditeur de Berlin, t. XXX, p. 159, dans le Catalogue raisonné des écrits attribués à Frédéric, qui est à la fin de ce tome :

«M. Techener parle de l'ouvrage qui nous occupe dans son *Bulletin du bibliophile*, 1843, p. 172 et 173. Voici ce qu'il en dit : «Ces *Matinées royales* (c'est un des titres donnés à cette brochure) «n'ont pu être composées que par un des «ennemis de Frédéric. Il ne faut, pour «s'en convaincre, que lire dans la quatrième *Matinée*, au paragraphe *Sur les «plaisirs*, la manière dont on lui fait «faire l'aveu de la plus avilissante faiblesse.»

«Thiébault, dans ses *Souvenirs*, 4ᵉ édition, t. IV, p. 181-183, attribue les *Matinées* à un officier français qu'il ne

de l'édition monumentale des œuvres complètes de ce prince, imprimées à Berlin, en trente volumes in-4°.

nomme pas [*], mais qu'il désigne comme ayant accompagné le maréchal de Saxe en qualité d'aide de camp; il ajoute que cet officier s'étant hasardé à reparaître dans les États de Frédéric, après avoir fait paraître en Hollande cet ouvrage apocryphe, fut arrêté et conduit à Spandau, où il fut enfermé pour le reste de ses jours et où il mourut en effet. Ce fait prouve que ce n'est ni à Voltaire, comme l'a prétendu M. Jougneau des Loges, ni au baron Patono, ainsi que l'a avancé l'abbé Denina, que l'on doit imputer les *Matinées royales*.

«On peut enfin consulter Barbier, *Dict. des Anonymes*, t. II, p. 335 et 336, article *Matinées*, et la notice littéraire que nous avons insérée dans le *Staatszeitung*, Berlin, 1845, 26 juin, n° 175, p. 852, lorsque le *Constitutionnel* avait reproduit les *Matinées royales*, qui ont aussi paru sous le titre de : *Entretiens sur l'art de régner, divisés en cinq soirées* (sans lieu d'impression), 1766, 24 pages in-8°.»

Je ne suis pas assez entêté dans mon sentiment pour ne pas reconnaître à ces remarques une certaine valeur. Mais cette valeur est toute morale; les preuves matérielles, positives, manquent, et ne sont pas suffisamment compensées par des conjectures. De plus, les indications sont vagues, et les faits allégués relativement à l'auteur présumé de l'écrit sont dépourvus de dates. Il y a là, en un mot, trop de mystérieux. En tout cas, quel qu'ait été le peintre, et bien qu'il ait employé des couleurs un peu crues, il a peint fidèlement son modèle. De plus, il a été bon prophète; en quoi il a montré qu'il avait encore plus de génie que de mépris pour tout respect humain.

[*] Il s'appelait Bonneville. Voyez (Fr. Nicolaï) *Freimüthige Anmerkungen über des Ritters von Zimmermann Fragmente über Friederich den Grossen*, t. I, p. 181 et 182; t. II, p. 253 et 254.

Jean Jacques

LETTRES DE L'ABBÉ BARTHÉLEMY.

AVANT-PROPOS.

Les relations par lettres entre Barthélemy et Paciaudi ne sont que la continuation de celles qu'ils avaient eues en personne à Rome, pendant les dix-huit mois ou environ (novembre 1755 à avril 1757) que l'abbé y avait passés. Aussi ses trois ou quatre premières lettres sont-elles comme la suite d'entretiens sur les antiquités et principalement les médailles, interrompus par son départ de Rome, et repris à Paris. Les recherches de l'abbé sur la langue phénicienne, ses efforts pour en trouver l'alphabet, ses travaux sur ce sujet entrepris avec passion, quittés sans découragement, et repris avec de nouvelles ardeurs, sont également l'objet de ces premières lettres. Non pas qu'il ne revienne sur ces études favorites dans les autres lettres, mais il y fait part surtout à son ami de nouvelles de la cour, de la ville, de l'Académie, de la littérature et des auteurs; de ses affaires domestiques, de celles du cabinet des Médailles, du soin qu'il apporte à l'enrichir, et des obstacles qu'on oppose à son zèle, sans le refroidir. On est particulièrement frappé d'une chose, en lisant ces lettres, c'est que Barthélemy, toujours lent à répondre, jusque-là qu'il reste muet pendant des années, et n'écrit même pas à son ami disgracié et dépouillé de tous ses emplois, est constamment obligé de refaire son apologie, c'est-à-dire de s'excuser de son silence ou de son inexactitude, de protester que ses sentiments pour Paciaudi sont toujours les mêmes, qu'il l'aime toujours de tout son

cœur, et qu'il ne lui permet pas d'en douter. Bref, c'est une amitié comme le rocher de Sisyphe, il faut toujours la remonter. Il est sûr que Barthélemy était un des savants les plus occupés de son temps; que ses études, loin de lui permettre de cultiver ses amis, lui laissaient à peine le temps de les voir tous, et de leur écrire; qu'il n'y avait plus qu'un peu de place dans son cœur pour Paciaudi, quand il vint à Rome, tout le reste en étant au pouvoir d'amitiés plus anciennes, plus exigeantes et toujours présentes, comme par exemple les Choiseul; qu'il s'accommodait fort des liens qui l'attachaient à ce couple aimable, qu'il y trouvait mille occasions de donner l'essor à tout l'esprit dont il était doué et qu'il ne pouvait pas épancher dans une correspondance où les matières d'érudition se plaçaient d'elles-mêmes en première ligne; qu'à cause de cela enfin, il dut perdre un peu de vue la promesse qu'il avait faite à Paciaudi, en partant de Rome, et qui était d'entretenir un commerce actif de lettres avec lui. Au fond, toutes les excuses de l'abbé, encore qu'il y mêle le plus possible de son charmant esprit, veulent dire tout cela; et comme il est contraint de les renouveler souvent, il n'est ni à son aise, ni très-varié dans les tours qu'il emploie pour le dire autrement. En un mot, il parle en ami qui blanchit sa conscience, mais qui ne l'a point lavée à fond. Il est fort curieux à observer dans cette gymnastique.

Ces lettres rappellent à beaucoup d'égards celles que Barthélemy écrivit à Caylus d'août 1755 à avril 1757, pendant son voyage en Italie, lettres qui ont été publiées par Sérieys en 1802, et qui sont si pleines de gaieté et d'esprit. Là, comme il raconte au jour le jour ce qu'il

fait, ce qu'il observe, quels personnages il fréquente ou ne fait qu'entrevoir, il se borne à effleurer ces divers sujets, mais avec une légèreté de touche et une grâce incomparables. Mais parfois on tremble, en le lisant, qu'il ne laisse trop voir au comte la croyance limitée qu'il a dans sa science, tant il glisse rapidement sur certaines questions d'antiquité dont il lui fait part, et sans lesquelles il ne lui dirait pas grand'chose s'il ne lui en parlait pas. Je croirais même ne pas me tromper, en l'affirmant, malgré l'art infini, la politesse exquise et les formes presque caressantes dont il enveloppe son langage et se sert pour mieux déguiser son opinion. Je crois aussi que Caylus n'était pas sa dupe. J'en ai pour preuve ce qu'il écrivait à Paciaudi environ six ans après, savoir : « que l'abbé en savait trop long pour lui, et qu'ils seraient l'un à l'égard de l'autre et tout le reste de leur vie [1], » ce qu'ils avaient été au commencement. De son côté, Barthélemy ne demeurait pas en reste, riant, dit-il, de bon cœur de la persistance de Paciaudi à demander l'avis de Caylus « sur des inscriptions et autres choses semblables [2] ».

Ses lettres au théatin n'ont donc plus tout à fait le même ton que ses lettres à Caylus. Ce n'est plus cette gaieté de tout à l'heure, et cette manière évidemment affectée de parler en badinant de choses qui exigent de la gravité; c'est le langage approprié à ces mêmes choses et au personnage à qui elles sont communiquées. Il traite donc sérieusement avec Paciaudi de tout ce qui concerne les antiquités en général, et en particulier les médailles et les inscriptions. A cet égard, il devait enseigner tout ou presque tout à Caylus, tandis qu'il peut

[1] Voy. sa lettre LXIX. — [2] Voy. sa lettre XIII.

avoir à apprendre quelque chose de Paciaudi. Aussi aborde-t-il franchement avec lui l'un et l'autre sujet, sachant bien qu'il obtiendra de l'homme qu'il interroge les lumières dont il a besoin, et les attendant en toute confiance. En même temps qu'il l'entretient de ses travaux, il nous fait connaître quelques savants italiens qui s'occupaient de travaux analogues, et il entre à ce propos sur leurs écrits et sur leurs procédés dans maints détails aussi instructifs que nouveaux. En résumé, nous avons dans cette correspondance avec Paciaudi les confidences ou consultations adressées par un savant à un savant, et dans celle avec Caylus, les notes de voyage d'un homme du monde imbu de tous les genres de littérature, envoyées à un homme du monde, amateur distingué de toute œuvre d'esprit. On regrettera néanmoins, car il faut tout dire, que Barthélemy ait cru devoir faire part à Paciaudi, et quelquefois avec prolixité, de certaines nouvelles, et de lui parler de certaines personnes qui ne pouvaient intéresser que lui-même et son correspondant. Ces choses-là nous sont aujourd'hui assez indifférentes; mais elles trouvent leur excuse dans l'ignorance bien naturelle où étaient l'abbé et le théatin de l'usage qu'on ferait un jour de leur correspondance. Cependant il y a des lecteurs passionnés pour ces bagatelles, et il faut compter sur eux pour l'absolution complète de celui qui les a si ingénument confiées au papier.

LETTRES DE L'ABBÉ BARTHÉLEMY.

I

Plaisance, ce 29 avril (1757).

Je comptais vous écrire plus tôt, mon cher ami, pour vous témoigner mon regret de vous avoir quitté [1]; je n'en ai pas eu le temps, et je n'ai pu me livrer à la seule consolation que je pouvais avoir. Notre marche a été fort rapide, et les séjours que nous avons faits ont été plus fatigants encore. J'ai vu à Pesaro MM. Olivieri et Passeri [2]; j'ai été enchanté de les connaître et très-fâché de m'en séparer. Je connaissais leurs ouvrages; leur caractère y répond; il est excellent comme eux. Le cabinet de M. Olivieri contient de très-bonnes choses. Votre amitié qui m'avait prévenu à Pesaro, m'avait aplani la plupart des difficultés à Venise; nous n'y avons passé que deux jours, et dans ce court intervalle, j'ai vu le cabinet de M. Savorniani [3], celui de M. Vetturi, et la colonne du sénateur Nani [4].

[1] Barthélemy venait de quitter Rome avec la comtesse de Stainville qu'il accompagnait, le comte étant parti avant elle pour rentrer en France. M. de Stainville, qui fut depuis duc de Choiseul, ambassadeur de France à Rome, venait d'être nommé ambassadeur à Vienne.

[2] Sur Olivieri, voy. les lettres V et XXXIV de Barthélemy, et sur Passeri, les lettres LXXVII, LXXIX et LXXX de Caylus.

[3] «Il senatore Savorgniano si è formata una raccolta di medaglie con un ottimo discernimento, proveniente in lui dallo studio profondo dell' erudita antichità; e un' altra pure che a posta insieme con indicibile prestezza il patrizio Bartolomeo Vetturi, in cui va del pari la cognizione delle cose antiche, e un finissimo gusto nell' amena letteratura.» (*Della letteratura veneziana libri otto, dal doge Marco Foscarini*, p. 412, note 2. Padoue, 1752, in-f°.

[4] Les monuments rassemblés par le sénateur vénitien Giacopo Nani ont été publiés sous le titre de *Monumenta græca et latina ex Museo equitis et senatoris Jacobi Nanii Veneti, illustrata a D. Clemente Biagi Cremonensi, monacho Ca-*

J'ai trouvé que ce dernier monument[5] justifiait mes premières

maldulensi. Rome, 1785-1786-1787, 3 parties ou vol. in-4°. C'est la IIIe partie (pages 3 à 35) qui est citée dans la note ci-dessous.

[5] Cette colonne, à propos de laquelle on a beaucoup écrit dans le temps de sa découverte, fut déterrée dans l'île de Mélos, une des Cyclades, aujourd'hui Milo, en 1756, et transportée à Venise dans le cabinet ou musée du sénateur Nani, d'où lui fut donné le nom de *colonna Nania* ou *Naniana*. Elle était cannelée, et, circonstance jusqu'alors inconnue dans les monuments grecs de ce genre, elle portait, gravés en lignes verticales sur deux de ses stries, deux vers grecs. Cette inscription a exercé la sagacité de plusieurs archéologues et hellénistes. On voit ici que Barthélemy s'était proposé de donner son avis à ce sujet; il n'en fit rien cependant, et l'on verra plus loin par qui et comment il en fut empêché. Disons d'abord quels sont les auteurs des diverses explications de ce monument et résumons-en l'historique. Le premier auteur en date est Giac. Fr. Zanetti. Son ouvrage a pour titre :

1° *Due antichissime greche iscrizioni spiegate e indirizzate al S. E. il signor Giacopo Nani, da G. F. Zanetti*. Venise, 1755, in-4°.

Parurent ensuite :

2° *Spiegazione di due antichissime iscrizioni greche indirizzata al reverendissimo padre Anton.-Francesco Vezzosi, Preposito generale de' Cherici regolari teatini, da Odoardo Corsini, cherico regolare delle Scuole pie*. Rome, 1656, in-4°.

3° *Nova spiegazione della colonna Nania, da Clem. Grubissich, Dalmata*. Venise, 1757, in-4°. C'est lui que Barthélemy désigne ici par « ce prêtre dalmate qui a donné une nouvelle explication singulière à l'inscription. » Il est à remarquer en outre qu'il n'est pas fait mention de cet auteur et de son écrit dans aucun des nombreux catalogues que j'ai consultés; il manque aussi dans la *Bibliografia veneta* d'Emman. Cicogna, et est omis dans toutes les biographies universelles quelconques, bien qu'il ait écrit des ouvrages concernant la littérature slave.

4° *Xaver. Matthæi per saturam Exercitationes*. Naples, 1759, in-4°. Saverio Mattei, poëte et antiquaire, était de Montepavone, en Calabre. L'exemplaire de la bibliothèque de Parme porte cette aimable et curieuse dédicace : « Al Reverendissimo padre Paciaudi umilia l'autore questa picciola operetta, in attestato del di lui ossequio, e della giusta stima che fa della vasta sua erudizione, colla supplica riverentissima ad aggraziarla della sua valevole protezione, e degnare d' un benigno compatimento gli difetti ed errori, ascrivendoli alla gioventù inesperta e non ancor domata. » Mattei, lorsqu'il publia cet écrit, n'avait en effet que seize ou dix-sept ans, et non pas quinze, comme le dit Biagi (*Monum. græc. et lat. Jac. Nanii*, Rome, 1787, in-4°, p. 18). Nous avons à cet égard le témoignage de celui qui devait le savoir mieux que personne, de Mattei lui-même. « Le mie giovanili exercitazioni *de Tityris*, *de duplici Alba*, *de Ara maxima*, etc. che scritte nell' immatura età di anni sedici in diciassette, e pubblicate nel mio diciottesimo anno, incontrarono il compatimento della R. Aca-

idées, et que l'explication du P. Corsini sur le père nourricier

demia delle iscrizioni di Francia, ed il dottissimo Carlo Le Beau, segretario dell' Academia l'anno 1760, mi scrisse una troppo compita lettera, forse più per animarmi a proseguir gli studj, che per lo merito dell' operetta. Eccone l'elegantissima lettera :

Adolescens illustrissime et eruditissime, pervenit ad nos opus a te perpolitum, et tuis studiis dignissimum, quod una cum epistola tua ad Academiam nostram detuli. Hæc ut tibi gratias agerem mihi negotium dedit, quo nihil mihi poterat accidere jucundius. Amo enim et præ cæteris amplector musas illas juveniles, audaculas quidem, sed lepidas ac elegantes, quæ lætissimam bonæ frugis luxuriem præ se ferunt. Tuis sane nihil fecundius quæ unam nobis ALBAM pepererunt. Quid non efferent ætate robustiores, cum jam e sinu urbes effundant? Quod quidem ne ita velim interpreteris quasi ego partum istum tuum (de duplici Alba) *abjiciam veluti spurium ac degenerem; imo tantus me tenet amor antiquitatis ut vel duplicem Italiam velim. Jam quidquid ad sententiam tuam accommodari potuit sagaciter ex omnibus eruditionis exquisitissimæ latebris expiscatus es. Vale, eruditissime adolescens, et me tui studiosissimum esse existima. Parisiis, ann. Dom. 1760, XV Kal. Decemb. Carolus* LE BEAU, *incriptionum ac litterarum Academiæ a secretis.*»

Si Mattei avait eu autant de jugement que, à en croire sa dédicace à Paciaudi, il paraît avoir eu de modestie, il se fût bien gardé de publier cette lettre. Une spirituelle et fine ironie y perce sous chaque mot, et cette ironie, Mattei l'a certainement prise pour un éloge. Passe encore s'il eût publié la lettre de Lebeau aussitôt après l'avoir reçue; un adolescent, même modeste, italien surtout, ne peut guère s'entendre traiter d'*eruditissime* et d'*illustrissime* par un personnage grave, sans croire qu'il en est bien quelque chose : mais Mattei la publia vingt ans après (voy. ses *Salmi tradotti dall ebraico originale, etc.*, édit. de Turin, 1781, t. III, p. 23), et quand il en avait près de quarante. On a déjà perdu bien des illusions à cet âge; Mattei n'avait pas perdu celle-là, car il était en effet très-vain, et la vanité, comme la renommée, *vires acquirit eundo.*

Pour en revenir à notre inscription, elle est aux p. 47 et suiv. des *Exercitationes.* La critique de Mattei est loin d'être sans mérite; mais elle a une assurance qui confond. Cependant Biagi n'est dupe ni de l'un ni de l'autre, et il se demande si Martorelli, qui était le maître de Mattei, ne serait pas aussi l'auteur du travail que son élève a signé. *Hoc nimis fidenter* (dit-il, *loc. cit.*) *asseruit juvenis trilustris Mattheius, vel ejus magister clarissimus Martorellus.*

5° *Daniel secundum septuaginta ex tetraplis Origenis gr.-lat. editus e singulari Chisiano codice annorum supra IↃCCC* (par Simone de Magistris). Rome, 1772, in-f°. La *Nouvelle Biographie générale* se trompe quand elle dit que «ce texte de *Daniel*, que l'on avait cru perdu, fut retrouvé par Magistris dans la bibliothèque du prince Chigi» (article Simone de Magistris, col. 706). Paciaudi, qui vivait du temps de l'éditeur de *Daniel*, et qui avait l'habitude d'écrire sur ses livres les particularités que ses nombreux et savants correspondants lui fai-

de Bacchus était contraire à la vraie leçon. J'avais soupçonné

saient connaître, a écrit sur l'exemplaire de la bibliothèque de Parme la note qui suit : « Editor est Simon Magistrius, presbyter oratorii romani, *qui usus est schedis ad hoc jam paratis, Josephi Blanchinii*, contubernalis sui, vita functi, *et opera Vincentii Regii* in Bibliotheca Vaticana Hebraicæ linguæ scriptoris. » D'où il résulte évidemment, 1° que de Magistris ne put *retrouver* le manuscrit conservé dans la fameuse bibliothèque de la famille Chigi, puisque le P. Bianchini, de la même congrégation, s'en était déjà servi et y avait fait des notes; 2° que de Magistris eut pour *coopérateur*, au moins en ce qui concerne la langue hébraïque, Vincenzo Regi, *scrittore* de la Vaticane. Notons en passant que ce docte hébraïsant, Vincenzo Regi, n'est représenté dans aucune biographie française ou étrangère. Sur le peu de mérite de l'édition de *Daniel* par de Magistris, on peut voir la dissertation de Francesco Predazi intitulée : *Origine e progresso dello studio delle lingue orientali in Italia*. Milan, 1842, in-4°, à la page 26, note 5.

6° *De vetustissima inscriptione in insula Melo reperta, et Venetias in musaeum patriciæ gentis Naniæ translata, Epistola Cl. V. Thomæ Perelli in Pisana Academia astronomiæ publici Professoris, ad. Sebast. Donatum*, aux pages 49-59 des *Nuovi Miscellanei Lucchesi* publiés par Sébast. Donati. Lucque, 1773, in-4°.

7° *Saggio di lingua Etrusca e di altre antiche d'Italia per servire alla storia de' popoli, delle lingue e de belle arti*, par le P. Luigi Lanzi, jésuite. Rome, 1789, in-8°. Deux parties en 3 vol. — Le passage où il est traité de l'inscription de la colonne Nani est au ch. VI de la Ire partie.

Comme il n'y a de nommés dans la lettre de Barthélemy que Zanetti, Grubissich ou le prêtre dalmate, et Corsini, on ne parlera que de la lecture et de l'interprétation données par ces trois auteurs. Zanetti a lu :

ΓΑΙ ΔΙΟΝ ΕΚ ΓΗΣ ΑΝΤΙΔΕΚΟΜΑΙ ΤΟΔ'ΑΜ'ΕΝ ΓΗ ΕΜ'ΑΓΑΛΜΑ
ΜΟΙ ΓΑΡ ΕΤΕΥΚΝΟΜΕΝΟΜ ΤΟ ΤΕΤΕΑ' ΕΜ ΜΕΤΡΟ ΓΗΟΝ,

qu'il traduit :

(Ego) *Tellus divinum ex terra recipio hoc simul in terra mei monumentum,*
Mihi (h. e. ex me) *enim fabrefactum perfeci in mensura terrenum.*

C'est donc la terre qui parle ici, comme si elle avait elle-même fabriqué la colonne, comme si elle lui avait donné sa mesure et ses cannelures, et qu'enfin une colonne pût jamais sortir ainsi façonnée des entrailles de la terre. C'est le comble de l'absurdité. *Nani*, dit Boeckh (*Corpus Inscript.*, t. I, p. 5), *cujus explicatio ineptissima est.* De plus, il ne résulte pas de cette interprétation bizarre quel est celui qui a dédié la colonne à la terre, et dans quel but il l'a dédiée, circonstances qui ne doivent point être omises dans les inscriptions de ce genre, et qui sont en effet marquées en toute évidence dans trois inscriptions rappor-

qu'il fallait lire ΤΟΥΤΕΤΕΛΕΣΣΕ ΓΡΟΦΩΝ, au lieu de ΤΟΝΤΕ

tées par Hérodote au livre V, ch. LX, de ses *Histoires*. En voici la traduction par P. Saliat :

De Télèbes Amphitryon
Ci me posa oblacion.

O Apollo, des archers le parfait,
Le champion Scéos, victorieux,
A toi de moi un présent il a fait.

O Apollo, des archers le parfait,
Laodamas sur les siens grand monarque,
A toi de moi un présent il a fait.

La principale cause de l'erreur où est tombé Zanetti vient de ce qu'il s'est obstiné à prendre des Π pour des Γ, comme s'il n'avait jamais vu de Π en cette forme Π, et pour des lettres effectives H (é), qui ne sont partout qu'un signe d'aspiration. Il ne s'aperçut même pas que l'inscription était métrique, comme le P. Corsini, même avant Barthélemy, l'avait vu tout de suite. Substituant donc aux formes aspirées ΠΗ, ΚΗ, aux lettres doubles ΚΣ, leurs formes plus récentes Φ, Χ, Ξ, et Ω à ΟΙ, le père Corsini lut :

ΠΑΙ ΔΙΟΣ ΕΚΦΑΝΤΩ ΔΕΞΑΙ ΤΟΔ' ΑΜΕΜΦΕΣ ΑΓΑΛΜΑ
ΣΟΙ ΓΑΡ ΕΠΕΥΧΟΜΕΝΟΣ ΤΟΝΤΕ ΤΕΛΕΣΣΕ ΤΡΟΦΟΝ.

Fili Jovis (ab) *Ecphanto suscipe hoc irreprehensibile monumentum,*
Tibi enim supplicans tuum absolvit nutritorem.

Tous les termes de cette inscription, bien que la forme des caractères dans l'original soit archaïque, sont en grec commun ; à l'exception toutefois de *τόντε*, dorien, pour *σόντε*, et de *τέλεσσε*, où apparaît, avec le dialecte ionique qui supprime l'augment, l'usage des poëtes de redoubler les consonnes. La leçon de Corsini est donc raisonnable, et le sens en est clair. Nous voilà bien loin des imaginations de Zanetti ; aussi ne pourrait-on pas dire du P. Corsini ce qu'on dit de ceux qui profitent du travail des inventeurs, savoir : qu'il n'y a rien de plus facile que d'ajouter quelque chose aux inventions d'autrui. Sauf deux mots, *γὰρ* et *ἄγαλμα*, les seuls que Zanetti ait lus correctement, le P. Corsini a déchiffré tous les autres. S'il n'a pas trouvé le vrai mot de l'énigme, il a du moins rendu cette tâche plus facile à ceux qui ont travaillé d'après lui, et qui, dans l'essentiel, n'ont jamais pu s'écarter de lui. C'est lui qui est l'inventeur ; ce sont les autres qui ajoutent à son invention. Barthélemy n'était sans doute pas de ceux-là, puisqu'il dit avoir lu de son côté l'inscription (et il était très-capable de la bien lire) et avoir résolu d'en disserter dans les *Mémoires de l'Académie* (*Voyage de l'abbé Barthélemy en Italie*, publié par Sérieys, p. 187). Mais enfin, il fut prévenu par le P. Corsini. « On imprime actuellement sa dissertation, écrit-il à Caylus (*ibid.*, même page) ; cela ne m'empêchera pas d'en dire un mot ; car j'ai compris par ses conversations qu'il ne tirerait pas de ce monument tout l'avantage qu'on en peut tirer. Je lui aurais communiqué sur ce point quelques matériaux, s'il m'en avait demandé, mais je ne suis pas obligé de les lui offrir de moi-

ΤΕΛΕΣΣΕ ΤΡΟΦΟΝ, comme a lu le P. Corsini; je ne me suis

même.» Cela est évident; mais il ne l'est pas moins que Barthélemy est piqué d'avoir été devancé. Cependant il attend l'impression de la dissertation du Père, et il garde encore quelque espoir. Cette pièce paraît. «Je viens de la lire, écrit-il de nouveau à Caylus (*ibid.*, p. 189)... Je ne suis plus si fâché que le P. Corsini m'ait prévenu. Son ouvrage laisse des choses à désirer, et l'inspection du monument à Venise résoudra mes doutes mieux que ses remarques, qui, entre nous, ne sont pas bien profondes. C'est néanmoins un habile homme.» A la bonne heure; il y a de l'honnêteté dans cet aveu; il compense et au delà les quelques mots peu obligeants qui le précèdent, et qui sont comme le dernier cri d'une espérance déçue.

En partant de Rome avec Mme de Stainville, Barthélemy passe à Venise, et va voir l'inscription. C'est le résultat de sa visite qu'il raconte ici à Paciaudi. Il corrige le *τρόφον* du P. Corsini, qu'il lit Γ*ρόφων*, nom, selon lui, de l'ouvrier (voy. la lettre qui suit); il substitue *τοῦτ' ἐτέλεσσε* à *τόντε τέλεσσε*, faisant ainsi rapporter *τοῦτο* à *ἄγαλμα*, correction aussi proposée par Mattei et Lanzi, et préférable en effet à la leçon du P. Corsini. Enfin, Grophon étant, selon lui, le nom de l'artiste, il rejette conséquemment celui d'Ecphantus, donné pour tel par Corsini, sans nous dire ce qu'il en fait. Il avoue seulement que le premier vers, où se lit ce mot, lui cause de l'embarras, et qu'il n'a pas eu le temps de le méditer (lettre II). Voilà pour le texte de l'inscription. Quant à la dédicace de la colonne à Bacchus, fils de Jupiter, et à la statue de Silène, nourricier (*τρόφον*) de Bacchus, qui surmontait cette colonne, conjectures proposées par Corsini, elles devaient naturellement s'écrouler, par suite de la substitution de Γ*ρόφων* à *τρόφον*, sur lequel le Père les avait fondées.

Pendant qu'on imprimait à Rome la dissertation du P. Corsini, Grubissich, qui l'ignorait, se disposait à en publier une à Venise, laquelle parut en effet l'année d'après (1757). Barthélemy a raison de l'appeler singulière; on pourrait presque dire coupable, paraissant après la déroute de celle de Zanetti, et étant aussi chimérique et non moins absurde qu'elle. Je la rapporte, en caractères vulgaires inaccentués, d'après Grubissich lui-même, et comme l'a aussi rapportée Biagi :

Παιδιων εκπιδαοντων διχομαι το δαμαν τηεμε αταλμα,
Μοι τ' αφ εκευκνωμενον το τετελα εν μετρω πνων.

c'est-à-dire :

Puerorum saltantium sustineo hanc defatigantem me choream,
Mihique pedibus bene obstrepentem perfeci ad normam metri stans.

Il allègue quantité de passages anciens pour expliquer le genre de danse auquel les enfants s'exerçaient sur la colonne, et pour appuyer ses conclusions. Mais les commentaires ne valent pas mieux que le texte, et Boeckh a

pas trompé. Ma leçon est clairement exprimée sur le marbre.

raison de dire de toute cette érudition si inutilement prodiguée : *Absurda prorsus commenta*. (*Corp. inscr.* t. I, p. 5.)

D'autres critiques indiqués par Boeckh (*loc. cit.*), après ceux que je viens de nommer, ont aussi traité et plus ou moins embrouillé ce sujet : Villoison, *Anecdot.*, t. II, p. 120; Séb. Donati, dans le supplément au *Thesaurus* de Muratori, t. I, p. 70; t. II, p. 480; Richard Payne, dans *Analytical essay of the greek alphabet*, tab. I, n° 2, et enfin Welcker, dans *Epigr. spicileg. alter.*, n° 21, p. 5 et suiv. Biagi a résumé les opinions des critiques italiens dans son excellent ouvrage déjà cité. (V. le *Præloquium* et la *Dissertatio I.*) Boeckh a peu ajouté à la savante et lumineuse critique du bénédictin camaldule, et elle lui a beaucoup servi. Comme Biagi, il discute tour à tour les opinions des auteurs énumérés au commencement de cette note, et il les renverse tour à tour; il donne la sienne ensuite. Il pense avec le P. Corsini qu'Ecphantus est le facteur dédicateur du monument; avec Mattei et Lanzi (il ne pouvait connaître le sentiment de Barthélemy), qu'il faut lire τοῦτ' ἐτέλεσσε, et enfin, et pour le seul mot γρόφον ou γρόφων, qui reste désormais à éclaircir, il propose d'y substituer γράφων, *scalpens*; puis il traduit : *Jove gnate, ab Ecphanto accipe hocce sine reprehensione elaboratum donarium; tibi enim supplicans hoc perfecit scalpendo.* Il nie que la colonne ait été surmontée d'une statue quelconque; il prétend qu'elle était elle-même l'ἄγαλμα ou *donarium* de l'artiste, et il donne des exemples de colonnes pareilles offertes dans les temples, où elles servaient à recevoir les burettes, les vases à encens, ou tout autre objet nécessaire au culte. Il invoque le témoignage des anciens grammairiens pour prouver que γράφειν, au commencement, ne signifiait pas autre chose que ξύειν, ξέειν, *radere*, *incidere*; il voit enfin dans γρόφων pour γράφων une forme dorienne (*ex dorismo Melio*), les Éoliens et les Doriens changeant l'α en ο, non-seulement dans les composés et les dérivés, mais encore dans les mots simples, comme μαλάχη = μολόχη. (Boeckh, *Corp. Inscr. græc.*, t. I, p. 8, col. 2; p. 9, col. 1.)

Toute la difficulté de l'interprétation de ces deux vers résidait presque uniquement dans le mot *Ecphantus*, et elle fut résolue tout de suite par le P. Corsini. Il n'hésita pas à y voir un nom propre, et il trouva plusieurs autorités en faveur de sa conjecture, tandis que Barthélemy n'en allègue aucune en faveur de Grophon. L'authenticité d'Ecphantus reconnue, on avait le sens général de l'inscription, les autres mots douteux pouvant être plus aisément rétablis, au moyen, pour ainsi dire, de cette clef. On ne connaît pas sans doute de sculpteur ancien du nom d'Ecphantus; mais ce même nom, comme le dit le P. Corsini, n'est pas nouveau chez les Grecs. Suidas parle d'un ancêtre du poëte Musée qui s'appelait ainsi; Origène (Φιλοσοφούμενα) cite un Ecphantus philosophe pythagoricien; enfin, Aristote (*Politiq.*, l. VIII, ch. VI) fait mention des Ecphantides.

Boeckh a très-bien tiré parti, pour son interprétation, des avantages que

Je vous prie de n'en rien dire. Je ferai usage de cette colonne. M. Zanetti[6] était avec moi quand je l'ai vue. Nous étions accompagnés de ce prêtre dalmate qui a donné une nouvelle interprétation singulière à l'inscription, et de cet honnête homme Buongiovanni qui a publié un recueil de lettres de Libanius[7]. Ils m'ont paru tous trois convaincus de ma lecture : tous trois m'ont parlé de vous, ainsi que l'autre Zanetti, garde de la bibliothèque, et d'autres Zanetti encore; car cette famille forme à Venise un bataillon littéraire[8]. M. le sénateur

la sagacité du P. Corsini lui offrait, et c'est avec toute justice qu'il dit de ce Père : *Rectiorem viam monstravit Corsinus*, comme Barthélemy en avait dit : «C'est un habile homme.» On trouverait peut-être dans ce jugement de Barthélemy la raison pour laquelle il ne parla plus de l'inscription. Quant au silence qu'il recommande à Paciaudi sur son projet à cet égard, il devint bientôt inutile par l'arrivée de nouveaux interprètes, et leur empressement à se ranger à l'avis du P. Corsini, réserves faites de quelques détails. Ce concert dut refroidir Barthélemy; et d'ailleurs, comme il le dit quelque part, il avait autre chose à faire.

[6] Voyez, sur ce personnage et sa famille, les lettres CXXXV et CXXXVII de Caylus, et les lettres VII, XV, XVII et XIX de Mariette.

[7] Ce n'est pas un recueil de lettres qu'il a publié, mais *dix-sept* discours qu'il avait découverts en manuscrits à Venise en 1754, et qu'il publia la même année sous le titre de : *Libanii sophistæ nunc primum e manuscript. codd. eruit, latine vertit, notisque illustravit Ant. Buongiovanni*. Venise, in-f°. La seule édition qu'on ait des lettres de Libanius est celle de Chr. Wolf, Amsterdam, 1738, in-fol. Elle comprend deux séries : l'une de *seize cent cinq* lettres grecques, l'autre de *cinq cent vingt-deux* lettres, qui ne sont qu'une traduction latine, et qui ont été publiées pour la première fois dès 1504 à Cracovie, par Sommerfeldt. Voyez, à ce sujet, l'*Histoire de Libanius... thèse presentée à la Faculté des lettres* par M. Émile Monnier (Paris, 1866, in-8°), p. 64, note B.

[8] Antonio-Maria Zanetti, né en 1680, mort en 1766.

Girolamo Zanetti, né en 1713, mort en 1782.

Antonio-Maria Zanetti d'Alessandro, garde de la bibliothèque publique de Saint-Marc, et auteur, conjointement avec l'abbé Ant. Bongiovanni, d'un Indice ou catalogue des manuscrits grecs, latins et italiens de cette bibliothèque. (Voy. Marco Foscarini, *Della letteratura veneziana*, Venise, 1752, in-fol.)

Guido Antonio Zanetti, numismate, né en 1741, mort en 1791.

Il est d'autres Zanetti, antérieurs et postérieurs à ceux-ci, qu'il est inutile de désigner. Je n'indique que ceux qu'a connus Barthélemy. Celui avec lequel il dit avoir vu l'inscription trouvée à Malte, est Antoine-Marie, né en 1680, et dont la mort est annoncée par Ma-

Savorniani m'a parlé de l'estime singulière qu'il faisait de vous; j'avais envie de l'en féliciter. Son cabinet contient des choses précieuses; il n'a rien voulu me céder. J'ai trouvé plus de facilité chez Vetturi. J'en ai obtenu entre autres choses la médaille de l'Arsacide Eupator ou Philopator que le père Frœlich a publiée[9], et que le père Corsini, dans la lettre qui vous est adressée[10], a expliquée par Pharmaspaton, à ce que je crois. Tout cela ne vaut rien. La médaille ne dit rien que de connu. Il faut voir les monuments quand on veut les expliquer. Je me tue de le dire; on ne m'écoute pas. Heureusement, les erreurs des antiquaires ne font pas tant de tort au genre humain que les disputes des théologiens et les projets des politiques.

J'ai vu chez M. Savorniani la médaille d'ΑΡΕΟΣ, elle est certainement antique, et il n'y a point de doute sur la leçon. Il pourrait y en avoir sur le prince à qui on pourrait l'attribuer; mais nous en parlerons une autre fois[11].

Si j'avais pu m'arrêter plus longtemps à Venise, j'aurais vu d'autres cabinets; il faudra peut-être que j'y retourne, et ce sera, j'espère, ou avec vous, ou avec M. le bailli, à qui je vous prie de dire mille et mille choses pour moi[12]. Nous ne cessons toute la journée de parler de vous et de lui.

riette dans sa lettre XV. Ce n'est pas lui qui interpréta l'inscription de la façon bizarre qu'on a vue ci-dessus, note 5.

[9] Dans *Ad numismata regum veterum anecdota aut rariora accessio nova* (1755, in-4°), p. 73, pl. II, n° 2.

[10] Ce n'est point par Pharmaspaton que le P. Corsini a interprété la médaille de cet Arsacide, mais par ΠΑΡΘΑΜΑΣΠΑΤΟΥ. Voy. *Ed. Corsini... ad clarissimum virum Paulum Paciaudum Epistola in qua Gotzaris Parthiæ regis, nummus hactenus ineditus explicatur, etc. Romæ*, 1757, in-4°, p. 19-21.

[11] Il n'en reparle dans aucune des lettres qui suivent.

[12] Le même dont il a été parlé si souvent dans la correspondance de Caylus, c'est-à-dire le bailli de Solar, ambassadeur de Sardaigne à Rome. Il est, dit le baron de Gleichen, le seul homme que le duc de Choiseul ait traité avec une sorte de respect, parce qu'il avait été à Rome son instituteur

Madame l'ambassadrice[13] a été fort sensible à votre souvenir. Je lui ai montré l'article de votre lettre qui lui était adressé; elle en a été si satisfaite qu'elle veut vous écrire quelques lignes dans cette lettre. C'est une perle qu'elle va placer sur une étoffe grossière.

LETTRE DE LA COMTESSE DE STAINVILLE.

La dernière phrase de la lettre de M. l'abbé m'a étourdie au point, mon Révérend Père, qu'elle ma presque empêchée de vous écrire. Cependant, le désir de vous remercier et de vous marquer ma reconnaissance des marques de souvenir que vous me donnez, l'a emporté sur ma vanité ou sur ma modestie, comme il vous plaira l'appeler. Les extrémités se touchent et se ressemblent souvent. L'une me fait croire que vous avez conservé un peu d'amitié pour quelqu'un qui a pour vous la plus parfaite estime; l'autre me fait craindre que vous n'oubliiez bientôt cette petite femme et ce sot enfant. Mais je m'en rapporte à votre justice, mon Révérend Père, et crois que vous devez quelque chose à des sentiments aussi sincères que ceux que j'ai pour vous. Je suis cependant bien éloignée de me croire digne de toutes les conversations que vous voulez bien avoir sur moi avec le bailli de Solar et le cardinal Spinelli. Dites, je vous prie, au dernier que ce n'est ni son nom, ni son rang, ni ses dignités que je respecte en lui, c'est sa propre personne, ce sont ses vertus. Hé! qui peut douter que ce respect ne soit intimement lié à l'attachement le plus sincère et le plus tendre. A l'égard du premier, je pense continuellement à lui, et je puis vous assurer, mon Révérend Père, que je ne vous en ai guère séparé.

Je vous l'avais bien dit. Mais faites une chose : ramassez la

en politique. Le duc lui fit avoir l'ambassade de Paris en 1758, la médiation de la paix en 1762, des gratifications immenses, et une abbaye de 50,000 livres de rente. Tous les devoirs pieux qu'un fils peut rendre à son père, lui ont été prodigués par M. de Choiseul et sa famille dans sa longue et cruelle maladie, étant mort d'un cancer, à Paris, à peu près en même temps que Caylus, et (1765) peu après les avantages dont son ami l'avait comblés. (*Souvenirs du baron de Gleichen*, p. 21. Paris, 1868. Voyez les lettres de Barthélemy, VII, VIII, IX, XXXI, XXXIII et XXXV.

[13] La comtesse de Stainville.

perle et déchirez l'étoffe. Adieu, je vous embrasse et vous prie d'assurer Mgr le cardinal Spinelli de tous les sentiments de respect, d'attachement et de reconnaissance dont ses bontés m'ont pénétré toute ma vie [14].

II

Paris, ce 14 juin 1757.

J'allais vous écrire, mon cher ami, lorsque j'ai reçu votre lettre. Je suis très-sensible aux marques de souvenir que vous m'y donnez; elles augmentent mon regret. C'est avec ce sentiment que je suis parti de Rome. L'espérance de revoir Paris ne le diminuait pas. Je menais chez vous une vie si douce, si pleine d'agréments en tout genre! Ici, le temps vous emporte sans donner le loisir de penser et de jouir de l'amitié. Je donnerais plusieurs mois de Paris pour passer quelques jours à Tivoli, avec vous et M. le bailli [1]. Je n'y renonce pas toujours; ma folie est de retourner à Rome; je ne cesse de le dire et je l'exécuterai, pour peu que j'y trouve de la facilité. J'ai pris goût aux voyages; je suis bien tenté de celui de Vienne; M. et Mme de Stainville ont la bonté de me le proposer. Mes affaires, d'un côté, la médiocrité de ma fortune, de l'autre, sont les seuls obstacles qui m'arrêtent [2]. Je verrais avec plaisir le cabinet de

[14] Barthélemy avait connu et beaucoup fréquenté ce cardinal à Rome. C'est à cette Éminence qu'il dédia son *Explication de la mosaïque de Palestrine*, in-4°. Il en parle ici dans la plupart de ses lettres. Caylus aussi, comme on a pu le voir dans sa correspondance, eut de nombreux rapports avec ce personnage, par l'intermédiaire de Paciaudi, et il en reçut même quelques antiquités curieuses qu'il a expliquées et gravées dans son *Recueil d'Antiquités*. Voyez l'Index des lettres de Caylus.

[1] De Solar.

[2] En lui proposant ce voyage, M. et Mme de Stainville avaient naturellement le dessein d'en faire les frais, et de loger l'abbé à Vienne, comme ils l'avaient fait à Rome. Peut-être même que leur obligeance fût allée au delà, si Barthélemy eût voulu y entendre; mais sa délicatesse l'en eût certainement empêché. Quant au gouvernement français, il n'y fallait plus compter. Il avait bien voulu faire, dans l'intérêt du cabinet des Médailles, la dépense du voyage en Italie, mais il

l'Empereur et ceux de quelques particuliers d'Allemagne. De là, je retournerais à Venise pour voir à loisir ces sénateurs qui ont eu tant de bontés pour moi [3]. Chargez-vous d'une partie de ma reconnaissance à leur égard. Remerciez aussi MM. Olivieri et Passeri [4], pour qui mon estime ne saurait augmenter. Je brûle d'envie d'être en correspondance avec eux; ménagez-la-moi, en m'apprenant par quelle voie je puis leur écrire. Pour vous, mon cher, quelque langue que vous me parliez [5], je vous entendrai toujours, et, pour vous en donner une preuve, je vais répondre par ordre à tous les articles de votre lettre.

Je commence par la médaille de Polémon, du sénateur Savorniani. Je vous en avais donné la leçon de mémoire; la voici plus exacte :

M. ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΠΟΛΕΜΩΝΟΣ ΔΥΝΑΣΤΟΥ ΟΛΒΕΩΝ ΤΗΣ ΙΕΡΑΣ ΚΕΝΝΑΤ. ΚΑΙ ΛΑΛΑΣΣΕΩΝ Є.ΙΑ (id est anno XI°) [6].

résolut de s'en tenir là, au grand déplaisir de Barthélemy. Voy. ses lettres V et VI.

[3] MM. Savorgniani, Nani et Vetturi. Voy. la lettre précédente.

[4] Voy. la même lettre.

[5] Cette remarque permet de supposer que Paciaudi avait commencé par écrire à Barthélemy en italien. Il avait fait le contraire à l'égard de Caylus, qui l'engagea à revenir à l'italien, bien que Paciaudi écrivît correctement le français.

[6] Il ne s'agit point ici de Polémon, fils de Zénon, de Laodicée, qui fut roi du Pont et ensuite du Bosphore, mais d'un prince du même nom, de la maison sacerdotale d'Olba, en Cilicie. Ce dernier avait épousé, étant mineur, la princesse Aba, de la même maison, qui se saisit du gouvernement, exerça l'autorité souveraine, et obtint pour cette usurpation l'agrément de Marc-Antoine. Tel fut le prix du zèle qu'elle avait montré à faire sa cour au triumvir et à Cléopâtre, pendant les fêtes qu'ils se donnaient en Cilicie. Il ne resta au jeune Polémon que le titre et les honneurs du sacerdoce et de la principauté. Sa femme conserva le pouvoir tant qu'Antoine vécut et la protégea; après la bataille d'Actium, elle le perdit. C'est elle qui, pour flatter son protecteur, avait fait graver sur les monnaies de Polémon la légende telle qu'elle est rapportée par Barthélemy. Tarcondimate, roi d'une autre partie de la Cilicie, prit aussi sur ses monnaies le nom de Marc-Antoine. L'abbé Belley remarque qu'aucun ancien géographe ne fait mention des ΚΕΝΝΑΤΟΙ; mais il pense que ces peuples devaient être compris dans la Cilicie, où Olba est située, et qu'ils habitaient la Kétide, laquelle, suivant

Dans le dernier ouvrage du P. Froelich[7], il y a une médaille d'un roi parthe dont on ne voit plus que le surnom. Ce jésuite a cru qu'on pouvait lire ou ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ ou bien ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ, etc. Le P. Corsini a conjecturé que ce pouvait être Pharmaspaton; il se trompe certainement. J'ai acquis la médaille à Venise. On y voit :

ΥΠΑΤΟΡΟΣ Ш
ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ
ΕΠΙΦΑΝΟΥ

La lettre qui vient après ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ est un sigma qui termine le mot ΕΠΙΦΑΝΟΥ. Nous avons par les médailles de pareils exemples de lettres déplacées. Vous pouvez ajouter ce petit article aux remarques que je vous ai laissées sur l'ouvrage du P. Froelich.

A l'égard de la colonne du sénateur Nani[8], il est constant que le P. Corsini s'est trompé dans le second vers, et qu'au lieu de ΤΟΝΤΕΛΕΣΣΕ ΤΡΟΦΟΝ, on lit bien clairement ΤΟΥΤΕΤΕΛΕΣΣΕ ΓΡΟΦΟΝ pour ΓΡΟΦΩΝ, qui est le nom de l'ouvrier, comme nous l'avions d'abord pensé. Le premier vers me cause encore de l'embarras, et je n'ai pas eu le temps de le méditer. C'est par la même raison que je n'ai pas encore pris de parti sur les petites remarques que j'ai faites pendant mon voyage. D'ailleurs, ma caisse de livres et de papiers n'est pas encore arrivée, et presque tout mon savoir s'y trouve renfermé.

Je ne communiquerai à M. de C.[9] que les choses dont je n'aurai pas besoin. Vous me demandez ce qu'il fait? un

Ptolémée, faisait partie de la Trachiotide. Suivant le même géographe, Olba était la capitale de la Kétide. Le texte de Ptolémée comparé avec les médailles que rapporte l'abbé Belley, et du nombre desquelles est celle dont parle Barthélemy, détermine la position des ΚΕΝΝΑΤΟΙ dans cette province, les habitants d'Olba étant nommés sur ces médailles ΚΕΝΝΑΤΩΝ ΟΛΒΕΩΝ. Voy. les *Observations sur les médailles des grands prêtres d'Olba*, par l'abbé Belley, dans le t. XXI, p. 421 et suiv. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

[7] Voy. les notes 9 et 10 de la lettre précédente.

[8] Voy. *ibid.*, note 5.

[9] Caylus.

troisième volume de ses *Antiquités;* une explication de la Table isiaque[10], une édition de peintures antiques dont il a trouvé les dessins à Paris[11]; plusieurs dissertations pour l'Académie, etc.: tout cela se fait à la fois, sans livres, sans corrections, sans être jamais arrêté[12]. Il vous remercie de vos marbres; il en a lu l'explication à l'Académie[13]. J'aurais mieux aimé que pour la première fois c'eût été quelque chose de plus fort et de plus profond. Tâchez de nous envoyer une dissertation en ce genre qui serve à resserrer de plus en plus les liens de notre confraternité[14].

M. de Caylus vous fait mille compliments, de même que M. Lebeau et Mariette. Ce dernier, qui a lu plusieurs de vos dissertations, a pour vous la même estime que vous avez pour lui. C'est le plus galant homme du monde.

Ne soyez point inquiet sur les livres que vous désirez; vous les aurez; mais il me faut un peu de temps[15]. Je n'en ai pas vu beaucoup, pour vous dire mon sentiment sur les médailles dont vous m'avez envoyé les dessins. Je reçus votre lettre il y a trois jours, et j'ai été bien occupé dans l'intervalle. Quoi qu'il en soit, voici mes observations.

Médaille Ire. Il faut lire ΛΑΡΙΣΣΑΙΩΝ : c'est Larissa. J'en ai vu une semblable. La figure ailée tenait d'une main une couronne, et de l'autre un symbole qu'il était impossible de

[10] Voy. la lettre V de Caylus.

[11] Voy. les lettres I et IV du même.

[12] La remarque est juste, mais elle n'est pas exempte d'ironie, comme il en échappe de temps à autre quelque trait à l'abbé, comme par exemple quand le P. Paciaudi accorde trop la science archéologique à Caylus. On verra cela notamment lettre XIII.

[13] Cette explication était de Paciaudi. Je n'en ai pas trouvé trace dans les Mémoires de l'Académie.

[14] Allusion au titre de correspondant de l'Académie des Inscriptions que Paciaudi venait de recevoir, et qu'il devait en grande partie au témoignage éclatant que Barthélemy, secondé par Caylus, avait rendu de son mérite.

[15] Il lui en fallut tant que Paciaudi finit par croire que l'abbé l'avait oublié, et qu'il s'en plaignit même à Caylus, comme on a pu le voir dans les lettres de ce dernier.

discerner. Il me semble que c'est une femme. Vous y voyez la forme du P ; il est sur plusieurs médailles de cette ville[16].

Médaille IIe. Je l'ai vue à Venise chez le possesseur. Je ne connais pas la ville; mais le type absolument ou du moins fort semblable à celui de la médaille précédente et de plusieurs médailles de Macédoine, me ferait penser qu'elle est de quelque ville de Thessalie ou de l'autre province. Je soupçonne en conséquence qu'on pourrait lire ΟΣΣΙΩΜ, pour ΟΣΣΙΩΝ. Ptolémée met dans la région *Bisaltia*, en Macédoine, une ville nommée ΟΣΣΑ[17]. Je ne suis pas arrêté par le M final. Nous conservons au cabinet du Roi une médaille d'argent qui est

[16] Cette médaille et celles dont il va être parlé ci-après appartenaient à la collection du marquis Savorgniani, patricien de Venise. Celui-ci les avait obligeamment envoyées à Paciaudi, qui alors était à Rome, pour les examiner et les décrire. Il y en avait environ une trentaine, toutes très-anciennes et portant d'un côté un tétragone. Paciaudi en choisit quelques-unes, une douzaine, dont il envoya les dessins à Barthélemy, en lui demandant son avis. Barthélemy le lui donna aussitôt, en lui renvoyant les dessins. On voit dans le traité de Paciaudi qui a pour titre : *Ad nummos consulares IIIviri M. Antonii animadversiones philologicæ*, 1757, in-4°, que le sentiment du théatin sur environ la moitié de ces douze médailles est le plus souvent conforme à celui de l'abbé; il ne s'explique pas sur les autres. — En ce qui regarde la médaille de Larissa, ce n'est pas celle dont il avait envoyé le dessin à Barthélemy, qu'il explique, puisque l'abbé parle ici d'une figure ailée tenant d'une main une couronne, et que Paciaudi parle d'une figure de Jupiter assis sur son trône, et joint le dessin de la médaille elle-même à sa démonstration; mais il est d'accord avec Barthélemy sur la forme du *rho* P qui était la même sur l'une et l'autre médaille, et qui est de l'ancien alphabet ionique ou plutôt pélasgique, en usage chez les Grecs avant Callistrate de Samos. Il énumère toutes les villes qui, dans l'antiquité, ont porté le nom de Larissa, et il finit par attribuer sa médaille à la Larissa de Pélasgie, en Argolide. (*Ad nummos consulares, etc.*, p. 76 à 78.)

[17] Voy. l'édition de Mercator, p. 83; 1605, in-f°. «Le possesseur» de cette médaille était, je le répète, le marquis Savorgniani, chez qui Barthélemy l'avait vue, à son passage à Venise. Nonobstant l'opinion d'Ausone, peu versé, à coup sûr, dans la science des médailles :

Vocibus in graiis numquam ultima conspicitur M,

Paciaudi justifie l'emploi de cette lettre pour le N par le même exemple qu'allègue Barthélemy et par d'autres encore (*Ad nummos consulares*, etc., p. 75, 76).

aussi publiée par Liebe : *Gotha nummaria* [18]. Elle est d'une ville de Thrace, et au lieu de lire ΤΥΛΙΣΙΩΝ, on y lit bien clairement ΤΥΛΙΣΙΟΜ.

Médaille IIIe. Je suis persuadé qu'il faut lire ΧΑΛΚΙΔΕΩΝ. J'ai vu la médaille à Venise; j'en ai de semblables. C'est le type de cette ville, c'est-à-dire Chalcis en Eubée.

Médaille IVe. C'est une médaille d'Ænos, en Thrace. ΑΙΝΙ est pour ΑΙΝΙΩΝ. La tête est, je crois, celle de Mercure. Haym, dans son *Tesoro britannico* [19], l'attribue à Énée, fondateur de la ville. Le nom d'ΑΝΤΙΑΔΑΣ pour ΑΝΤΙΑΔΗΣ, dans le dialecte dorique, est certainement un nom de magistrat.

Médaille V^{e}. Ne fait point de difficulté.

Médaille VIe. Me paraît être de la Phocide. J'en ai vu plusieurs de semblables, et sur toutes j'ai lu nettement ΦΟΚΙ [20].

[18] *Gotha nummaria, sistens thesauri Fridericiani numismata antiqua ex ratione descripta, ut generali eorum notitiæ exempla singularia subjungantur.* Amsterdam, 1730, in-f°. On y lit, en effet, p. 202, la leçon indiquée par Barthélemy. De son temps on attribuait cette pièce à une ville de Thrace nommée par Polybe Τύλις; maintenant, en raison du type et de la fabrication, on classe cette pièce à une ville de Crète inconnue dans les textes. On en possède au cabinet des Médailles deux exemplaires dont un est bien conservé et de bon travail, et l'autre en mauvais état. Ils portent dans Mionnet les n°s 322, 323.

[19] *Del Tesoro britannico parte prima, ovvero Museo nummario ove si contengono le medaglie greche e latine in ogni metallo e forma, non prima publicate, delineate e descritte da Nic. Fr. Haym, Romano.* Londres, 1719, 2 vol. in-4°. Il y en a une traduction latine par le comte Louis Christiani, Vienne, 1762, 2 vol. in-4°. Le passage indiqué ici est au tome II, p. 72 de l'édit. italienne, et au tome II, p. 87 de l'édit. latine. — Paciaudi doute de la lecture du nom; il se demande s'il ne faudrait pas plutôt lire AINIανων que AINIων, l'un venant de Αἴνεια, l'autre de Αἶνος, villes situées toutes deux en Thrace et toutes deux fondées, disait-on, par Énée. C'est pour cela qu'au lieu de voir sur cette médaille une figure de Mercure, il est porté à y voir une figure imaginaire du fils de Priam, et il le prouve par des arguments qui ne manquent pas de solidité. (*Ad nummos consulares, etc.*, p. 78 à 80.)

[20] Voy. Paciaudi, *Ad nummos, etc.*, p. 81 à 84. Il voit dans la figure que porte cette médaille l'image de Phéménoé, prêtresse d'Apollon, dont parlent entre autres Hésiode, Pausanias, Stace et Lucain. Tous les détails dans

Médaille VII[e]. Vous avez raison; elle est de Syracuse, et assurément très-belle par sa grandeur. Je ne puis rien vous dire sur la rosette et sur les pieds qui terminent la *triquetra*[21]. Ce sont de ces petits détails sur lesquels on ne peut rien avancer de précis.

N° A. C'est une médaille certainement frappée en Grèce; mais je n'ai pas eu le temps d'examiner en quelle ville.

N° B. L'ornement qui entoure le T me paraît être une vigne, et me fait croire que la médaille est de THNIΩN[22].

N° C. Cette médaille est de Tricca, en Thessalie. Vous avez vu le P ci-dessus dans la médaille de Larissa : il y en a plusieurs au cabinet du Roi où l'on voit de l'autre côté la moitié d'un cheval. Je crois que c'est ici la même chose. Il faut observer que plusieurs antiquaires ont lu TPIAKAAA au lieu de TPIKKAION, sur les médailles de cette ville. Paruta, je crois, est du nombre[23].

N° *. De Thèbes ou de Béotie; vous avez raison.

lesquels il entre à ce sujet sont du plus vif intérêt.

[21] Réunion de trois jambes et leurs cuisses disposées en triangle, que l'on trouve souvent sur les médailles de la Sicile et qui rappelaient la forme triangulaire ou les trois promontoires de cette île. Les variétés en sont très-nombreuses. Voy. notamment dans *La Sicilia descritta con medaglie*, par Paruta (Palerme, 1612, in-f°), les planches relatives à la ville de Palerme. — Barthélemy parle ici d'une rosette dont Paciaudi ne parle pas; il dit au contraire que cette médaille, qui pèse quatre-vingt-quinze carats, est dépourvue de toute espèce d'ornement, et d'une grossièreté conforme à l'état de l'art au temps où elle fut fondue. On lira avec infiniment de plaisir l'explication que Paciaudi a donnée de ce curieux monument, et qui est remplie de la plus agréable et en même temps de la plus saine érudition. (*Ad nummos consulares, etc.*, p. 71 à 75).

[22] De l'île de Ténos, une des Cyclades. Paciaudi n'en parle pas.

[23] Paruta donne, en effet, cette médaille au titre *Di Troccoli*, p. 123 de son ouvrage déjà cité. On voit au revers la moitié d'un cheval avec le mot TPIAKAAA en exergue. L'exemplaire de ce livre que j'ai consulté à la bibliothèque Nationale est fort curieux. Toutes les planches sont paginées à la plume; il contient, en outre, quantité de notes manuscrites en italien, les unes en marge, les autres sur des petites feuilles volantes. C'est un livre à ne communiquer au public qu'après avoir numéroté et collé ces petites feuilles.

N° **. J'ignore où elle a été frappée; mais je crains que votre conjecture sur la roue ne soit pas solidement établie. Les traces des aires en creux paraissent plutôt de l'autre côté où l'on voit un carré figuré par des points. A votre place, je ne la publierais pas; elle ne dit pas grand'chose.

Voilà, mon cher, mon sentiment sur ces médailles dont je vous renvoie les dessins. J'ajoute que si vous citez mon *Essai de paléographie numismatique,* il faut citer le volume XXIV de nos Mémoires, page 30[24].

Je fais mille millions de compliments au très-aimable bailli, car je ne lui écris pas aujourd'hui; je n'en ai pas le temps. Mais au premier courrier, sans faute. Il n'est pas de jour que nous ne parlions de Rome avec Mme de Stainville. Je me suis acquitté de votre commission à son égard; elle vous en remercie infiniment, et m'a chargé de vous dire beaucoup de choses pour elle. Sa santé est meilleure à présent. Elle ne tardera pas à partir pour Vienne. M. de Stainville est presque toujours à la cour; je ne fais que l'entrevoir quand il vient à Paris. Il est toujours plein de souvenir pour ses amis.

Je vous enverrai peut-être bientôt l'explication du monument singulier qui est à Malte[25]. C'est la célèbre inscription

[24] Paciaudi le cite en effet, et avec de grands éloges, dans *Ad nummos consulares, etc.*, p. 66.

[25] Ce monument, dont l'inscription était bilingue, fut envoyé par le grand maître de l'ordre de Malte à l'Académie des inscriptions. La version grecque fut d'un grand secours à Barthélemy pour expliquer les mots phéniciens. Il ne s'avança toutefois qu'avec beaucoup de précaution. Aussi a-t-il publié jusqu'à cinq alphabets phéniciens, aucun desquels ne s'est trouvé complet, et qui tous ont des différences plus ou moins sensibles. Le premier est tiré de l'inscription de Malte et des médailles de Phénicie; le second, des médailles de Sicile; le troisième, des inscriptions de Chypre, rapportées par Pococke; le quatrième, du bas-relief égyptien de Carpentras, au-dessous duquel sont quatre lignes d'écriture; le cinquième, d'une autre inscription trouvée à Malte, dans une grotte ou caverne qui renfermait un cadavre. Les quatre premiers sont aux tomes XXX et XXXII des *Mém. de l'Académie*, et le dernier, dans le *Journal des Savants* de décembre 1761. Sur l'inscription qui fait l'objet du dernier mémoire, voyez *Malta illus-*

phénicienne publiée dans les Mémoires de Cortone, avec une explication ridicule de l'abbé Fourmont[26], publiée encore par Gori, dans son Alphabet étrusque[27], par le comte de Ciantar[28], etc. Toutes ces copies sont défectueuses. J'en ai eu le moule pris en plâtre sur l'original; je l'ai trouvé ici en arrivant. Je me suis formé un alphabet phénicien; j'explique l'inscription, excepté un mot qui m'arrête encore. Mon alpha-

trata... del commendatore Fr. Abela... continuata dal conte Giov. Ant. Ciantar (2 vol. in-fol., 1775), t. I, p. 465, pl. XI.

[26] *Dissertazione dell' abbate Fourmont... sopra una iscrizione fenicea trovata a Malta*, dans le t. III, p. 89 et suiv. des *Saggi e dissertazioni academiche publicamente lette nella nobile Academia Etrusca dell' antichissima città di Cortone* (Rome, 1768, 9 vol. in-4°), ouvrage que Barthélemy qualifie habituellement de *Mémoires de Cortone.* — Pour justifier ce que dit ici Barthélemy du ridicule de cette explication, il suffit de la citer : *Vrinatori* (magno) *urinatorum magistro* (Deo) *duci et* (Deo) *absorbenti, in die* (quo) *sublevarunt* (anchoram) *et natarunt, exierunt* (ad verbum), *navigarunt e Tyro, portum reliquerunt eum, cœperunt invenire corallium, exierunt* (iterum) *e Tyro; ecce vastare Lydam.* Aussi Gesenius (*Scripturæ linguæque phœniciæ monumenta*, t. I, p. 95), parlant de Fourmont à ce propos, l'appelle-t-il *ille tribus Anticyris insanabile caput.* L'explication de Barthélemy est celle-ci : « Abdassar et Asseremor, fils d'Asseremor, fils d'Abdassar, avons fait ce vœu à notre Seigneur Melcart, divinité tutélaire de Tyr. Puisse-t-il les bénir après les avoir égarés! » (*Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XXX, p. 413).

[27] Dans son *Museum etruscum*, t. I, p. XLVIII, Maffei ayant fait sur cet alphabet des remarques où il combattait le sentiment de Gori, et qui furent publiées dans les *Osservazioni letterarie di Verona*, t. IV, Gori y répondit par un écrit intitulé : *Riposta al signore Scip. Maffei* (Florence, 1739, in-8°); puis par *Difesa dell' Alfabeto degli antichi Toscani disaprovato dal signore Scip. Maffei* (Florence, 1742, in-8°, p. CII). Sur cette dispute, voyez les tomes XXI et XXXV des *Opuscula scientifica et philologica* (51 vol. in-12) de Calogera.

[28] *De antiq. inscriptione* (1749), p. 4, pl. III. Pour plus amples renseignements sur cette inscription, ses variantes et ses interprètes, voyez Brès, *Malta antica illustrata* (Rome, 1816, in-fol.), ch. VI, p. 92 et suiv., et Gesenius, *Scripturæ linguæque phœniciæ monumenta* (Leipsig, 1837, 3 part. in-4°) : 1re part., p. 92-102; 3e part., pl. VI. Cette inscription est deux fois sur les bases de deux candélabres en marbre tout à fait pareils. L'un est conservé au musée de la bibliothèque publique de Malte, l'autre, qui fut donné en 1780 à Louis XVI par le grand maître de Rohan, fut déposé d'abord à la bibliothèque Mazarine, où il resta jusqu'en 1863. Depuis lors il fut transporté au Louvre.

bet se trouve appuyé par les médailles. Ce travail sera utile; je vous en ferai part dans la suite.

Adieu, mon cher ami; soyez persuadé que personne au monde ne vous aime plus que moi.

III

Paris, 11 septembre 1757.

Je reviens enfin à vous, mon cher ami, c'est-à-dire à moi-même, car je ne saurais séparer vos intérêts des miens. Après un silence dont je souffrais le premier, j'ai enfin un moment pour vous écrire. Ne m'accusez point d'indifférence; j'en suis incapable à l'égard de personne et mille fois moins pour mes amis. Je me suis trouvé enseveli dans un tas d'occupations et de lettres. J'ai compté sur votre indulgence et j'ai à présent le plaisir de vous en faire des excuses, persuadé que vous les recevrez avec un plaisir égal. Outre des arrangements que j'avais à faire au Cabinet, soit pour les médailles acquises en Italie, soit pour une collection que j'avais achetée à Marseille, il m'a fallu faire un mémoire pour l'Académie[1]. Ce n'était pas mon dessein; on m'y a forcé, et je me suis trouvé embarrassé. Il fallait traiter le sujet d'une manière un peu intéressante pour le public, puisqu'il était destiné pour la rentrée publique. Tout ce que j'ai vu dans mon voyage est connu depuis longtemps. La difficulté était de dire des choses neuves et amusantes. J'ai choisi le sujet le moins susceptible de cet avantage, le plus souvent et le mieux traité par les antiquaires à qui je rends justice; j'ai pris les monuments de Rome. En succombant, la difficulté faisait mon excuse; en réussissant, on m'en savait plus de gré encore. Je n'ai point examiné ces monuments en eux-mêmes, mais dans leur rapport avec l'histoire

[1] *Mémoire sur les anciens monuments de Rome*, lu en 1757; en deux parties. T. XXVIII, p. 579, des *Mémoires de l'Académie*. Barthélemy, comme il le dit un peu plus loin, l'avait *allongé* pour le faire imprimer dans ce recueil.

des arts et des mœurs. Je forme une chaîne sur les témoignages des historiens, et j'accroche de temps en temps à cette chaîne les petites observations que j'ai eu occasion de faire. Je suis content du succès que ce petit ouvrage a reçu à l'Académie; il faudra que je l'abrége pour la rentrée publique, et que je l'allonge pour le faire imprimer ensuite dans les Mémoires, s'il en vaut la peine. Le plan est vaste et demanderait un traité entier. On n'accorde qu'une demi-heure pour l'assemblée publique, ainsi je me contenterai d'indiquer mes vues, et pourvu que je sorte sans honte de cette corvée, je serai heureux. Ce travail m'a forcé d'abandonner mon inscription maltaise, que je tiens certainement à peu de chose près[2]. Vous pouvez dire à M. Agius que je me ferai un vrai plaisir de lui communiquer mon explication; mais il faut auparavant que je la lise à l'Académie : ce que je ferai tout au commencement du mois de novembre. Je vous enverrai ensuite pour ce savant une gravure de l'inscription et un abrégé de la dissertation. Remerciez-le pour moi de l'offre qu'il me fait de sa copie; celles que j'ai me suffisent, à l'exception d'un mot qui dans l'une et l'autre inscription se trouve altéré dans le moule. Ainsi, il me ferait plaisir, s'il pouvait m'envoyer les deux premières lignes de sa copie[3]. Je sais de l'arabe ce qu'il en faut pour vivre. D'autres occupations m'ont obligé depuis longtemps d'abandonner cette langue, qui, comme toutes les autres, exige une application continuelle. J'ai néanmoins jeté les yeux

[2] Voy. la lettre qui précède.

[3] Le chanoine Agius *de Soldanis*, ou Agio de' Soldani, mort en 1760, était né dans l'île de Gozzo, voisine de celle de Malte. Il était donc prédestiné et à savoir et à parler l'idiome propre aux populations de ces îles; et ayant cru y retrouver les restes de la langue phénicienne, il avait publié à Rome, en 1750, une grammaire intitulée : *Della lingua punica presentemente usitata, ovvero nuovi documenti liquali possono servire di lume all' antica lingua etrusca*, in-8°. On voit ici qu'il travaillait en même temps que Barthélemy à expliquer la dernière inscription trouvée à Malte; il fit même à ce sujet une dissertation que Barthélemy (lettre V) prie Paciaudi de lui envoyer.

sur l'inscription arabe de Malte; je la connaissais déjà; on l'avait envoyée il y a quelques années à l'Académie. J'y avais découvert dans ce temps-là ces formules usitées par les arabes du XII[e] siècle dans leurs inscriptions sépulcrales[4] : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux, que Dieu bénisse le prophète Mahomet et sa famille, et qu'il les conserve! A Dieu appartient la puissance et l'éternité, aux créatures la mort..... C'est ici le tombeau de..... qui mourut un jeudi, sixième du mois schaaban de l'an 569; il professa en mourant qu'il n'y a point de Dieu, si ce n'est le Dieu unique qui n'a point de compagnon.* Voilà une partie de l'inscription du milieu. On voit dans le cadre d'autres mots arabes qui ne sont vraisemblablement que des sentences de l'Alcoran. J'ai prié M. de Guignes, professeur en syriaque au collége Royal, qui vient de publier l'*Histoire des Huns*[5], de déchiffrer les mots que je n'ai pas eu le temps d'étudier ou le bonheur de lire; il me donnera ses remarques, et je vous les enverrai. En attendant, M. Agius pourrait consulter la dissertation d'Adrien Reland sur les marbres de Pouzzole : *Adriani Relandi dissert. de marmoribus arabicis puteolanis et nummo arabico Constantini Pogonati*[6]. C'est le premier qui a répandu la lumière sur les lettres couphites. Il peut consulter aussi le *Museum Veronense*[7], où l'on trouve tout à la fin deux inscriptions expliquées par M. Assemani.

Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez données. Celle de la lettre adressée aux cardinaux assemblés à Palestrine[8] m'a sensiblement affligé. Quelle indécence, quelle fu-

[4] Voir sa *Dissertation sur les médailles arabes*, au t. XXVI, p. 557 et suiv. des *Mémoires de l'Académie*.

[5] *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols, etc.*, 5 vol. in-4°, 1756. Sur Deguignes, voyez les lettres XV, XXI et XXII de Caylus.

[6] Amsterdam, 1705, in-12.

[7] Par Scipion Maffei; p. CCCXXXVIII.

[8] Cette lettre ne fut jamais imprimée; des copies seulement en furent envoyées au secrétaire d'État du Saint-Père et aux personnes les plus considérables de Rome. Bientôt l'Italie en fut inondée. Elle était adressée : «Aux cardinaux et aux théologiens assemblés à

reur! J'ai bien peur que nos troubles ne passent un jour chez vous. Ce serait un grand malheur! Présentez de ma part mille et mille respects à M. le cardinal Spinelli [9]. Le souvenir de ses bontés est un bien précieux pour moi et un des plus grands avantages que j'aie retirés de mon séjour à Rome.

Embrassez bien M. de Lerma [10]; je ne lui écris pas, mais je me souviens souvent de lui. En fait-il autant de son côté? J'ai écrit la semaine dernière à M. le bailli [11]; je lui écrirai la semaine prochaine, et ainsi de quinze en quinze jours. Lui, vous, et quelques personnes encore, me faites bien regretter Rome. Des maux d'estomac, des pluies, des froids, le bruit, l'absence de M. et Mme de Stainville, me donnent des moments d'humeur insupportable. Je suis triste comme le pauvre baron de Gleichen [12]; j'ai envie de me faire théatin, d'aller m'établir à Rome, à condition que vous me prendrez pour votre compagnon. Sans plaisanterie, si j'étais libre et riche, je finirais

Palestrine pour y faire un règlement d'étude, en faveur du collége de la Propagande, et pour leur tracer la méthode de combattre les hérésies et de ramener les gentils et les athées au sein de l'église.» Écrite en latin, elle contenait des doutes (*dubia*) proposés aux cardinaux et aux théologiens par quelques zélateurs de la foi catholique (*ab aliquibus fidei catholicae zelatoribus*), et s'exprimait en des termes qui choquèrent vivement le pape et l'assemblée. Aussi Benoît XIV s'empressa-t-il de la condamner par un bref en forme de bulle, qu'il lança contre cet écrit le 5 septembre 1757. Les jansénistes l'attribuèrent à un jésuite. «Les plus clairvoyants» d'entre eux en déclarèrent l'auteur le P. Fabre, qui en 1755 avait publié un autre écrit sous le titre de *Praxis quesnelliana*, et des notes sur l'*Enchiridion* de saint Augustin. Voy. les *Nouvelles ecclésiastiques* du 23 novembre 1757.

[9] Voy. ci-dessus lettre I, à la fin, et de plus la lettre VIII de Caylus, et la note qui concerne le cardinal.

[10] C'est le même dont Paciaudi, dans sa lettre XLV à Caylus, à l'occasion de la dissertation de Barthélemy sur la mosaïque de Palestrine, parle en ces termes: «Quelques cardinaux l'ont demandée; j'ai donc besoin de quelques autres exemplaires. Ajoutez-lui que M. de Lerma était en colère, parce qu'il l'avait oublié. J'ai menti afin de le tranquilliser, et je lui ai envoyé l'ouvrage au nom de l'auteur.» Barthélemy lui donne plus loin (lettre XI) le titre de Monseigneur.

[11] Le bailli de Solar.

[12] Voy. la lettre XXXIV de Caylus, et la note sur ce personnage.

mes jours en Italie. Rien n'est comparable à un beau soleil; je ne sais plus de quelle couleur il est. Nous sommes tranquilles à présent. Au milieu de nos troubles, le roi a dit au Parlement : Je vous aime bien ; le Parlement a répondu : Nous vous aimons bien aussi; et la paix s'est faite [13].

J'avais fait votre commission auprès de M. et de Mme de Stainville avant leur départ; l'un et l'autre ont été fort sensibles à votre souvenir et m'ont chargé de vous en assurer. J'ai eu de leurs nouvelles depuis leur arrivée à Vienne, ils se portent bien. J'ai bien envie de les aller joindre.

Ne soyez point inquiet sur le nouvel ambassadeur [14], il rendra justice à votre mérite. Ne le soyez pas non plus sur les livres que vous désirez; vous les aurez; je vous demande encore un peu de patience [15].

Adieu, mon cher ami, je joins ici une lettre pour M. Olivieri et une pour l'abbé Sartori, que je vous prie de leur faire tenir. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse un million de fois; adieu. Si vous voyez le Père Pozzi [16], faites-lui bien mes compliments.

IV

Paris, 17 octobre 1757.

Je vous ai écrit, mon cher ami, sous l'adresse de M. l'abbé

[13] Allusion au schisme occasionné par les refus de sacrements, aux luttes scandaleuses produites à ce sujet entre le parlement de Paris et le clergé, aux démissions imposées à plusieurs membres des chambres des requêtes et des enquêtes, aux emprisonnements de quelques-uns, aux exils et autres disgrâces auxquels ils furent condamnés ainsi qu'un certain nombre de prélats, à la pacification ménagée par les membres de la grand'chambre, aux démissions rendues, aux prisonniers mis en liberté, aux exilés rappelés, enfin à la réconciliation opérée et scellée par des compliments réciproques entre le roi et ses sujets repentants. Voyez le *Journal* de l'avocat Barbier, année 1757, et le *Précis du siècle de Louis XV*, par Voltaire, chapitre XXXVI.

[14] M. de Rochechouart, évêque de Laon, ambassadeur à Rome, après le comte de Stainville.

[15] Voyez la lettre qui précède, note 15.

[16] Un religieux minime de Rome.

de Meyere, une lettre très-longue; j'y en avais joint une pour M. Olivieri, et une troisième pour l'abbé Sartori, à Venise, que je vous priais de lui faire tenir. M. l'abbé de Meyere[1] est mort sur ces entrefaites, et j'ignore ce qu'est devenu mon paquet; marquez-moi si vous l'avez reçu. J'en suis en peine, puisque je n'ai point de réponse de votre part, mais je le suis beaucoup plus depuis que j'ai vu une lettre de M. Natoire[2] à M. de Caylus, dans laquelle il lui dit que vous avez été malade. Cette nouvelle m'afflige. Vous savez combien je m'intéresse tendrement à vous; rassurez-moi le plus tôt que vous pourrez.

Nous n'avons rien ici de bien intéressant à vous apprendre; les nouvelles littéraires n'offrent rien de satisfaisant; les esprits sont en vacances; le moment de la récolte est communément en hiver. Mon cabinet m'occupe entièrement. J'insère les médailles acquises en Italie ou à Marseille; tout cela doit être rapporté sur des catalogues avec des notes et détails ennuyeux. M. de Caylus m'a montré ces jours passés un mémoire très-étendu sur la Table isiaque qu'il a fait regraver. Je l'ai lu tout entier. Ce n'est qu'une description faite avec beaucoup d'exactitude de toutes les figures de ce monument. Il y a quelques réflexions assez bonnes, mais l'énigme n'est pas dévoilée et ne saurait l'être. En conséquence, je lui ai fait changer le titre, et au lieu du mot *explication*, il mettra simplement description ou analyse de la Table isiaque[3]. Comme il y a du mérite à donner des descriptions claires et soutenues des termes de

[1] Il ne faut pas confondre cet abbé avec le P. de Meyere, jésuite, auteur de quelques écrits d'histoire, de théologie et de poésies latines, mort en 1730. (Voy. la *Table méthodique du Journal de Trévoux*, par le P. Sommervogel, nos 522, 540 et 5659.) C'était peut-être son neveu.

[2] Directeur de l'Académie de France à Rome. Voy. les lettres de Caylus, V, XI, XIII, XV et *passim*.

[3] Elle est au tome VII, p. 34-119, des *Antiquités* de Caylus, sous le titre de *Description*, qu'indique ici Barthélemy.

l'art, je ne me suis point opposé au dessein qu'il a de lire ce mémoire à l'Académie. Il est certain, de plus, qu'il a eu des éclaircissements d'un célèbre naturaliste de ce pays-ci[4], sur les animaux et les plantes qu'on voit dans la Table isiaque, et que tout cela peut avoir quelque utilité. M. de Caylus n'a d'autre occupation que ce genre de travail; son esprit a besoin de pâture; voilà ce qui lui fait produire tant d'ouvrages. Il prépare un IIIe volume[5] qui sera bientôt achevé; je vous l'enverrai quand il sera imprimé.

Les nouvelles d'État sont plus intéressantes pour nous. M. de Montcalm a pris en Amérique le fort Georges[6] qui couvrait l'Albanie (*sic*). Nos succès continuent dans ce pays-là; les Anglais ont fait une expédition à Rochefort qui n'a point eu de succès. On dit qu'ils comptent sortir de nouveau pour en tenter une autre; cependant la saison est bien avancée.

Adieu, mon cher ami; donnez-moi de vos nouvelles le plus souvent possible; présentez mes très-humbles respects à S. E. M. le cardinal Spinelli, dont les bontés sont toujours présentes à mon esprit. Ne m'oubliez pas auprès du cher bailli[7], à qui j'écrirai incessamment. Je vous embrasse un million de fois.

M. de Caylus vous prie de lui acheter quelques petits pots cassés, si vous en trouvez l'occasion; je joins mes prières aux siennes, pourvu que cette commission ne vous donne pas trop de peine; car je connais le prix de votre temps. *Addio.*

[4] Bernard de Jussieu. Voyez les lettres V et XXIV de Caylus.

[5] De son *Recueil d'Antiquités.*

[6] Le marquis de Montcalm de Saint-Véran, né près de Nîmes, le 28 février 1712, mort à Québec, le 14 septembre 1759. Il prit, en effet, sur les Anglais, en cette année 1757, le fort de Georges, sans pouvoir empêcher que la garnison, au nombre de 500 hommes, ne fût en partie massacrée par les tribus sauvages, alliées des Français. Ce fort couvrait le comté d'Albany, où est située la ville de ce nom, sur la rive droite de l'Hudson, à 35 lieues au nord de New-York. Voy. sur ce fait d'armes, ainsi que «sur l'expédition des Anglais à Rochefort» indiquée un peu plus bas, la *Vie privée de Louis XV*, t. III, p. 121 et suiv.; p. 334 et suiv.; p. 340 et suiv.

[7] De Solar.

V

Paris, le 14 novembre 1757.

Votre lettre, mon cher ami, est datée d'un endroit qui ne s'effacera jamais de mon souvenir[1]. Je n'ose vous dire qu'il fait le malheur de ma vie, mais du moins il la remplit de regrets. Je me rappelle sans cesse ces promenades, ces conversations, ces soirées où le temps nous entraînait, où nous goûtions des plaisirs si tranquilles, où en se quittant on désirait de se revoir encore. Un coup de vent nous a dispersés, comme il a dissipé la flotte de l'amiral Holbourne[2]. Cependant nous valions plus que les Anglais. Les uns sont à Vienne, vous êtes à Rome, le baron de Gleichen est à Avignon, et moi à Paris; il semble que nous nous éloignons le plus que nous pouvons. J'en suis désolé; je fais tout mon possible pour aller à Vienne;

[1] De Frascati, où Paciaudi et Barthélemy se rencontraient chez le comte de Stainville.

[2] Les Anglais voulant assiéger Québec, résolurent de s'emparer d'abord de Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, pensant qu'une fois maîtres de cette clef du Saint-Laurent, il leur serait plus aisé de prendre Québec. Il n'y avait alors à Louisbourg qu'une escadre de neuf vaisseaux français, commandée par le comte Dubois de La Mothe. Les Anglais y en envoyèrent quinze. L'amiral Holbourne, qui les commandait, fut bien étonné, en arrivant, de trouver dans la rade une flotte de dix-huit vaisseaux en ligne. Les Français avaient prévu le coup dès longtemps, et l'avaient paré avec autant de diligence que de discrétion. Le gouvernement britannique envoya aussitôt du renfort à Holbourne; mais ce fut trop tard. L'amiral anglais croisait depuis quelques jours devant Louisbourg, bravant le comte de La Mothe et le défiant au combat, lorsque le 24 septembre il essuya un ouragan si terrible, qu'un capitaine de l'escadre, compagnon de lord Anson dans son voyage autour du monde, déclara que le fameux coup de vent qu'ils avaient essuyé en doublant le cap Horn n'était rien en comparaison. Cet ouragan dura quatorze heures, et s'il en eût duré une ou deux de plus, tous les vaisseaux anglais eussent été se briser contre les rochers de cette île qu'ils voulaient conquérir. De toute la flotte, dont le bâtiment le plus faible était de 60 canons, cinq seulement ne furent point endommagés. L'amiral Holbourne dut regagner le port d'Halifax. Si alors, et le vent étant apaisé, le comte de La Mothe fût sorti, il eût achevé le désastre de l'ennemi, et porté la terreur et la désolation dans ses colonies. (Voy. *Vie privée de Louis XV*, tome III, p. 117 et suiv.)

mais vous croyez bien que les restes de la vénérable antiquité touchent bien peu à présent des ministres à qui les Anglais et le roi de Prusse opposent tant de modernes[3]. Nous venons d'être bien étrillés en Saxe[4]; nous ne savons pas encore les détails de la bataille, mais nous avons perdu beaucoup d'officiers. Cette déroute nous afflige; il faut espérer qu'une autre fois on fera mieux.

Je connais le monument dont le baron[5] vous a envoyé le dessin; je l'avais vu dans mon voyage; il est gravé dans l'*Histoire de Provence* par Bouche[6], dans *l'Antiquité expliquée* de Montfaucon[7], dans les *Mémoires de l'Académie*[8]. On a donné dix à douze explications de l'inscription qui est sur la frise du mausolée; j'en ai parlé dans mon mémoire, et je crois en avoir trouvé la véritable interprétation. Comme je compte vous envoyer ce mémoire, vous me direz si je me trompe.

Vous pouvez m'envoyer votre ouvrage par la poste, en deux ou trois paquets, suivant la grosseur; ma place[9] me donne la franchise du port des lettres, et c'est principalement pour des ouvrages et des correspondances utiles au cabinet du Roi que je dois faire usage de cette permission. Ainsi, pourvu que votre dissertation ne soit pas reliée, je vous prie de vous servir de cette voie[10]. Je vous serai obligé aussi de me faire tenir celle du chanoine Agius[11]. Je voudrais bien

[3] Voy. la lettre II, note 2.

[4] A la bataille de Rosbach.

[5] De Gleichen.

[6] J'ai vainement cherché cette gravure dans la *Chorographie ou description de la Provence et histoire chronologique* du même pays, 2 vol. in-f°, 1664; je ne l'ai point trouvée.

[7] *Antiq. expliquée.* Supplém., t. II, p. 207.

[8] *Explication d'un bas-relief égyptien et de l'inscription phénicienne qui l'accompagne*, au t. XXXII, p. 725, des *Mémoires de l'Académie.* Cette explication est de Barthélemy. Elle concerne le monument de Carpentras, lequel est représenté sur une planche qui précède l'explication.

[9] De garde du cabinet des Médailles.

[10] Il s'agit de la dissertation intitulée : *Ad nummos consulares triumviri Marci Antonii animadversiones*, 1757, in-4°.

[11] Voy. la lettre qui précède.

pouvoir me servir du même moyen pour vous faire tenir quelques-uns des livres que vous souhaitez; mais je compte passer un de ces jours chez le P. d'Héricourt[12]; je lui donnerai le Velasquez[13] et le Chamillart[14], en attendant qu'on m'ait rapporté le catalogue de M. de Boze[15] et les rois du Bosphore[16], que j'ai donnés à relier.

J'avais rapporté d'Italie les *Symbolæ litterariæ*[17] de Gori, tant la première décade imprimée à Florence que la seconde imprimée à Rome; il me manque de cette seconde le volume IV : *Decadis secundæ volumen quartum*, imprimé en 1752. C'est ce volume où est la dissertation de Guadagni sur les Pandectes et celle de Liruti, *De servis medii ævi*[18]. C'est, je crois, M. Pagliarini[19] qui a imprimé cette collection. Je vous prie de le voir et de lui demander ce IVe volume pour perfec-

[12] Procureur général des théatins, à Paris.

[13] *Ensayo sobre los alfabetos de las letras desconicidas que se encuentran en las mas antiguas medallas y monumentos de España, por puis Velasquez.* Madrid, 1752, in-4°.

[14] *Dissertation du R. P. Chamillart, de la compagnie de Jésus, sur plusieurs pierres gravées de son cabinet et autres monuments d'antiquité.* Paris, 1711, in-4°. — Paciaudi demandait encore cet ouvrage à Caylus le 12 janvier 1759. Il faut croire que Barthélemy aura trop présumé de soi-même, en lui annonçant l'envoi prochain de cet ouvrage, que Caylus eut beaucoup de peine à se procurer. Voy. la lettre X de Caylus.

[15] Gros de Boze, garde du cabinet des Médailles, où Barthélemy lui avait succédé. Il était mort le 10 septembre 1753. On a le *Catalogue des livres du cabinet de M. de Boze.* Paris, 1753, in-8°.

[16] *Histoire des rois de Thrace et de ceux du Bosphore cimmérien éclaircie par les médailles*, par Cary, 1752, in-4°.

[17] *Symbolæ litterariæ, opuscula varia philologica, scientifica, antiquaria signa, lapides, numismata, gemmas et monumenta medii ævi complectentes.* Florence et Rome, 1748-1758, 10 vol. in-8°. C'est un recueil de dissertations archéologiques.

[18] *Guadagni... De Florentino Pandectarum exemplari Dissertatio*; dans le recueil de Gori, indiqué à la note qui précède, t. IV, p. 150. — *De servis medii ævi in Foro Julii Dissertatio Jos. Liruttii de Villafreda, socii Columbarii Florentini*; même recueil et même tome, p. 153.

[19] Imprimeur à Rome. Voy. sur ce personnage et ses aventures les lettres XLV et L de Caylus, et LI, LV, LX de Paciaudi.

tionner mon exemplaire; vous aurez ensuite la bonté de me l'envoyer par la poste en deux paquets.

Je suis bien sensible aux politesses de M. Olivieri, mais j'en suis honteux; je ne les ai méritées en aucune façon. On place quelquefois des noms illustres à la tête d'un ouvrage médiocre pour lui donner du relief; d'autres fois on met un nom obscur à la tête d'un excellent livre, et tout l'honneur est pour celui à qui le livre est adressé[20]. Je serai dans ce dernier cas, si M. Olivieri prend effectivement le parti dont vous me parlez. C'est à vous, mon cher, que je dois de pareilles marques de bonté; je vous en remercie souvent en moi-même sans que vous le sachiez.

Il est vrai que M. de Caylus ayant trouvé les dessins originaux des *Antiche pitture*[21], avec les couleurs telles qu'elles étaient sur les monuments, les fait graver de nouveau; il est vrai qu'il n'en tirera qu'une très-petite quantité d'exemplaires. Il n'en doit délivrer aucun qui ne soit enluminé exactement, suivant les originaux; et comme cette enluminure coûte 10 louis, c'est-à-dire environ 24 sequins, il a cru qu'on ne serait pas fort empressé à lui en demander. Du reste, c'est un projet qui intéresse moins les antiquaires que les amateurs de la peinture; vous avez presque tout ce qu'il donnera dans les gravures de San Bartoli[22]. Ne soyez point inquiet sur le recueil de notre Académie. Je vous l'ai promis et vous l'aurez; mais il faut me donner un peu de temps.

[20] Ce n'est pas au commencement, c'est à la fin qu'Olivieri a placé la dédicace du livre à Barthélemy qui a pour titre : *Della fundazione di Pesaro Dissertazione di Annibale degli Abbati Olivieri... Si aggiunge una Lettera del medesimo al signor abbate Barthélemy... sopra le medaglie greche di Pesaro, le più antiche romane, ed altre d'Italia. In Pesaro*, 1757, in-4°.

[21] Les dessins de Pietro Santi Bartoli. Voy. la lettre I de Caylus.

[22] Voilà Barthélemy qui fait presque un saint de Pietro Santi; mais il est plus excusable que Caylus, qui estropie ce nom constamment. Je remarquerai à ce propos que Paciaudi (*Ad nummos consulares Marci Antonii, etc.*, p. 28, note 1) traduisait ce nom en latin par *Sanctes Bartholus*.

Adieu, mon cher, mille compliments au cher et très-cher bailli. Remerciez un million de fois l'Éminence par excellence[23] d'un souvenir qui me flatte infiniment; assurez-la bien qu'elle n'a point dans le monde de plus sincère admirateur et de plus zélé serviteur. Je vous embrasse un million de fois.

VI

Paris, 20 mars 1758.

Je vous adresse cette lettre, mon cher ami, et vous prie de la faire remettre à M. Olivieri. Partagez ma reconnaissance à son égard, et marquez-lui combien j'ai été sensible à l'honneur qu'il m'a fait[1]. Je compte lui envoyer, dans quelques mois, des remarques sur les médailles qu'il a publiées. Je ne l'ai pas pu jusqu'à présent; ce malheureux alphabet phénicien m'occupe tout entier[2]. J'ai lu mon Mémoire à l'Académie[3]; il était fait à la hâte; on l'a choisi pour la rentrée publique après Pâques; il faut que je le refasse, et peut-être faudra-t-il le retravailler une troisième fois, quand il sera question de l'imprimer. Tout cela m'ennuie fort, et je me promets bien, après toutes ces opérations, de ne plus travailler sur les langues orientales. Le défaut des monuments, les difficultés incroyables que l'on trouve dans les combinaisons auxquelles on s'engage, la crainte de s'avoisiner toujours une erreur[4], sont bien propres à décourager. Je le suis d'autant plus que cette littérature est très-peu estimée parmi nous, et que les plus grands succès en ce genre ne donneraient pas le moindre titre pour obtenir des grâces[5]. Je ne chercherai plus que des matières plus intéres-

[23] Le cardinal Spinelli.

[1] Voyez la lettre précédente.

[2] Voyez lettres II, III et V.

[3] Voyez lettre III, note 1.

[4] Je passe mon exil parmi ces tristes lieux
Où rien de plus courtois qu'un loup ne m'avoisine,
a dit Théophile, *Œuvres*. 1621, p. 304.

[5] Les goûts ont bien changé depuis, et les grâces, puisque grâces il y a, vont aujourd'hui aux orientalistes aussi naturellement qu'elles s'en éloignaient alors.

santes, ou plutôt je tâcherai de ne rien faire[6]. J'emploierai mon temps à voir mes amis ou à leur écrire. Mais c'est avec vous surtout, mon cher ami, que je m'entretiendrai souvent, de votre santé et de celle de nos amis. J'ai reçu, il y a quelques jours, des nouvelles du bailli, qui me paraît en fort bonne santé. J'en reçois souvent de Vienne[7], où je ne vois plus d'espérance de pouvoir aller; on me refuse tout ici, même les choses les plus justes[8], tandis qu'on accorde tout à des gens qui n'ont point travaillé ou qui sont incapables de faire la moindre chose. *Ma passiamo ad altro.*

Outre plusieurs livres, que j'avais pris chez Bouchart, libraire français au Gours[9], il m'avait fourni la bibliothèque orientale d'Assemani, en 4 volumes in-folio et en feuilles[10]. Le deuxième volume est défectueux : il y manque B, le dedans et le dessus, depuis la page 17 jusqu'à 24; en second lieu, Y, Z, le dedans et le dessus, depuis la page 169 jusqu'à 184; en troisième lieu, O O, le dedans, depuis la page 291 jusqu'à 294. J'ai écrit à M. Bouchart au mois de décembre, et j'ai fait passer ma lettre par M. Delvincourt, qui aura sans doute eu la bonté de la lui faire remettre. Je le priais de me compléter mon exemplaire, puisqu'il me l'a fourni; mais il n'a pas daigné me répondre. Je vous prie de le voir ou de lui faire parler par quelqu'un de nos amis, afin qu'il m'envoie par la poste ces trois ou quatre feuillets qui me manquent. Si vous ne connaissez pas assez Bouchart, vous pourriez prier de ma part le père Jacquier[11], qui se chargerait de cette commission avec l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

[6] Il eût été bien fâché qu'on le prît au mot.

[7] C'est-à-dire du comte de Stainville, qui y était ambassadeur.

[8] Pour le cabinet des Médailles.

[9] Au Corso, à Rome.

[10] *Bibliotheca orientalis in qua mss. codices Vaticani syriaci, arabici, etc. recensentur...* 4 vol. in-fol. Rome, 1719-1721-1723-1728.

[11] Voyez sur ce Père la lett. XXXIV de Caylus, et surtout la note 1 de la p. 161. Barthélemy y peint bien ce docte et obligeant religieux.

Vous avez aussi à m'envoyer un demi-volume des *Symbolæ litterariæ*[12] de Gori. Vous m'aviez écrit que vous l'aviez; ayez la bonté de me l'adresser par la poste, en le faisant plier, pour qu'il ne tienne pas tant de place, et le partageant en deux parties que vous m'enverrez par deux ordinaires successifs. Adieu, mon cher ami; mes respects, je vous prie, à Son Éminence[13], et mille compliments à tous nos amis.

VII

Paris, 16 avril 1758.

Vos lettres me font toujours un nouveau plaisir, mon très-cher ami. Je me suis félicité mille fois de vous avoir connu, et le plus grand bien que vous puissiez me faire, c'est de me conserver votre amitié; je la mérite par mes sentiments, dont l'absence ne fait qu'augmenter la vivacité. Je vous remercie de tout mon cœur des ouvrages de M. Agius que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'avais la grammaire et je lirai avec plaisir son explication de la scène de Plaute[1]. Je viens d'apprendre avec une joie que je ne puis vous exprimer, que notre cher bailli[2] viendra à Paris. *O qui complexus et gaudia quanta!* Quel bonheur, si sa présence pouvait vous attirer! Ce sera le seul regret que me laissera le plaisir de l'embrasser. Vous avez dû recevoir une lettre que je vous priais d'envoyer à M. Olivieri; acquittez-moi auprès de lui d'une partie de ma reconnaissance. Vous avez eu raison de me reprocher mon silence à son égard, et vous en avez deviné la raison; le phénicien m'emportait. On m'a fait lire ma dissertation dans l'assemblée publique, qui se tient tous les ans après Pâques; j'ai été con-

[12] Voyez la lettre précédente.
[13] Le cardinal Spinelli.

[1] Voy. lettre III. — *Spiegazione della scena I dell' atto IV in Penulo di Plauto, fatta colla lingua maltese.* Rome, 1757, in-8°.

[2] De Solar. Il vint en effet à Paris comme ambassadeur du roi de Sardaigne. Voy. la lettre I.

tent du succès; dans quelque temps, et après un peu de repos, je la reprendrai, la publierai et vous l'enverrai[3].

Cette découverte en a produit une autre dont je suis enchanté. M. de Guignes, mon ami, auteur de l'*Histoire des Huns*[4], a trouvé des choses surprenantes. En voyant l'alphabet phénicien, il s'aperçut que l'aleph, la première lettre de cet alphabet, avait la même forme et la même valeur que la première clef de l'écriture chinoise. Cette conformité lui fit naître l'idée de chercher parmi les Chinois les autres lettres phéniciennes ou samaritaines, et il les a trouvées presque toutes. De ce germe sont venues, et viennent encore tous les jours, des découvertes, toutes plus singulières.

Par exemple, en prenant l'hiéroglyphe chinois qui ressemble à l'*i* phénicien, et celui qui ressemble au *Phé* phénicien, il en résulte le mot *ïaph* ou *ïoph,* qui en cophte, c'est-à-dire en ancien égyptien, signifie *main;* et justement ces deux hiéroglyphes en chinois signifient la même chose. Il a trouvé que dans le chinois le mot de *père* est exprimé par deux figures qui ressemblent à l'I et au D phénicien, et qu'on pourrait lire *iod* ou *iad;* et précisément, le même mot, chez les Cophtes, désigne un père. Il a cent exemples semblables; et de là, et de quantité d'autres preuves, il démontre que les Chinois ne sont qu'une colonie d'Égyptiens. Il suit encore que les deux premières dynasties des Chinois doivent être effacées de leur histoire et restituées aux Égyptiens. La colonie qui passa en Chine y porta l'histoire des rois qui les avaient gouvernés en Égypte, et dans la suite, par l'ignorance et l'éloignement des temps, les Chinois se sont attribué une antiquité qui disparaît à présent. Qui croirait que de si belles découvertes pussent tenir à une seule lettre[5]?

[3] Voy. plus bas, la note 6.

[4] *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols, etc.* 5 vol. in-4°, 1756.

[5] On ne le croirait pas sans doute. Au reste, il y a longtemps que ces belles illusions sont dissipées. La prévention

Je vous explique mal tout ceci, par la raison que j'en suis trop plein, et que je vous écris très-vite. Je vous observerai seulement que M. de Guignes ne travaille pas sur les caractères chinois modernes, qui ont perdu leur simplicité primitive, mais sur les anciens qui l'ont conservée, et dont malheureusement nous avons très-peu de manuscrits. Vous pourriez opposer quelques difficultés sur la ressemblance que j'ai supposée plus haut entre la langue cophte et l'égyptienne; nous savons que la première contient beaucoup de mots grecs et arabes; mais en les séparant, nous prétendons, avec quantité d'habiles gens, que le reste est égyptien. M. de Guignes lira dans deux jours son mémoire[6] à l'Académie; je ne vous en parle d'avance qu'après l'avoir lu et médité à loisir, et m'être convaincu de la bonté de ses opérations. Il reste une difficulté immense, c'est de savoir pourquoi les Chinois d'aujourd'hui donnent aux mots égyptiens répandus dans leur langue des sons tout différents; mais c'est ici un commencement de travail; il n'y a que quinze jours que M. de Guignes a eu cette idée, et qu'il l'a poussée si loin.

Un autre jeune homme, qui a remporté un prix à notre Académie, vient d'écrire à M. le comte de Caylus qu'il avait trouvé une parfaite conformité entre les anciens caractères des Indiens, avec l'écriture courante des Égyptiens, sur laquelle j'ai fait un mémoire imprimé dans le premier volume des

de Barthélemy pour le système ingénieux de Deguignes montre que, «quand il fallait juger les opinions d'autrui, il consultait trop son cœur, et quelquefois même qu'elles lui inspiraient une sorte d'enthousiasme qu'il n'avait pas pour les siennes, et dont le temps et la réflexion ne le guérissaient pas sans effort.» *Éloge de Barthélemy*, dans les *Œuvres diverses de J. J. Barthélemy* (Paris, an VI), t. I, p. XLIV.

[6] *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*, 1758, in-4°. Voy. dans la lettre XV de Caylus, p. 66, note 6, une remarque sur la manière dont le nom de cet auteur doit être orthographié. C'est à la tête de ce Mémoire que Barthélemy plaça ses *Réflexions sur quelques monuments phéniciens*, lesquelles sont au t. XXX, p. 405, des *Mémoires de l'Académie*, et qu'il avait lues, comme il le dit plus haut, en séance publique.

Antiquités[7] de M. de Caylus. Or comme par un alphabet nouveau, il paraît que l'écriture courante des Égyptiens ne doit pas être distinguée de la phénicienne, il suit que l'écriture égyptienne, ou phénicienne, ou samaritaine, est la même que celle des anciens Indiens et des anciens Chinois. Vous voyez aisément l'avantage qui en peut résulter, même pour l'authenticité des faits rapportés par Moïse.

Adieu, mon cher ami, je suis persuadé que ces découvertes feront plaisir à Son Éminence, à qui je vous prie de présenter mes respects très-humbles, et dont j'attends les ordres pour ses commissions.

Bien des compliments, je vous prie, à M. de Lerma[8] et à tous nos amis, qui commencent peut-être à m'oublier, mais que je n'oublierai de ma vie.

VIII

Paris, 22 mai 1758.

Je voudrais, mon cher ami, que tous les Français qui vont à Rome eussent l'avantage de vous connaître; vous parleriez de moi quand ils seraient avec vous; nous parlerions de vous quand ils seraient ici. Ce motif m'a engagé à vous adresser des personnes de mérite que le conclave attire à Rome. La première qui se présentera à vous est M. l'abbé Morlai ou Morellet[1], à qui j'ai donné une lettre; c'est un licencié en Sorbonne qui réunit diverses connaissances, et qui a beaucoup d'esprit. Il a fait divers articles de théologie pour l'*Encyclopédie*, et tout récemment un traité de commerce[2] dont l'objet est

[7] Pages 65 à 76.

[8] Voy. lettre III.

[1] Il est singulier que Barthélemy ne sache pas comment s'écrit le nom d'un homme qu'il recommande si bien. C'est cet abbé que Voltaire appelait l'abbé *Mords-les*, à cause de la guerre acharnée qu'il faisait aux ennemis des philosophes.

[2] *Réflexions sur les avantages de la libre fabrication et de l'usage des toiles peintes en France; pour servir de réponse aux divers mémoires des fabricants de Paris, Tours, Lyon, Rouen, etc., sur cette matière.* Genève, 1758, in-12.

d'obtenir la permission de porter en France des toiles peintes et d'en fabriquer. Cet ouvrage est très-bien fait.

Vous verrez aussi M. l'abbé de Cicé, et M. l'évêque de Troyes [3], son frère. Ce dernier était grand vicaire de M. le cardinal de La Rochefoucauld [4]; il aime les lettres, connaît très-bien les livres, et sait discerner le mérite. Je souhaite que vous puissiez vous lier avec lui, et que vous puissiez leur rendre à l'un et à l'autre les services qui dépendront de vous. Et si après le conclave ils sont encore à Rome, je vous prierai de les présenter à Son Éminence [5]. M. l'évêque de Troyes jouit ici de la plus grande estime, et vous verrez bientôt qu'il le mérite.

Croiriez-vous que M. le bailli de Breteuil [6], ambassadeur de Malte, m'a demandé une lettre pour vous? ou plutôt, c'est M. de Caylus qui me l'a demandée en son nom. J'ai répondu en riant que je vous le recommanderais. Je vous en préviens, afin que vous jugiez combien il est disposé à rechercher votre amitié.

Enfin le pape est mort [7]. On le regrette beaucoup ici, et on s'occupe de son successeur, autant que la guerre de terre et de mer peut laisser de liberté à l'attention. Nos cardinaux partent ces jours-ci; plusieurs conclavistes les accompagnent; peut-être que toute la besogne sera finie à leur arrivée. Je voudrais bien être avec vous dans ces circonstances. Suppléez-y, mon cher ami, en me donnant de ces nouvelles qu'on peut écrire. Mon Dieu! que nous serions heureux si le choix répondait à nos désirs [8]. Mes sentiments sont les vôtres et ceux de tous les honnêtes gens; mais ils font le plus petit nombre,

[3] Caylus parle souvent de cet évêque dans ses lettres des années 1758 et 1759. Voy. surtout sa lettre L, t. I, p. 246, note 2.

[4] Grand aumônier de France. Voy. lettre XXIX de Caylus.

[5] Le cardinal Spinelli.

[6] Ambassadeur de Malte à Rome. Voy. les lettres de Caylus, *passim*.

[7] Benoît XIV, mort le 3 mai 1758.

[8] Le cardinal Spinelli.

et les méchants triomphent et triompheront toujours. J'ai peur de ce conclave; je vois de loin les intrigues qui se forment; quel malheur pour nous que M. de Stainville ne soit pas à Rome! Je suis persuadé que son successeur[9] se conduira bien; mais enfin M. de Stainville connaissait les caractères des principaux acteurs, et en était connu. Je plains bien M. le cardinal Spinelli, non que je regrette pour lui une dignité à laquelle il est si supérieur[10]; mais la faiblesse de sa santé, l'air du conclave, l'air encore plus mauvais des cabales, les désagréments attachés au vrai mérite, tout cela m'inquiète. Donnez-moi de ses nouvelles le plus souvent que vous pourrez; donnez-m'en de tout ce qui se dit et de tout ce qui se fait, et préparez-vous à venir à Paris. Le bailli[11] arrivera vers le mois de septembre. Que ce temps paraît long à mon impatience! Il me marque que peut-être vous viendrez le joindre; je me plais à le croire; entretenez vous-même cette illusion, je vous prie; pensez aux moments que nous passerions ensemble; hâtez-vous de les faire commencer.

Nous n'avons pas beaucoup de nouvelles littéraires. Je pleure encore la mort d'un de mes amis, conseiller au Parlement, que j'ai perdu il y a un mois: c'est M. Goguet, qui avait travaillé pendant près de vingt ans à un ouvrage en 3 volumes in-4°, intitulé : *Origine des lois, des sciences et des arts*[12]. L'ouvrage a paru il y a deux mois, avec un succès bien au delà des espérances de l'auteur. Il jouissait des premières douceurs de son triomphe, lorsque la petite vérole nous l'a enlevé. Je vous enverrai ce livre avec ceux que je ferai partir pour M. le cardinal Spinelli.

[9] M. de Rochechouart, évêque de Laon.

[10] Est-ce pour cela qu'il n'y fut point élevé? Le successeur de Benoît fut le cardinal Rezzonico, qui régna sous le nom de Clément XIII.

[11] De Solar.

[12] *Origines des lois, des arts et des sciences, et de leur progrès chez les anciens peuples*, par Goguet et Fugère. Paris, 3 vol. in-4° ou 6 vol. in-12, 1758.

M. de Guignes, qui a été malade, va poursuivre sa découverte chinoise. Je reprendrai aussi la phénicienne, que j'ai suspendue par lassitude et par dégoût.

Rien n'afflige plus que de se sacrifier à son devoir, et de ne pouvoir rien obtenir de ce qu'on accorde à tant de gens qui savent à peine lire [13].

Adieu, mon cher ami; écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez et comptez sur l'éternité de mes sentiments.

P. S. Bouchart m'a envoyé les feuilles qui manquaient à mon exemplaire [14]; je vous en remercie.

IX

Paris, 18 juin 1758.

C'est donc décidé, mon cher ami, que vous ne m'écrivez plus, et que notre commerce aura cessé précisément dans le temps où il m'était le plus nécessaire? Ce qui se passe à Rome m'intéresse toujours, mais rien ne doit plus piquer ma curiosité que le conclave et ses suites. On s'adresse de tous côtés à moi pour en avoir des nouvelles; j'ignore jusqu'aux noms des cardinaux qui sont enfermés. Est-il vrai que M. le cardinal Passionei [1] est allé à des eaux, comme je l'ai vu dans une gazette? Je ne lui ai pas écrit depuis longtemps, ignorant s'il était au Vatican et si les lettres pouvaient lui parvenir. Je vous gronderais bien volontiers de votre négligence. Vous viendrez peut-être à Paris rejoindre notre cher bailli [2]; je le désirais à bien des titres; je le désire plus ardemment que jamais pour vous faire des reproches qu'affaibliraient aujourd'hui mes expressions.

[13] C'est la deuxième fois (v. ci-devant lettre VI) que Barthélemy fait cette réflexion; elle a trait évidemment à quelque faveur imméritée accordée à son préjudice à certaine personne qu'il paraît craindre de désigner plus clairement et qu'il m'est impossible de deviner.

[14] Voy. lettre VI.

[1] Il obtint dix-huit voix au conclave, et ce fut, dit-on, son antipathie bien connue pour les jésuites qui l'empêcha d'être élu. Voyez sur ce personnage la lettre XXI de Caylus.

[2] De Solar.

Je vous remercie des nouvelles littéraires que vous m'avez données dans votre dernière lettre. Quand je vous aurai fait tenir ce que je vous destine, je reprendrai ces notices, et je vous demanderai les livres qui conviendront à mes travaux et à ma suite. Je suis toujours occupé à incorporer dans le Cabinet du Roi l'acquisition des médailles que j'avais prises à Marseille [3]; c'est une opération longue, pénible et qui me distrait des soins que je devais au phénicien. J'en ai distribué l'alphabet dans une assemblée publique [4]; je m'attends à voir quelqu'un se parer de mes plumes et annoncer cette découverte sous son nom. J'en serais au désespoir, car je n'ai pas trop d'envie de trouver d'autres alphabets : rien n'est si fatigant.

M. de Guignes poursuit sa découverte sur la langue chinoise [5], dont je vous ai parlé; il est démontré que cette langue est la même que l'égyptienne et la phénicienne; que les Chinois n'ont été policés que vers le temps de la guerre de Troie; que les antiquités de cette nation appartiennent à l'histoire d'Égypte. A l'égard des autres livres que notre littérature a produits depuis quelques mois, il n'en est point qui puisse mériter votre attention, à l'exception d'un grand ouvrage de feu M. Fréret, où il réfute la chronologie de Newton [6]. C'est un gros in-4° qui sert de suite aux *Mémoires de l'Académie*, et que je tâcherai de vous faire avoir.

Vous devez un compliment à Mme de Stainville, qui vient de perdre Mme du Chatel, sa mère [7]; elle est morte il y a deux

[3] Ce sont les médailles de Cary, de l'Académie de Marseille. Barthélemy les acheta pour le cabinet du Roi, en 1755, et les paya 22,000 livres. Il en tira plus de cent-vingt médailles impériales en or, et quantités de médailles grecques de villes et de rois. Le reste fut destiné à des échanges. Voy. *Œuvres diverses* de Barthélemy (an VI), t. II, p. 328.

[4] Voyez la lettre VII.

[5] Voyez *ibid.*

[6] *Défense de la chronologie, fondée sur les monuments de l'histoire ancienne, contre le système de Newton.* Paris, 1758. in-4°.

[7] Elle était femme de Crozat Duchâtel, officier général, frère de Crozat de Thiers, aussi officier général, et de Cro-

jours, à peine âgée de cinquante-quatre ans. C'était une femme d'un très-grand mérite et de beaucoup d'esprit. Cette nouvelle sera bien sensible à Mme de Stainville, qui l'aimait tendrement.

Adieu, mon cher ami; mes compliments à tous ceux qui se souviennent encore de moi.

Vous reprochez aux Français de vous oublier quand ils ont passé les monts; je les ai passés et je pense plus souvent à vous que vous ne pensez à moi. A propos, votre dernière lettre m'est parvenue sous une autre adresse que la mienne; je croyais cependant vous avoir prévenu que ma place me donnait le port franc, et que vous pouviez m'envoyer en droiture non-seulement des lettres, mais des brochures, lorsqu'elles n'excèdent pas un certain poids. Je me fais d'autant moins de scrupule de vous indiquer ce moyen, que c'est pour l'usage du Cabinet que je rassemble les dissertations isolées. Une autre adresse est celle de M. de Malesherbes, premier président à la cour des aides. Adieu.

zat de Tugny, président d'une chambre des Enquêtes, au parlement de Paris. Ces trois frères étaient fils et neveux de deux frères Crozat, négociants du Languedoc, qui se signalèrent par les nouvelles routes qu'ils ouvrirent au commerce maritime dans le commencement du XVIIIe siècle. Ils aimaient les arts et ils avaient été en liaison avec les connaisseurs les plus distingués, tels que Caylus et Mariette. Leurs collections de dessins, de tableaux, de bronzes et de pierres gravées antiques ont été publiées, 1° par Crozat de Tugny, sous le titre de *Recueil d'estampes, d'après les plus beaux dessins qui sont en France, dans le cabinet du Roi et dans celui de M. le duc d'Orléans, et dans d'autres cabinets; divisé suivant les différentes écoles, avec un abrégé de la vie des peintres, et une description historique de chaque tableau;* Paris, 1729, in-f°: seconde partie (publiée par Mariette), Paris, 1742, in-f°; l'une et l'autre partie ne comprennent que les écoles romaine et vénitienne; 2° par Mariette : *Description sommaire des dessins des grands maîtres d'Italie, des Pays-Bas et de France, du cabinet de feu M. Crozat, avec des réflexions sur la manière de dessiner des principaux peintres.* Paris, 1741, in-8°; 3° par La Chau et Le Blond : *Description des principales pierres gravées du cabinet de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.* Paris, 1780-1784, 2 vol. in-f°. Cette dernière collection avait été achetée en totalité par ce prince.

X

Paris, 17 juillet 1758.

Quel plaisir n'aurais-je pas, mon cher ami, si l'amitié du bailli[1] vous attirait dans ce pays! Vous me le faites espérer; mais, depuis mon retour, j'ai trouvé tant d'obstacles à mes moindres désirs que je n'ose plus me fier à mes espérances. Soyez néanmoins persuadé que je souhaite vous voir, vous embrasser, vous étouffer, avec une ardeur égale à tout l'attachement que vous me connaissez pour vous. Notre joie serait-elle plus parfaite si vous trouviez ici M. et Mme de...[2]? J'en doute; les hommes ne sont pas encore assez malheureux, et la guerre ne finira pas si tôt. Mme de... est dans le plus triste état du monde; elle sortait d'un rhume long et violent, dans lequel même elle avait craché du sang, lorsqu'elle a appris la mort d'une mère qu'elle aimait tendrement. Jugez de l'état où l'a plongée une nouvelle qu'on ne pouvait plus lui cacher! J'en suis au désespoir. J'attends à tout moment des lettres qui me rassurent. Boyer[3], par ménagement ou par une suite de la douceur de son caractère, ne cesse de me marquer qu'elle se porte assez bien. Je voudrais bien que M. le cardinal Spinelli, pour qui vous connaissez ses sentiments, fût en état de lui écrire sur la mort de madame sa mère. Rien ne serait plus capable d'adoucir sa douleur. Je suis ravi des égards qu'on a pour cette Éminence dans le conclave; mais je l'aurais été bien plus si on lui avait rendu la justice qu'il mérite. Il ne faut pas s'y attendre; le monde est l'empire des passions et de l'intrigue, et les âmes nobles ne doivent attendre d'autre récompense que le sentiment de leur vertu et les suffrages d'un

[1] De Solar.

[2] Stainville.

[3] Boyer de Fondcolombe, comme le nomme le baron de Gleichen (*Souvenirs*, p. 46). Il était, si je ne me trompe, secrétaire d'ambassade, fonction qu'il remplit près de M. de Stainville à Rome, puis à Vienne.

petit nombre de gens vertueux. A l'égard de cette Éminence[4] qui a cru devoir se plaindre de moi, je lui ai exposé clairement ma conduite, sans déguisement et sans bassesse. Elle me confia un manuscrit pour l'Académie; je lui promis de m'en charger. Je fis plus : j'allai vérifier le tout sur les monuments, exposé à toutes les rigueurs du soleil. A mon retour, j'ai présenté ce recueil à l'Académie, qui en a jugé comme vous et moi; j'ai pressé néanmoins; on a proposé d'expliquer un certain nombre d'inscriptions susceptibles de quelques notes; mais le cardinal voulait absolument que la compagnie donnât le recueil entier et le fît imprimer à ses dépens. Mais elle n'a point de fonds; ses Mémoires sont imprimés à l'imprimerie Royale; c'est donc au Roi qu'il faut s'adresser. Quand on aurait obtenu cette grâce, qui de nous aurait abandonné ses travaux ordinaires pour conduire cette édition et l'enrichir de notes? Sur ces représentations, dont le secrétaire de l'Académie a fait part à M. le cardinal, il a redemandé sèchement son manuscrit, et s'en est pris apparemment à moi. Je suis tranquille, je n'ai rien à me reprocher[5].

[4] Cette Éminence n'est pas le cardinal Spinelli, mais le cardinal Passionei. On pourrait aisément s'y tromper. Voy. sur la part que prit l'abbé à l'élection de ce prélat à l'Académie des inscriptions, en remplacement du cardinal Quirini, le *Voyage de Barthélemy en Italie*, publié par Sérieys, lettre VI, du 11 novembre 1755.

[5] Pendant que Barthélemy était à Rome, le cardinal Passionei avait, en 1756, déposé entre ses mains un recueil des inscriptions qu'il avait rassemblées dans sa maison de Frascati, au nombre de cinq à six cents. Plusieurs avaient déjà été publiées, mais beaucoup ne l'avaient jamais été, et méritaient de l'être. En informant Caylus de ce fait, Barthélemy se demandait qui se chargerait de cette publication, et il ajoutait ceci : « Cependant on ne peut refuser les offres de Son Éminence. C'est un tribut qu'elle envoie à l'Académie, ou plutôt c'est un Mémoire où elle laisse parler les monuments. J'en ai écrit à M. le marquis d'Argenson, notre président.... Malheureusement ma lettre arrivera pendant les vacances. N'importe, si je pars avant la Saint-Martin, j'emporterai les inscriptions. Le cardinal paraît désirer vivement de les voir insérer dans nos Mémoires, et je n'avais aucune bonne raison pour les refuser. » (*Voyage de l'abbé Barthélemy en Italie*, publié par Sérieys, p. 161.) Barthélemy les emporta en

M. de Caylus est enchanté des acquisitions que vous avez faites pour lui; réellement il vous aime de tout son cœur, et vous l'obligerez très-fort si vous trouvez par hasard encore quelque chose pour lui; il mérite à tous égards que vous cherchiez à l'obliger.

On prépare la caisse des livres que M. le cardinal Spinelli

effet, et il expose dans la présente lettre les motifs assez plausibles qui avaient empêché l'Académie d'accéder au désir de Son Éminence. On ne comprend donc pas pourquoi le cardinal en gardait rancune à l'abbé, d'autant plus que l'abbé avait sollicité de ses confrères, et avec une vivacité particulière, la nomination du cardinal à la place de membre libre, et qu'il avait même obtenu que l'Académie dérogerait en cette circonstance à la coutume, en n'exigeant pas de son Éminence qu'elle sollicitât elle-même cet honneur. (*Ibid.*, p. 37, 44 et 74.) Son attente déçue et son orgueil blessé rendirent donc le cardinal injuste et ingrat; il en oublia même les égards qu'il devait à la compagnie à laquelle il était agrégé, et lui redemanda *sèchement* ses manuscrits, qu'elle lui renvoya avec toutes sortes de regrets et de respects. — Voici, du reste, l'extrait des procès-verbaux de l'Académie relatifs à cette affaire : «M. l'abbé Barthélemy, à son retour d'Italie, avait remis à l'Académie, de la part de M. le cardinal Passionei, un recueil des inscriptions que cette Éminence possède à Frascati. Le dessein de M. le cardinal était que ces inscriptions fussent imprimées dans un volume séparé des Mémoires, afin que le débit en fût plus facile. L'Académie nomma d'abord pour l'examen des commissaires, qui rapportèrent qu'il fallait prier Son Éminence : 1° de vouloir bien faire exactement dessiner les figures dont plusieurs d'entre ces inscriptions étaient accompagnées, parce que ces figures aident souvent à l'intelligence de ces inscriptions mêmes; 2° de faire copier et figurer avec soin la forme des caractères, ce qui sert à fixer l'époque des inscriptions; 3° qu'il eût la bonté de faire part des notes qu'il avait sans doute sur le lieu où chaque inscription avait été trouvée, ce qui est important en matière d'inscriptions. M. Le Beau, secrétaire, fut chargé de faire savoir à Son Éminence le vœu de l'Académie sur ces trois articles, et de lui faire, de plus, observer que ces conditions étant remplies, l'Académie ne pourrait cependant faire imprimer ces monuments que dans ses Mémoires, en choisissant les inscriptions qui avaient quelque particularité curieuse, et en y ajoutant des remarques; que l'Académie n'a pas de fonds qu'elle puisse appliquer à l'impression d'un volume séparé. Ces observations ayant été communiquées à Son Éminence, avec tout le respect qu'elle mérite, elle a redemandé ses inscriptions, et M. Le Beau, après avoir fait part à l'Académie de sa lettre et de la réponse de M. le Cardinal, a remis les inscriptions entre les mains de M. le Nonce, selon que Son Éminence l'avait demandé.» (*Séance du 7 avril 1758.*)

m'a fait l'honneur de me demander. Elle partira incessamment; j'y mettrai quelque chose pour vous. Je vous ai envoyé ma dissertation sur la paléographie grecque[6], dont j'ai fait tirer un ou deux exemplaires à part. Je ne me suis point trouvé de planches des médailles que j'explique; mais je vous l'avais donnée[7] à Rome. Si vous n'en avez pas, j'en ferai tirer et je vous l'enverrai.

Le premier volume des tableaux de Portici paraît enfin[8]; le roi de Naples m'avait fait mettre sur la liste de ceux à qui on devait l'envoyer; mais je ne l'ai point reçu, et il n'est pas surprenant qu'on m'ait oublié. On dit ici qu'on trouve, soit à Rome, soit à Naples, des occasions de l'acheter. Faites-moi le plaisir de vous en informer et de m'en prendre un exemplaire; j'y mettrais volontiers dix sequins. Je vous remercie des brochures dont vous avez la bonté d'enrichir mon recueil; je ne puis vous en envoyer de semblables; toutes nos brochures sont frivoles. Cependant il en a paru une petite sur une espèce de lampe que M. de Caylus compte vous envoyer aujourd'hui.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement. Renouvelez-moi le plus souvent que vous pourrez dans le souvenir de Son Éminence, et assurez-la bien que, dans tout le monde, elle n'a point d'admirateur plus zélé et de serviteur plus attaché.

Le bruit court aujourd'hui que le cardinal Rezzonico est pape[9].

[6] *Essai d'une paléographie numismatique*, dans le tome XXIV, p. 30, des *Mémoires de l'Académie*.

[7] C'est-à-dire, je vous en avais donné un exemplaire.

[8] C'est le premier volume des *Pitture antiche d'Ercolano, etc.* Naples, 1792, 9 vol. in-fol.

[9] Il fut élu le 6 juillet 1758, et prit le nom de Clément XIII. Il était Vénitien. Les jansénistes se réjouirent de cette élection, apparemment parce qu'il était Vénitien; car les Vénitiens n'aimaient pas les jésuites, et depuis longtemps déjà il n'y en avait pas à Venise.

XI

Paris, 7 août 1758.

M. de Caylus m'a prévenu, mon cher ami; il a su que je cherchais pour vous un exemplaire entier des *Mémoires de l'Académie,* il en a fait tout de suite l'acquisition, et pour qu'il ne manquât rien à la galanterie qu'il voulait vous faire, il l'a fait relier très-proprement. La suite entière est de 24 vol. in-4°. J'y ai joint de mon côté la *Défense de la Chronologie contre M. Newton,* par M. Fréret [1], que j'ai fait relier de la même manière que les Mémoires. J'y ai joint encore les trois volumes de *l'Origine des sciences,* par M. Goguet [2], que je vous avais promis. Ainsi vous recevrez par cet envoi 28 volumes in-4°. M. Mariette s'est chargé d'ordonner la caisse et l'emballage; vous y trouverez les trois volumes des *Mémoires du clergé,* que M. le cardinal Spinelli avait demandés [3]. Comme Son Éminence avait souhaité que je ne fisse qu'un envoi de ces trois volumes avec les deux derniers volumes de l'*Histoire des Huns*, j'attendais avec impatience ces deux volumes qui devaient paraître à tout moment. Enfin ils ont paru et ils sont dans la caisse. Elle est partie ces jours-ci; nous l'avons adressée à Marseille et de là à M. Biaggio Puccita, à Civita-Vecchia, suivant l'adresse que m'avait donnée Son Éminence. Le port sera payé jusqu'à Civita-Vecchia; mais vous vous concerterez avec Son Éminence pour la faire venir de cette ville à Rome. Les trois volumes du Clergé ont coûté 117 livres, et les deux volumes de l'*Histoire des Huns,* 15 livres, en tout 132 livres. A mesure qu'il paraîtra des *Mémoires de l'Académie,* je me chargerai de vous les fournir.

Je vous remercie des détails que vous m'avez donnés sur la

[1] Voy. lettre IX.

[2] Voy. lettre VIII.

[3] *Mémoires du clergé de France depuis l'an 1716 jusques à 1764;* 14 vol. in-fol., Paris. On ne voit pas à quelles années appartenaient ces trois volumes.

fin du conclave; nous avons lieu d'espérer que le nouveau Pape aura cet esprit de paix qui distinguait son prédécesseur, et qui est le seul moyen pour ramener insensiblement tout à l'ordre. Je n'ai laissé ignorer à personne la part qu'avait eue notre cardinal à cette élévation, et je vous assure qu'il est aussi révéré à Paris qu'à Rome.

Mme de Stainville a été fort malade à la suite des mauvaises nouvelles qu'elle a reçues successivement de la maladie et de la mort de Mme du Chatel. Ses maux ont été terminés par une fausse couche, dont elle est à présent rétablie; mais son âme est toujours dans une affliction profonde, et j'ai peur qu'elle n'y reste longtemps.

Je félicite M. l'évêque de Troyes[4] du plaisir qu'il a d'être à Rome dans ces circonstances. Je ne suis pas surpris de ce que vous m'en dites; on ne peut pas être plus aimable qu'il est. Je savais bien que vous seriez enchanté de le connaître ainsi que M. son frère[5]. Mais à propos de personnes aimables, me suis-je trompé dans ce que je vous ai annoncé de M. le bailli de Breteuil? Pouviez-vous mieux remplacer la perte que vous avez faite[6]? Rappelez-moi, je vous prie, dans son souvenir.

J'attends le mois prochain le bailli avec une impatience égale à mon attachement, et quand il sera ici, nous vous attendrons tous deux. Venez voir des gens qui vous aiment. M. de Caylus et M. Mariette désirent fort votre voyage; venez, vous ne trouverez pas ici d'antiquités, mais beaucoup de modernes; vous verrez des choses étranges; vous direz que nous sommes des fous et nous vous aimerons.

[4] M. de Cicé. Voy. la lettre III de Caylus.

[5] L'abbé de Cicé.

[6] On pourrait entendre que M. de Breteuil remplaçait le bailli de Solar comme ambassadeur de Sardaigne, à Rome. Ce serait une erreur. M. de Breteuil y était ambassadeur de Malte, et il ne remplaçait M. de Solar qu'auprès de Paciaudi, duquel, comme on l'a vu ci-devant, il avait recherché l'amitié.

Tâchez de savoir ce que Pagliarini [7] a reçu des personnes à qui il a dédié les volumes de Cortone. Il faut que M. Bignon [8] lui fasse un présent; mais en général on n'est pas si jaloux en France de ces dédicaces achetées qu'on peut l'être en Angleterre et dans les pays étrangers. Il me demanda un nom français qu'il pût mettre à la tête du septième volume [9]; je lui en indiquai un des plus célèbres dans notre littérature, et soutenu dans celui qui le porte aujourd'hui par une envie constante d'obliger. Il pouvait, par sa place, rendre service à M. Pagliarini. Voilà ce que j'envisageai. Si j'eusse pensé qu'il fallait payer argent comptant quelques grains d'encens, je n'eusse pas dirigé sa fumée vers quelqu'un à qui je suis très-attaché et à qui je souhaiterai toujours des éloges plus désintéressés. La chose est faite, n'en parlez point et faites-moi le plaisir de m'instruire sur la question que je vous demande. Du reste, M. Bignon lui-même m'avait prévenu qu'il comptait reconnaître la politesse de M. Pagliarini.

Adieu, mon cher ami, donnez-moi souvent de vos nouvelles et faites mes compliments à tous nos amis, et nommément à Mgr de Lerma [10], dont je n'oublierai jamais l'amitié. Dites aussi bien des choses pour moi aux PP. Jacquier [11] et Pozzi; et si vous écrivez à M. Olivieri, renouvelez-lui les sentiments de

[7] Imprimeur à Rome. Voy. lettre V, note 19.

[8] Armand-Jérôme Bignon, bibliothécaire du roi et neveu de l'abbé Jean-Paul Bignon, à qui il avait succédé dans cette charge.

[9] On lit, en effet, une dédicace à Bignon en tête du 7e vol. des *Saggi e dissertazioni academiche lette nella nobile Academia etruscha dell' antichissima città di Cortona*, Rome, 1762-1768, 9 vol. in-4°, chez Nicolas et Marc Pagliarini. Ces dédicaces n'étaient autre chose qu'un moyen d'attraper quelque gratification des dédicataires, lesquels, comme on le voit ici, n'étaient pas même consultés. Mais si le tour employé par Pagliarini pour avoir un *nom* est bien d'un fin Italien, il dénote aussi un usage passablement cynique. Voyez lettre XVIII.

[10] Voy. ci-dessus lettre III, note 10.

[11] Le P. Jacquier, savant minime, un des commentateurs de Newton, et ami intime de Barthélemy. Voy. la lettre VI de Barthélemy et la lettre XXXIV de Caylus. — Le père Pozzi, autre minime.

mon estime et de ma reconnaissance. Adieu, je vous embrasse un million de fois. Mille compliments au P. Corsini [12].

Je vous prie de faire tenir ces deux lettres à leur adresse.

XII

Paris, 4 novembre 1758.

Enfin je reviens à vous, mon cher ami, après plusieurs mois de silence, après de longs regrets sur ce que je ne pouvais pas vous écrire. J'étais fort occupé, et je différais malgré moi d'un courrier à l'autre le plaisir de vous renouveler les tendres sentiments qui m'attachent à vous. Vous devez en être persuadé comme je le suis des vôtres; vous m'en croirez sur ma parole; et si j'avais besoin d'un garant, M. le bailli pourrait vous dire combien de fois nous avons rappelé votre souvenir et l'espérance de vous voir ici. Ne vous refusez pas, je vous prie, à son empressement; vous le trouverez estimé et aimé de tous ceux qui le connaissent. Je le vois le plus souvent que je puis, jamais assez. Il se plaint toujours de son estomac, cependant je le trouve en meilleure santé qu'à Rome, et malgré cet avantage, nous regrettons la vie douce et tranquille de ce séjour, le beau soleil qui vous éclaire et les amis que nous y avons laissés. Jugez du plaisir de M. le bailli en revoyant ceux qu'il avait à Vienne.

M. le duc [1] arriva jeudi, au soir, et Mme la duchesse avant-hier samedi; l'un et l'autre se portent très-bien; l'un et l'autre ont parlé plus d'une fois et de Son Éminence et du P. Paciaudi; vous savez qui je désigne par le titre d'Éminence [2]; il lui convient si bien à tous égards que toute autre dénomina-

[12] Ce souvenir aimable pour le père Corsini fait oublier heureusement les quelques paroles de dépit que, dix-sept mois auparavant, Barthélemy avait laissé échapper contre une *explication* de ce savant Père qui ne lui agréait pas. Voyez la lettre I, note 5.

[1] M. de Choiseul, ci-devant comte de Stainville, récemment arrivé de Vienne. Voy. la lettre suivante.

[2] Le cardinal Spinelli.

tion serait superflue. Vous pouvez bien l'assurer des sentiments de M. le duc et de Mme la duchesse; et si à la suite de ces noms respectables, vous voulez lui faire agréer mon hommage, vous rendrez service à quelqu'un qui lui est bien attaché et qui par là même mérite encore plus d'être au nombre de vos amis. Ayez la bonté de me marquer s'il a reçu la caisse des livres, qui de Marseille avait été adressée à Civita-Vecchia.

M. de Caylus vous écrit par ce courrier; j'ai joint à sa lettre un petit mémoire[3] sur quelques éclaircissements que nous demandons relativement à la mosaïque de Palestrine. Il en est un qui m'intéresse beaucoup, c'est de savoir si l'endroit où ce beau monument a été découvert était le temple de la Fortune, ou si on ne pourrait pas le regarder comme le Sérapéum. J'examinai cet endroit avec assez d'attention; je vis simplement tout autour, d'un côté une espèce de banquette ou grand autel avec quelques ornements qui ne décident rien. Je voudrais savoir si l'on y a trouvé de ces autels que j'ai vus en grand nombre à Palestrine, avec ces mots : FORTVNAE PRIMIGENIAE. La question serait alors décidée par la Fortune. Mais si on y avait trouvé quelque chose qui eût rapport au culte de Sérapis, alors mon opinion sur la mosaïque deviendrait une espèce de démonstration, d'autant mieux qu'Hadrien avait rapporté de ses voyages le goût des monuments égyptiens, comme nous le voyons par les découvertes faites à Tivoli. J'ai encore une idée, c'est que cet *Hermaiscus* dont on

[3] Caylus revient souvent sur ce mémoire et sur les renseignements qu'il demandait à Paciaudi au sujet de cette mosaïque, dans ses lettres de la fin de 1758 et dans celles de 1759. Voy. notamment ses lettres IV, p. 15; VIII, p. 33, et les notes concernant ce monument. Je répète ici que l'explication de cette mosaïque est de Barthélemy; j'ajoute qu'elle est dans le t. XXX, p. 503, des *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, qu'elle fut imprimée avec un avertissement de Caylus, dans son édition des peintures antiques de Pietro Santi Bartoli, et séparément, avec l'épître dédicatoire au cardinal Spinelli, in-4°, chez Guérin et Latour. Voy. encore la lettre XV de Barthélemy.

voit une inscription grecque à l'église de l'Annonciade, à Palestrine, cet Hermaiscus qui avait fait le Sérapéum, pourrait avoir fait placer la mosaïque, peut-être parce qu'il était à la suite d'Hadrien dans son voyage en Égypte, et qu'il avait vu de ses yeux les objets représentés dans ce tableau. Je ne m'étends pas davantage sur ce sujet; vous voyez toutes les conséquences de ces premières idées; je les confirmerai ou les rejetterai d'après vos éclaircissements. Mais je vous prie de les prendre avec une sorte de réserve. Vous avez à Rome, comme il y en a partout ailleurs, des gens avides des pensées d'autrui, qui ne cherchent qu'à profiter des premières ouvertures pour étendre des opinions qui ne sont pas à eux. Non toutefois que j'attache beaucoup d'idée à tout ceci; mais comme je suis malheureusement obligé de travailler sur cette matière, je ne voudrais pas qu'on me prévînt ou qu'on m'accusât de plagiat.

M. le bailli écrit par cet ordinaire à Son Éminence, pour la prier de s'intéresser auprès du Pape en faveur d'un de nos amis communs, M. le chevalier de Rességuier[4], qui demande

[4] Rességuier (Clément-Ignace), chevalier de Malte, né en 1724 à Toulouse, mort en 1797 à Malte, mérita par sa bravoure le titre de général des galères de l'ordre, obtint les commanderies de Marseille et de Canevière, l'une ou l'autre desquelles était sans doute «la grâce» dont Barthélemy parle ici, et résida longtemps en France. Il avait l'esprit caustique, et il l'exerça dans des épigrammes qui le firent enfermer, dit-on, plusieurs fois à la Bastille. En voici une contre Mme de Pompadour :

Fille d'une sangsue et sangsue elle-même,
Poisson dans son palais, sans remords, sans effroi,
Étale aux yeux de tous une insolence extrême,
La dépouille du peuple et la honte du roi.

Ce mauvais quatrain, où il n'y a d'absolument vrai que la honte de Louis XV, valut à l'auteur une lettre de cachet pour le château d'If, et il y serait resté longtemps peut-être, si son frère cadet, l'abbé de Rességuier, conseiller clerc au parlement de Toulouse, n'eut obtenu sa grâce de la favorite elle-même. C'est ainsi que Mme de Pompadour se vengeait, sans être pour cela plus honnête femme, des outrages auxquels elle sentait bien que sa malheureuse condition devait nécessairement l'exposer. Pendant la Révolution, le chevalier de Rességuier se retira à Malte, où il mourut. Il a laissé quelques écrits. (Voy. la *Biographie générale* de Didot.)

une grâce au grand maître. Je vous prierai de vouloir bien joindre vos prières aux nôtres auprès de Son Éminence. M. le chevalier de Rességuier joint toutes les qualités de l'esprit à celles du cœur, et le choix qu'on fera de lui ne peut qu'être singulièrement justifié dans la suite par son zèle et son mérite.

M. de Guignes va faire imprimer un précis de son Mémoire sur les Égyptiens et les Chinois[5]; j'y joindrai quelques pages pour les Phéniciens; ce qui servira d'introduction à ce qu'il dira. Vous pouvez bien penser que vous aurez un des premiers exemplaires. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse tendrement et vous prie d'être assuré que personne ne vous est aussi vivement attaché que je fais profession de l'être.

XIII

Paris, ce lundi 18 (décembre 1758[1]).

Vous vous plaignez de mon silence, mon cher ami, et vous me rendez en même temps justice en ne vous plaignant pas de moi; je suis en effet très-capable de manquer quelquefois d'exactitude, mais jamais de sentiments. Vous m'avez assez connu et je vous connais assez pour devoir être persuadés l'un et l'autre qu'une amitié aussi vraie que celle qui nous unit ne saurait être affaiblie par quelques retardements souvent involontaires dans notre correspondance. J'ai eu beaucoup d'affaires, et ce qui me désole, c'est que souvent je ne travaille pas pour moi. J'ai de plus été obligé de faire de nouvelles connaissances que je croyais nécessaires pour apporter quelque changement à mon état; tout cela n'a pas réussi, mais tout cela prend du temps. Le temps devient tous les jours plus

[5] Du mémoire indiqué précédement. lettre VII, note 6.

[1] Ni l'année ni le mois ne sont indiqués; mais la lettre qui suit prouve dès la première ligne l'exactitude de la date que j'ai complétée. Du reste, cette exactitude, dans Barthélemy, laisse rarement quelque chose à désirer.

court pour moi; je ne fais rien et j'aurais beaucoup de choses à faire. Je suis très-aise que vous ayez enfin reçu la caisse des livres; je mourais de peur qu'ils n'allassent à Londres.

Vous avez raison d'être content de l'ouvrage du pauvre Goguet[2]; il y avait travaillé pendant vingt ans, et il n'y avait que trois mois qu'il paraissait, lorsqu'il est mort au commencement de sa gloire et dans l'instant qu'il allait jouir d'une réputation dont l'idée seule l'avait soutenu dans ses travaux Je fus très-sensible à cette perte; il était fort de mes amis et je comptais jouir de son amitié au moins ma vie durant.

La chronologie de M. Fréret[3] a dû vous surprendre par l'immense érudition, les vues profondes, l'esprit de combinaison et de sagacité qui caractérisaient l'auteur; c'était un des plus savants hommes du monde et un des esprits les plus philosophiques qui aient été. On apprenait plus dans une de ses conversations que dans bien des livres que je pourrais citer. Vous trouverez beaucoup de ses dissertations dans nos Mémoires. Convenez enfin que ce recueil que vous avez est un trésor de connaissances bien précieuses. Les premiers volumes sont un peu faibles; mais à mesure que vous irez, vous trouverez des matières mieux choisies et mieux approfondies.

M. de C.[4] me montra l'autre jour en courant la copie mutilée de l'inscription grecque[5]. Je n'eus pas le temps de l'examiner à loisir et peut-être l'aura-t-il égarée; il faut que dans ces occasions vous m'adressiez ce que vous voulez que je voie. Je vous l'ai dit plusieurs fois, j'ai le port de lettres franc; il est attaché à ma place à cause des correspondances qu'elle entraîne. J'aurais aussi rendu compte à l'Académie du tombeau qu'on a découvert[6] et dont vous m'avez envoyé la des-

[2] Voy. lettre VIII.
[3] Voy. lettre IX.
[4] Caylus.
[5] Je crois que Barthélemy se trompe; il s'agit d'une inscription *latine* dont l'explication est dans la lettre qui suit.
[6] Indication un peu vague. Je crois pouvoir cependant en préciser l'objet.

cription; mais comme vous avez mis à la tête que c'était pour M. de Caylus, je le lui donnerai et il en fera mention, s'il le juge à propos. Je ris de bon cœur toutes les fois que vous vous adressez à lui pour avoir son sentiment sur des inscriptions et autres choses semblables; il est vrai pourtant que vous lui devez des égards pour ses attentions, et qu'après tout cela l'amuse. M. l'abbé de Cicé n'est pas encore arrivé, mais il ne tardera pas, suivant les apparences.

M. Boutin[7], de mes amis, me dit l'autre jour qu'il vous avait des obligations pour le livre des peintures[8], et que vous pourriez peut-être le lui faire avoir. Vous savez cette affaire. Il me prie de vous remercier de vos politesses et je m'en acquitte avec plaisir, car je l'estime fort, et je souhaiterais qu'il vous aimât comme je vous aime; je compte de mon côté avoir le livre par la voie de Naples.

J'écris par cet ordinaire à Son Éminence et j'écrirai incessamment à M. Olivieri, à qui je vous prie de faire mille compliments ainsi qu'à M. Passeri.

Je ne vous ai pas parlé du bailli; c'est pour la bonne bouche. Il se porte assez bien et ne se déplaît pas à Paris. Jugez si le retour de M. et de Mme de Choiseul a dû lui faire plaisir ainsi qu'à moi! Ils sont tels que vous les avez vus, toujours gais, toujours aimables, excepté que Mme de Choiseul me paraît avoir acquis de la santé et de la force. Les talents de M. le duc vont paraître à présent[9], et il est constant que si nos affaires peuvent se rétablir, ce n'est que par son moyen. Son esprit est de tout autre trempe que celui de son prédécesseur. Vous apprendrez par le courrier que ce dernier, c'est-à-dire M. le cardinal

C'est le monument dont il est question dans les *Antiquités* de Caylus, t. III, p. 259, pl. LXX.

[7] Boutin était un trésorier de la marine, qui acheta en 1753, de moitié avec le président de Cotte, la bibliothèque de M. de Boze.

[8] D'Herculanum.

[9] Après le renvoi de M. de Bernis, M. de Choiseul avait été nommé mi-

de Bernis, est exilé depuis trois ou quatre jours dans son abbaye de Saint-Médard de Soissons, c'est-à-dire dans une maison de campagne qui en dépend. L'eussiez-vous fait cardinal, si vous eussiez prévu cette chute?

XIV

23 décembre 1758.

Ma lettre du 18 n'a pu partir par le dernier courrier, parce que je l'ai oubliée tout net sur mon bureau. Depuis j'ai reçu les deux petites brochures que vous m'avez fait l'amitié de m'envoyer, et dont je vous remercie très-fort. Je n'ai pas vu M. le duc de Choiseul pour lui demander la permission de lui faire adresser celle que vous me destinez; en attendant, adressez-moi en droiture celles qui ne sont pas trop fortes, ou, si elles le sont, faites-en deux paquets que vous m'enverrez par deux courriers successifs. J'ai mes ports francs, et comme tous ces ouvrages sont pour l'utilité du Cabinet, je dois me servir de mon privilége sans scrupule.

M. Le Beau nous a lu quelques réflexions sur l'inscription latine que vous avez adressée à M. de Caylus[1]; c'est celle où l'on trouve le mot CENATICVM qu'on ne voit point dans les inscriptions, mais qui est dans le code, pour désigner l'argent destiné aux festins publics. On a fait CENATICVM de CENA comme VIATICVM de VIA. M. Le Beau a restitué de plusieurs manières l'inscription, mais il est toujours parti d'une supposition, c'est que ce monument n'est qu'un fragment ou qu'une moitié d'inscription. Or, dans le dessin que vous avez envoyé, il se trouve entouré d'un cadre, ce qui prouverait que

nistre des affaires étrangères, en novembre 1758.

[1] Voyez la lettre précédente, note 5. «Je serai bien aise de recevoir l'explication de l'inscription *cœnaticum dedit*, et elle me sera encore plus agréable venant de Paris.» (Paciaudi, lettre VI, datée du 25 février 1759, page 31.) J'ignore si la réponse lui vint en effet de Paris; c'est assez probable. Cependant il n'y a pas trace, dans les *Mémoires de l'Académie*, des réflexions que, au dire de Barthélemy, Lebeau lut dans cette compagnie sur cette inscription.

l'inscription est entière; à moins que cet ornement ne doive être attribué au dessinateur, auquel cas il aurait fallu en avertir. On a désigné aussi dans votre copie des lacunes au commencement de la première et de la quatrième ligne, et point à la seconde et à la troisième; ce qui prouverait que cette seconde et troisième ligne sont entières. Si cela était, l'inscription serait très-difficile. Je suis donc chargé par l'Académie de vous demander si ce que vous avez envoyé est un morceau entier, où il ne manque que quelques lettres à la première ligne et à la dernière ligne, ou si ce n'est que la partie postérieure d'une inscription.

J'ai lu votre dernière lettre à Mme la duchesse de Choiseul, qui m'a chargé de vous remercier de votre souvenir et de vous dire combien elle y est sensible. Elle partira bientôt pour Versailles, où M. le duc est presque toujours. Faites-moi le plaisir de faire tenir cette lettre à M. Olivieri.

Adieu, car je suis las d'écrire des lettres.

J'écris aussi à M. de Lerma et à M. l'abbé de Tolignan, à qui j'avais écrit l'année dernière pour la nouvelle année. Je mets tout cela dans votre paquet ainsi que deux ou trois autres lettres que je ne pourrais pas bien adresser. Je vous prie de les faire rendre.

XV

Paris, ce 8 janvier 1759.

Vous avez dû recevoir, mon cher ami, deux paquets de lettres que je vous ai adressés, l'un sous le contre-seing de M. le Chancelier, et l'autre de M. le Contrôleur général. Je serais bien fâché qu'il leur fût arrivé le même accident qu'au paquet adressé à M. Natoire[1]. M. de Caylus l'avait fait contre-signer,

[1] On lui avait fait payer le port d'un paquet à lui envoyé par Caylus et par l'intermédiaire de M. de Marigny. (Voy. lettre VII de Caylus.) Ce fut à la suite de cette affaire que Natoire refusa de se charger à l'avenir de pareilles commissions, refus dont il fut fort blâmé par M. de Marigny, sur la plainte de Caylus. Voy. à ce sujet les lettres de Caylus XII, p. 48: XIII, p. 56, et XV, p. 65.

et MM. les fermiers des postes ont promis de favoriser les progrès des lettres et les correspondances qui y ont rapport; mais il arrive trop souvent que les ordres des supérieurs ne sont pas exécutés, et M. de Caylus, à qui j'ai lu l'article de votre lettre, en a été fâché. Il en écrira à M. Natoire.

Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ce que je dois faire sur la mosaïque de Palestrine[2]. Avez-vous pu douter un moment que je ne prisse des arrangements pour vous faire parvenir cette dissertation quand elle sera finie? Mon dessein n'a jamais été de la publier sans vous la communiquer en manuscrit. Vous êtes sur les lieux, et plus à portée que moi de vérifier une infinité de petits détails que j'ai négligés quand j'ai vu ce beau monument. J'userai de votre complaisance, et en vous remerciant de votre zèle, je tâcherai de l'enflammer de plus en plus par mes vives prières. Je sens combien il est dangereux d'écrire sur un monument qu'on n'a pas sous les yeux, et ce n'a été qu'après bien des difficultés que je me suis chargé de ce travail. Le parti une fois pris, je dois tâcher de prêter le flanc le moins qu'il m'est possible. Mon opinion sera attaquée dans votre pays, où l'on trouvera peut-être mauvais qu'un ultramontain ose penser différemment de ceux qui ont travaillé sur la même matière. Cependant mon système me paraît si clair que j'aurais de la peine à l'abandonner. Le point le plus essentiel est celui du Sérapeum. Voici les raisons qui me fondent à croire qu'il faut donner ce nom au temple où s'est trouvée la mosaïque :

1° Il n'est pas probable que le temple de la Fortune fût dans cet endroit-là; il devait faire la partie principale de tout l'édifice, et l'on a dû le placer dans ce péristyle d'en haut où est à présent le palais des princes de Palestrine, et où l'on a mis la mosaïque. Je sais qu'on suppose qu'il y avait deux cha-

[2] Voyez ci-devant, lettre XII.

pelles pour la Fortune; mais cette supposition ne porte sur rien;

2° Dans cette espèce de cul de four où l'on a découvert la mosaïque, il y a quatre ou cinq niches; elles étaient pour Sérapis, Isis, Osiris, Garparate et Anubis; ce sont les ΘΕΟΙ CYNNAOI, mentionnés dans l'inscription grecque de Valerius Hermaïscus qui est à l'Annonciade;

3° On a découvert dans l'endroit où était la mosaïque un tronc de statue conservé aujourd'hui au palais. Suarès, dans son histoire de Préneste [3], en fait mention; il l'a prise pour la statue de la Fortune. On a montré qu'il s'était trompé; car, suivant Pline [4], la statue de cette divinité à Préneste était de bois doré, et M. Cecconi, dans son histoire de Palestrine, p. 51 [5], dit que c'est plutôt la statue d'un homme que d'une femme. C'est donc plutôt Sérapis que la Fortune. En la prenant pour celle d'une femme, ce pourrait être celle d'Isis. Tous conviennent que cette statue est d'une pierre grisâtre; ne serait-ce pas de marbre d'Égypte? Je prierai Guiard [6], dans quelque temps d'ici, d'aller à Palestrine, d'examiner ce tronc de statue, de voir: 1° si elle représentait un homme ou une femme; 2° quelle est la nature de la pierre; 3° quel en est le vêtement; 4° si par les dimensions on peut juger qu'elle remplissait une

[3] *Praenestes antiquæ libri duo.* Rome, 1655, in-4°. Voy. le liv. Ier, ch. xv et xvi.

[4] Pline ne dit pas que la statue était en bois (ce qui d'ailleurs est très-probable). Il dit, parlant des feuilles d'or employées pour la dorure : « Crassissimæ ex his Prænestinæ vocantur, etiamnum reticentes nomen Fortunæ inaurato ibi fidelissime simulacro. » (L. XXXIII, ch. xix). « Les plus épaisses feuilles se nomment feuilles de Préneste, gardant encore aujourd'hui ce nom de l'excellente dorure de la statue de la Fortune dans cette ville. » (Trad. de M. Littré.)

[5] *Storia di Palestrina città del prisco Lazio* (Ascoli, 1756, in-4°), p. 51, § 12.

[6] Un jeune protégé de Caylus, et une sorte de factotum pour ses affaires et ses relations à Rome. Barthélemy, qui avait conçu de l'attachement pour lui, dans cette ville, avait également recours à ses services. Il en parle souvent dans ses lettres à Caylus, publiées sous le titre de *Voyage de Barthélemy en Italie*, par Sérieys. Caylus en parle lui-même fréquemment. Voy. sa lettre X, p. 40, et *passim*.

des niches ci-dessus mentionnées? Je lui demanderai aussi plusieurs autres éclaircissements qui dépendent de l'inspection des lieux. Je voudrais bien qu'il pût faire le voyage dans un temps où vous serez à Palestrine; il verrait bien mieux et j'en profiterais. Je vous prie au reste de ne dire mot à personne sur tout ce que je vous écris; aux premiers soupçons, *si farebbe una dissertazione*. Si mes preuves paraissent concluantes, je demanderai alors à Son Éminence de lui faire un hommage public de ma reconnaissance[7] et de tous les sentiments qui m'attachent à elle, en faisant imprimer ma dissertation à part de l'ouvrage de M. le comte de Caylus. Voilà un motif bien propre à vous intéresser à mes recherches et à mon secret. Pour vous mettre plus à portée de m'aider de vos lumières, voici mon système en deux mots. Par l'inscription grecque et latine de C. Valerius Hermaïscus, la maison de cet Hermaïscus avait fait le Sérapeum de Palestrine, et Hermaïscus en avait fait la dédicace environ vingt ans après la mort d'Hadrien. C'est donc en même temps que la mosaïque a été faite. Quel trait d'histoire a-t-on dû y représenter? le voyage tout récent d'Hadrien Il n'y a point de tableau qui convînt mieux à un temple de Sérapis, et peut-être cet Hermaïscus ou quelqu'un de ses parents avait-il accompagné Hadrien. Avec cela tout s'arrange à merveille; les lettres grecques sont constamment du second siècle, et j'ai quantité d'autres présomptions qui viennent à l'appui.

Adieu, mon cher ami. Le plus grand secret, je vous prie. Mille respects et mille remercîments à Son Éminence de la part qu'elle veut bien prendre à mes travaux, en chargeant quelqu'un de vérifier la place des noms grecs[8]. M. et Mme de Choiseul, le bailli, tout le monde se porte bien et se souvient de vous avec amitié; mais quand viendrez-vous donc?

[7] Le cardinal Spinelli. C'est ce qu'il fit en lui dédiant sa dissertation. Voy. sa lettre XII, note 3. — [8] Inscrits dans la mosaïque.

Mille compliments, je vous prie, à M. le commandeur de Breteuil.

XVI

9 avril 1759.

M. de Caylus m'a dit, mon cher ami, qu'il avait été à temps de vous faire part lundi dernier de la pension que je venais d'obtenir[1]. Je n'avais pas pu vous l'écrire; j'avais été obligé de me rendre à Versailles pour remercier M. l'évêque d'Orléans[2], et surtout M. le duc et Mme la duchesse de Choiseul, qui m'avaient en cette occasion donné des marques si touchantes de leur bonté. M. le duc, impatient de m'en faire ressentir les effets, a demandé lui-même que les quatre mille francs de pension[3] qu'on me donne fussent mis sur l'archevêché d'Albi, qu'on destinait à M. l'évêque d'Évreux, son frère[4]. J'en suis vivement touché, et je voudrais que ma reconnaissance pénétrât partout. Ainsi je vous prie, mon cher ami, d'annoncer de ma part à Son Éminence moins la nouvelle de ma pension que la manière flatteuse dont je l'ai obtenue. Quelle obligation ne lui aurais-je pas, si, la première fois qu'elle écrira à M. le duc ou à Mme la duchesse, elle voulait bien leur témoigner qu'elle s'est intéressée à la grâce que j'ai reçue, et que je ne lui ai pas laissé ignorer à qui je la dois. Son suffrage ferait à coup sûr plus de plaisir à M. le duc que tous mes remercîments.

Je vous ai envoyé, il y a environ quinze jours, les manuscrits collationnés que vous m'aviez adressés de la part de M. le cardinal[5], et je compte avoir l'honneur de lui écrire incessamment en lui envoyant le petit ouvrage que je vous ai an-

[1] Voyez la lettre XII de Caylus.

[2] Jarente de La Bruyère. Il avait la feuille des bénéfices, et c'est à ce titre qu'il consentit à l'échange de la pension de Barthélemy sur *le Mercure* contre celle sur l'archevêché d'Albi.

[3] Caylus dit dans sa lettre XII que cette dernière pension était de 9,000 livres.

[4] Choiseul-Stainville, qui fut en effet promu à l'archevêché d'Albi.

[5] Spinelli.

noncé depuis si longtemps, et après lequel les imprimeurs nous font tant attendre; c'est la brochure sur les Phéniciens et les Chinois [6].

Je vois, par une de vos dernières lettres à M. de Caylus, que les miennes ne vous parviennent pas au temps prescrit; vous en concluez quelquefois que je vous oublie; ce qui n'est pas possible. Je parle très-souvent de vous à ceux qui ne vous connaissent pas personnellement, et encore plus souvent à ceux qui vous ont vu à Rome : Mme la duchesse, le bailli, le baron de Gleichen, M. d'Alesme [7], l'abbé de Pradines, M. l'évêque de Troyes, etc.

Mme la duchesse me chargea dernièrement de vous écrire et de vous demander quand vous viendriez nous voir; prenez donc une détermination sur cela et rendez-vous à notre impatience.

Je ne veux point importuner nos amis de Rome en leur mandant directement la nouvelle de ma pension; mais je vous serais très-obligé de les en instruire de ma part. N'oubliez pas surtout M. l'abbé de Canillac [8], pour qui vous connaissez mes sentiments, et M. de Lerma, sur l'amitié de qui je compte toujours.

Adieu, mon cher ami, je n'ai pas le temps de vous écrire plus au long; mais je ne finirai pas sans vous faire mon compliment sur la découverte de la *statère* [9]; elle est très-belle et très-bien conservée. Je hasarde cette lettre à l'adresse de M. le commandeur de Breteuil; j'espère qu'il ne le trouvera pas mauvais, et que, de votre côté, vous voudrez bien l'assurer de mon respectueux attachement. Adieu.

[6] Ce sont ses *Réflexions sur quelques monuments phéniciens*. Voy. ses lett. VII, XII, XIV et XVII.

[7] Fils ou au moins parent d'André Dalesme, membre de l'Académie des sciences, mort en 1725. Le baron de Gleichen écrit *d'Alem*, et y ajoute le titre de marquis. Voyez ses *Souvenirs*, p. 46.

[8] Le même dont il est parlé dans la lettre XLVI de Caylus, p. 228.

[9] Voy. la lettre XII de Caylus, p. 46.

XVII

29 avril 1759.

Je vous envoie enfin, mon cher ami, quelques exemplaires de notre ouvrage[1]; ce sera par une voie assurée, car je vais demain à Versailles faire ma cour à M. le duc et lui demander de vouloir bien vous faire parvenir ce paquet; vous y trouverez le nom de ceux à qui je vous prie de faire distribuer ces divers exemplaires; je vous en enverrai ensuite d'autres pour plusieurs de nos amis, à qui il m'est impossible d'en envoyer pour le présent. J'en envoie un à M. le cardinal Portocarrero, et un autre à M. le cardinal Alessandro Albani; l'un et l'autre n'aura (*sic*) garde de le lire, et ils feront bien; mais je leur dois cette espèce d'hommage. Vous ne prendrez pas la peine de les porter vous-même; il suffira qu'ils leur parviennent entre les mains par quelque voie que ce soit. Je ne leur écris point, afin de ne pas les importuner; mais j'écris à M. le cardinal Spinelli et à M. le cardinal Passionei, et vous voudrez bien vous charger de mon paquet pour le premier. Si le feu pape était en vie, j'aurais peut-être eu la hardiesse de lui en faire offrir un exemplaire, comme un des ouvrages qui intéressent le plus la religion et les lettres; car c'est sous ce point de vue que vous l'envisagerez sans doute, ainsi que tous ceux qui ont des principes.

Adieu, mon cher ami; je suis horriblement pressé. Tous vos amis se portent bien et parlent souvent de vous; pour moi, qui vous aime plus encore que les autres, je pense à vous, soit que j'en parle ou que je n'en parle pas. Il y a longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles; vous êtes bien méchant de m'en priver.

[1] Voyez lettres VII, note 6, et XII, note 5, et la XV[e] de Caylus, p. 66, note 4.

XVIII

Paris, 16 juillet 1759.

Je n'ai que quatre mots à vous dire, mon cher ami; c'est pour vous donner des nouvelles de ma santé, qui est très-bonne, et vous en demander de la vôtre, que je désire encore meilleure; c'est pour vous prier de faire tenir à Venise les quatre exemplaires[1] que je vous envoie et dont la destination est marquée sur la première page. Ayez la bonté de leur faire mes excuses de ne les leur avoir pas envoyés plus tôt; c'est la faute du libraire, qui ne m'en a pas fourni à temps.

Le parti que vous me proposez pour ma dissertation[2] est très-honnête; mais je désirerais en même temps qu'elle fût insérée dans les Mémoires de Cortone, car les dissertations isolées se perdent. Cependant n'en parlez pas encore. Nous allons d'abord l'imprimer ici pour l'ouvrage de M. de Caylus[3], dont on tirera très-peu d'exemplaires; je vous l'enverrai imprimée, parce qu'il sera plus aisé de l'imprimer sur cette copie. Dites, je vous prie, à M. Pagliarini combien je suis touché de sa politesse[4]; ajoutez que M. Bignon[5] m'a assuré lui avoir écrit il y a longtemps; il faut que la lettre se soit égarée. Il lui écrira encore, et il est dans la disposition de lui donner

[1] Du mémoire indiqué dans la lettre qui précède et dans les lettres VII et XII. — On a quelque peine à se bien reconnaître au milieu de toutes ces indications confuses d'ouvrages que l'abbé recommande au théatin, et qu'il le charge de distribuer à Rome, d'envoyer à Venise et ailleurs, le tout, comme diraient les médecins, *tuto, cito et jucunde*. Voilà un auteur plus embarrassé à donner ses livres que son éditeur à les vendre. Le contraire se voit plus souvent.

[2] Sur la mosaïque de Palestrine. Je ne devine pas le parti que Paciaudi lui avait proposé à ce sujet. Quant à la dissertation, elle ne fut point insérée dans les Mémoires de Cortone.

[3] Voyez lettre XII, note 3.

[4] Cette petite phrase donnerait à croire que la proposition de Paciaudi, indiquée plus haut, avait pour objet l'impression de la dissertation de Barthélemy par Pagliarini, qui était imprimeur de Paciaudi à Rome, et qui s'était sans doute offert pour cette impression. Sur Pagliarini, voyez la lettre XLV de Caylus, p. 220 et suiv.

[5] Voyez lettre XI.

des marques de sa reconnaissance; mais il a été obligé de faire plusieurs voyages, et il s'est trouvé depuis quelque temps si accablé d'affaires qu'il n'a pas pu accorder un moment à celle-là. Je ne le perds pas de vue, et, à son retour de Normandie, nous la terminerons.

Adieu, mon cher ami. M. le duc, M[me] la duchesse, M. le bailli, M. le président de Cotte[6], M. d'Alesme se portent à merveille et vous font mille compliments. M. l'archevêque d'Albi[7] est on ne peut plus sensible à tout le zèle que vous lui témoignez; il m'a bien chargé de vous en remercier. Nous attendons Boyer, qui doit arriver dans quelques jours. Le baron de Gleichen, qui vous salue, et avec qui je dînai hier chez M[me] du Bocage[8], nous quitte et entre au service du roi de Danemark. Il y avait à ce dîner un abbé de Naples, nommé, je crois, Galliani[9]; le connaissez-vous? Il a beaucoup d'esprit,

[6] Il était directeur de la Monnaie des médailles. Le titre de président qu'on lui donne ici indique qu'il appartenait à la cour du Parlement, et un passage d'une lettre de Barthélemy à Caylus, que je vais citer, le confirme. M. de Cotte avait été le compagnon de voyage de l'abbé en Italie, et il fut présenté au Pape avec lui et deux autres Français. «J'entrai le premier, dit Barthélemy; le Pape, trop prévenu sur mon compte, s'écria en me voyant : *È questo, è questo.* Nous fîmes les cérémonies accoutumées; nous fûmes tous embrassés les uns après les autres. Le Pape m'interrogea sur plusieurs articles... Il demanda ensuite à M. le président comment il avait quitté sa compagnie pour venir à Rome, et lui demanda quelques autres éclaircissements de cette nature. Il parla ensuite de nouveau à M. l'ambassadeur, nous embrassa une seconde fois, et quand ce fut à M. de Cotte, il lui dit en le voyant approcher : «Quoique parlementaire, *io l'amo bene.*» Quand nous fûmes sortis, il dit à l'ambassadeur qu'il ne doutait point que, dans une compagnie comme celle du Parlement, il n'y eût beaucoup de gens sages et éclairés.» *Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy*, publié par Sérieys. Paris, an x, in-8°, p. 73.

[7] Choiseul-Stainville. Voy. lett. XVI.

[8] Femme poëte, auteur dramatique, et, si l'on en croit ses admirateurs, digne de la devise qu'ils lui avaient choisie : *Forma Venus, arte Minerva.* Sa correspondance avec M[lle] Duperron, sa sœur, pendant le voyage de celle-ci en Hollande, est le meilleur de ses ouvrages.

[9] Sur cet abbé, encore si peu connu, de Barthélemy du moins, et qui d'entrée s'en fait si bien connaître, voyez les lettres XLIX de Caylus, p. 243, et LII, p. 257 et 258.

mais il parle beaucoup, et l'hyperbole me paraît sa figure favorite.

Adieu, je vous embrasse mille fois.

Les Anglais sont venus bombarder nos bateaux du Havre, et s'en sont retournés sans avoir rien fait; on craint, avec quelque raison, qu'ils ne reviennent; car leur unique intérêt est d'empêcher, s'il est possible, des préparatifs qu'ils font semblant de mépriser, mais qu'ils doivent craindre au fond du cœur, car c'est de là peut-être que dépend le salut ou la perte de l'un des deux royaumes[10].

Une de mes brochures est pour M. G.-F. Zanetti; c'est celui qui a fait une dissertation sur cette ancienne inscription grecque[11].

XIX

Paris, ce 6 août 1759.

Vous ne m'écrivez plus, mon cher ami, et si je ne savais d'ailleurs que vous vous portez bien, je serais inquiet sur votre santé. J'ai de vos nouvelles par notre très-cher bailli et par M. de Caylus, mais je voudrais en avoir de votre part; ce n'est pas cependant que je craigne quelque oubli, mes sentiments me répondent des vôtres. Quels sont à présent vos travaux? Vous aviez entrepris une révision de vos ouvrages pour une seconde édition? Y songez-vous?[1]. Ne doutez pas de l'intérêt que j'y prends. Boyer est arrivé[2] et m'a d'abord demandé de vos nouvelles. Presque tous ceux qui étaient à Rome sont à

[10] On faisait alors en France des préparatifs considérables pour un débarquement en Angleterre.

[11] Voy. lettre I, note 5. Les prénoms de ce Zanetti sont Giacomo-Francesco. Sur les autres Zanetti, voy. lett. I, n. 8.

[1] Paciaudi avait effectivement fait une seconde édition d'un de ses écrits, mais de celui-là seulement. C'était le *De sacris christianorum balneis*. La première édition est de 1750; la seconde, fort augmentée, est de 1758. Paciaudi avait eu également le dessein de faire une seconde édition de ses *Antichità di Ripatransona;* mais il ne réalisa pas ce projet.

[2] Voy. sur ce personnage la lettre X, note 3.

présent réunis ici, à l'exception de notre cher père Paciaudi, que nous regrettons sans cesse, dont nous parlons sans cesse. Mais nous allons faire une perte. Le baron de Gleichen s'en va en Danemark[3]. Il me charge de vous faire mille compliments. Nous attendons ce soir Mme de Choiseul, dont la santé est toujours chancelante et m'inquiète infiniment. J'espère qu'elle restera une partie de ce mois à Paris, où elle sera fort occupée pour les noces de Mme la comtesse de Choiseul, sœur de M. le duc, ci-devant chanoinesse, et qui épouse M. le duc de Grammont.

Je vous envoie encore un exemplaire de notre petit ouvrage[4] et vous prie de le faire tenir au P. Pozzi, à qui je me reproche de ne l'avoir pas envoyé plus tôt; je lui en fais mille excuses.

M. de Mairan a fait imprimer des lettres[5] relatives à cet objet, et un professeur au collége Royal[6] a critiqué le système de M. de Guignes, sans le détruire.

Je voulais vous envoyer ces brochures, mais M. de Caylus me ravit toutes les occasions de vous prouver mon zèle. Qu'importe? pourvu que toutes ces nouveautés vous parviennent.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse un million de fois et chaque fois bien tendrement.

J'oubliais le plus essentiel. L'endroit où la mosaïque a été trouvée appartient aujourd'hui au séminaire, et autrefois au palais des évêques de Palestrine. N'est-ce pas M. le cardinal Spinelli qui en a fait un séminaire? Envoyez-moi quelques petits éclaircissements sur cet article, et ayez la bonté de présenter mes respects à Son Éminence.

[3] C'est à la prière du duc de Choiseul que le roi Christian VII prit le baron à son service. Ce prince le nomma son ambassadeur à la cour de Madrid.

[4] Voy. lettre XVII.

[5] *Lettres au P. Parennin, contenant diverses questions sur la Chine, etc.* 1759, in-12.

[6] Deshauterayes, professeur d'arabe au collége de France. Voy. la lettre XXI de Caylus.

XX

Paris, 15 décembre 1759.

Je vais enfin vous donner de mes nouvelles, mon cher ami; après un silence que je vous prie de ne pas prendre pour un oubli; je n'en suis pas capable et j'espère que vous me rendrez justice. Vous ne la rendrez pas moins aux vœux que je fais pour vous, non-seulement dans ce renouvellement d'année, mais dans tous les instants de ma vie. Je vous souhaite tout ce qu'un ami tendre et sincère peut souhaiter à son ami et je vous réitère de nouveau que vos intérêts sont les miens, et que rien ne pourra jamais altérer mes sentiments à votre égard. Je ne vous ai pas écrit, mais j'ai si souvent parlé de vous que je vous croyais presque présent à mes yeux. J'en ai parlé avec M. de Caylus qui me donne souvent de vos nouvelles, avec M. le bailli qui vous aime toujours et qui se plaît assez à Paris, avec Boyer le Diabolic (*sic*)[1] que nous possédons encore, et surtout avec Mme la duchesse dont le souvenir doit vous être d'autant plus agréable qu'il est fondé sur l'estime et qu'elle le[2] distingue de tous les autres.

Vous ne viendrez donc point[3], mon cher ami, et vous ne connaissez pas notre nonce! Que j'en suis fâché! que j'aurais eu de plaisir à vous embrasser! Au lieu de vous, il me faudra embrasser le P. Boscowits[4]. Je ne l'ai pas vu encore, quoiqu'il soit à Paris depuis quinze jours. J'irai le chercher un de ces matins au bout du monde où il demeure; s'il me parle de vous, je l'en aimerai mieux.

Je ne vous dis rien de nos guerres par mer et par terre.

[1] Le même mentionné aux lettres X, note 3, et XIX.

[2] A qui se rapporte ce *le?* Ce ne peut être à Boyer. Barthélemy aura voulu sans doute écrire *vous*.

[3] Il ne vint à Paris qu'à la fin de 1761.

[4] Boscowich. Voy. la lettre XXX de Caylus, note dernière.

Plût à Dieu qu'il fût aussi aisé de les oublier qu'il est aisé de n'en pas parler!

Je viens à un objet qui me touche personnellement, à la mosaïque de Palestrine. Tout considéré, je pense qu'il vaut mieux donner l'édition in-4° ici, à Paris. Elle se fera sous mes yeux et je préviendrai les fautes d'impression. J'y mettrai à la tête l'épître dédicatoire[5] que je vous communiquerai auparavant, afin que vous me disiez si Son Éminence en est contente, et après cela j'aurai l'honneur de lui envoyer toute l'édition, ou du moins la plus grande partie. En conséquence, on va mettre incessamment la main à l'œuvre, et j'espère que tout cela sera bientôt fini. L'édition in-folio est achevée depuis un mois, on n'en a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires pour l'ouvrage de M. de Caylus; c'est sur celle-là qu'on fera l'édition in-4°[6].

Dans un mémoire que j'ai lu en 1757, sur les anciens monuments de Rome[7], et qu'on va imprimer dans les recueils de l'Académie, j'ai cherché un endroit pour vous donner une marque publique de mon amitié. J'y parle de la mosaïque trouvée à Surrento; vous en avez parlé dans un ouvrage que je n'ai pas; envoyez-moi, je vous prie, le titre de cet ouvrage, son format, l'endroit et l'année de l'impression, ou, si vous en avez un double, faites-le-moi tenir[8]. Ajoutez-y quelques détails, mais courts, car j'aime mieux m'étendre sur votre

[5] Au cardinal Spinelli. Voy. lettre XII.

[6] Voy. lettre XVIII.

[7] Voy. lettre III.

[8] On lit dans ce mémoire de Barthélemy, p. 591 du t. XXVIII des *Mém. de l'Acad. des Inscr.* : «On trouve des mosaïques simplement en émaux; telles étaient celles dont on avait décoré les murs et le pavé d'une maison découverte dans ces derniers temps à Surrento, et qu'on attribuait à Pollion.» Et en note: «Il est fait mention de ces mosaïques à la page 64 d'un traité intitulé : *De sacris Christianorum balneis*, réimprimé à Rome en 1748[a], et composé par le P. Paciaudi, célèbre par des ouvrages où brillent à la fois l'esprit, la modestie et le savoir.» Voy. sur ce traité, ma Préface.

[a] Erreur. C'est en 1758. La première édition est de 1750.

compte que sur celui de Pollion, que je n'ai jamais connu. Je vous envoie un paquet de lettres. Me ferez-vous l'amitié de les faire distribuer à leur adresse? Ce sont des compliments sur la nouvelle année, qui m'ont occupé avec plaisir toute cette matinée. Je me suis rappelé, en les écrivant, Rome et ses agréments; je me suis rappelé surtout San Sylvestro[9], Frascati et l'accueil flatteur que vous m'aviez ménagé auprès de Son Éminence. Présentez-lui, je vous prie, les témoignages les plus sincères de mon dévouement et de mon respect.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse un million de fois; aimez-moi autant que je vous aime et rendez justice à tous mes sentiments.

XXI

26 avril 1760.

J'ai été bien affligé, mon cher ami, de votre lettre du 9 avril. C'est un fait que je n'ai pas perdu un moment de temps pour rendre compte à M. le duc de la commission dont m'avait honoré Son Éminence; que j'ai été deux fois à Versailles pour presser la conclusion de l'affaire; qu'un jour n'ayant pu y aller, je priai M. le bailli[1] d'en parler; que dès que j'ai eu une réponse verbale, je vous ai écrit pour en faire part à Son Éminence, et qu'enfin M. de Monaco ayant donné une autre réponse par écrit, j'ai eu l'honneur, par ordre de M. le duc, de la lui envoyer à elle-même. Je vous avais écrit auparavant encore que j'étais à la poursuite de l'affaire; j'avais prié M. de Caylus une autre fois de vous mander la même chose. Si j'ai quelque tort, c'est de n'avoir pas écrit plus tôt à M. le cardinal. La crainte de l'importuner, et plus encore, l'espérance de lui donner incessamment une réponse que je comptais recevoir d'un moment à l'autre, m'ont seules arrêté; mais dès qu'elle m'est parvenue je la lui ai fait passer. A l'égard de M. le duc,

[9] Le cardinal Spinelli à San Sylvestro, et le comte de Stainville à Frascati.
[1] De Solar.

je puis vous assurer qu'il a montré dans cette occasion le zèle que vous lui connaissez pour tout ce qui intéresse Son Éminence; j'en suis sûr non-seulement par les regrets qu'il témoignait de ce que divers obstacles en suspendaient les effets, mais par les démarches qu'il faisait pour les surmonter, et cela au milieu des occupations infinies dont il est accablé dans les circonstances présentes. Tantôt M. de Monaco était à la campagne, tantôt lui-même était ou à Choisy, ou dans d'autres voyages du Roi; il fallait pourtant se joindre, et décider nettement quelque chose. Demandez à M. le bailli si dans le tourbillon qui nous entraîne dans ce pays-ci, il est toujours aisé de se rencontrer? Je serais au désespoir que Son Éminence pût conserver contre moi des soupçons de négligence que je n'ai point mérités; je ne le serais pas moins qu'elle les tournât sur M. le duc, dont les sentiments à son égard ne s'affaibliront jamais. Faites valoir, mon cher ami, toutes ces considérations, et ne tardez pas à me rassurer sur la crainte que votre lettre m'a inspirée. Pourquoi ne m'avez-vous pas justifié, vous qui connaissez le fond de mon cœur, et l'impression que ses bontés y ont laissée? Je m'en occupe trop pour pouvoir être coupable.

Je jette de nouveau les yeux sur la date de votre lettre, et je suis surpris que le 9 avril vous n'eussiez pas encore reçu celle-ci où je vous marquais les intentions de M. de Monaco: il me semble qu'elle est bien antérieure à cette date.

Quoi qu'il en soit, je vous disais qu'il allait donner des ordres pour satisfaire, conformément aux intentions de Son Éminence, l'ecclésiastique qu'elle protége [2]; il le marque expressément lui-même dans la lettre qu'il a écrite à M. le duc et que j'ai eu l'honneur d'envoyer à M. le cardinal; je vous

[2] Voilà l'objet de cette lettre clairement indiqué : quelque grâce que le cardinal Spinelli demandait pour un ecclésiastique, et qui dépendait de M. de Monaco. Il s'agissait sans doute d'un bénéfice.

le rappelle, dans la crainte que toutes ces lettres n'aient été égarées, et j'ajoute que M. de Monaco est parti pour Monaco; et qu'il a promis, avant que de partir, à M. le duc, de terminer entièrement cette affaire.

Voilà, mon cher ami, une assez longue lettre, mais je ne voulais pas vous laisser le moindre nuage dans l'esprit. C'est à vous à présent à prendre ma défense. Assurez bien Son Éminence que c'est impossible que je lui manque jamais, et que je fais ma gloire et mon bonheur de lui vouer l'attachement le plus sincère et le plus respectueux qui fût jamais.

Le baron de Gleichen arrivera vers le milieu de mai. Je ne lui envoie pas votre lettre à Bareith[3], parce que suivant les apparences elle ne l'y trouverait plus. Je la lui remettrai à son arrivée. M[me] de Choiseul revient ce soir à Paris. Je l'assurerai de vos sentiments, et j'entre dans ses intentions en vous assurant d'avance des siens.

Adieu, mon cher ami, je vous aime de tout mon cœur. Écrivez-moi au plus tôt, car votre dernière lettre me rend malheureux.

XXII

23 juin 1760.

J'attends avec impatience, mon cher ami, votre réponse sur les titres qu'il faut donner à Son Éminence à la tête de l'épître dédicatoire[1]. La dissertation est imprimée; dès que j'aurai reçu cet éclaircissement, l'ouvrage sera terminé et je vous en enverrai les exemplaires.

Je reçois à présent un mémoire sur les anciens monuments de Rome[2]; il sera inséré dans les volumes de l'Académie qui sont actuellement sous presse. J'ai à vous consulter sur quelques articles, et je vous prie instamment de vouloir bien

[3] Il y était allé pour prendre congé de la margrave dont il était écuyer et chambellan, avant de se rendre à Madrid (voy. lett. XIX); il repassa en effet par Paris.

[1] Voy. les lettres XII et XX.

[2] Voy. les lettres III et XX.

éclaircir mes doutes. En parlant des plus anciens monuments de Rome, je dis : « Dans ces premiers temps la plupart des ouvrages publics étaient faits de grosses pierres carrées, unies et jointes sans ciment. Tel est ce grand égout, ouvrage de Tarquin, qui a dans l'œuvre 12 pieds quelques pouces, tant en hauteur qu'en largeur; tel est ce mur qui soutient dans un des flancs du Capitole les terres prêtes à s'ébouler; tel est cet autre mur qui sert de revêtement aux boulevards placés à la tête des deux vallées, pour fermer Rome de toutes parts, etc. » Le trait de la *Cloaca maxima* ne fait aucune difficulté; il n'en est pas de même des deux autres; et je vous demande :

1° S'il n'y a pas au Capitole, ou sous le palais du Sénateur, ou du côté du palais des conservateurs, des ouvrages qu'on rapporte en effet aux premiers siècles de Rome; si ces ouvrages ne sont pas en grosses pierres; s'ils soutiennent les terres du Capitole, et si par conséquent ce ne serait pas le reste de cette substruction ou mur qui subsistait encore du temps de Tite-Live, et qui devrait naturellement subsister aujourd'hui. *Capitolium quoque,* dit cet auteur lib. VI, cap. IV, *saxo quadrato substructum est, opus vel in hac magnificentia urbis compendium* [3]. Je me suis fondé sur ce passage, sur l'explication qu'en donne Donat [4], lib. I, cap. XXV; sur le sentiment de Ciampini [5], *Veter. monim.* lib. I, cap. VIII, p. 66; sur quelques traits qui sont dans Ficoroni, et sur quelques conversations que j'ai eues à Rome soit avec des antiquaires, soit avec des artistes.

Cependant, en examinant tout cela de près, j'ai lieu de craindre que mes expressions ne soient pas assez exactes, et je vous prie de m'en dire votre avis, et celui de l'abbé Venuti ou de Piranesi, si vous avez l'occasion de les voir [6].

[3] D'autres lisent *conspiciendum.*

[4] Donati. *Roma vetus ac recens, utriusque aedificiis ad eruditam cognitionem expositis.* Rome, 1639, in-4°.

[5] *Vetera monumenta in quibus praecipua musiva opera, sacrarum profanarumque aedium structura... illustrantur.* Rome, 1690 et 1699, in-f°.

[6] Il paraît que Barthélemy n'obtint pas les éclaircissements qu'il demandait.

2° A l'égard du mur de revêtement qu'on voyait autrefois à l'*agger* de Tarquin et de Servius, il en est dit quelque chose dans Eschinard[7], *Description de Rome*, p. 7; Donat, *De urbe Roma*, p. 23; et je crois que M. l'abbé Venuti[8] m'a raconté qu'il en subsiste encore une partie recouverte de terre. Cela me suffirait; ayez la bonté de vous en informer. Quand il ne resterait que les fondements de ce mur, c'en serait assez pour mon objet.

Je vous prie aussi de me dire quand s'est faite la découverte de la maison de Pollion à Surrento[9]. Je n'exige pas une date précise; ne m'avez-vous pas dit que les murs et le pavé étaient ornés de mosaïques d'émaux?

Pour vous épargner la peine de répondre à d'autres questions, j'écris à Guiard[10], qui pourra s'en charger, et je vous adresse la lettre que vous aurez la bonté de lui faire tenir.

M. Bignon, notre bibliothécaire, avec qui je devais aller en Espagne[11], est sur le point de s'embarquer pour se rendre à Naples, porter l'ordre du Saint-Esprit à Sa Majesté Sicilienne. Il passera à Rome, il cherchera à vous connaître. Je vous prie de vous y prêter et de lui rendre tous les services qui dépendront de vous. Son nom, si connu dans les lettres, est la moindre partie de son mérite; vous serez enchanté de vous lier avec lui; il ne le sera pas moins de l'être avec vous. J'espère qu'il finira sur les lieux l'affaire de Pagliarini[12].

Mme de Choiseul est toujours aux eaux de Plombières, à

puisque les *deux traits* qu'il indique plus haut, et sur lesquels il avait des doutes, ne sont point dans son Mémoire. Sur Piranesi, voyez la lettre XI de Caylus, et la note qui s'y rapporte.

[7] Eschinardi. *Descrizione di Roma*. 1760, in-8°.

[8] Ridolfino Venuti, auteur de *Descrizione topographica ed istorica di Roma moderna*, 1766, 2 vol. in-4°, faisant suite à *Descrizione topographica delle antichità di Roma*, 1763, 2 vol. in-4°. Il ne faut pas confondre cet abbé avec l'abbé Filippo, son frère, chanoine de Saint-Jean de Latran.

[9] Voy. la lettre XX, note 8.

[10] Voy. lettre XV, note 6.

[11] Voy. la lettre XXXII de Caylus, p. 149 et 150.

[12] Voy. la lettre XI, notes 8 et 9.

100 lieues de Paris; nous avons souvent de ses nouvelles: elle se porte bien, ainsi que M. le duc.

M. le bailli est à Passy[13]; c'est un petit village à une demi-lieue de Paris, situé sur un coteau, avec la plus belle vue du monde; il a pris là une maison où il passera son été; mais il vient souvent à Paris, et nous sommes forts contents de sa santé.

M. Mussell de Stosch[14], qui a passé ici pour aller en Angleterre, m'a prié de faire parvenir cette lettre à M. de Winckelmann; voudrez-vous bien vous charger de la lui faire tenir? Vous ne m'avez jamais parlé de M. de Winckelmann[15]. J'ai vu quelque chose de lui qui m'en a donné la plus grande idée; il réunit aux connaissances le goût et l'esprit qui les rendent agréables et utiles. Je suis bien fâché de ne l'avoir pas trouvé à Rome. Si vous êtes lié avec lui, comme je n'en doute pas, faites-moi l'amitié de l'assurer de l'estime profonde que j'ai conçue de lui.

Adieu, mon cher ami, soyez persuadé que je vous aime tendrement et pour toujours.

Marquez-moi, je vous prie, combien il y a précisément de milles depuis la porte de Rome jusqu'à Capo di Bove.

XXIII

A Cauterets, ce 28 juillet 1761.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre à Cauterets, dans les Pyrénées, où j'ai eu l'honneur d'accompagner Mme la duchesse

[13] Le bailli de Solar.

[14] Voy. la lett. XII de Caylus, p. 50.

[15] Il venait ou il était sur le point de publier sa *Description des pierres gravées du cabinet du baron de Stosch*, 1760, in-4°. Il n'avait publié jusqu'alors que des *Réflexions sur l'imitation de l'art grec* (*Gedanken über die Nachahmung der griech. Kunstwerke*), 1756, in-4°, écrit qui suffisait pour justifier la bonne opinion que Barthélemy avait conçue de l'auteur. Winckelmann était en effet intimement lié avec Paciaudi. Voy. les lettres de Caylus LXXII, LXXIV, LXXX, LXXXI, LXXXIII, XC, C, CIII, et *alibi*.

de Choiseul; elle y est venue prendre les eaux que les médecins ont jugé propres à rétablir entièrement sa santé. Nous y sommes arrivés le 17 juin, et nous en partirons vers le milieu de septembre. Elle se trouve assez bien jusqu'à présent de l'usage de ces eaux, et nous en attendons un heureux succès. Je me suis acquitté auprès d'elle de la commission de Son Éminence [1]; je vous prie de l'assurer que Mme de Choiseul est aussi flattée que touchée de son souvenir; elle vous charge de lui en faire mille remercîments; ayez la bonté de joindre les miens à la suite des siens. J'ai reçu avec toute la reconnaissance possible les trois exemplaires du petit catalogue [2] que vous m'avez envoyés de sa part. J'ai fait tenir à M. Bignon et M. Mariette ceux qui leur étaient destinés. Rien ne fait plus d'honneur à la Propagande que ce petit index. Que de richesses et de secours pour ceux qui cultivent les langues orientales!

J'ai marqué quelques livres dont j'aurai besoin, et que je vous prierai de me faire parvenir avec les brochures que vous m'avez promises. Tels sont, entre autres, les ouvrages sur la langue cophte, et surtout celui du P. Bonjour [3], qui est à présent sous presse; marquez-moi quand il sera imprimé. Je me propose, en arrivant à Paris, de vous envoyer une note de plusieurs livres que je veux faire venir de Rome, et de vous faire toucher l'argent nécessaire. J'espère de votre amitié que vous vous donnerez la peine de me les chercher et de les faire encaisser, pour qu'ils me parviennent à la paix. Je vous les demanderai en blanc, parce que je suis un peu jaloux de la condition, et que je serai plus en état de me satisfaire à cet égard en France qu'en Italie.

[1] Le cardinal Spinelli.

[2] Le catalogue des livres imprimés par l'imprimerie de la Propagande à Rome, établissement dont le cardinal était directeur. V. la lett. XLIX de Caylus.

[3] *Exercitatio in monumenta coptica seu egyptiaca bibliothecæ Vaticanæ*. Rome, 1696, in-4°. On réimprimait donc alors cet ouvrage à la Propagande. Voy. la lettre qui suit.

J'imagine que les brochures que vous me destinez vous ont été données, car vous ne devez pas vous constituer en dépense pour moi, et je n'accepterai jamais que les doubles des présents qu'on vous aura faits, ou que les brochures dont vous m'indiquerez le prix. Agissez-en librement avec moi, et ne vous offensez pas de ces précautions; elles sont de règle et de justice, et le moindre soupçon que vous me laisseriez sur cet article me gênerait pour l'avenir. Les bontés de M. de Choiseul m'ont fait une fortune très-honnête, et je ne puis mieux l'employer que dans l'acquisition des livres qui me sont nécessaires et qui peuvent être utiles au Cabinet du Roi.

J'accepterai avec un très-grand plaisir vos monuments grecs[4]. Je les attends avec une impatience extrême. Que je serai ravi de m'instruire des usages des Grecs que j'aime tant, et d'en être instruit par vous que j'aime encore plus! Mon dessein est de rendre compte de votre ouvrage dans le *Journal des savants,* si mes occupations me le permettent; ce sera une occasion bien naturelle de vous rendre publiquement toute la justice que vous méritez, et d'épancher mon cœur en ne disant que des vérités.

Vous savez toutes les nouvelles par notre cher comte[5]; il me fait l'amitié de m'écrire de temps en temps, et je reçois à l'instant même une de ses lettres.

J'ai ouï dire que M. le cardinal Delcy[6] était mort: ainsi M. le cardinal Spinelli est doyen du sacré collége. Je ne sais s'il est d'usage à Rome de faire un compliment en pareil cas. En France, on riait beaucoup, il y a quelques années, de feu M. l'abbé de Pomponne, qui se félicitait d'être le doyen du

[4] *Monumenta peloponnesia commentariis explicata.* Rome, 1761, in-4°. Barthélemy a consacré à l'examen de cet ouvrage un long article qu'on trouve dans le tome II, p. 145 de ses *Œuvres complètes*, publiées par Villenave, en 1821, 4 vol. in-8°.

[5] De Caylus.

[6] Delci (Raniero).

conseil et qui en remercia le Roi. Il est vrai que la plaisanterie ne roulait que sur ce remercîment, et qu'après tout, il y a loin du doyen du conseil au doyen du sacré collége. Quoi qu'il en soit de tout ce verbiage, ayez la bonté d'assurer Son Éminence que tout ce qui l'intéresse m'intéresse infiniment, et que rien n'égalera jamais mon respect, mon zèle et mon attachement pour elle.

J'ai été fâché de l'accident de M. le cardinal Passionei[7]. J'en ignore et les détails et les suites; mais j'en suis fort en peine, et je vous avoue que je ne puis pas me rappeler toutes les bontés dont il m'a comblé pendant mon séjour à Rome sans être attendri de son sort.

Mme la duchesse me charge de vous dire bien des choses pour elle. Recevez-en des millions de ma part. Adieu, je vous embrasse bien tendrement.

XXIV

Paris, ce 16 octobre 1761.

Je reçois votre lettre du 26 septembre, mon cher ami, et j'y réponds à l'instant. C'est pour vous témoigner le plaisir

[7] C'était une attaque d'apoplexie, à la suite de laquelle il mourut. «Le pauvre Passionei n'a plus que quelques heures à vivre. Nous perdons beaucoup par la mort de ce dernier, qui avait une des bibliothèques les plus riches et les mieux choisies de l'Europe. Il prêtait volontiers des livres aux amateurs de l'étude. Dieu sait ce qu'il arrivera de tant de belles raretés, et de quatre cents beaux marbres et inscriptions qu'il avait à son célèbre ermitage! Nous allons tomber dans la barbarie et l'ignorance; personne ne remplacera ce cardinal.» (Paciaudi, lettre LIX.) «Je vous donnerai une nouvelle en secret : le pauvre Passionei vient de mourir. Du Tillot voudrait acheter son immense bibliothèque, qui vaut cinquante mille écus romains, la transporter à Parme, en rendre public l'usage, et m'en confier la garde en qualité de bibliothécaire. Son attachement pour moi m'oblige infiniment; mais je n'aimerais pas trop de quitter Rome, et d'aller finir mes jours à Parme[*]. Peut-être ce projet n'aura-t-il pas lieu, car j'apprends que le pape ne veut pas laisser sortir de Rome cette bibliothèque.» (*Id.*, lettre LXI.) Voy. ma Préface.

[*] C'est ce qui arriva pourtant environ cinq mois après.

extrême qu'elle m'a fait. Rien de si sage que le parti que vous avez pris; l'occasion était en effet trop favorable pour s'y refuser. Venez donc, ne tardez pas; vous retrouverez les mêmes sentiments que vous avez inspirés. Je me ferai une fête de votre arrivée et de votre séjour [1]. Mme de Choiseul est à Versailles, je vais lui écrire pour lui annoncer cette bonne nouvelle. M. le duc la lui aura déjà apprise; n'importe, j'aurai le plaisir de la lui dire. Je vous fais mon compliment sur la place de Parme [2]; je la savais déjà, quoique vous l'eussiez écrite à d'autres qu'à moi. Je l'avais apprise de Rome; j'en avais du plaisir parce que vous y trouviez votre avantage, et du regret à cause de Son Éminence; mais elle vous le conseille elle-même, et il faut convenir que cette place vous convient à merveille. Nous en parlerons plus à loisir.

Mais dites-moi donc pourquoi vous avez envoyé vos monuments grecs [3], à l'Académie, à M. de Caylus et pas à moi? C'est apparemment le défaut d'occasions. J'espère du moins que vous me l'apporterez en blanc ou simplement broché.

Si ma lettre vous trouve encore à Naples, pourriez-vous me faire avoir le deuxième volume des peintures d'Herculanum? Je suis sur la liste des présents. Le roi d'Espagne m'avait fait l'honneur de m'en assurer lui-même. J'ai reçu en conséquence le catalogue et le premier volume des *Peintures*, mais je n'ai pas le second.

Faites-moi aussi le plaisir de m'apporter l'ouvrage du P. Bonjour [4] sur la langue cophte, qu'on imprime à la Propagande, s'il est achevé.

[1] La prochaine arrivée de Paciaudi à Paris. Voy. lettres LIV et LV de Caylus.

[2] Celle de bibliothécaire de l'infant don Philippe, duc de Parme. Voy. la Préface.

[3] Les *Monumenta Peloponnesia*. Voy. la lettre qui précède.

[4] Voy. *ibid.* Le P. Guillaume Bonjour «était un augustin de Toulouse qui avait de la critique et de l'érudition. Appelé à Rome par le cardinal Noris, il y publia quelques ouvrages, entre autres des observations sur les manuscrits cophtes conservés au Vatican. Il avait fait

Je vous charge de commissions, mais vous n'en ferez que ce que vous pourrez.

Adieu, au plaisir de vous voir et de vous embrasser mille fois.

XXV

A Saint-Ouen, ce vendredi 6 août (1762)[1].

Je n'ai que la force de vous écrire quatre mots, mon cher ami. Vous aurez su par d'autres lettres et par les gazettes le malheur qui nous est arrivé[2]. J'étais bien éloigné de le prévoir lorsque je vous écrivais auprès de son lit; il était alors fort tranquille; le mal faisait doucement ses progrès. La nuit suivante nous eûmes quelque petit orage; le jeudi matin il était à merveille; le soir la fièvre ou plutôt le redoublement revint avec violence. Cependant rien ne paraissait désespéré. Le vendredi matin il parut calme, se confessa, dit les choses les plus tendres à sa mère. La petite vérole rentra tout à coup, et l'é-

de très-grands progrès dans la langue de ces manuscrits, langue irrégulière, hérissée de difficultés et composée de plusieurs dialectes dont il faut démêler le caractère. Le P. Bonjour était venu à bout de la soumettre à des règles; il en avait composé une grammaire dont l'abbé Renaudot rendit un compte très-avantageux au pape Clément XI, qui l'avait chargé de l'examiner. Un voyage que fit l'auteur à la Chine, où il mourut en 1714, interrompit le cours de ses études, et ne lui permit pas de publier sa grammaire, qui, grâce aux soins éclairés de M. le cardinal Spinelli, s'imprime actuellement à la Propagande.» Ainsi s'exprime Barthélemy, dans l'écrit intitulé : *Réflexions générales sur les rapports des langues égyptienne, phénicienne et grecque, etc.*, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscr.*, t. XXXII, p. 214.

[1] J'ai marqué l'année 1762, selon la lettre LVII de Caylus.

[2] La mort du fils de M. Castanier d'Auriac (voy. la même lettre de Caylus). Il était neveu de M. de Malesherbes par sa mère, sœur de celui-ci. Mme d'Auriac ayant voulu mettre entre les mains de ce fils unique quelques écrits propres «à lui former l'esprit et le cœur,» Barthélemy s'offrit à en composer un de ce genre conjointement avec lui, et il en fournit le canevas. Le jeune d'Auriac le remplit «avec moins de succès que d'empressement.» Barthélemy fut obligé de tout refaire, et il laissa à son jeune collaborateur le plaisir de présenter l'ouvrage imprimé à sa mère, comme étant le sien propre. C'est le roman de Carite et Polydore. Voy. *Éloge* de Barthélemy, dans ses *Œuvres diverses* (Paris, l'an VI), t. Ier, p. L. Le roman est dans le même tome, p. 65 et suiv.

touffa dans un instant. On n'a jamais rien vu de si subit et de si terrible. Nous partîmes l'après-dîner; nous sommes venus à Saint-Ouen où nous ne cessons de pleurer. Nous revoyons avec effroi ces lieux que nous avons vus tant de fois avec lui et avec vous; nous nous sommes rappelé plusieurs fois les courses que nous faisions ensemble dans les environs. Sa malheureuse mère ne les a pas oubliées et m'en parle souvent dans le plus fort de la douleur. Vous pouvez juger de son état; c'est le comble du malheur. Son père n'est pas moins à plaindre; il est accablé de ce coup de foudre, j'en ai le cœur déchiré; je leur ai dit que vous m'aviez écrit; ils comptent que vous prendrez part à leur affliction. Hélas! vous aviez connu ce pauvre enfant; comment ne seriez-vous pas au désespoir de sa perte? Vous savez combien il vous aimait et combien il était flatté d'entretenir une correspondance avec vous. Je vous renvoie la lettre que vous lui écrivez. Adieu, mon cher ami, écrivez-moi souvent; j'ai besoin de soutien. Présentez mes respects à M. le Camérier; sans doute qu'il sera touché de cet accident.

Marquez-moi où je dois vous adresser mes lettres à l'avenir. J'ai envoyé à M. l'ambassadeur de Sardaigne[3] la note que vous m'avez envoyée, et qui concernait la personne à qui nous sommes si attachés.

XXVI

A Paris, ce 2 janvier 1763.

Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps, mon cher ami. Dans l'incertitude où j'étais de vos marches, je ne savais où adresser mes lettres; vous avez dû pourtant en recevoir une à Rome. Je vous envoie celle-ci à Parme, où je vous crois de retour[1], et je commence par vous remercier des nouvelles que

[3] De Solar.

[1] Il s'y était en effet définitivement installé, après un court voyage à Rome, où il était retourné, afin d'y régler quelques affaires. Il se hâta de quitter cette ville, et depuis il n'y est jamais revenu.

vous avez eu la bonté de me donner de temps en temps de votre santé. Vous savez jusqu'à quel point je m'y intéresse, et vous devez juger de là du plaisir que me font vos lettres. Je vous remercie de m'avoir adressé M. le comte Garampi [2]. J'ai fait jusqu'à présent tout ce que j'ai pu pour lui procurer des connaissances et des ressources dans ce pays-ci. Je le devais pour l'amitié que vous avez pour lui, pour celle dont l'honore notre respectable cardinal, pour son mérite personnel que nos savants ont parfaitement démêlé. M. de Foncemagne [3] l'a comblé de politesses et d'attentions. Il se plaît à la conversation; il trouve surtout de grandes ressources dans nos bénédictins qui ont le même goût et s'appliquent au même genre de travail que lui. Tout le monde en est enchanté et je puis vous assurer qu'il a très-bien réussi.

Je suis bien inquiet de la santé de notre cardinal [4]. J'ai eu l'honneur de lui écrire; je lui ai offert de lui écrire plus souvent s'il le désirait; mais je crains que mes lettres ne l'intéressent pas beaucoup. A tout cas, je suis absolument à ses ordres. Marquez-moi comment vous l'avez laissé. J'imagine que votre départ l'aura affligé, car vous lui étiez d'une grande consolation; mais il a préféré votre avantage au sien, et ce sacrifice est digne de la noblesse de son cœur [5].

Je me suis acquitté de vos commissions avec exactitude; toutes les personnes dont vous avez rappelé le souvenir me chargent de vous faire mille et mille compliments. La mère de notre pauvre Polydore [6] est toujours dans le même état de désolation et de douleur; il n'est pas de jour qu'elle ne répande des larmes. Elle ne sort plus de chez elle, et est sans

[2] C'est le même qui fut garde des archives secrètes du Vatican, chanoine de Saint-Pierre de Rome, évêque de Montefiascone, nonce plusieurs fois, et enfin cardinal sous Pie VI. Il a laissé quelques écrits sur les médailles et l'archéologie religieuse.

[3] De l'Académie des inscriptions.

[4] Spinelli. — [5] Voyez lettre XXIV.

[6] Mme d'Auriac.

cesse occupée du portrait de son fils, placé auprès de son fauteuil. Si mon affliction pouvait diminuer, la sienne la maintiendrait; mais comment pourrais-je oublier ce pauvre enfant? J'ai sans cesse devant les yeux ses vertus, ses talents, sa tendre amitié pour moi, et, à l'heure que je vous écris, nos voyages à Chantilly, à Choisy, etc. Mon cœur se déchire à ce souvenir.

XXVII

A Paris, ce 29 janvier 1763.

Je vous ai écrit, mon cher ami, depuis que vous êtes à Parme. Je vous avais écrit à Rome, mais depuis longtemps je n'ai pas reçu de vos nouvelles; je ne sais à quoi attribuer votre silence. Tous vos amis me parlent de vous; je ne sais que leur répondre. Ils ont tous regretté que M. le comte Garampi[1] n'ait pas fait un plus long séjour ici. J'en ai été fâché plus que personne. Je comptais au printemps me livrer entièrement à lui. Les froids horribles que nous avons éprouvés dans ces derniers mois nous tenaient renfermés malgré nous, et ne permettaient pas de faire des courses ni dans Paris ni aux environs. Il a cependant pris une idée générale de ce pays-ci, et il nous a fait espérer qu'il reviendrait. Il a très-bien réussi partout, et la bonté de son caractère répond à l'étendue de ses connaissances. Je vous remercie de m'avoir ménagé le plaisir de me lier plus intimement avec lui.

J'ai reçu de notre cher Émile[2] la lettre la plus flatteuse. Il est bien honnête de se souvenir de moi. Je lui écris pour l'en remercier et je vous adresse ma réponse, afin que vous ayez la bonté de la lui faire parvenir.

Vous recevez souvent des nouvelles de nos travaux académiques. Je ne vous en dirai rien.

M. de Caylus m'a montré une de vos lettres par laquelle

[1] Voy. la lettre qui précède. — [2] Cet Émile m'est inconnu.

vous m'annonceriez des brochures adressées à M. le duc de Choiseul. Je ne les ai pas reçues. J'ai lu votre dissertation sur le dé à huit faces; votre explication me paraît très-ingénieuse et j'espère que vous la publierez[3].

Adieu, mon cher ami, comptez toujours sur les tendres sentiments que je vous ai voués pour le reste de ma vie.

J'ouvre ma lettre pour vous dire qu'à l'instant même je reçois le paquet des dissertations que vous m'avez envoyées. Je vous en remercie de tout mon cœur. Tenez, je vous prie, une note de tout ce que vous déboursez par moi. Adieu, *caro carissimo.*

XXVIII

A Paris, ce 9 juillet 1763.

Si je ne comptais infiniment sur vos sentiments, mon cher ami, je serais fort embarrassé à justifier mon silence. Je l'interromps aujourd'hui pour vous faire des excuses et vous témoigner mes regrets. Sans entrer dans les raisons qui l'ont produit, je suis ravi de trouver un moment pour vous écrire et répondre aux différentes lettres que j'ai reçues de vous. J'avais dans le temps fait partir la boîte contenant six rouleaux de tabac, destinés au pauvre cardinal Spinelli[1]; elle était adressée à M. de la Houze[2] et dut arriver à Rome vers les derniers jours de sa maladie[3]. Je n'en ai point eu de nouvelles depuis. Cet article me rappelle la perte que nous avons faite, vous et moi, et sur laquelle je vous avais communiqué ma douleur[4]. J'en ai ressenti encore une bien amère, que je vous avais annoncée également : c'est la mort de Bougainville[5], à qui j'étais

[3] *De talo lusorio.* Paciaudi ne l'a point publié. Le manuscrit en est à la bibliothèque de Parme. Voy. lettres V et VIII de Caylus, quelques détails intéressants à ce sujet.

[1] Voyez la lettre LXI de Caylus, p. 307.

[2] Basquiat de La Houze. Voy. les lettres de Caylus, t. I, p. 261, 262, aux notes.

[3] La maladie du cardinal Spinelli.

[4] La mort du même.

[5] Nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1746, et neuf ans après

lié par l'amitié, le goût, l'attrait de la vertu, et tout ce qui peut rendre une union parfaite. M. de Foncemagne, qui l'aimait comme son père, en est au désespoir. Je mêle mes larmes avec les siennes, et si vous étiez ici, vous en feriez autant. Ces pertes successives me rappellent encore celle de Polydore [6], et depuis un an mon cœur a reçu tant de secousses que je ne trouve presque plus de plaisir à vivre. Je traîne pourtant mon existence comme auparavant, sans trop parler de mes chagrins; car une pareille douleur paraîtrait romantique. La mère de Polydore chérit la sienne, et m'en pénètre de nouveau à tous moments. Elle n'en est pas plus consolée que le lendemain de son malheur. Elle a quitté sa maison pour aller se placer dans le faubourg Saint-Germain. Elle multiplie dans ce nouveau séjour le portrait de son malheureux fils. Elle me demande souvent de vos nouvelles, car elle s'occupe avec intérêt de tous ceux qui avaient quelque rapport avec lui, et elle sait combien vous l'aimiez, et l'attachement qu'il avait pour vous. Je ne sais comment on peut résister à tant d'ennuis. L'avenir me fait trembler pour elle; il faudra bien qu'elle succombe dans la suite. Voilà, mon cher ami, les idées qui occupent mon esprit, et le spectacle qui s'offre sans cesse à ma vue.

De mon côté, ma santé s'est altérée, et je pars après-demain pour les eaux de Forges, à 25 lieues de Paris. J'y vais avec notre cher ambassadeur [7], attirés l'un et l'autre par la réputation de ces eaux qu'on dit être excellentes pour les maux d'estomac. Nous y resterons environ un mois. A mon retour je vous écrirai encore; et alors vous verrez si je mérite que nous rétablissions notre correspondance.

Je vous remercie de la note des livres que vous m'avez envoyée; je ne suis pas en état, pour le présent, de faire cette

de l'Académie française. Il mourut à Loches en 1763, le 22 juin.

[6] Le jeune d'Auriac.

[7] De Solar, ambassadeur de Sardaigne à Paris.

dépense, mais je vous prie de demander au libraire si, dans l'état qu'il vous a remis, les frais du voyage sont compris.

On m'a dit que vous devez aller à Venise. Si le fait est vrai, je vous prierai de vous charger de deux commissions : la première est de tâcher de me procurer les deux médailles de M. le sénateur Savorgani[8]; je lui donnerais en échange d'excellentes médailles pour compléter sa suite d'argent. S'il refuse pourtant, je n'en serai pas moins son serviteur. La seconde commission regarde une médaille gravée dans la 2e planche de la 2e partie du premier tome d'Arrigoni[9]. Elle est de Domitien; le revers représente Hercule appuyé sur sa massue avec cette inscription : ΤΟΝ ΚΤΙΣ ΝΕΙΚΑΕΙΣ ΠΡΩΤ ΠΟΝΤ ΑΜΒ. Il s'agit de savoir si ces trois dernières lettres, paraissent bien nettement sur la médaille, si elles sont séparées par des points, si le B ne serait pas un K comme sur les médailles d'Anazarbe et de Tarse. Si c'est un B, il doit désigner la Bithynie[10]; si c'est un K, alors cette lettre ne désignerait pas la Cilicie sur les médailles d'Anazarbe et de Tarse. Il faut donc que vous nous fassiez l'amitié de consulter la médaille même et de nous faire part de vos observations. La chose regarde M. l'abbé Belley, qui a lu à l'Académie une petite dissertation sur les lettres A M K si souvent tracées sur les médailles des villes de Cilicie dont j'ai déjà parlé, sur lesquelles M. de La Bâtie a fait une note que vous avez citée dans vos Monuments du Péloponèse.

Une autre fois je vous fairai (*sic*) part de mes occupations, parce qu'alors je les aurai reprises. Pour le présent je ne fais pas grand chose.

[8] Voy. lettre I, note 3. Ces deux médailles étaient un Pixodarus et un Antiochus. Voy. les lettres XXIX, XXXI, XXXII, XXXIII et XXXVIII.

[9] *Tab. II, p. 16*, selon l'indication de l'abbé Belley, portée à la marge de la page 281 de ses *Observations* sur les *lettres* A M K, insérées dans le t. XXXI, p. 278, des *Mémoires de l'Académie*, partie de l'*Histoire de l'Académie*.

[10] C'est aussi l'opinion de l'abbé Belley, *loc. cit.*, lequel paraît avoir eu lui-

Adieu, mon bon et cher ami. Je reçois à l'instant un petit paquet de brochures que M. le duc de Choiseul a eu la bonté de me faire tenir de Compiègne. Je vous en remercie. J'ai vu avec plaisir la justice que l'auteur[11] vous rend dans l'épître dédicatoire, et avec peine que vous n'eussiez pas accompagné ce présent d'un mot de votre part. Est-ce que vous êtes fâché contre moi? Vous auriez tort, car je vous aime toujours bien. Dites bien des choses pour moi, je vous prie, à M. l'abbé de Condillac. Adieu, je vous embrasse.

XXIX

A Paris, ce 17 décembre 1763.

Je vous remercie, mon cher ami, de tout ce que vous avez fait pour M. Watelet. Il n'avait pas besoin de recommandation auprès de vous qui le connaissiez déjà, mais je lui ai donné une lettre pour avoir le plaisir de vous écrire. Je l'estime heureux d'avoir passé quelques jours avec vous, d'avoir vu la cour la plus aimable de l'Europe, et qui mérite si peu le malheur qu'elle vient d'éprouver[1]. J'en ai été bien affligé. J'avais eu l'honneur de faire ma cour à cette princesse. Que de grâces, que de talents, que de vertus! La mort vient de nous l'enlever. C'est une perte affreuse pour son père; c'en est une pour la cour de Vienne dont elle faisait les délices, et pour les peuples qui auraient joui de ses exemples et de ses bienfaits. Ce sera donc par de si grands sacrifices que l'inoculation s'établira? J'ai pour la petite vérole une haine d'autant plus forte que

même des doutes, depuis la lecture à l'Académie de ses *Observations*.

[11] Voy. la lettre LXIX de Caylus, à la page 354 et note 1; le même fait y est rapporté. Mais ce fait est éclairci plus complétement par la lettre de Barthélemy que par la note jointe à celle de Caylus. Cependant il reste toujours à savoir quel est l'auteur de la brochure dont Paciaudi avait sans doute envoyé à l'abbé plusieurs exemplaires. On dirait que Barthélemy et Caylus se sont entendus pour ne pas le nommer.

[1] La cour de Parme, et la mort de la fille de don Philippe, femme de l'archiduc Joseph.

c'est la seule que mon cœur éprouve: et n'ai-je pas raison, puisqu'elle m'a enlevé Polydore? Sa malheureuse mère est aussi inconsolable que le premier jour; il ne faut plus rien tenter auprès d'elle; sa douleur doit la conduire ou l'accompagner au tombeau. Elle me parle souvent de vous et toujours avec attendrissement.

Je passe à des objets moins tristes. Je vous envoie une seconde lettre sur des médailles phéniciennes[2] que je ne vous conseille pas de lire, mais d'insérer dans votre recueil. La matière en est trop sèche pour vous amuser, et je ne me suis proposé qu'à lever une partie des difficultés que ces médailles nous présentent. A force de tourner autour de ces monuments, je viendrai peut-être à bout de les éclaircir complétement, et j'aurai rempli ma tâche.

Je désire fort de voir l'ouvrage de M. Olivieri[3]; je l'attends pour en remercier l'auteur. Si vous lui écrivez, assurez-le bien de ma reconnaissance et de tous les sentiments dont vous savez que je suis pénétré pour lui.

J'ai reçu une lettre de M. Schiavo de Palerme[4]. Il m'a envoyé quelques fragments d'inscriptions phéniciennes; on n'en peut tirer que quelques formes de lettres, et c'est quelque chose. Il me demande quelques livres que je tâcherai de lui envoyer.

Nous ne connaissons pas encore le *Voyage* de Grosley[5]. Il en avait confié le manuscrit à ses amis, qui lui conseillèrent de le garder. Il a sans doute pris une autre voie pour l'impression, et je ne suis point du tout étonné de ce que vous m'en dites. Il a effleuré l'Italie, et il croit la connaître; mais

[2] Dans le *Journal des Savants* de novembre 1763.

[3] *Commentariorum Cyriaci Anconitani nova fragmenta notis illustrata*. Pesaro, 1763, in-f°.

[4] C'est le même dont il est si souvent question dans les lettres de Caylus, notamment lettres LVII, LXI, LXXIV, LXXVII, LXXXIII et CXXXVII.

[5] Voyez le titre de ce voyage, bien jugé d'ailleurs par Barthélemy, dans la lettre qui suit, note 3.

assurez bien vos compatriotes qu'ils jugeraient mal de notre nation, s'ils s'en rapportaient à de pareils voyageurs; nous vous rendons plus de justice. Je me souviens des plaintes que faisaient vos gens de lettres sur le ton avantageux de nos auteurs et de nos artistes; ils me citaient des ouvrages que nous ne connaissons pas en France ou dont nous faisons peu de cas. Je leur en citais d'autres qu'ils ignoraient, et qui déposaient de nos vrais sentiments à l'égard de votre patrie. Vous qui êtes venu en France, n'avez-vous pas vu mille fois avec quelle chaleur nous parlons des beautés de l'art et de la nature que vous avez sous les yeux? Pour moi, qui aime la Grèce avec fureur et qui à chaque pas ai cru la reconnaître en Italie, j'ai ma conscience bien nette sur tout ce que j'ai pensé, dit ou écrit sur ce beau pays. Je suis pourtant fâché qu'il y ait des gens si difficiles, et que notre sénateur de Venise ne veuille point me faire un petit sacrifice. Je ne puis pourtant pas l'en blâmer. La possession de certaines médailles est un très-grand attrait pour ceux qui ont ce goût-là, et il ne faut ni attaquer ni condamner les goûts. Ainsi, mon cher ami, ne pressez plus M. de Savorniani[6]. Je n'avais fait des démarches auprès de lui que parce que je ne l'avais pas vu éloigné, dans mon séjour à Venise, de me céder le Pixodarus[7], et que, d'un autre côté, j'aurais pu lui offrir un échange dont il aurait été content.

Auriez-vous des relations à Naples? Je joins ici une note à laquelle je voudrais bien que vous pussiez me procurer une prompte réponse. Peut-être M. Watelet y sera-t-il encore? Il

[6] Voyez lettre XXVIII.

[7] Barthélemy eut la douleur de le voir passer aux mains d'un autre, c'est-à-dire de Pellerin, qui a publié cette monnaie d'or dans son IV[e] supplément (Paris, 1767), p. 112 figure, et p. 113 explication. Pellerin n'en dit pas la provenance; seulement il la place en cul-de-lampe à la fin d'une polémique dans laquelle Barthélemy n'est pas épargné. Cette vignette a l'air d'un trait de Parthe. Voyez la lettre XXXVI de Barthélemy, où il se justifie des imputations dont il était l'objet de la part de Pellerin.

me fairait (*sic*) certainement ce plaisir. On ne faira (*sic*) point de difficulté pour donner de pareils éclaircissements[8]; ils ne sont d'aucune conséquence.

Adieu, mon cher ami, faites-moi part souvent de vos projets et de vos travaux; croyez que je m'y intéresse plus que personne au monde. Je suis bien curieux de savoir ce que vous préparez pour Velleia[9]. Je n'ai pas répondu encore à M. Vinckelmann; j'en suis honteux, mais je ne tarderai pas.

J'ai fait vos compliments à tout le monde, qui vous les rend bien. Vous regrettez les conversations du Palais-Royal; nous vous y regrettons; c'est le sort de tout ce qui respire : des plaisirs, des chagrins et surtout force regrets. M. de Foncemagne entre autres est bien sensible à votre souvenir, et à tout ce que vous lui marquez d'obligeant. Si je vous marquais tout ce qu'il m'a chargé de vous dire, je ne finirais pas et je ne le dirais pas si bien que lui. Je vous quitte pour aller dîner chez Mme du Bocage, et lui offrir les témoignages de vos sentiments. Présentez les miens à M. l'abbé de Condillac[10]. Adieu. Le baron de Gleichen vous fait mille compliments.

XXX

A Paris, 31 janvier 1764.

Mme du Bocage me charge, mon cher ami, de vous faire parvenir cette lettre, et me procure l'occasion de vous écrire quatre mots à la hâte. J'ai été ravi d'avoir de vos nouvelles; ne m'en privez point; vous le devez à la tendre amitié qui nous unit. C'est en faveur de ce sentiment que j'aurais voulu m'acquitter de la commission que vous me donnez et dont vous

[8] C'est une allusion aux défenses expresses qu'avait faites le marquis Tanucci de communiquer quoi que ce fût des antiquités tirées d'Herculanum. Barthélemy espère qu'il fera exception pour de simples éclaircissements.

[9] Voyez les lettres de Caylus LXII et suivantes.

[10] Précepteur de l'infant don Ferdinand.

avez parlé à Mme la duchesse de Choiseul. Quoique je ne me connaisse pas trop dans ce genre de littérature, je ferai tout mon possible pour vous satisfaire. Il est juste que dès que vos bons amis vous donnent une pareille réputation, vous cherchiez à la mériter. Il faut convenir qu'ils sont bien adroits dans leurs accusations [1].

M. Schiavo [2] m'a écrit une lettre très-polie; il m'y donne les éclaircissements que vous lui aviez demandés pour moi, et m'envoie, outre quelques brochures, la collection des Inscriptions de Palerme [3], qui au premier coup d'œil ne m'ont pas paru fort intéressantes; mais je les examinerai avec plus de soin, parce qu'il exige que je lui en dise mon sentiment.

Nous n'avons pas encore vu le Voyage de Grosley [4]; il sera certainement aussi désapprouvé parmi nous que parmi vous. Notre ami M. de Sainte-Palaye va enfin commencer l'impression de son dictionnaire immense de la langue française depuis le douzième siècle jusqu'au règne de Louis XIV [5]. C'est un

[1] Quelle réputation les jésuites faisaient-ils à Paciaudi, et par quel moyen cherchait-il à la mériter? De quoi enfin l'accusaient-ils? Tout ce passage a trait aux méchants desseins contre Paciaudi qu'on attribuait déjà aux jésuites. Ils eurent des suites dont Caylus parle à satiété (lett. CXXXII à CXLII), sans qu'on puisse voir précisément de quelle nature étaient ces desseins. Toutefois Caylus insinue qu'il s'agissait d'empoisonnement. Mais il rêvait. Voyez ma Préface.

[2] Voyez la lettre qui précède, note 4.

[3] Voyez la lettre LVII de Caylus, p. 285, sous-note *e*.

[4] *Nouveaux mémoires ou observations sur l'Italie par deux gentilshommes suédois, traduits du suédois* (par Grosley). Londres, 1764, 3 vol. in-12.

[5] La Curne, ou plutôt Mouchet, son collaborateur, n'en a publié, comme on sait, que la majeure partie du Ier volume. La Révolution suspendit la publication, et toute la partie imprimée, à quelques exemplaires près, fut mise au pilon. On le réimprime aujourd'hui, y compris la partie restée manuscrite, et trente-trois fascicules ont déjà paru. En voici le titre : *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV, par La Curne de Sainte-Palaye, membre de l'Académie des inscriptions, et de l'Académie française; publié sous la direction de L. Favre, auteur du Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, etc., etc., avec le concours de M. Pajot, élève de l'École des Chartes.* 10 volumes in-4° d'environ 500 pages, publiés en 100 fascicules.

ouvrage de quarante ans et d'un travail si prodigieux qu'il est difficile de concevoir qu'un homme seul ait pu former et exécuter ce projet. Ne remarquez-vous pas, mon cher ami, qu'on dit sans cesse que notre nation ne s'occupe que d'objets frivoles, et que notre littérature est aussi légère que notre caractère? Je doute cependant que chez aucun peuple on fasse à présent d'aussi grandes entreprises que chez nous. Nous avons peut-être trente Bénédictins occupés de gros ouvrages tels que la collection des *Historiens de France*, le *Gallia christiana*, la diplomatique, les histoires des Provinces, les éditions des Pères, etc. Outre le travail continu des académies, combien de particuliers se livrent à de longs et pénibles travaux? Combien de découvertes dans la géométrie, l'histoire naturelle, les langues orientales? Si j'avais plus de temps, j'entrerais dans un plus grand détail, ou plutôt il serait inutile, car vous connaissez aussi bien que nous l'état de la littérature française, et vous riez sans doute lorsque vous entendez dire qu'elle ne produit que de petites brochures [6].

Adieu, mon cher ami; donnez-moi souvent de vos nouvelles, et aimez-moi toujours comme je vous aime.

XXXI

A Paris, ce 26 janvier 1765.

Je viens à vous, mon cher ami, après un silence dont je rougis et qu'il faut commencer par me pardonner. J'ai été fort agité depuis huit à neuf mois. La maladie de notre cher bailli [1] m'a absorbé presque tout entier. J'ai passé chez lui une grande partie de ce temps-là, toujours occupé de son mal et effrayé

[6] On est mieux renseigné aujourd'hui en Italie sur les produits de l'esprit français, mais les jugements qu'on en porte se ressentent des préjugés qui règnent à l'heure qu'il est dans toute la péninsule contre les vaincus de l'Allemand, et les Prussiens y passent pou les plus savants du monde. Espérons que ce n'est que provisoirement.

[1] De Solar. Voyez lettre I, note 12. Il est dit que cette maladie était bien un cancer, et que M. de Solar en mourut.

des suites dont on nous menaçait. Dans cette situation, je n'avais pas la force de goûter des plaisirs, et de m'entretenir avec vous de nos sentiments. Le bailli n'est pas guéri, mais la nature de son mal a changé, ou est mieux connue. Il n'est plus question de cancer, mais d'une tumeur squirreuse qu'on aurait déjà détruite plusieurs fois, si par une fatalité inconcevable, tous ceux qui l'ont traitée ne s'étaient lourdement trompés dans l'application de leurs remèdes. Il s'est mis depuis deux jours entre les mains d'un habile chirurgien qu'on a fait venir de Touraine, homme d'esprit qui joint à beaucoup de connaissances et de probité une habileté particulière de ces maux, et un remède pour les guérir qu'il a trouvé lui-même et qui lui a toujours réussi. Nous espérons tout de lui. Cependant cette espérance n'est pas sans inquiétude, à cause des malheureuses expériences que nous avons déjà faites.

Dans le même temps le comte[2] a été dangereusement malade; il est mieux à présent; il vient à l'Académie, ou plutôt on l'y porte; mais les forces reviennent insensiblement, et il nous prépare un mémoire qui sera le gage et le fruit de sa convalescence.

Mes assiduités auprès du bailli ne m'ont pas permis encore de cultiver le P. Gradenigo[3]; mais j'irai le chercher dès que je serai un peu plus libre, et je me dédommagerai des pertes que j'ai faites jusqu'à présent.

Je vous envoie trois exemplaires de cette petite dissertation dont vous me parlez. Je n'ai pu, malgré tous mes efforts, en refuser la dédicace, et j'ai été obligé, pour éviter quelque indiscrétion de la part de l'auteur, de lui envoyer l'épître dé-

[2] Caylus. Pour les détails de sa maladie, très-sommaires d'ailleurs, et tels que devait les donner un homme doué d'un stoïcisme aussi prononcé que lui, voyez ses lettres à partir de la XCIII[e].

[3] Procureur général des théatins, puis archevêque d'Udine, auteur d'un assez grand nombre d'écrits, entre autres de la *Brixia sacra*: Brescia, 1755, in-4°.

dicatoire, où il a ajouté le mot de respect que je n'aurais eu garde d'employer. Il est assez singulier qu'on se fasse pour soi-même une épître dédicatoire [4]; mais j'avais affaire à une tête chaude, qui m'en avait lâché une si forte que j'en fus étourdi, et je ne trouvai pas d'autre moyen pour l'empêcher de dire quelque sottise.

Je ne perds jamais de vue les deux médailles de M. le sénateur Savorniani que je n'aurai peut-être jamais [5]. Avez-vous eu la bonté de faire quelques petites instances encore? Je pourrais lui donner en échange des médailles d'or, d'argent, de grand bronze, celles qui le flatteraient le plus. Il n'est pas possible que ces deux pièces le touchent au point de les préférer aux échanges avantageux que je pourrais lui proposer, et je le crois d'autant moins qu'il ne me parut pas éloigné, quand j'étais à Venise, de me céder celle de Pixodarus. Qu'il ait la bonté de me marquer les médailles dont il a besoin pour embellir et perfectionner ses suites; il sera toujours le maître de refuser mes offres. Mais tout ce que je demande, c'est qu'il s'expose à la tentation. Vous me trouverez bien obstiné dans mes désirs; mais je voudrais porter jusqu'à un certain point la suite des médailles des Rois, afin de pouvoir la donner un jour au public; et les deux de M. le sénateur Savorniani me seraient fort nécessaires pour mon projet. Si ce motif pouvait le toucher, je marquerais avec plaisir qu'il en a fait le sacrifice au Cabinet du Roi. Enfin s'il est bien aise d'avoir des médailles singulières, je puis en commençant lui en présenter une dans le même genre qui devrait piquer sa curiosité: c'est celle d'un roi du Bosphore cimmérien nommé Pærisadès, qui vivait du temps de Philippe de Macédoine et d'Alexandre, son fils, et

[4] En effet; aussi je regrette bien de n'avoir pu découvrir l'auteur de la dissertation, ne fût-ce que pour voir par quelle formule de politesse Barthélemy a cru devoir remplacer celle du respect.

[5] Voyez lettre XXIX, note 7. Remarquez que Barthélemy tantôt met un *g* à Savorniani, tantôt n'en met pas.

de Lysimachus. M. de Boze l'a publiée dans une dissertation qu'il lut à l'Académie en 1725 et qui est imprimée dans le VIe volume de nos Mémoires[6]. Elle est en or, de la grandeur des médailles de Lysimachus, représentant d'un côté la tête de Pærisadès ceinte d'un diadème; au revers Pallas assise tenant d'une main une petite Victoire, et s'appuyant de l'autre sur un bouclier, ayant à ses pieds un trident. Autour on lit : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΑΙΡΙΣΑΔΟΥ, et sous le siége de Pallas un monogramme où l'on distingue les premières lettres du nom de Panticapée, où Pærisadès a régné. Cette médaille est extrêmement bien conservée. Paul Lucas l'avait apportée du Levant avec une autre tout à fait semblable qu'on a insérée dans les suites du Roi. Les deux furent payées mille francs. Il est certain qu'on ne les connaît point ailleurs, et l'on a toujours refusé de se défaire de celle qui est double, parce qu'on a toujours pensé qu'elle pourrait servir à quelque échange considérable. Je l'offre aujourd'hui à M. le sénateur Savorniani. Ayez la bonté, mon cher ami, de le lui marquer. J'aimerais mieux qu'elle passât dans son cabinet que dans tout autre. Je n'en fixe pas la valeur, mais vous sentez bien que, désirant avoir les deux médailles en question, celle de Pærisadès ferait partie de celles que je donnerais en échange. Adieu, mon cher ami; ménagez, je vous prie, tout cela avec adresse et surtout avec succès. Peut-être suffirait-il de proposer d'abord cette médaille à M. de Savorniani, et si vous lui voyez une forte envie de l'acquérir, nous lui dirions ensuite à quelle condition. Prenez garde que je ne prétends pas qu'elle vaille autant que les deux autres; j'ajouterais ce qu'il faudrait pour faire le contre-poids le plus avantageux à M. de Savorniani.

M. le duc et Mme la duchesse de Choiseul ne vous ont point oublié; ils se portent à merveille. Mille compliments de la part de M. de Foncemagne, Burigny et les autres amis à qui

[6] Page 549. La médaille est à la page 552.

j'ai annoncé que je vous écrivais. Adieu encore une fois; voilà une lettre bien longue.

Marquez-moi ce que vous faites et reprenons un peu, si vous voulez bien, notre correspondance.

Mille compliments de ma part à M. l'abbé de Condillac sur l'heureux succès de sa petite vérole.

XXXII

Sans date. (Février 1765.)

Quoique je ne sois pas fort pressé sur les livres que vous m'aviez promis de m'acheter, je vous prierai néanmoins de ne pas perdre cet objet de vue; je voudrais même savoir et ceux que vous avez arrêtés et ceux que vous comptez prendre dans la suite, afin que je ne les pousse pas à l'inventaire de M. Falconet, qui se fera au mois de mars [1].

Mille remercîments pour les deux brochures que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'avais publié dans ma Paléographie [2] des médailles qui offraient la même singularité que les médailles des Posidoniens; j'avais expliqué cette singularité; l'auteur n'a point connu ma dissertation, qui lui aurait épargné bien des peines. Je n'ai pas lu encore celle qui est en espagnol et qui roule sur le dieu Endovelicus [3]; mon déménagement est cause de ma négligence, mais je vous en rendrai compte à mon premier moment de loisir.

N'oubliez pas, je vous prie, ma commission auprès de M. le sénateur Savorgnani et tâchez de m'avoir les deux médailles dont je vous ai donné la note.

[1] Voyez la lettre LXXXV de Caylus.

[2] *Essai de paléographie numismatique*, au t. XXIV, p. 30, des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*.

[3] Elle est de Michael Perez Pastor, et a pour titre : *Dissertacion sobre el dios Endovellico, y noticia de otras deidades gentilicas de la España antigua*, Madrid, 1760; in-4°. On trouve dans les *Inscriptiones hispanicæ latinæ*, t. II, p. 17 et suiv. du *Corpus Inscriptionum latin.* quelques inscriptions relatives à ce dieu. Elles sont au nombre de quinze, et portent les numéros 127 à 141.

Nous n'avons rien ici de nouveau. La conversation va toujours son train et vous regrette fort. M[me] la duchesse de Choiseul me charge de vous dire bien des choses pour elle, ainsi que M. l'ambassadeur de Sardaigne. Rappelez-moi, je vous prie, dans le souvenir de M. l'abbé de Condillac.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

XXXIII

Paris, 31 mars 1765.

Il y avait à Marseille, mon cher ami, un curieux nommé Poulhariès qui travaillait, je ne sais depuis combien d'années, à former une collection superbe de médailles modernes, et qui l'avait, en effet, poussée fort loin. Cet homme est mort; ses médailles sont à vendre, et j'en joins ici la notice imprimée[1]. Cet objet pourrait tenter Son Altesse Royale[2]: les suites sont nombreuses et les médailles bien conservées.

Je ne suis revenu à la charge au sujet de Savorgnani que parce qu'à mon passage par Venise, si j'avais un peu insisté sur la petite médaille de Pixodarus en or, il me l'aurait cédée; du moins il en reçut la proposition avec bonté et comme quelqu'un qui l'accepte. J'étais trop pressé pour en profiter. Dans la même conversation, je lui proposai aussi un échange pour la médaille d'or d'Antiochus; il m'y parut beaucoup plus attaché qu'à l'autre médaille; mais je ne croyais pas qu'il le fût au point que vous me le dites. Cela étant, je vous prie de ne plus

[1] *Histoire métallique de l'Europe ou catalogue des médailles modernes qui composent le cabinet de feu M. Poulhariès, écuyer et négociant de Marseille.* Lyon, 1767, in-8°. Ce cabinet avait appartenu au maréchal d'Estrées, mort le 28 décembre 1737, lequel l'avait acquis d'un autre curieux. Afin de remplir les vides de sa collection, Poulhariès fit rechercher les anciens coins qui se trouvaient dans les hôtels des monnaies, et il obtint de plusieurs cours, entre autres de celles de Saxe, de Suède et de Danemark, la permission de se servir de ces coins pour faire frapper les médailles qui lui manquaient.

[2] L'Infant don Philippe, duc de Parme.

l'importuner. S'il avait voulu se rendre à mes prières, j'aurais pu enrichir son cabinet de pièces très-rares et très-essentielles. J'ai désiré ardemment son médaillon d'Antiochus pour en faire le pendant d'un autre en or que je viens d'acquérir et qui est d'Hiéron, roi de Syracuse; il est remarquable, non-seulement par la rareté, mais par la conservation et la beauté.

Je n'ai pas pu vous mander plus tôt une nouvelle grâce que je dois aux bontés de M. le duc et de Mme la duchesse de Choiseul, qui est la trésorerie de Tours, deuxième dignité du chapitre de Saint-Martin, qui donne les plus beaux droits du monde, à ce qu'on dit, et qui n'oblige pas à résidence. Cet article me touche plus que des distinctions dont je me soucie fort peu. A l'égard du revenu, j'imagine que, tous frais faits, il ira à quatre mille livres environ. Sans doute que le comte [3] vous aura fait part de cette nouvelle [4], et j'espère de votre amitié qu'elle vous aura intéressé. Je suis assez content de sa santé; elle se rétablit, quoique fort lentement; il ne lui faut plus qu'un appui assez léger pour qu'il puisse marcher.

M. l'ambassadeur de Sardaigne [5] a été bien sensible à votre souvenir. Nous sommes toujours à essayer des remèdes; les mois se passent et la guérison n'avance point. Quand je me sure de ressouvenir cette longue suite de remèdes de toute espèce, de visites de médecins et chirurgiens, de propos alarmants, de consultations désespérantes, de chagrins actuels, de craintes pour l'avenir, je me félicite de n'y avoir pas succombé; car il est de fait que pendant sept à huit mois j'ai vécu au milieu de toutes ces horreurs. Aujourd'hui nous sommes plus tranquilles; la nature du mal est mieux connue; on ne craint plus le cancer, et quoique l'ulcère résiste à tous les remèdes, du moins il ne fait aucun progrès et ne pousse aucune

[3] Le comte de Caylus.

[4] Non vraiment, il l'a oublié. Mais peut-être vaut-il mieux croire que la lettre où Caylus annonçait cette nouvelle à Paciaudi, manque.

[5] Le comte de Solar.

branche dans les chairs. Cependant il ne sort point, et nous sommes une demi-douzaine qui lui tenons compagnie. Nous avons un grand projet, c'est de le mener à la campagne; mais je ne sais si nous réussirons; il présume que le changement d'air lui serait utile.

Je suis tellement enfermé avec lui, que je n'en sors que pour montrer le Cabinet, et pour aller à l'Académie. Ainsi, n'attendez pas grandes nouvelles de ma part. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse un million de fois et toujours bien tendrement. Vous allez à Venise pour chercher des livres; pourquoi ne venir pas à Paris pour le même objet? Vous en trouveriez, je crois, bien autant qu'ailleurs, et vous trouveriez de plus des amis qui ne vous ont point oublié et qui seraient ravis de vous voir. Vous sentez bien que je le serais plus qu'un autre.

Bien des choses pour moi à M. l'abbé de Condillac. Est-il vrai qu'il va revenir? J'en serais fâché pour vous et bien aise pour nous.

XXXIV

A Paris, 14 octobre 1765.

Je ne pourrai, mon cher ami, en répondant à votre lettre du 21 septembre, que vous parler de nos afflictions communes. J'ai pris beaucoup de part dans le temps à la perte d'un prince qui vous aimait[1] et qui était fait pour être aimé de tout le monde. Je sentis à l'instant la douleur que vous en éprouveriez, et si je ne vous le témoignai pas, c'est que j'étais dans une circonstance qui m'ôtait presque la liberté d'écrire et de penser.

Depuis nous avons perdu ce pauvre comte[2]; je l'ai regretté et le regrette encore bien vivement. Mais ma douleur a été au

[1] Don Philippe, duc de Parme. Voy. la lettre CXLIII de Caylus.

[2] Caylus. Voy. les lettres VIII et IX de Mariette.

comble par la mort de ce pauvre ambassadeur[3], à qui vous savez combien j'étais attaché. Je ne l'ai pas quitté pendant dix-huit mois qu'a duré sa maladie, et j'ai passé tout ce temps dans une alternative d'espérances et de craintes qui était désespérante. Je l'ai vu passer par une foule de situations effrayantes qui se peignent sans cesse à mon esprit et qui me déchirent le cœur. Enfin je l'ai vu empirer, et j'ai recueilli son dernier soupir. Il avait demandé lui-même les sacrements trois jours avant sa mort; il les reçut avec une piété qui édifia tout le monde, et me dit après qu'il était bien content de s'être acquitté de ce devoir, et que son âme était dans une paix profonde. Joignez à cela toute la fermeté que donne une raison forte, et vous aurez une idée de ses derniers moments. Ce n'est donc plus lui qui est à plaindre, ce sont ses amis; c'est Mme la duchesse de Choiseul, qui a été et qui est encore dans la plus vive douleur; c'est moi et quelques autres personnes qui lui étaient tendrement attachées; c'est M. le duc de Choiseul, qui rend à sa mémoire tout ce qu'on peut exiger de l'amitié la plus sincère. Polydore, Bougainville, le comte, le bailli, j'ai perdu tout cela en quatre années. Je vous avoue que je suis fatigué de vivre et que je n'aurais aucune peine à finir. Cependant je n'évite pas de m'occuper et de me distraire.

Dans cette disposition, je suis très-disposé à établir entre nous la correspondance que vous désirez. Je ne puis pas vous promettre la même exactitude et les mêmes soins que le pauvre comte, qui n'avait que cela à faire[4]; mais enfin je m'y emploirai de mon mieux.

Vous ne devez pas douter, mon cher ami, de tout l'intérêt que je prends à vous dans tous les temps; il redoublerait s'il venait à vaquer quelque place d'académicien étranger; je l'ai

[3] De Solar. Voy. lettre I, note 12. — [4] De Caylus.

déjà dit plusieurs fois à nos amis; ce choix devrait vous regarder à tous égards, et comptez sur moi[5].

Je verrai avec très-grand plaisir ce que vous écrivez sur Velleia[6], et je l'examinerai avec le scrupule que je mets à revoir le peu que je fais. Je pense qu'on a très-bien fait de quitter ces fouilles. Je vous remercie des nouvelles instances que vous avez faites auprès du sénateur Savorgnani; il ne faut plus rien attendre de ce côté-là; il a tort; car certainement il aurait beaucoup gagné dans l'échange, et pour les deux médailles que je lui demandais, je lui en aurais offert qui, soit par le nombre, soit par la rareté, auraient bien enrichi son cabinet.

Venons maintenant à l'article essentiel de notre correspondance qui doit être les livres nouveaux. J'imagine que vous en êtes instruit par *le Mercure* et autres journaux que vous recevez sans doute; tout ce que je pourrai faire sera de vous instruire du jugement qu'on en portera ici, et de vous envoyer quelques brochures quand j'en aurai l'occasion.

J'ai actuellement sous les yeux un in-4°[7] qui ne paraîtra qu'à la Saint-Martin. L'auteur est M. Peyssonel, correspondant de l'Académie et consul à Smyrne. Il contient : 1° une dissertation sur la langue sclavone qui est assez bonne; 2° des observations historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin, où il y a beaucoup d'érudition et de longueurs; 3° un voyage fait à Magnésie, à Thyatire et à Sardes, où il n'y a point de détails, mais beaucoup d'inscriptions grecques, quelques-unes

[5] Il fut nommé à cette place en 1769, après la mort de l'abbé Venuti, ancien abbé de Clérac, et par l'influence de Barthélemy.

[6] Voyez la lettre XXIX, et surtout les nombreuses lettres écrites à ce sujet par Caylus à Paciaudi, pendant les années 1763, 1764 et 1765.

[7] *Observations historiques et géographiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin.* 1765, in-4°. Cet ouvrage contient les pièces dont Barthélemy donne ici le détail, et à peu de choses près sous les titres mêmes qu'elles portent dans ledit ouvrage.

mal expliquées et presque toutes remplies de fautes. C'est Tilliard qui l'a imprimé et qui le vend 12 francs. Il m'a prié de ne pas parler des fautes de grec, mais il ne m'a pas défendu de l'écrire.

M. Diderot a publié un petit ouvrage de feu M. de Montamy[8], premier maître d'hôtel de feu M. le duc d'Orléans, sur la manière de travailler l'émail, la couverte de la porcelaine, etc.: je ne l'ai pas vu encore, mais on m'en a dit un bien infini, et je le crois, par les connaissances en chimie que possédait l'auteur.

J'ai reçu de Londres la nouvelle édition des marbres d'Oxford[9] en très-beaux caractères, très-grand papier, très-belles gravures. La collection des statues et des inscriptions est plus ample que dans les éditions précédentes; mais il n'y a point de commentaires. Quelqu'un m'a dit que ces commentaires seraient dans un second volume. Quoi qu'il en soit, ces magnifiques éditions ne conviennent guère à de pareils ouvrages. Imaginez que ce premier volume coûte 90 francs.

J'aime bien mieux le parti qu'on a pris à Glascow[10] d'imprimer les gros in-folio grecs en in-12, le grec d'un côté, le latin de l'autre. Nous avons déjà l'Hérodote en 9 volumes, le Thucydide en 8, le Xénophon en 8; avec un premier volume de Démosthène qui est tout grec. Ces éditions sont charmantes; elles coûtent 4 francs le volume en blanc.

Vous auriez dû faire une chose pour votre bibliothèque, c'était de venir à Paris lors de la vente des bibliothèques des jésuites; mais peut-être avez-vous bien fait de ne pas venir.

[8] *Traité des couleurs pour les peintures à émail, et sur la porcelaine, précédé de l'Art de peindre sur émail* (par M. de Montamy), édité par Diderot. Paris, 1765, in-12.

[9] *Marmora oxoniensia. Oxonii, ex typographeo clarendoniano, impensis Academiæ*, 1763, in-f°. Ces marbres ont été publiés pour la première fois par Selden: *Marmora arundeliana*, 1628-1629, in-4°. La réimpression dont parle ici Barthélemy est celle de Prideaux (Oxford, 1676, in-f°), mais avec une préface de Richard Chandler, 1763, in-f°.

[10] Chez les Foulis, imprimeurs à Glascow.

Quoi qu'il en soit, vous ne sauriez croire combien les livres y ont été donnés à bon marché. Dans celle de la maison professe, on n'en avait mis sur le catalogue qu'une petite quantité; le reste a été donné pour rien.

Adieu, mon cher ami. Mme la duchesse de Choiseul, qui est à présent à Fontainebleau, et auprès de qui je m'étais acquitté de votre commission avant son départ, me charge de vous dire bien des choses pour elle, ainsi que Mmes d'Auriac, du Bocage, M. de Foncemagne, etc.

Rappelez-moi dans le souvenir de M. l'abbé de Condillac. Adieu.

XXXV

Paris, ce 4 octobre 1766.

Il y a longtemps, mon cher ami, que vous n'avez reçu directement de mes nouvelles, et que je n'ai eu des vôtres par vous-même. Heureusement que M. de La Reynière m'en donne souvent; je le charge, de mon côté, de vous renouveler mes sentiments, et je suis très-persuadé qu'il s'en acquitte.

J'ai aujourd'hui un moment de loisir; j'ai calculé la meilleure manière de l'employer, et je vous écris pour vous dire que je vous aime toujours bien tendrement, que je regrette le temps de votre séjour à Paris, et que je désire fort qu'il revienne. Je voudrais que la bibliothèque que vous formez vous en fournît le prétexte. Vous feriez de bonnes acquisitions; vous reverriez vos amis, qui est une chose bien agréable. En attendant, écrivez-moi; faites-moi part de vos travaux et de vos projets.

Je ne vous parlerai point aujourd'hui de notre littérature: nous sommes en vacances, et la saison n'est pas favorable pour les productions littéraires. On imprime un petit abrégé de l'*Histoire des Empereurs*, de M. Beauvais, d'Orléans [1], le même

[1] *Histoire abrégée des Empereurs par les médailles*. Paris, 1757, 3 vol. in-12. Voy. lettres VI et LII de Caylus.

qui avait donné, il y a plus de vingt-cinq ans, un petit traité sur les moyens de discerner les médailles fausses d'avec les vraies[2]. A la fin de chaque article d'un empereur, d'une impératrice, d'un César, etc., l'auteur a mis le prix des médailles et le degré de leur rareté. M. de La Bâtie avait publié à la fin de l'édition de Joubert[3] une pareille notice, la même à peu près que le P. Baldini a jointe depuis à son édition de Vaillant[4]. Le travail de M. Beauvais est plus étendu. Outre le prix des médailles, il a distingué la rareté des médailles impériales frappées dans les colonies ou dans les villes grecques. M. d'Ennery lui a fourni une grande partie des prix; M. Pellerin lui a donné de fort bonnes notes; j'y en ai ajouté quelques-unes[5]; mais je n'ai pas voulu m'engager à un examen détaillé, parce que le prix dépend du besoin qu'on a d'une médaille, du degré d'intérêt qu'on y met, et de mille autres circonstances. Quand le livre paraîtra, je vous le ferai passer.

Je ne sais si vous avez chez vous les *Transactions philosophiques*. On vient de publier dans le LIV[e] volume[6] deux lettres de M. Swinton, docteur d'Oxford[7], contre ma dissertation au sujet des monuments phéniciens, imprimée dans notre dernier

[2] *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains, auquel on a joint une dissertation sur la manière de discerner les médailles antiques d'avec les contrefaites*. Paris, 1740, in-12. — Ce traité a été réimprimé à la suite de l'ouvrage précédent.

[3] *La Science des médailles antiques et modernes, par le P. Joubert, avec des remarques historiques et critiques de M. de La Bastie*. 1739, 2 vol. in-12.

[4] *Numismata imperator. romanor. præstantiora a J. Cæsare ad Posthumum usque... cui accessit Appendix a Posthumo ad Constantinum Magnum* (par le P. Baldini), 1743, 3 vol. in-4°.

[5] Malgré ces secours, l'ouvrage de Beauvais est médiocre, et sous le rapport de la science archéologique, il est nul. Ce sont des espèces de catalogues avec les prix des médailles des empereurs, qu'on possédait du temps de Beauvais, et mis à la fin de courtes notices sur la vie de chacun de ces princes.

[6] Page 393, n° LX et suiv.

[7] C'est ce même docteur dont il m'a semblé que parle Caylus dans sa lettre III, p. 6, et qu'il indique comme auteur d'une brochure « inepte » sur l'antiquité. « On ne croirait pas, dit-il, qu'il y a des hommes aussi bêtes par leur nature, et assez gauches pour écrire ce qu'ils n'entendent pas. »

volume[8]. L'auteur, qui a plus de savoir oriental que de critique, me poursuit avec une ardeur incroyable; il ne laisse aucune phrase, aucune expression qu'il ne censure impitoyablement. J'avais d'abord résolu de ne pas répondre : 1° parce que je trouvais cela plus commode; 2° parce que la réponse exige les détails les plus fastidieux et les plus minutieux de la littérature orientale. Mais j'ai pensé que dans des matières si étrangères à la plupart des lecteurs, toute opinion attaquée est censée détruite[9]. De plus, la Société Royale ayant inséré la critique de M. Swinton dans son recueil, lui donne beaucoup de poids. De plus encore, l'auteur s'exprime avec un ton

[8] Tome XXXII, p. 233, des *Mémoires de l'Académie des inscriptions.* Il s'agit du monument de Carpentras, bas-relief égyptien, au-dessous duquel sont quatre lignes d'écriture présentant des formes qui ne se trouvaient pas sur les autres monuments phéniciens. De plus, cette inscription n'était pas, comme celle de Malte, accompagnée d'une inscription grecque correspondante. Barthélemy croyait avoir bien interprété les trois premières lignes; les cinq derniers mots de la quatrième étaient, disait-il, au-dessus de sa portée. Le docteur Swinton, de la Société Royale de Londres, qui, dans un de ses écrits (*De nummis quibusdam samarit. et phenic. litter.* 1750), avait profité des premiers travaux de Barthélemy, s'attribua sa découverte, et le critiqua sans ménagement. Il prétendit avoir pour lui l'antériorité de date, au mépris des témoignages les moins douteux et sans s'embarrasser de l'usage que suivait l'Académie, dans la publication de ses *Mémoires;* supposant qu'on n'avait différé d'y publier celui de Barthélemy que pour lui donner le temps de profiter des travaux de lui, Swinton. Il l'accusa de prendre le change sur la valeur de plusieurs lettres hébraïques, comme si leur affinité n'exposait pas quelquefois l'homme le plus habile à une pareille méprise, surtout dans la lecture des inscriptions dont les copies sont plus ou moins exactes. Barthélemy, dans sa lettre à M. Olivieri, citée plus bas, répondit avec beaucoup de bonnes raisons, de modération et de politesse, et dans cette longue dispute, qui dura dix ans, il ne se départit jamais de cette conduite, ce qui lui concilia tous les suffrages. Aussi, le docteur Maty, compatriote et confrère de Swinton, écrivait-il à l'abbé : « Je sais bien, après la lecture des pièces, que j'aimerais mieux me tromper avec vous qu'avoir raison avec lui. » (Voy. *Œuvres diverses de l'abbé Barthélemy* (par de Sainte-Croix), Paris, l'an VI, 2 vol. in-8°, au t. Ier, p. XLV, XLVI et CII.)

[9] Vérité incontestable, et qui est la condamnation du silence aussi orgueilleux que maladroit dans lequel on croit trop souvent devoir se renfermer à l'égard de ses agresseurs.

de confiance si imposant, que tous ceux qui ne prendront pas la peine d'examiner le fond se laisseront facilement séduire par ces dehors trompeurs. Une autre raison m'a déterminé à lui répondre. Il fait entendre dans un endroit qu'on n'a différé à publier mon Mémoire que pour me donner le temps de profiter de ses travaux. Voilà une personnalité qu'on n'aurait pas soufferte dans notre Académie, à moins que l'auteur n'eût rapporté des preuves de l'accusation. Cependant j'ai à me louer de la Société Royale; car, à l'exception de ce trait qui est assez confusément exprimé, le reste du mémoire n'a d'offensant que des expressions auxquelles l'auteur apparemment n'ajoute pas la même valeur que nous; telles sont celles d'absurde, de chimérique, d'étrange, etc., en parlant de mes propositions. Elles ne me font pas la moindre peine. Je sais d'ailleurs qu'on lui en a fait supprimer un plus grand nombre, et de plus fortes; si bien que les corrections qu'on exige de lui ont suspendu pendant six mois la publication du volume des *Transactions*. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans sa dernière lettre, l'auteur promet de revenir, dans un ouvrage qu'il prépare, sur la deuxième partie de son Mémoire. J'avais d'abord pris le parti de faire traduire ses deux lettres et de les accompagner de notes; c'était, je crois, le tour le plus sanglant qu'on pût lui jouer. Mais comme il [le mémoire] contient beaucoup de choses qui ne me regardent pas, et qu'il [l'auteur] aurait pu se plaindre ensuite de l'infidélité de la traduction, j'ai pris le parti de répondre séparément. Cette réponse est faite, et c'est l'ouvrage le plus fastidieux que je connaisse. J'ai tâché de le rendre un peu plus important en joignant à la fin l'explication de quelques médailles puniques inconnues. Je ferai graver quelques planches, et le tout ensemble fera une brochure qu'on ne lira guère, mais enfin qui sera peut-être de quelque petite utilité pour la littérature phénicienne. J'espère du moins que ceux qui auront la patience d'examiner ce point

de critique seront étonnés de la qualité et de la frivolité des objections de M. Swinton.

Voici à présent l'idée que j'ai sur cette réponse. Vous vous rappelez que M. Olivieri me fit l'honneur de m'adresser, il y a quelques années, une dissertation sur quelques médailles de Pesaro[10]; je ne lui ai jamais témoigné publiquement ma reconnaissance. J'ai envie de lui adresser ma réponse à M. Swinton. C'est lui donner du plomb pour de l'or; mais je n'ai rien autre à lui offrir, et il pardonnera à la médiocrité de l'offrande en faveur de l'intention. Je vous prie instamment de ne l'en pas prévenir, mais seulement de me mander ses titres. Je compte mettre au frontispice : Lettre à M. Olivieri, au sujet des monuments phéniciens, pour servir de réponse à deux lettres insérées, etc., par M. l'abbé B.[11]; et ensuite, au commencement de la réponse, en titre : à Monsieur Annibal degli Abbati Olivieri, avec toutes les qualités que vous m'enverrez[12].

Voyez, mon cher ami, si cette disposition sera convenable. Vous sentez que je ne puis pas, dans un frontispice qui doit contenir beaucoup de choses, énoncer les titres de M. Olivieri. Quoi qu'il en soit, dites-moi votre avis. Faut-il employer nécessairement le nom *degli Abbati*, et mêler ainsi l'italien avec le français ? Je crois que oui, si ces expressions font une partie essentielle de son nom. Je vous demande une prompte réponse pour commencer l'impression. Je vous recommande de nouveau le secret.

Adieu, je vous embrasse un million de fois. M. le duc et Mme la duchesse se portent assez bien, excepté que M. le duc a de temps à autre des ressentiments de gravelle qui m'in-

[10] Voy. lettre V.

[11] Barthélemy.

[12] *Lettre au marquis Olivieri degli Abbati, au sujet de quelques monuments phéniciens, pour servir de réponse à deux lettres insérées dans le LIVe vol. des Transactions philosophiques.* Paris, 1766, in-4°.

quiètent fort et qui ne l'inquiètent nullement. M. de Foncemagne et M. de Sainte-Palaye vous font mille compliments. M. Needham[13], qui m'a trouvé occupé à vous écrire, veut que j'y joigne les siens. Mille choses pour moi à M. l'abbé de Condillac.

XXXVI

Paris, ce 14 mars 1768.

Vous avez tant de raisons de vous plaindre de mon silence, mon cher ami, que je ne chercherai point à le justifier. J'ai le plus grand tort du monde; je vous en demande mille pardons. Mais vous êtes coupable de votre côté de douter de mes sentiments pour vous. Ils ne se sont jamais altérés pour aucun de mes amis, et vous ne les verrez certainement jamais s'affaiblir à votre égard. Votre dernière lettre m'afflige; je croyais que vous étiez bien sûr de ma tendre amitié, comme je le suis de la vôtre. J'ai sur cette matière une façon de penser qui m'a fait souvent commettre des fautes; c'est, quand j'aime bien et que je crois être bien aimé, de négliger les petites attentions et de me persuader que mes torts me seront facilement pardonnés; en un mot, de négliger les formes en me reposant sur le fond. Cependant les formes font le charme et la douceur de l'amitié[1], et je souscris de nouveau à ma condamnation. Mais du moins je profiterai de cette occasion pour vous prier de n'avoir jamais aucun doute sur mon attachement tendre, inviolable, éternel. Vous en verrez des preuves à la mort du premier associé étranger. Vous n'avez pas besoin de me recommander vos intérêts; ils me sont sacrés; je mettrai en mouvement tous nos amis, et j'espère que nous réussirons[2].

Je vous enverrai, par la première occasion, le livre de

[13] Voy. les lettres XX, LIV, LXXIII et XCI de Caylus.

[1] Cela est évident; oui, Barthélemy avait grand tort de négliger les formes. Les susceptibilités de l'amitié, comme celles de l'amour, sont à cet égard les plus délicates, et tiennent même plus longtemps que l'un et l'autre.

[2] Voyez la note 5 de la lettre précédente.

M. Beauvais[3]; vous recevrez, cette fois-ci, le dernier supplément de M. Pellerin, et vous n'y verrez pas sans étonnement la sortie qu'il a faite contre moi[4]. Elle tient la plus grande partie de son ouvrage et n'a aucune sorte de fondement. Jamais surprise ne fut égale à la mienne lorsque j'eus lu cet endroit. Toutes ses critiques analysées se réduisent à de si petites minuties, que je soupçonnais un motif secret qu'il n'avait pas voulu développer. J'ai appris depuis qu'il annonçait deux griefs contre moi : le premier était que j'avais emprunté de son cabinet quelques médailles phéniciennes, que je les avais fait graver sans le prévenir de l'usage que j'en voulais faire; le second, que je n'avais cessé depuis dix ans d'attaquer ses explications. Ma réponse est facile. Depuis vingt ans j'ai été prendre chez lui des médailles; il en est venu consulter au Cabinet, il m'a toujours confié les siennes et m'a souvent dit que je pouvais les publier, les expliquer tout comme je jugerais à propos. J'ai profité de sa complaisance et j'ai plusieurs fois négligé de l'instruire de mes projets, comme il ne m'instruisait pas des siens lorsqu'il consultait les médailles du Cabinet du Roi. Quant aux attaques préméditées depuis dix ans, elles se réduisent à deux exemples qu'il cite, et dans lesquels on ne voit point d'attaques directes, mais seulement quelques doutes proposés sur une ou deux de ses explications, doutes que je devais exposer, parce que j'y étais forcé par la nature de la matière.

[3] Voyez la lettre précédente, note 1.

[4] Voy. la lettre XXIX, note 7. Ce *dernier* supplément a pour titre : *Quatrième et dernier supplément aux six volumes du Recueil des médailles, etc.* — Ce que dit Barthélemy est vrai. Mais la mauvaise humeur de Pellerin était assez naturelle dans un vieillard alors âgé de quatre-vingt-quatre ans, et qui en avait employé les trois quarts à former un des plus beaux cabinets de médailles qu'il y eût en Europe. Cela l'avait rendu extrêmement sensible aux critiques même les plus mesurées, et celles de l'abbé le blessèrent d'autant plus qu'elles étaient peut-être fondées et qu'elles venaient d'un ami. Mais l'expérience ne nous apprend-elle pas tous les jours que l'amitié entre savants de même bord ne se croit engagée que *usque ad aras ?*

M. Pellerin m'avait envoyé son ouvrage; je lui écrivis une lettre le lendemain pour me plaindre avec amitié de la dureté des expressions qu'il avait rapportées. Il me répondit avec politesse, et supposa que je me plaignais de ce qu'il m'avait attaqué. Il était visible que ce n'était que la forme qui me choquait. Je l'ai rencontré depuis; nous nous sommes embrassés; j'ai voulu me justifier des reproches qu'il me fait, il n'a rien voulu entendre, disant toujours que c'étaient des misères et qu'il n'en fallait plus parler. Je suis très-persuadé qu'on n'a cherché qu'à l'aigrir, et l'on en est si bien venu à bout, qu'il a conservé le dessein de se venger pendant plus d'un an; que le manuscrit de l'ouvrage a resté longtemps chez le libraire, et que pendant tout ce temps-là je le voyais chez lui, au Palais-Royal, sans qu'il me témoignât le moindre mécontentement. Aujourd'hui je suis assez embarrassé; l'obscurité de la matière semble exiger de ma part une réponse. D'un autre côté, quelques précautions que je prenne, cette réponse ne pourrait être que chagrinante pour lui, car je pourrais montrer clairement que dans certains endroits il me fait dire le contraire de ce que j'ai dit; que dans d'autres, le point de la question s'évanouit à mesure qu'on l'approfondit; que dans d'autres encore, les plaintes sur mes prétendues attaques sont plus que chimériques, etc. Or, je ne veux pas le chagriner; son âge, ses lumières, ses travaux, notre ancienne amitié me le rendront toujours cher et respectable. Pour vous mettre au fait de ses objections, je joins quelques notes sur l'exemplaire que je vous envoie[5]. Ces notes, faites à la hâte, ne sont que pour vous, et je vous prie de ne pas les communiquer. Elles auraient été plus nombreuses si j'avais voulu attaquer ses assertions particulières, où tout est hasardé, destitué de preuves

[5] Ces notes sont en effet sur l'exemplaire de la bibliothèque de Parme. Elles consistent pour la plupart en rectifications que Barthélemy a faites pour sa défense, et sont au nombre de trente-neuf.

et contraire aux vraies notions qu'on doit avoir sur cette matière. Mais, comme je vous l'ai dit, je ne veux point en venir à une guerre ouverte avec lui; mes sentiments m'en éloignent et la chose ne le mérite pas.

M. de La Reynière m'a fait des compliments de votre part sur la place de secrétaire des Suisses[6]. Je vous en fais mille remercîments. J'ai été d'autant plus touché de ce nouveau bienfait de M. le duc et de Mme la duchesse de Choiseul, qu'ils y ont pensé d'eux-mêmes, sans que je l'eusse sollicité, et qu'ils y ont mis toutes les grâces possibles. La place, qui est excellente et qui ne donne rien à faire, était purement à la disposition de M. le duc, en qualité de colonel général des Suisses. Elle m'a mis à portée de me défaire de ma pension de mille écus qui me restait sur *le Mercure;* j'en ai obtenu mille livres pour M. de Chabanon, de notre Académie, et autant pour M. de Guignes, tous deux mes amis depuis très-longtemps et tous deux ayant mérité les grâces du Roi. Je me suis défait aussi d'une pension de 400 francs que j'avais en qualité de censeur, et je l'ai obtenue pour M. l'abbé Boudot, attaché depuis longtemps à la bibliothèque[7]; de manière que je ne dois plus aux lettres que mes places au Cabinet et à l'Académie; et j'ai la vanité de croire que je les ai méritées.

M. le duc et Mme la duchesse se portent très-bien; nous parlons souvent de vous et nous continuons à vous aimer, quoique vous soyez excommunié. M. de Foncemagne, M. de Sainte-Palaye, tous vos amis me chargent de vous dire un million de choses. Recevez-en de ma part autant que vous pouvez en compter, et soyez persuadé que rien n'affaiblira jamais mes sentiments. Adieu.

[6] Voy. la lettre XV de Mariette. Selon lui, c'était une place de 25 à 30,000 livres de rentes, et qui en produisait quinze, toutes charges déduites.

[7] Tous ces procédés sont charmants et témoignent du désintéressement, de la noblesse et de la bonté de cœur de Barthélemy.

XXXVII

Paris, ce 9 juin 1775.

M. Boyer m'a rendu un véritable service, mon cher et ancien ami, en me faisant passer la lettre que vous lui avez écrite le 16 de mai. Vous le chargez de m'informer de votre situation actuelle, et vous m'assurez de la continuation de votre amitié. Voilà ce que je lui avais demandé plus d'une fois par mes lettres et ce que j'attendais avec impatience. Je ne sais par quel hasard notre ancien commerce s'est trouvé suspendu. Il se peut que dans les commencements j'aie été coupable de négligence. Dans ces dernières années, j'avais dû me faire une loi du silence et de la circonspection [1]. Je puis néanmoins vous assurer que mes sentiments pour vous ne se sont jamais altérés, que je ne vous ai jamais perdu de vue, et que j'ai toujours ressenti, comme je le devais, les vicissitudes de votre fortune [2]. J'apprends enfin avec joie que vous êtes tranquille, et que vous obtenez dans votre patrie la considération que vous vous étiez acquise parmi les savants de l'Europe. Votre santé seule m'inquiète. Hélas, il vient un temps où elle exige des ménagements et des privations; je l'éprouve comme vous. Je ne puis presque plus travailler; des maux d'estomac, des tiraillements de nerfs me tourmentent assez souvent, et m'arrachent à mon cabinet. J'en éprouvais depuis longtemps les atteintes, mais je me flattais toujours qu'ils n'en viendraient pas au point de m'empêcher de finir plusieurs choses que j'avais commencées. Je me suis trompé, et si je n'avais assez de courage pour m'étourdir, je serais très-malheureux; mais je ferme les yeux sur les matériaux que j'avais

[1] A cause de la disgrâce de M. de Choiseul. Mais n'était-ce pas pousser un peu loin la circonspection que d'en avoir jusqu'à suspendre tout commerce épistolaire avec Paciaudi, et cela pendant cinq ans?

[2] Voyez la lettre CXLIII de Caylus, page 153, note 3; on y verra quelles furent les causes des vicissitudes de cette fortune, en un mot, de la disgrâce de Paciaudi. Voir encore ma Préface.

rassemblés, et sur l'usage que j'en pouvais faire, pour me laisser conduire par le présent. Quand je suis à Paris, je végète auprès de mes connaissances et de mes amis; à Chanteloup, je cours les champs à pied et à cheval. C'est ainsi que je dissipe ces jours que je dépensais si délicieusement autrefois sur mes livres. Ce qui me fâche le plus, c'est que bientôt je ne trouverai plus avec qui m'entretenir de l'objet principal de mes études. Notre académie s'est presque renouvelée depuis votre départ de Paris; notre littérature devient plus brillante, mais tourne plus du côté du bel esprit; nos anciens confrères et amis disparaissent; voilà le pauvre Capperonnier qui est mort ces jours derniers[3]. Nous avons encore M. de Foncemagne, Sainte-Palaye, Le Beau, Burigny, Danville; mais leur âge me fait trembler. Il faut mourir ou voir mourir ses amis, ce qui est pis encore.

Je retournerai le mois prochain à Chanteloup, où vous savez que j'ai passé tout le temps de l'exil[4]. La santé de M. le duc de Choiseul s'y soutient, celle de Mme la duchesse s'y est fortifiée; on y mène une vie fort douce, et j'y trouve toutes les commodités possibles pour faire de l'exercice.

Je n'ai point de nouvelles littéraires à vous donner. Nous avons de temps en temps des traductions des auteurs grecs ou latins.

Adieu, mon cher et ancien ami, je vous embrasse un million de fois.

XXXVIII

Paris, ce 27 janvier 1777.

Vous m'avez fait, au commencement de cette année, mon bon et ancien ami, le plus beau présent du monde, et le plus précieux à mon cœur : vous m'avez donné de vos nouvelles. Je comptais vous en demander avant que d'avoir reçu votre lettre;

[3] Le 30 mai 1775. — [4] C'est-à-dire depuis 1770.

je comptais vous en remercier d'abord après l'avoir reçue; mais je n'ai pu trouver aujourd'hui qu'un moment de loisir pour le consacrer à l'amitié. Je viens donc vous assurer que mes sentiments à votre égard sont et seront toujours les mêmes, et que je suis d'autant plus touché des vôtres, que vous avez la bonté d'oublier mes fautes. Je ne vous ai pas envoyé les éclaircissements que vous m'aviez demandés l'année dernière au sujet des *Assises de Jérusalem.* J'eus le malheur d'égarer votre lettre; après l'avoir cherchée plusieurs fois, elle ne m'est retombée entre les mains que depuis peu de temps. J'ignorais l'objet de ces éclaircissements: marquez-moi s'ils vous sont encore nécessaires. Je sais que ces Assises ont été imprimées [1], et si vous en avez besoin encore, je tâcherai de vous les faire parvenir; mais je vous préviens que c'est un gros volume, et qu'à moins d'une occasion, il serait difficile de vous l'envoyer par la voie ordinaire. Je ne pourrais pas me charger de vous en faire un extrait, parce qu'outre mon ignorance dans ces matières, je n'en aurais pas le temps; mais j'espère que nos amis M. de Foncemagne et M. de Bréquigny pourraient nous aider. Je n'ai pas ouï dire que l'abbé Laugier [2] ait travaillé sur l'histoire de Malte, mais je serai ravi de voir ce que vous aurez fait, et certainement je ne serai pas le seul [3].

Je suis fâché, mon cher ami, de votre goutte, et vous serez étonné de m'entendre dire que je voudrais en avoir autant. Elle me délivrerait, à ce que disent les médecins, d'une foule d'incommodités qui me désolent. Ce sont des maux de nerfs qui depuis quelques années me tourmentent presque sans relâche. Je passe quelquefois des mois entiers sans pouvoir

[1] Barthélemy veut parler de l'édition de Thaumas de la Thaumassière; Bourges et Paris, 1619, in-f°. La seule édition complète que l'on ait de ce livre est celle donnée par le comte Beugnot; 1841-1843, 2 vol. in-f°.

[2] Voy. la lettre I de Caylus.

[3] Ce qu'il faisait alors et qui ne fut publié qu'en 1780, ce sont ses *Memorie de' Gran-maestri del sacro militar ordine di Gerosolimitano;* 3 volumes in-4°.

même lire une brochure. A la moindre application, je sens un serrement dans les tempes et dans toute la tête. Pour l'ordinaire, j'ai des tiraillements dans la gorge, dans la nuque du col, au sommet de la tête. Tout cela est insupportable, surtout pour quelqu'un qui n'a jamais connu d'autre occupation et d'autre plaisir que le travail. On me fait espérer qu'avec le régime, l'exercice, et le temps, je trouverai du soulagement. Je n'en désire que pour pouvoir terminer différentes choses que j'ai commencées, et pour être après cela parfaitement tranquille. Au reste, je sais bien qu'il faut prendre patience, et je n'ai pas de reproches à me faire à cet égard.

Vous aurez appris par les nouvelles publiques que le Roi avait acheté, il y a quelques mois, le superbe cabinet de M. Pellerin[4]. Je compte qu'il nous fournira douze à quinze mille médailles qui nous manquaient. Il arrivera de là une chose qui me fait plaisir, c'est que j'aurai pendant mon administration augmenté du double le Cabinet du Roi, tant pour le nombre que pour la valeur des médailles; quoique ce Cabinet fût déjà le premier de l'Europe quand on l'a confié à mes soins. Il restera dix-sept à dix-huit mille médailles doubles, destinées à des échanges. Si vous connaissiez quelqu'un qui pût entrer en négociation avec moi, vous me feriez plaisir de me l'indiquer. Ce n'est pas une correspondance vague que je demande, c'est un échange de quelque médaille précieuse que je n'aurais pas, pour des médailles plus précieuses que je donnerais. Par exemple, je vis à Venise, en 1757, chez M. le sénateur Savorgnani, un médaillon d'or d'Antiochus, roi de Syrie[5]. Il n'était pas trop éloigné ne me le céder, quand je le lui proposai; mais je n'avais pas sur moi les médailles qu'il

[4] Au prix de 300,000 livres. Il contenait 32,500 médailles.

[5] Malgré le refus réitéré du sénateur, Barthélemy, après plusieurs années (voy. ses lettres XXVIII, XXIX, XXXI, XXXII et XXXIII), revient encore à la charge. La mort de M. Savorgnani semble lui avoir rendu l'espérance, au

demandait. Il est mort depuis, et je ne sais ce qu'est devenu son cabinet. Si vous connaissez les héritiers et s'ils sont connaisseurs, vous pourriez les assurer qu'en me cédant cet Antiochus, ils enrichiraient certainement leur suite de rois de Syrie, car j'aurais beaucoup de belles choses à leur fournir dans ce genre ou dans tout autre; et vous sentez bien que le Roi ne marchande pas comme un particulier. Les échanges que j'ai faits depuis près de trente ans ont toujours été à la satisfaction des particuliers, et cela est juste. Vous pourriez connaître d'autres amateurs à Venise; ayez la bonté de les prévenir de mes richesses et de mes dispositions, et assurez-les bien que le Roi doit reconnaître les sacrifices qu'ils feront, et que nous sommes en état de les assortir sur beaucoup de choses.

Adieu, mon cher ami; nous n'avons pas grand'chose de nouveau en littérature; je vous en parlerai une autre fois, car j'espère que nous nous écrirons souvent. Je vous embrasse tendrement, mon bon et ancien ami.

XXXIX

Paris, ce 24 mars 1777.

J'ai fait, mon cher ami, toutes les perquisitions possibles au sujet de cette prétendue histoire de Malte. J'ai consulté des syndics de la librairie, le registre que l'on tient pour les priviléges et permissions que l'on accorde, des imprimeurs, des gens de lettres, des amis de feu l'abbé Laugier [1], personne ne connaît cet ouvrage; ainsi soyez tranquille.

Dès que je trouverai les *Assises* [2], je le prendrai; mais la difficulté sera de vous le faire passer.

moins quant au médaillon d'Antiochus; car pour le Pixodarus, la médaille en devait arriver naturellement au Cabinet du Roi avec celui de Pellerin que le Roi venait d'acheter. Si Barthélemy avait prévu ce dénoûment, que d'agitations il se fût épargnées!

[1] Voy. la lettre qui précède.

[2] Voy. *ibid.*

Le nouveau traducteur de l'*Iliade* est un M. Le Brun, secrétaire du chancelier Maupeou, à qui, dit-on, il avait fourni les harangues et discours relatifs à la destruction du Parlement. C'est un homme d'esprit; je ne le connais pas; on dit qu'il ne sait que très-médiocrement le grec et qu'il a travaillé d'après les versions latines et françaises qui ont précédé la sienne [3]. Vous devez juger par là qu'elle n'a pas réussi auprès des gens de lettres. Le dialogue en grec qui est à la tête, a été d'abord composé en français par Le Brun et traduit en grec à Paris. Je n'ai rien vu de tout cela, et je ne vous en parle que d'après des gens qui s'y connaissent.

Ce Le Brun a publié, il y a quelques années, une traduction française de Jérusalem délivrée [4].

Je suis fâché de la dispersion des médailles du sénateur Savorgnani. Si vous avez des correspondances à Venise, faites-moi le plaisir de demander quelques détails sur cette dispersion; et il s'agirait de savoir surtout ce qu'est devenu ce médaillon d'or d'Antiochus, roi de Syrie, dont je vous avait parlé [5]; j'irais à la trace.

J'ai fait vos compliments à tous nos amis, excepté au pauvre abbé de La Bléterie. Hélas! vous ne savez donc pas qu'il est mort, il y a trois ou quatre ans [6]?

Je crois bien que les vapeurs ne sont pas dangereuses, mais elles empêchent de travailler; et quand on n'a pas eu d'autres plaisirs dans sa vie, il est bien difficile de s'accoutumer à l'oisiveté. Je suis fâché de votre goutte; on m'a toujours prédit que mes incommodités finiraient par là. Si cela arrive, je vous

[3] C'est bien possible. L'*Iliade* parut en 1776, et presque entièrement refaite, en 1809. L'opinion qu'exprime ici Barthélemy touchant l'accueil que les gens de lettres firent alors à cette traduction, et sur le dialogue en langue grecque qui est en tête, a rencontré des contradicteurs. On ne nomme pas cependant l'helléniste auteur de ce dialogue.

[4] En 1774. 2 vol. in-8°. Elle a été depuis souvent réimprimée.

[5] Voy. la lettre qui précède.

[6] Le 1er juin 1772.

consulterai, mais je ne demanderai jamais votre avis sur les sentiments que je dois avoir pour vous; la réponse de mon cœur me suffit; vous savez combien il vous aime. Adieu, mon cher et bon ami, je suis si pressé aujourd'hui que je n'ai pas le temps de vous en dire davantage; mais je regrette de vous quitter.

XL

Paris, 25 juillet 1777.

Je ne sais, mon cher ami, pourquoi j'ai été si longtemps sans vous donner de mes nouvelles, et sans en recevoir des vôtres. J'espère cependant que ce silence n'aura pas altéré votre amitié, comme il n'a jamais affaibli la mienne. Votre souvenir est toujours présent à mon esprit ou plutôt à mon cœur. Je me rappelle tous les moments agréables que nous avons passés ensemble. Nous parlons souvent de vous à Chanteloup avec des personnes qui vous estiment beaucoup; nous en parlons à Paris avec nos amis communs, et nous avons bien souvent regretté de ne vous avoir pas au milieu de nous.

Si vous étiez ici, vous seriez témoin d'un spectacle qui nous attendrit. Le pauvre M. de Foncemagne est dans un état déplorable. Les dartres vives l'ont tourmenté longtemps; elles se sont en dernier lieu fixées sur la vessie, et lui font souffrir jour et nuit des douleurs si cruelles qu'il est obligé de jeter les hauts cris[1]. Jugez à ce mal incurable par lui-même un autre mal aussi incurable, celui de quatre-vingt-six ans[2]. Dans cet état, un de ses amis, à qui je m'intéresse beaucoup, s'est adressé à lui pour obtenir de vous une petite notice qui ne vous coûtera pas beaucoup de temps. M. de Foncemagne m'a chargé de vous en écrire et de vous envoyer la note ci-jointe. J'ai accepté cette commission avec plaisir, et quoique très-convaincu que vous voudriez bien la remplir à ma prière et à

[1] Il mourut le 26 septembre 1779.

[2] Lisez : quatre-vingt-trois. Foncemagne était né la même année que Voltaire, c'est-à-dire en 1694.

la sienne, je lui ai conseillé de s'adresser aussi à M. d'Argental, afin de vous fournir une petite occasion de vous faire un mérite auprès de ce dernier, et d'obliger ainsi plusieurs personnes à la fois.

L'abbé de Saint-Léger[3], dont vous lisez le nom dans cette

[3] L'abbé Mercier de Saint-Léger avait lu dans une brochure de Giuseppe Vernazza, intitulée : *Lezione... sopra le stampe* (Cagliari, 1778), que cet auteur, conformément à l'opinion de Paciaudi, croyait qu'un *Concilium Wuerzburgense* avait été imprimé en 1453 à Wurtzbourg. Sachant que Paciaudi avait acquis un exemplaire de ce concile pour la bibliothèque de Parme, il écrivit au théatin pour lui demander si l'opinion que lui attribuait M. Vernazza était la sienne. C'est cette note ou lettre, appuyée de la recommandation de Foncemagne, que Barthélemy envoyait dans la présente lettre à Paciaudi, le 25 juillet 1779. Paciaudi étant absent de Parme lorsque la lettre de Barthélemy et la note de Mercier y arrivaient, ne répondit ni à l'une ni à l'autre. Mercier, las d'attendre, envoya au théatin une seconde note datée du 12 octobre 1779, et par l'intermédiaire de Tilliard, libraire de Paris, chargé des achats de livres pour la bibliothèque parmesane. J'ai retrouvé cette seconde note, écrite de la main de Mercier, parmi les lettres qu'il a écrites à Paciaudi. Elle est ainsi conçue :

«Le Révérend Père Paciaudi voudrait-il bien lui donner une notice un peu détaillée des actes d'un concile de Vurtzbourg (*Herbopolitanum*), dont il dit qu'il a procuré à la Bibliothèque royale confiée à ses soins un exemplaire, et qu'il juge être la plus anciennne édition faite depuis l'invention de P. Schoyffer, à Mayence? C'est ce qu'assure M. Joseph Vernazza dans sa *Lezione sopra la stampa*, brochure in-8°, imprimée en 1778, à Cagliari. L'abbé de Saint-Léger, qui s'occupe de l'historique de l'imprimerie, aura beaucoup d'obligation au P. Paciaudi, s'il veut bien lui procurer une copie de la *Préface*[*] qu'il a, dit-on, mise en tête de cette rare édition, et il espère qu'il ne refusera pas ce plaisir à un ancien ami qui ne l'a jamais oublié, et qui n'a cessé de partager avec le plus vif intérêt tout ce qui lui est arrivé.

«Paris, 12 octobre 1779.»

Paciaudi étant rentré à Parme, trouva à la fois la première et la seconde note de Mercier. Il eut d'autant plus de hâte d'y répondre, qu'en s'autorisant de lui pour défendre une opinion manifestement fausse, opinion qu'il avait rejetée depuis longtemps, bien qu'il l'eût jadis un moment professée, on l'avait fort indiscrètement engagé et jusqu'à un certain point compromis. Il répondit donc à Mercier par la lettre qui suit :

[*] Il n'y a d'autre préface à ce volume que la réponse de Paciaudi à Mercier, rapportée ci-dessous. S'il y en eut une autre avant celle-là, Paciaudi l'aura sans doute supprimée, ayant varié d'opinion sur le livre jusqu'au moment où il s'arrêta à la seule raisonnable.

note, était connu auparavant sous le nom de père Mercier, bi-

« *A. M. Mercier, abbé de Saint-Léger de Soissons, ancien bibliothécaire à l'abbaye de Sainte-Geneviève.*

« Monsieur, rien ne pouvoit être plus flatteur pour moi, qu'un homme de lettres aussi éclairé, aussi savant que vous êtes, et qui, pendant plusieurs années, a présidé avec tant de succès à une des plus riches bibliothèques de la capitale, veuille bien me demander des notions bibliographiques. Partant de ce principe, vous pouvez certainement compter que je tâcherai de satisfaire votre curiosité de mon mieux. Je le dois à votre mérite et aux bontés dont vous m'avez honoré pendant mon séjour à Paris.

« Le livre dont vous souhaitez avoir connaissance est, sans contredit, de la plus grande rareté, puisqu'il ne se trouve presque pas dans les bibliothèques les mieux assorties et les plus abondantes. Mais avant de vous dire mon sentiment sur l'âge et le prix ce cet ouvrage, je crois devoir vous en faire la description pour la partie mécanique. C'est un petit in-folio épais de deux pouces environ, imprimé en lettres semi-gothiques avec quantité d'abréviatures. Les titres des paragraphes et les avertissements sont en *rubriques* ou caractères rouges. Les pages ne sont point numérotées, ni par chiffres, ni par lettres; il n'y a aucune date d'année, ni de lieu, ni nom de l'imprimeur, comme dans quelques autres productions primitives de l'art. L'intitulé ou le commencement du livre est ainsi :

« *In nomine Dni. Amen.*

« *Incipit ordo observatus in sacra epali sinodo Herbipolensi de anno a nativitate ejusdem millesimo quadragetesimo quinquagesimo secdo, die septima mensis marcii que fuit tercia prima post dnicam qua in ecclesia Dei cantabatur reminiscere solenniter in ecclesia cathedrali Herbn celebrata.*

« Ce fut Godefroy, baron de Limburg, évêque de Wirtzbourg, duc de la France orientale, qui, du consentement de Thierry d'Herbach, archevêque de Mayence et son métropolitain, convoqua ce synode en 1452, pour le bien de son diocèse. Mais comme ce travail auroit été inutile, si le clergé et le peuple n'en eussent pas eu pleine connaissance, on se décida sagement à le faire imprimer, pour en fournir des copies principalement aux ministres de cette église.

« Rudolphe Solger, plus amateur que véritablement savant, Allemand, est le premier qui, dans le très-ample catalogue de sa nombreuse bibliothèque, ait parlé de ce livre, mais avec trop d'avantage; car il a imaginé qu'aucun autre ne pouvoit l'égaler ni pour l'antiquité, ni pour le prix. Voici ce qu'il dit (catalogue, t. I, n° 729) : *Videtur hic codex ipsissimo anno cujus sub initium mentio facta est* (c'est-à-dire 1452) *impressus, ideoque ceu vetustissimus et omnium carissimus habendus.* Ce sentiment prononcé sans hésitation par un homme d'une certaine réputation, et qui passoit pour être versé dans la bibliographie, combien d'autres n'en a-t-il pas trompés? Plusieurs littérateurs ont ajouté foi à M. Solger; et ce livre, dans l'esprit de bien des personnes a passé pour être la première pièce qui soit sortie des presses germaniques, au moment que l'art typographique venoit de naître. Mais il n'est pas trop facile de se mé-

bliothécaire de Sainte-Geneviève. C'est un des hommes du

prendre quand on s'en tient à la simple surface des choses.

« Je ne crois pas faire tort à ce bibliomane ni à ceux qui en ont suivi le jugement, si je dis hardiment que ces érudits se sont arrêtés à la première page, où la date de 1452 se trouve marquée. S'ils se fussent donné la peine d'aller en avant dans la lecture de l'ouvrage, ils en auroient jugé bien différemment, et ils se seroient aperçus que, pour le moins, il a dû être imprimé dix-huit ans après.

« Je vais vous donner de cela des preuves très-convaincantes.

« Premièrement, après quarante-deux pages, on y lit insérée la bulle du pape Nicolas V, pour éteindre plusieurs abus qui s'étoient glissés dans les diocèses de Mayence et d'*Herbipolis*. Voyons comment cette constitution apostolique se trouve datée : *Romæ, apud s. Petrum anno Dominicæ Incarnationis millesimo quadringentesimo quinquagesimo quarto. IV Kalendas decembris.* Or, je demande si une telle bulle pouvoit être imprimée deux ans avant qu'elle fût expédiée? Je dirai de même de l'ordre donné par l'évêque Godefroy, ci-dessus nommé, aux deux notaires impériaux, Jean Fabre, clerc du diocèse de Mayence, et Jean Moler, clerc de Wirtzbourg, d'homologuer et ratifier par leur signature les actes du concile tenu dans sa cathédrale. Cette jussion, ainsi que l'édit pour une nouvelle séance, portent la date de 1453 : comment tout ce qui fut fait en 1453 et 1454 pouvoit-il paraître au jour en 1452?

« A mesure qu'on avance dans la lecture de ce volume, augmentent les preuves qu'il ne fut pas imprimé aussi tôt que quelques-uns l'ont cru. Aux deux tiers du livre, on rencontre l'instruction pastorale de l'évêque Rudolphe de Scheremberg, qui fait la continuation des statuts précédents, et confirme ce que le légat du Saint-Siége, Nicolas, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, avoit ordonné en 1451, pour le règlement de l'église de Wirtzbourg. Cette instruction porte le titre suivant :

« *Reformationes Rudolffi epi Herbipolen.*

« *Nos Rudolffus Dei gratia Epus Herben Franciaeque orientalis Dux, de anno Dni millesimo quadringētesimo septuagesimo die Jovis vicesima nona mensis marcii subscriptas reformationes judiciorum constitutionesque edidimus et publicari mandavimus.*

« Par cette pièce seule qui fait partie du même livre, il est prouvé démonstrativement que ce concile n'a pu être imprimé avant l'année 1470, et que tous les raisonnements qu'on voudroit faire pour justifier Solger et ses adhérents porteroient à faux.

« Après avoir fixé, du moins par approximation, l'âge de ce livre, il m'a paru à propos de chercher où l'on peut croire qu'il a été imprimé. Voici la marche de mes réflexions : regardant toujours ce synode comme un des anciens monuments de l'imprimerie allemande, j'ai eu recours à la confrontation, qui est, comme vous savez, une des meilleures règles pour reconnoître les auteurs des productions de l'art quelconques. Ayant donc collationné le synode avec le psautier de 1457, avec la Bible de 1462, et quelques autres ouvrages exécutés à Mayence, par la société typographique de Jean Fust et Pierre Schoeffer, j'ai remarqué une très-grande ressemblance

monde qui connaissent le mieux la bibliographie, et qui joint à

des caractères, de leur disposition, du papier, de l'orthographe. Il y a donc une raison suffisante pour juger prudemment que le livre en question soit sorti du même atelier. En effet, comme dans le temps où ce livre a dû paroître, il n'y avoit point d'imprimerie à Wirtzbourg, il est bien naturel que l'évêque qui fit publier ce synode, sans sortir de sa province, eût recours à son métropolitain qui devoit être empressé que les essais de la nouvelle invention se multipliassent dans sa capitale où elle étoit née.

« On ne m'opposera pas, ce me semble, que la ville de Mayence ayant beaucoup souffert en 1462, lorsqu'elle fut assiégée par le prince Adolphe de Nassau, les imprimeurs effrayés du meurtre de plusieurs de leurs concitoyens, s'évadèrent et se dispersèrent dans l'Allemagne et dans la France. Quand même cela seroit, il est de toute certitude que malgré le départ de plusieurs de ces artistes, la nouvelle typographie subsista longtemps après, puisque ledit Schoeffer imprima, en 1472, une bible, laquelle, tant pour la forme des caractères que pour l'analogie des pages, a tout le rapport avec celle de 1462. N'auroit-il donc pas pu également publier le synode vers le temps de la seconde édition de la Bible?

« Mais pourquoi, dira-t-on, ces imprimeurs n'ont donc point mis leur nom à la fin du synode, comme dans bien d'autres ouvrages de leur façon? Il est aisé de répondre que notre synode entre dans le nombre des livres qui se trouvent imprimés depuis 1450 jusqu'à la fin de ce siècle, sans aucune marque typographique. Sur quoi il est bon de réfléchir que la police de ces temps n'exigeant point des libraires la signature de leurs noms pour la publication légitime des livres, tantôt ils la mettoient, tantôt ils s'en dispensoient, sans qu'il y eût aucun motif pour ou contre. Néanmoins, dans le cas présent, il pouvoit y en avoir un tout à fait particulier. Comme il s'agissoit d'ordonnances synodales émanées en différents temps, il pouvoit se faire qu'on eût l'intention d'augmenter ce recueil par des autres pièces postérieures; alors le livre étant achevé, les noms des artistes probablement n'auroient pas été omis.

« Je vais maintenant vous rendre compte du contenu dans le livre; mais sans vous en faire un résumé en détail, ce qui seroit hors de propos. C'est une espèce de *Synodicum* de l'église de Wirtzbourg, puisqu'il contient plusieurs lois ecclésiastiques faites par des prélats qui se sont succédé dans le gouvernement de ce diocèse. Les premières qui se rencontrent sont de l'évêque Mangolde de Nevemburg, mort en 1302. Il en vient après d'André Guldenfagen, mort en 1315; de Volfram de Grumbach, en 1333, de Jean Brunn, en 1412, de Jean de Grembach en 1466, de Rudolphe de Scheremberg, ci-dessus nommé, qui mourut âgé de près de cent ans.

« Ces notions deviennent d'autant plus intéressantes que l'on peut y reconnoître quelle a été constamment sur quelques points la discipline de cette église pendant trois siècles; et si l'on remonte à son premier concile, qui fut tenu en 1115, on se convaincra de l'uniformité de son enseignement. Si Jean-George Eckart eût continué ses commen-

beaucoup de connaissances des qualités de cœur très-esti-

taires *De rebus Galliæ orientalis*, on aurait probablement quelques lumières de plus sur ce synode ; mais vous savez mieux que personne que cet historien finit le catalogue des évêques d'*Herbipolis* par Diethon, qui vivoit au xe siècle.

« Après les statuts diocésains, notre synode fait mention de quelques règlements établis par différents conciles étrangers, et il en adopte la doctrine. Ce sont ceux de Mayence, de Vienne, de Frizlar, de Bâle, de Constance, d'Anscheffenburg. On y lit aussi un traité de la matière sacramentale, discutée selon les principes de la saine morale. Les devoirs des officiers de l'évêque y sont prescrits suivant les règles de la province. Les serments qu'ils devoient prêter sont en allemand, et ils paroissoient fixés par les évêques Brunn et Grumbach.

« Telle est la description du livre qui ne vous est pas encore tombé entre les mains ; j'y ai mis tout le soin possible pour qu'elle fût du moins exacte, et j'ose dire qu'elle l'est plus que celle du savant Père Hartzeim, jésuite, dans le Ve volume de sa collection des *Conciles d'Allemagne*. Les choses n'y sont qu'effleurées légèrement, et il seroit impossible d'avoir une idée complète de l'ouvrage, d'après son abrégé. Il m'a paru que ce littérateur, d'ailleurs très-instruit, n'avait point examiné le livre à fond, quoiqu'il dise avoir travaillé sur l'exemplaire imprimé dont il est question ; car il n'auroit pas avancé que l'édition est de 1453, et faite à Wirtzbourg ; les ordonnances de Rudolphe (dont il ne parle point) qui sont de 1470, n'ayant pu être mises au jour dix-sept ans avant leur formation, moins encore être le produit de l'imprimerie de Wirtzbourg, puisque, comme je l'ai déjà remarqué, l'histoire de la typographie nous assure qu'il n'y en avoit point en cette ville dans l'année que le P. Hartzeim suppose.

« Je finirai, M., par vous avouer honnêtement qu'en achetant ce livre à Strasbourg, il y a dix-sept ans, le sentiment de quelques savants m'en imposa pour le moment, et je crus avec eux qu'il falloit rapporter cette édition à l'année 1452. Je dirai plus, je l'écrivis dans quelques pièces à la main, mais la lecture de l'ouvrage me détrompa bientôt par les raisons ci-dessus exposées. Ainsi, je suis fâché qu'un homme à talents et avec lequel je suis en liaison intime, M. Vernazza, eût précipitamment, et sans me consulter, imprimé le contraire ; ce qui vous a fait accroire que tel étoit mon avis.

« Autant il m'est agréable, mon cher abbé, de vous avoir communiqué tout ce que je pense sur ce livre, autant je suis affligé que cette lettre ne vous parvienne point par les mains de l'homme de mérite qui m'en avoit parlé le premier de votre part *. Hélas ! M. de Foncemagne n'est donc plus ! Quelle perte pour notre Académie ! Je ne cesserai de mes jours de regretter cet illustre confrère, qui à la plus solide piété et aux mœurs les plus intègres joignoit une érudition immense, le discernement le plus juste, le goût le plus exquis, et les manières les plus obligeantes et les

* C'est une allusion à la première note de Mercier, recommandée par Foncemagne, et que Paciaudi avait trouvée en rentrant à Parme.

mables. Je crois qu'il travaille actuellement à une histoire de

plus polies. Mais combien d'autres ont disparu de ces hommes de mérite, à côté desquels j'avois le bonheur de prendre séance au Louvre ! Il ne me reste maintenant dans la compagnie qu'un petit nombre de tant d'anciens amis ; leur souvenir m'est précieux. Mais parmi ces braves gens, je donnerai toujours une place distinguée à M. l'abbé Barthélemy, qui depuis tant d'années me témoigne la plus grande amitié. Faites-lui part de ma réponse et parlez-lui de ma santé, qui, malgré l'âge et le travail, se soutient assez bien. J'ai des gages de sa part pour ne pas douter qu'il connoisse ma gratitude et mon attachement; cependant je vous prie de lui en réitérer en mon nom les assurances.

« Rendez justice, cher abbé, aux sincères sentiments que je vous ai voués à jamais, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur et ami,

« Paciaudi, théatin,

« *De la Bibliothèque royale de Parme, 16 décembre 1779*[a]. »

Cette lettre arrivait à son adresse peu de jours avant celui où le recueil d'où elle est tirée publiait, dans son numéro de janvier 1780[b], l'annonce suivante :

« *Ueber die Geschichte der Erfindung der Buchdruckerkunst, etc.*, ou Mémoire touchant l'histoire de l'invention de l'imprimerie, à l'occasion de quelques opinions particulières; par M. Breitkopf, à Leipzig, chez lui-même, 1779, in-4° de 56 pages.

« Ces opinions particulières sont : 1° celle de Domenico Manni en faveur de Florence, dans sa *Lezione istorica della prima promulgazione de' libri in Firenze*, Flor. 1761; 2° celle de Jos. Vernazza, dans sa *Lezione... sopra le stampe*, Cagliari, 1778, qui prétend avec le P. Paciaudi qu'un *Concilium Wuerzburgense* a été imprimé en 1453, à Wurzbourg. Leurs raisons sont si pitoyables que c'est leur faire trop d'honneur que d'y répondre sérieusement; 3° celle de M. des Roches, secrétaire de l'Académie de Bruxelles, qui est réfutée victorieusement, à peu près avec les mêmes arguments que M. l'abbé de Saint-Léger a employés dans sa lettre insérée dans *l'Esprit des journaux* pour le mois de novembre dernier (1779). M. Breitkopf a ajouté à son mémoire un précis de l'histoire de l'imprimerie qu'il prépare. »

Avec un peu plus de diligence à répondre à Mercier (car il avait attendu deux mois avant d'envoyer sa réponse), Paciaudi eût paré l'estocade de l'Allemand. Heureusement que Mercier veillait. Il n'eut pas plutôt lu cette annonce si irrévérencieuse pour le bon théatin, qu'il envoya à *l'Esprit des journaux*[c] la réponse même de Paciaudi à sa note, en l'accompagnant de cette lettre d'envoi :

« ***Lettre de M. l'abbé de Saint-L... aux rédacteurs de ce journal, où, à l'occasion d'un livre de M. Breitkopf, on fait***

[a] *L'Esprit des journaux*, mars, 1780, p. 227 à 235.
[b] Page 397.
[c] Janvier 1780, p. 225, 226.

l'imprimerie, et c'est sans doute dans cette vue qu'il demande les éclaircissements dont il s'agit. Je me flatte qu'il me les

connaître une ancienne édition du concile de Wurtzbourg, mal à propos fixée à l'année 1453.

«Dans l'annonce que vous faites, Messieurs, du mémoire de M. Breitkopf, qui a paru l'année dernière à Leipsic, vous dites (janvier 1780, page 397) qu'entre autres opinions particulières sur l'origine de l'imprimerie, cet habile imprimeur réfute celle de M. Vernazza, qui prétend, avec le P. Paciaudi, que le *Concilium Wirtzburgense* a été imprimé à Wirtzbourg en 1453; puis vous ajoutez, sans doute d'après M. Breitkopf: «Les raisons des deux écrivains italiens «sont si pitoyables que c'est leur faire «trop d'honneur que d'y répondre sé«rieusement.» J'ai sous les yeux le petit livre de M. Vernazza. Cet écrivain se contente d'observer (pages 5 et 6) que si l'on admet les conjectures du P. Paciaudi, le concile en question est peut-être le plus ancien livre imprimé depuis l'invention de Schoyffer: «Se pur va«gliano le congetture del Paciaudi, egre«gio magistro in ogni genere di lettera«ture, niuno altro de' libri stampati dopo «l'invenzione dello Scoeffero, deve per «avventura anteporsi al sinodo di Erbi«poli.» Vous voyez, Messieurs, que M. Vernazza n'articule point ces conjectures, et n'ajoute rien à son observation. Par conséquent il n'a donné aucunes *raisons assez pitoyables pour ne pas mériter une réponse.* A l'égard du P. Paciaudi, dès que j'eus lu dans l'opuscule de M. Vernazza le passage que vous venez de lire, je m'adressai directement à ce savant théatin, mon ancien ami, et je le priai de me déduire les raisons sur lesquelles il appuyait ses conjectures relativement à la haute antiquité de l'édition du concile de Wurtzbourg. Le P. Paciaudi était alors absent de Parme; depuis son retour je lui ai récrit, et je vous envoie en original la réponse que je viens de recevoir de lui. M. Breitkopf et vos lecteurs y verront que mon docte ami ne donne à l'édition dont il s'agit que l'antiquité qui lui convient, et qu'il faut renvoyer au pays des chimères l'édition prétendue faite à Wurtzbourg en 1453. Je saisis cette occasion pour prier M. Breitkopf, au nom des gens de lettres et des amateurs français, de publier en latin ou en français l'histoire de l'imprimerie qu'il prépare depuis longtemps; ou s'il veut absolument écrire son ouvrage en allemand, de ne pas employer pour l'impression de son livre, ces caractères gothiques que plusieurs écrivains de sa nation ont déjà proscrits.

«Je suis, etc.

«Paris, le 26 janvier 1780.»

Restait à informer Paciaudi de tout cela. C'est ce que fit Mercier aussitôt après l'insertion des deux lettres précédentes dans *l'Esprit des journaux.* Sa lettre à cette occasion n'a point été publiée; je la donne ici d'après l'original conservé à la bibliothèque de Parme:

«Paris, 13 février 1780.

«Votre lettre, mon Révérend et très-cher Père, m'a fait le plus grand plaisir. Elle ne pouvoit m'arriver dans une circonstance plus favorable; puisque M. Breitkopf de Leipsic venoit, d'après M. Vernazza, de parler de votre préten-

communiquera, quand il les aura reçus, car j'aime fort tout ce qui me vient de vous.

due opinion sur l'antiquité du concile de Wurtzbourg, avec dédain, et que les auteurs de *l'Esprit des journaux* avaient dit un mot là-dessus dans leur volume de janvier, page 397. Cette attribution étant ainsi devenue publique, j'ai cru que je devois vous venger d'une pareille inculpation, et pour le faire de la manière la plus péremptoire, j'ai envoyé votre lettre pour être insérée dans *l'Esprit des journaux* du mois de mars. J'espère que vous ne me désapprouverez pas, et qu'au contraire vous me saurez gré d'avoir présumé votre consentement pour la publication de cette dissertation curieuse, à laquelle j'ai corrigé quelques fautes de style échappées à votre secrétaire. Le mot que vous avez dit à la fin sur MM. de Foncemagne et l'abbé Barthélemy fera un très bon effet dans ce moment-cy. J'étois fort attaché au premier et j'ai la plus grande estime pour le second, que je vois quelquefois, autant que la distance de nos demeures me le permet. N'allez pas, mon cher ami, être fâché que j'aie ainsi disposé de votre mémoire; la chose m'a paru essentielle, et je n'ai pas voulu vous consulter là-dessus, parce que votre réponse, en se faisant trop attendre, auroit retardé trop longtems votre justification.

«J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le prospectus qu'a donné le directeur de votre imprimerie royale des *Mémoires des grands maîtres de Malte*, prospectus qui est presque inconnu en France, et que M. Tilliard, qui me l'a communiqué, m'a dit que vous ne vouliez pas y rendre public, je ne sais pourquoi. Il est pourtant sûr que cet ouvrage seroit très bien reçu ici, où l'on n'a que l'abbé de Vertot, dont l'inexactitude est suffisamment connue. Je voudrois cet ouvrage déjà publié, parce que je suis persuadé qu'il répondroit au mérite de l'auteur [a]. Ne privez pas plus longtems le public et consentez à laisser faire l'édition in-12, sauf à rendre celle in-folio plus complette. Depuis quelques années la la langue italienne est très cultivée en France, et beaucoup plus que quand vous y êtes venu. Je me rappelle toujours avec un nouveau plaisir les moments délicieux que j'ai eu l'avantage de passer avec vous, et je voudrois bien que quelque circonstance, heureuse pour moi, nous rapprochât tous deux encore.

«Savez-vous ce qu'est devenu le P. Vélo [b], qui a passé quelques mois à Paris il y a quelques années? Je le voyois assez fréquemment; il m'a donné une ou deux fois de ses nouvelles de Rome; et, depuis, je n'en ai plus entendu parler. Depuis l'élévation du P. Gradenigo [c] que j'ai eu l'honneur de voir aussi à Paris, ce prélat a-t-il publié quelques ouvrages? Si vous êtes en relation avec lui, je vous prie de me rappeler à son souvenir et de lui dire que personne ne l'honore plus que moi.

«Si je ne craignois de vous importu-

[a] Cet auteur est Paciaudi lui-même.

[b] Selon Caylus, lettre CXXXIX, ce jésuite avait été de ceux qui voulurent perdre Paciaudi dans l'esprit de M. du Tillot.

[c] Voy. la lettre XXXI de Barthélemy.

Outre la crainte que nous inspire la santé de M. de Foncemagne, nous sommes à la veille de perdre notre ancien ami, M. de Sainte-Palaye, qui a quelques années moins que

ner, je vous prierois, mon cher Père, de me rendre un service en me faisant faire par quelque commis intelligent de votre bibliothèque une note exacte de toutes les éditions du xv[e] siècle qui y sont conservées. Je m'occupe depuis longtems d'une nouvelle histoire de l'imprimerie pour laquelle j'ai beaucoup de matériaux, et je soupçonne que dans la bibliothèque qui vous est confiée il peut y avoir quelques éditions du xv[e] siècle qui me soient inconnues. Je vous aurai donc bien de l'obligation si vous voulez bien faire faire cette liste qui me seroit sûrement d'une très grande utilité. De même, si dans vos courses littéraires et en fouillant dans les autres dépôts publics ou particuliers, vous trouvez quelque édition singulière du même tems, vous me rendrez un service essentiel de m'en donner avis. De mon côté, si je peux vous être bon à quelque chose, disposez de moi en toute liberté, et soyez sûr de tout mon empressement à vous servir et à vous prouver dans toutes les occasions la vérité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon Révérend et très-cher Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« L'abbé de Saint-Léger.

« *Au Révérend Père Paciaudi, théatin, bibliothécaire de S. A. R. M. le duc de Parme, etc., à Parme.* »

Je ne doute pas que ces documents, les uns publiés et oubliés, les autres inédits, n'intéressent vivement les personnes qui s'occupent de l'histoire de la bibliographie et de l'imprimerie. On y verra qu'il n'y a que l'étude intrinsèque et approfondie d'un livre sans titre *, sans date, sans lieu d'impression et sans nom d'imprimeur, qui puisse donner quelque lumière sur son état civil, et qu'à ceux qui s'en tiennent à cet égard aux premières apparences, il arrive ce qui est arrivé à Paciaudi. Dans le transport où l'avait jeté son acquisition à Strasbourg, il porta tout de suite un jugement téméraire sur l'objet de cette acquisition, et il y persévéra au moins jusqu'au jour où il en fit confidence à Vernazza. Il est vrai qu'il pensa depuis tout différemment, mais il négligea d'en informer celui-ci. De là cette assertion de Vernazza où il semble bien n'avoir voulu que rendre à la science de Paciaudi un hommage dont Paciaudi se fût bien passé.

C'est à tort que Brunet (t. V, col. 614) et Graesse (*Trésor des livres rares*, t. VI, p. 541) disent que le livre en question est imprimé en caractères gothiques; les caractères sont romains ou latins jusque dans la *Constitution* dernière, qui est en allemand. Je ne sais pourquoi Paciaudi les appelle dans sa lettre semi-gothiques. Peut-être est-ce parce qu'il a été mêlé quelques caractères gothiques aux romains.

* Comme le *Concilium* dont il s'agit, appelé communément par les bibliographes *Synodi episcopales Herbipolenses*.

lui, mais qui depuis quelques années ne fait plus que végéter[4].

J'ai pris, mon cher ami, le plus vif intérêt à votre retour à Parme[5] et à la justice qu'on vous a rendue; j'en ai su dans le temps tous les détails. Dites-moi à présent ce que vous faites et comment vous vous portez. Quant à moi, je n'ai pas lieu d'être content de ma santé. Dévoré de vapeurs et de dartres, je passe quelquefois des mois entiers sans pouvoir ni lire ni écrire. Quand j'ai quelques bons intervalles, je travaille toujours à cet ancien voyage de Grèce dont je vous ai parlé[6]. Je vous en envoyai l'année dernière un chapitre sous le titre d'*Entretiens sur la musique des Grecs*[7]. J'en publiai un autre sur les fêtes de Délos dans le troisième chapitre du *Voyage de la Grèce* de M. le comte de Choiseul-Gouffier[8]. Je ne sais si vous connaissez cet ouvrage; mais il mérite de figurer dans la bibliothèque dont on vous a confié le soin et que vous enrichissez tous les jours. M. le comte de Choiseul-Gouffier est parent et ami de M. le duc de Choiseul. Il forma et exécuta le projet, il y a quelques années, d'aller en Grèce, accompagné de quelques artistes, pour examiner tout ce qui a rapport aux arts et à la physique. Il avait à peine alors vingt-quatre ans. A son retour, il a rédigé son voyage et l'a proposé par souscription. Son ouvrage contiendra des vues de plusieurs îles de l'archipel, des côtes maritimes de l'Asie Mi-

[4] Il mourut le 1er mars 1781.

[5] Voy. la Préface au tome I.

[6] Le *Voyage du jeune Anacharsis*. Paris, 1788, 4 vol. in-f°. Cette édition est véritablement l'originale, l'auteur l'ayant revue avec un soin particulier, et y ayant fait des additions et des changements qui ne se trouvent pas dans l'édition in-8° de la même date.

[7] *Entretien sur l'état de la musique grecque vers le milieu du IVe siècle avant l'ère vulgaire*, Paris, 1777, in-8°; réimprimé avec des changements dans le *Voyage d'Anacharsis*, chap. XXVII.

[8] *Voyage pittoresque en Grèce*, dont deux volumes parurent du vivant de l'auteur, l'un en 1782, l'autre en 1809. Le troisième parut après sa mort, en 1824. Le chapitre ici indiqué par Barthélemy a été réimprimé dans le *Voyage d'Anacharsis*, chap. LXXVI.

neure et de plusieurs endroits où les autres voyageurs n'ont point pénétré, de Constantinople, du détroit du Bosphore, de l'Attique, Béotie et Thessalie. Il en a déjà paru quatre cahiers; il y en aura vingt-quatre en tout. Chaque cahier coûte douze livres et contient sept à huit planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Le public a été extrêmement satisfait de ce qui a paru. Les planches, l'impression, l'explication, le style élégant de l'auteur ne laissent rien à désirer, et jusqu'à présent nous n'avons rien de si bien exécuté.

Le bon Burigny, que je vis hier, me charge de vous faire des compliments, ainsi que Mme d'Auriac, qui me parle souvent de l'amitié que vous aviez pour son fils. Elle le regrette encore, et ce souvenir la rend malheureuse. Quant à Burigny, quoique plus âgé que M. de Foncemagne, il n'a aucune sorte d'incommodité. Mme de La Ferté-Imbault a pour lui les mêmes soins et le traite beaucoup mieux que Mme Geoffrin [9].

Adieu, mon bon et ancien ami, je compte partir pour Chanteloup dans sept à huit jours. Quelques affaires et ces maudites vapeurs m'ont retenu ici jusqu'à présent. Adieu, je vous embrasse bien tendrement.

(Rue Colbert.)

[9] Mme de La Ferté-Imbault était fille de Mme Geoffrin, morte depuis trois ans environ. On voit ici qu'elle avait hérité de Mme Geoffrin les soins à donner à l'un des vieux amis de celle-ci, et que la fille s'en acquittait mieux que la mère. Burigny, membre de l'Académie des inscriptions, mourut en 1785, à quatre-vingt-treize ans.

LETTRES DE P. MARIETTE.

AVANT-PROPOS.

Les lettres de Mariette qu'on donne ici sont peu nombreuses, et c'est vraiment dommage, car elles sont fort intéressantes. Quand on n'y trouverait que les épanchements de cette âme honnête et candide; quand on n'y reconnaîtrait que l'amateur très-instruit et d'une modestie égale à sa science; quand enfin on n'y découvrirait que l'ami parlant de ses amis avec une tendresse si abandonnée et à la fois si respectueuse, on prendrait à la lecture de cette courte correspondance un sensible plaisir. Le contraste qu'elle offre avec celle de Barthélemy n'est pas non plus un de ses moindres attraits. Autant l'abbé est vif, alerte, et, au milieu même des protestations les moins équivoques de l'intérêt qu'il porte aux gens, autant il demeure personnel, autant Mariette est doux, posé, réfléchi et plus occupé de la personne à qui il parle que de l'opinion qu'elle aura de lui par la manière dont il parlera. Plusieurs de ses lettres sont remplies de détails inconnus jusqu'ici, très-circonstanciés et extrêmement touchants, sur la maladie, les derniers jours et la mort de Caylus. Il n'y a là ni désespoir, ni faiblesse, ni abattement, comme quand Barthélemy raconte les souffrances et la mort de M. de Solar; ce ne sont que des regrets profondément sentis et dignement exprimés. Sans doute chez l'un et chez l'autre la douleur était la même; le langage seul est différent.

On ne lira pas, je m'assure, avec moins de curiosité, dans ces mêmes lettres, l'histoire du projet qu'avait

eu Caylus de publier les Antiquités de la France méridionale pour faire suite aux *Édifices anciens de Rome*, par Desgodet[1]; de l'infidélité de Nicolas Mignard, frère de Pierre, dans la reproduction par le dessin de ces monuments; de l'heureuse ignorance où fut Caylus de cette infidélité, étant mort avant d'en avoir eu la preuve; de la reprise de ce projet par Mariette, qui y dépensa beaucoup d'argent; enfin de la nécessité où il fut d'y renoncer, après avoir reconnu que Caylus et lui avaient été trompés sur la valeur des dessins de Mignard, qui étaient complétement inexacts. Cette histoire serait assez drôle, s'il n'y avait quelque chose de triste à voir deux connaisseurs aussi éminents que Caylus et Mariette, non pas précisément dupes, mais victimes de la sottise d'un artiste encore plus inintelligent qu'infidèle.

Les autres sujets des lettres de Mariette consistent en communications littéraires indiquant les points sur lesquels les érudits portaient alors leur attention, en nouvelles de la littérature et des arts, en renseignements précieux sur quelques savants amateurs italiens, sur des livres à gravures, des estampes et autres objets analogues dont Mariette faisait toute son étude, et qui lui ont fait aussi une réputation dont on n'est pas près de voir la fin. Le plaisir singulier que j'ai pris à la transcription de ces lettres est égal au regret que j'ai eu, et il a été grand, de n'en pas trouver davantage. Quoi qu'il en soit, ceux qui, avant ces lettres, ne faisaient qu'estimer Mariette, y apprendront de plus à l'aimer.

[1] Voyez les lettres LXII de Caylus, et VII, XI, XIII et XIV de Mariette.

LETTRES DE P. MARIETTE.

I.

Paris, 17 février 1759[1].

Mon très-révérend Père, plus vous m'accablez de prévenances, et plus je rougis d'avoir différé jusqu'à présent à vous en témoigner ma juste reconnaissance. Je sens tout le prix de votre amitié, et si quelqu'un désire de vous posséder à Paris pour vous le mieux faire connaître, soyez persuadé que personne ne verrait arriver ce moment avec plus de plaisir que moi. Vous êtes en vérité trop honnête et trop complaisant de chercher chez moi tout ce que vous voudriez y mettre et qui n'y est pas. Je ne fais point mon étude particulière de l'antiquité savante; mes connaissances sont trop courtes pour oser y prétendre, et mes jours trop avancés pour l'entreprendre; je me pique seulement de l'aimer et de respecter ceux qui, comme vous, s'exercent avec tant de succès dans cette illustre carrière. Il ne faut pas aller plus loin qu'on ne doit, et c'est assez pour moi qu'une des plus parfaites collections d'estampes et de dessins originaux des grands maîtres, qui est en ma possession. Elle fait depuis longtemps mes délices, et c'est aussi vers elle que j'ai principalement tourné mes études. Les connaissances qu'elle m'a fournies par rapport à l'histoire des arts qui dépendent du dessin, ne peuvent pas vous être étrangères; elles ont trop de rapport avec la science de l'antiquité que vous cultivez. J'en serai plus hardi à m'en entretenir quelquefois avec vous,

[1] On voit par la lettre V de Caylus que Mariette avait déjà reçu deux lettres de Paciaudi avant de lui faire cette réponse.

et à vous demander dans l'occasion des éclaircissements dont je pourrais avoir besoin. Vous voyez par là, mon très-révérend Père, que j'accepte sans difficulté vos offres obligeantes, et cela d'autant plus volontiers que vous vivez dans une ville [2] qui, à chaque pas qu'on y fait, fournit de nouvelles lumières aux gens qui aiment les arts. J'y ai demeuré trop peu de temps pour mon malheur, mais assez pour avoir senti qu'on ne saurait y faire un trop long séjour, lorsqu'on est possédé comme moi de l'amour des beaux-arts. Si j'étais plus jeune, mon parti serait bientôt pris : je m'attacherais des ailes, et j'irais expier à Rome, par un séjour de plusieurs années, la faute que j'ai faite dans ma jeunesse de n'y être demeuré que quelques semaines.

Lorsque j'ai vu M. l'abbé Barthélemy de votre part, il a été le premier à me dire qu'il était honteux de ne vous avoir pas donné de ses nouvelles. Il faut que vous l'excusiez. Le tourbillon d'affaires dont il est souvent enveloppé ne lui permet pas de se livrer, comme il le voudrait, à ce qui lui ferait le plus de plaisir. J'ai vu entre ses mains une dissertation [3] qu'a

[2] Rome.

[3] Dans son *Mémoire sur les anciens monuments de Rome*, imprimé à la suite du *Voyage en Italie de l'abbé Barthélemy*, publié par Sérieys (1802), à la page 366, Barthélemy indique en ces termes le sujet de ce marbre en bas-relief : « Le sujet, tiré du Xe livre de L'Odyssée, est divisé en trois plans : dans le premier, Ulysse arrive dans l'île de Circé, et lui donne la plante nommée *moly;* c'est ce qui est exprimé par ces mots tracés au-dessus : ΟΔΥΣΣΕ..... ΤΟ ΜΩΛΥ ΕΡΜΗΣ; dans le second, Ulysse tient la coupe fatale qui doit le transformer en animal; au lieu de la goûter, il tire son épée, et Circé, qui tient sa baguette à la main, tombe à ses genoux; on y lit : ΟΔΥΣΣΕΥΣ ΚΙΡΚΗ; dans le troisième, Ulysse oblige cette nymphe à délivrer ses compagnons, qui paraissent sous la forme d'un cerf, d'un bélier, d'un lion, etc. Outre les noms d'Ulysse et de Circé, on y trouve encore ces deux mots : ΕΤΑΙΡΟΙ ΤΕΘΗΡΙΩΜΕΝΟΙ, c'est-à-dire *compagnons* d'Ulysse *changés en animaux*. On lit au-dessous du bas-relief : ΕΚ ΤΗΣ ΔΙΗΓΗΣΕΩΣ ΤΗΣ ΠΡΟΣ ΑΛΚΙΝΟΥΝ ΤΟΥ ΚΑΠΠΑ, c'est-à-dire, *tiré du récit qu'Ulysse fait au roi Alcinoüs dans le Xe livre.* » La dissertation dont parle Mariette est de l'abbé Ridolfi Venuti; elle est intitulée : *La Favola di Circe rappresentata in un antico greco basso rilievo di marmo, in Roma*, 1758, in-4°. — La pièce de J. B. Rous-

fait naître un marbre appartenant au marquis Rondanini. Je regrette que mon ami le poëte Rousseau ne vive point encore; qu'il aurait de joie de se voir assis auprès d'Homère, qui était son dieu, et de lire dans un ouvrage d'une érudition si profonde des vers de sa façon qu'il avait destinés pour le chant, sans pouvoir imaginer qu'ils dussent jamais faire autorité, et grossir le nombre des citations grecques et latines qui coulent de la plume féconde du dissertateur ! Je doute qu'après cet ouvrage, notre ami songe à expliquer le même marbre, ainsi qu'il se l'était promis. J'en suis fâché, mais j'aime pourtant encore mieux qu'il s'occupe de l'explication de la fameuse mosaïque de Préneste [4]. Je l'ai vu entreprendre ce travail avec répugnance; mais à présent qu'il a mis le pied dans l'étrier et qu'il est en pleine marche, il chemine vite et bien, et j'espère que dans peu nous aurons une dissertation de sa façon qui mettra dans tout son jour un monument des plus curieux, et sur lequel je pense avec lui qu'on s'est visiblement trompé dans les différentes expositions qu'on en a faites. Nous en aurons la principale obligation à M. le comte de Caylus, et ensuite à vous qui avez bien voulu donner vos soins à la révision du dessin que M. de Caylus a fait faire avec tant de dépense.

Je ne voulais vous faire qu'un compliment, et insensiblement je suis parvenu à remplir quatre pages qui, en vous ennuyant, vous auront fait perdre un temps bien précieux. Je vous en fais mes excuses, et ne puis cependant finir cette lettre sans vous parler de M. l'ambassadeur de Malte [5], et sans vous prier, en lui présentant mes respects, de me renouveler dans son souvenir. Il avait bien des bontés pour moi, et il voudra bien y ajouter encore celle-ci, d'être auprès de vous mon ga-

seau à laquelle Mariette fait allusion est la *Cantate* de Circé.

[4] Voyez la lettre IV et quelques autres de Caylus, et les lettres XII, XV, XVIII, XX, etc. de Barthélemy.

[5] Le bailli de Breteuil, ambassadeur de Malte à Rome. Il en est parlé en vingt endroits des lettres de Caylus.

rant des sentiments de la plus sincère estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MARIETTE.

II.

Paris, 6 avril 1759.

Mon très-révérend Père, il ne m'a pas été nécessaire de voyager dans les terres stériles du Nord pour trouver le monument dont vous avez besoin, et sur lequel vous avez la complaisance de me consulter. Je ne suis point sorti de Rome; le savant ouvrage de M. le sénateur Buonarroti sur les médaillons du cardinal Carpegna [1] m'a fourni ce que vous désirez avoir. Vous verrez à la tête de ce livre la représentation d'un bas-relief antique de marbre où est Ulysse, de retour de ses voyages, et tel que vous le demandez. Je ne crois pas que vous puissiez trouver rien de mieux, et c'est tout ce que je puis indiquer sur ce sujet. Il peut y avoir autre chose, mais je vous avoue que mes connaissances ne vont pas plus loin. J'aurais souhaité vous envoyer la notice de quelques médailles de l'ancienne Ithaque [2], supposé que M. Pellerin en ait quelqu'une dans sa collection; mais M. de Caylus, qui était présent à l'ouverture de votre lettre, s'est saisi de la commission, et ce sera par lui que vous en serez éclairci. Je n'ai pas voulu le priver de ce plaisir, surtout dans ce moment où vous lui en avez fait un qu'il n'oubliera jamais, et qui a été, en effet, présenté de la façon la plus aimable et la plus gracieuse. Je sens comme lui tout le prix de la balance antique dont vous lui faites présent [3], et s'il m'était permis de le dire, j'oserais presque vous assurer que je suis de moitié dans la reconnaissance, tant je

[1] *Osservazioni istoriche sopra alcuni medaglioni antichi*. Rome, 1698, in-fol. Voy. *Voyage de Barthélemy en Italie*, publié par Sérieys (1802), p. 246 et 251.

[2] Voy. la lettre XII de Caylus.

[3] Voyez *ibid.*

suis charmé de voir Paris enrichi d'un morceau si rare et si précieux.

Voilà matière à une dissertation utile sur les poids des anciens, et je voudrais bien que notre ami, M. l'abbé Barthélemy, voulût se charger de la faire. J'aime sa façon de travailler. Il met de la sagacité et de l'agrément dans tout ce qu'il écrit.

Je n'ai pas encore vu ce qu'il a fait sur ce pavé de Préneste[4]; mais, par quelques morceaux qu'il nous a lus, j'en ai une bonne opinion, et je suis comme certain que vous en serez content. Il doit donner incessamment sa copie à l'imprimeur, pourvu que ce qui lui vient d'arriver ne retarde rien. En tout cas, ni vous ni moi n'en serions nullement fâchés; nous le verrons avec plaisir perdre quelques jours en compliments et en remercîments d'une pension de quatre mille livres[5] que le roi vient de lui accorder sur l'évêché d'Alby, et qu'on peut mettre au nombre des justices; ce qui ne diminue rien de la grâce qui n'en est pas moins entière.

Vous êtes en vérité trop bon de vouloir bien entrer, comme vous faites, dans mes besoins, et de m'offrir si obligeamment vos soins pour l'acquisition des livres dont je pourrai avoir besoin. Je vous en fais mille remercîments, et j'accepte l'offre bien volontiers. Je vais cependant vous prier dès à présent d'une grâce. J'ai dans mes portefeuilles un dessin que je soupçonne être celui d'un tableau qui est dans l'église de Saint-Pierre, au Vatican; mais, pour en être plus assuré, je vous ferai la description de mon dessin. Je vous prierai, à la première occasion que vous aurez d'aller dans cette basilique, d'examiner si la composition est la même que celle du tableau. Mon dessin représente deux saints confesseurs de Jésus-Christ qui se présentent au tribunal d'un juge qui paraît les interroger.

[4] Voyez la lettre qui précède et les lettres IV et autres de Caylus.

[5] Voy. les lettres XII de Caylus et XVI de Barthélemy.

Des *abeilles*, mouches à miel, volent de toutes parts, et les assistants, effrayés et poursuivis par ces insectes, fuient et cherchent à s'en garantir. Sur la droite et sur le premier plan du tableau, est un soldat assis, qui a la main droite posée sur un bâton de commandement et qui s'entretient avec une femme qui paraît derrière lui. Le tableau que j'ai en vue à Saint-Pierre est dans la croisée à gauche, et est peint par Augustin Ciampelli. Le chevalier Baglione, qui en a fait mention dans la vie du peintre [6], en donne cette indication : *San Simone e San Giuda con i Maghi*. Comme je ne suis nullement pressé, ne faites pas un voyage exprès; je serais au désespoir de vous faire perdre un moment.

Il vous passe souvent des médailles par les mains; je n'en rassemble point, mais j'ai la folie de vouloir avoir toutes celles qui ont été faites pour des peintres ou d'autres artistes qui ont cultivé le dessin. J'en ai déjà plusieurs. Il me manque cependant encore celles de Baccio Bandinelli, de Frédéric Zuccaro, de Jean-Paul Lomazzo, de Luc Contile et de Jacques Sansovino, que je sais être existantes. Elles pourront peut-être vous tomber quelque jour sous la main, et je vous serai obligé d'en faire l'acquisition pour moi. Je vous rembourserai exactement ce qu'elles vous auront coûté.

Je suis continuellement inquiet de la santé de M. Bottari [7], et je vous supplie de m'en donner des nouvelles dans la première lettre que vous écrirez à M. de Caylus. J'attends la réponse à ce que j'ai pris la liberté de lui marquer en dernier

[6] *Le vite de' pittori, scultori et architetti dal pontificato di Gregorio XIII del 1572 in fino a' tempi di papa Urbano ottavo nel 1642, scritte da Giov. Baglione, Romano, e dedicate a l'Eminentissimo e Reverendissimo principe Girolamo, cardinale Colonna. In Roma*, 1642, in-4°. Il y est dit, p. 320 : « Ha egli parimente in San Pietro Vaticano, condotto un quadro piccolo a olio su la tela, entrovi S. Simone e Giuda Taddeo, apostoli, con li Maghi, e nella traversa su l'altare di mezo a mano manca. »

[7] Bibliothécaire ou custode de la bibliothèque du Vatican, place à laquelle il avait été nommé par Clément XII.

lieu; je ne la demande pourtant qu'autant que cela pourra s'accorder avec les affaires importantes dont je sais qu'il est surchargé.

J'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

III

15 décembre 1764.

Je me suis reposé sur M. le comte de Caylus, mon très-révérend Père, du soin de vous témoigner combien j'étais sensible à votre souvenir et aux différentes marques que vous m'en avez données. Je sais qu'il l'a fait et qu'il m'a servi en véritable ami; mais je ne suis point content que je ne vous en aie assuré moi-même, et si j'en eusse trouvé plus tôt l'occasion, je ne l'aurais pas laissé échapper. Permettez-moi de la saisir aujourd'hui et de vous prier en même temps de trouver bon que je mette sous votre couvert cette lettre que j'écris à un ami à Venise [1], et que je voudrais lui faire tenir sûrement. M. le marquis de Felino [2] m'a accordé plusieurs fois la même grâce, mais je veux la tenir de vous, pour avoir occasion de vous faire lire mon nom et vous offrir mes services. Celui que vous voudrez bien me rendre en cette occasion ne consiste qu'à recevoir la lettre et à l'envoyer à Venise par la voie ordinaire, et je me flatte que vous voudrez bien en prendre la peine.

Mon cher comte vous donne souvent de ses nouvelles, et je sais que rien n'est plus propre à adoucir ses maux; mais cela ne l'empêche pas de souffrir cruellement. Il vous le laisse peut-être ignorer et voudrait que nous-mêmes qui l'environnons nous puissions oublier l'état fâcheux et périlleux dans lequel il se trouve [3]. Vous en seriez touché si vous étiez présent. Huit

[1] Le comte Zanetti.

[2] Du Tillot, ministre d'État du duc de Parme.

[3] Voy. ce que dit Caylus de sa santé, dans ses lettres des années 1764 et 1765, *passim*.

mois de maladie et de douleurs sans presque aucun intervalle ni aucun adoucissement réel, nous jettent tous dans la plus grande inquiétude, que vous partagez certainement, quoique éloigné.

Si jamais vous me trouviez bon à vous être utile ici en quelque chose qui pût concerner mon ministère, vous ne pourriez m'obliger plus sensiblement que de m'y employer. Je le ferai avec tout le zèle dont peut être capable la personne du monde qui a l'avantage et l'honneur d'être avec estime et respect, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

IV

Paris, ce 8 février 1765.

Mon très-révérend Père, convenez que je suis un homme bien incommode. A peine êtes-vous sorti d'un embarras avec moi que je viens vous importuner encore. J'ai pris la liberté, il y a environ un mois, de vous adresser une lettre que je voulais faire passer sûrement à Venise entre les mains d'un ami: je reviens à la charge, et cette fois-ci ce n'est point une lettre, c'est un volume, si ample et si gros que j'en rougis. Mais il faut vous dire de quoi il s'agit. L'auteur d'une Vie du Palladio[1], célèbre architecte, laquelle a paru en 1762, et qui a dû vous paraître bien faite, M. Thomas Temanza, m'a fait demander divers éclaircissements sur plusieurs faits qui regardent le Scamozzi, autre architecte fameux dont il veut faire imprimer pareillement la vie. Je me suis trouvé en état de lui en administrer plusieurs, dont je pense qu'il pourra faire usage. Et comme je voudrais bien ne pas rendre le service à demi, je

[1] *Vite de più celebri architetti e scultori Veneziani che fiorirono nel secolo decimosesto, scritte da Tommaso Temanza, architetto ed ingegniere della serenissima repubblica Veneziana, etc. In Venezia*, 1778, in-4°. La Vie du Palladio (né à Vicence en 1518, mort en 1580) est pages 284-408, et celle du Scamozzi, pages 409-474. La première avait été publiée à part en 1762.

prends la liberté de m'adresser à vous qui aimez les lettres, afin qu'il ne soit pas obligé de fouiller dans sa bourse. M. le marquis de Felino m'a fait quelquefois le même plaisir, en faisant passer mes lettres par le canal de S. Exc. M. l'ambassadeur d'Espagne à Venise, et si vous en pouvez faire autant, je vous en serai fort obligé. Ma lettre est sous le couvert de mon ami Zanetti, qui sait mieux que moi l'adresse dudit s^r^ Temanza. Que de temps je vous fais perdre ! Je vous en crie merci, mais aussi j'espère que, si vous me jugez capable de vous rendre ici quelque service, vous ne me ménagerez pas. Consolez-vous, ce ne seront point les Hollandais qui auront les manuscrits des jésuites. Prêts à partir pour le lieu de leur destination, on a fait haro sur les caisses au nom du roi, et ce sera lui qui en sera le marchand [2]. Je conviens avec vous que ce trésor n'est rien en comparaison de tous ceux du même genre que possède la Hollande. De tout temps il y a eu dans ce pays-là des gens riches et curieux ; mais, croyez-moi, il faut être en garde contre eux et ce qu'ils exposent en vente. Leurs catalogues de livres sont ordinairement l'ouvrage de libraires charlatans qui font valoir leur marchandise bien au delà de ce qu'elle vaut, et il est certain, comme vous le dites très-bien, qu'à moins d'avoir un correspondant honnête homme et intelligent dans le pays, on court risque d'être presque toujours trompé. J'en avais autrefois, et il me souvient d'en avoir été très-mal servi. Ils ne sont plus et je n'ai pas cherché à les remplacer, tant j'ai été dégoûté de leurs mauvais procédés. Si jamais quelque morceau piquant, et qui mérite de vous être présenté, me tombe sous la main, je me ferai un plaisir de vous l'indiquer et de contribuer à l'ornement d'une bibliothèque qui ne peut manquer de devenir célèbre, par le zèle que vous y mettez et la grandeur d'âme du prince sous les auspices duquel vous la formez. A peine ai-je vu en ma vie deux ou trois livres imprimés sur

[2] Voy. les lettres CXII et CXVIII de Caylus.

du papier bleu. Je ne comprends pas comment vous pouvez entreprendre d'en remplir une armoire[3]. Vous voulez aussi mettre un recueil d'estampes dans votre bibliothèque, et le projet est très-louable, mais vous le formez dans un moment où tout le monde veut en avoir, et cela vous en rendra la recherche difficile et dispendieuse. C'est la folie du jour. Croiriez-vous que quelqu'un a poussé l'extravagance jusqu'à me faire offrir neuf cents livres d'une seule estampe et que j'ai été assez fou pour les refuser? Le choix des estampes, par rapport aux épreuves et à la distinction des originaux et des copies, exige aussi beaucoup d'expérience, et je ne demande pas mieux, si l'occasion s'en présente, de vous aider en cela de mes faibles lumières; je m'y engage d'avance et bien volontiers. Avez-vous vu le beau livre qu'on vient de publier à Londres et qui contient en une soixantaine de planches les antiquités de Spalatro, c'est-à-dire les ruines du palais que Dioclétien avait fait construire dans cette ville[4]. C'est un ouvrage qui ne le cède point pour la beauté de l'exécution aux antiquités de Palmyre[5] et de Balbec[6], et je vous invite d'en enrichir votre bibliothèque. Je l'ai vu avec une grande satisfaction et j'attends l'exemplaire que j'ai fait acheter pour moi à Londres. Dans toutes les parties de l'Europe on est aujourd'hui occupé à graver des monuments ou des tableaux de grands maîtres. Jusque de l'Espagne, où il n'y avait jamais eu de graveurs, il y a espérance d'en voir sortir qui feront honneur au pays. En voici un que S. M. Catholique a fait élever à Paris[7] et qui s'annonce de la façon la plus

[3] Aussi Paciaudi n'a-t-il pu en remplir une armoire, et le très-petit nombre de livres de ce genre qu'il a su se procurer sont mêlés avec les autres sur les tablettes de la bibliothèque de Parme.

[4] *Ruins of the palace of the emperor Diocletian at Spalatro, in Dalmatia, etc.,* par R. Adam. Londres, 1764, in-fol. Les dessins sont d'un artiste français, Clérisseau.

[5] Londres, 1753, in-fol.

[6] Londres, 1757, in-fol.

[7] Salvador Carmona. Voyez lettre CXVII de Caylus. Il fut membre de notre académie de peinture.

brillante. Il vient de graver pour le roi, son maître, une magnifique planche d'après un excellent tableau de Solimène[8], où est représentée la médaille du prince environnée de figures allégoriques qui caractérisent ses vertus. Je ne crois pas qu'il se puisse rien faire de mieux exécuté. Je n'y vois qu'un mal pour moi, c'est que, pour en avoir des épreuves, il faut les tenir de la main de S. M. Catholique qui en fait des présents, et que je suis trop éloigné de son trône pour oser me flatter d'obtenir cette faveur, à moins que quelqu'un ne s'intéresse pour moi; mais où le trouver? Serait-ce à Parme? Notre pauvre comte est enfin parvenu à pouvoir sortir de chez lui; mais il vous ferait pitié si vous le voyiez comme moi se traîner dans les maisons qu'il fréquente. Les jambes recommencent à grossir, la faim le dévore, il n'y peut résister; ce serait pourtant son salut. Tout cela me cause, et à tous ses amis, les plus vives alarmes.

On ne peut rien ajouter aux sentiments d'estime et de respect que vous me connaissez; aussi personne n'est-il aussi essentiellement que je le suis, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

V

Paris, ce 17 février 1765.

Mon très-révérend Père, j'ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, et vous aurez satisfaction. Je ne demande pas mieux que de vous faire copier, d'après mon exemplaire du Roman de *Teverdanck*[1], le feuillet qui manque dans le vôtre. J'ai un homme

[8] Francisco Solimene ou plutôt Solimena, peintre napolitain. Voy. la même lettre de Caylus.

[1] *Tewrdannckh, etc.* ou *Histoire des aventures, faits et actions périlleuses du fameux héros chevalier Tewrdannckh*, grand in-fol. (1517?). C'est un poëme ou roman de chevalerie et allégorique, en allemand, composé à l'occasion du mariage de Maximilien I[er] avec Marie de Bourgogne. Voy. Brunet. — L'exemplaire de ce rare et curieux poëme, conservé à la bibliothèque de Parme, a un tiers du feuillet miiij déchiré, et c'est sur ce feuillet que se trouve la planche XXXVIII que Mariette se portait fort de

qui imitera parfaitement bien les caractères allemands. Le plus difficile sera le dessin de la planche. Il paraît, par ce que vous me faites l'honneur de m'écrire, que le feuillet qui est déchiré dans votre exemplaire ne l'est pas tellement qu'il ne reste une portion considérable de ce dessin ; si j'avais ce fragment, cela avancerait beaucoup la besogne et la rendrait moins difficile. Je vous prie donc de l'enlever de la place où il est et de me l'envoyer. Vous pouvez le ployer dans une lettre si vous ne trouvez pas plus à propos de l'envoyer roulé autour d'un bâton, ce qui serait le mieux.

Aussitôt que ce fragment me sera parvenu, je mettrai mon homme au chantier, et si je suis moi-même obligé d'y prêter la main, je le ferai de tout mon cœur. J'ai mille raisons de vous obliger, et comme je pense que M. le marquis de Felino y peut prendre quelque intérêt, c'est un nouveau motif de ma part pour agir et lui montrer que je n'ai point oublié ses bienfaits et que j'en conserve la plus vive reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments de la plus parfaite estime, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

Le fragment que je vous demande m'est pareillement nécessaire pour l'assortiment du papier.

VI

A Paris, ce 11 may 1765.

J'apprends, mon très-révérend Père, que vous allez faire un tour à Venise, et sûrement vous ne serez pas fâché d'y lier connaissance avec mon vieil ami, M. le comte Zanetti[1]. Je

raccommoder. On ne sait pourquoi, après en avoir fait la demande à Mariette, Paciaudi n'accepta pas son offre obligeante. Il savait pourtant bien que Mariette excellait dans les opérations de ce genre, soit qu'il les exécutât lui-même, soit qu'il en dirigeât l'exécution.

[1] Le comte Antoine-Marie Zanetti.

prends la liberté de vous adresser une lettre pour lui, dans laquelle je le félicite de ce qu'il va avoir l'avantage de converser avec vous et de vous montrer les beautés de son cabinet qui sont nombreuses et d'un choix excellent. Peut-être voudra-t-il vous remettre quelque bagatelle dont je vous prierai de vous charger, et vous m'obligeriez beaucoup si vous pouviez me les faire tenir, lorsque vous me ferez l'envoi du feuillet *Theverdanck,* supposé que vous soyez toujours dans l'intention de compléter votre exemplaire de la façon dont vous vous en êtes expliqué avec moi.

Mon cher comte m'a dit que vous lui aviez offert un exemplaire du livre où se trouvent les portraits des hommes illustres de la famille Barbarigo [2], et que, s'il le recevait, il voulait en enrichir mon cabinet. Je vous en fais la confidence, persuadé que cela ne mettra aucun obstacle à votre envoi, et que, bien au contraire, vous aideriez volontiers, si vous étiez ici, à mettre le livre dans la place que je lui destine. N'en dites rien pourtant. Le pauvre comte est dans une langueur qui fait pitié, il se traîne comme il peut; vous gémiriez si vous le voyiez. Il souffre, il s'ennuie, et ce qu'il ne dit pas, mais qu'il pense certainement et qui met le comble à ses maux, c'est que sa guérison est presque sans aucune espérance.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

VII

A Paris, ce 10 juillet 1765.

Mon très-révérend Père, le livre des antiquités de Spalatro est

Gori a publié la *Dactyliotheca Zanettiniana,* ou les *Gemme antiche di Ant. Maria Zanetti, illustrate colle annotazioni latine di Ant. Fr. Gori, volgarizzate da Girolamo Francesco Zanetti.* Venise, 1750, in-f°. Imprimé sur deux colonnes, l'une en latin, l'autre en italien. Jérôme François Zanetti était neveu d'Antoine-Marie.

[2] Voy. lettre CXXX de Caylus.

actuellement entre les mains de Tilliard. Je [le] lui ai fait remettre bien enveloppé à votre adresse, et j'espère que vous le recevrez bien conditionné. Il est relié, ainsi que vous l'avez désiré, en maroquin, et c'est moi-même qui ai arrangé les planches et qui les ai collées et assemblées à onglets, ce que les relieurs n'entendent point et font souvent tout de travers. Je souhaite que vous en soyez content, et cela ne peut pas être autrement, car il faut avouer que l'exécution du livre est parfaite, et que nous avons grande obligation aux Anglais des recherches qu'ils font pour sauver de l'oubli tant de monuments curieux, qui bientôt n'auraient plus aucune forme. M. Bonnet[1] m'a remboursé les 118 livres dont j'étais en avance, tant pour l'achat du livre que pour la reliure. Vous trouverez dans ce volume un feuillet qu'il vous faudra ajouter à votre exemplaire des *Antiquités d'Athènes,* de M. Stuart[2]. C'est l'épître que cet architecte a adressée au roi de la Grande-Bretagne en lui présentant son ouvrage. Elle n'était pas encore imprimée lorsque votre exemplaire m'a été envoyé; je l'ai fait venir après coup tant pour vous que pour moi.

Faites-moi le plaisir de faire tenir au bon Zanetti la lettre que je lui écris et que je prends la liberté de joindre à celle-ci. J'espère qu'elle le trouvera encore vivant, car j'ai reçu depuis peu une lettre d'un de ses neveux qui m'annonce sa convalescence, et le représente comme un homme auquel il ne reste plus qu'à reprendre des forces, pour être ce qu'on est, quand on n'est point malade, à l'âge de quatre-vingt et tant d'années[3]. Je suis fâché que vous n'ayez pas pu voir son cabinet. Il est abondamment rempli de morceaux rares et précieux; il

[1] Chargé des envois de livres pour la bibliothèque et d'autres commissions pour la cour de Parme. Caylus en parle dans une très-grande partie de sa correspondance, ce M. Bonnet servant également, et pour le même objet, d'intermédiaire entre Paciaudi et lui, et réciproquement. Voy. ci-après, lettre XII, note 9.

[2] Londres, 1761, in-fol.

[3] Voy. lettre XV. Il était né en 1680, il avait donc alors quatre-vingt-cinq ans?

est surtout recommandable par une suite de camées et de pierres gravées en creux qui seraient fort à leur place entre les mains d'un souverain. Il s'y trouve de tout : des tableaux, des dessins, des estampes; et tout cela est fort connu et a beaucoup de réputation en Angleterre; ce qui me fait craindre pour l'Italie la perte d'un si riche trésor. Y rencontrera-t-on quelqu'un qui, à l'exemple du duc de Malboroug, donne 12,000 francs de quatre pierres gravées, dont deux étaient modernes? Et c'est pourtant à ce prix que Zanetti a cédé à ce seigneur anglais son Antinoüs, sa Mathidia, son Phocion et son Horatius Coclès, dont vous trouverez les représentations dans le livre qui a paru sous le titre de *Dactyliotheca Zanettiniana*[4]. Vous pouvez compter que cela fera planche, et que si jamais le cabinet est en vente, tout sera vendu sur ce pied-là. Il y a d'ailleurs disette de belles choses en Italie. Peu à peu on la dépouille, et le nombre des curieux augmente et se fortifie dans les parties méridionales de l'Europe, où les richesses abondent.

Vous me faites l'honneur de me marquer que vous n'avez absolument rien découvert à Venise : nouvelle preuve de ce que je vous avance. J'en suis mortifié autant pour vous que pour notre cher comte, qui avait fondé sur votre voyage de grandes espérances. Il est toujours dans le même état, dans une langueur qui ne lui rend pas la vie douce, et qui afflige ses amis; car cette faiblesse, qui accroît chaque jour, ne peut pas avoir une bonne fin. Je redoute l'hiver prochain. Je ne lui ai plus entendu parler du livre de portraits de la famille Barbarigo[5], et si vous apprenez que M. le comte Felino lui en fasse l'envoi à Paris, vous me ferez plaisir de m'en donner avis, car notre pauvre comte n'a plus la même mémoire qu'autrefois, et, sans y penser, il pourrait placer ce livre ailleurs

[4] Voy. la lettre précédente, note 1. — [5] Voy. *ibid.*

et changer la première destination qu'il en avait faite en ma faveur, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire.

L'on ne peut rien ajouter aux sentiments de la plus parfaite estime et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

Si mon ami Zanetti vous fait tenir une lettre ou quelque petit paquet pour moi, je me flatte que vous voudrez bien les recevoir, et me les adresser quand vous en trouverez l'occasion.

VIII

Paris, ce 8 septembre 1765.

Mon très-révérend Père, après vous avoir fait mon compliment sur la perte d'un prince adorable[1] qui, juste appréciateur du mérite, vous avait accordé son estime et sa confiance, et qui se fera regretter pendant longtemps, n'attendez point des consolations de ma part.

Je n'ai que des choses tristes à vous mander.

Je vais vous faire part d'un événement qui vous fera verser de nouvelles larmes, car enfin il n'est plus, notre cher comte; il a rendu les derniers soupirs jeudi, à sept heures du matin. J'étais chez lui la veille à six heures du soir, et j'ai eu la douleur de le voir commencer à lutter avec la mort. Je me hasardai, me trouvant seul avec lui, de lui tenir des discours convenables à son état; il les écouta assez tranquillement sans y répondre. Son curé que j'allai chercher, vint; mais il n'était plus temps, de façon que ses véritables amis ont le chagrin de lui avoir vu porter jusqu'à la fin une cruelle indifférence sur un avenir terrible, qui n'a pu le toucher, quoique Dieu lui en ait laissé tout le temps. Il s'est vu mourir en détail.

[1] La mort de l'infant don Philippe, duc de Parme, arrivée le 17 juillet 1765. Voy. la lettre CXLIII de Caylus, page 153, note 3.

Depuis dix-huit mois, chaque jour ajoutait un nouveau degré à ses maux. Son corps n'était plus qu'un squelette; une humeur qui s'était jetée sur ses reins et dans l'intérieur de la vessie, après lui avoir fait souffrir pendant trop longtemps des maux violents, a reflué dans le sang, et cette source de la vie étant empoisonnée, il lui a fallu céder à la mort. Vous perdez un véritable ami; j'en perds un avec lequel je vivais dans la plus grande intimité depuis plus de quarante ans, et sur combien de choses cette perte ne s'étend-elle pas? Où trouver quelqu'un de sa sorte qui aime et qui ait véritablement à cœur le progrès des sciences et des arts? Qui montra jamais plus de zèle? Cet amour avait dégénéré en une passion qui le dévorait et ne lui permettait pas de penser à autre chose. Tout mourant qu'il était, il s'en occupait encore dans les derniers instants de sa vie. Il a fini par me recommander de veiller à la confection d'un ouvrage qu'il n'aura pas eu la satisfaction de voir terminé, mais qui lui fera, si jamais il voit le jour, plus d'honneur que tout ce qui est sorti de ses mains. Je ne doute pas qu'il ne vous en ait entretenu quelquefois. Cet ouvrage a pour objet les édifices antiques de la France, mesurés avec la même exactitude que Desgodetz en a mis dans les dessins qu'il nous a donnés des édifices antiques de Rome[2]. M. Colbert, à qui l'on doit ce dernier et important ouvrage, avait ordonné l'autre, et ce sont les dessins originaux qu'avait préparés pour lui obéir un architecte intelligent, qui se gravent actuellement, et qui doivent, joints à des discours, former un volume dont la belle exécution vous surprendra. Le cher comte a fourni jusqu'à présent à la dépense, qui n'est pas petite, et je la suivrai, résolu de n'y rien négliger et de rendre ce dernier tribut à l'amitié dont il m'honorait.

M. le marquis de Félino, à qui je pense bien que vous ferez

[2] Voy. lettres LXII, LXVII et CXX de Caylus.

part de cette triste nouvelle, devait faire tenir au défunt un exemplaire des hommes illustres de la maison Barbarigo; vous m'en parliez encore dans votre dernière[3]. Je ne vous conseille point d'en faire aujourd'hui l'envoi; le livre tomberait entre les mains d'héritiers qui n'y entendent rien et à qui cet ouvrage deviendrait inutile. Il vaut mieux qu'il reste à Parme, à moins que vous ne jugiez à propos de suivre les intentions du mort, que vous n'ignorez pas. Votre prudence vous dictera ce que vous croirez de mieux à faire. Je ne reçois aucune nouvelle de Venise, et dans la situation où vous avez laissé mon ami, vous comprenez facilement si j'ai raison d'être inquiet. Il a été aux portes de la mort, et quoiqu'il n'y ait fait que paraître, il n'en a pas moins quatre-vingt-cinq ou six ans[4]. Faudrait-il que je fisse encore cette perte? Il est bien dur de se voir ainsi privé de ses plus tendres amis dans un âge où l'on n'en fait plus. Ceux qui demeurent en deviennent plus chers. Vous jugez par là combien il m'importe de cultiver votre amitié; soyez sûr de la mienne, et comptez que je ne négligerai rien pour vous en donner des preuves et vous témoigner avez quel zèle et quel respect j'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père,

MARIETTE.

Quelqu'un s'est avisé de graver, à mon insu, le portrait que vous trouverez ci-joint. J'ose vous le présenter. Ce sont deux étourderies. J'ai pardonné la première; usez, je vous prie, d'indulgence à l'égard de la seconde.

IX

Paris, ce 12 octobre 1765.

Mon très-révérend Père, comme le scellé qui a été mis sur les effets de M. le comte de Caylus n'est point encore levé,

[3] Voy. lettres VI, note 2, et VII, note 5. — [4] Voy. lettres VII et XV.

je n'ai rien d'assez positif à vous marquer sur ce qui fait l'objet de votre inquiétude. Je crois cependant pouvoir vous dire, pour votre tranquillité, qu'il ne subsiste aucune des lettres que vous écriviez au défunt. Carlin, son domestique affidé, que j'ai interrogé là-dessus, m'assure que M. le comte était dans l'usage de les brûler à mesure qu'il y avait répondu[1]. Et comme je sais, à n'en point douter, qu'il agissait de cette sorte à l'égard de toutes les autres lettres qui lui étaient adressées, je ne compte pas que les vôtres aient été exceptées de la règle générale qu'il s'était imposée et que je lui ai vu moi-même pratiquer pendant tout le temps que je l'ai connu. Quoi qu'il en soit, j'ai prévenu Carlin; il aura l'œil sur ce qui se passera; et moi-même joint avec M. Marin, nous aurons soin qu'aucunes de vos lettres ne subsistent. Tout ce que vous me dites sur ce qui a accompagné la mort de notre ami me touche et me remplit de frayeur[2]. Il sera d'autant moins excusable devant Dieu qu'il a eu tout le temps de se reconnaître et de mettre à profit les souffrances contre lesquelles il a eu à combattre pendant plus d'un an et demi. Je ne sais point encore si ce sera moi qui serai chargé du soin de procurer l'édition des *Antiquités de la France*[3], ainsi que m'a paru le désir de M. de Caylus pendant sa maladie, et peu d'heures même avant sa mort. Il n'a fait sur cela aucunes dispositions écrites, et les paroles en pareil cas n'ont de force que celle que veulent leur donner les parties intéressées. En tout cas, si cet embarras me vient, non-seulement je ne m'y refuserai point, mais j'accomplirai exactement les intentions du défunt dans toute leur étendue. Et voici ce qui le touchait le plus, c'est que l'ouvrage fût dédié aux mânes du grand Colbert, sous les auspices duquel il devait paraître, si la mort de ce

[1] On sait combien Mariette se trompait.

[2] Allusion aux détails donnés à Paciaudi par Marin à ce sujet, et dont j'ai amplement parlé dans ma Préface.

[3] Voy. la lettre précédente.

grand ministre n'y eût mis obstacle. Jugez, après cela, s'il me serait permis de profiter de l'ouverture que vous me donnez. Je l'embrasserais bien volontiers, si j'en étais le maître, et vous remercierais de l'avis; mais sur ce que je vous expose vous voyez que j'ai les mains liées.

Je n'ai pu joindre encore M. le comte de Baschi[4]; mais j'irai si souvent chez lui que je le trouverai et que je me procurerai le plaisir de lui témoigner ma reconnaissance pour tout ce qu'il a bien voulu faire pour moi auprès de mon vieil ami Zanetti. Il vit encore, le bon homme; je viens de recevoir indirectement de ses nouvelles; je serais encore plus content si elles me venaient de lui-même; mais de quelque part qu'elles viennent, pourvu qu'elles m'apprennent qu'il jouit de la vie, je m'en contente. Quelqu'un me dit avoir vu à Paris le quatrième volume des *Antiquités d'Herculanum,* et cela s'accorde avec ce que disent les gazettes, que l'ouvrage paraît. L'avez-vous vu, en êtes-vous content, en quoi consiste-t-il? J'ai les trois premiers volumes. Ils m'ont été donnés par le comte[5], et notamment le troisième, qu'il tenait des libéralités du Prince qui vous gouverne aujourd'hui[6]. S'il vivait encore[7], je pourrais me flatter d'avoir par la même voie le nouveau quatrième volume; mais il n'est plus, et moi qui ne suis qu'un atome, comment faudra-t-il que je m'y prenne pour toucher en ma faveur ceux qui en font la distribution? Je ne m'y endormirai pas; je heurterai à tant de portes, qu'à la fin il faudra bien que quelqu'une s'ouvre.

Vous avez autrefois écrit à M. de Caylus qu'une certaine lettre de M. Winckelmann, qui a été traduite en français et qui a pour objet les découvertes faites à Herculanum, avait

[4] Il était ambassadeur de France à Venise.

[5] De Caylus.

[6] Don Ferdinand, fils et successeur de don Philippe. Voy. les lett. LXXXIV, LXXXV et LXXXIX de Caylus, t. I, p. 430, 437 et 458.

[7] C'est-à-dire «si le comte, etc.»

fort indisposé la cour de Naples, et qu'il avait paru une réponse foudroyante. J'ai écrit pour en savoir des nouvelles et même pour en avoir un exemplaire; jusqu'à présent je n'ai pu réussir à l'un ni à l'autre. On m'écrit qu'on n'a aucune connaissance de cette réponse. Ayez la bonté de me mettre sur la voie et de m'apprendre ce que vous en savez[8]. De mon côté je vous dirai, supposé que vous l'ignoriez, que M. Winckelmann quitte Rome et son emploi d'antiquaire de Sa Sainteté, pour passer au service du roi de Prusse, de qui il devient le bibliothécaire, aux appointements de 2,000 louis. Il aimait tant l'Italie! Vous verrez que ce qui lui aura fait prendre ce parti ce sera le dégoût des tracasseries qu'il s'est faites avec la cour de Naples. Ai-je bien deviné? En savez-vous davantage? Vous souhaitez que je vous adresse quelquefois des lettres; c'est me flatter par l'endroit le plus sensible. Mais je voudrais en même temps que ce me fût une occasion de vous servir, et si vous m'en jugez digne, soyez assuré du zèle avec lequel je m'y porterai. Il égale le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

X

A Paris, ce 14 décembre 1765.

Mon très-révérend Père, dites que je ne suis propre qu'à vous causer de l'embarras, j'y consens; mais je n'en suis pas moins hardi à vous prier de me rendre encore un service. Notre ami Zanetti m'a écrit et j'ai une réponse à lui faire; et comme il m'importe qu'elle lui soit remise sûrement, je prends la liberté de la mettre sous votre couvert, et vous supplie de la lui faire passer. Le bonhomme subsiste encore, et à en juger par ses lettres, il n'a pas perdu de sa première vivacité ni de son amour pour les belles choses. Il est né

[8] Voy. lettre CXXXIII de Caylus.

sensible, et vous ne sauriez croire combien il est touché des marques d'amitié que vous lui témoignez et qui sont, dit-il, entées sur celle qui vous liait avec son frère le Père don Alessandro[1]. Il s'est remis du soin de toutes ses affaires à ses neveux, et je lui en fais mon compliment. Il faut mettre un intervalle entre la vie et la mort, à laquelle on ne saurait trop se préparer. J'aurais été très-fâché que M. le marquis de Felino eût pu soupçonner qu'il y avait du mystère dans la façon dont vous lui demandiez pour moi le livre des médailles ou portraits de la famille Barbarigo[2]. Je sais comme il pense à mon égard, et j'ose me flatter que la destination que le pauvre défunt voulait faire de ce livre en ma faveur ne lui aura fait aucune peine; et puisqu'il en est ainsi, et qu'il consent que j'en enrichisse mon cabinet, témoignez-lui, je vous prie, combien je suis sensible à ce présent, et tout ce que je voudrais faire pour lui prouver ma reconnaissance. Vous avez si bien conduit cette affaire, que je commence à espérer une aussi bonne issue des démarches que vous vous proposez de faire auprès du Prince, quand il en sera temps, pour empêcher que mon recueil des *Antiquités d'Herculanum* ne demeure incomplet.

L'on vient d'achever la vente du peu d'effets curieux qu'a laissés notre pauvre comte. Heureusement pour ses domestiques, auxquels il a légué la moitié de ce que cette vente produirait, elle s'est faite très-avantageusement. La réputation fait tout; et il s'est trouvé des gens opulents qui y ont prodigué leur argent; tout s'y est vendu très-cher. Les trois tables de porphyre que vous lui connaissiez et qui sont fort petites, ont été achetées 1,500 francs, et ainsi du reste. J'en suis charmé. Rien ne peut payer le zèle avec lequel ces domestiques ont servi leur maître jusqu'au dernier instant de sa vie.

[1] Ce Père avait été garde de la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Voy. lettre I de Barthélemy, p. 190, note 8.

[2] Voy. lettres VI, VII et VIII.

Ce sera moi qui, autant que je le puis prévoir, serai chargé de l'édition du livre des *Antiquités de la France*[3]. Je le dois à la mémoire de mon ami, et je ne refuserai pas de faire toutes les dépenses nécessaires pour la perfection d'un ouvrage si important et si bien commencé. Il y a actuellement un architecte intelligent que j'ai envoyé sur les lieux pour dessiner ce qui nous peut manquer et vérifier ce qui est fait. Vous serez instruit des progrès que fera cet ouvrage, et je voudrais déjà être à portée de vous le présenter. Les planches que M. Winckelmann se propose d'insérer dans le sien sont gravées, dites-vous? Qui peut donc empêcher ce savant antiquaire de donner son livre au public? Le plus difficile est fait. Craint-il de manquer d'acheteurs? Il doit se rassurer; la matière qu'il traite est de mode, et je lui réponds du succès, pourvu que les gravures soient d'une belle exécution et répondent à la solidité des discours qui en donneront l'explication. Vous approuvez le choix qu'il a fait des monuments qu'il doit publier. Ce sont des morceaux qui pour la plupart n'ont point encore été donnés; tout cela va bien; mais si ce sont des choses de goût et qui ne soient pas bien rendues, ce ne serait pas la peine d'en faire part au public. Jugez-en par ce qu'on vient de faire paraître à Rome, sous le titre de *Museum Kirkerianum* (*sic*)[4], et avouez que c'est duper les gens que de leur proposer des ouvrages aussi mal faits que celui-là. Il n'y a de beau que le prix excessif qu'on y a mis. Je l'ai fait venir parce qu'il faut tout avoir; mais pourtant je voudrais avoir mieux employé mon argent. Je vous en dirai autant de cette suite de portraits des peintres qu'un abbé Pazzi a fait imprimer à Florence et qui n'est ni intéressante ni agréable[5]. Ne cessera-t-on de nous accabler de

[3] Voy. lettre VIII.

[4] *Musei Kircheriani ærea, notis illustrata.* Rome, 1763, 2 vol. in-fol., 45 pl.

[5] *Serie di ritratti di celebri pittori dipinti di propriu mano in seguito a quella già publicata nel Museo Fiorentino, esistente apprèsso l'abbate Antonio Pazzi.* Florence, 1764, in-fol.

ces grands et gros livres, plus propres à être placés sur des pupitres d'églises que dans des rayons de bibliothèques, et qui, si on les fondait, donneraient à peine de quoi former une brochure?

Vous avez déjà reçu, à ce que je m'imagine, une nouvelle description de l'Italie, que vient de publier en six volumes in-12 un abbé Richard que vous avez vu en Italie en 1762, et je pense que vous n'en êtes pas mécontent[6]. On y parle bien de votre cour, et je trouve que l'auteur a bien vu ce qu'il a vu. J'aurais seulement voulu qu'il eût consulté quelqu'un de mieux instruit que lui par rapport à la partie des arts, qui me paraît être l'endroit le plus faible de son livre. Mais avec cela je le lis avec plaisir. Il m'amuse et m'instruit sur une infinité d'autres objets.

Les nouvelles publiques vous auront instruit de la mort d'une personne que vous avez fréquentée à Paris, et dans la maison de laquelle vous devez vous souvenir d'avoir été aussi bien accueilli que vous le méritiez. M. Dauriac est celui dont je vous annonce que vous avez à pleurer la mort. Elle a été presque subite. Il se trouva mal au Conseil, où il assistait et où il venait de parler avec toute l'éloquence d'un Cicéron; on l'emporta sans connaissance, et environ douze heures après il mourut, sans avoir donné aucun signe de vie. Le Conseil se tenait à Fontainebleau. Ce qui afflige véritablement ses amis, c'est qu'il est mort sans faire aucune disposition, et que sa veuve, après avoir joui avec lui d'une haute fortune, demeure réduite à ses droits matrimoniaux et ayant à peine de quoi soutenir son rang. Il lui fallait cette nouvelle épreuve, après avoir perdu un fils digne du sang dont il sortait[7]; ce n'est point trop dire.

[6] *Description historique et critique de l'Italie, ou Nouveaux Mémoires sur l'état actuel de son gouvernement, des sciences, des arts, du commerce, de la population et de l'histoire naturelle, par M. l'abbé Richard.* Dijon, 1766-1769, 6 volumes in-12.

[7] Voy. la lettre XXV de Barthélemy.

Il faut qu'elle change d'état; c'est ce qui lui fait moins de peine. J'ai l'honneur de la voir et je suis frappé du courage héroïque qu'elle témoigne.

Permettez-moi de vous souhaiter d'avance une heureuse année; personne ne vous est autant attaché, soyez-en persuadé, ainsi que de tout le zèle avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

XI

(Sans date, mais écrite évidemment immédiatement après la précédente.)

Mon très-révérend Père, ni le recueil des pierres gravées de M. Smith[1], que vous m'avez fait l'honneur de me marquer avoir adressé à M. de Regny, notre consul à Gênes, ni les deux petits livres sur la peinture que vous avez eu la bonté de me procurer et qui devaient m'être remis par M. l'abbé de Tersan[2], n'ont point encore paru. M. l'abbé de Tersan, que j'ai vu à son retour d'un voyage qu'il a fait dans nos provinces, n'a, dit-il, aucunes nouvelles du paquet que vous lui avez expédié et où devaient se trouver les deux ouvrages sur la peinture, et moi-même qui ai écrit à M. de Regny pour savoir de lui ce que pouvait être devenu le livre de pierres gravées, je n'ai pas eu de réponse; et ne sachant ce qui peut occasionner cette inaction, je viens vous prier de vouloir bien faire de votre côté quelques démarches auprès de M. de Regny et d'éclaircir cette affaire.

Vous m'aviez dit que vous me feriez tenir le fragment de

et LVII de Caylus. — D'Auriac, le père, était président du grand Conseil. Il en est parlé dans les *Mémoires* de d'Argenson, t. IV, p. 273, de l'éd. Jannet. Il fut frappé, au mois de décembre 1765, d'une attaque d'apoplexie dont il mourut effectivement, et comme dit Mariette, douze heures après.

[1] *Dactyliotheca Smithiana, cum enarrationibus Ant. Fr. Gorii. Venetiis*, 1767, 2 vol. in-f°.

[2] Voy. la lettre XII.

feuille qui rend imparfait votre *Theverdanck*[3]; et si vous voulez que je le restaure, il faut absolument que je l'aie. Ce que vous m'indiqueriez ne suffirait pas. Je vous invite donc à me l'envoyer le plus tôt que vous pourrez, car les jours filent, et les miens surtout qui tendent à leur fin, coulent avec une rapidité dont je ne m'aperçois que trop.

Je voudrais vous faire présent d'un ouvrage en trois volumes in-12 qui vient d'être imprimé ici et qui peut vous être utile[4]; c'est une nomenclature de tous les graveurs dont on a des ouvrages, et des principales pièces qui sont sorties d'entre leurs mains. Ce n'est pas moi qui l'ai fait, j'ai seulement été consulté; mais je puis répondre qu'il y a de l'exactitude et que jusqu'à présent il n'a rien paru de mieux. Dites-moi à qui il faut que je remette l'exemplaire que je vous destine.

Ne serez-vous pas dans le plus parfait étonnement quand je vous dirai que l'entreprise de notre pauvre comte s'en va en fumée[5], et qu'aucune des planches qu'il avait fait graver d'après les dessins que Mignard avait fait des antiquités de nos provinces méridionales, ne peuvent (*sic*) servir? Un très-habile architecte que j'ai envoyé sur le lieu pour en faire la vérification et lever les plans et les élévations d'édifices qui nous manquaient, a trouvé les mesures fausses et a fait d'autres dessins qui font oublier les premiers. J'en ai fait la dépense qui est considérable, et voyez le malheur qui suit cette entreprise! Ne voilà-t-il pas que Clérisseau, cet habile homme à qui nous sommes redevables des *Antiquités de Spalatro*[6], a conçu le même projet, et est actuellement sur les lieux, où il dessine, dans l'intention de les faire graver en Angleterre, les plans, les élévations et les vues de toutes les antiquités que notre

[3] Voy. lettres V et VI. On observera que Mariette n'orthographie pas correctement ce mot.

[4] Il veut parler sans doute du *Dictionnaire des graveurs*, par Basan, 3 vol. in-12.

[5] Voy. lettre VIII et la précédente.

[6] Voy. lettre IV.

cher comte avait tant à cœur de publier[7]? J'en aurai pour mes frais, mais n'irai pas plus loin. J'aime mieux garder mon argent et mes soins pour quelque autre entreprise. Actuellement me voici occupé de l'impression qui se fait de la description des opérations qui ont précédé ou suivi la fonte de la statue du Roi[8]. Comme je n'y ai pas peu de part, je compte bien que la ville de Paris, qui en fait la dépense, ne m'en refusera pas un exemplaire pour vous, et si je ne puis avoir assez de crédit pour l'obtenir, soyez sûr que je vous fournirai les moyens de n'être pas refusé, lorsque vous en ferez la demande.

Est-ce donc que vous retenez Guyard[9], que nous ne le voyons point paraître? Je n'ai pu me résoudre encore à faire l'acquisition du dernier ouvrage de Winckelmann[10]; vous devez l'avoir actuellement, et j'en attends votre sentiment.

Agréez les sentiments d'estime et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

Je prends la liberté de mettre sous votre couvert cette lettre pour mon ancien ami Zanetti; j'espère que vous me ferez bien le plaisir de la lui faire passer.

XII

A Paris, ce 8 novembre 1766.

Mon très-révérend Père, vous m'allez demander si je reviens d'un nouveau monde, et vous y serez bien fondé. Je suis, en effet, depuis fort peu de jours de retour de la campagne,

[7] Clérisseau (Charles-Louis) peintre et architecte français, né en 1721, mort en 1820. Il entretint avec Winckelmann une correspondance suivie qui est imprimée dans le recueil des *Lettres familières* de ce célèbre archéologue. Il était membre de notre Académie de peinture. Il a effectivement publié les *Antiquités de France, monuments de Nîmes, etc.*, in-f°, 42 pl., réimprimé en 1806, 2 vol.

[8] *Description des travaux pour la fonte en bronze de la statue équestre de Louis XV le Bien-Aimé, dressée sur les mémoires de M. Lempereur, ancien échevin*, par M. Mariette, in-f°. Paris, 1768.

[9] Voy. la lettre X de Caylus, p. 40, note 3.

[10] Voy. lettre XIV, note 6.

où pendant plusieurs mois je me suis trouvé tellement enfoncé dans la solitude, que j'en ai presque perdu le train des affaires, et personne ne s'en est dû plus apercevoir que vous, puisqu'avec tout le plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous, il y a un siècle que je n'ai eu cet avantage. Je vous crie merci et vous prie de me pardonner. Il est pourtant vrai que s'il se fût agi de vous être utile en quelque chose, vous m'auriez vu voler à Paris pour me rendre à vos ordres; mais il ne m'en est venu aucun de votre part. Je vous suis devenu un serviteur inutile.

J'ai seulement, dans un instant de séjour que j'ai fait dans cette ville, reçu chez moi un jeune étranger que vous m'avez recommandé et auquel j'ai tâché de faire le meilleur accueil qu'il m'a été possible. Je lui ai fait voir quelques-unes de mes breloques. Je ne sais s'il y a pris goût; mais il m'a paru qu'il n'était pas autrement familiarisé avec les estampes et les dessins, et malheureusement c'était ce que j'avais de meilleur à lui montrer. Je souhaite être plus heureux cet hiver et je me flatte que vous me trouverez capable de vous rendre quelque service. En voici un que j'attends de vous, mon très-révérend Père, c'est de vouloir bien faire passer cette lettre à notre ancien ami le comte Zanetti. Il m'importe qu'elle lui parvienne, et peut-être sera-ce la dernière qui vous causera de l'embarras, car le galant homme tire à sa fin. J'attends à chaque instant qu'on me dise qu'il n'est plus. Quelque préparé que j'y sois, je vous avoue que je redoute ce moment fatal qui me ravira un ami fidèle de près de cinquante ans. Je sais mieux qu'un autre ce qu'ont d'affligeant de pareilles séparations; j'en ai fait depuis peu de rudes et fréquentes épreuves. Mais parlons de choses plus agréables.

Vous avez connu à Rome un jeune artiste à qui était singulièrement attaché M. l'ambassadeur de Malte, et qui le méritait autant par l'excellence de son caractère que par ses talents. Ce M. Robert est aujourd'hui parmi nous, et pour peu

que vous vous intéressiez à ce qui le regarde, vous ne serez pas fâché de savoir qu'il est extrêmement recherché, et que notre Académie de peinture, en l'admettant, le traite avec une sorte de distinction qui n'est pas ordinaire[1].

On dit qu'on songe tout de bon à exécuter les dernières volontés de notre cher comte, qu'on va lui ériger le tombeau qu'il a demandé, et pour lequel il a destiné un sarcophage antique de porphyre dont il avait fait emplette peu de mois avant son décès; mais je ne vois pas qu'on se presse[2]. Vous ne sauriez croire à quel point il est oublié.

Il avait laissé des matériaux pour un septième volume[3]; toutes les planches en étaient gravées. On n'en parle point, et M. de Bombarde, son ami, auquel il en avait donné le soin, étant mort, je crains fort que l'ouvrage n'ait été mis avec lui dans le même cercueil[4]. L'éloge que lui a consacré M. Le Beau et qui a été lu à la rentrée de votre Académie qui s'est faite à Pâques dernier[5], sera le dernier tribut qui, suivant toute apparence, lui sera rendu. J'aurais souhaité que vous eussiez été présent lorsqu'il fut débité; il vous aurait satisfait; vous le lirez quelque jour imprimé.

Nous attendons à chaque instant Mme Geoffrin, qui revient de Pologne, où vous savez qu'elle était allée pour voir sur le trône celui qui s'est trouvé autrefois chez elle, aussi bien et peut-être plus commodément assis dans un simple fauteuil. Il l'a reçue comme on reçoit sa Maman, car c'est le nom qu'il lui donne, et cette Maman, qui n'avait point laissé à Paris cet esprit ferme que vous lui connaissez, s'est comportée avec une dignité et une noblesse qui lui ont fait infiniment d'honneur.

[1] Voy. lettre XLI de Caylus, p. 195, note 1.

[2] Voy. la lettre LXVIII de Caylus, p. 349, note 3.

[3] Ce volume fut publié; c'est le VIIe du *Recueil d'Antiquités*, et il est souvent désigné sous le nom de *Supplément*.

[4] Voy. la lettre XCIII de Caylus, p. 9, note 5.

[5] Il est dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (6 avril 1766).

La cour de Vienne, qui n'est pas dans l'habitude de se jeter à la tête des gens, a fort applaudi à cette réception, et lorsque je vous dirai que l'Empereur lui-même s'est fait un plaisir de rendre agréable à notre voyageuse le séjour de la capitale, je ne vous apprendrai rien de nouveau et dont vous ne soyez encore mieux instruit que je ne le suis[6].

On s'occupe beaucoup ici de la querelle de Jean-Jacques Rousseau et de M. de Hume; on en débite une relation imprimée [7], qui démontre que le premier est un homme inconséquent, pétri d'orgueil, et qui pense que plus il se rendra malheureux, plus il acquerra d'importance. Cette brochure pourra vous amuser, du moins autant que peuvent amuser les tracasseries entre gens de lettres.

Vous connaissez mon faible pour tout ce qui peut avoir trait à l'art du dessin, qui fait mon principal et unique amusement, et vous n'ignorez pas combien je suis curieux de compléter ma collection de livres sur la peinture, qui est déjà fort nombreuse. J'ai lu quelque part qu'il avait paru depuis assez peu de temps, à Crémone, dans votre voisinage, une description des peintures qui sont dans cette ville, sous ce titre :

Distinto rapporto delle Pitture di Cremona da Ant. Maria Panni,

et que, pour ce qui concerne Parme, on y avait donné une nouvelle édition augmentée du livre :

Guida ed esatta notizia a' forestieri delle più eccellenti pitture nelle Chiese di Parma, da Clemente Ruta. 2ª edizione accresciuta in Parma, 1752, in-12[8].

[6] Voy. la *Correspondance inédite de Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin*, 1764-1777; publiée par Ch. de Mouy, Paris, 1875, in-8°.

[7] *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives.* (Trad. par Suard.) Londres, 1766, in-12, XIV-127 pages. — *Exposé*... auquel on a joint *Le docteur Pansophe*, ou *Lettres de M. de Voltaire*. Londres, 1766, in-12, 132 pages.

[8] Voyez sur ces deux ouvrages, lettre XVI, notes 4 et dernière.

On ne peut espérer d'avoir ces sortes de petits livres, à moins d'être sur les lieux, et c'est ce qui me fait prendre la liberté de vous prier de me les faire acheter, et de tacher de trouver une occasion pour me les faire tenir; vous me ferez l'amitié de me dire ce qu'ils auront coûté, et sur-le-champ j'en remettrai la valeur à qui vous m'ordonnerez; ce sera certainement à M. Bonnet[9]. Soyez bien persuadé de toute ma reconnaissance et du zèle avec lequel j'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, etc.

Mariette.

Vous qui savez si bien ajuster toutes choses, insérez adroitement mon nom dans un de vos entretiens avec M. le marquis de Felino, et montrez-lui combien je lui suis respectueusement attaché.

XIII

Paris, ce 26 février 1767.

Mon très-révérend Père, vous me permettez donc de m'entretenir quelquefois avec vous, et je n'ai garde de laisser échapper ce qui m'est si honorable et si utile, et qui me fait en même temps tant de plaisir. Mes lettres vous paraîtront sans doute trop peu intéressantes, mais elles ne le sont pas de même pour moi, à qui elles fournissent une occasion de vous témoigner ma sensibilité, et combien je vous suis véritablement attaché. Vous en recevrez donc plus que vous ne voudrez; je ne cesserai de vous en importuner que lorsque vous m'aurez dit : c'est assez.

Je n'ai pas manqué de communiquer à M. l'abbé de Tersan[1]

[9] Puisque ce M. Bonnet revient encore ici, je profite de l'occasion pour citer une note de Grosley qui concerne ce personnage, et qui, pour venir un peu tard, ne perdra rien de son intérêt. Elle est dans les *Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de Troyes* (Paris, 1812, in-8°), t. II, p. 665, et est ainsi conçue : « Homme attaché à la cour de Parme, faisant de grandes affaires, et qui, les voyant dérangées, a tiré raison sur lui-même avec un coup de pistolet. » C'est bref, mais concluant.

[1] Campion de Tersan. Voy. la lettre I,

l'article de votre dernière lettre qui le concernait, et s'il a exécuté son projet, vous devez avoir eu sa réponse. Il est aussi impatient que moi de voir et d'examiner le livre des pierres gravées de M. Smith[2]. Je n'ai pas une fort grande idée de cette collection; celui qui l'a rassemblée n'est pas autrement connaisseur. J'ai ouï dire qu'il ne s'y était porté que par pique, et pour ne le point céder à son ami Zanetti, qu'il entendait continuellement parler avec estime de ces petits chefs-d'œuvre de l'antiquité; et comme il voulait l'imiter en tout, il a fait pareillement recherche de gravures sur les pierres fines; cela n'est pas difficile, mais il l'est beaucoup d'avoir du beau, et si j'en dois croire ceux qui ont vu son cabinet, il n'y avait guère que du médiocre.

Si M. Gori n'a pas mieux réussi dans ses explications que dans celles qu'il a données des pierres gravées de Zanetti, il y a eu de quoi exercer votre critique[3]. Vous n'avez pas voulu faire ce tort à sa mémoire, et je vous en loue.

Ce que j'avais eu l'honneur de vous dire, que le IVe volume de l'Herculanum devait paraître dans le mois dernier et être présenté au roi des Deux-Siciles, le jour qu'il entrait en majorité, était sans fondement. On me l'avait écrit; mais depuis, ceux mêmes qui me l'avaient mandé se sont rétractés, et ne sont pas plus instruits que moi du temps que ce volume sera donné au public. J'ai obtenu avec bien de la peine le III[e] volume; je me remuerai pour avoir le quatrième. Si je ne réussis pas, faites comme vous voudrez; il faudra bien que vous vous mettiez en quatre pour me le procurer. Je ne chercherai point à pénétrer dans vos mystères, je me contenterai de vous exposer mes besoins, et vous n'aurez pas la cruauté de me laisser dans

note 3, de Caylus, où l'on a imprimé par erreur Campion de *Tressan* pour de Tersan.

[2] Voy. lettre XI, note 1. — Ces petits détails sont curieux; c'est comme une anecdote tirée de l'histoire secrète de la littérature.

[3] Voy. lettre VI, note 1.

la souffrance. Ne vous alarmez pas cependant d'avance. Je me pique de discrétion, et si j'en viens à vous importuner, ce ne sera qu'après avoir épuisé tous mes moyens.

Nous avons dans les livres un si grand nombre de vases étrusques, et les sujets qui y sont représentés jettent si peu de lumière sur la science de l'antiquité, que je suis obligé de vous avouer mon indifférence pour l'ouvrage trop dispendieux que prépare M. Hamilton[4]. Il faut se borner, et si j'ai quelque argent à dépenser, j'aime mieux le mettre en dessins et perfectionner une collection qui devient, je ne fais point difficulté de le dire, une des plus belles qui aient jamais été formées. J'y ai ajouté, ces jours-ci, un grand dessin de Paul Véronèse qui vaut le meilleur de ses tableaux. Il était autrefois dans le cabinet Mozelli de Vérone, et il est décrit avec éloge dans la vie du grand peintre qui l'a exécuté, dans celle qu'a écrite et fait imprimer le Ridolfi[5].

Je vous ai entretenu autrefois d'un livre de nos antiquités de la France que voulait publier notre cher comte, et pour lequel il avait déjà nombre de planches de gravées. Il m'était venu quelques scrupules sur l'exactitude des mesures; j'ai voulu m'en assurer; j'ai dépêché sur les lieux quelqu'un sur la capacité duquel je pouvais compter. Savez-vous ce qui en est arrivé? Les mesures se sont trouvées fausses; il faut tout recommencer. Mon homme m'a fait de nouveaux dessins; il a levé avec grand soin une infinité de morceaux d'architecture qui manquaient; il les a fait monter à plus de quatre-vingts planches. Les bras me tombent. Je vois avec regret une dépense de 7,000 à 8,000 livres perdue; un argent énorme dont il faut faire les avances; des peines encore plus grandes à surmonter, et ce qui achève de me déconcerter et de me

[4] Il fait allusion à l'ouvrage intitulé: *Antiquités étrusques et romaines, tirées du cabinet de M. Hamilton*, en anglais et en français. 1766-1767, 4 vol. in-f°.

[5] *Vita di Paolo Cagliari*. Venise, 1648, in-4°.

faire perdre tout courage, ce sont les années qui se sont accumulées sur ma tête et qui m'ôtent toute espérance de voir la fin de cet ouvrage. Je fais pourtant, à tout événement, terminer les dessins, et quand je les aurai tous, je veux vous en faire le détail et vous entendre dire que rien ne serait plus glorieux pour notre nation.

Avez-vous entendu parler du *Bélisaire,* roman fait par M. de Marmontel? Certaines maximes sur la religion et qui vont à établir la loi naturelle et à n'en point admettre d'autre, ont fait crier, et le débit du livre est suspendu. Il en sera certainement passé un exemplaire à Parme, et il ne vous sera pas échappé; il mérite que vous le lisiez. Permettez-moi de joindre à ma lettre celle que j'écris à notre vieil ami Zanetti, persuadé que vous ne me refuserez pas de la lui faire passer, comme vous avez fait de la dernière, et soyez persuadé de ma reconnaissance et des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

N'oubliez pas que vous avez promis de me faire avoir deux petits livres : l'un, description des peintures de Parme, et l'autre, de celles de Crémone.

XIV

A Paris, ce 9 août 1767.

Mon très-révérend Père, vous êtes en vérité trop aimable et trop bon de penser à moi comme vous faites, et de vouloir meubler mon cabinet du nouvel ouvrage sur les pierres gravées qui vient de paraître à Venise[1], et que me rend cher ce que vous y avez ajouté. Vous avez eu la bonté de me faire dire par M. de La Reynière que vous en aviez envoyé un exemplaire pour moi à M. Smith, sans m'en apprendre davantage. Je préjuge que c'est le même qui m'est connu par les prix

[1] Quel est cet ouvrage? Je ne le devine pas.

multipliés qu'il a remportés à l'Académie des belles-lettres[2]; mais je n'en suis pas plus instruit. J'ignore le lieu qu'il habite et ne sais à qui m'adresser pour avoir de ses nouvelles. J'ai jusqu'à présent attendu qu'il m'en donnât lui-même, et c'est une des raisons qui m'ont fait différer si tard à vous exprimer ma reconnaissance; mais comme je ne vois rien paraître et que mon cœur en souffre, je ne veux plus attendre et je vous présente un million de remercîments. Je vous en dois aussi pour les deux petits livres de peinture que vous m'avez annoncés et que vous avez joints à d'autres livres qui étaient pour M. l'abbé de Tersan [3]. Mais il faut vous dire que le paquet qui les contient est ou égaré ou encore en route; et si vous n'y mettez la main, il demeurera caché dans quelque coin, et nous n'en verrons rien. J'ai beau m'en informer auprès de l'abbé Tersan, il me répond qu'il en est aussi peu instruit que moi, qu'il ne sait de quelle voie vous vous êtes servi pour le faire arriver jusqu'à lui, qu'il a heurté à différentes portes pour en apprendre quelque chose et que rien ne lui a réussi. Il n'y a que vous qui puissiez rétablir ce désordre. Je ne me fie point à l'abbé; son extrême vivacité ne lui permet pas de suivre pas à pas une affaire de cette espèce. Il est toujours en l'air; actuellement que je vous parle, il est allé rôder dans nos provinces, comptant y trouver des médailles et des livres singuliers, et c'est dont je doute fort. Les buissons ont été tant de fois battus qu'il n'y doit rester rien. Tout est d'ailleurs aujourd'hui rempli de clairvoyants; il n'y a plus de hasard à espérer. Ce n'a pas du moins été à la vente de Julienne [4], qui s'est faite depuis peu, qu'on en a trouvé;

[2] Il s'agit ici de Frédéric-Samuel de Schmidt, correspondant et plusieurs fois lauréat de l'Académie des inscriptions. Il était né à Berne en 1737. On peut voir sur ce savant, Ét. Quatremère, dans ses *Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte*, p. 90, 91; Paris, 1808, in-8°; et la *Biographie universelle*.

[3] Voy. lettre XVI.

[4] Julienne était propriétaire des manufactures de draps des Gobelins (non pas de la manufacture royale de ce nom

tableaux, dessins, estampes, sculptures, porcelaines, etc., tout y a été porté à des prix excessifs. Il m'a fallu suivre le torrent, et quoique je ne regrette point l'argent que j'y ai versé, j'y ai mis beaucoup plus que je ne comptais, et que je n'aurais dépensé il y a quelques années. Du reste, ce que j'ai eu est bon, et le bon n'est jamais trop payé. Outre d'excellents dessins, qui est ma passion favorite, j'ai eu un petit modèle en terre de François Flamand, qui vaut son pesant d'or, tant il est exquis, indépendamment de sa rareté[5].

Je n'ai pu me résoudre encore à faire venir de Rome l'ouvrage sur les antiquités dont M. Winckelmann vient de faire part au public. Le prix de huit sequins qu'il y a mis fait faire des réflexions, et je pense qu'il est de la prudence, avant de l'acheter, d'en avoir la vue, ou encore plutôt le sentiment des personnes éclairées. Permettez-moi donc de vous demander le vôtre, et ce que vous pensez des planches; car si elles ne rendent pas fidèlement l'antique, l'ouvrage n'est point fait pour moi. Je le soupçonne, et cela doit être, si c'est M. Winckelmann lui-même qui a fait les dessins[6].

L'artiste[7] que j'avais chargé de lever dans nos provinces

fondée par Louis XIV en 1662), ainsi que le porte la notice de son portrait gravé par Baléchou en 1752. Il naquit en 1686 et mourut en 1766. Il dut à sa passion pour les arts et à la riche collection de tableaux, de dessins, de sculptures, etc. qu'il avait formée, et qu'il travailla pendant plus de cinquante ans à augmenter, l'honneur d'être élu amateur honoraire de l'Académie de peinture. Il était grand ami de Watteau, dont il possédait un très-grand nombre de toiles. On dit que, frappé de paralysie, il se faisait porter au milieu de ses collections pour se repaître de leur vue avant que la mort l'en vînt arracher.

[5] C'est peut-être le groupe porté au catalogue de Mariette sous l'indication de *Groupe de deux enfants jouant ensemble, couchés par terre, de cinq pouces en carré, sur un socle de bois noirci*. Il a été vendu 453 livres à la vente du cabinet de Mariette; aucune des autres terres cuites de Fr. Flamand n'a atteint ce prix.

[6] *Monumenti antichi inediti, spiegati ed illustrati*. Rome, 1767, 2 vol. in-f°. Cette remarque de Mariette est comme un écho de l'opinion médiocre qu'avait Caylus des connaissances de Winckelmann dans les arts.

[7] Voy. lettre précédente.

méridionales les vues des antiquités romaines qui y subsistent encore, m'a envoyé, ainsi que je crois vous l'avoir dit, un nombre de dessins très-bien faits qui devaient être suivis de plusieurs autres. Il me tient parole. Il y a travaillé avec opiniâtreté, et bientôt j'en recevrai une trentaine qui ne seront pas moins intéressants que les premiers. Ce n'est pas tout, il me menace d'un troisième envoi aussi nombreux que les deux premiers. Voilà donc une centaine de dessins à graver, car il faut compter les planches déjà gravées pour rien. Cela me fait trembler, et me laisse dans une incertitude que ne fait qu'accroître le nombre d'années qui se sont amassées sur ma tête. En tout cas, l'essentiel sera fait; nous aurons des dessins exacts de monuments qui périssent tous les jours; un autre les fera graver, j'en aurai facilité les moyens, et je recueillerai d'avance le plaisir et la satisfaction d'avoir contribué à une entreprise aussi honorable à la nation que peut être celle-ci.

Ne savez-vous rien de l'ouvrage d'Herculanum ni quand nous aurons le cinquième volume? Quelqu'un m'assure qu'on a imprimé à Naples une réplique à la lettre de M. Winckelmann sur cette découverte, que notre bon comte avait fait traduire en français et imprimer chez Tillard[8]. M'a-t-on dit vrai, et pouvez-vous me dire à votre tour en quoi consiste cette réponse?

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

Si vous savez quelque chose de mon bon et vieil ami Zanetti, vous m'obligerez de m'en instruire. Il y a un siècle que je n'ai eu de ses nouvelles et j'en suis véritablement inquiet.

[8] *Lettre de Winckelmann au comte de Bruhl, sur les découvertes d'Herculanum* (traduite par Michel Huber, aux dépens de Caylus), Paris, 1764, in-4°. Voy. lettre LXXX de Caylus, p. 409, note 4.

XV

Paris, ce 1[er] février 1768.

Mon très-révérend Père, je n'ai pas manqué de faire remettre à M. l'abbé de La Ville, suivant que vous m'avez fait l'honneur de me le marquer, le livre qui contient la notice des graveurs [1]. J'en ai fait un paquet à l'adresse de M. le baron de La Houze [2], et j'espère que vous ne tarderez pas à le recevoir. Avant que vous ne l'eussiez écrit, le neveu de mon ancien ami Zanetti m'avait déjà fait part du triste événement que vous m'annoncez. J'en suis pénétré de douleur; je devais y être préparé. Il y avait plusieurs années que mon ami menaçait ruine; sa mort m'était toujours présente; mais cela n'empêche pas qu'on ne se flatte, et ce n'est qu'à la suite du mal qu'on en sent toute l'horreur. C'est le cas où je me trouve. Je ne puis penser qu'en versant des larmes que j'ai perdu un ami de cinquante années, dont les goûts étaient entièrement conformes aux miens, avec qui je pouvais m'en entretenir. Nous nous communiquions nos découvertes, et elles semblaient nous devenir plus chères. Les dernières paroles, à ce que m'écrit son neveu, ont été pour moi. Il aurait voulu que nous eussions pu sortir de ce monde tous deux en même temps pour nous trouver réunis dans l'autre, comme nous l'avions été d'inclination dans celui-ci. Cela viendra, et en attendant il a désiré que je reçusse à titre d'amitié une miniature de la Rosalba, qu'il m'a léguée et que j'attends; j'ignore quelles sont ses autres dispositions. Il aimait sa famille, il en était chéri, et je suis très-certain qu'il n'aura rien fait en leur défaveur. Je pense bien que l'héritage est considérable et que le cabinet n'en sera pas la moindre partie. Tout y est de choix, et la réputation en est bien établie. Je crains fort que ce qui

[1] Par Basan. Voy. Lettre XI. — [2] Basquiat de La Houze, chargé des affaires de France, à Rome.

est de plus considérable ne passe en Angleterre[3]. Le duc de Malborough en a déjà tiré quelques pierres gravées et était en marché pour d'autres. L'argent ne lui tient point aux doigts; il le prodiguera, et vous verrez que les héritiers Zanetti seront plus complaisants que n'était leur oncle, et qu'ils ne fermeront point l'oreille aux propositions avantageuses qui leur seront faites de ce côté-là; et ils feront bien. Que voudriez-vous qu'ils fissent de ces trésors dans une ville où il ne reste pas, à ce que m'a dit tant de fois mon ami, un seul curieux, où l'on n'est occupé que de jeu, d'amour et d'intrigues? Je souhaiterais fort, pour le bien que je veux à M. le marquis de Paulmy, qu'il eût part à cette dépouille; mais quelque bien placé qu'il soit, il lui faudra tirer nombre de sequins de sa bourse. Ceux qui vendront ne sont point pressés et connaissent ce qu'ils ont. Vous me promettez d'avoir l'œil à tout ce qui se passera et de m'en instruire; vous m'obligerez, et de mon côté j'aurai soin de vous faire part de tout ce qui viendra à ma connaissance.

Vous excitez ma curiosité par le compte que vous me rendez de l'effet qu'a produit sur vous le livre de M. Winckelmann. Je suis presque résolu à en faire l'emplette[4]; mais quant à celui des vases étrusques, je n'imagine pas qu'il entre si tôt dans mon cabinet. Vous avez raison de dire qu'il faut le voir auparavant.

Guyard[5] est enfin arrivé; il est ici depuis le commencement de l'année, et il s'y présente très-bien. Je l'ai déjà vu plus d'une fois; nous sommes assez contents l'un de l'autre, et il ne tiendra pas à moi que le séjour de Paris ne lui soit profitable. Il y a des amis et il y apporte des talents. Savez-vous la bonne fortune qui est arrivée à mon ami l'abbé Barthélemy?

[3] Voy. lettre VII.

[4] L'ouvrage n'est pas dans le catalogue de Mariette, lequel paraît s'être contenté «de le voir, de le manier et de le parcourir,» mais qui ne l'acheta pas. Voy. lettre XVII.

[5] Voy. lettre XI, note 9.

M. le duc de Choiseul, auquel il est extrêmement attaché et qui le considère, vient de lui en donner une preuve bien sensible. Il l'a fait secrétaire général des Suisses, qui est un emploi honorable, aisé à remplir, puisqu'il ne s'agit que de savoir écrire son nom et le mettre au bas de quelques ordonnances, et en même temps lucratif; car c'est une place de vingt-cinq à trente mille livres de rente, qui en produit à peu près quinze, toutes charges déduites. J'en suis d'autant plus charmé qu'il en saura faire un bon emploi. Avant que d'être aussi riche qu'il va l'être, il faisait du bien à ses parents; jugez de ce qu'il fera pour des gens qui vraiment s'en rendent dignes. L'abbé de Tersan était hier chez moi, je lui lus tout ce que votre lettre contient d'obligeant pour lui et il m'a chargé de vous en remercier. Ni lui ni moi n'avons point encore vu les livres que vous nous envoyez. M. de Regny, à qui j'en ai écrit, m'a répondu qu'il les avait fait partir par la voie des muletiers et qu'il les avait adressés à un M. Vasselier à Lyon. J'ai prié ce dernier de les recevoir et de me les expédier. Mais il y a du guignon dans cet envoi. Ce M. Vasselier ne m'a point répondu et n'a rien expédié [a]. Je ne sais plus à qui m'adresser ni à quel saint me vouer; je prends patience et je pense que c'est le meilleur parti.

On ne peut être plus sensible que je le suis aux marques d'amitié que vous me donnez; continuez-moi la même faveur, et soyez autant persuadé d'un parfait retour que vous devez l'être du zèle et du sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être avec respect, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

Quoi! nulle nouvelle du cinquième volume d'Herculanum?

[a] Vasselier (Joseph), premier commis à la direction des postes de Lyon, est connu par ses relations avec Voltaire, et par quelques poésies. Voyez la *Biographie universelle*, t. XLVII, p. 554, 555.

XVI

Paris, ce 28 février 1768.

Mon très-révérend Père, j'ai reçu enfin les livres que vous m'aviez fait l'honneur de m'annoncer[1]; ils sont arrivés très-bien conditionnés, et j'ai double remercîment à vous faire, car vous ne vous contentez pas d'enrichir mon cabinet de fort beaux livres, vous parlez de moi fort obligeamment dans la préface qu'on lit à la tête de l'ouvrage, et votre témoignage est d'un si grand poids que me voilà plus que vengé de toutes les fausses imputations du docteur Giulanelli[2]; s'il vivait encore, il mourrait de honte d'avoir si fort accablé d'injures quelqu'un qui a votre estime. Mais laissons reposer ce docteur en paix et ne troublons pas non plus les mânes du bon M. Gori, quoiqu'il soit pourtant permis d'observer en passant qu'avec beaucoup de savoir, il aurait pu mettre plus de goût et moins de prolixité dans le dernier de ses ouvrages[3]. Tout lui est bon, tout trouve sa place; on voit qu'il aime la multiplicité des volumes. Et puis quelle différence entre son style et le vôtre! Pour en revenir à vos livres, j'ai été exact à remettre à M. l'abbé de Tersan ceux qui lui étaient destinés. Il vous en remercie. Quant à moi, vous m'avez fait un vrai cadeau de me faire avoir le petit livre de la description des

[1] Il y en avait pour lui et pour l'abbé de Tersan. Voy. plus bas.

[2] *Memorie degli intagliatori moderni in pietre dure, cammei e gioje dal secolo XV fino al secolo XVIII. Livorno*, 1752, pet. in-4°. C'est une simple traduction de la partie de l'ouvrage de Mariette qui concerne les graveurs modernes. Mais Giulanelli y a ajouté l'histoire des graveurs antérieurs à cette époque, insérée par Giorgio Vasari dans la vie de Valerio Vicentini et continuée par Franç. Vettori. Il impute à Mariette d'avoir pillé texte et notes de cette continuation, et dans sa préface et les notes qu'il a ajoutées lui-même à sa traduction et à ses additions, il critique Mariette avec une vivacité qui n'est pas toujours sans aigreur. Quant à la préface dans laquelle Paciaudi parle avec estime de Mariette, je n'ai pu deviner à quel ouvrage elle appartient; je sais seulement que ce n'est pas à un ouvrage de Paciaudi.

[3] La *Dactyliotheca Smithiana*. Voyez lettres XI et XIII.

peintures de Crémone[4]; c'est précisément ce que je souhaitais. Mais par rapport à celui de Parme, par Rutà, il faut que je ne me sois pas assez bien expliqué, ou que vous n'ayez pas bien saisi le sens de ma demande. Vous m'envoyez une première édition que j'ai déjà parmi mes livres. Il en a été fait une seconde, toujours à Parme, en 1752, avec des corrections et des additions considérables, et c'était cette seconde édition que je vous suppliais de me procurer. Si vous le pouvez, vous m'obligerez beaucoup, et je ne crois rien de si facile; car c'est une nouveauté, et le livre n'étant pas fort épais, n'imaginez-vous pas que vous pourriez le partager en diverses petites parties, dont chacune me parviendrait successivement, l'une après l'autre, par le courrier, à l'adresse de M. de La Reynière, votre ami? Je ne vous propose cependant cet expédient qu'autant que vous le jugerez praticable; si vous en savez un autre, servez-vous-en, et ayez pitié de quelqu'un dont la maladie est celle d'avoir à cœur la perfection d'une collection de tous les livres qui traitent de peinture ou des autres arts qui sont relatifs au dessin. Je l'ai portée à un point où je ne crois pas que personne l'ait encore conduite. Encore ces jours-ci, j'y ai mis un livre qui est apparemment bien rare, puisque depuis plus de trente ans je l'avais cherché inutilement et que M. Bottari m'a avoué n'avoir pas été plus heureux que moi. Il est de la composition du peintre Frédéric Zuccaro, et contient la relation d'un voyage que cet artiste fit en Lombardie sur la fin de sa vie[5].

[4] *Distinto rapporto delle dipinture che trovansi nelle chiese della città e sobborghi di Cremona, compilato da Ant. Mar. Panni, pittore ed architetto cremonense. In Cremona*, 1762, pet. in-12. — Pour l'ouvrage de Ruta, voyez note dernière.

[5] *Il passagio per Italia, con la dimora a Parma del signor cavaliere Federico Zuccaro, dove si narrano, fra molte altre cose, le feste e trionfi regii fatti in Mantoa da quella Altezza, per le nozze del serenissimo principe Francesco Gonzaga suo figlioulo con la serenissima Infante Margherita di Savoia. Bologna*, 1608, in-4°. Cet ouvrage est en effet très-rare.

Nous voilà donc à la veille d'avoir entre les mains le cinquième volume des *Antiquités d'Herculanum!* On m'écrit qu'il paraît. Vous est-il venu? Ne s'y agit-il encore que de peintures et continue-t-on de nous en présenter jusqu'à la satiété? On me dit que je suis inscrit dans la liste des personnes qui reçoivent ce livre en présent, et l'on me conseille d'écrire à M. le marquis Tanucci pour lui en rappeler le souvenir. Ma timidité en pâtira; je vais pourtant le hasarder. Serai-je écouté? Il faut l'espérer. Je ne suis pas absolument dépourvu de titres.

Depuis la lettre que les neveux de mon pauvre ami Zanetti m'ont écrite pour me faire part de sa mort, je n'en ai point eu d'autre, et j'ignore ce qu'ils sont résolus de faire de toutes les curiosités que leur oncle leur a laissées. Ils me doivent une réponse; je l'attends avec la même impatience que j'en ai de voir la miniature de la Rosalba[6], dont mon ami me fait un legs qui m'est précieux.

On parle beaucoup ici d'un bref du Pape qui ne doit pas plaire à votre cour[7]. On s'en occupe vivement et j'en crains les suites. Ne voudra-t-on donc jamais être paisible? Quel plaisir y a-t-il à se faire la guerre? Félicitons-nous de cultiver les muses; elles sont tranquilles; les plaisirs qu'elles font goûter font oublier tous les autres. Mais il faut pour cela aimer à résider dans son cabinet, y feuilleter des livres, y étudier de beaux tableaux, de belles sculptures, avoir en sa possession des dessins, des estampes et généralement tout ce qui peut nourrir le goût. Avec de telles ressources, on est sûr de braver l'ennui et de passer des jours heureux. Profitons-en,

[6] Voy. la lettre précédente.

[7] Il s'agit ici de *Lettres en forme de Bref*, publiées et affichées dans Rome, expédiées le 30 janvier 1768, et dirigées contre différents édits de la cour de Parme. Voyez-en l'analyse très-développée dans les *Nouvelles ecclésiastiques* du 18 juillet et 30 août 1768. Le duc de Parme répondit à ce Bref par la *Pragmatique Sanction*, en date du 3 février suivant, qui expulsait les jésuites des États de Parme.

et pour rendre mon bonheur complet, continuez-moi votre amitié, et soyez autant persuadé d'un retour sincère que vous devez l'être des sentiments d'estime et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

Voici le titre du livre que je désire et la date de l'impression : *Guida a' forestieri delle più eccellenti pitture di Parma (da Clemente Ruta), edizione 2ª accresciuta. In Parma*, 1752, in-12[b].

XVII

28 mars 1768.

Mon très-révérend Père, vous devez me trouver l'homme du monde le plus incommode. A peine êtes-vous quitte d'une de mes lettres que vous me voyez revenir encore à la charge, et vous ennuyer avec une nouvelle épître qui n'a rien d'intéressant pour vous, car elle est seulement pour en accompagner une que je suis dans la nécessité d'écrire au neveu de feu mon pauvre ami Zanetti, et qui, si vous ne m'accordez votre secours, pourrait bien avoir le sort qu'a peut-être éprouvé une autre lettre que je lui ai adressée, il y a plus de deux mois, et dont j'attends la réponse avec impatience. J'espère que celle-ci la fera enfin venir, car j'ose me flatter que vous voudrez bien avoir la bonté de la faire passer à sa destination. Je désirerais qu'il fût aussi aisé de faire venir à Paris les belles pierres gravées qu'avait rassemblées mon ami et qui, suivant toutes les apparences, ne demeureront pas à Venise. Nous connaissons tous les deux quelqu'un qui leur donnerait bien volontiers un asile. M. de La Reynière, à qui vous en avez parlé, ne s'y refuserait pas. Nous en avons causé ensemble; mais je doute

[b] Voici le titre exact : *Guida ed esatta notizia a' forestieri, delle più eccellenti pitture che sono in molte chiese della città di Parma, secondo il giudizio del signor Clemente Ruta, Parmigiano, virtuoso in pittura di Camera in Napoli per Sua Maestà il re delle Due Sicilie.* 2ª edizione. *In Parma*, 1752, pet. in-12.

qu'il soit d'humeur à lutter avec les Anglais, qui, quand une fois ils se sont mis en tête d'avoir quelque objet qui leur plaît, y prodiguent l'argent; et vous verrez que le duc de Malborough[1], qui a déjà entamé ce cabinet du vivant de Zanetti, et qui persécutait celui-ci pour faire un second marché, ne s'endormira pas, et qu'il aura toute la collection. Actuellement il y en a une en Hollande qui est à vendre; elle est très-nombreuse et a été formée par M. Wassnaer, comte d'Obdam[2]. On me l'a annoncée; on m'a même envoyé le catalogue; mais ce n'est pas sur un pareil exposé qu'on en peut juger. Je suis d'ailleurs assez mal prévenu contre les collections de cette nation, quand elles sont si nombreuses, et je doute que celle-ci ait été faite avec choix.

Enfin j'ai vu, manié et parcouru le livre de M. Winckelmann[3], et je ne puis dissimuler que j'y ai trouvé une infinité de traits d'érudition bien développés, des découvertes heureuses, une lecture immense et un chemin tracé qui, par des voies nouvelles, conduit à des explications qu'aucun antiquaire n'avait encore entrevues. C'est dommage que les planches, assez mal gravées, donnent une idée si peu juste des monuments antiques qu'elles exposent sous les yeux[4]. Vous devez avoir le cinquième volume des *Peintures d'Herculanum*. En attendant que j'aie le même avantage, dites-moi, je vous prie, ce que vous en pensez, et faites-moi toujours la justice de croire que personne n'est avec des sentiments plus respectueux que moi, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

[1] Voy. lettres VII et XV.

[2] Wassenaer de Thuyskel, plénipotentiaire de la Hollande au congrès de Bréda, en 1746. «C'était un homme d'esprit, dit d'Argenson; il a fait plusieurs voyages en France, a lu tous nos bons livres français, et parle avec assez d'éloquence, mais parle trop.» (*Mémoires*, t. III, p. 78, de l'éd. Jannet.)

[3] Voy. lettre XV.

[4] C'est sans doute là le motif qui a porté Mariette à ne point garder ce

Peut-être le neveu de M. Zanetti vous adressera-t-il sa réponse à ma lettre. Je me flatte que vous voudrez bien la recevoir et me la faire parvenir, s'il me donne cette satisfaction.

XVIII

Paris, ce 27 juin 1769.

Mon très-révérend Père, quoique je n'eusse rien à me reprocher, votre silence ne me causait pas moins d'inquiétude; je craignais d'avoir perdu votre amitié et je n'osais trop vous en demander la cause. La visite de M. l'abbé de Condillac que je reçus et dont je vous ai l'obligation, a fait évanouir mes craintes. Il m'a fait connaître que j'étais toujours le même dans votre esprit, et que si j'étais privé depuis si longtemps de vos lettres, je ne devais l'attribuer qu'aux occupations indispensables et multipliées qu'avaient occasionnées les préparatifs du mariage de votre prince [1], pour lequel il va lui-même vous joindre à Parme, Il doit ensuite revenir ici et je n'aurai alors rien de plus pressé que de cultiver la connaissance d'une personne si estimable à tous égards, et qui a de plus l'avantage d'être de vos amis. Lorsque vous recevrez cette lettre, je me flatte que le dernier envoi des caractères d'imprimerie vous sera parvenu [2], car je sais que M. Bonnet a pris sur cela des arrangements qui ne permettront pas que ce nouvel envoi ait le sort du premier, et reste en chemin un aussi long temps que celui-ci y est demeuré. Vous aurez alors, je pense, tout ce qu'il faudra pour faire face aux ouvrages que vous avez dessein de mettre sous la presse. Mais cela n'empêchera pas que vous n'ayez besoin d'assortiment pour faire travailler toute la

livre, lequel, comme je l'ai dit ci-devant, ne figure pas dans son catalogue. Voy. lettre XV.

[1] Le mariage de l'Infant don Ferdinand avec l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Amélie, fille de Marie-Thérèse.

[2] Ces caractères étaient fondus par Fournier, et destinés à l'imprimerie royale de l'État de Parme. — Sur M. Bonnet, voy. lettre XI, note 9.

fonte. Je vous en ai prévenu; la chose est inévitable. Il faudra dresser un état des différentes lettres sur chaque corps qui seront jugées nécessaires par votre imprimeur. C'est ce que nous appelons une police; elle sera envoyée à Paris et elle sera remplie avec autant de promptitude que d'exactitude par le même fondeur qui vous a servi. Voilà sur quoi j'attendrai votre décision; et comme il y a toute apparence que je serai pour lors de retour de la campagne que j'habite actuellement, soyez sûr que je m'y donnerai tous les soins possibles, n'ayant rien de plus à cœur que de mériter votre confiance et en particulier celle de M. le marquis de Felino, auquel je vous prie de faire agréer mes plus humbles respects. Si vous m'honorez d'une réponse, je vous prierai de jeter un nouveau coup d'œil sur celles que vous avez reçues de moi précédemment, et vous me ferez un vrai plaisir si vous pouvez me procurer, ainsi que je vous en ai prié, la dernière édition du petit livre qui contient la description des peintures qui sont à Parme; elle est, ainsi que je vous l'ai marqué, de l'année 1752 [3].

Ne pouvez-vous pas me dire à quoi en est l'ouvrage des *Antiquités d'Herculanum*, et s'il y a espérance que nous en ayons bientôt le sixième volume?

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

P. S. Un de mes amis a apporté de son voyage d'Italie les gravures d'animaux par Londonio, dont j'ai l'honneur de vous parler dans ma lettre [4]. Il m'en a procuré la vue et c'est ce qui

[3] Voy. lettre XVI, note dernière.

[4] *Collezion completa di tutte le stampe originali in settantaquatro tavole divise in sette serie, rappresentanti in belle scene campestri, bestiami e gruppi di contadini, disegnate dal verso et incise su lastra di rame a bulino e all' acqua forte dal... Franc. Londonio, Milanese... Impresa in Parma nella calcografia dell' illustre... Paolo Toschi*, in-fol. Au re-

me fait naître le désir de les avoir. Il m'en a fait voir trois cahiers de douze feuilles chacun : l'un, qui porte la dédicace au cardinal Pozzo-Bonelli, est composé de quinze petites planches; les deux autres en contiennent douze chacun, et sont dédiés, l'un à Milord Exeter et l'autre au chevalier Dundas. Je ne sais pas s'il y en a davantage; ce qui me le ferait croire, c'est qu'une autre personne m'a assuré qu'il y avait quatre cahiers de douze feuilles chacun. Je souhaiterais avoir la suite complète et des premières épreuves, s'il était possible. Celles que j'ai vues commencent à faiblir beaucoup.

Il y a aussi une suite de petites planches sur lesquelles un de vos académiciens, le sieur Bénigne Bossi, a gravé quelques têtes de camées [5]. Je préjuge que cela se vend et je vous serais obligé d'en faire pour moi l'emplette. Ce M. Bossi serait-il touché de voir dans une superbe collection de dessins un morceau de lui et qui lui fît honneur? Vous pourriez lui en faire la proposition et me dire ce qu'il en pense.

XIX

A Paris, ce 8 avril 1771.

Mon très-révérend Père, je me disposais à vous écrire et à vous faire mon compliment sur le magnifique livre de vos fêtes, qu'il a plu à M. le marquis de Felino de m'envoyer en présent [1], dont je sens tout le prix, et qui m'oblige à une reconnaissance qui ne s'effacera jamais de mon cœur où elle est vivement gravée. J'en ai lu les discours avec un vrai plaisir: les choses y sont exposées avec clarté et netteté; il ne m'a pas

vers du titre, on lit : « La presente edizione, dopo la morte di detto Londonio (1783), è stata pubblicata per la prima volta in Parma, il giorno 20 settembre, l'anno 1836, da Antonio Franchetti, Milanese. »

[5] *Raccolta di teste, pensieri e prove varie d'acqua forte. In Parma, appresso Benigno Bossi.* Sans date, in-4°.

[1] *Descrizione delle Feste celebrate in Parma*, in-f°. Figures d'après les dessins de Petitot, et texte de Paciaudi. — Ces fêtes avaient eu lieu à l'occasion du mariage du prince.

été difficile d'y reconnaître votre plume, à ce ton sage et mesuré qui vous appartient, et qui s'allie si bien avec le bon goût que M. Petitot[2] a su rendre si familier, et qui répand tant de grâces sur tout ce qui, dans l'ouvrage, se trouve être de son ressort. Je ne m'attendais pas, je vous l'avoue, à voir sortir d'une imprimerie naissante un livre si parfaitement exécuté dans toutes ses parties, ni de vous imaginer ce nombre de graveurs que vous avez employés et qui dans leur travail ont su allier l'art avec la propreté de l'outil.

Je voulais vous dire en un mot qu'aucun ouvrage de cette espèce ne m'avait causé autant de satisfaction, et que je le regardais comme un chef-d'œuvre, lorsque je me suis vu assailli d'un malaise qui me rendait incommode à moi-même, et qui m'a mis dans la nécessité de recourir au médecin, et de me soumettre à ses ordonnances, dont la plus rigoureuse a été de vivre de la vie des bêtes, de ne penser à rien et de me soustraire de (*sic*) tout commerce; ce qui pourtant convenait, à la vérité, parfaitement à l'état dans lequel je me trouvais, car le dégoût était tel que ce qui m'avait fait jusqu'alors le plus de plaisir, m'était devenu fastidieux. Je croyais m'être tiré de cette situation fâcheuse, quand la vente du cabinet de Boucher, ce peintre aimable dont le nom ne vous est certainement point inconnu, s'est ouverte. Il s'agissait de dessins et d'estampes et je m'y suis livré. Ma tête n'était pas apparemment susceptible de l'application que j'y ai mise, et dont je ne me suis pas aperçu dans mon ivresse, car à peine la partie qui m'occupait a-t-elle été vendue, que subitement la fièvre et une distraction dans les idées ont fait craindre pour ma vie; et il est vrai que si je n'eusse pas été secouru aussi promptement que je l'ai été, peut-être serais-je aujourd'hui rayé du nombre des vivants. Dieu ne l'a pas permis, et je lui en rends mille grâces. Je suis entièrement rétabli; il ne me reste qu'à

[2] Sur ce personnage, voyez la lettre LXII de Caylus, note 6, p. 314.

reprendre des forces, et dans ma convalescence je jouis, sans songer à ce qu'il m'en a pensé coûter, et j'admire quantité de beaux dessins que j'ai acquis et qui, ajoutés à ma collection, la rendent, sans mentir, la mieux choisie et la mieux fournie de morceaux rares et précieux qu'aucune de celles que possèdent les plus fameux curieux.

C'est ma folie; il faut que je m'en occupe; j'y perdrais à en être guéri. Aussi suis-je extrêmement attentif à saisir tout ce qui peut y avoir quelque rapport, et c'est ce qui me fait vous prier de me dire si ce qu'un Anglais qui arrive d'Italie, et qui a passé par votre ville, m'a rapporté, a un fondement de vérité.

Il m'a dit qu'un de vos artistes, M. Bossi, gravait actuellement les dessins du Parmesan[3] qui appartiennent à M. le

[3] *Recueil des dessins du Parmesan, en vingt-neuf pièces gravées dans la manière du lavis, par Bossi, Milanois, imprimé à Parme en 1772*, in-f°. Benigno Bossi gravait, en effet, à la date de cette lettre, ces dessins qui avaient servi à F. Mazzola, dit le Parmigianino (en français, le Parmesan), pour l'exécution de quelques-unes de ses œuvres à l'huile, à la fresque et au burin, et il les publia en 1772, avec une dédicace au comte Alessandro Sanvitale. Ils appartenaient, ainsi que quelques tableaux du même maître, à la famille de ce nom; mais en 1831 le comte Stefano Sanvitale les vendit avec les tableaux au gouvernement de Parme, qui les fit déposer à l'Académie de peinture de cette ville, où ils sont encore. D'autres œuvres du Parmigianino appartenant à la même famille sont restées en sa possession : ce sont les fresques du château dit *la Rocca di Fontanellato*, situé à douze milles de Parme. Quoiqu'elles soient tout à fait dignes du pinceau qui a peint à l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste, à Parme, la *santa Agata*, la *santa Lucia* et le *san Giorgio* (ou *Secondo*, selon quelques-uns), cependant on a élevé des doutes sur leur auteur, et ceux mêmes qui ne partageaient pas ces doutes se sont demandé à quelle époque il les avait exécutées. Quelques renseignements nouveaux que j'ai recueillis sur ce sujet m'autorisent à m'y arrêter un moment. Il a toujours été de tradition non-seulement dans la famille Sanvitale, mais encore dans tout l'ancien État de Parme, que Fr. Mazzola est cet auteur; on en a la preuve aujourd'hui. On sait ce que représentent ces fresques: c'est la fable d'Actéon changé en cerf, fidèlement retracée d'après les *Métamorphoses* d'Ovide. Fr. Mazzola la peignit en 1533. Il s'était alors enfui de Parme et s'était réfugié à Fontanellato, après s'être obstinément refusé à faire dans la Steccata les peintures pour lesquelles il s'était

marquis de Saint-Vital. Je possède moi-même un très-bel

engagé envers la confrérie de cette église, et parce que cette confrérie le menaçait de la prison. Cette charmante décoration d'une des salles de la *Rocca di Fontanellato* fut donc tout à la fois et le passe-temps de l'artiste, et le prix de l'hospitalité dont il était l'objet, et un témoignage de reconnaissance pour la protection dont le couvrait le comte Galeazzo Sanvitale, seigneur du lieu. Voici comment on explique et l'on justifie toutes ces assertions. Il y eut deux traités passés entre la confrérie de la Steccata et le Parmigianino : le premier, le 10 mai 1531; le second, le 27 septembre 1535. Par le premier le peintre s'était engagé à achever son travail dans l'espace de dix-huit mois. Sur les quatre cents écus qui lui furent promis en payement de ce travail, il lui en fut donné une partie le 5 octobre 1531, et une autre partie le 6 novembre de l'année suivante : d'où il est à croire que jusqu'à cette dernière date il ne s'éloigna pas de Parme pour entreprendre ailleurs aucun travail considérable; car alors la confrérie de la Steccata ne lui aurait pas fait un payement anticipé qui, ainsi qu'il résulte des comptes, équivalait à la moitié de la somme totale. Ce qu'on peut dire avec certitude, sur le vu des documents contemporains, c'est qu'on ne trouve pas, pendant toute l'année 1533, qu'il ait travaillé dans l'église de la Steccata. Ce serait donc précisément en cette année-là qu'il serait venu à Fontanellato et qu'il y aurait peint l'aventure d'Actéon. Dans toutes les années suivantes, à dater du 9 juin 1534, et à l'exception de l'année 1537, il reçut à des époques diverses et à Parme assez de feuilles d'or pour décorer la corniche et l'architrave de la grande voûte de la Steccata; et quand, le 27 septembre 1535, il fit un nouveau traité avec la confrérie, dans lequel il s'engageait moyennant caution (*verso sigurtà*) à finir sa tâche dans l'espace de deux ans, l'acte qui en fut dressé par Benedetto del Bono fit mention expresse des dégoûts que Fr. Mazzola avait essuyés précédemment de la confrérie, alors qu'il s'était attendu à toute autre chose. Un document original appartenant aux archives de l'ordre Constantinien confirme tout cela : c'est une lettre du prieur et des officiers de la confrérie écrite au comte Galeazzo Sanvitale ; elle est ainsi conçue :

« Illustre et très-honoré Seigneur, la confrérie de la Madone de la Steccata envoie le respectable D. Geronimo Piazza, pour communiquer à Votre Illustre Seigneurie certaines choses concernant les intérêts de ladite confrérie, et prie Votre Illustrissime Seigneurie de vouloir bien prêter au dit Messer Geronimo la même foi qu'elle prêterait à la confrérie elle-même. La dite confrérie recommande ses raisons à Votre Illustrissime Seigneurie que Dieu et sa Très-Sainte Mère gardent en santé et bonheur. De Parme le 23 juin 1533. » Ont signé : « Les très-dévoués prieur et officiers de la confrérie de la Madone de la Steccata. » Au dos : « A l'Illustre Seigneur comte Galeazzo Sanvitale à Fontanellato. »

Si l'on considère : 1° que cette lettre est écrite dans le temps même où l'on assure que le Parmigianino peignit les fresques en question; 2° qu'elle est adressée à Fontanellato; 3° que la personne envoyée au comte est Girolamo Piazza, le

assemblage de dessins et d'estampes de ce peintre célèbre, et même qui fit citer depuis Fr. Mazzola devant le podestat de Parme pour l'obliger à reprendre ses travaux dans la Steccata; 4° que l'année où cette lettre fut écrite est précisément celle où il n'y a pas souvenir que le Parmigianino ait travaillé dans cette église, on arrivera facilement à conclure que les officiers de la confrérie n'envoyèrent G. Piazza au comte Galeazzo que pour tâcher d'obtenir de lui le renvoi du Parmigianino à Parme. C'est ainsi qu'il faut entendre les termes de la lettre *de choses concernant la confrérie, et la prière d'écouter ses raisons* fondées sur des traités solennels, comme étaient en effet ceux passés entre la confrérie et le peintre. Tels sont les faits et les arguments sur lesquels s'appuie, pour prouver l'exactitude de la tradition au sujet des fresques de Fontanellato, le chevalier Amedeo Ronchini, dans une lettre écrite en 1844, et publiée dans les *Memorie intorno alla Rocca di Fontanellato ed alle pitture che vi fece Fr. Mazzola detto il Parmigianino* (Parme, typ. Grazioli, 1855, in-4°). *Parte secunda*, p. 14 et 15 *. Je ne crois pas qu'il soit possible d'y faire aucune objection.

Les recherches dont les peintures de Fontanellato avaient été l'objet en provoquèrent d'autres pour savoir si le Parmigianino n'avait pas employé cet intervalle de deux ans à exécuter des travaux de ce genre ailleurs que dans cette résidence. Les uns disaient qu'il avait dans le même temps peint des fresques à la *Rocca dei Marchesi Melilupi di Soragna*, voisine de Fontanellato; les autres le niaient. Le fait valait donc la peine d'être éclairci, et l'on peut affirmer aujourd'hui, grâce à un document fourni par un des membres de cette famille, que le Parmigianino décora de ses peintures deux salles de ce château, l'une dite des *Zingari*, l'autre de la *Susanna*. Il est malheureusement vrai qu'au XVII[e] siècle, ces peintures furent détruites, n'ayant pu résister à l'action du temps et de l'humidité; mais le document dont je parle et qui est tiré des archives de la famille Soragna, ne permet plus désormais de mettre en doute leur existence. Ce document est un récit de l'arrivée à la *Rocca di Soragna* de la duchesse Dorothée-Sophie de Neubourg, et de la réception dont elle y fut l'objet, écrit par le marquis Gian-Paolo Melilupi, le 1[er] décembre 1695. On y lit :

« La comtesse Barbara Anguissola et la marquise de Soragna étant entrées dans l'appartement de la sérénissime duchesse, celle-ci leur demanda à voir les autres pièces du château. Elles la conduisirent dans la galerie vieille, et quand elles furent arrivées à une chambre meublée en brocart récemment finie, la duchesse ne pouvait se lasser d'admirer la beauté galante et la richesse du lit qui était de brocart blanc, tissu d'or, d'argent, et de fleurs au naturel (*al naturale*), ainsi que le baldaquin supérieurement sculpté, s'élevant à la hauteur d'un bras et un quart, et doré.

* L'auteur anonyme de ces intéressants et curieux Mémoires est le comte Luigi Sanvitale, naguère sénateur du royaume d'Italie, et mort en avril 1876. Ils ont été édités à Parme en 1857, par Luigi Vigotti, peintre en lithographie, lequel les a accompagnés de très-médiocres lithographies des fresques de Fontanellato, faites par lui-même.

tout ce qui vient d'après lui m'est tributaire[4]. Je voudrais donc savoir comment il faudrait m'y prendre pour avoir ce que M. Bossi peut avoir déjà gravé, indépendamment de ce qu'il pourra donner dans la suite, et ce que cela me coûtera, afin de vous le faire tenir. J'imagine que vous y trouverez moins de difficulté que dans la commission dont vous aviez bien voulu vous charger autrefois, et qui consistait à me faire avoir

Mais la duchesse applaudit avec transports à la vue des peintures du Parmigianino dans deux chambres, l'une dite *dei Zingari*, l'autre *della Susanna ;* elle ne manqua pas non plus de louer la fresque de Giulio Campi, dans une salle basse dite *il Torrione*, ainsi que la frise de cette même salle.» Cette fresque représentait un Cupidon, les deux autres une troupe de Zingaris et Suzanne au bain.

Il est donc acquis dorénavant que le Parmigianino peignit la fable d'Actéon au château de Fontanellato en 1533, et il est plus que probable que l'artiste alla peu après, et à la demande des marquis Melilupi, peindre au château de Soragna les fresques dont on vient de parler. J'avais d'autant plus à cœur de donner les détails qui précèdent, que les auteurs, comme Affò et Ratti, qui ont parlé des fresques de Fontanellato, se sont contentés de les décrire et de les louer, sans émettre un doute sur le peintre à qui on les avait constamment attribuées, et surtout sans connaître toutes les circonstances propres à confirmer leur opinion. Seul, M. Ch. Blanc, le dernier et le plus éminent de ceux qui ont écrit la vie de Parmigianino, non-seulement garde le silence, dans son *Histoire des peintres*, sur les circonstances que j'ai indiquées, mais ne parle pas davantage des fresques de Fontanellato. C'est, m'a-t-il fait l'honneur de me dire, qu'il ne les a pas vues. J'en suis très-persuadé. Je le regrette d'autant plus. Il eût été bon d'avoir à ce sujet l'avis d'un critique aussi éminent qu'il est incontesté, et de savoir de lui ce qu'il eût pensé d'une œuvre dont les compatriotes du Mazzola ne parlent qu'avec un légitime orgueil, et les étrangers assez heureux pour l'avoir vue, qu'avec la plus sincère admiration. Le seul défaut de cette œuvre est son éloignement de Parme. Mais quand on a pu nommer et décrire les ouvrages par lesquels un peintre s'est principalement rendu fameux, on peut n'être pas absolument obligé de parler de ceux qui n'ont rien ajouté à sa gloire, et dont la mention ne serait de rigueur que dans un catalogue.

Disons en finissant que la fable d'Actéon a été gravée à l'eau forte sur la fin du XVIII[e] siècle, par le peintre octogénaire Antonio Bresciani, sous le titre de *la Favola di Ateone dipinta a fresco in una stanza del palazzo della casa Sanvitale in Fontanellato, da Francesco Mazzola detto il Parmigianino, incisa da Antonio Bresciani Parmigiano*, S. D. in-f° oblong.

[4] Cet assemblage est indiqué à la page 228, n° 56, du Catalogue de Mariette.

une suite de têtes de caprice que ledit M. Bossi a gravées[5], ainsi que tout ce qui l'avait été sur les dessins de M. Petitot. Vous vous étiez engagé de me faire passer tout cela, et c'était, disiez-vous, M. le marquis de Felino qui m'en voulait faire la galanterie; mais chargé d'affaires plus importantes, celle-ci est sortie de votre mémoire, et n'a point eu son effet. Je ne vous en parle que par accident, et seulement pour vous prier de vous mieux ressouvenir de la commission dont je prends aujourd'hui la liberté de vous charger.

Si vous n'aviez pas encore reçu un exemplaire de la nouvelle et belle édition de Tacite que vient de donner M. l'abbé Brotier[6], j'espère que vous ne tarderez pas à la recevoir et que vous lui rendrez justice; que vous conviendrez qu'indépendamment du travail de l'auteur, qui annonce un goût exquis et les recherches les plus savantes et les plus approfondies, on ne peut rien désirer de plus parfait pour ce qui concerne la partie typographique. C'est un chef-d'œuvre et le fruit des attentions d'un imprimeur, lui-même homme de lettres, qui n'a plaint ni le temps ni l'argent, pourvu qu'il parvînt à acquérir de l'honneur; et pour moi j'estime que ses souhaits sont accomplis, et que de longtemps il n'a paru un aussi bel ouvrage. Il faut l'avoir de grand papier pour en mieux juger, et je pense bien qu'il ne vous aura pas été envoyé autrement.

Vous m'avez fait quelquefois l'amitié de recevoir les lettres que j'écrivais à mon ancien et vénérable ami le feu comte Zanetti; en voici une pour son héritier que je prends la liberté de vous adresser et que vous m'obligerez de lui faire tenir. Il suffit tout simplement de la lui envoyer par le courrier ordinaire qui porte les lettres de Parme à Venise. Il ne s'est point encore déterminé sur ce qu'il doit faire du cabinet de curio-

[5] Voyez le post-scriptum de la lettre précédente, au dernier paragraphe.

[6] 4 vol. in-4°, 1771. Imprimé par Delatour.

sités qu'a laissé son oncle. L'Europe est dans un état de crise, qui l'étonne sans doute, et qui lui fait craindre de ne pas trouver des acquéreurs tels qu'il en souhaiterait. Il faut espérer que les choses changeront et prendront une nouvelle et meilleure face, et je le souhaite autant pour son avantage que pour la tranquillité générale.

Vous connaissez les sentiments d'estime et de respect que je vous ai voués, et qui me mettent en droit de vous assurer que personne n'est autant que moi, mon très-révérend Père, etc.

MARIETTE.

INDEX DE LA PRÉFACE

ET

NOTICE SUR PACIAUDI.

A

B

D

E

F

G

H

J

L

M

IX; sur le conseil du cardinal Spinelli, étudie les antiquités chrétiennes et publie, en 1750, la première édition de son traité sur l'usage des bains chez les chrétiens, et la seconde huit ans après, X à XIII; publie ensuite une dissertation sur un bas-relief funéraire grec, XIII à XVI; puis une autre sur l'usage de l'ombelle chez les Hébreux, les Grecs et les Romains, XVI à XX; son commentaire sur un marbre trouvé à Bénévent et qui représentait un mesureur de blé, XXI à XXIII; est appelé à Rome par ses supérieurs, y est nommé procureur général de son ordre, puis consulteur, enfin historiographe de l'ordre de Malte, XXIII, XXIV; écrit à cette occasion son traité sur le culte de saint Jean-Baptiste, patron des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, en reconnaissance de la dignité qu'ils venaient de lui conférer, XXIV à XXIX; fait connaissance à Rome et se lie étroitement avec l'abbé Barthélemy; est mis par lui en relation avec Caylus; difficultés qu'il rencontre à ouvrir et à entretenir avec le comte un commerce épistolaire, XXIX à XXXII; lui envoie quelques antiquités, entre autres un pétauriste ou athlète sauteur, en bronze, et écrit à ce sujet une dissertation qu'il dédie au comte et qui fut l'objet d'une critique un peu railleuse dans les *Mémoires de Trévoux*, XXXIII à XXXVI; est repris par Caylus pour avoir vu dans une cornaline un travail grec, tandis qu'elle était étrusque; accepte la réprimande et s'en souvient, XXXVII; écrit, à la demande de Benoît XIV, une dissertation à l'occasion d'un puits sacré antique, découvert dans la campagne de Bologne, XXXVIII, XXXIX; publie l'année suivante (1757) ses remarques philologiques sur les médailles consulaires de Marc-Antoine, XL à XLIV, terminées par l'explication d'un bas-relief représentant un médecin qui donne une consultation dans son cabinet à une dame, XLV; commencement de sa correspondance épistolaire avec Caylus; nombre des lettres dont elle se compose; quel en est l'objet : d'abord des demandes d'antiquités de la part de Caylus, et de brochures concernant les jésuites, de la part de Paciaudi, XLVI à XLVIII; puis, des nouvelles du jour à Paris, dans les provinces et à l'étranger, du système, de la conduite et des écrits des philosophes, des portraits des principaux d'entre eux, des lundis de Mme Geoffrin, et enfin de l'histoire anecdotique, secrète et quelquefois scandaleuse de la suppression des jésuites en Portugal et en France, des querelles du clergé et du parlement à cette occasion, XLIX à LII; gloire que tire Paciaudi de la générosité avec laquelle Caylus lui envoie tous les écrits, toutes les estampes enfantés par cet événement, LIII; tout en détestant les jésuites, ne les croit pas aussi noirs qu'on les fait, trouve ridicule la tournure qu'a prise leur affaire en Portugal et leur condamnation extravagante,

R

S

W

X

Z

INDEX

DES

LETTRES DU COMTE DE CAYLUS.

(*N. B.* Cet index renvoie également au texte et aux notes.)

A

B

D

F

G

H

I

J

K

L

M

O

P

la foi de M. de Mesenguy, I, 260; informe Caylus du mécontentement du gouvernement de Nàples, pour avoir dit dans son ouvrage qu'il avait des monuments d'Herculanum, I, 262; trouve que la conduite de la cour de Portugal dans la condamnation de Malagrida est ridicule et extravagante, I, 267; suivra le conseil de Caylus qui l'engage à accepter la place de bibliothécaire que lui fait offrir le duc de Parme, I, 268; la critique copie d'un dessin qu'il avait envoyé à Caylus et que le copiste du comte avait gâté, I, 288; remercie Caylus de l'envoi du portrait de du Tillot, 294; approuve le projet de Caylus de faire dessiner le *Bûcher d'Ephestion*, I, 296; signale à Caylus la malhonnêteté et la plaisante érudition d'Alfani, I, 298; trouve honteux pour les Français qu'à Paris on donne les spectacles dans des greniers, I, 313; annonce à Caylus que l'Infant le fait maître et feudataire de Véleia et de toutes ses antiquités, I, 354; ne craint ni le stylet ni le couteau de mille jésuites portugais, I, 413; nie, contrairement à l'opinion de Caylus, que Winckelmann ait été corruptible, II, 3; sa sollicitude pour la santé du corps et aussi de l'âme de Caylus, conjurée par celui-ci et presque repoussée comme attristante et inefficace, II, 16, 17, 18, 20, 22; son écrit sur Véleia et sur le résultat des fouilles de cette ville, envoyé au duc de Choiseul, qui le communique à deux rédacteurs de la *Gazette littéraire de l'Europe*, lesquels l'insèrent dans ce journal, abrégé, mutilé, contrefait au point que l'auteur ne s'y reconnaît plus, II, 20, 21, 118, 119; paraît avoir eu un bénéfice sur l'archevêché de Cambrai quand Ch. de Saint-Albin en était archevêque, puisque Caylus souhaite que le successeur de ce prélat en place aussi un sur sa tête, II, 24; avait un nez difficile à chausser, II, 38; ne doit plus penser aux manuscrits des jésuites, ayant été achetés par un Hollandais pour en faire présent à la bibliothèque de Leyde, II, 61; ne veut pas donner à l'Infant les dessins de Pœstum que Caylus envoie à ce prince, et ne s'y décide qu'après que Caylus lui en a envoyé un second exemplaire pour sa bibliothèque, II, 63; se proposait de faire imprimer à la suite de ces dessins une explication; est content de cet ouvrage de Soufflot, lequel est charmé de cela, II, 64; désire savoir quelque chose touchant la vente des manuscrits des jésuites, II, 114; se met en retraite chez les Chartreux, II, 118; sa position à la cour, sa vie même, au dire de Caylus, menacées par une intrigue des jésuites découverte à Paris, II, 123, 141, 146, 149, 152, 155, 158, 159; prie Caylus de lui collationner, sur l'exemplaire de Paris, des vers qui sont dans l'ouvrage de Robertus Valturius, intitulé *De re militari*, II, 152, 155, 156.

Q

R

S

[1] C'est à tort que, dans la note 1 de la page 136 du IIe volume, j'ai exprimé un doute sur l'orthographe du mot *Saibante*, lequel j'ai dit qu'il fallait peut-être écrire *Sabante*. Mon savant ami et confrère M. Defrémery me communique à l'instant une pièce qui détruit à la fois mon doute et ma conjecture. Cette pièce a pour titre : *Catalogue des manuscrits provenant des collections Saibante et Gianfilippi de Vérone;* Paris, Sylvestre, 1842, in-8°. Elle est indiquée dans le *Nouveau Manuel de bibliographie universelle*, par MM. Ferd. Denis, Pinçon et de Martonne (Paris, 1857, in-8°), p. 704. C'est donc avec raison que le texte porte *Saibante*.

T

U

V

W

Y

Z

INDEX

DES

LETTRES DE L'ABBÉ BARTHÉLEMY.

(*N. B.* Cet index renvoie également au texte et aux notes.)

A

B

C

D

E

F

H

J

L

M

N

O

P

W

Z

INDEX

DES

LETTRES DE P. MARIETTE.

(*N. B.* Cet index renvoie également au texte et aux notes.)

A

B

H

I

J

L

M

II, *ibid.;* proteste contre ces grands et gros livres, plus propres à être placés sur des pupitres d'église que dans des rayons de bibliothèque, et qui, si on les fondait, donneraient à peine de quoi former une brochure, II, 338; demande à Paciaudi comment il peut lui envoyer le *Dictionnaire des gravures* par Basan, auquel il a contribué, et dont il lui fait présent, II, 340; convaincu par le résultat des recherches de l'architecte qu'il avait envoyé sur les lieux, que les dessins des anciens monuments de la France, faits par N. Mignard, et dont Caylus avait fait graver quelques planches, étaient inexacts, dit qu'il en sera pour ses frais, qu'il n'ira pas plus loin, et gardera son argent pour d'autres entreprises, ayant vu avec regret une dépense de 7 à 8,000 livres perdue; à tout événement pourtant fait continuer les dessins, II, *ibid.* et 341, 347, 348; s'occupe de l'impression de la *Description des travaux pour la fonte en bronze de la statue équestre de Louis XV,* ouvrage dont il est l'auteur, II, 341; ne peut se résoudre à acheter le dernier ouvrage (*Histoire de l'art*) de Winckelmann, et attend le sentiment de Paciaudi sur ce livre, II, *ibid.;* attend à chaque instant la fin de son ami Zanetti, II, 342; curieux de compléter sa collection de livres sur la peinture, en demande à Paciaudi deux sur les peintures de Crémone et de Parme, II, 344, 348, 356, 358, 361; a obtenu avec bien de la peine le troisième volume d'Herculanum, se remuera pour avoir le quatrième, II, 346; explique les causes de son indifférence pour les vases étrusques, et, s'il a quelque argent à dépenser, aime mieux le dépenser en dessins et perfectionner sa collection, qui devient une des plus belles qui aient jamais été formées, II, 347; ne peut se résoudre à faire venir de Rome l'ouvrage de Winckelmann, le prix de huit sequins qu'on y a mis donnant à réfléchir, et Mariette ayant besoin, avant de l'acheter, du sentiment de personnes éclairées et de celui de Paciaudi, II, 350, 353; est content de l'artiste qu'il a envoyé lever, dans les provinces méridionales, les vues des antiquités romaines, a une centaine de ses dessins à faire graver et tremble dans l'incertitude où il est de finir l'ouvrage, à cause des années qui se sont amassées sur sa tête; aura fait en tout cas l'essentiel, II, 351; a appris la mort de son ami Zanetti, en est pénétré de douleur; craint fort que ce qu'il y a de plus considérable dans son cabinet ne passe en Angleterre, ses héritiers, plus complaisants que lui, ne fermant point l'oreille aux propositions avantageuses qui leur seront faites de ce côté-là, II, 352, 353; est plus que vengé des fausses imputations du docteur Giulanelli (voy. ce mot) par tout ce que Paciaudi a dit d'obligeant pour lui dans une préface, II, 355; demande à Paciaudi la

P

R

T

V

W

Z

ERRATA

DU PREMIER VOLUME.

Page 2, note 3, 2ᵉ colonne, 11ᵉ ligne : Tressan, *lisez* Tersan.

Page 50, note 1, 1ʳᵉ colonne, 16ᵉ ligne : 1775, *lisez* 1757.

Page 59, note 2, 2ᵉ colonne, 13ᵉ ligne : 102, *lisez* 202.

Page 168, note 3, 2ᵉ colonne, 2ᵉ ligne : XXX, note 4, *lisez* XXXII, p. 148, note 1.

Page 169, note 5, 2ᵉ colonne : page 70, *lisez* 170.

Page 178, note 2, 2ᵉ colonne : XXXVII, *lisez* XXXVI.

Page 313, 1ʳᵉ colonne de la note, 3ᵉ ligne : Bosio, *lisez* Bossi.

Page 333, note 2, 1ʳᵉ colonne, 6ᵉ ligne : commandant, *lisez* commandeur.

Page 365, note 1 : LXX, *lisez* LXIX.

Page 369, note 4, 2ᵉ colonne : lettre LXXVII, note 12, *lisez* LXVII, p. 345, note 3.

Page 381, note 1, 1ʳᵉ colonne, 2ᵉ ligne, note 1 : XCI, note 7, *lisez* XCI, page 3, note 2.

Page 388, 1ᵉʳ vers du 1ᵉʳ couplet de la chanson : Duferceau, *lisez* Ducerceau.

TABLE DES MATIÈRES.

TOME PREMIER.



